



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

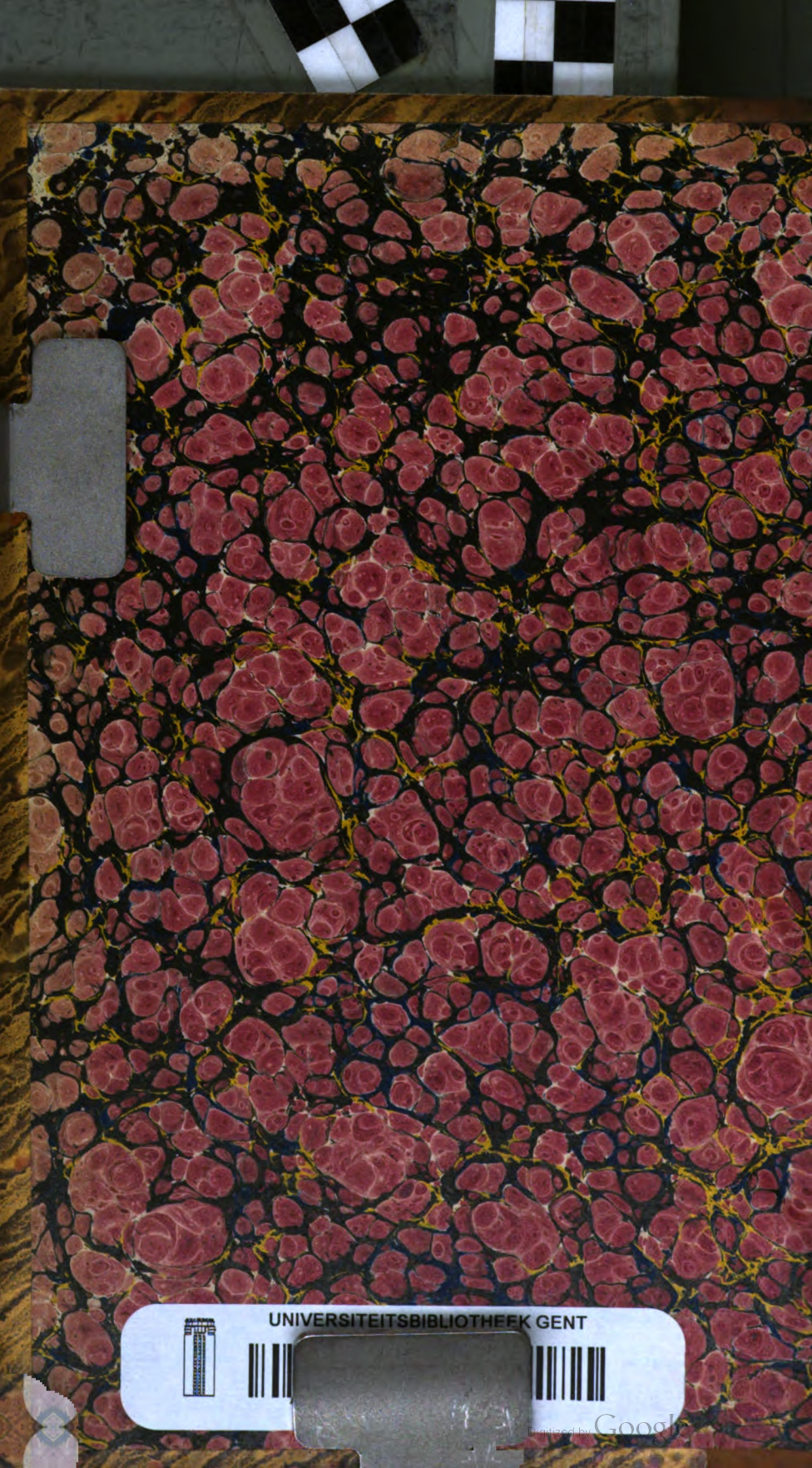
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



Digitized by Google





UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT





Ms. 6458

HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME XX.

PROPRIÉTÉ.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A BESANÇON	chez Turbergue, libraire.
LYON	— Girard et Josserand, libraires.
—	— Périsse frères, libraires.
MONTPELLIER	— Séguin, libraire.
—	— Malavialle, libraire.
ANGERS	— Lainé frères, libraires.
—	— Barassé, libraire.
NANTES	— Mazeau frères, libraires.
METZ	— M ^{lle} Constant Loïez, libraire.
—	— Rousseau-Pallez, libraire.
LILLE	— Lefort, libraire.
DIJON	— Hémerly, libraire.
ROUEN	— Fleury, libraire.
ARRAS	— Théry, libraire.
NANCY	— Thomas, libraire.
—	— Vagner, impr.-libraire.
TOULOUSE	— Léopold Cluzon, libraire.
LE MANS	— Gallienne, libraire.
RENNES	— Hauvespre, libraire.
—	— Verdier, libraire.
REIMS	— Bonnefoy, libraire.
ROME	— Merle, libraire.
MILAN	— Dumolard, libraire.
—	— Boniardi-Pogliani, libraire.
TURIN	— Marietti (Hyacinthe), libraire.
MADRID	— Bailly-Baillière, libraire.
—	— J.-L. Poupart, libraire.
LONDRES	— Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
GENÈVE	— Marc Mehling, libraire.
GENÈS	— Fassi-Como, libraire.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESSIL (EURE).

HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS LES ORIGINES GAULOISES

JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

AMÉDÉE GABOURD.

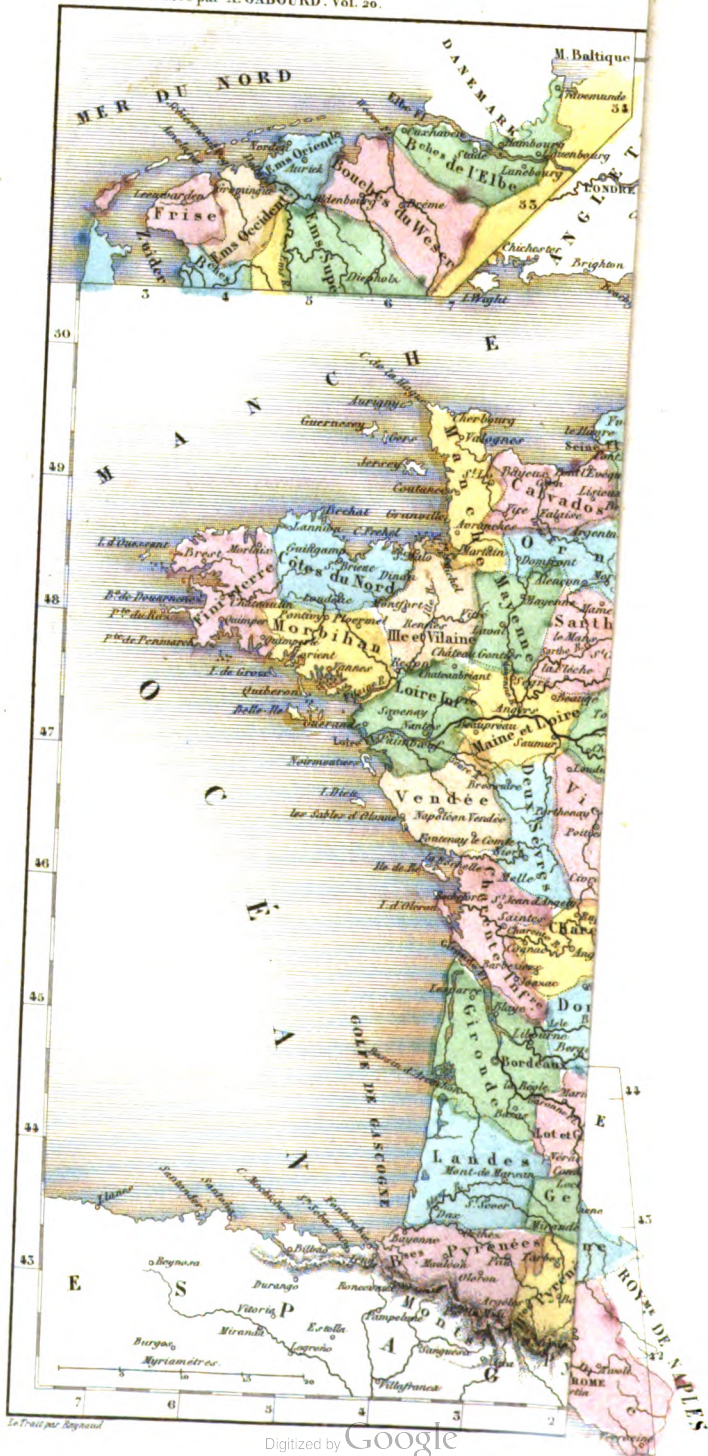
TOME VINGTIÈME.

(1804 — 1862.)

PARIS,
GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE CASSETTE, 4.

—
1862.

L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.



Le Pressé par Reynaud

HISTOIRE DE FRANCE

EMPIRE.

NAPOLÉON I^{er}, empereur.

§ 1^{er}. 1^{re} PÉRIODE DE L'EMPIRE. — DE L'AVÈNEMENT DE L'EMPEREUR A LA PAIX DE TILSITT.

(Mai 1804 — Juillet 1807.)

On eut recours à quelques ménagements envers la démocratie : le nom de république fut conservé, pour trois ans encore, sur les monnaies et sur le sceau de l'État, alors même que le chef de la nation recevait le titre d'empereur. On datait encore de l'an XII. La noblesse ne fut point immédiatement rétablie. C'était une période de transition qui devait être de courte durée. Dès le premier jour on créa des grands dignitaires et des officiers de la couronne : le prince Joseph, frère aîné de l'empereur, fut nommé grand électeur; le prince Louis, connétable; le consul Cambacérès, archichancelier; le consul Lebrun, archi-trésorier; Joachim Murat, beau-frère de Napoléon, fut institué grand amiral. Le titre de maréchal d'empire fut conféré à dix-huit généraux issus de la Révolution, Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna,

Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Serurier et Pérignon. On rétablit les charges civiles de gouverneur du palais, de grand écuyer, de grand veneur, de grand maréchal, de grand maître des cérémonies, de grand chambellan; on décerna à l'archevêque de Lyon, le cardinal Fesch, oncle de l'empereur, le titre de grand aumônier. La maison de l'empereur, celles de l'impératrice et des princes et princesses du sang, furent organisées, d'abord sur un pied modeste, puis sur une vaste échelle : on y fit entrer bon nombre de gentilshommes et de hautes dames de l'ancienne noblesse.

L'empereur avait dit : « Je suis solidaire de la politique de la France depuis Clovis jusqu'au comité de Salut public. » Tous les partis se résignaient à un système de fusion; ils acceptaient l'empire comme un fait à la fois prévu et nécessaire. L'armée, les paysans et les ouvriers voyaient d'ailleurs avec joie la monarchie reconstituée au profit d'un homme sorti des rangs du peuple et grand par lui-même. Quant aux cours de l'Europe, elles manifestèrent presque toutes du mécontentement et du déplaisir. La mort sanglante du duc d'Enghien était pour les rois un motif de plus de repousser toute alliance avec le chef de la France impériale; cependant l'Autriche et les puissances allemandes n'osèrent rompre, dès le premier jour, avec Napoléon, et elles reconnurent son nouveau titre; le roi de Suède rappela son ambassadeur et l'empereur de Russie prit une attitude hostile.

Du fond de sa retraite, l'héritier des Bourbons, que les émigrés saluaient du nom de Louis XVIII et que *le Moniteur* appelait « le comte de Lille », protesta dans les termes suivants contre l'avènement de Napoléon I^{er} : « Ce nouvel acte d'une révolution où tout, « dès l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer « mes droits ; mais , comptable de ma conduite à tous « les souverains , dont les droits ne sont pas moins « lésés que les miens , je croirais trahir la cause com- « mune en gardant le silence. Je déclare donc , après « avoir renouvelé mes protestations contre tous les « actes illégaux qui , depuis l'ouverture des états gé- « néraux de France , ont amené la crise effrayante « dans laquelle se trouvent la France et l'Europe , « je déclare que , loin de reconnaître le titre impé- « rial que Bonaparte vient de se faire déférer par un « corps qui n'a pas même d'existence légitime , je pro- « teste contre ce titre et contre tous les actes subsé- « quents auxquels il pourrait donner lieu. » Les cours étrangères accueillirent cette protestation avec beaucoup d'indifférence, et le gouvernement impérial se crut assez fort pour la faire paraître dans le journal officiel, en l'accompagnant d'un commentaire. « L'intérêt des peuples, dit *le Moniteur*, fait les rois, et la force nationale les soutient. Quand ils n'ont plus pour eux ni l'un ni l'autre, ils rentrent dans la foule des individus... La Révolution a jeté entre la France et les Bourbons un mur de diamant... L'instabilité du gouvernement au milieu des triomphes de la République flattait encore les espérances des Bourbons ; mais, aujourd'hui que la dignité impériale

est élevée sur les ruines de la monarchie, que tous les intérêts nouveaux ont un centre fixe, tout est fini pour les Bourbons. »

Sur ces entrefaites le tribunal criminel de la Seine fit comparaitre devant lui Moreau, Georges Cadoudal, les deux Polignac, et tous les royalistes impliqués dans la dernière conspiration. Les accusés étaient au nombre de quarante-sept. De toutes parts on décernait à Moreau des témoignages de déférence et de sympathie; Moreau protestait énergiquement qu'il était étranger au complot, et qu'on ne pouvait lui reprocher que la liberté de ses paroles. Georges, inflexible dans la défaite comme dans la fidélité, montrait un courage rude et railleur; il se considérait comme un vaincu destiné à la mort, et qui aurait eu mauvaise grâce à désavouer ses propres actes. MM. de Polignac offraient le touchant spectacle d'une lutte fraternelle engagée pour sauver celui des deux qui semblerait le plus compromis. M. de La Rivière manifestait un généreux dévouement pour le comte d'Artois, son ami. Le procès dura quatorze jours, et la plupart des accusés firent des aveux. Cependant le peuple, ému par l'infortune d'un si grand nombre d'hommes d'élite, instinctivement disposé à plaindre Moreau, manifestait des sympathies inquiétantes pour la police. Le rapporteur Thuriot conclut à la peine de mort contre Moreau. « C'est pour l'exemple, dit-il; je répons que l'empereur fera grâce. » — *Et qui nous la fera, à nous?* répondit l'un des juges : parole sublime qui pénétra au fond des cœurs et les raffermis. Le tribunal ne prononça contre Moreau qu'une peine

légère, deux ans d'emprisonnement; on traita de même Jules de Polignac; vingt-deux accusés furent renvoyés absous; vingt autres, parmi lesquels figuraient Georges, Armand de Polignac et M. de La Rivière, furent condamnés à la peine capitale. Ce jugement consterna la population de Paris, et l'empereur, dominé par le cri de l'opinion, crut devoir signaler le commencement de son règne en faisant grâce à plusieurs de ceux qu'attendait l'échafaud. L'impératrice Joséphine joignit ses larmes à celles de madame de Polignac, et la grâce d'Armand fut prononcée. Madame Murat se chargea de celle de M. de La Rivière, et l'obtint. Le général Rapp, aide de camp de Napoléon, alla à Saint-Cloud solliciter celle de Russillon; il réussit comme madame Murat. Deux jours après, mademoiselle Lajolais, jeune enfant de quatorze ans, ayant son père condamné à mort, sa mère détenue, sans parents, sans amis, sans conseils dans Paris, alla d'elle-même supplier la princesse Hortense, alors femme de Louis Bonaparte. La princesse se hâta de la conduire à Saint-Cloud, et l'empereur se laissa toucher par ses supplications. Napoléon remit encore leur peine à cinq autres; ainsi huit des coupables échappèrent à l'échafaud. Georges, n'ayant pas voulu demander sa grâce, périt avec douze autres conjurés; ils se confessèrent tous et subirent courageusement leur supplice (7 messidor — 26 juin). L'empereur commua la détention prononcée contre Moreau en un exil aux États-Unis.

Une loi de l'an x avait créé l'ordre de la Légion d'honneur; Napoléon, qui se souciait peu désormais

de froisser les susceptibilités révolutionnaires, songea enfin à distribuer solennellement les croix et les cordons de cette nouvelle chevalerie. Comme par un défi jeté aux idées de 1789, l'empereur choisit l'anniversaire de la prise de la Bastille pour inaugurer cette institution monarchique. La fête eut lieu sous le dôme des Invalides. Pour la première fois depuis leur avènement au trône l'empereur Napoléon et l'impératrice Joséphine se montrèrent au peuple à la tête d'un cortège déjà digne des Césars. Une foule brillante remplissait les tribunes et la nef; l'église était décorée de drapeaux enlevés à l'ennemi. Après la messe, qui fut célébrée par le cardinal légat, M. de Lacépède, grand-chancelier de la Légion d'honneur, fit l'appel des grands-croix, des grands-officiers et des commandants de l'ordre, qui, debout sur les marches du trône, prêtèrent individuellement serment entre les mains de l'empereur. Napoléon donna lui-même les croix aux légionnaires. Attendri par les supplications d'un enfant de treize ans, le jeune Destrem, fils d'un ancien montagnard, soumis à une mesure de sûreté générale, il consentit à faire grâce à cet ennemi désormais peu dangereux.

L'empereur se rendit au camp de Boulogne pour y surveiller par lui-même les armements destinés à la conquête de l'Angleterre. Les armées de terre et de mer, rassemblées sur la côte, l'accueillirent avec les démonstrations les plus vives d'allégresse et d'enthousiasme. Ce fut alors que l'empereur eut la pensée de distribuer solennellement à l'armée expéditionnaire les décorations qui avaient été tenues en réserve pour

elle. La fête fut sans exemple dans l'histoire. Plus de cent mille soldats entouraient la hauteur où s'était placé Napoléon; le bruit des canons, des fanfares et des tambours, retentissait le long des rivages de l'Océan; le ciel était pur et serein; un soleil d'été resplendissait dans toute sa gloire. Au centre de l'amphithéâtre Napoléon était assis sur le trône de fer des anciens rois mérovingiens; derrière lui était le bouclier de Bayard; les croix d'honneur emplissaient le casque de Duguesclin; partout s'élevaient des trophées, surmontés de guirlandes et formés à l'aide des armes et des drapeaux enlevés aux ennemis dans les campagnes d'Égypte, d'Italie et d'Allemagne. Vingt fois durant la cérémonie la distribution des croix fut suspendue par le cri de *Vive l'empereur!* C'était comme une intronisation militaire, comme un engagement solennel entre le nouveau chef des Francs et ses leudes.

Le lendemain, l'empereur continua l'inspection des camps et de la côte; il voulut tout voir par lui-même. Toujours à cheval, exposé aux ardeurs du soleil ou à la pluie, il se montrait infatigable et communiquait aux autres sa prodigieuse activité. L'amiral Decrès, ministre de la marine, travaillait tous les jours avec Napoléon, et le maréchal Soult assistait à ces conférences. L'amiral Bruix gardait le commandement du port de Boulogne; l'amiral Villeneuve dirigeait les manœuvres de l'escadre de Toulon; l'amiral Missiessy était à Rochefort. Chacun de ces hommes de mer avait à conduire des expéditions importantes destinées à attirer sur d'autres parages les forces de l'Angleterre, et à favoriser, par cette diversion, la tenta-

tive d'invasion préparée à Boulogne. Au milieu de ces préoccupations, le séjour de l'empereur se prolongea six semaines, durant lesquelles toute la côte fut inspectée de Boulogne à Ostende.

Napoléon partit ensuite pour Aix-la-Chapelle ; cette vieille résidence de Charlemagne, qui n'était plus pour l'Europe moderne que le chef-lieu du département de la Roër, retrouva pour quelques heures son antique splendeur et son importance historique. Napoléon y reçut pour la première fois l'ambassadeur de l'empereur d'Autriche ; c'était comme la reconnaissance de ce fait que l'empire français, sous la dynastie de Bonaparte comme sous celle de Charles le Grand, était devenu l'empire d'Occident, le saint-empire. Bientôt tous les gouvernements catholiques saluèrent à leur tour Napoléon du titre impérial.

Le 10 frimaire (1^{er} décembre) le sénat présenta à Napoléon le plébiscite qui reconnaissait l'hérédité de la dignité impériale dans sa famille. Soixante mille registres avaient été ouverts dans les départements ; leur dépouillement constata trois millions cinq cent vingt et un mille votes en faveur de l'empire, et seulement deux mille cinq cent soixante-dix-neuf suffrages négatifs. « Je monte au trône, dit Napoléon au sénat, au trône où m'ont appelé les vœux unanimes du sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce peuple que, du milieu des camps, j'ai le premier salué du nom de grand. Depuis mon adolescence mes pensées tout entières lui sont dévolues... *Mes descendants conserveront longtemps ce trône.* »

Napoléon, ayant sans cesse devant les yeux l'exemple de ce même Charlemagne dont nous venons de prononcer le nom, voulut, comme lui, ajouter à ses droits impériaux la consécration du souverain pontife. Dans sa pensée c'était là un moyen puissant d'imposer silence aux partisans des Bourbons exilés. Quand le pape Zacharie avait jugé entre Pepin et l'obscur Childéric, les Francs et les Gaulois, les barons et les leudes s'étaient déterminés à ne reconnaître pour chefs et pour maîtres que les rois issus de sa race. Quand le pape Léon III proclama Charlemagne empereur d'Occident, le monde s'inclina devant le nouveau droit et le nouveau fait, et les empereurs de Constantinople subirent, sans murmurer, la restauration des Césars. Vainement les conseillers d'État, les écrivains officiels et les philosophes faisaient-ils observer que Napoléon régnait en vertu de l'élection du peuple, et qu'il fallait reléguer le sacre dans les traditions de la monarchie féodale et du droit divin ; Napoléon savait mieux que personne comment les dynasties se fondent. Dès son avènement à l'empire il avait fait présent au pape Pie VII du brick *le Saint-Pierre* ; quelques mois plus tard il demanda au saint-père de venir à Paris, comme autrefois le pape Étienne, oindre de l'huile sainte la tête du fondateur d'une nouvelle dynastie. Le pape hésita, mais, n'écoutant que les intérêts de l'Église, il consentit à se rendre au vœu de l'empereur. Il traversa donc la France, où la présence d'un souverain pontife était, depuis le moyen âge, un spectacle inaccoutumé. Les peuples s'étonnèrent de l'involontaire respect dont les saisissait la vue de ce pauvre vieillard, débile de

corps, courbé sous les années, et que le monde catholique saluait du nom de vicaire de Jésus-Christ.

L'empereur se rendit à Fontainebleau pour y recevoir lui-même le pape. Les deux souverains se rencontrèrent à la croix de Saint-Hérein. Tous deux mirent en même temps pied à terre et s'embrassèrent. Pie VII, à son arrivée à Paris, occupa un logement aux Tuileries; par suite d'une attention délicate de Napoléon, la chambre qu'occupait Sa Sainteté était distribuée et meublée absolument de la même manière que celle qu'elle occupait à Rome, à Monte-Cavallo, sa résidence habituelle.

Pie VII avait la figure empreinte du double caractère de la noblesse et de la bonté; on remarqua, pendant son séjour à Paris, qu'il parlait peu, mais toujours avec dignité. Indulgent pour les autres, il usait pour lui, selon la coutume des saints, d'une rigueur extrême; il dinait seul et ne buvait que de l'eau. Dans les intervalles que ses occupations laissaient libres il visitait les églises et les monuments publics, et partout sur son passage il trouvait une multitude nombreuse agenouillée pour recevoir ses bénédictions. On remarqua surtout qu'à l'exemple de notre divin Maître, qui a prononcé cette parole : « Laissez venir à moi les petits enfants, » le pieux successeur de saint Pierre se plaisait à bénir et à caresser les enfants que leurs mères venaient lui présenter ou qu'il distinguait lui-même dans la foule. Il était vêtu d'une soutane blanche et sans ornements. Comme il visitait l'imprimerie impériale, le directeur de ce vaste établissement lui fit hommage d'un volume qu'il venait de faire impri-

mer en sa présence. Ce même jour il se trouva dans la foule un jeune homme du peuple qui s'obstina à garder son chapeau sur la tête devant le saint-père ; les spectateurs, indignés, se préparaient à faire justice de cette insolence ; mais Pie VII retint ce mouvement spontané, et, s'approchant de celui dont l'obstination causait ce scandale, il lui dit ton paternel : « Découvrez-vous, jeune homme ; la bénédiction d'un vieillard porte toujours bonheur. » Et celui à qui s'adressaient ces paroles, vaincu par tant de charité, s'inclina avec respect.

Le 11 frimaire an XIII, sous les voûtes de la vieille cathédrale de Paris, étincelante de feux et d'or, eut lieu la cérémonie imposante du sacre. Dès neuf heures du matin le pape sortit des Tuileries, dans une voiture à huit chevaux, surmontée d'une tiare et des attributs de la papauté, pour se rendre à l'église Notre-Dame. Une heure après, l'empereur et l'impératrice suivirent la même route ; le couple impérial occupait une voiture éclatante d'or et de peintures précieuses, conduite par huit chevaux de couleur isabelle et richement caparaçonnés. Napoléon et Joséphine étaient revêtus d'ornements magnifiques et qui rappelaient le costume pittoresque du moyen âge. Le manteau du sacre était de velours cramoisi, parsemé d'abeilles d'or, doublé de satin blanc et d'hermine. On ignorait que, la veille encore, l'empereur avait décidé que l'impératrice n'assisterait pas à la cérémonie à la place réservée à son rang. Contracté sous l'empire des lois qui proscrivaient le culte, le mariage de Napoléon et de Joséphine n'avait pas reçu la sanction re-

ligieuse, et le pape n'avait point voulu reconnaître comme légitime cette union, que l'Église désavouait. D'abord Napoléon ne s'était point mis en peine de réparer cet oubli, mais le 10 frimaire, dans la nuit, le cardinal Fesch, mandé dans la chambre des époux, leur donna la bénédiction nuptiale. Ainsi s'expliqua légitimement la présence de l'impératrice à la cérémonie du sacre.

Louis et Joseph Bonaparte, frères de l'empereur, soutenaient les pans du manteau de Napoléon; le fondateur de la quatrième dynastie cherchait ses premiers vassaux dans les membres de sa famille, auxquels il réservait le titre de rois.

L'immense cathédrale, sur le pavé de laquelle s'étaient agenouillées tant de générations, avait été tapissée de velours, semée d'étoiles d'or et revêtue de ses plus beaux ornements; l'élite de la France remplissait son parvis, sa nef et ses hautes travées. Kellermann portait la couronne, Pérignon le sceptre, le maréchal Lefebvre la grande épée de Charlemagne, Eugène Beauharnais l'anneau de l'empereur, Serrurier l'anneau de l'impératrice, Murat la couronne, Berthier le globe, Bernadotte le collier d'or de la Légion d'honneur, Moncey la corbeille où l'on devait déposer le manteau du sacre. L'empereur tenait en mains le sceptre. Jamais, aux jours mêmes des splendeurs de Louis XIV et de François 1^{er}, les yeux n'avaient été éblouis par une si grande pompe et par un si prodigieux amas d'or et de pierreries. Le nombre des spectateurs s'élevait à près de cinq cent mille, tant sur le passage du cortège que dans la cathédrale et sur le faite des

toits. Le temps, qui avait été nébuleux toute la matinée, s'éclaircit tout à coup au moment où l'empereur parut sur le parvis de Notre-Dame, et la foule crut reconnaître à ce signe un présage favorable. L'empereur et le peuple avaient déjà remarqué qu'un beau soleil avait coutume d'éclairer les fêtes données en l'honneur de Napoléon, et ils attachaient à cette circonstance une idée superstitieuse. Le pape sacra Napoléon et Joséphine en présence des princes de la maison impériale, des membres du sacré collège, des prélats français, de tous les ordres de l'État, du corps diplomatique et d'une députation de la république italienne. Après avoir fait la triple onction, il adressa au Ciel l'oraison suivante : « Dieu tout-puissant, qui
« avez établi Azaël pour gouverner la Syrie et Jélù
« roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés par
« l'organe du prophète Élie ; qui avez également ré-
« pandu l'onction sainte des rois sur la tête de Saül
« et de David par le ministère du prophète Samuel,
« répandez par mes mains les trésors de vos grâces et
« de vos bénédictions sur votre serviteur Napoléon,
« que, malgré notre indignité personnelle, nous con-
« sacrons aujourd'hui empereur en votre nom. »

Prenant alors la couronne des mains du saint-père, Napoléon la posa sur sa tête, comme s'il voulait par cette action indiquer qu'il ne tenait son pouvoir que de lui-même, et non de Rome. Un moment après, l'impératrice s'étant mise à genoux devant lui, l'empereur la couronna de ses propres mains. Cette cérémonie du sacre frappa vivement les esprits : la multitude et l'armée demeurèrent saisies d'admiration au

spectacle de ces pompes, dont la France avait perdu le souvenir. Les incroyables, et ils étaient nombreux, eurent cependant quelque peine à retenir leurs moqueries en présence des pieuses manifestations de l'Église; ils souriaient au spectacle de la mule et au passage du porte-croix de Sa Sainteté, et pourtant, de toutes les grandeurs de ce jour, l'humble croix est demeurée seule debout dans le monde.

Le lendemain une grande solennité militaire, la distribution des aigles, réunit l'armée au champ de Mars.

Le pape prolongea durant trois mois son séjour à Paris; ce temps fut employé, au moins en partie, à des négociations religieuses dont la plupart échouèrent. Le vénérable Pie VII présenta au gouvernement français un Mémoire dans lequel il demandait la réforme de divers abus ou le changement de certaines lois contraires à la prospérité de l'Église de France. Il signalait comme attentatoire à nos dogmes la loi qui permettait le divorce; il demandait que l'on rendit aux évêques l'inspection naturelle qui leur appartenait sur les mœurs et la conduite des clercs soumis à leur sollicitude; il insistait pour qu'on renouvelât les anciennes lois sur la célébration des dimanches et des fêtes, pour que les congrégations d'hommes fussent rétablies ou souffertes; il émettait le vœu que la religion catholique fût déclarée dominante. Le gouvernement impérial s'abstint d'accueillir ces réclamations. En dépit de ces refus, le pape revendiqua plusieurs territoires dont le domaine de Saint-Pierre avait été dépouillé, et parmi lesquels figurait le département

de Vaucluse, réuni à la France. L'empereur n'était point disposé à restituer Avignon ni à démembrer la Cisalpine ; mais le pape avait cru de sa conscience de ne point accepter la situation nouvelle faite par la guerre au domaine de l'Église sans recourir au moins à la voie des protestations. Il dut se résigner à attendre. Humble et modeste, il ne montra ni mécontentement ni dépit ; il ne fit que signaler les instants de son séjour par les actes de sa charité féconde et vraiment paternelle.

Pendant le parti royaliste avait posé les armes ; un grand nombre de familles illustres, appartenant à l'ancien régime par leurs sympathies et leurs traditions, s'étaient ralliées au pouvoir nouveau. Comme elles croyaient à la durée de la dynastie napoléonienne, elles s'étaient efforcées de mettre d'accord leurs intérêts et leurs souvenirs ; elles servaient Napoléon pour partager avec lui l'autorité et la gloire, elles gardaient aux Bourbons un attachement respectueux, mais stérile. En 1804 on ne croyait guère à la possibilité du retour des rois, et beaucoup de jacobites se faisaient torys. Dans les départements de l'ouest les paysans et les prêtres jouissaient de la paix et du repos, et les nobles n'osaient recommencer une lutte inégale avec des armées sans soldats, et qu'aucun recrutement ne pouvait grossir, aussi longtemps du moins que la religion demeurerait libre.

L'empereur poursuivait à pas de géant le terme auquel son ambition voulait atteindre. Ce n'était déjà plus assez pour lui de la couronne impériale de France ; la couronne des anciens rois lombards, qu'avait éga-

lement portée Charlemagne, dut à son tour ceindre son front. Le 17 mars 1805 de nouveaux députés de la république italienne, ayant passé les monts, vinrent offrir à Napoléon le titre de roi d'Italie.

« Depuis le moment, — répondit l'empereur, sur son trône, dans tout l'appareil de la puissance suprême, — où nous parvîmes pour la première fois dans vos contrées, nous avons toujours eu la pensée de créer indépendante et libre la nation italienne. Nous avons poursuivi ce grand projet au milieu de l'incertitude des événements.

« Nous formâmes d'abord les peuples de la rive droite du Pô en république Cispadane et ceux de la rive gauche en république Transpadane. Depuis, de plus heureuses circonstances nous permirent de réunir ces États et d'en former la république Cisalpine.

« Au milieu des soins de toute espèce qui nous occupaient alors, nos peuples d'Italie furent touchés de l'intérêt que nous portâmes à tout ce qui pouvait assurer leur prospérité et leur bonheur, et lorsque, quelques années après, nous apprîmes, au bord du Nil, que notre ouvrage était renversé, nous fûmes sensible aux malheurs auxquels vous étiez en proie. Grâce à l'invincible courage de nos armées, nous parvîmes dans Milan lorsque nos peuples d'Italie nous croyaient encore sur les bords de la mer Rouge.

« Notre première volonté, encore tout couvert du sang et de la poussière des batailles, fut la réorganisation de la patrie italienne...

« La séparation des couronnes de France et d'Italie,

qui peut être utile pour assurer l'indépendance de vos descendants, serait dans ce moment funeste à votre existence et à votre tranquillité. Je la garderai, cette couronne, mais seulement tout le temps que vos intérêts l'exigeront... »

Napoléon partit pour Milan avec l'impératrice, et revit avec elle le champ de bataille de Marengo, sur lequel il passa en revue une armée de trente mille hommes; il avait revêtu ce jour-là le vieil uniforme consulaire usé et troué qu'il portait dans cette mémorable action. Le 8 mai 1805 (19 prairial an XIII) il fit à Milan une entrée solennelle; le 26 eut lieu le second couronnement, et Napoléon fut sacré roi d'Italie par le cardinal Caprara. Comme à Paris il se couronna lui-même, et s'écria en prenant la couronne de fer (1) sur l'autel : « Dieu me la donne ! gare à qui la touche ! » Le prince Eugène de Beauharnais, fils de Joséphine, fut déclaré vice-roi d'Italie.

La république ligurienne (l'ancien territoire de Gênes) fut réunie à l'empire français, et forma les trois départements de Gênes, de Montenotte et des Apennins. Ainsi Gênes disparaissait sans bruit et comme heureuse de s'éteindre. Un mois après, les États de Parme furent également incorporés à la France, et la république de Lucques forma l'apanage d'Élisa Bonaparte, sœur de l'empereur et femme de Pascal Bacciochi, officier corse. Ce dernier reçut les titres de prince de Piombino et d'altesse sérénissime.

(1) Cette couronne est d'or pur, à pointes, à la manière antique. Un petit cercle de fer, placé dans sa partie intérieure, l'a fait appeler *couronne de fer*, nom sous lequel on a pris l'habitude de la désigner.

Ainsi l'empereur en était venu à réunir sous sa domination l'immense territoire des anciennes Gaules cisalpine et transalpine. L'Europe continentale, effrayée de ces envahissements successifs qui révélaient une tendance à la domination universelle, ne pouvait tarder davantage à se lever à la voix de l'Angleterre, pour y opposer une digue; une nouvelle coalition se forma contre la France. Le ministre Pitt détermina la Suède, la Russie et l'Autriche à se réunir sous le drapeau de la haine commune. L'Espagne resta notre alliée.

L'empereur était de retour en France. Il ignorait encore l'existence du traité de Londres, et l'adhésion de l'Autriche et de la Suède à la coalition qui se formait contre la France; mais il en savait assez pour comprendre qu'un grand orage le menaçait, et qu'il fallait se mettre en mesure de tenir tête à presque toutes les puissances du continent. Après avoir donné au vice-roi d'Italie et au maréchal Jourdan les ordres nécessaires pour mettre à l'abri de toute invasion subite nos frontières de la Lombardie, il concentra de nouvelles forces dans les places voisines de l'Adige et dans les provinces du royaume de Naples, déjà militairement occupées. Il achemina ensuite sur l'Alsace et vers le Rhin la grosse cavalerie et l'artillerie de campagne dont il pouvait disposer. Enfin (15 thermidor an XIII — 3 août 1805) il se rendit à Boulogne, où se trouvait rassemblée la grande armée d'Angleterre. Le port de Boulogne contenait, à lui seul, neuf cents bâtiments de guerre; depuis deux ans les côtes de la Manche étaient couvertes de nos vaisseaux, et la flotte

se préparait chaque jour par de nouvelles escarmouches navales à la mission que l'empereur lui avait assignée, celle d'attaquer la Grande-Bretagne jusque dans son propre sein et de renouveler la merveilleuse expédition de Guillaume de Normandie.

Divers présages, que Napoléon acceptait avec empressement, semblaient annoncer le succès de la descente : en creusant la terre pour élever la tente de l'empereur, les ouvriers avaient découvert une hache d'armes romaines ; plus loin, à Ambleteuse, on trouva des médailles de Guillaume le Conquérant ; un autre jour enfin, près de la tour de César, on voyait apparaître, en fouillant le sol, les ruines d'un camp romain, et l'armée saluait avec enthousiasme cette espérance de victoire. De son côté l'empereur avait avec le ministre de la marine Decrès, qui seul possédait son secret, une correspondance de tous les instants ; il combinait son plan de campagne dans les plus chétifs détails, calculait toutes les chances, prévoyait tous les obstacles, se croyait assuré du succès. « Je ne sais, en vérité, écrivait-il, quelle espèce de précaution l'Angleterre peut prendre pour se mettre à l'abri de la terrible chance qu'elle court... Voilà le chef-d'œuvre de la flottille ; elle coûte de l'argent, mais il ne faut être maître de la mer que six heures pour que l'Angleterre cesse d'exister. » Pendant que du Texel à Boulogne la flottille était disposée pour transporter la grande armée, trois flottes se rassemblaient, à Toulon, à Rochefort, à Brest : la première, sous Villeneuve, de onze vaisseaux et huit frégates, portant huit mille hommes ; la deuxième, sous Missiessy, de six vaisseaux

et quatre frégates, portant six mille hommes ; la troisième, sous Gantheaume, de vingt vaisseaux et quinze autres bâtiments, portant vingt-deux mille hommes ; enfin trente vaisseaux espagnols étaient au Ferrol et à Cadix. Les trois flottes françaises eurent ordre de mettre à la voile, de courir sur les Antilles et d'y jeter des renforts ; là elles devaient recevoir des instructions pour se réunir et revenir en Europe, pendant que les Anglais, alarmés pour leurs diverses possessions par la sortie subite de ces trois flottes, lanceraient de toutes parts des escadres à leur poursuite et laisseraient ainsi la Manche libre. L'Angleterre avait huit flottes en mer : trois sur les côtes britanniques ; une devant Brest, commandée par Cornwallis ; deux dans le golfe de Biscaye, une devant Cadix ; une devant Toulon, commandée par Nelson.

Missiessy partit ; il débarqua des renforts à la Martinique, surprit la Dominique, ravagea Newis, Saint-Christophe, Monserrat, et arriva devant Santo-Domingo (1805, 11 janvier). Cette place appartenait encore à la France ; le général Ferrand, avec deux mille cinq cents hommes, s'y défendait contre vingt mille noirs commandés par Dessalines ; l'approche de l'escadre française fit lever le siège. Missiessy, n'ayant aucune nouvelle de ses deux collègues, revint à Rochefort, chargé de dépouilles, après quatre mois d'une croisière toujours heureuse, mais dont la rapidité même fit en partie manquer le plan de Napoléon (20 mai). Villeneuve et Gantheaume étaient sortis de leurs ports ; mais, battus par les tempêtes, ils furent contraints d'y rentrer ; ce ne fut qu'après avoir perdu

plus de deux mois, et sur les ordres réitérés de l'empereur, qu'ils remirent à la voile. Ganteaume rencontra la flotte anglaise de Cornwallis, rentra à Brest et y fut étroitement bloqué (30 mars). Villeneuve trompa d'abord assez heureusement la vigilance des Anglais; mais, quelques mois après, n'ayant su ni comprendre ni servir la pensée de Napoléon, il essuya devant le Ferrol une défaite navale complète, et qui suffit pour compromettre toutes les dispositions de l'empereur en vue d'une invasion armée en Angleterre (thermidor an XIII — juillet 1805).

Mais déjà une carrière non moins digne de l'armée française et de son capitaine s'est ouverte pour eux. Voilà que les légions de l'empereur d'Autriche avaient passé l'Inn (23 fructidor — 10 septembre) et envahi le territoire allié de l'électeur de Bavière.

Pendant que quatre-vingt-dix mille hommes, aux ordres de l'archiduc Ferdinand et du général Mack, envahissaient ainsi l'électorat, trente mille autres, commandés par l'archiduc Jean, prenaient position dans le Tyrol, et cent mille combattants marchaient sur l'Adige, sous la conduite de l'archiduc Charles; deux armées russes accouraient à marches forcées des steppes de la Lithuanie et de la Pologne pour se joindre à la grande armée autrichienne. Cette troisième coalition était prévue; Napoléon avait reconnu la politique de Pitt et la longue persévérance de l'Angleterre; de sa baraque du camp de Boulogne il dicta à ses secrétaires le plan d'une nouvelle campagne en Allemagne, et régla le départ de tous les corps d'armée depuis le Hanovre et la Hollande jus-

qu'aux Pyrénées et aux Alpes ; il prescrivit d'avance l'ordre des marches, leur durée, les points de campement, les lieux où l'ennemi devait être attiré, refoulé et vaincu ; puis, avec la rapidité de l'aigle, qu'il avait prise pour l'emblème de son empire, il transporta de Boulogne sur le Rhin l'armée d'Angleterre, qu'il avait nommée la *grande armée*. Ce qui ajoutait à la difficulté de ces préparatifs, c'est que, le numéraire étant devenu fort rare, le gouvernement ne savait comment subvenir aux frais énormes que nécessitait un si vaste déplacement d'armes et de soldats. Comme il fallait à tout prix se procurer des ressources, on tira de l'argent de l'Espagne et de la Hollande ; on escompta les traites du trésor, et l'empereur lui-même ouvrit sa caisse personnelle. De gré ou de force, et malgré les inquiétudes qui avaient gagné les gens de finances, on réussit à surmonter ces pénibles embarras. Ce fut dans ces circonstances qu'on vit figurer au premier rang des aventuriers en matière de finances un spéculateur habile, et qui ne fut pas toujours aussi heureux que ténéraire : nous avons nommé M. Ouvrard.

Le sénat s'empressa de décréter les levées d'hommes et les mesures de défense générale qui lui étaient soumises. Ainsi le sénat agissait comme corps constituant, dépositaire de la souveraineté nationale. La loi fondamentale voulait que les mesures qui concernaient le recrutement de l'armée et l'organisation des gardes nationales fussent exclusivement du ressort du corps législatif ; on fit accepter sans résistance et sans murmure, par le pays, que, dans les circonstances excep-

tionnelles, le sénat statuerait lui-même et directement en pareilles matières.

Cependant la guerre était commencée; le 27 septembre l'empereur était à Strasbourg; déjà le prince Murat, son beau-frère, et le maréchal Lannes avaient passé le Rhin et opéré le mouvement à l'aide duquel l'empereur cherchait à faire croire au général Mack que nous voulions pénétrer en Souabe par les défilés de la forêt Noire et gagner la tête des eaux du Danube pour agir sur la rive droite. En même temps, et d'un autre côté, Ney marchait sur Stuttgart, Soult sur Heilbronn, et Davoust sur Oettingen, au delà du Neckar; les autres corps suivaient la direction qui leur avait été assignée, et Masséna défendait l'Italie contre l'archiduc Charles. Le général Mack, trompé par les habiles conceptions de l'empereur, concentrait toutes ses forces autour de la ville d'Ulm; le 6 et le 7 octobre, cent mille hommes de l'armée française avaient franchi la Danube et occupé une partie de la Bavière. Le 9, Napoléon entra à Augsbourg; le 12, à la suite de plusieurs combats glorieux, il s'emparait de Munich et chassait les Autrichiens de l'électorat; le 20, trente mille hommes, commandés par Mack et enfermés dans la ville d'Ulm, se rendaient aux Français sans même oser les combattre. Le 26, l'armée passe l'Iser; le 27, elle franchit l'Inn à son tour; le 28, elle entre à Braunau; le 30, à Salzbourg; elle remporte successivement les victoires de Marbach et de Laybach, s'empare de Lintz, passe la Frann, écrase l'ennemi sous les murs d'Ebersberg. On voudrait en vain suivre ses opérations, dont la promptitude égale la

multiplicité; chaque jour est signalé par un combat, et chaque combat est une victoire. Tout le Tyrol est conquis sur les Allemands le 9 novembre. Le 11, l'avant-garde des Russes est battue; le 13, l'armée française entre dans Vienne; le 15, elle est à Presbourg; le 19, à Brünn et dans toute la Moravie. Ce jour-là, montrant à ses généraux les grandes plaines d'Austerlitz, qui s'étendaient sous leurs regards, Napoléon leur avait dit : « Étudiez ce champ de bataille; dans huit jours nous y verrons l'ennemi. »

Sur ces entrefaites l'archiduc Charles, qui devait envahir le royaume italien dès que les Russes seraient arrivés sur l'Inn, avait été déconcerté par la marche rapide des Français sur le Danube et se tenait sur la défensive; mais Napoléon, dès ses premiers succès, ayant ordonné à l'armée d'Italie de prendre l'offensive pour arrêter les renforts que le prince pourrait envoyer en Allemagne, Masséna attaqua le pont et la ville de Vérone (17 octobre), les enleva après un violent combat, passa l'Adige, et suivit l'archiduc, qui se fortifia à Caldiéro. Là s'engagea une bataille où les Autrichiens, après avoir perdu six mille hommes (30 octobre), se maintinrent dans leurs positions; mais le lendemain ils se mirent en retraite, et, la nouvelle du désastre d'Ulm leur étant arrivée, ils précipitèrent leur marche vers les Alpes, après avoir jeté garnison dans Venise. Masséna les poursuivit avec vigueur, enleva leurs arrière-gardes, mais ne put les entamer sérieusement. L'archiduc, après un violent combat sur le Tagliamento, passa les Alpes Juliennes, se concentra à Laybach, et attendit, pour marcher au secours de

Vienne, la jonction de l'armée du Tyrol. Masséna n'osa le suivre, à cause de l'arrivée d'une armée anglo-russe dans le royaume de Naples; il occupa Palma-Nova et le col de Tarvis.

Gouvion Saint-Cyr, dès que le traité du 21 septembre eut été signé, s'était porté sur le Pô pour couvrir les derrières de Masséna, et avait été chargé du blocus de Venise. Mais alors la cour de Naples, dirigée par une reine insensée, appela les Anglo-Russes, mit à leur disposition vingt-cinq mille hommes, et menaça le territoire romain (19 novembre). Le vice-roi Eugène leva une armée italienne, et Saint-Cyr allait se porter sur Bologne lorsqu'il fut contraint par les événements du Tyrol de s'arrêter sur la Brenta.

L'archiduc Jean, avec trente-cinq mille hommes, était resté spectateur inutile des événements qui se passaient sur l'Adige et sur le Danube; pressé par Ney, qui, après avoir enlevé Scharnitz par le coup de main le plus audacieux (7 novembre), entra à Inspruck, il se rejeta sur le Brenner pour se joindre à son frère Charles; mais déjà celui-ci était sur les Alpes Juliennes; alors il s'enfuit par le col de Toblach sur Klagenfurth. Par cette retraite le corps de Jellachich, qui, échappé d'Ulm, s'était jeté dans le Vorarlberg, se trouva dans l'abandon; il fut poursuivi par Augereau, qui, après avoir enlevé Feldkirch, l'atteignit à Fussen: une moitié mit bas les armes (16 novembre); l'autre moitié, commandée par le prince de Rohan, chercha à joindre l'archiduc Jean et passa le Brenner; puis, se voyant coupée de toutes parts, elle descendit d'Adige et la Brenta dans l'espoir de gagner Venise; mais elle ren-

contra le corps de Saint-Cyr à Castel-Franco et fut forcée de capituler (25 novembre).

Pendant ce temps l'archiduc Jean était menacé dans sa retraite par Ney, qui occupait Brixen et Trente, par une brigade détachée de Masséna, qui accourait sur Klagenfurth, enfin par le corps de Marmont, qui atteignait alors Léoben. Il échappa à la poursuite de ces trois corps et joignit Charles à Cilly. Les trois corps se donnèrent la main à Klagenfurth, et alors l'armée de Masséna, dont une division occupait Trieste, fut considérée comme l'aile droite de la grande armée, dont l'aile gauche était alors à Brünn, et le centre occupait Vienne.

Les deux archiducs réunis cherchèrent à se rabattre sur Vienne pour se joindre aux Russes; mais Marmont, marchant par Bruck sur Grätz, les força à se diriger sur le Raab; Davoust s'empara de Presbourg, fit jurer à la diète de Hongrie de rester neutre et se cantonna sur la March. De son côté Masséna franchit les Alpes et se porta sur le Raab, refoulant devant lui les Autrichiens (1).

Cependant la question de la guerre allait être résolue en Moravie, dans les plaines marécageuses et accidentées qui entourent la ville de Brünn. Sur ce point les Autrichiens et les Russes, bien supérieurs en nombre aux soldats de Napoléon, occupaient des retranchements formidables, qu'il eût été inhabile d'attaquer de front. L'empereur, par une adroite manœuvre, feint de se replier vers le nord; ses ennemis

(1) M. Théoph. Lavallée.

se hâtent de lui couper la retraite; mais c'était là que Napoléon les attendait. Déjà l'empereur de Russie, plein de confiance dans le succès de la bataille qui se préparait, lui avait envoyé un de ses aides de camp comme pour éviter l'effusion du sang au prix de conditions pacifiques; ces étranges stipulations imposaient à la France la nécessité de renoncer à ses conquêtes du Rhin et de l'Italie. Accepter une pareille honte, c'eût été pour Napoléon s'avouer vaincu avant la bataille, et il n'avait pas accoutumé ses ennemis à des actes de pusillanimité; cependant il feint de dissimuler et répond à l'envoyé d'Alexandre avec une modestie qui trompe l'aide de camp et lui fait croire à la prochaine défaite de l'armée française. Ce jeune homme s'empresse de rapporter à son maître des espérances que l'événement doit tromper. La veille de la bataille, pendant que les Russes tournent imprudemment les positions de l'armée française, comme pour prévenir toute évasion de sa part, Napoléon dicte une proclamation qui promet d'avance la victoire à ses troupes. Le soir étant venu, par une froide nuit d'hiver, il visite les bivouacs de son armée; mais les soldats allument des fanaux de paille sur son passage, et leurs acclamations annoncent de loin à l'ennemi la confiance qu'ils ont dans leur courage et dans le génie de leur capitaine. Enfin, le 11 frimaire an XIV (2 décembre 1805), le soleil perce d'épais nuages et éclaire les trois armées rangées en bataille. « Soldats, dit Napoléon en passant devant le front de bandière de plusieurs régiments, il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre. » Et le combat s'engage

sur toute la ligne aux cris de : « Vive l'empereur ! » Les maréchaux Soult, Lannes, Davoust exécutent à la tête de leurs soldats intrépides les manœuvres que Napoléon a prescrites et qui doivent assurer la victoire. Après deux heures d'une résistance opiniâtre, Kutousoff et les Russes sont chassés des hauteurs de Pratzen et abandonnent la formidable artillerie qui en défendait les approches. L'armée française occupe le centre et la gauche de l'ennemi ; partout le succès répond à son courage ; l'aile droite des armées coalisées est prisonnière ou détruite. Vainement la cavalerie de la garde impériale russe se dévoue-t-elle pour un dernier effort et disperse-t-elle deux de nos bataillons les plus braves de l'armée ; la cavalerie de la garde impériale française, sous la conduite de Rapp, se précipite sur elle avec l'impétuosité d'un torrent ; en un moment canons, artillerie, étendards, tout tombe en notre pouvoir, et Rapp, sur son cheval couvert de blessures, tout sanglant, le sabre brisé, vient annoncer à Napoléon que l'ennemi est partout en fuite. Ce fut pour l'armée austro-russe une retraite plus meurtrière encore que la bataille ; ses malheureuses troupes s'éloignaient en désordre, sur un terrain couvert de cadavres, entre des ravins où l'artillerie française les écrasait ; leur destruction s'accomplissait sans qu'il fût en leur pouvoir de la retarder d'une heure ; drapeaux, bagages, artillerie, elles abandonnaient tout aux soldats de Napoléon, et, pour comble d'horreur, quinze mille Russes, fuyant sur un lac glacé (le lac de Mennitz), rompaient la glace sous leur poids et disparaissaient engloutis sous les eaux. Pendant toute la nuit

on entendit leurs gémissements, sans qu'il fût possible de les secourir. La grande bataille d'Austerlitz avait dignement signalé le premier anniversaire du couronnement de Napoléon. Deux jours après, l'empereur d'Allemagne vint le saluer dans l'humble tente que le vainqueur occupait depuis deux mois. Napoléon consentit à lui accorder la paix, et l'empereur de Russie fut trop heureux d'obtenir un armistice et de se retirer dans ses États avec les débris de ses troupes.

On a reproché à Napoléon cette courtoisie qui épargnait le plus formidable de ses rivaux. La France, dit-on, eût pu imposer à l'empereur de Russie, à Austerlitz, une paix qu'il fallut plus tard acheter par de douloureux sacrifices. Le lendemain de la victoire Napoléon rendit plusieurs décrets solennels, qui témoignaient de sa reconnaissance pour la grande armée; entre autres dispositions il adopta les enfants des soldats qui avaient péri, ordonna qu'ils seraient élevés et établis à ses frais, et leur permit de joindre à leur nom celui de Napoléon.

La paix qui intervint, et dont l'empereur des Français avait dicté les conditions, agrandit encore l'empire de plusieurs possessions importantes : l'ancien territoire de Venise, la Dalmatie et l'Albanie furent réunis au royaume d'Italie. Les pays d'Anspach, de Clèves et de Berg, formèrent l'apanage du prince Murat; la principauté de Neuchâtel récompensa les services de Berthier. La Bavière eut un souverain; le duc de Wurtemberg prit à son tour le titre de roi, et ces deux nouveaux monarques, avec le margrave de Bade, accrurent le nombre des vassaux de Napoléon. Ce

traité fut signé à Presbourg le 26 décembre. En vertu de ce nouveau pacte, qui fut comme un second remaniement de l'Allemagne, les rapports de l'empire furent gravement modifiés : on supprima l'institution des cercles dans les hauts pays; on médiatisa Augsbourg; on agrandit, on éleva trois maisons princières; on enleva à l'empereur d'Allemagne les droits de suzeraineté qu'il avait conservés sur les territoires autrefois enclavés dans les cercles de Bavière, de Franconie et de Souabe. Napoléon refusa de réserver à la diète de l'empire l'examen et la sanction du traité; il fit plus : il exigea que la condition actuelle de la Suisse et de la république batave, toutes deux placées sous la suzeraineté de la France, fût reconnue par l'Autriche. Quant au Piémont, il ne fut pas question de réserver ses droits et sa nationalité : la prise de possession de ce pays et de la république ligurienne fut acquise à la France.

L'Autriche perdait treize cent quarante-cinq milles carrés, quatorze millions de florins de revenus, près de trois millions d'habitants, et son chef, exclu de l'Italie, se voyait dépouillé du titre de roi des Romains. L'Allemagne, soumise à un nouveau partage, devenait en partie vassale de Napoléon, et, pour les deux tiers, réduite à la condition de puissance humiliée et vaincue. L'empire napoléonien, au contraire, reculait sa frontière jusqu'à l'Illyrie; il s'appuyait, au delà des Alpes et du Rhin, sur trois États agrandis et reconnaissants qu'il emportait dans son tourbillon. La Russie, à demi découragée, était réduite à méditer de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices; l'im-

puissance de la Suède éclatait au grand jour ; la Prusse frémissait sous la menace d'une paix aussi redoutable que la guerre ; la haute Italie, la Suisse, la Hollande et l'Espagne subissaient nos lois ou se laissaient traîner à la remorque de l'empereur. L'Angleterre seule restait debout, toujours forte et victorieuse sur les mers, et, quelque abandonnée qu'elle fût à ses propres ressources, elle se trouvait en mesure de soutenir la lutte et de nous faire expier notre grandeur (5 nivôse — 26 décembre).

Or depuis deux jours un nouveau décret de Napoléon venait d'annoncer à l'Europe que la maison royale de Naples avait cessé de régner ; à la suite d'une courte campagne ce royaume fut conquis par l'armée française et donné par l'empereur à Joseph, l'ainé de ses frères. Sur ces entrefaites Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie et héritier présomptif de ce royaume, épousa la princesse royale de Bavière.

Cette mémorable campagne, qui venait de s'accomplir en deux mois, avait ressuscité le vieil empire d'Occident et asservi à la puissance de Napoléon la plus grande monarchie qui se fût élevée depuis la mort de Charlemagne. En revanche la fortune nous fut contraire sur les mers ; dix-huit vaisseaux français et quinze vaisseaux espagnols, commandés par les amiraux Villeneuve et Gravina, rencontrèrent la flotte anglaise près du cap de Trafalgar. L'amiral Nelson, sous les ordres duquel elle était placée, ne se laissa point intimider par le nombre de ses adversaires ; il engagea un combat formidable, à la suite duquel les deux flottes combinées de France et d'Es-

pagne furent détruites. Cette bataille coûta la vie aux trois amiraux, et la France dut renoncer, pour de bien longues années, à disputer à l'Angleterre la domination de l'Océan. La bataille de Trafalgar, de douloureux souvenir, consumma la ruine de la marine de France et d'Espagne ; elle fut comme l'expiation des triomphes stratégiques obtenus en Bavière par l'ascendant du génie et de l'audace ; elle condamna la France impériale à étouffer sur le continent, et à subir, du côté de l'Océan, un blocus qui devait durer autant que le règne de Napoléon. La France cessa pour un demi-siècle peut-être de compter parmi les grandes puissances maritimes, et l'Espagne ne s'est point encore relevée de ce désastre. Quand cette sinistre nouvelle parvint à l'armée du Danube, personne n'osa la communiquer à l'empereur, et Berthier glissa sans rien dire, sur la table de Napoléon, la dépêche qui rendait compte de la catastrophe. L'empereur n'imita point la stoïque résignation de ce roi d'Espagne qui avait perdu *l'Armada* ; il manifesta une douleur profonde, il se répandit en clameurs de colère, et, au milieu des exclamations que lui arracha le désespoir, on l'entendit s'écrier : « Je saurai bien apprendre aux amiraux français à vaincre ! » Il était trop tard. Quelques jours après, sa fureur s'apaisa ; il devint plus calme, sans cesser d'être sévère. Il comptait d'ailleurs sur ses triomphes continentaux pour faire perdre de vue nos désastres maritimes. Mais le parti royaliste en France, aussi bien que les débris du parti révolutionnaire, ne s'associa point à ces illusions. On fit circuler dans les châteaux et dans les

salons du faubourg Saint-Germain la nouvelle de la défaite de Trafalgar, et l'espérance revint promptement au cœur de ceux qui jugèrent le colosse impérial vulnérable. L'Angleterre reconnaissante rendit les plus grands honneurs à la dépouille mortelle de Nelson.

L'année 1806 vit rétablir le calendrier grégorien et abolir les dénominations que la république avait substituées aux jours et aux mois de l'année. L'empereur revint triomphant à Paris; l'admiration du sénat et du peuple lui décerna le nom de *Grand*. Les canons conquis dans la campagne d'Austerlitz furent fondus pour élever à la gloire de la grande armée la colonne impériale de la place Vendôme. La basilique de Sainte-Geneviève fut rendue au culte catholique; celle de Saint-Denis fut consacrée à la sépulture des empereurs, et à la place des ossements de nos rois, que la fureur du peuple avait jetés au vent, Napoléon fit ériger trois autels expiatoires, honneur funèbre rendu à nos trois dynasties. D'autres décrets instituèrent les prix décennaux, magnifique récompense promise tous les dix ans à la littérature et aux arts. De nouveaux codes furent promulgués, de nouvelles principautés furent distribuées en fiefs aux sœurs et aux lieutenants de Napoléon, et enfin, pour assurer sa domination en Allemagne, l'empereur organisa les principautés et les royaumes secondaires de cette contrée en une vaste association offensive et défensive, qu'il plaça sous la tutelle de la France et dont il se déclara le chef, en ajoutant à ce titre celui de Protecteur de la Confédération du Rhin. Ainsi reparut cette fameuse ligue du Rhin, si habilement opposée par

Mazarin à l'Autriche; cette œuvre de Napoléon avait été silencieusement élaborée à l'insu des ministres de Prusse, d'Autriche et de Russie. Le 1^{er} août 1806 quinze princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne signifièrent à la diète de Ratisbonne que le saint-empire avait cessé d'exister; ce furent les rois de Bavière et de Wurtemberg, l'électeur archichancelier, l'électeur de Bade, le duc de Berg et de Clèves, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les prince de Nassau-Vsingen et Nassau-Weilbourg, les princes de Hohenzollern-Kéchingen et Hohenzollern-Sigmaringen, les princes de Salm-Salm et de Salm-Kirbourg, le prince d'Isinbourg-Birstein, le duc d'Arenberg, le prince de Lichtenstein et le comte de La Leyen.

Trente-neuf articles composèrent l'acte de confédération. Séparé à perpétuité de l'empire germanique, chacun des rois et des princes confédérés renonçait à ceux de ses titres qui exprimaient des rapports quelconques avec ledit empire. Indépendants de toute puissance étrangère à la confédération, les princes ne pouvaient prendre du service que dans les États confédérés ou alliés à la confédération. Les intérêts communs des États confédérés devaient être traités dans une diète qui siégerait à Francfort-sur-le-Mein, diète divisée en deux collèges, celui des rois et celui des princes. Mais de toutes ces dispositions la plus remarquable était l'article 35, portant qu'il y aurait entre l'empire français et les États confédérés du Rhin, collectivement et séparément, une alliance en vertu de laquelle toute guerre continentale que l'une des parties contractantes aurait à soutenir deviendrait immé-

diatement commune à toutes les autres. Désormais le midi de l'Allemagne n'est plus en grande partie qu'un vaste contingent militaire de Napoléon et une portion du système fédératif français. Maître de la rive droite du Rhin, le *Protecteur* a pour garant du dévouement des protégés leur intérêt même; car la France seule pourra conserver à ces États ce qu'elle leur a donné; cinquante-trois mille hommes, fournis par eux, seront l'avant-garde permanente de l'armée française.

Il ne manquait plus qu'une seule formalité : François II l'accomplit en renonçant à la dignité et aux prérogatives d'empereur électif d'Allemagne; il déposa ce titre que trois siècles avaient respecté dans sa maison, mille six ans après le couronnement de Charlemagne par Léon III.

Ce fut un grand jour pour la France que celui où l'empereur, venant ouvrir, le 2 mars 1806, la session législative, résuma ainsi les événements qui s'étaient
« passés : Depuis votre dernière session la plus grande
« partie de l'Europe s'est coalisée avec l'Angleterre;
« mes armées n'ont cessé de vaincre que lorsque je leur
« ai ordonné de ne plus combattre. La maison de
« Naples a perdu la couronne sans retour; la pres-
« qu'île de l'Italie tout entière fait partie du grand
« empire; j'ai garanti comme chef suprême les sou-
« verains et les constitutions qui en gouvernent les
« différentes parties. La Russie ne doit le retour des
« débris de son armée qu'au bienfait de la capitula-
« tion que je lui ai accordée. Maître de renverser le
« trône impérial d'Autriche, je l'ai raffermi... Les

« hautes destinées de ma couronne ne dépendent pas
« des sentiments et des dispositions des cours étran-
« gères...

« *Les tempêtes nous ont fait perdre quelques vais-*
« *seaux* (1), après un combat imprudemment en-
« gagé. Je ne saurais trop me louer de la grandeur
« d'âme et de l'attachement que le roi d'Espagne a
« montrés dans ces circonstances pour la cause com-
« mune. Je désire la paix avec l'Angleterre; de mon
« côté je n'en retarderai jamais le moment; je serai
« toujours prêt à la conclure, en prenant pour base
« les stipulations du traité d'Amiens. Messieurs les dé-
« putés, l'attachement que vous m'avez montré ne me
« laisse point de doute sur votre assistance; rien ne
« vous sera proposé qui ne soit nécessaire pour ga-
« rantir la gloire et la sûreté de mes peuples. »

A la suite de cette déclaration le ministre de l'intérieur, M. de Champagny, fit l'exposé de la situation de l'empire. Ce travail, véridique sous le rapport des grandes améliorations matérielles et morales que nous avons déjà mentionnées à la hâte, le fut beaucoup moins lorsqu'il s'agit de dérober aux observations malveillantes de l'Europe les ombres inévitables du tableau. Il y était question des progrès de notre commerce maritime, de l'abondance du numéraire, du bonheur dont notre industrie jouissait, grâce au système prohibitif, des bienfaits de la conscription et des douceurs de l'impôt. Pour la liberté, on n'en parlait plus.

(1) C'est tout ce que l'histoire officielle du temps nous raconte du grand désastre de Trafalgar.

Le grand ennemi de la France, l'héritier de Chatham, William Pitt, n'avait point recueilli les fruits de sa patriotique persévérance. La coalition des puissances continentales, ourdie à tant de frais, venait d'être dissoute par le canon d'Austerlitz. Pitt apprit la victoire de son glorieux adversaire avec une tristesse silencieuse, et bientôt la nouvelle de la paix de Presbourg le frappa au cœur. Atteint depuis quelques mois d'une maladie douloureuse, et succombant à son génie, il eut la douleur d'assister à la fortune de la France, au triomphe de Napoléon, à l'asservissement de l'Allemagne et de l'Italie, et de ne point savoir que ce n'était là pour l'Angleterre qu'un mauvais rêve destiné à s'évanouir; il mourut vaincu en quelque sorte, il mourut abandonné par l'opinion, renié par cette nation à laquelle il s'était dévoué sans réserve, comme Annibal à Carthage, et qui méconnaissait en lui le martyr de la grandeur britannique. En s'éteignant il mérita le reproche de n'avoir point assez chaleureusement aimé le progrès et l'humanité, d'avoir accepté comme légitimes les abus de la force, et d'avoir été moins grand par le sentiment et le cœur que par le génie. Cet homme, qui administrait la plus riche nation de l'Europe, et qui dépensa des milliards pour solder les ennemis de la France, ne voulut point perdre son temps à gérer sa propre fortune, et l'Angleterre se vit réduite à faire les frais de ses funérailles, à acquitter les mémoires de ses créanciers.

La France et l'empereur espérèrent que l'arrivée de Fox aux affaires amènerait une solution pacifique

aux difficultés du continent ; mais le nouveau cabinet anglais ne fut et ne pouvait être, en présence de Napoléon victorieux, qu'un ministère de fusion, destiné avant tout à tenir haut et ferme le pavillon britannique.

Le 8 mars la Prusse avait signé un traité qui reconnaissait la paix de Presbourg aux conditions que Napoléon avait faites à l'Europe ; mais ce n'était là qu'une concession arrachée par la crainte. Le même jour l'empereur adopta la princesse Stéphanie, nièce de Joséphine, et la donna pour épouse à l'héritier du grand-duc de Bade, mêlant ainsi le sang de sa nouvelle dynastie à celui des vieilles maisons souveraines. Le 30 mars il rétablit en quelque sorte la féodalité en érigeant en fiefs impériaux, sous le titre de duchés, les provinces de Dalmatie, d'Istrie, de Frioul, de Cadore, de Bellune, de Conégliono, de Trévisé, de Feltré, de Bassano, de Vicence, de Padoue et de Rovigo. Un mois plus tard il fonda l'Université impériale, et le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, fut nommé, avec l'agrément du saint-siège, coadjuteur et successeur de l'électeur archichancelier d'Allemagne. Le 9 juin suivant, à la suggestion de l'empereur, les états de Hollande envoyèrent à Paris une ambassade extraordinaire ; elle vint demander à l'empereur, pour roi de Hollande, le prince Louis Bonaparte, frère de Napoléon et mari d'Hortense de Beauharnais. Déjà le maréchal Bernadotte et Talleyrand de Périgord, ministre des relations extérieures, avaient reçu la souveraineté, l'un de la principauté de Ponté-Corvo, l'autre de celle de Bénévent, et Napoléon avait si-

guifié sa volonté à l'Europe en ces termes : « Les duchés de Bénévent et de Ponté-Corvo étaient un sujet de litige entre le roi de Naples et la cour de Rome ; nous avons cru convenable de mettre un terme à ces difficultés en érigeant ces duchés en fiefs immédiats de notre empire. » Telle est la logique des conquérants.

Au milieu de ces vastes déplacements de couronnes, et dans les rares intervalles que lui laissaient les soucis de la guerre, Napoléon poursuivait à l'intérieur des réformes pacifiques ; il couvrait son vaste empire de grandes routes et de canaux ; il organisait les haras, ajoutait une chaire de belles-lettres à l'école Polytechnique, une chaire d'économie rurale à l'école d'Alfort ; il supprimait les maisons de jeu et réglait par un décret l'état civil des juifs habitants de l'empire. Il semble qu'au fond de l'âme il rêvât le rôle de Cyrus, et ce ne fut pas sans orgueil qu'il vit le sanhédrin des Israélites se réunir à Paris et proclamer comme devant s'accomplir le terme des épreuves imposées à ce peuple. Ce n'était là qu'une vaine fiction, une espérance dont personne n'était dupe, et Napoléon, le premier, se préparait d'autant moins à relever le temple de Jérusalem que son décret sur les juifs renfermait contre ce peuple des dispositions sévères, comme celle qui lui interdisait le commerce et lui enjoignait de ne prendre pour noms patronymiques aucun des noms mentionnés dans l'Ancien Testament.

Cependant la Prusse en était à regretter la déchéance à laquelle l'avaient réduite les succès de Na-

poléon. Son roi, prince pacifique et timide, se résignait à cette paix désastreuse en attendant des temps meilleurs ; mais cette sage lenteur soulevait autour de lui des mécontentements et des murmures. Il s'était formé à Berlin un parti dont la reine Louise était l'âme et qui réclamait la guerre à grands cris. La jeune reine, dans tout l'éclat de sa beauté, parcourait à cheval, en costume militaire, les rues de Berlin, et appelait aux armes les sujets de son époux. A cet exemple, à ces excitations, une fièvre chevaleresque anima la Prusse tout entière. Les vieux soldats de Frédéric et la jeune noblesse prussienne furent épris d'un fol enthousiasme et s'armèrent pour secouer le joug de la France. Leurs bataillons ne formaient d'ailleurs que la grande avant-garde de la Russie.

Napoléon, selon sa coutume, ne laissa pas à ses ennemis le temps d'attaquer ; dès les premiers jours d'octobre il passa le Rhin à la tête de sa grande armée. Le 10 le combat de Saalfeld ouvrit dignement la campagne ; c'est dans cette affaire que le prince Louis de Prusse, l'un des auteurs de la guerre, fut tué par un soldat français.

Le lendemain l'armée française couronnait les hauteurs qui dominent le plateau d'Iéna ; l'armée prussienne avait pris à la hâte ses positions ; la reine Louise, suivie de l'élite de la jeunesse de Berlin, parcourait les rangs à cheval et vêtue en amazone ; elle portait un casque en acier poli, une cuirasse luisante d'or et une tunique d'étoffe d'argent. Partout sur ses pas les vétérans de Frédéric inclinaient les drapeaux, qu'elle

avait brodés de ses mains royales. L'empereur, de son côté, prenait, dans le silence de la réflexion, toutes les dispositions qui pouvaient décider la victoire. Quand il eut donné ses ordres il dit à ses soldats : « Le corps qui se laisserait percer se déshonorerait ; « ne redoutez pas cette célèbre cavalerie ; opposez-
« lui des carrés fermes et la baïonnette. Soldats,
« quand on ne craint pas la mort on la fait entrer
« dans les rangs ennemis. » Cette courte harangue excita au plus haut degré l'enthousiasme de l'armée, et de toutes parts on s'écria : « En avant ! en avant ! —
« Qu'y a-t-il ? reprit Napoléon avec un visage impassible et sévère ; c'est sans doute un conscrit de
« la dernière levée qui ose donner ces ordres ; qu'il
« attende d'avoir commandé dans trente batailles rangées. » Puis il donna le signal de l'attaque, et nos régiments se jetèrent sur l'ennemi, le dispersèrent, tournèrent ses positions et le chassèrent devant eux, la baïonnette dans les reins. Vers une heure la bataille était gagnée, l'armée prussienne fuyait de toutes parts ; la jeune reine et son état-major se dérobaient à grand-peine à la poursuite de notre cavalerie. Dès le soir les autorités de Berlin annonçaient au peuple de cette ville les événements de la journée et les résumaient en ce peu de lignes : « Notre armée a été entièrement
« détruite ; le roi est sauvé. » L'armée française avait tué ou pris cinquante mille hommes ; trois cents bouches à feu, six cents drapeaux et tous les magasins de l'ennemi étaient tombés en son pouvoir. Ainsi fut lavé dans le sang des armées prussiennes le honteux outrage que les généraux de Louis XV avaient subi à

Rosbach. La colonne que Frédéric II avait élevée pour éterniser cette déplorable défaite fut enlevée par les ordres de Napoléon et transportée à Paris.

Pendant que Napoléon gagnait la bataille d'Iéna, à quelques lieues du théâtre de cette lutte le maréchal Davoust s'immortalisait par la victoire d'Auerstædt. La résistance de l'ennemi sur ce point fut plus considérable qu'à Iéna. L'armée prussienne rassemblée à Auerstædt était forte de soixante-dix mille combattants ; celle de Davoust en comptait à peine vingt-six mille, mais elle compensa le désavantage du nombre en multipliant les prodiges. Cent quinze pièces de canon, de nombreux drapeaux, trente mille hommes tués, blessés ou pris, tels furent les sanglants trophées de la bataille d'Auerstædt. Cette victoire, par son importance et par ses résultats, mérita d'occuper la plus grande place dans nos annales ; mais l'empereur n'admit pas sans difficulté une gloire dont la principale part revenait à l'un de ses lieutenants. Longtemps il refusa d'y ajouter foi, et dans ses célèbres bulletins il s'abstint d'en rendre compte. Deux ans plus tard, en créant Davoust duc d'Auerstædt, il s'efforça de réparer cet oubli.

Napoléon entra sans résistance à Weimar. Quelques jours après il campait à Berlin avec sa garde. Un de ses premiers soins fut de visiter le tombeau de Frédéric. Lorsqu'il fut arrivé près du monument funèbre, il enleva l'épée et les insignes de ce célèbre monarque et s'écria : « Je les enverrai aux Invalides ; mes vieux soldats de la guerre de Hanovre accueilleront avec un respect religieux tout ce qui appartient à l'un des premiers capitaines dont l'histoire conser-

vera le souvenir. » Dépouiller un peuple des trophées de sa gloire ou de ses monuments historiques, c'est donner un funeste exemple. Le peuple qui agit ainsi envers les autres doit se promettre de n'être jamais vaincu lui-même ; et qui pourrait compter ainsi avec la fortune ?

Napoléon avait établi son quartier impérial à Potsdam ; Spandau s'était rendu aux Français ; le maréchal Ney bloquait Magdebourg ; le maréchal Soult poursuivait l'ennemi au delà de l'Elbe ; Bernadotte occupait Brandebourg, et Murat complétait par de brillants faits d'armes les avantages obtenus à Iéna. Napoléon se signala alors par un acte de clémence qui dut paraître bien étrange à l'ombre de l'implacable Frédéric. Le prince de Laatzfeld, gouverneur civil de Berlin, était connu pour avoir été l'un des plus ardents provocateurs de la guerre. Pendant qu'il venait offrir ses hommages à Napoléon victorieux, l'empereur lisait une lettre de lui qu'on avait interceptée et qui informait en secret l'ennemi de toutes les dispositions de l'armée française. C'était violer la capitulation, et ce crime, d'après les lois militaires, méritait la mort. La princesse de Laatzfeld accourut tout en larmes se jeter aux pieds de l'empereur et protester de l'innocence de son mari ; pour toute réponse Napoléon lui montra la lettre du prince. La princesse la lut et tomba évanouie ; quand elle rouvrit les yeux Napoléon lui dit : « Madame, cette lettre est la seule preuve qui existe contre votre mari ; jetez-la au feu. » La princesse ne se fit pas répéter l'ordre.

« Soldats, dit l'empereur à son armée, vous avez

« justifié mon attente et répondu dignement à la con-
« fiance du peuple français. Vous avez supporté les
« privations et les fatigues avec autant de courage
« que vous avez montré d'intrépidité et de sang-froid
« au milieu des combats. Vous êtes les dignes défen-
« seurs de ma couronne et de la gloire d'un grand
« peuple; tant que vous serez animés de cet esprit
« rien ne pourra vous résister. La cavalerie a rivalisé
« avec l'infanterie et l'artillerie...

« Une des premières puissances de l'Europe, qui
« osa naguère nous proposer une honteuse capitula-
« tion, est anéantie. Les forêts, les défilés de la Fran-
« conie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas
« traversés en sept ans, nous les avons traversés en
« sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats
« et une grande bataille. Nous avons précédé à
« Potsdam et à Berlin la renommée de nos victoires...
« Toutes les provinces de la monarchie prussienne
« jusqu'à l'Oder sont en notre pouvoir...

« Soldats, les Russes se vantent de venir à nous;
« nous marcherons à leur rencontre, nous leur épar-
« gnerons la moitié du chemin; ils retrouveront Aus-
« terlitz au milieu de la Prusse. Une nation qui a
« aussitôt oublié la générosité dont nous avons usé
« envers elle après cette bataille, où son empereur,
« sa cour, les débris de son armée n'ont dû leur salut
« qu'à la capitulation que nous leur avons accordée,
« est une nation qui ne saurait lutter avec succès
« contre nous.

« Soldats, je ne puis mieux exprimer les senti-
« ments que j'ai pour vous qu'en vous disant que je

« vous porte dans mon cœur l'amour que vous me
« montrez tous les jours. »

Ces paroles annonçaient de nouveaux efforts et de nouveaux triomphes, et l'armée française se montra digne du langage de son chef; Murat, Mortier, Davoust, Lasalle et Bernadotte poursuivirent leur route victorieuse. Le maréchal Soult contribua puissamment à la prise de Lubeck, qui fut enlevé à la suite d'un combat sanglant. Le 7 novembre ce lieutenant de Napoléon et avec lui Bernadotte complétèrent à Ratkan la destruction de l'armée prussienne. Seize mille hommes s'étaient rendus à Murat le 28 octobre; un pareil nombre de combattants, commandés par vingt généraux et formant les débris de cent soixantedix bataillons, capitulèrent à Magdebourg et subirent les conditions que leur dicta le maréchal Ney. La nouvelle de ce grave événement fut apportée en toute hâte à Berlin par le baron de Saint-Aignan, aide de camp du prince de Neuchâtel. Quelques heures après, Napoléon érigeait la Saxe en royaume, et frappait d'une contribution de cent soixante millions la malheureuse Prusse et ses alliés.

Il lui restait à envahir la Silésie et la Pologne prussienne; le roi fugitif s'était retranché derrière la Vistule et y attendait l'armée impériale de Russie; celle-ci s'avavançait lentement et comme sans se douter des malheurs du peuple qu'elle venait secourir; Jérôme Bonaparte profita de ces retards pour se rendre maître de Glogau, capitale de la haute Silésie, et le corps d'armée de Davoust entra vainqueur à Posen.

Mais déjà Napoléon avait lancé sur l'Angleterre le

célèbre décret de Berlin, qui déclarait les Iles Britanniques en état de blocus et interdisait à l'Europe tout commerce avec l'Angleterre. Ce décret remua le monde; il renfermait en lui le germe de la déchéance de Napoléon. Pour en assurer l'exécution fidèle il fallait sacrifier à la politique d'un seul pays les intérêts commerciaux de l'Europe, et l'accomplissement d'une telle pensée était une chimère impossible à réaliser. Forcée de se soustraire à cette mesure de mort, l'Angleterre n'avait d'autre ressource que de perpétuer la guerre sur le continent et de susciter à Napoléon un peuple ennemi partout où il se trouvait un peuple en état de combattre.

Les forces russes montaient à cent soixante mille hommes; mais de nouveaux renforts votés par le sénat permettaient à l'armée de Napoléon de garder l'offensive. Un seul combat d'avant-garde chassa le généralissime russe Bénédict de Varsovie, et l'armée française occupa cette ville, capitale de la Pologne. Là, au moins, elle trouva de puissants auxiliaires: l'amour de la patrie et le sentiment national, retrempés par de longs malheurs. Le général polonais Dombrowski, qui depuis longtemps servait dans l'armée française, avait adressé à ses compatriotes des proclamations qui les firent accourir de tous côtés. Dans un grand nombre de villes les Polonais s'insurgèrent et désarmèrent les garnisons prussiennes. On se disait qu'à Berlin l'empereur avait laissé entrevoir, quoique d'une manière évasive, le rétablissement de la nationalité polonaise. « La France, avait-il dit aux députés du duché de Posen, n'a jamais reconnu le partage de

la Pologne ; il faut que tous les Polonais s'unissent et prouvent au monde qu'un même esprit anime toute leur nation. » Ces paroles, transmises aux Polonais, avaient suffi pour faire lever dans ce pays une armée de quarante mille hommes, qui se rangea sous les drapeaux de l'empereur.

Nos soldats signalèrent leur courage aux combats de Gzarnawoo, de Golymin et de Pulstuck ; mais ces engagements furent meurtriers, et la victoire fut chèrement disputée aux Français. D'un autre côté les boues, les neiges, les marais glacés de la Pologne ajoutaient aux difficultés de la guerre et imposaient à notre armée de rudes fatigues et des privations inattendues. Le moral du soldat s'en ressentait péniblement. Sur ces entrefaites l'empereur avait pris ses quartiers d'hiver ; les Russes tentèrent de le surprendre. Un moment déconcertée, l'armée française sut néanmoins faire face à l'ennemi.

Le 8 février 1807 elle soutint le choc de l'armée russe sous les murs de Preussich-Eylau ; ce fut une journée sanglante et qui donna à l'Angleterre l'espérance de voir un jour la victoire infidèle à Napoléon. On combattait sur un vaste champ de bataille formé de marais boueux et de ravins couverts de neige. Les Russes occupaient des positions inabordables et défendues par l'artillerie autant que par les difficultés du terrain ; mais l'armée française, jetée à quatre cents lieues de Paris et séparée du Rhin par des contrées ennemies, était placée dans la nécessité de vaincre ou de perdre en une seule journée le fruit de cinq mois de victoires. On se battit de part et d'autre avec

une fureur désespérée ; trois cents bouches à feu , de chaque côté, vomirent la mort pendant douze heures. Les maréchaux Davoust , Soult, Ney et Augereau soutinrent les efforts de l'ennemi, mais ne réussirent point à gagner du terrain ; le 24^e régiment de ligne , commandé par Sémélé , fut anéanti ; Augereau tomba blessé d'une balle ; d'Hautpoul périt en chargeant à la tête des cuirassiers, et, pour comble de misère, une neige épaisse, tombant sur les deux armées , les força de combattre et de s'égorger au hasard. Il se fit, tant que dura le jour, un affreux carnage ; mais la nuit suspendit la mêlée. Napoléon rassembla ses généraux et tint conseil ; on résolut d'abandonner le lendemain le champ de bataille ; mais, lorsque le jour fut venu, il se trouva que les Russes eux-mêmes avaient battu en retraite, laissant sur le terrain leurs blessés et leurs morts. C'est ainsi que l'affaire d'Eylau fut inscrite au nombre de nos victoires ; mais personne ne s'y trompa, et, lorsque la nouvelle de cet affreux massacre parvint à Paris, tous les cœurs furent glacés de tristesse, et l'on commença à maudire la guerre. Napoléon parcourut le champ de bataille et fit porter des secours aux blessés des deux nations ; mais le nombre de ces malheureux était si grand que, deux jours après le combat, beaucoup attendaient encore leur tour et poussaient, abandonnés sur la neige, de lamentables gémissements. L'armée française, hors d'état de poursuivre l'ennemi et paralysée par la saison, reprit ses cantonnements d'hiver ; le quartier impérial fut porté d'Eylau à Osterode. L'armée s'appuyait sur la Vistule et sur Varsovie. Son repos fut d'ailleurs de courte

durée, et signalé par des combats glorieux chaque fois que l'ennemi osa la menacer. Une diversion utile à la France, et qui fut ménagée par les envoyés de Napoléon, fut la double guerre que déclarèrent alors à la Russie les deux empires de Turquie et de Perse. L'honneur de cette diversion appartient surtout au général Sébastiani, compatriote de l'empereur.

De son quartier général l'empereur écrivait à l'un de ses frères : « Les officiers d'état-major ne se sont point déshabillés depuis deux mois, et quelques-uns depuis quatre... Nous sommes au milieu de la neige et de la boue, sans vin, sans eau-de-vie, sans pain, mangeant des pommes de terre et de la viande, faisant de longues marches et contre-marches, et nous battant à la baïonnette et sous la mitraille, les blessés obligés de se retirer en traîneau, en plein air, pendant cinquante lieues. » Le tableau de ces souffrances n'expliquait que trop les excès de la maraude.

A Osterode, à Finkenstein, l'empereur continuait de gouverner la France par ses décisions et ses dépêches. Instruit par de nombreux rapports que le récit de la bataille d'Eylau avait causé une consternation profonde, il n'épargnait rien pour raffermir l'esprit public et ranimer la confiance. Surtout il ne voulait pas que l'on crût sa vie exposée aux hasards de la guerre; sa dynastie ne datait que de trois ans, et il ne fallait qu'une balle perdue pour la coucher dans la tombe, tout près de son berceau. Aussi aimait-il qu'on sentît sa main partout et toujours. Des bords de la Vistule, et sous sa tente, il s'occupait des moindres détails de l'administration française; il censurait des pièces de

théâtre, il surveillait les feuilletons du *Journal de l'Empire*, il revisait des décisions de bureau relatives aux ballets de l'Opéra : son orgueil et sa politique trouvaient leur compte à de pareils soins. Puis il entretenait avec ses frères, devenus rois, une active correspondance, et certes il ne leur épargnait ni les reproches ni les conseils. Tandis que Napoléon hivernait au château de Finkenstein, un ambassadeur asiatique vint lui présenter les hommages de son souverain. L'envoyé du schah de Perse reçut de l'empereur le plus brillant accueil ; Napoléon, imitant les fastueuses coutumes de Louis XIV, ordonna des revues, des parades, et le redoutable appareil que pouvait déployer un conquérant. L'empereur espérait que cette démonstration politique du schah de Perse ne resterait pas stérile, et il entrevit que plus tard, peut-être, la France pourrait avoir en Asie un puissant allié qui menacerait à la fois la Russie et l'Inde.

Cependant le retour d'une température moins contraire avait permis à l'empereur de reprendre ses opérations. Pendant que la capitulation de Dantzick complétait l'abaissement de la monarchie prussienne, l'armée russe commençait un mouvement offensif et préludait à ses attaques par les combats de Spanden, de Vormditlen, de Wolfsdorff et de Glottau. Sur tous ces points elle fut repoussée avec perte. Sur ces entrefaites Mortier envahissait la Poméranie. Cependant, le 10 juin, l'armée française se dirigea sur Heilsberg et enleva les divers camps de l'ennemi sur tous les points. L'armée russe opposa une résistance meurtrière et nous tua beaucoup de monde ; le len-

demain on s'attendait à un engagement plus sérieux encore; mais l'ennemi abandonna les positions qu'il avait fortifiées depuis quatre mois. Le 12 au matin les Français entrèrent à Heilsberg, et les divers corps de l'armée se mirent en marche dans différentes directions pour déborder l'ennemi et lui couper la retraite sur Kœnigsberg. Le 13 Murat se porta sur cette ville avec sa cavalerie; les maréchaux Soult, Lannes, Mortier et Ney manœuvrèrent dans le même sens, et tous ensemble, dociles aux ordres de l'empereur, se concentrèrent vers Friedland. Le 14 l'armée russe, reprenant l'offensive, déboucha hardiment sur le pont de cette ville, et le canon retentit dès trois heures du matin. « C'est un jour de bonheur, dit Napoléon, « c'est l'anniversaire de Marengo! »

Différentes actions eurent lieu. L'ennemi fut contenu et ne put dépasser le village de Posthenem. Il réussit cependant à déployer son armée. Sa gauche s'appuyait sur Friedland, et sa droite se déployait jusqu'à une lieue et demie de cette ville. L'empereur, après avoir reconnu la position, ordonna au maréchal Ney de se rendre maître de Friedland par une brusque attaque. L'intrépide lieutenant de Napoléon exécuta ce mouvement avec ardeur; la division Dupont, l'un des corps placés sous ses ordres, marcha sur la garde impériale russe, la culbuta et en fit un affreux carnage. L'ennemi épuisa ses réserves pour défendre la ville, mais elle fut emportée et jonchée de cadavres. Lannes, qui commandait le centre, et Mortier, qui couvrait la droite, se montrèrent dignes de leur passé et de leur chef. A onze heures du soir on se battait

encore; enfin l'armée russe, vaincue sur tous les points, abandonna un champ de bataille couvert de morts. En dix jours elle avait eu soixante mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers; elle avait perdu son artillerie et ses magasins sur une ligne de quarante lieues; la campagne était terminée et la paix conquise. « Soldats, dit l'empereur à ses compagnons d'armes, « l'ennemi s'est aperçu trop tard que notre repos était « celui du lion. Des bords de la Vistule nous sommes « arrivés sur ceux du Niémen avec la rapidité de l'ai- « gle. Vous célébraz à Austerlitz l'anniversaire du « couronnement; vous avez cette année dignement « célébré celui de la bataille de Marengo... Vous avez « été dignes de vous et de moi; vous rentrerez en « France couverts de vos lauriers et après avoir ob- « tenu une paix glorieuse. »

L'armée française avait atteint les frontières de la Russie; Kœnigsberg était tombé en son pouvoir; partout l'ennemi découragé fuyait et jetait les armes. Il était temps de suspendre sa marche. La paix fut conclue à Tilsitt, entre l'empereur du Nord et l'empereur du Midi. Le 25 juin ces deux puissants souverains eurent une entrevue sur un large radeau établi sur le Niémen, et, après s'être solennellement embrassés, posèrent les bases de la pacification de l'Europe. Napoléon dicta les articles du traité : la victoire lui en donnait le droit. Il consentit à rendre au roi de Prusse une grande partie de ses États; mais ce monarque dut reconnaître la Confédération du Rhin et céder au vainqueur tous les domaines de la Prusse situés entre le Rhin et l'Elbe; il lui fallut en outre donner Dantzick

à la France, et renoncer à toute souveraineté sur les provinces polonaises attachées à la Prusse depuis le trop célèbre démembrement de 1793. Ce fut là tout ce que Napoléon se crut en droit de faire pour la Pologne. Le czar reconnut à son tour la Confédération du Rhin, les possessions des souverains qui composaient cette ligue et les titres qu'ils portaient. Napoléon consentit à ce que les armées russes occupassent la Valachie et la Moldavie et s'emparassent de la Finlande. On arrêta, de concert, que de la Hesse et de plusieurs autres provinces allemandes, dont les limites seraient ultérieurement déterminées, on formerait un royaume de Westphalie, qui serait donné à Jérôme Bonaparte, frère de l'empereur.

Deux traités de paix, l'un patent, l'autre secret, furent conclus entre la France et la Russie. La France y gagna la restitution des bouches du Cattaro, l'abandon des Sept-Iles et la promesse d'une alliance offensive et défensive. Elle obtint l'établissement du duché de Varsovie. Si c'était là un germe déposé sur le sol des Slaves pour faire revivre plus tard la nationalité polonaise, Alexandre se réservait de l'étouffer le jour où la Russie redeviendrait forte et où la France serait trop loin. Pour lui il obtenait de pouvoir ajouter la Finlande et les provinces danubiennes à son vaste empire. C'était là le rêve de Catherine II. Tandis qu'il se réalisait, par la permission de la France, un événement s'était accompli à Constantinople; le sultan Sélim, l'allié fidèle de Napoléon, venait d'être victime d'une révolution dont les ulémas et les janissaires, auxquels ils s'était rendu odieux, avaient donné le signal.

Ce prince ayant été déposé et étranglé, Napoléon n'avait dû voir, dans le nouveau gouvernement de la Turquie d'Europe, qu'un instrument de la politique anglaise contre la France; il avait donc pensé qu'au lieu de stipuler désormais en faveur de l'empire ottoman il fallait se tourner contre lui et partager ses dépouilles entre la Russie et la France. On ne s'était pas accordé sur les termes de ce partage; Napoléon n'avait point voulu consentir à ce que la Russie étendit ses provinces jusque sur le Bosphore. « Constantinople, s'était-il écrié, c'est l'empire du monde! » En face de la question d'Orient, dont les difficultés apparaissaient déjà aux regards de l'Europe, les deux empereurs s'arrêtèrent, et consentirent à attendre des jours plus propices à l'accomplissement de leurs gigantesques desseins.

Lorsque le dernier sceau eut été mis à ces arrangements Napoléon prit congé des souverains de Prusse et de Russie. Il se rendit à Kœnigsberg, où il prescrivit toutes les dispositions militaires que réclamait la sécurité de ses troupes et de ses alliés; il alla ensuite à Dresde, où il reçut les hommages de ses vassaux, les rois et les princes de la ligue du Rhin; puis il revint à Paris jouir d'une gloire dont aucun de nos rois n'avait été en possession depuis Charlemagne.

En résumé il régnait comme empereur sur la France prodigieusement agrandie au nord et au sud; il gouvernait indirectement l'Italie septentrionale et Venise, comme roi d'Italie; il régnait à Naples par son frère Joseph, roi des Deux-Sicules, et, en réalité, proconsul impérial dans son propre royaume; il commandait à

la moitié de l'Allemagne, comme chef de la Confédération du Rhin ; un de ses frères était roi de Hollande, un autre roi de Westphalie ; son beau-frère Murat, grand-duc de Berg et de Clèves ; la Toscane, Parme, et la moitié des États de l'Église se courbaient sous son épée, et la république helvétique se résignait à recevoir de lui des ordres comme de son médiateur. Tant de gloire émerveillait la France, consternait l'Angleterre et fascinait les rois ; mais d'implacables ressentiments fermentaient en secret au cœur de plusieurs peuples, et déjà on entendait dire aux Français eux-mêmes *que tout cela était trop beau pour durer.*

§ II. — DEUXIÈME PÉRIODE DE L'EMPIRE. — DE LA PAIX DE TILSITT A LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

(1807—1812.)

La gloire de Napoléon I^{er} était sans égale, mais sa puissance ne pouvait encore être bien affermie. Les uns croyaient assister à un rêve dont on appréhendait l'issue, les autres étudiaient de près le colosse impérial et se demandaient par où on pouvait ruiner sa base. D'ailleurs on s'accoutume à tout, même à dominer l'Europe. En France la bourgeoisie se montrait saturée de gloire et fort avide de sécurité et de transactions commerciales. Elle battait des mains au théâtre lorsqu'un acteur, faisant lever le rideau des entr'actes, venait donner lecture du nouveau bulletin de la grande armée; mais, en rentrant au logis, elle regrettait que l'industrie fût bloquée par l'Angleterre et que la continuation indéfinie des hostilités paralysât l'essor du négoce. Puis les familles tremblaient d'avoir à contribuer pour leur part à ces hécatombes toujours offertes au dieu de la guerre. Aussi que d'angoisses lorsqu'un courrier apportait la nouvelle d'une de ces batailles décisives qui coûtaient tant de sang! On vivait dans l'anxiété la plus vive en attendant que des nouvelles, souvent tardives, émanassent du quartier général et fissent connaître les noms des morts et des blessés. Dans cette disposition des esprits on salua avec une joie indicible la nou-

velle de la paix de Tilsitt, et l'on se plut à voir, dans l'alliance de Napoléon et d'Alexandre, la garantie sérieuse du repos continental.

Napoléon avait à peine posé le pied sur le seuil du palais de Saint-Cloud que déjà il consacrait toutes ses heures au développement de son vaste système politique ; il s'agissait de lier dans un même faisceau tous les intérêts européens et toutes les forces continentales pour les opposer à l'Angleterre. On était en paix avec la Russie et l'Allemagne ; la Suède, bien à contre-cœur, avait posé les armes ; toute l'Italie, moins les îles de Sicile et de Sardaigne, était vassale du grand empire. Nos troupes occupaient encore les places fortes de la Pologne et de la Prusse. On négociait pour amener le Danemark à se joindre à la France contre la Grande-Bretagne : c'était assez pour intimider nos ennemis et pour leur faire appréhender la durée aussi bien que l'issue de la guerre. Les noms classiques de Carthage et de Rome étaient sur toutes les lèvres et réveillaient autant d'espérances que de craintes.

De nouveaux changements furent introduits dans les institutions. Le tribunal, quoique sans puissance, subsistait encore ; ce n'était qu'une ombre de représentation populaire, ce n'était qu'un mot ; mais au-dessous de cette ombre et de ce mot il y avait un prétexte que l'empereur jugea dangereux et dont il voulut avoir raison en supprimant le tribunal lui-même. On effaça des actes officiels et l'on cessa d'inscrire sur la monnaie ce nom de *république* qui durait encore : c'était mettre fin à une formule ironique

qui ne trompait personne. On promulgua le code de commerce, et la cour des comptes fut créée pour juger en matières de finances et apurer les opérations des receveurs, payeurs, comptables de toute espèce en matière de dépense ou de perception. Une loi fut rendue qui prononçait l'extinction de la mendicité; mais ce n'était là qu'un rêve non moins irréalisable que celui de Henri IV.

Napoléon avait institué des rois et des princes; il avait créé de nouveaux fiefs dans les royaumes conquis; un soldat de fortune, sorti des rangs de la classe ouvrière, avait ajouté à son nom celui de la vieille ville de Dantzick. C'étaient là des prémisses politiques qui annonçaient tout un système : vainqueur du continent et maître absolu de la France, l'empereur jugea que le moment était venu de reconstituer la noblesse. Il obtint du premier corps de l'État un sénatus-consulte, portant la date du 1^{er} mars 1808, qui consacrait le retour à un régime que les niveleurs du 4 août 1789 avaient cru pour jamais détruit. Les titres étaient garantis par des majorats plus ou moins élevés selon que le nouveau noble fut baron, comte, duc ou prince.

Au fond rien ne ressemblait moins à la féodalité que la noblesse d'institution napoléonienne. Le noble féodal était un souverain au petit pied, envié, respecté et craint; il y avait pour lui un droit de propriété, des privilèges, un affranchissement de tailles et de corvées, une justice civile et criminelle, et le titre seigneurial dont il s'honorait n'était point un mot stérile. La réorganisation de ce passé avait cessé d'être

possible ; l'empereur Napoléon se bornait à attacher des revenus à la possession des fiefs qu'il distribuait à ses pairs ; mais ses ducs, ses comtes, ses barons de l'empire payaient l'impôt et subissaient la loi commune aussi bien que le plus humble pâtre, sujet et citoyen au même titre que le noble.

Napoléon, par des décrets successifs, jugea nécessaire d'accorder à ses principaux capitaines des majorats considérables, des domaines conquis à l'étranger ; ainsi les chefs de l'armée se trouvèrent anoblis et enrichis. A l'exception de Brune, vieux patriote qui demeurait fidèle aux traditions de 1789, les généraux de l'empire se décorèrent de titres féodaux, et ajoutèrent pour la plupart, à leurs noms plébéiens, des noms qu'on ne parvint jamais, en dépit des victoires, à rendre plus glorieux ou plus populaires. Moncey fut duc de Conégliano ; Masséna, duc de Rivoli ; Augereau, duc de Castiglione ; Soult, duc de Dalmatie ; Mortier, duc de Trévise ; Ney, duc d'Elchingen ; Lannes, duc de Montébello ; Davoust, duc d'Auerstædt ; Bessières, duc d'Istrie ; Kellerman, duc de Valmy ; Victor, duc de Bellune. Les philosophes peuvent écrire des traités contre la noblesse et les titres, mais les hommes d'État se placent sur le terrain des faits. Or, quoi qu'on dise, la soif des distinctions est un besoin du caractère français ; nos instincts, sous ce rapport, sont continuellement en révolte contre les lois. Les jacobins s'empressèrent avant tous de solliciter des titres et des armoiries, et l'empereur, en les anoblissant, leur infligea un châtement de plus. Ces hommes de sang avaient été cruels et im-

pitoyables sous la Terreur ; on les vit lâches et souples devant la vanité. Triste expérience qui ne servit guère au plus oublieux des peuples.

Pendant qu'il remaniait nos institutions dans le sens des intérêts dictatoriaux et monarchiques, Napoléon imagina de donner à deux peuples étrangers, mais en quelque sorte vassaux de la France, des constitutions empreintes d'un esprit assez libéral. D'après l'article 5 du traité de Tilsitt, le duché de Varsovie (la Pologne) devait être régi par un statut qui, en assurant les privilèges et les libertés des peuples, se concilierait avec la tranquillité des États voisins. L'empereur voulut qu'une commission d'illustres Polonais, parmi lesquels figuraient Stanislas Potocki et Sobolewski, se réunit auprès du roi de Saxe, sous la présidence de Malachowski, et rédigeât un projet de constitution. D'après ce pacte la couronne ducale était déclarée héréditaire dans la maison de Saxe ; le roi-duc exerçait dans leur plénitude les fonctions du pouvoir exécutif ; il avait l'initiative des propositions de loi, mais elles étaient d'abord élaborées en conseil d'État. La diète générale était formée de deux chambres, celle du sénat et celle des nonces ; cette dernière émanait pour les deux tiers de l'ordre de la noblesse et pour le dernier tiers de la bourgeoisie et des communes. La liberté de la tribune n'existait pas sans entraves, mais les chambres avaient le droit de refus, après avoir fait examiner les lois par des commissions. Il y avait là toute la liberté et tous les privilèges que, dans sa situation actuelle, et en face de la Russie, la Pologne pouvait supporter. L'empereur ne se borna

pas à cette innovation considérable ; il dota le duché de Varsovie du code civil de la France, de la publicité des procédures, de l'établissement des justices de paix, et il voulut que la diète eût le droit de voter ou de rejeter l'impôt. Le nouveau royaume de Westphalie, composé de populations enlevées à différents maîtres et de provinces précédemment soumises au régime féodal, fut constitué politiquement sur de pareilles bases. Napoléon le dota de statuts fondamentaux qui consacraient l'égalité des citoyens devant la loi et supprimaient le servage et les privilèges. Ces constitutions octroyées à la Westphalie et à la Pologne faisaient une part trop grande au pouvoir royal, trop restreinte à la liberté populaire, et cependant elles émancipaient les classes moyennes, elles inauguraient, pour les pays slaves et germaniques, le droit nouveau, les idées de 1789 : les peuples ne s'y trompèrent pas. Ils reconnurent que Napoléon, alors même qu'il agissait comme investi d'un pouvoir sans limites représentait sous beaucoup de rapports les intérêts de la démocratie ; en lui la Révolution s'était faite homme ; par lui elle triomphait.

Cependant l'Angleterre était moins que jamais disposée à poser les armes et à fléchir sous la grandeur de la France. Le blocus continental décrété contre son commerce lui aurait sans doute porté un coup de mort, mais il était d'une exécution très-difficile, puisqu'il supposait du dévouement et de l'intelligence dans cent millions d'individus qui souffraient pour un but très-compliqué, très-éloigné, très-incertain ; il devenait chimérique si l'on n'en pressait pas immédia-

tement l'exécution partout. Il fallait qu'avant six mois tout le continent fût réuni contre l'Angleterre; il ne pouvait plus y avoir de neutres.

L'Angleterre avait prévu que Tilsitt serait l'occasion d'une grandeligue maritime contre sa puissance, et elle s'était préparée à la prévenir en attaquant les neutres; aussi, quand Alexandre lui offrit sa médiation, elle la rejeta et envoya dans la Baltique une flotte de vingt-trois vaisseaux et de trente et une frégates ou corvettes, avec cinq cents transports portant trente-deux mille hommes. Cette expédition était dirigée contre un État qui se trouvait en pleine paix avec les Anglais, et qui s'était placé au premier rang des nations par sa dignité morale et sa sagesse inaltérable, mais aussi qui s'était déjà noblement sacrifié pour la liberté des mers et avait toujours refusé d'entrer dans les coalitions contre la France. La flotte anglaise apparut devant Copenhague (1807, 8 août) et somma le prince régent de faire alliance avec l'Angleterre et de lui livrer ses vaisseaux, « attendu que, le Danemark ne pouvant conserver sa neutralité, la Grande-Bretagne avait intérêt à ce que les forces des neutres ne fussent pas employées contre elle. » Le gouvernement danois fut stupéfait d'une attaque que rien ne pouvait faire prévoir; il n'avait pas un bataillon sur pied, pas un canon en batterie; néanmoins il rejeta avec indignation la sommation des Anglais. Alors ceux-ci investirent la ville par mer et par terre et la bombardèrent pendant six jours. Les Danois firent une résistance héroïque; mais, voyant la moitié de leur ville brûlée et n'ayant nul espoir de secours, ils ca-

pitulèrent. Les Anglais s'emparèrent de dix-huit vaisseaux, quinze frégates, six bricks, vingt-cinq chaloupes canonnières (7 septembre), en tout deux mille canons; ils détruisirent les chantiers et les arsenaux; ils emportèrent jusqu'aux bois, aux fers, aux cordages.

C'était le couronnement de toutes les pirateries dont l'Angleterre avait si audacieusement scandalisé le monde. Les ministres anglais s'excusèrent en disant « que les efforts que le Danemark avait faits pour soutenir les droits des neutres prouvaient qu'il était capable de les faire encore, et que cette expédition, en diminuant les forces de l'ennemi, avait augmenté la sécurité de la Grande-Bretagne. » Le gouvernement danois fit arrêter tous les sujets anglais, confisqua leurs propriétés, interdit toute communication avec l'Angleterre, et conclut avec la France un traité d'alliance qui ne fut rompu que par la chute de Napoléon. La Russie montra la plus grande indignation d'un « acte de violence dont l'histoire n'offrait pas d'exemple; » elle proclama les principes de la neutralité armée, déclara qu'elle rompait toute relation avec l'Angleterre jusqu'à ce que satisfaction eût été donnée au Danemark, et fit exécuter les décrets du système continental avec la plus grande rigueur. La Prusse et même l'Autriche suivirent l'exemple de la Russie. Mais l'Angleterre redoubla d'acharnement; elle déclara que tous les ports du continent dont le pavillon britannique se trouvait exclu étaient bloqués; que toute communication était interdite avec eux; que les bâtiments des puissances neutres, amies et même alliées, étaient assujettis non-seulement à la visite des

croiseurs anglais, mais encore à une station obligée en Angleterre et à une imposition arbitraire sur leur chargement. A cette nouvelle violence Napoléon répondit : « Tout bâtiment qui sera soumis à être visité et imposé par les Anglais est *dénationalisé*, devenu propriété anglaise et déclaré de bonne prise » (1807, 17 décembre). Il croyait que l'affaire de Copenhague allait soulever toute l'Europe contre l'Angleterre; mais ni la Prusse ni l'Autriche n'étaient sincères, et, en Russie, il n'y avait que le czar qui fût du parti français; encore la paix de Tilsitt n'était-elle pour lui qu'une halte nécessaire à l'accomplissement de ses projets sur la Turquie et sur la Suède (1).

La Suède était alors exposée aux colères de la France. Voué à la poursuite d'une idée chevaleresque, le roi Gustave IV s'était facilement laissé entraîner par l'Angleterre dans une lutte téméraire contre Napoléon. Quelques jours après Friedland il avait osé notifier à nos troupes, campées en Poméranie sous les ordres de Brune, la rupture d'un armistice qui suspendait depuis plusieurs mois les hostilités entre la France et la Suède. Le 11 juillet 1807 nos soldats se mirent en mouvement, et, à la suite d'un combat dans lequel le roi Gustave IV courut quelques dangers, les divisions suédoises se virent forcées de se réfugier dans Stralsund. Cette place fut, peu de jours après, prise par le maréchal Brune; elle renfermait quatre cents pièces de canon et de vastes magasins bien approvisionnés. Ce premier avantage fut suivi d'un autre

(1) M. Th. Lavallée.

non moins considérable ; l'île de Rugen, menacée d'un débarquement, consentit à capituler, et Gustave IV se vit forcé de chercher un refuge à Stockholm (9 septembre). Ainsi, par la prise de possession de Stralsund, de Rugen et de la Poméranie suédoise, se trouvaient complétées du côté du nord les conquêtes de la grande armée ; mais déjà des travaux non moins rudes, mais moins glorieux et plus stériles, l'attendaient à l'autre extrémité de l'Europe.

Le Portugal est comme une colonie britannique ; l'Angleterre y exerce un protectorat invisible, mais réel. La maison de Bragance, placée entre la France et la Grande-Bretagne, devait faire un choix, et, quel qu'il fût, il entraînait la guerre. La cour de Lisbonne avait longtemps hésité ; grâce aux sages conseils du comte de Villaverde, premier ministre du régent du royaume, ce prince avait cherché à se maintenir dans un système de neutralité pacifique. L'Angleterre avait essayé de l'en faire sortir, et, vers le milieu de l'année 1806, une démonstration tentée par la marine britannique avait révélé au gouvernement portugais que le temps de la circonspection et de la réserve était passé. En apprenant qu'une escadre anglaise avait osé mouiller devant Lisbonne, Napoléon jugea qu'il importait à la sécurité de sa politique dans la Péninsule d'envoyer des troupes dans le Portugal et de garantir ainsi, sinon la fidélité, du moins la neutralité de la maison de Bragance. Toutes les dispositions furent prises en vue de la formation d'une armée expéditionnaire, destinée à envahir le Portugal, et dont le commandement fut donné à Junot.

L'empereur voulait contraindre l'Espagne, alors sa craintive vassale, à coopérer avec la France à la conquête du Portugal. Dans ce but, et après avoir gagné aux intérêts français don Manuel Godoï, prince de la Paix, qui gouvernait l'Espagne, grâce à la faiblesse de Charles IV, un traité d'alliance offensive et défensive fut conclu à Fontainebleau, le 27 octobre 1807, et Junot se hâta d'accomplir sa mission.

L'armée expéditionnaire était forte de vingt-cinq mille hommes répartis en trois divisions aux ordres des généraux Laborde, Loison et Travot. Le général en chef, Junot, était brave et hardi ; parmi les lieutenants de l'empereur, nul n'était plus dévoué à sa personne ; on pouvait lui reprocher une ardeur fébrile qui ne lui permettait pas toujours d'agir avec sang-froid et réflexion. Junot avait reçu pour instruction spéciale de marcher sur Lisbonne et de s'en rendre maître au plus tôt, afin de mettre la main, s'il en était temps encore, sur les nombreuses richesses que le commerce anglais avait déposées dans cette capitale. Cette mission n'était point de celles qu'on pût remplir facilement lorsqu'on s'engageait dans un pays montueux, à travers des routes rompues par les eaux, au milieu de populations haineuses, avec des conscrits et des trainards, sans vivres et sans guides.

Entrée dans Alcantara, l'armée prit un peu de repos. Le 19 novembre l'avant-garde occupa les villes d'Idanha-a-Nova et de Castel-Branco, qui font partie de la province de Beira. De Castel-Branco à Sobreira la route fut pénible, et un certain nombre

de soldats périrent. Les colonnes françaises parvinrent à se rallier en vue d'Abrantès. Jusqu'à ce moment (du 22 novembre au 5 décembre) leur marche avait présenté le triste spectacle d'une déroute. Le temps était affreux ; nos troupes suivaient des chemins escarpés sur les montagnes qui bordent le Tage ; les pluies torrentielles qui ne cessaient de tomber entraînaient les hommes et les attelages ; les soldats n'avaient d'autre nourriture que des glands et de la viande de chèvre ; ils étaient pâles , défigurés , sans chaussures , les pieds en sang , et leurs fusils , hors de service , n'étaient employés qu'à faire la chaîne , afin de retenir les malheureux qu'auraient emportés les eaux. Ce fut dans cette lamentable position qu'au nombre de plusieurs milliers d'hommes l'armée expéditionnaire atteignit enfin la ville d'Abrantès. Bientôt après elle se trouva en mesure de se porter sur Lisbonne. A son approche les princes et les princesses de la maison de Bragance s'éloignèrent sur l'Océan , le 28 novembre , avec leurs courtisans et leurs trésors. Le même jour Junot et sa faible escorte atteignirent Santarem ; le lendemain le général français entra à Saccavem , et ce fut là qu'il apprit la fuite de la famille royale portugaise. Il ignorait que l'Amérique du sud , en voyant apparaître sur ses rivages des rois détrônés et des dynasties cherchant un asile , allait comprendre que le siècle , à peine commencé , verrait finir le pouvoir des métropoles. La révolution française , en posant le pied sur l'Espagne et sur le Portugal , ne se doutait pas qu'elle réveillait de leur sommeil Bolivar

et Miranda, la Colombie et le Pérou, futurs empires que Madrid et Lisbonne appelaient encore du nom de *colonies*.

Le 30 novembre 1807, cent soixante-sept ans, jour pour jour, après le renversement de la domination espagnole, le lieutenant de Napoléon fit son entrée à Lisbonne. A la tête de quinze cents hommes encore tout harassés de fatigue, il prit possession d'une grande capitale qui aurait pu braver les menaces d'une armée. Fier et impétueux, Junot fit peser sur la population et sur l'armée le joug d'une discipline dure et d'une autorité orgueilleuse. Il ordonna qu'un tribut de cent millions serait prélevé sur le Portugal, et il ne négligea rien pour compléter sur tous les points l'occupation du royaume et les cantonnements des troupes françaises. Le Portugal eut beaucoup à souffrir; les exactions furent nombreuses; on pilla les églises et les pieuses chapelles, on leva des contributions énormes sur le pays, on s'empara de l'argenterie et des bijoux de ceux qui se trouvaient hors d'état de payer.

Or, en attendant que l'Angleterre intervînt pour sauver le Portugal, des événements bien autrement graves se passaient dans la Péninsule.

Comme on vient de le rappeler, un homme de basse extraction, Manuel Godoi, était parvenu en Espagne aux plus hautes dignités; habile, souple en même temps que dévoré d'une ambition sans limites, il tenait sous sa dépendance le vieux roi Charles IV et la reine Louise. Partisan des idées philosophiques, il avait attiré sur lui le mépris du clergé et les malédictions du peuple. Les mécontents se ralliaient au-

tour du prince des Asturies, jeune, violent, faible et dissimulé. La confusion et l'anarchie régnaient dans le gouvernement par suite des querelles sans cesse renaissantes au sein de la famille royale. Pour se soutenir contre ses ennemis le prince de la Paix mendiait des appuis au dehors et vendait les intérêts et la gloire de l'Espagne tantôt à la France, tantôt à l'Angleterre, selon que la victoire paraissait favoriser l'une de ces puissances. Le vieux Charles IV, quoique du sang des Bourbons, était d'ailleurs l'allié le plus fidèle que l'empereur pût compter en Europe; la marine espagnole avait été détruite pour nous à Trafalgar, et des armées pleines de dévouement et d'enthousiasme avaient quitté les beaux climats de Grenade et de Cordoue pour aller combattre et mourir sans murmure dans les marais glacés de la Pologne et sous les drapeaux de Napoléon. Si la politique eût prudemment conseillé l'empereur, il eût cultivé avec soin l'amitié de l'Espagne et se fût contenté de se servir de cette contrée comme d'un arsenal; son ambition en ordonna autrement. Il ne vit en Espagne qu'une couronne de plus à prendre et un peuple de plus à ranger au nombre de ses vassaux; aussi ne songea-t-il qu'à susciter des querelles au sein du pays et à profiter des fautes de tous les partis. Le 19 février 1808, à la suite d'un mouvement insurrectionnel, le prince des Asturies contraignit son père d'abdiquer en sa faveur; Godoi, menacé par l'émeute, eut un œil crevé et faillit perdre la vie; mais Murat marchait sur Madrid. La trahison avait fait tomber au pouvoir des Français les citadelles de Pampelune, de Barce-

lone, de Figuières et de Saint-Sébastien. A peine le beau-frère de Napoléon fut-il entré dans Madrid que Charles IV protesta en secret contre l'abdication qui lui avait été arrachée par la force. Le général français proposa au père et au fils, armés l'un contre l'autre, de s'en rapporter à l'arbitrage de Napoléon, et les deux princes consentirent à se rendre à Bayonne. L'empereur, qui avait prévu le succès de ses actives démarches, se trouvait dans cette ville depuis le 15 avril. La famille royale d'Espagne y étant arrivée successivement, le prince des Asturies se présenta sous le titre de Ferdinand VII, que Napoléon refusa de lui reconnaître; sa politique lui faisait un devoir de ne point sanctionner le succès d'une révolte. L'empereur eut avec le roi et son fils de nombreuses conférences, pendant lesquelles il réussit à capter leur confiance; le résultat de ces entretiens fut de déterminer Ferdinand à renoncer à la couronne en faveur de son père, et ce dernier à céder à Napoléon tous ses droits sur l'Espagne et sur les deux Amériques. Ce fut là le triomphe de la force aux prises avec la peur. Dès que l'empereur se vit nanti des deux abdications, il ne voulut point tenir compte des droits de l'Espagne et de la confiance des descendants du duc d'Anjou, et il donna, en toute souveraineté, le royaume espagnol et ses colonies à l'un de ses frères, le prince Joseph, déjà roi de Naples. Le vieux roi Charles IV fut envoyé à Compiègne; son fils, que l'Espagne appelait Ferdinand VII, fut conduit au château de Valençay, et ces deux résidences leur servirent à l'un et à l'autre de prisons.

Une junte d'Espagnols voués à la fortune et à la politique de Napoléon se réunit à Bayonne et acclama, pour la forme, au nom de l'Espagne, le roi Joseph. Il fallait pourvoir à la vacance du trône de Naples. L'empereur éleva à ce poste son beau-frère, le prince Murat, qui prit le nom de Joachim I^{er}, roi des Deux-Siciles (1808).

Or le peuple d'Espagne, ce grand peuple qui porte dans son cœur les plus nobles sentiments de la vieille chevalerie, ne pouvait se résigner humblement à l'excès d'abaissement et d'opprobre que son gouvernement avait subi; il courut aux armes comme Pélage, et, pendant que l'Europe tout entière, de la Néva au Tage, de la Baltique à la mer Noire, tremblait au moindre signe de Napoléon, l'Espagne, abandonnée à elle-même, sans roi et sans armée, osa se lever et jeter le gant au formidable empereur. A peine l'usurpation française fut-elle connue dans la Péninsule que les populations poussèrent un cri de vengeance; elles jurèrent de ne déposer les armes que lorsque Ferdinand serait libre. Une junte suprême insurrectionnelle fut établie à Cadix et communiqua l'impulsion de la résistance à d'autres juntes qui s'organisèrent dans toutes les provinces; il se forma des guérillas qui se répandirent dans les bois et les montagnes, dressèrent des embûches à nos troupes, et s'élançèrent de ces hauteurs inaccessibles sur les détachements isolés.

Le 2 mai Madrid se souleva inopinément, et plus de cinq cents Français furent égorgés dans les rues; Murat, qui commandait encore la garnison française

de Madrid, fit tirer impitoyablement sur les insurgés, et la plupart de ceux qui furent pris les armes à la main furent condamnés à mort et fusillés. Le peuple de Madrid, loin de se soumettre, ne se montra que plus irrité; de ceux d'entre ses enfants qui avaient péri il fit des martyrs, et bientôt le sang amena du sang. Les autres villes s'insurgèrent, et, de représailles en représailles, la guerre prit un caractère de férocité digne des siècles de barbarie. Les Espagnols nous égorgeaient en haine de la servitude, et parce que l'audace, la violence et les sacrilèges de nos soldats avaient soulevé tout ce que leur âme renfermait de colère; les Français vengeaient avec une impitoyable énergie leurs frères massacrés.

Cependant la résistance fut organisée; les juntes provinciales firent des efforts désespérés; nos troupes occupaient la Catalogne, l'Aragon, la Navarre; sur tous les points elles firent face à l'ennemi. Moncey, dans le royaume de Valence, illustra nos drapeaux par de nouvelles victoires. Ces succès balancèrent la perte de notre flotte, retirée à Cadix depuis la bataille de Trafalgar, et dont les insurgés espagnols parvinrent à se rendre maîtres; elle se composait de cinq vaisseaux de ligne, d'une frégate et quatre mille marins. Nous eûmes à subir de plus tristes revers; l'insurrection avait gagné promptement la Galice et l'Andalousie, et le général Dupont se trouvait engagé dans le royaume de Cordoue, cerné par des forces considérables.

Entouré comme dans un vaste cercle de révoltes provinciales, le lieutenant de Napoléon se vit bientôt

réduit aux extrémités les plus dures. En face d'une armée tout entière, il campait à trois quarts de lieue de Baylen et n'avait sous ses ordres que neuf mille hommes mourant de soif, épuisés par la chaleur et les maladies, embarrassés par l'attirail de cinq cents voitures de bagages, hors d'état de pouvoir soutenir une lutte vigoureuse. Après une courte bataille, qui coûta à la faible armée de Dupont deux mille hommes tués ou blessés, les Suisses qui servaient sous les ordres de ce général désertèrent. Trois fois Dupont, cherchant à se dégager, ordonna une charge générale à la baïonnette, trois fois cette tentative échoua. On ne pouvait rien attendre de plus de soldats qui tombaient de fatigue et succombaient sous le soleil plus encore que sous les coups de l'ennemi.

Dupont était le plus renommé des généraux de la grande armée; il avait illustré son nom par des faits d'armes vraiment gigantesques, et surtout à Diernstein, dans la campagne d'Austerlitz. Quand il se vit réduit à quelques milliers de soldats et menacé par quarante mille Espagnols, hors d'état de soustraire à la mort sept à huit mille blessés ou malades, atteint lui-même de deux blessures douloureuses et le corps aussi bien que l'âme épuisés par la fièvre, il reconnut que toute résistance était impossible, et il consentit à capituler en son nom et pour son armée. Par malheur pour lui les Espagnols exigèrent qu'on fit poser les armes à la division Védel, forte de six mille hommes, qui se trouvait alors engagée dans les montagnes et qui cependant faisait partie du corps de Dupont. Cette triste et fatale condition fut acceptée.

La désastreuse capitulation de Baylen était la seule tache qui eût encore flétri, depuis vingt ans, la gloire militaire de la France : nous n'eûmes plus à reprocher à l'Autriche la reddition d'Ulm et l'impéritie de Mack. Un article de cette déplorable convention stipulait que nos soldats seraient fouillés et qu'on leur enlèverait les dépouilles provenant du vol des églises et des propriétés particulières. Le corps d'armée tout entier, après avoir subi cette déshonorante recherche, fut déclaré prisonnier de guerre et relégué sur les pontons de Cadix. Dix batailles perdues eussent été moins fatales à l'empire.

Napoléon comprit l'importance de ce désastre. « C'est une tache pour le nom français, s'écria-t-il ; « il eût mieux valu qu'ils fussent tous morts les armes « à la main ; nous les eussions vengés. On retrouve « des soldats, il n'y a que l'honneur qui ne se retrouve « point ! » Une haute cour impériale fût instituée pour juger les généraux Védel et Dupont ; mais elle n'eut à prononcer aucun jugement, et l'empereur, pour ne pas entretenir trop longtemps l'Europe et la France du désastre de ses armes, se contenta de faire détenir les généraux qui avaient subi la capitulation de Baylen ; l'honneur français réclamait une réparation plus sérieuse. Le maréchal Bessières, duc d'Is-trie, vengea l'opprobre de Baylen sous les murs de Médina, où quatorze mille soldats français dispersèrent cinquante mille Espagnols.

Cependant Joseph Bonaparte avait paru à Madrid et y avait reçu les hommages d'un petit nombre d'Espagnols. Il était à peine installé dans sa capitale que

le corps d'armée espagnol commandé par La Romana, et qui, après avoir pris part au triomphe de Friedland, se trouvait en quelque sorte prisonnier sur les bords de la mer Baltique, réussit à s'embarquer sur des vaisseaux anglais et vint se joindre aux partisans de Ferdinand VII. Le 31 juillet 1808 une armée anglaise prit terre à trente lieues de Lisbonne, sous les ordres de sir Arthur Wellesley, connu depuis sous le nom de lord Wellington. Junot, qui commandait à peine à dix mille hommes, fut vaincu à Vimeiro et réduit à évacuer le Portugal; toutefois, en se retirant, il conclut à Cintra une capitulation honorable pour nos armes, et qui fit ressortir davantage le malheur de Baylen en montrant quelles conditions les armées françaises avaient droit d'imposer à l'ennemi lorsqu'elles se résignaient à ne plus combattre. Le Portugal n'en fut pas moins perdu en quelques jours et envahi par les Anglais.

Le 1^{er} août 1808 Joseph Bonaparte, détrôné, pour ainsi dire, avant d'avoir régné, se vit contraint de fuir Madrid et de se retirer à Vittoria. Les forces françaises furent concentrées sur Burgos. Le peuple espagnol proclama de nouveau Ferdinand VII roi d'Espagne, et pendant que ce prince, d'ailleurs peu digne de ce dévouement, sollicitait, dans sa prison de Valençay, l'honneur d'être admis par alliance dans la famille de Napoléon, la nation généreuse qui proclamait ses droits méconnus s'épuisait en sacrifices et confondait dans un même amour son indépendance, son prince et sa foi.

L'Europe observait avec attention les débuts de

cette lutte héroïque; elle reconnaissait à quelques symptômes certains l'affaiblissement de la puissance impériale; elle faisait silencieusement des vœux pour le succès de cette cause espagnole, la vraie cause des rois et des peuples. Napoléon ne s'abusait pas sur ces dispositions malveillantes, mais il en gardait soigneusement le secret au fond de son cœur; il savait bien que, si la victoire soumet les nations à la dure loi de la nécessité, elle n'établit entre le vainqueur et le vaincu que des amitiés douteuses et dont la durée est subordonnée aux vicissitudes de la fortune. Pouvait-il ajouter une grande foi aux promesses arrachées à la Russie par le canon de Friedland? N'avait-il pas à se méfier de l'alliance de cette Prusse tant de fois humiliée par ses armes, de cet empire d'Autriche que son épée avait amoindri et déchiré? Les princes de la Confédération du Rhin ne subissaient-ils pas à regret le joug de la France? Ses frères eux-mêmes, qu'il avait élevés au trône, ne songeaient-ils pas à l'abandonner, soit pour se soustraire à ses ordres impérieux, soit pour satisfaire aux besoins de leurs peuples? Voilà ce que Napoléon comprenait sans se faire illusion, et les revers dont ses armes avaient été affligées en Espagne l'avaient d'autant plus irrité qu'il sentait bien que la victoire était la seule condition de son existence. Aussi, avant de se porter en Espagne et d'y relever par lui-même l'honneur de ses troupes, il sentit qu'il avait besoin d'obtenir des rois de l'Europe de nouveaux gages d'union, peu sincères peut-être, mais propres à éblouir ses ennemis et à donner le change à la France. Un congrès pacifique de souverains fut

convoqué à Erfurth ; l'empereur y tint comme une cour plénière de rois ; il y reçut les hommages des souverains du Nord et de l'Allemagne. Les acteurs du Théâtre-Français eurent l'ordre de partir pour Erfurth et d'y donner des représentations, auxquelles assistèrent les princes du continent ou leurs ambassadeurs. Comme on jouait la tragédie d'*OEdipe*, l'acteur qui remplissait le rôle de Philoctète ayant prononcé ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

l'empereur Alexandre saisit la main de Napoléon et parut remercier le Ciel d'avoir réalisé pour lui cette maxime. Cette émotion dramatique était peut-être feinte, et les sentiments qu'elle révélait devaient s'évanouir comme une illusion de théâtre. Tout ce que Napoléon obtint d'Alexandre fut qu'il s'unirait à lui pour demander au cabinet de Londres une paix qui fut refusée.

Le 26 octobre 1808 Napoléon ouvrait le corps législatif et annonçait à l'Europe que ses aigles ne tarderaient pas à planer sur les tours de Lisbonne ; cette prophétie devait être plus tard démentie.

Dieu avait donné à Napoléon un corps infatigable comme son âme ; le 4 novembre l'empereur entra en Espagne ; le lendemain il était à Vittoria. La face des choses changea comme par enchantement ; une armée espagnole fut dispersée près de Gamonal, en Estramadure ; une autre armée fut détruite à Espinosa-dé-los-Montéros, en Galice. Les insurgés d'Andalousie et d'Aragon furent écrasés à Tudela, et Napoléon, par-

tout vainqueur, parut au pied des remparts de Madrid. Cette ville avait été délavée et barricadée, les couvents et les maisons étaient crénelés et matelassés ; tout annonçait les horreurs d'un siège ; mais, après un engagement de courte durée, les magistrats de Madrid vinrent implorer la clémence de Napoléon, et leur capitale fut occupée par nos troupes. Ainsi s'accomplissaient les ordres de Napoléon, lorsqu'au début de la campagne il avait adressé à sa grande armée cette harangue : « Soldats, après avoir triomphé sur les
« bords du Danube et de la Vistule, vous avez tra-
« versé l'Allemagne à marches forcées ; je vous fais
« aujourd'hui traverser la France sans vous donner un
« moment de repos. Soldats, j'ai besoin de vous ; la
« présence hideuse du Léopard souille les continents
« d'Espagne et de Portugal ; qu'à votre aspect il fuie
« épouvanté. Portons nos aigles triomphantes jus-
« qu'aux colonnes d'Hercule ; là aussi nous avons des
« outrages à venger. Soldats, vous avez surpassé la
« renommée des armées modernes ; mais avez-vous
« égalé la gloire des armées de Rome, qui dans une
« même campagne triomphèrent sur le Rhin et sur
« l'Euphrate, en Illyrie et sur le Tage ? Une longue
« paix, une prospérité durable seront le prix de vos
« travaux. Un vrai Français ne peut, ne doit point
« prendre de repos jusqu'à ce que les mers soient ou-
« vertes et affranchies. » Un des premiers actes de
l'empereur, après l'occupation de Madrid, fut d'abolir l'Inquisition et de réduire des deux tiers le nombre des couvents.

Napoléon quitta Madrid pour marcher à la ren-

contre des Anglais, dont une armée avait envahi le territoire espagnol. Au seul bruit de son approche le général Moore et ses alliés furent saisis de crainte et reculèrent de position en position. Cette retraite fut aussi funeste aux Anglais que la bataille qu'ils avaient voulu éviter; elle leur fit perdre neuf mille hommes, dix mille chevaux, leur artillerie, leurs magasins et leur caisse militaire. La rapidité de leur fuite ne les sauva pas du danger dont les menaçait Napoléon; ils étaient à peine arrivés au port de la Corogne que les Français les atteignirent et leur livrèrent un combat meurtrier qui coûta la vie au général Moore et à deux mille cinq cents hommes. Les débris de l'armée anglaise parvinrent cependant à s'embarquer à la faveur de la nuit.

Pendant que ces événements se passaient au nord-ouest de la Péninsule, le maréchal Lannes, à la tête d'une armée considérable, pressait le siège de Saragosse. Cette malheureuse cité opposa aux attaques des Français la résistance la plus héroïque, et qui rappelle le magnanime dévouement de ces villes de l'antiquité qui ne livraient aux conquérants du monde, aux soldats de Scipion ou de César, que des murailles détruites sur lesquelles il n'était plus besoin de passer la charrue, et des spectres hideux, seule population qui eût survécu à la faim. Fortifiée par le dévouement et l'exemple de ses moines, qui parcouraient les rangs des assiégés un crucifix à la main, Saragosse, après avoir supporté huit mois d'attaque et vingt-huit jours de tranchée ouverte, résista encore pendant vingt-trois jours de rue en rue et de maison en maison; chaque habitation,

chaque abbaye, chaque église était transformée en forteresse dont il fallait faire le siège, et qui ne cédaient qu'à la mine et aux flammes. Cinquante-quatre mille Espagnols de tout âge et de tout sexe périrent victimes de ce magnanime dévouement. Il fallut plusieurs fois renouveler l'armée assiégeante, que la contagion décimait plus encore que les nombreuses guérillas répandues dans la campagne. Lorsque le duc de Montébelllo se fut rendu maître de ce monceau de décombres, il traita avec humanité les débris de cette population infortunée, qu'une affreuse épidémie, plus redoutable encore que la guerre, continuait à diminuer. Plus de deux mille personnes périssaient chaque jour, et les hôpitaux, encombrés de malades et de morts, ressemblaient à d'impurs cimetières. Ce fut un des grands actes de ce duel de cinq ans durant lequel l'Espagne osa se mesurer avec Napoléon. Si les yeux de ce grand capitaine avaient pu s'ouvrir, ils auraient vu pâlir cette étoile à laquelle une croyance superstitieuse attachait la fortune de l'empereur ; mais Napoléon ne vit là qu'un accident de la guerre.

Le roi Joseph était rentré à Madrid le 22 janvier 1809, et le lendemain Napoléon lui-même, rappelé vers le nord par les menaces de l'Autriche, avait reparu dans la capitale de son empire. Cependant l'Espagne tout entière était en feu ; on retrouvait Saragosse dans chaque province et partout où les accidents du terrain, un défilé, un pont, un torrent, un bois, permettaient de dresser une embuscade à l'armée française et de triompher soit par la ruse, soit par le nombre, de cette grande armée qu'on ne pouvait affronter en rase cam-

pagne. Les prisonniers étaient livrés à d'horribles supplices ; sur toutes les routes on trouvait de malheureux Français égorgés ou noyés dans les citernes, et auxquels souvent, par un raffinement de cruauté dont les races du Midi peuvent seules donner l'exemple, on avait arraché le cœur et les entrailles. C'était une guerre sauvage, où tout ce qui portait une cocarde française était d'avance dévoué à la mort. Les *afrancesados* (c'est ainsi qu'on désignait les Espagnols partisans du roi Joseph) étaient surtout traités avec une rigueur sans pareille ; on les traquait comme des bêtes fauves, et on les faisait mourir dans d'effroyables tourments. Quant à nos soldats faits prisonniers dans les combats, ce qu'ils pouvaient obtenir de plus heureux était d'être conduits sur des vaisseaux appelés pontons, où ils avaient à subir toutes les horreurs du désespoir, de la misère et de la faim. Tels étaient les obstacles que deux cent mille hommes, l'élite des troupes de l'empire, rencontrèrent sur la terre d'Espagne. Peut-être seraient-ils venus à bout de les surmonter si de funestes divisions ne s'étaient mises parmi les généraux. Ces hommes qui croyaient tous avoir des titres égaux au commandement suprême, et dont plusieurs avaient conquis des royaumes, ne voulaient accepter d'autre suprématie que celle de Napoléon. Au lieu de se concerter et de s'entendre, comme l'empereur le leur avait prescrit, ils agissaient au hasard, au gré de leur inspiration particulière, sans ensemble et sans discipline. Cet état de choses ne pouvait avoir que de funestes résultats ; sir Arthur Wellesley le mit à profit pour les intérêts de l'Espagne et de l'Angleterre.

Vainement Gouvion-Saint-Cyr remportait-il une victoire non loin de Tarragone; vainement Sébastiani était-il victorieux à Ciudad-Réal, Victor à Médelin, le maréchal Soult à Oporto, où périrent vingt mille Portugais; ces convulsions héroïques du courage français ne pouvaient que retarder la catastrophe dont nos aigles étaient menacées et accroître la haine en même temps que le désespoir des Espagnols. Le 28 juillet 1809 le roi Joseph et le maréchal Victor, qui commandaient en personne, perdirent contre sir Arthur Wellesley la bataille de Talavéra, qui fut chaudement disputée. Déjà le Portugal avait été évacué par l'armée française; les victoires d'Almonacid, d'Ocaña, d'Alba de la Tormès, la prise de Tolède et la capitulation de Gironne terminèrent cependant avec honneur pour nos troupes cette campagne de 1809. La guerre fut un peu ralentie par l'hiver, et elle eût été poussée avec plus d'activité et avec plus de bonheur pour la cause ennemie si la division ne s'était mise entre les Anglais et les Espagnols.

Durant le cours de ces événements, d'autres incidents, que nous mentionnerons un peu à la hâte, avaient préoccupé la France et parfois l'Europe.

Napoléon avait voulu parcourir son royaume d'Italie. Il s'était mis en route pour Milan (novembre 1807) et avait été reçu en grande pompe dans cette vieille capitale lombarde. Le 28 novembre il entra à Venise, qu'il visitait pour la première fois. Sa présence donna un peu de vie à cette ville infortunée, qui s'éteignait dans l'oubli et la pauvreté, au fond de ses lagunes et à l'extrémité de l'empire. Des fêtes furent

données, auxquelles assistèrent le roi et la reine de Bavière, la vice-reine d'Italie, leur fille, et le prince Eugène Beauharnais, vice-roi. Venise se crut un moment revenue à ces jours d'ivresse qu'elle avait cessé de connaître en passant sous le joug étranger; elle renouvela donc pour l'empereur des Français les splendeurs de ses doges. *Le Bucentaure*, étincelant d'or, pavoisa ses mâts; la cloche de Saint-Marc retentit jusqu'au Lido; les gondoliers retrouvèrent leurs chants oubliés. Ce ne fut là qu'un rêve de quelques heures, et, Napoléon eut beau rendre des décrets administratifs et relever quelques ruines, il n'eut pas le pouvoir de redonner la vie à une grande cité déchue et morte. A Venise l'empereur rendit un décret célèbre qui redoublait les rigueurs du blocus continental organisé contre l'Angleterre et qui pesait sur le commerce du monde. En redoublant de violence et en imitant avec trop de fidélité l'injustice du gouvernement britannique, on pouvait bien rendre coup pour coup; mais on assujettissait l'Europe à des privations inouïes, on imposait aux alliés, et même aux neutres, une solidarité de haine et d'attaques qui les compromettait déplorablement vis-à-vis de l'Angleterre et les disposait à ne rien épargner pour secouer le joug de la France. La force n'a qu'un temps. Dans son retour de Venise à Milan Napoléon visita Trévise, Palma-Nova, Udine, Osopo et Mantoue. La ville de Padoue avait donné à l'empereur des sujets de plainte. Une division russe, rappelée de Corfou, lorsque les îles Ioniennes furent remises à la France, avait été cantonnée à Padoue. Les officiers russes, comme tous les gentilshom-

mes de leur pays, détestaient Napoléon et ne faisaient pas mystère de leur haine; ces dispositions s'étaient traduites en actes impertinents, auxquels la noblesse de Padoue n'avait pas craint de s'associer; la bourgeoisie était demeurée spectatrice inerte, et peut-être secrètement hostile. Napoléon, passant près de Padoue, fit détourner sa voiture et affecta de ne point entrer dans cette ville. Ce dédain du maître inquiéta vivement les habitants de Padoue, qui envoyèrent à l'empereur une députation chargée de lui présenter des excuses. L'abbé Césarotti, littérateur distingué, porta la parole, et parvint à calmer un peu le ressentiment de Napoléon.

En ce temps-là mourut à Rome le cardinal d'York, petit-fils de Jacques II, roi d'Angleterre, et avec ce vieillard tout ce qui restait de l'antique famille des Stuarts descendit dans la tombe. Jusqu'à sa dernière heure il protesta de ses droits, et par son testament il se plut à les transmettre au chef de la maison de Savoie, autre souverain exilé, qui représentait Anne-Marie d'Orléans, fille d'Henriette d'Angleterre et petite-fille de l'infortuné Charles I^{er}. En face de Napoléon maître de l'Occident, et au bruit de tant de trônes qui semblaient s'écrouler pour toujours, il y avait une touchante majesté dans cette protestation d'un vieux prêtre mourant oublié du monde, et qui refusait de se courber sous le double fait accompli des révolutions de 1688 et de 1789. Le cardinal d'York s'appelait Henri; plusieurs fois, pendant sa dernière maladie, on l'entendit se parler à lui-même et se dire : « Pauvre roi ! » En apprenant la mort de ce prince

Napoléon oublia sa propre origine et s'écria : « Si les Stuarts avaient laissé seulement un enfant de huit ans, je l'aurais replacé sur le trône de la Grande-Bretagne. » Son pouvoir, si grand qu'il fût, eût sans doute échoué devant une semblable tâche ; mais cette parole donnait beaucoup à penser ; elle allait à l'adresse de Louis XVIII, exilé et fugitif ; elle indiquait à l'Angleterre elle-même qu'un vieillard proscrit et valétudinaire était l'ennemi le plus redoutable comme aussi le successeur naturel du nouveau Charlemagne.

Tandis que le chef des Bourbons, retiré d'abord dans un petit château du comté d'Essex, plus tard en Écosse, attendait qu'il plût à la Providence de lui rendre un royaume, le souverain pontife avait à son tour à lutter contre la puissance de Napoléon. Leurs dissentiments dataient de loin, et ici encore nous devons revenir sur nos pas pour reproduire ces tristes souvenirs.

Le prince Jérôme Bonaparte avait épousé, en 1803, c'est-à-dire à l'âge de dix-neuf ans, et contre le gré de Napoléon, M^{lle} Patterson, fille d'un négociant américain. Ce mariage avait reçu la sanction religieuse ; Napoléon entreprit de le faire casser, alléguant qu'il avait été contracté sans le consentement des parents et avec une protestante. L'indissolubilité du mariage est un dogme de l'Église, et Pie VII, nonobstant son désir sincère de ménager l'empereur, ne pouvait *séparer ce que Dieu avait uni*. Son refus blessa l'empereur, qui d'ailleurs passa outre et fit casser le mariage de son frère par application de la loi civile, qui ad-

mettait alors le divorce. Napoléon manifesta ensuite son ressentiment en soumettant le clergé du royaume d'Italie à des règlements que le pouvoir séculier ne peut établir sans l'approbation du saint-siège. Cette agression en faisait prévoir d'autres ; toutefois elle ne donna lieu de la part du pape qu'à une protestation à laquelle l'empereur répondit sans se mettre beaucoup en peine du droit. Sa lettre contenait, d'ailleurs, l'expression de sentiments pieux et le tableau des faveurs et des immunités qu'il avait accordées au clergé du royaume d'Italie, particulièrement aux diocèses de Milan et de Brescia ; enfin il consentait à ce que les innovations qu'il avait introduites fussent discutées dans les formes régulières.

C'était alors la période militaire d'Austerlitz ; l'empereur, pour assurer ses opérations au midi, fit occuper par ses troupes la ville d'Ancône. Le pape protesta contre cette invasion à main armée ; mais, quand sa lettre arriva à l'empereur, le 23 novembre 1805, Napoléon préparait, par ses étonnantes conceptions militaires, la glorieuse paix de Presbourg. Le 26 décembre, dans l'exaltation de ses victoires, il écrivit au pape une lettre fort dure, qui débutait par des conseils empreints de la logique de la force. « Je me suis
« considéré, disait-il ensuite, comme le protecteur du
« saint-siège, et à ce titre j'ai occupé Ancône. Je me
« suis considéré, *ainsi que mes prédécesseurs de la*
« *deuxième et troisième race*, comme fils aîné de l'É-
« glise, comme ayant seul l'épée pour la protéger et
« la mettre à l'abri d'être souillée par les Grecs et les
« Musulmans. Je protégerai constamment le saint-

« siège, malgré les fausses démarches, l'ingratitude
 « et les mauvaises dispositions des hommes qui se
 « sont démasqués pendant ces trois mois. Ils me
 « croyaient perdu ; Dieu a fait éclater, par les succès
 « dont il a favorisé mes armes, la protection qu'il a
 « accordée à ma cause. Je serai l'ami de Votre Sain-
 « teté toutes les fois qu'elle ne consultera que son
 « cœur et les vrais amis de la religion. Je le répète,
 « si Votre Sainteté veut renvoyer mon ministre, elle
 « est libre d'accueillir de préférence et les Anglais et
 « le calife de Constantinople, etc. »

Le pape se hâta de protester contre de si dures pa-
 roles, mais sa lettre ne fit qu'ajouter à l'irritation de
 l'empereur. Dans une nouvelle missive Napoléon dé-
 veloppa ses desseins à l'égard du souverain pontife.
 « Toute l'Italie, mandait-il, sera soumise à ma loi. Je
 « ne toucherai en rien à l'indépendance du saint-
 « siège.... Mais nos conditions doivent être que Votre
 « Sainteté aura pour moi, dans le temporel, les mêmes
 « égards que je lui porte pour le spirituel.... *Votre*
 « *Sainteté est souveraine de Rome, mais j'en suis l'em-*
 « *pereur* ; tous mes ennemis doivent être les siens. Il
 « n'est donc pas convenable qu'aucun agent du roi
 « de Sardaigne, aucun Anglais, Russe ni Suédois,
 « réside à Rome ou dans vos États, ni qu'aucun bâ-
 « timent appartenant à ces puissances entre dans vos
 « ports... »

Pie VII ne pouvait admettre la suzeraineté d'une
 puissance étrangère sans cesser d'être le représentant
 des droits de la papauté ; il refusa donc d'abdiquer la
 souveraineté temporelle et de chasser de Rome les

ambassadeurs des ennemis de la France. Aussi écrivit-il à l'empereur : « Nous, vicaire de ce Verbe éternel
 « qui n'est pas le Dieu de la dissension, mais le Dieu de
 « la concorde, qui est venu au monde pour en chasser
 « les inimitiés et pour évangéliser la paix, tant à ceux
 « qui sont éloignés qu'à ceux qui sont voisins (pa-
 « roles de l'Apôtre), en quelle manière pouvons-
 « nous dévier de l'enseignement de notre divin Insti-
 « tuteur ? Comment contredire la mission à laquelle
 « nous avons été destiné ? » Plus loin le pape ajoutait :
 « Sire, levons le voile ! Vous dites que vous ne tou-
 « cherez pas à l'indépendance de l'Église ; vous dites
 « que nous sommes le souverain de Rome ; vous dites
 « dans le même moment que toute l'Italie sera sou-
 « mise à votre loi... Mais si vous entendez que Rome,
 « comme faisant partie de l'Italie, soit sous votre loi,
 « le domaine temporel de l'Église sera réduit à une
 « condition absolument *lige et servile*, la souverai-
 « neté et l'indépendance du saint-siège seront dé-
 « truites. Et pouvons-nous nous taire ? Pouvons-nous,
 « par un silence qui nous rendrait coupable de pré-
 « varication dans notre office devant Dieu, nous ac-
 « cablerait d'opprobre devant toute la postérité, dis-
 « simuler l'annonce de mesures de cette nature ? »

Les difficultés s'aggravèrent. On a vu plus haut que l'empereur, dans sa lutte à mort contre l'Angleterre, avait eu recours à un moyen extrême, celui de mettre la Grande-Bretagne au ban des nations et d'interdire à l'Europe tout commerce avec cette implacable ennemie de la France. Le droit de la guerre admet le blocus d'un peuple, c'est-à-dire l'interdiction procla-

mée par l'une des parties belligérantes et notifiée à toutes les nations neutres d'échanger des produits et des marchandises avec la contrée maritime soumise au blocus. C'est une question de force, et aucun pays plus que l'Angleterre n'a abusé de cet étrange privilège, qui porte nécessairement le plus grand préjudice aux intérêts des peuples désireux de maintenir leur neutralité.

Pour la première fois dans l'histoire, Napoléon, au lieu d'appliquer le blocus à un certain nombre de ports ou à une étendue limitée de côtes, y soumettait toute une contrée, et quelle contrée! celle qui vit par le commerce et fait vivre par la même voie la plupart des peuples maritimes. La nécessité de la guerre le contraignait à cette mesure inouïe, sans laquelle l'empire allait succomber; il fallait à tout prix que l'Angleterre ne pût trouver un seul port, une seule rade où débarquer ses marchandises. Quiconque, en Europe, ne s'associerait pas à ce système, le ferait crouler par la base et se montrerait l'ennemi ouvert et déclaré de Napoléon. Telle était la logique de la guerre, et l'Europe continentale se résigna à s'y soumettre pour quelques années.

Le pape ne crut pas devoir s'associer à la pensée de Napoléon; souverain temporel de Rome, il fut convaincu que les intérêts de ses peuples seraient compromis par le système continental décrété à Berlin; il se hâta de protester, et ses réclamations éveillèrent les sympathies de l'Angleterre et des ennemis de l'empereur.

Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, fut chargé de

lui écrire à cette occasion et s'acquitta de cette tâche avec déférence. La vice-reine d'Italie ayant mis au monde une princesse, le pape adressa des félicitations à l'empereur ; Napoléon y fut peu sensible, et le 22 juillet 1807 il écrivit au vice-roi : « ... Que veut faire
 « Pie VII en me dénonçant à la chrétienté ? mettre mon
 « trône en interdit, m'excommunier ? Pense-t-il alors
 « que les armes tomberont des mains de mes soldats ?...
 « Peut-être le temps n'est-il pas loin, si l'on veut con-
 « tinuer à troubler les affaires de mes États, où je ne
 « reconnaitrai le pape que comme évêque de Rome,
 « comme égal et au même rang que les évêques de mes
 « États. Je ne craindrai pas de réunir les Églises gal-
 « licane, italienne, allemande, polonaise, dans un con-
 « cile, *pour faire mes affaires sans pape...* Je n'au-
 « torise plus qu'une seule lettre de vous à Sa Sainteté,
 « pour lui faire connaître que je ne puis consentir à
 « ce que les évêques italiens aillent chercher leur ins-
 « titution à Rome. »

L'année suivante l'empereur prescrivit à ses troupes d'occuper Rome, et ses ordres furent exécutés le 2 février 1808. Le pape signifia aux autorités françaises que, tant que Rome serait ainsi militairement envahie, il se considérerait comme prisonnier et ne prendrait part à aucune négociation ; dès lors il cessa ses promenades et ne sortit point du palais de Monté-Cavallo. Mais les épreuves se succédaient ; un piquet de soldats français enleva le gouverneur de Rome, monsignor Cavalchini ; les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macérata et de Camérino, furent réunies au royaume d'Italie ; le prosecretaire d'État Gabrielli, ayant pro-

testé, fût arrêté, et monsignor Barbari, fiscal général, eut le même sort; bientôt après on exila le secrétaire général de la *consulte*.

Le 11 juillet 1808 le pape assembla les cardinaux en consistoire, et dans la célèbre allocution *Nova Vulnera* il leur rendit compte de ses souffrances et des périls auxquels Rome était exposée. Il ajoutait que, dans tous les cas, le successeur de saint Pierre saurait répondre aux nécessités de la situation, et il cita cette parole du Psalmiste : *Dieu est dans le circuit de son peuple depuis cet instant jusqu'au siècle*. Pour le moment l'Europe tout entière, à l'exception des Anglais et des Espagnols, se courbait sous l'épée de Napoléon, et, de quelque côté que se tournassent les regards des catholiques, on ne voyait apparaître aucun secours humain en qui la papauté pût se confier; il appartenait donc à Dieu seul de prendre en main sa cause et de combattre pour son Église.

Tandis que le pape opposait la résignation aux entreprises de la force, l'empereur se préoccupait de la nécessité où il se trouvait de conjurer un orage formidable de l'autre côté du Rhin et sur les bords du Danube. L'empereur d'Autriche n'avait point oublié les humiliations de Campo-Formio, de Lunéville et de Presbourg. Plus d'une fois, pendant les campagnes de Prusse et de Pologne, lorsque la victoire avait paru hésiter à suivre les drapeaux de Napoléon, les armées autrichiennes avaient fait des mouvements dont l'empereur des Français entrevit toujours le véritable caractère.

L'empereur d'Autriche était d'ailleurs entraîné vers

la guerre par le vœu et le cri de ses peuples, et l'Allemagne contraignait elle-même ses souverains à tirer l'épée contre Napoléon. L'Allemagne n'était point sourde au bruit de la résistance des Espagnols ; les merveilleux récits des luttes de Saragosse lui dictaient son devoir. La Prusse, il est vrai, était trop épuisée pour entreprendre le moindre effort ; elle manquait de soldats et d'armes, elle parvenait à peine à payer à la France les énormes contributions qu'on avait exigées d'elle à Tilsitt ; mais, si opprimée, si impuissante qu'elle fût, elle n'en conservait pas moins le sentiment de sa nationalité et l'espoir de redevenir libre. Le drapeau étranger qui flottait sur les places fortes était comme une bannière de deuil maudite par tous les cœurs allemands. Aussi, malgré la terreur de la cour et le silence des autorités, il se faisait dans ce malheureux pays un travail sourd de révolte et de délivrance. Dans les universités la jeunesse acclamait avec enthousiasme ces noms chéris de *Teutonia*, de *Germania*, que les professeurs faisaient retentir. Un hardi patriote, le professeur Arndt, appelait tous les peuples de la famille allemande à se montrer solidaires les uns des autres. La génération nouvelle grandissait et s'exaltait, et de mystérieuses associations se formaient pour affranchir la patrie ; la Prusse se couvrait de sociétés secrètes, qui empruntaient aux traditions du moyen âge leur organisation et leurs symboles ; l'association de la Vertu, le *Tugend-Bund*, étendait ses ramifications en Prusse, en Saxe, en Westphalie, en Thuringe et partout où frémissaient des cœurs allemands sous le joug de la France. Et cependant l'heure du réveil de l'Allemagne n'était

pas encore venue; les gouvernements, captifs ou vassaux, ne pouvaient seconder le vœu des peuples; l'or, les armées, les arsenaux, les alliances, tout manquait; l'Autriche seule, par exception, était en mesure de tirer l'épée contre Napoléon, et dans ce but elle avait mis sur pied des forces immenses.

Napoléon comprenait sans peine que le seul moyen de conserver la paix avec l'Autriche consistait à vaincre sans cesse les autres puissances coalisées contre sa couronne; mais il dissimulait ce qu'il pensait de cette amitié douteuse et malveillante, parce que son grand principe était de n'avoir jamais affaire qu'à un seul ennemi. Lorsque le cabinet de Vienne eut vu l'élite de nos troupes occupée en Espagne à une guerre sans résultat, il crut le moment favorable pour opérer une diversion sur nos frontières de l'est, et, après avoir organisé aussi secrètement que possible une armée de quatre cent mille hommes, commandée par l'archiduc Charles, il fit envahir le territoire de la Confédération du Rhin.

Napoléon avait pour coutume de déjouer par l'impétuosité de ses plans les calculs et les prévisions de ses ennemis. C'était le 8 avril 1809 que l'empereur d'Autriche avait pris l'offensive sur tous les points; le 16 du même mois, Napoléon, revenu des Pyrénées, se trouvait à Dillingen, auprès du roi de Bavière, déjà chassé de sa capitale et réduit à solliciter l'appui de la France. « Soldats, dit Napoléon à ses troupes, « le territoire de la Confédération a été violé; le gé-
« néral autrichien veut que nous fuyions à l'aspect
« de ses armes et que nous lui abandonnions nos al-

« liés; j'arrive avec la rapidité de l'éclair. Soldats!
 « j'étais entouré de vous lorsque le souverain de l'Au-
 « triche vint à mon bivouac en Moravie; vous l'avez
 « entendu implorer ma clémence et me jurer une
 « amitié éternelle. Vainqueurs dans trois guerres,
 « l'Autriche a dû tout à notre générosité; trois fois
 « elle a été parjure! Nos succès passés nous sont un
 « sûr garant de la victoire qui nous attend. Marchons
 « donc, et qu'à notre aspect l'ennemi reconnaisse son
 « vainqueur! »

Dès les premiers chocs la victoire se montra fidèle aux Français. Le 19 avril le combat de Thann ouvrit glorieusement la campagne; le lendemain Napoléon, à la tête des Wurtembergeois et des Bavaois, jaloux de combattre sous ses ordres, battait séparément deux armées ennemies à Abensberg; le surlendemain ses aigles triomphaient à Landshut; le 22, à Eckmühl; cent dix mille Autrichiens, attaqués sur tous les points, tournés par leur gauche, et successivement chassés de leurs positions, fuyaient dans la plus épouvantable déroute devant cinquante mille combattants, et abandonnaient à Napoléon vingt mille prisonniers et leur artillerie. Le 23 la victoire de Ratisbonne, due aux combinaisons de l'empereur, rouvrait au roi de Bavière les portes de sa capitale. Pendant l'action Napoléon fut blessé au pied d'une balle amortie qui lui fit une forte contusion. Le lendemain il passait en revue ses troupes et leur distribuait des récompenses. « Sol-
 « dats, leur disait-il encore, l'ennemi, enivré par un
 « cabinet parjure, semblait ne plus conserver un sou-
 « venir de vous; son réveil a été prompt; vous lui

« avez apparu plus terribles que jamais. Naguère il
« a traversé l'Inn et envahi le territoire de nos alliés ;
« naguère il promettait de porter ses armes dans notre
« patrie ; aujourd'hui, défait, épouvanté, il fuit en
« désordre. Déjà mon avant-garde a passé l'Inn ; avant
« un mois nous serons à Vienne. »

Il tint parole, et le 10 mai, après une série de combats glorieux pour la grande armée, l'empereur campa sous les murs de Vienne. La population, exaspérée par les revers de l'Autriche, voulut défendre cette capitale ; l'archiduc Maximilien, qui dirigeait sa résistance, fit serment de s'ensevelir sous ses ruines ; mais l'empereur, au milieu de la nuit, fit bombarder la ville et y jeta deux mille obus qui de toutes parts y allumèrent l'incendie. Un officier autrichien vint alors annoncer à Napoléon que la jeune archiduchesse Marie-Louise, retenue à Vienne par une indisposition fort grave, se trouvait exposée au feu des assiégeants ; aussitôt l'empereur donna une autre direction aux batteries. Cependant l'archiduc, n'espérant plus sauver la capitale, se hâta de l'abandonner à la discrétion du vainqueur, et le 13 mai la grande armée et son chef entrèrent dans Vienne. Napoléon pouvait déjà remarquer que la guerre avait pris une face nouvelle. L'empereur ne luttait plus contre les cours, mais bien contre les peuples de l'Europe. Des soulèvements éclataient en Westphalie contre le roi Jérôme ; une insurrection soulevait le Tyrol ; les paysans du Wurtemberg se révoltaient contre leur roi, trop fidèle à Napoléon ; l'intrépide major Schill, chef de partisans prussiens, faisait la guerre pour son propre compte à travers la

Prusse et la Poméranie; un prince de la maison de Brunswick attaquait notre allié le roi de Saxe, et ses entreprises soulevaient de vives sympathies. Partout, il est vrai, les soldats de Napoléon faisaient face et écrasaient leurs ennemis à la faveur de la discipline et du nombre; mais cette compression violente coûtait à l'empereur un sang précieux et lui inspirait de justes inquiétudes pour l'avenir.

Napoléon prit à peine trois jours de repos au palais de Schœnbrunn; dès le 19 mai un combat meurtrier l'avait rendu maître de l'île Lobau, dont l'occupation assurait les communications de son armée et lui fournissait un point d'appui pour franchir le Danube en face de l'armée autrichienne. Deux jours après, comme par enchantement, trois ponts formant ensemble un prolongement de mille mètres avaient été jetés sur le fleuve, et l'armée s'y précipita pour aborder l'ennemi. Nos troupes s'élevaient à peine au tiers de celles que commandait l'archiduc Charles. La journée du 21, pendant laquelle les maréchaux Lannes et Masséna déployèrent un courage admirable, fut employée à paralyser, par une résistance meurtrière, les efforts de l'armée autrichienne. Le lendemain nos soldats ayant reçu des renforts reprirent l'offensive à Essling. Masséna, Lannes, Bessières, dociles aux ordres de l'empereur, réussirent à percer le centre de l'ennemi. La victoire était certaine lorsqu'un événement dérangerait les projets de Napoléon. Le prince Charles, comptant sur la crue du Danube, avait fait jeter dans le fleuve des masses énormes d'arbres et de poutres. Le Danube ne trompa point ses espé-

rances, et les trois ponts établis par l'empereur furent emportés par les eaux. L'armée française, opposée à un ennemi supérieur en nombre, se trouvait encore séparée de sa cavalerie, de son parc de réserve et du corps de Davoust. Napoléon comprit alors l'imminence du danger; il ordonna au duc de Montébello de ralentir son mouvement et de se replier en arrière. L'ennemi, qui déjà prenait la fuite, revint alors à la charge, et, pendant dix heures d'efforts inouïs, essaya, mais en vain, de culbuter l'armée française. Le dévouement de Masséna répondit à la confiance de Napoléon et à la grandeur du péril. Le village d'Essling fut pris et repris huit fois; l'ennemi tira quarante mille coups de canon, tandis que les munitions manquèrent à nos troupes; de part et d'autre on fit des pertes énormes, mais l'empereur eut à déplorer la mort d'un de ces hommes qui, à eux seuls, pèsent autant qu'une armée dans la balance de l'histoire : le maréchal Lannes, duc de Montébello, fut renversé par un boulet qui lui fracassa les deux jambes. Comme on l'emportait sur un brancard, l'empereur accourut, versant des larmes, et, serrant dans ses bras son intrépide lieutenant, il lui dit : « Lannes, me reconnais-tu ? C'est l'empereur, c'est Bonaparte, c'est ton ami!... » Il n'en obtint que des mots entrecoupés. Quoi qu'il en soit, Napoléon paya de sa personne, à la fatale journée d'Essling, comme l'eût fait un simple soldat. Au plus fort du danger le général Walther lui cria : « Sire, retirez-vous, ou je vous fais enlever par mes grenadiers. » Pendant les eaux du Danube grossissaient toujours, et les efforts qu'on tentait pour réta-

blir les ponts étaient déjoués par la violence du courant et par les amas d'arbres et de radeaux chargés de pierres que l'ennemi abandonnait au fleuve. Douze mille blessés français se pressaient sur la rive, attendant des secours qu'on ne pouvait leur donner. Nous avions perdu notre grosse cavalerie, nos vaillants carabiniers et l'élite des combattants ; ce fut une nuit terrible. Napoléon, monté sur un frêle bateau, exposé à la fureur des vents et du fleuve, parvint à regagner l'île Lobau ; les communications avec les deux rives furent momentanément rétablies, et l'armée se retira dans l'île, entraînant avec elle ses blessés, dont la plupart périrent faute de secours. Tel fut le désastre d'Essling, qu'on présenta au peuple de Paris comme une victoire ; mais l'opinion ne prit point le change.

Tandis que ces événements s'accomplissaient non loin de Vienne, Poniatowski défendait la Pologne contre l'archiduc Ferdinand, et le prince Eugène, vice-roi d'Italie, d'abord repoussé par les Autrichiens, revenait à la charge et célébrait par la victoire de Raab le double anniversaire de Marengo et de Friedland. Réuni au maréchal Marmont, il amena à Napoléon de puissants renforts, et l'empereur se vit bientôt en état de reprendre l'offensive. Par ses ordres des travaux gigantesques furent entrepris et menés à terme en moins de quarante jours. Le Danube fut de nouveau couvert de ponts dont la solidité bravait le courant ; l'île Lobau fut fortifiée par toutes les ressources du génie militaire. Enfin, le 4 juillet, la grande armée franchit de nouveau le fleuve et se dé-

ploya dans la vaste plaine que l'archiduc avait hérissée de redoutes et de palissades. Le lendemain elle obtint à Enzersdorff des succès qui en présageaient de plus assurés; le 6 juillet elle livrait la bataille sanglante de Wagram, qui décidait du sort de la monarchie autrichienne. Quatre cent mille hommes et six cents pièces de canon lancèrent la mort, de part et d'autre, pendant douze heures. La victoire fut chaudement disputée et faillit plus d'une fois échapper aux aigles françaises. Il y eut un moment où l'empereur, voyant une partie de son armée détruite et l'autre ébranlée, parut chercher la mort au milieu d'un effroyable déluge de boulets dirigés contre lui : il fut épargné. En ce moment, par l'effet d'une illumination soudaine, il ordonna à Macdonald d'attaquer le centre de l'ennemi et fit soutenir ce mouvement décisif par une formidable batterie de cent pièces de canon; alors la victoire reparut sous nos drapeaux pour leur demeurer fidèle jusqu'à la fin du combat. L'archiduc, écrasé de front par Macdonald et par Masséna, débordé par Davoust et Oudinot, consentit enfin à battre en retraite. Ce fut un combat de géants, une immense destruction d'hommes. La bataille de Wagram valut aux généraux Oudinot et Macdonald le bâton de maréchal de l'empire, et à Marmont, créé maréchal sur le champ de bataille de Znaïm, le titre de duc de Raguse. L'archiduc Charles, quoique vaincu, avait réussi à opérer une savante retraite et se trouvait en état de poursuivre les hostilités; mais, après tant de pertes éprouvées dans les rangs opposés, on sentait le besoin de la paix. Le 11 juillet l'Autriche

demanda et obtint un armistice, et Napoléon retourna à Schoenbrunn, d'où il pressa le résultat des négociations ouvertes entre les deux cours. Il avait senti que la guerre n'était plus pour lui, comme naguère, un jeu facile; ses ennemis avaient grandi en résolution et en tactique; le désespoir leur donnait des forces, les défaites leur servaient de leçons. D'ailleurs il n'était plus temps pour lui de se dissimuler la haine que son nom inspirait à l'Allemagne; ce sentiment se révélait par des actes du fanatisme le plus dangereux.

Un jour que l'empereur passait la revue de sa garde, un jeune étranger d'une figure douce et belle se présenta à lui comme pour lui remettre un placet; on l'avertit de choisir un autre moment, et, comme il insistait, on s'aperçut qu'il était armé d'un couteau. Napoléon, après la revue, ordonna que l'assassin lui fût amené. « D'où êtes-vous, lui dit-il, et depuis quand êtes-vous à Vienne? — Je suis d'Erfurth, répondit le jeune enthousiaste, et j'habite Vienne depuis deux mois. — Que me vouliez-vous? — Vous demander la paix. — Pensiez-vous que j'eusse voulu écouter un homme sans caractère et sans mission? — En ce cas je vous aurais poignardé. — Quel mal vous ai-je fait? — Vous opprimez ma patrie et le monde entier; si vous ne faites point la paix, votre mort est nécessaire au bonheur de l'humanité; en vous tuant j'aurais fait la plus belle action qu'un homme d'honneur puisse entreprendre... — Est-ce la religion qui a pu vous déterminer? — Non; mon père, ministre luthérien, ignore mon projet; je ne l'ai communiqué à personne,

je n'ai reçu de conseil de qui que ce soit ; seul, depuis deux ans, je médite votre changement ou votre mort... — Êtes-vous franc-maçon, illuminé? — Non. — Vous connaissez l'histoire de Brutus? — Il y a deux Romains de ce nom ; le dernier est mort pour la liberté. — Avez-vous eu connaissance de la conspiration de Moreau et de Pichegru? — Les papiers m'en ont instruit. — Que pensez-vous de ces hommes? — Ils ne travaillaient que pour eux et craignaient de mourir. — On a trouvé sur vous un portrait ; quelle est cette femme? — Une jeune personne à qui je devais m'unir, la fille adoptive de mon père. — Quoi ! votre cœur est ouvert à des sentiments si doux, et vous n'avez pas craint de perdre les êtres que vous aimez? — J'ai cédé à une voix plus forte que celle de la tendresse. — Vous avez une tête exaltée ; si je vous pardonnais, seriez-vous fâché de votre crime? — Je ne veux pas de pardon ; j'éprouve le plus vif regret de n'avoir pu réussir, et je ne vous en tuerais pas moins. »

Napoléon demeura stupéfait de ce fanatisme ; il donna l'ordre d'emmener le prisonnier. Quand il fut sorti : « Voilà, dit l'empereur, les résultats de cet illuminisme qui infecte l'Allemagne ; mais on ne détruit pas une secte à coups de canon. » Quoi qu'il en soit, il voulait faire grâce au jeune exalté ; mais l'énergique assurance de cet homme ne se démentit pas, bien qu'il fût demeuré quatre jours sans prendre de nourriture. Ramené à Vienne, l'assassin fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à être passé par les armes. Sur le lieu du supplice il s'écria d'une voix forte : « Vive la liberté ! vive l'Allemagne ! mort

à son tyran ! » et il tomba. Ce malheureux se nommait Stabs.

Dans le cours de cette mémorable campagne, en Dalmatie, dans la Carinthie et dans la Styrie, les opérations militaires avaient été habilement dirigées ; les combats de Klagenfurt et de Callsdorf avaient ajouté à la gloire de cette épopée militaire. Dans le mémorable combat de Grätz, le 84^e régiment, commandé par le colonel Gambin, mérita que, par ordre de Napoléon, on inscrivit sur le support de son aigle cette illustre devise : UN CONTRE DIX. Les divers engagements dont la Carinthie et la Styrie furent le théâtre fournirent de belles pages à l'histoire de nos troupes et honorèrent particulièrement les généraux Marmont et Broussier. La France était habituée à de pareils services, et c'est à peine si elle trouvait le temps d'y applaudir.

Sur d'autres points de l'Allemagne la lutte était encore vive. Le gouvernement prussien, n'osant accepter la responsabilité du soulèvement tenté par le major Schill, avait désavoué et proscrit ce hardi chef de partisans ; mais Schill n'avait point renoncé à son entreprise. Que lui importaient les désaveux d'un roi pour lequel il se dévouait, et qui, au fond de l'âme, souhaitait ardemment sa victoire ? Vainement donc le roi Jérôme mit à prix sa tête ; dans toutes les villes de la Westphalie dont Schill se faisait ouvrir les portes, l'intrépide chef substituait aux symboles de la Confédération du Rhin l'aigle noir de la Prusse. En peu de jours, après avoir passé l'Elbe à Acken, il envahit tout le pays plat entre Halle et Magdebourg, enlevant

les caisses publiques, les chevaux de poste et les armes, et grossissant le nombre de ses soldats, que, dans le style officiel, on appelait des brigands. Le gouvernement de Westphalie envoya des troupes à la poursuite de Schill ; les troupes westphaliennes auraient préféré se joindre à cet homme, qui cherchait à relever le drapeau de la patrie allemande ; mais les lieutenants de Napoléon réussirent à les maintenir dans la discipline. Un combat sanglant fut livré non loin de Magdebourg. Écrasé par le nombre des assaillants, Schill se retira et se porta sur Wanzleben, d'où il gagna l'Elbe, qu'il descendit jusqu'à Domitz. Il aurait dû se rapprocher de la mer. Le roi de Suède lui offrait un asile dans l'île de Rugen ; mais il préféra se renfermer dans Stralsund, où il ne tarda pas à être attaqué par des troupes hollandaises et danoises. Le combat fut meurtrier et opiniâtre ; mais, Schill étant tombé frappé de deux balles, sa mort mit fin à l'engagement. La tête de ce patriote fut envoyée à Cassel. Non moins intrépide, non moins opiniâtre, le duc de Brunswick-Oels continuait la lutte en Saxe, et mettait en fuite, tantôt les Saxons nos alliés, tantôt les soldats westphaliens du roi Jérôme. Les patriotes allemands marchaient sur ses traces, précédés du drapeau rouge ceint d'un crêpe, en poussant les cris mille fois répétés de *Teutonia ! Germania !* Plus d'une fois, sur son passage, les populations qui n'osaient partager son dévouement s'associaient à ses efforts par des vœux sympathiques, par des offrandes. Pour avoir brodé, en l'honneur des chasseurs noirs, des écharpes de guerre, l'abbesse et les chanoinesses du chapitre de

Wallenstein méritèrent d'être privées de leurs bénéfices par ordre du roi Jérôme. Pour le duc de Brunswick, marchant toujours, tantôt vaincu, tantôt victorieux, il échappait à tous les corps chargés de le poursuivre. A la tête de ses *jægers* il prit Halberstadt, Wolfenbittel, et on le vit reparaître un jour dans Brunswick, capitale de ses États héréditaires. Puis, lorsque cette guerre de partisans eut cessé d'être possible, il s'embarqua avec sa légion pour l'Angleterre, et, lorsqu'il revint plus tard sur le continent pour y mourir en soldat, ses yeux, en se fermant, se réjouirent du spectacle de nos défaites.

La patriotique insurrection du Tyrol fut encore plus difficilement comprimée. Ce pays, impatient de secouer le joug de la Bavière, avait pris les armes le jour même où les hostilités avaient commencé entre la France et l'Autriche. Partout les garnisons bavaroises furent attaquées et détruites; vingt mille paysans tyroliens se rendirent maîtres d'Inspruck. Cette journée coûta beaucoup de sang; près de quinze cents hommes de l'armée de Bavière périrent de la main des insurgés. Le chef de ces vaillants défenseurs de l'indépendance germanique était l'aubergiste Jean Hofer, dont le souvenir est demeuré dans la mémoire du peuple tyrolien. Il fut arrêté durant l'armistice, au mépris du droit des gens, et fut fusillé à Vérone par les Français.

Au milieu de cette lutte, suscitée par elle, l'Angleterre ne songeait qu'à la destruction des ressources maritimes de la France. Ses escadres s'emparèrent de la Martinique, de Santo-Domingo, de la Guyane et

du Sénégal. Une flotte de douze vaisseaux, dix-sept frégates et trente-deux brûlots alla surprendre, dans la rade de l'île d'Aix, une escadre française de douze vaisseaux et quatre frégates; elle lança contre elle une machine infernale de quinze cents barils de poudre avec des fusées à la Congrève, dont elle fit usage pour la première fois, et brûla six vaisseaux et deux frégates (1809, 11 avril). Ce n'était là que le prélude de la grande expédition que l'Angleterre destinait, non à soulever l'Allemagne du Nord, comme elle l'avait promis, mais à détruire Anvers et à combler l'Escaut, ce fleuve qui menace la Tamise, cette ville qui était, selon Napoléon, un pistolet chargé au cœur de l'Angleterre. On espérait d'ailleurs insurger la Hollande, où le roi Louis était en pleine opposition avec son frère, et donner encouragement aux mécontentements de l'intérieur. Cette grande *armada* était composée de quarante vaisseaux, de trente-six frégates, d'une foule d'autres bâtiments, de trente mille hommes de marine et d'équipages, de quarante mille hommes de débarquement; elle avait coûté 500 millions et était commandée par lord Chatham, le frère aîné du grand Pitt. Elle débarqua dans Walcheren, s'empara du fort de Batz (3 août), et, au lieu de pousser droit à Anvers, où rien n'était disposé pour un siège, elle investit Flessingue. La nouvelle de cette invasion excita en France une indignation et un enthousiasme dignes de 92. Fouché ordonna de mobiliser la garde nationale; Clarke, ministre de la guerre, fit partir les dépôts et la gendarmerie; les départements du Nord envoyèrent des troupes. En quelques jours

il se trouva cent mille hommes en Belgique. Cependant Flessingue s'était rendue par la faiblesse du général Monnet (15 août); les Anglais remontèrent l'Escaut; mais il était trop tard : Anvers était garnie de troupes, le fleuve bordé de batteries, la flotte mise à l'abri sous le canon des forts. Chatham ordonna honteusement la retraite; il avait perdu dix mille hommes dans les marais de Walcheren, et la garnison qu'il laissa à Flessingue fut bientôt obligée, par les maladies, à évacuer cette place (24 décembre), dont elle détruisit tous les ouvrages. Ce grand échec fit en Angleterre une douloureuse impression.

En France on s'applaudissait de cet événement; mais Napoléon avait vu avec un secret déplaisir la direction que le ministre de la police, Fouché, s'était plu à donner aux mesures de résistance. Pendant les graves difficultés de la campagne d'Autriche et surtout après Essling, les espérances des ennemis de l'empereur s'étaient subitement réveillées. Fouché, qui épiait toujours l'occasion d'abandonner son maître, montra dans cette circonstance un zèle exagéré qui parut suspect. Bernadotte, presque disgracié à la suite de Wagram, était revenu à Paris; Fouché le vit, et tous deux se communiquèrent des ressentiments ou des espérances dont le mystère ne transpira jamais. Ce qui est certain, c'est que Napoléon apprit avec mécontentement qu'on eût fait choix du prince de Ponté-Corvo pour commander les troupes dans les bouches de l'Escaut. Il s'étonna particulièrement de ce qu'au lieu de mobiliser quelques détachements de gardes nationales dans les pays voisins du théâtre de la

guerre Fouché eût appelé aux armes, par une proclamation, les gardes nationales de l'empire tout entier. Un instinct l'avertit que ce n'était peut-être pas pour le service de l'empereur qu'on soulevait ainsi avec tant d'apparat le patriotisme et le dévouement des peuples ; il se défia de cet enthousiasme exagéré et de cet appel fait à la France, qui ressemblait un peu trop, selon lui, aux levées révolutionnaires d'une autre époque, toujours chère à Fouché et à Bernadotte ; surtout il fut inquiet en lisant dans la proclamation de Fouché la phrase suivante : « Montrons à « l'Europe que, si le génie de Napoléon donne de la « gloire à la France, sa présence n'est pas néces- « saire pour la mettre en état de chasser ses ennemis « de son sol. » Cette déclaration, on ne devait pas tarder à l'apprendre, n'était pas aussi exacte que Fouché tendait à le faire croire. Dans tous les cas elle était inopportune et renfermait une arrière-pensée malveillante.

Cette fois Napoléon hâtait de ses vœux la conclusion de la paix ; après plusieurs mois de pourparlers, M. de Champagny, ministre des affaires étrangères de France, posa, d'accord avec le prince de Lichtenstein, les bases d'une paix qui fut signée à Vienne le 14 octobre. Par ce traité l'Autriche céda à la France toutes les provinces illyriennes, le cercle de Villach, le comté de Goertz, le territoire de Trieste, la moitié de la Croatie et le littoral de la Hongrie et de Fiume ; au roi de Saxe, comme duc de Varsovie, la Gallicie occidentale ; à la Russie, un district de quatre cent mille âmes dans la Gallicie orientale, et

aux princes de la Confédération Salzbourg, l'Innviertliel, l'Hausruckvierthiel. La paix de Vienne faisait perdre à la monarchie autrichienne plus de trois millions de sujets; maintenant elle se voyait totalement séparée de la mer, privée de son rempart des Alpes, avec ses frontières ouvertes et des caisses vides. Par un article du traité demeuré secret, et qui ne fut révélé que plus tard, il fut stipulé que Napoléon obtiendrait la main de l'archiduchesse Marie-Louise. Il eût été plus heureux pour la France que, au lieu d'exiger de François I^{er} un otage du sang impérial, Napoléon eût stipulé l'indépendance et l'affranchissement de la Pologne; des considérations dynastiques prévalurent, et la Pologne se vit réduite à attendre des jours meilleurs.

En Suède le roi Gustave IV, l'opiniâtre ennemi de Napoléon, venait d'être détrôné par une révolution de palais. Peu de jours après, son oncle, le duc de Sudermanie, fut proclamé roi sous le nom de Charles XIII.

A Rome la lutte continuée contre le chef de l'Église était entrée dans une phase nouvelle.

Dès le 17 mai Napoléon, de son camp impérial de Vienne, avait rendu le trop fameux décret qui réunissait les États de l'Église à l'empire français. La ville de Rome était déclarée ville impériale et libre. Les terres et les domaines du pape étaient augmentés jusqu'à concurrence d'un revenu net de deux millions. Une *consulte* devait prendre possession des États pontificaux et y organiser le régime constitutionnel. Pour toute réponse le pape prépara une bulle d'excommu-

nication *contre les auteurs ou complices des attentats dirigés contre le saint-siège* (1).

Le général Miollis, qui commandait à Rome les troupes de l'empereur, fit signifier au cardinal Pacca que le gouvernement allait être changé, et peu d'heures après, le 10 juin, au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange, le pavillon pontifical fut descendu et l'on éleva le pavillon français; en même temps le décret de réunion fut publié à son de trompe dans la ville éternelle. La nuit suivante la bulle d'excommunication lancée contre l'empereur fut placardée sur les murs de Rome par les soins des cardinaux et arrachée par la police française. De part et d'autre on passa les jours suivants à s'observer. Enfin, le 6 juillet, le jour même où Napoléon combattait à Wagram, le général Miollis donna ordre au général Radet d'enlever le pape et de l'éloigner de Rome.

Pie VII s'était retiré au fond du Quirinal et avait fait fermer les portes de ce palais. Un attroupement composé de la lie des faubourgs donna l'assaut aux murailles de l'édifice. Les portes furent enfoncées à coups de hache, et les soldats de Miollis, ayant à leur tête le général Radet, pénétrèrent dans les appartements. La garde suisse, sommée de mettre bas les armes, obéit sans résistance, et Radet, suivi de sa troupe, se trouva en face du saint-père. Le vénérable pontife était entouré de ses cardinaux et d'un petit nombre de serviteurs fidèles. Pendant quelques minutes un profond

(1) Ces expressions étaient celles de la bulle d'excommunication; le pape n'avait pas voulu nommer l'empereur.

silence régna; à la fin le général français, la figure pâle, la voix tremblante et pouvant à peine trouver quelques paroles, dit au pape qu'il avait à remplir une mission pénible, mais qu'ayant juré fidélité à l'empereur il ne pouvait se dispenser d'exécuter son ordre (1); qu'en conséquence il le somrait de renoncer à la souveraineté temporelle de Rome. Le pape répondit avec dignité et assurance : « Si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'empereur parce que vous lui avez fait serment de fidélité et d'obéissance, pensez de quelle manière nous devons, nous, soutenir les droits du saint-siège, auquel nous sommes lié par tant de serments. *Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas...* » Quelques moments après, le pape demanda s'il fallait qu'il partit seul, et Radet lui accorda d'emmener avec lui le cardinal Pacca. Bientôt le pape et le cardinal, environnés de gendarmes, de sbires et de rebelles, marchant avec peine sur les débris des portes jetées à terre, furent conduits à la principale issue de Monté-Cavallo, où se trouvait prête la voiture du général Radet. Sur la place étaient rangées en bataille des troupes napolitaines. Le pape les bénit, ainsi que la ville de Rome, puis monta dans la voiture avec le cardinal Pacca; un gendarme ferma les portières à clef, et l'escorte prit la route du nord, par la porte du Peuple. Le pape n'emportait pour tout bien qu'une petite pièce de monnaie valant à peine un franc, et n'avait d'autres

(1) Ce n'était point l'empereur qui avait ordonné d'enlever le pape, mais le général Miollis ne fut point désavoué.

habits que ceux qui couvraient son corps, se conformant à la lettre à ce divin précepte : « Vous ne porterez rien en chemin, ni pain, ni deux tuniques, ni argent. » Et le soir même des mains hardies inscrivirent sur les murs de Rome cette apostrophe sublime du Dante : « Je vois le Christ captif en son vicaire ; je le vois encore une fois moqué ; je le vois encore abreuvé de vinaigre et de fiel ! »

A quatre heures du matin (huit heures d'Italie) on partit de Rome pour la Toscane ; la stupeur régnait sur le visage du peuple. A Montérosi beaucoup de femmes, ayant reconnu le saint-père dans un carrosse entouré de gendarmes le sabre nu, et le voyant transporté comme un prisonnier, imitèrent la tendre compassion des femmes de Jérusalem et commencèrent à se frapper la poitrine en versant des larmes. Le général Radet, redoutant ces démonstrations pieuses, fit baisser les rideaux de la voiture, en dépit d'une chaleur étouffante. A Florence, Élisabeth Bacciochi, sœur de Napoléon et grande-duchesse de Toscane, envoya complimenter le pape et lui offrir ses services. A Alexandrie le peuple parut vouloir se soulever en faveur de l'auguste captif ; mais Pie VII l'engagea à se résigner comme lui. Partout les populations se livraient aux marques les plus certaines d'affliction et de deuil ; c'était à qui s'approcherait du saint père pour baiser ses mains, le consoler et le plaindre. Comme le pieux pontife approchait de Grenoble, la garnison de Saragosse, prisonnière dans cette ville, obtint la permission d'aller au-devant de lui et se prosterna tout entière pour recevoir sa bénédiction. La

population de Grenoble avait suivi ce mouvement et s'était partout agenouillée sur le passage du pape. C'était là qu'une résidence avait été assignée au saint-père. A peine y était-il arrivé que le cardinal Fesch, oncle de l'empereur et archevêque de Lyon, lui envoya ses grands-vicaires et des traites pour cent mille francs.

Ces généreuses protestations, qui émanaient du peuple et de la famille même de Napoléon, n'eurent point pour résultat d'éclairer l'empereur et de le rappeler à une politique plus conforme aux vœux et aux intérêts du peuple chrétien. Cependant le pape reçut l'avis de se préparer à partir pour Valence, puis pour Avignon, et enfin pour Nice et Savone. C'est dans cette dernière ville, voisine de Gênes, qu'il lui fut permis de résider; là aussi il eut à souffrir de douloureuses tribulations, qu'adoucirent les respects et les pieuses sympathies des fidèles.

Cependant Napoléon, parvenu aux extrémités de la grandeur humaine, n'avait point d'enfant à qui léguer sa double couronne et les quatre-vingts millions de sujets ou de vassaux que la victoire avait rangés sous ses lois. Depuis longtemps cette pensée le préoccupait; mais elle finit par le dominer à ce point qu'il conçut le dessein de rompre le lien qui l'unissait à Joséphine et de contracter une nouvelle alliance.

Joséphine était alors âgée de quarante-cinq ans, et une superstition populaire la considérait comme le bon génie de l'empereur. C'était une femme gracieuse, aux manières affables, et qui, sous des apparences vives et légères, cachait un cœur vraiment bon et dévoué. Elle était aimée de la nation; on savait qu'au-

cune infortune ne s'adressait à elle sans être secourue; on se plaisait à lui attribuer tous les actes de l'empereur qui avaient porté le caractère de la clémence et de la pitié.

Depuis quelques années Joséphine présentait le coup qui allait la frapper; mais Napoléon, qui avait conservé pour elle la plus douce affection, hésitait sans cesse à lui faire part de sa résolution fatale. Vers la fin du mois de novembre 1809 il se détermina à lui dire quelques mots qui révélèrent à Joséphine l'étendue de son malheur; elle ne répondit que par ses larmes, et bientôt après elle s'évanouit. Quand le premier moment de douleur fut passé, on manda le prince vice-roi d'Italie, et ce fut à Eugène qu'appartint le devoir de disposer sa mère à se résigner. Joséphine accepta donc la nécessité du sacrifice. Le 15 décembre, en présence de l'archichancelier Cambacérés et de tous les princes de la famille impériale, Napoléon et Joséphine déclarèrent, celle-ci d'une voix émue jusqu'aux larmes, leur volonté de renoncer à une union qui existait depuis quinze ans. « Je me plais, « dit la malheureuse impératrice, à donner à notre « auguste et cher époux la plus grande preuve de dé- « vouement et d'attachement qui ait jamais été donnée « sur la terre; je tiens tout de ses bontés; c'est sa « main qui m'a couronnée, et, du haut de ce trône, « je n'ai reçu que des témoignages d'affection et d'a- « mour du peuple français. Je crois reconnaître tous « ces sentiments en consentant à la dissolution d'un « mariage qui désormais est un obstacle au bien de la « France, qui la prive du bonheur d'être un jour gouver-

« née par les descendants d'un grand homme, évidemment suscité par la Providence pour effacer les maux d'une terrible révolution, et pour rétablir l'autel, le trône et l'ordre social... » Deux jours après, le sénat prononça le divorce; mais, pour la première fois, une minorité imposante protesta dans cette assemblée contre la volonté du maître. De son côté aussi l'officialité diocésaine de Paris déclara le mariage nul, parce qu'il n'avait point été contracté, selon le vœu du concile de Trente, en présence du curé ou du vicaire de l'un des époux, assisté de deux témoins. Le jugement condamnait en outre Napoléon à une amende de six francs envers les pauvres; mais il en fut relevé par l'officialité métropolitaine, qui confirma le jugement, hors ce point. L'intervention du souverain pontife ne fut pas réclamée; mais le pape, de son propre mouvement, et pour maintenir une seconde fois ce principe sacré: « L'homme ne doit point séparer ce que Dieu a uni, » déclara irrégulière la sentence de l'officialité de Paris et la condamna. Cette circonstance est grave et sert à établir que tout nouveau mariage contracté par Napoléon du vivant de Joséphine était nul au point de vue de l'Église. Joséphine, à qui le titre d'impératrice fut conservé, se retira au château de Navarre, dans le département de l'Eure, puis à la Malmaison, séjour qu'elle avait si longtemps embelli; elle emporta avec elle les regrets publics et la reconnaissance populaire; Napoléon lui-même garda un sincère attachement à cette épouse répudiée. Ainsi que nous venons de le dire, une idée superstitieuse attachait la fortune de l'empereur à celle de Joséphine, et les événements

qui s'accomplirent plus tard réalisèrent en quelque sorte cette sinistre inquiétude de l'empereur et du peuple.

Napoléon jeta les yeux sur la grande-duchesse de Russie, sœur de l'empereur Alexandre ; mais cette princesse professait la religion grecque, et ce fut un sujet de difficultés dont la solution réclamait du temps. Impatient d'en finir, Napoléon fit demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, et ce dernier prince consentit à cette union. Un sentiment vague, une prévision indéterminée, mais assez générale, voyait une source de malheurs pour la France dans l'alliance de son chef avec la maison d'Autriche, et ce mariage donnait lieu à des rapprochements avec la destinée de l'infortunée Marie-Antoinette.

Napoléon fit partir sa sœur, la reine de Naples, pour aller jusqu'à Braunau, à la rencontre de la nouvelle impératrice ; là la fille de l'empereur d'Autriche quitta tous ses vêtements étrangers et fut complètement habillée d'objets sortis des manufactures françaises : l'étiquette convenue le prescrivait ainsi. La princesse traversa ensuite Munich, Augsbourg, Stuttgart, Carlsruhe et Strasbourg. Elle fut reçue dans les cours étrangères avec un très-grand éclat, et de ce côté du Rhin avec une sorte d'enthousiasme ; à Strasbourg elle trouva le premier page de l'empereur, qui lui apportait une lettre, les fleurs les plus rares et des faisans de sa chasse ; toute sa route jusqu'à Compiègne fut signalée par les hommages des populations. Le programme que Napoléon avait rédigé pour la circonstance de leur com-

mune entrevue réglait ainsi le cérémonial : « Lorsque
« LL. MM. se rencontreront dans la tente du milieu,
« *l'impératrice s'inclinera pour se mettre à genoux, et*
« l'empereur la relèvera. » Mais l'impatience de Napoléon ne laissa pas la fille des Césars subir cette humiliation; Napoléon s'était échappé furtivement du palais de Compiègne, enveloppé dans sa redingote grise et accompagné seulement du roi de Naples, Murat; tous deux étaient montés dans une calèche sans armoiries, conduite par des gens sans livrée. Lorsqu'il rencontra l'impératrice au relais de poste de Courcelles, il se précipita vers la portière, l'ouvrit lui-même et monta dans la voiture. La reine de Naples, voyant l'étonnement de Marie-Louise d'Autriche, lui dit : « Madame, c'est l'empereur. » Et il revint avec elle et sa sœur jusqu'à Compiègne. Le mariage civil eut lieu le 1^{er} avril, à Saint-Cloud; le lendemain les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale du grand-aumônier de France, le cardinal Fesch. On avait disposé en chapelle une salle de la galerie du Louvre, avec des tribunes pour les rois, les autres souverains et les ambassadeurs. Les cardinaux résidant à Paris, où ils avaient été tous appelés, se trouvaient au nombre de vingt-six; ils assistèrent tous à la cérémonie du mariage civil à Saint-Cloud; mais il n'en fut pas ainsi à la cérémonie religieuse, dans la salle du Louvre : treize d'entre eux, considérant que le pape, alors prisonnier à Savone, n'avait pas approuvé le divorce, crurent devoir s'abstenir de consacrer par leur présence le mariage de l'empereur. Leur absence irrita beaucoup Napoléon; il déclara que ces treize cardinaux quitte-

raient la pourpre et ne pourraient s'habiller qu'en noir ; puis il les exila dans quelques villes de l'intérieur. Trois mois après, un affreux événement rappela aux Parisiens et à la France entière le grand désastre qui avait si fatalement inauguré le mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Le prince de Schwartzenberg, donnant un bal à Marie-Louise, avait fait construire pour cette fête une immense salle de bois dans les jardins de l'ambassade d'Autriche ; au milieu du bal le feu prit à la gaze de quelques rideaux, et l'incendie se communiqua avec une effroyable rapidité au reste de la salle. Au plus fort du tumulte et de l'épouvante Marie-Louise, conservant un calme remarquable, vint s'asseoir sur son trône, et Napoléon, s'étant élancé, la saisit dans ses bras et l'emporta à travers les flammes ; il revint ensuite travailler à éteindre l'incendie ; mais tous les secours furent inutiles : la foule, qui se pressait et s'étouffait elle-même par ses propres efforts, contribuait à l'horreur de cette scène ; le parquet de la salle ne put résister aux secousses, il s'entr'ouvrit, et de nombreuses victimes furent écrasées ou dévorées par le feu. La princesse de Schwartzenberg périt victime de l'amour maternel. Les témoins de cet événement prédirent une issue funeste à la nouvelle union que la France contractait avec la maison d'Autriche.

Quelques jours après son mariage Napoléon partit avec l'impératrice pour aller visiter quelques villes de son vaste empire ; ils séjournèrent successivement à Anvers, à Bruxelles, dans la Belgique, dans la Zélande et dans l'île de Walcheren ; là il se fit céder par son

frère Louis Bonaparte le Brabant hollandais et une partie de la Gueldre.

Peu de temps après avoir puni par cette exigence la résistance que son frère mettait à se conformer au système continental, il réunit ce royaume à l'empire français. Ce nouvel envahissement honora le roi dépossédé. Louis Bonaparte était un homme doux et honnête; en acceptant la couronne que l'ambition de son frère lui avait imposée, il s'était sérieusement dévoué à la mission de faire le bonheur de la Hollande. Témoin des affreux sacrifices que le système continental imposait à ses peuples, et voyant chaque jour dépérir la prospérité manufacturière et commerciale du pays dont il était roi, il avait voulu alléger le fardeau si lourd de la misère publique; aussi avait-il toléré dans plusieurs circonstances le commerce clandestin des marchands hollandais avec l'Angleterre; mais cette concession contrariait vivement la politique de Napoléon. De toutes les contrées de l'Europe la Hollande était celle qu'il importait le plus de soumettre au système continental, à cause de ses innombrables affluents et de la diversité de ses relations commerciales. Napoléon, voyant ses espérances trompées par les généreux scrupules de son frère, envoya dans le royaume de Hollande une armée de vingt mille hommes destinée à y assurer le blocus des ports; le roi Louis, ne pouvant plus désormais soustraire ses peuples à la domination impériale, abdiqua la couronne en faveur de son fils et quitta secrètement la Hollande. Napoléon refusa de valider cette abdication, mais il agrandit son empire en confis-

quant les États de son frère. Un sénatus-consulte, rendu sur la proposition de Napoléon, avait confisqué au profit de la France tout ce qui restait du domaine de Saint-Pierre. Aux termes de cet acte, l'État de Rome faisait partie intégrante de l'empire français, et formait le département de Rome (1) et celui du Trasimène (2). Le département de Rome devait avoir sept députés au corps législatif, et celui du Trasimène, quatre; tous deux devenaient chefs-lieux de sénatorerie; la ville de Rome était proclamée *seconde ville de l'empire*. Le maire de Rome assistait au couronnement, et prenait place, dans les cérémonies, après les maires de Paris. L'héritier de la couronne impériale devait porter le titre de *roi de Rome*. Les papes, rangés au nombre des évêques de l'empire, devaient désormais, lors de leur exaltation, prêter serment de ne jamais rien faire contre les propositions de l'Église gallicane, arrêtées dans l'assemblée du clergé en 1682 (ainsi se trouvait atteinte l'indépendance de la papauté dans l'ordre des choses spirituelles). Les quatre propositions de l'Église gallicane étaient déclarées communes à toutes les églises de l'empire. Les dépenses du sacré collège et de la propagande étaient rangées au nombre des dépenses impériales. Le pape avait le droit d'habiter plusieurs palais, l'un à Rome, l'autre à Paris, un troisième à Milan.

La Hollande forma neuf départements (3), et la

(1) Chef-lieu Rome.

(2) Chef-lieu Spolète.

(3) Les *Bouches-de-l'Escaut*, chef-lieu Middelbourg; les *Bouches-de-la-Meuse*, chef-lieu la Haye; les *Bouches-du-Rhin*, chef-lieu Bois-le-Duc;

ville d'Amsterdam fut proclamée *troisième ville de l'empire* français. La Hollande eut six sénateurs, six députés au conseil d'État, vingt-cinq députés au corps législatif, et deux juges à la cour de cassation. Les officiers de terre et de mer de tout grade furent confirmés dans leurs emplois; la garde royale fut réunie à la garde impériale; le roi Louis, en sa qualité de prince français, eut un apanage de deux millions de revenus, mais il persista à vivre hors de France. La reine Hortense, avec laquelle il était en mésintelligence, se retira à Paris près de l'empereur.

Le 13 décembre un sénatus-consulte organique ajouta à l'empire les villes hanséatiques et de nombreux territoires situés entre le Rhin, l'Elbe et la mer Baltique. Ces annexions formèrent les départements des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Wéser et de l'Ems-Supérieur. Hambourg, Brême et Osnabruck furent déclarées chefs-lieux de préfecture, et leurs territoires, organisés en 32^e division militaire, furent placés sous le commandement du maréchal Davoust. Au moyen de cet agrandissement la France eut une faible partie de son littoral baignée par la mer Baltique.

Un autre territoire fut ajouté à l'empire : ce fut le canton du Valais, qui, détaché de la Confédération suisse, forma le département du Simplon et eut la ville de Sion pour chef-lieu. L'Europe gardait le si-

les *Bouches-de-l'Yssel*, chef-lieu Zwol; l'*Ems-Occidental*, chef-lieu Groningue; l'*Ems-Oriental*, chef-lieu Aurich; la *Frise*, chef-lieu Leeuwarden; l'*Yssel-Supérieur*, chef-lieu Arnheim; le *Zuyderzée*, chef-lieu Amsterdam,

lence, et la France considérait sans étonnement et sans surprise l'extension démesurée donnée à ses domaines.

L'empereur de Russie vit avec un grand déplaisir entrer dans les dépendances des Bouches-du-Wésér le duché d'Oldenbourg, qui appartenait à un prince de sa famille, et Napoléon commit la faute de ne pas tenir compte des justes réclamations du czar.

Le royaume de Danemark ne fut point annexé à l'empire français; ce royaume, qui possédait alors la Norwége, avait accédé de bonne foi au système continental et s'était placé sous la protection de la France. L'empereur, pour récompenser le roi Frédéric de cette amicale soumission, méditait d'ajouter la Suède aux autres domaines de la couronne danoise. Des événements inattendus contrarièrent cette combinaison; le prince royal de Suède mourut subitement, et la couronne des Wasa resta sans héritier. Dans cette condition les états de Suède avisèrent à pourvoir à la succession au trône de leur pays, et, croyant se rendre agréables à Napoléon, ils acclamèrent comme prince royal le maréchal Bernadotte, prince de Ponté-Corvo. Ce choix déplut beaucoup à l'empereur; mais, après avoir longtemps hésité, il appréhenda de froisser l'orgueil national des peuples scandinaves, et il ratifia le choix des états de Suède.

En Espagne, après deux ans d'une guerre signalée par des victoires et par des revers, la situation semblait meilleure pour la France. L'armée anglaise, aux ordres de lord Wellington, s'était repliée sur le Portugal, qu'elle avait enlevé à nos troupes durant le cours

de la dernière campagne. La jalousie et les défiances des chefs espagnols ne lui avaient pas permis de coopérer davantage à l'affranchissement de l'Espagne ; ces divisions si fatales à la cause de l'indépendance venaient en aide aux armées françaises. Depuis la glorieuse victoire d'Ocaña, où le maréchal Mortier avait détruit une armée insurrectionnelle forte de cinquante mille combattants, l'occupation des défilés de la Sierra-Moréna nous avait ouvert l'Andalousie. Joseph Bonaparte entra en triomphe à Cordoue le 17 janvier 1810 ; le 1^{er} février Séville lui ouvrit ses portes. La junte suprême s'était retirée à l'approche de ce roi ; ne pouvant soutenir une lutte inégale, elle avait cherché un refuge à Cadix, dans l'île de Léon, aux extrémités de la Péninsule, et sous la double protection des Anglais et de l'Océan. A en juger par le nombre des villes sur lesquelles flottait le drapeau français et par le nombre des armées espagnoles qui fuyaient de toutes parts, désorganisées et dispersées, l'Espagne semblait entièrement soumise à la France.

Or jamais elle n'avait été plus disposée à la lutte ; à défaut des armées rangées en bataille elle avait, sur tous les points, des bandes insurrectionnelles, des *guérillas*, qui, à peine vaincues, se réorganisaient et harcelaient leurs vainqueurs ; elle pouvait faire la guerre au couteau partout où la guerre au canon était devenue impossible. On avait beau la traverser, la conquérir, la désarmer, elle ne voulait point être vaincue, et chaque buisson, chaque torrent, chaque monticule se transformait en forte-

resse ou en redoute ; la guerre, toujours terminée, renaissait toujours. Les Espagnols, soit qu'ils prissent la fuite, soit qu'ils se retranchassent derrière de faibles abris, soit qu'ils fussent éprouvés par les maladies, par des blessures, par la faim, ne se montraient jamais découragés ; tant que l'un d'eux survivrait aux autres la guerre devrait continuer, et on n'a jamais fini d'exterminer tout un peuple. Si les insurgés n'avaient pu tenir en Andalousie, ils pouvaient prendre leur revanche sur d'autres points. La Galice, que les Français avaient jugée méprisable et hors d'état de leur tenir tête, n'avait-elle pas réussi à se soustraire à l'ennemi ? N'avait-on pas sous les yeux l'exemple de la Catalogne, où de braves chefs, tels que Lacy, O'Donnell, d'Éroles, à la tête des bandes de partisans et de montagnards connues sous le nom de miquelets, tenaient en échec les divisions disciplinées et formidables de Suchet et d'Augereau ? La Navarre paraissait tout à fait subjuguée par les lieutenants de Napoléon, et cependant aucun officier français ne pouvait se rendre de Burgos à Bayonne sans une escorte considérable. Aucun peuple, mieux que l'Espagnol, ne sait faire la guerre de partisans, ne s'entend à soutenir une lutte irrégulière qui, à chaque instant, se transforme en changeant d'armes ou de terrain. La France, en dépit de sa formidable puissance, ne pouvait en finir avec cet opiniâtre ennemi, et l'Europe attendait avec une curieuse anxiété l'issue de la lutte. Napoléon manquait aux armées d'Espagne pour rendre leurs victoires fructueuses ; retenu en France par son mariage et par les craintes que lui inspirait

la Russie, il se contenta d'envoyer dans la Péninsule une partie de la grande armée ; de plus, oubliant son principe de l'unité d'armée, de but et de commandement, il partagea les trois cent mille hommes dont l'Espagne fut alors couverte en plusieurs armées, dont il rendit les généraux indépendants les uns des autres, et au milieu desquels Joseph ne fut plus qu'un roi de paille. Leurs discordes firent manquer son plan général d'opérations.

Le sort de la guerre dépendait entièrement de l'expulsion des Anglais. Deux armées furent donc destinées à envahir le Portugal par les deux routes de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz ; la première et la principale, forte de soixante mille hommes, commandée par Masséna, était composée des corps de Ney, Reynier et Junot ; la seconde, forte de cinquante-cinq mille hommes et commandée par Joseph et Soult, était composée des corps de Victor, Sébastiani et Mortier. Divers corps détachés dans les hautes vallées de l'Èbre, du Douro et du Tage, et montant à soixante-dix mille hommes, assuraient la soumission de la Castille et les communications avec la France ; trente-cinq mille hommes étaient en réserve sur la Bidassoa ; enfin deux armées de quarante mille hommes chacune, sous Suchet et Augereau, étaient chargées de soumettre les provinces de l'Est.

Soult ne se soucia pas de servir de second à Masséna, et il prévint les dispositions de l'empereur pour la conquête du Portugal ; aussitôt après la bataille d'Ocaña, qui lui avait ouvert l'Andalousie, il résolut, de concert avec Joseph, de conquérir le midi du

royaume, centre du gouvernement des insurgés, et de s'emparer de Cadix, clef de toute la guerre. Les armées espagnoles étaient disloquées par leurs continuelles défaites. La Sierra-Moréna fut franchie presque sans obstacles; Victor, à droite, marcha sur Cordoue; Soult, au centre, sur Andujar; Sébastiani, à gauche, sur Ubéda, de là sur Grenade, et enfin sur Malaga, en livrant des combats peu importants. Séville était pleine d'anarchie; la junte s'était dissoute, le peuple avait barricadé et voulait défendre la ville. Joseph perdit du temps à la faire capituler et à s'y donner une entrée triomphale, au lieu de pousser rapidement sur Cadix, qui n'avait pas de garnison (1810, 31 janvier). Les débris du gouvernement et de l'armée espagnole eurent le temps de s'y réfugier, et, lorsque les troupes françaises arrivèrent devant l'île de Léon, le pont de Suazo était coupé et Cadix à l'abri de toute surprise (5 février). L'empereur donna à Soult le commandement supérieur de l'armée du Midi et lui ordonna de prendre Badajoz, pour préparer l'expédition de Portugal; mais celui-ci confia le blocus de Cadix à Victor, laissa à Sébastiani le soin d'observer Gibraltar et de conquérir la Murcie, et il s'occupa uniquement à soumettre l'Andalousie. Dans cette province les Français avaient été accueillis avec beaucoup de calme, mais nos cantonnements étaient inquiétés par des bandes sorties du Portugal, de l'Estramadure et de la Murcie; au bout d'un an nos soldats n'avaient plus à combattre, et Soult s'était fait de l'Andalousie une véritable souveraineté. Joseph retourna à Madrid, plein de chagrin de l'indépendance de son

lieutenant dans une province où il se croyait populaire, et réduit au commandement de quelques corps dans la Castille.

Wellington resta huit mois dans l'inaction sans s'inquiéter de la conquête de l'Andalousie; son entreprise de Talavéra lui avait appris qu'il ne fallait rien tenter au cœur de l'Espagne avant d'avoir un refuge assuré et une meilleure coopération des armées espagnoles. Le Portugal devait être la base de toutes ses opérations, et il se préparait à y recevoir Masséna en appelant des renforts, en disciplinant les Portugais, en fortifiant les approches de Lisbonne. Masséna, dont l'expédition avait été retardée par la marche de Sout en Andalousie, manœuvra d'abord pour assurer ses flancs et sa base d'opérations; ainsi Junot battit les insurgés des Asturies et s'empara d'Astorga; Reynier s'étendit en Estramadure pour se lier à l'armée du Midi; enfin Ney assiégea Ciudad-Rodrigo et s'en empara (1810, 10 juillet). Alors il réunit ses trois corps, se porta contre Alméida et en fit le siège. Wellington, quoiqu'il se fût établi sur la frontière avec soixante-cinq mille Anglo-Portugais, laissa cette place capituler, et, quand il vit Masséna se diriger de Célérico sur Viseu, il se replia, passa le Mondégo, et alla prendre position sur le plateau de Busaco, qui ferme la route de Coïmbre. L'armée française essaya de le chasser de cette position et fut vaincue. Tandis que Masséna se portait sur Lisbonne, les Anglais occupèrent les villes de Coïmbre et d'Oporto, et se cantonnèrent, en avant de Lisbonne, dans les lignes de Torres-Védras. Leurs positions, fortifiées et couvertes par

une chaîne de batteries et de redoutes, étaient vraiment inabordables. Sous leur abri s'établirent successivement et vinrent camper soixante-dix mille hommes appartenant à des corps réguliers, et soixante mille hommes des milices nationales des provinces de Béira et d'Estramadure. Il était au-dessus de la puissance de Masséna et de celle de ses troupes de venir à bout d'une telle masse de soldats, retranchée sur des hauteurs, défendue par une triple ligne d'ouvrages de guerre, ayant derrière soi le port de Lisbonne, et recevant librement les renforts et les secours de l'Angleterre. Les deux armées se bornèrent donc à s'observer et à se tenir mutuellement en respect, et Masséna, ne pouvant triompher de l'ennemi, chercha vainement à lui couper les vivres. Les misères de la population portugaise furent immenses; mais, pendant six semaines que dura ce blocus, l'armée française souffrit encore plus que ses adversaire. A la fin Masséna, se voyant hors d'état de se maintenir davantage en face des Anglais avec une armée réduite à trente-cinq mille hommes, se détermina à se replier sur Santarem. Il prit des cantonnements en avant de cette ville, dans une position assez forte; mais déjà plus du tiers de ses troupes était mort de faim, de maladie ou de misère. Lord Wellington avait compté sur ces auxiliaires; leur abandonnant donc le soin de compléter sa victoire, il n'essaya point de chasser Masséna de Santarem, et les hostilités furent pendant quelques mois suspendues.

A l'extrémité méridionale de l'Espagne la régence nationale et les cortès constituantes, qui gouvernaient

l'insurrection, continuaient d'être assiégées dans l'île de Léon et sur le rocher de Cadix. Les cortès proclamèrent alors la royauté de Ferdinand VII, et décrétèrent, pour l'Espagne, des lois empreintes d'une démocratie exagérée et inapplicable.

Dès le mois de mars de l'année 1810 la régence espagnole jugea convenable d'appeler au commandement de l'armée insurrectionnelle de Catalogne un prince de l'ancienne maison royale de France. Le choix du gouvernement espagnol s'était porté sur Louis-Philippe, duc d'Orléans, alors retiré en Sicile, où il avait épousé Marie-Amélie, princesse de Naples. Le duc d'Orléans accepta, mais l'Angleterre ne permit pas qu'un Bourbon vint contribuer à l'émancipation de l'Espagne.

Dans les derniers mois de 1810 les Anglais attaquèrent le royaume de Grenade, et le général Blacke essaya d'insurger le royaume de Murcie. Ces deux tentatives échouèrent par les soins des généraux Sébastiani et Milhaud. Il y eut, de la part des Français, quelques avantages remportés sur le Douro et dans la Manche, mais ils furent plus glorieux que féconds en résultats. Au mois de janvier 1811 le maréchal Soult eut ordre de se porter sur l'Alentéjo avec l'armée d'Andalousie, et de dégager Masséna, alors campé vers Santarem avec les débris de l'armée française vaincue dans le Portugal. Avant d'opérer ce mouvement il enleva aux insurgés espagnols les villes de Badajoz et d'Olivenza; le 5 mars les Anglo-Espagnols furent vaincus à Chiclana par le duc de Bellune, mais cette bataille fut peu décisive. En catalogne les Français avaient assiégé Tortose et s'en

étaient rendus maîtres (2 janvier 1811) après six mois d'efforts et de sacrifices. A l'autre extrémité de la Péninsule, du côté de Santarem, l'armée de Portugal était en proie aux plus dures calamités, et disputait à des paysans fugitifs, sur un territoire dévasté et désolé, les vivres et les abris qui lui manquaient. De part et d'autre cette guerre était signalée par les plus atroces représailles, et les soldats de Masséna, réduits au désespoir, ne subsistaient plus que par le meurtre et le pillage. A la fin ils se trouvèrent hors d'état de se maintenir sur cette terre défendue par une population exaspérée, et ils se replièrent devant l'ennemi, laissant en Portugal les ossements de quarante mille d'entre eux, morts de misère et de fatigue, plus encore que par le fer. Les Anglais, débarrassés de leur présence, envahirent de nouveau l'Estramadure, sous la conduite de lord Bérésford; quinze mille Espagnols, aux ordres de Castaños et de Blacke, combattaient à côté d'eux. Le 16 mai ils remportèrent sur les Français, à Albuéra, une victoire opiniâtrément disputée. Sur ces entrefaites le duc de Bellune continuait d'assiéger Cadix, et le maréchal Soult avait pris, non loin de Badajoz, à Llérena, une position d'où il protégeait encore Cordoue et Séville. En Catalogne la guerre se continuait avec des chances diverses; en Aragon le général Suchet assiégeait Tarragone et n'épargnait aucun sacrifice pour s'en rendre maître.

En résumé la guerre d'Espagne avait trompé l'attente de Napoléon. Lorsque s'était ouverte la campagne de 1810, le territoire espagnol était presque entièrement occupé par nos armées et nos généraux;

les armées insurrectionnelles, dispersées ou détruites, se transformaient en corps de partisans ou en guérillas; le roi Joseph régnait à Madrid; la nationalité espagnole voyait ses représentants chassés de Séville et réduits à chercher un refuge dans une île située aux extrémités de la monarchie. Dix-huit mois après cette époque en apparence si tranquille, les maréchaux de l'empereur étaient vaincus ou tenus en échec dans la plupart des provinces; une armée s'épuisait en vaines fatigues pour enlever l'île de Léon; une autre armée se trouvait trop heureuse d'occuper encore quelques postes de l'Estramadure et de l'Andalousie; les royaumes de Murcie, de Grenade et de Valence, étaient disputés, par des bandes toujours renaissantes, aux lieutenants de l'empereur et à nos légions découragées; dans la Vieille-Castille le roi imposé par la France n'osait sortir de sa capitale et chasser au cerf dans les environs d'Aranjuez sans réclamer le secours et la protection de la cavalerie française; les Asturies, la Navarre, la Galice regorgeaient de partis insurgés et de compagnies qui, faisant la guerre à leur manière, pillaient nos convois, égorgeaient nos traîneurs, enlevaient les caisses, et punissaient de mort les Espagnols qui consentaient à servir d'instrument à don Joseph. Figuières appartenait à l'ennemi; la Catalogne opposait au duc de Tarente une résistance formidable; le général Suchet contenait à grand'peine les insurgés d'Aragon, et une armée naguère forte de quatre-vingt mille hommes se voyait chassée de Portugal, réduite à la moitié de son effectif, trop heureuse de se soustraire par la retraite au canon anglais

et au couteau des montagnards lusitaniens. L'Europe, attentive à ces grands événements, ne se croyait point encore affranchie, mais elle espérait sa délivrance; elle comprenait que Napoléon, aisément victorieux des rois, avait tout à craindre du jour où il aurait affaire aux peuples, et l'Allemagne, les regards attachés sur la Péninsule espagnole, apprenait comment il est possible de s'affranchir de la domination étrangère. Et cependant le colosse impérial avait alors atteint le plus haut point de sa grandeur. Le nouvel empire d'Occident, soumis à la puissance de Napoléon, était borné au nord par le Danemark, au midi par la mer de Sicile et de Grèce, à l'orient par la Pologne, l'Autriche et la Turquie d'Europe; les autres contrées obéissaient à l'empereur, soit qu'elles fussent incorporées à la France, soit qu'elles eussent pour rois des frères de Napoléon, ses premiers sujets, soit qu'elles fussent enclavées dans la Confédération du Rhin. La France était formée de quatre nations diverses; on parlait quatre langues dans l'étendue de l'empire; il y avait un département des Bouches-de-l'Elbe et un département du Trasimène; nos proconsuls gouvernaient l'Épire et l'Illyrie; Dantzick était une possession française, d'où nous pouvions aspirer à dominer plus tard la mer Baltique; les rois et les princes souverains de l'Europe se pressaient aux Tuileries et y attendaient le lever de Napoléon. Du cercle polaire jusqu'au détroit de Charybde et de Scylla, et à l'exception de l'Espagne, que tourmentait la guerre, toutes les côtes de la Méditerranée et de l'Océan étaient fermées aux vaisseaux anglais.

Au dedans tout ce qui restait de vestiges de la démocratie républicaine avait été successivement effacé de nos lois, et, pour ainsi dire, de nos mœurs. Le sénat n'était qu'un grand conseil disposé à revêtir de la sanction légale toutes les volontés de Napoléon; un très-petit nombre de membres de cette assemblée constituaient à eux seuls une opposition évidemment impuissante. Quant au corps législatif, qui n'émanait ni du suffrage universel, ni même de l'élection directe, il se trouvait hors d'état de représenter la France et de faire contre-poids à la dictature impériale. On a vu plus haut que le tribunal avait cessé d'exister.

La révolution de 1789 avait débuté par détruire une Bastille; mais le gouvernement impérial, contraint de lutter contre des ennemis persévérants et habiles et ne voulant pas immiscer les tribunaux et l'opinion dans le secret de ses inquiétudes, avait réclamé et obtenu du sénat un acte législatif qui établissait huit prisons d'État. Ce furent les châteaux de Saumur, de Ham, d'If, de Landskrown, de Pierre-Châtel, de Fénéstrelle, de Campiano et de Vincennes. La détention avait lieu sur l'ordre du conseil privé et après le rapport du ministre de la justice et du ministre de la police générale. Lorsqu'il s'agissait de personnages recommandables par leur position sociale, et que le gouvernement considérait comme dangereux à Paris, on procédait moins régulièrement, et l'on se bornait à une mesure d'internement ou d'exil notifiée par le ministre de la police. Ainsi furent éloignées de la capitale et envoyées dans les départements de l'Est

mesdames de Chevreuse, de Staël, de Balbi et Récamier ; une pareille décision atteignit Benjamin Constant. C'était ainsi que l'empereur cherchait à répondre à ce qu'il appelait « la guerre des salons. » Mais, loin de diminuer cette opposition sourde et redoutable, il ne faisait que l'irriter davantage et créer à son gouvernement de plus puissants ennemis.

Autant, sous le Consulat, Napoléon avait su tirer parti des conspirations dirigées contre sa personne, autant, depuis son avènement à l'empire, il s'était attaché à les tenir secrètes. Il s'en formait souvent, mais la police parvenait à les déjouer. Il existait, même dans le sein de l'armée, des sociétés secrètes qui avaient conservé, comme tradition, les principes de la liberté républicaine ; les fauteurs de ces associations n'attendaient qu'une occasion favorable pour agir ; les ennemis de Napoléon ne se décourageaient point. Il arriva qu'un jeune homme de Dresde, échappé de l'université de Halle ou de Leipsick, vint à Paris avec le projet de tuer l'empereur. Arrêté par ordre de Savary, duc de Rovigo, qui avait remplacé Fouché au ministère de la police générale, il fut interrogé et confessa volontairement son crime ; il avoua que son intention, en venant à Paris, avait été de tuer l'empereur pour attacher son nom au sien. Il ajouta que Henri IV avait été manqué vingt-deux fois et n'avait succombé qu'à la vingt-troisième tentative ; que Napoléon, il est vrai, n'avait été manqué encore que trois ou quatre fois, mais que cela n'arrêterait pas un homme de courage qui ne comptait sa vie pour quelque chose qu'autant qu'elle était utile, et qu'il

trouverait la sienne suffisamment bien employée puisqu'elle avancerait d'une chance les probabilités de succès pour ceux qui voudraient l'imiter. Le duc de Rovigo fit part à l'empereur de cette tentative d'assassinat et lui demanda ses ordres; Napoléon fit répondre : « Il ne faut point ébruiter cette affaire, afin de n'être point obligé de la finir avec éclat. L'âge du jeune homme est son excuse; on n'est pas criminel d'aussi bonne heure lorsqu'on n'est pas né dans le crime. Dans quelques années il pensera autrement, et l'on serait aux regrets d'avoir immolé un étourdi et plongé une famille estimable dans le deuil. Mettez-le à Vincennes, faites-lui donner les soins dont il paraît que sa tête a besoin; donnez-lui des livres, faites écrire à sa famille, et laissez faire le temps. » En conséquence de ces ordres ce jeune homme, qui se nommait Von der Sulhn, fut mis à Vincennes et n'en sortit qu'après les événements de 1814.

Souvent, pour interroger l'opinion et veiller au service général, l'empereur se promenait en habit de ville et fréquentait les magasins ou les lieux publics; son secrétaire était d'ordinaire chargé de l'accompagner dans ces excursions. Un jour que, affublé du ridicule costume des merveilleux de ce temps, il était entré dans une boutique de la rue Saint-Honoré, il lui prit fantaisie de parler contre le gouvernement. « Votre Bonaparte, dit-il, ne fait rien de bon, etc. » Mais le marchand ne lui répondit qu'en lui adressant des injures et des menaces, et le prétendu acheteur fut très-heureux de s'esquiver. Plus d'une fois il lui arrivait de sortir avec Marie-Louise et de se confondre bour-

geoisement dans la foule ; c'est de cette façon qu'il aimait à prendre sa part des fêtes publiques et qu'il entendait les propos du peuple. Un jour le couple impérial se donna le plaisir, moyennant une légère rétribution, de contempler dans les lanternes magiques Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice des Français, toute leur cour, etc. Napoléon appelait cela *la police du cadi*.

Napoléon coordonna les règles du droit civil et du droit criminel. Au code publié sous le Consulat, et qui contenait les dispositions relatives à la personne, à la famille et à la propriété, d'autres codes se succédèrent sous l'Empire ; ce furent le code de commerce, dont une expérience de trente ans a démontré les défauts, mais qui n'en est pas moins, sous de nombreux rapports, un modèle de clarté et de précision ; le code de procédure civile, qui laisse subsister dans nos coutumes une série de formalités gênantes et fiscales dont la chicane profite seule au détriment des parties en litige ; le code d'instruction criminelle, qui, gravement modifié de nos jours, établissait alors des juridictions exceptionnelles ; le code pénal, enfin, assemblage de dispositions rigoureuses, et qui a été depuis lors l'objet d'une révision attentive dont les auteurs ont peut-être dépassé le but. L'analyse de ces travaux législatifs dépasserait les limites que nous nous sommes imposées ; nous nous bornerons à remarquer que les codes impériaux avaient été rédigés par des hommes suffisamment versés dans la science du droit, mais généralement hostiles aux idées religieuses. L'état civil des personnes fut tenu en dehors

de l'Église; la naissance et les funérailles des citoyens furent l'objet de règles de pure police, dont les ordonnateurs oublièrent volontiers que la religion doit présider à l'origine comme au dernier acte de la vie humaine. Le mariage, considéré comme un contrat exclusivement civil, fut expressément classé parmi les actes que la puissance séculière doit seule régler et consacrer; il fut stipulé qu'il était légal et valide par le seul fait de l'intervention du magistrat, et que la bénédiction religieuse ne devrait, dans tous les cas, que suivre et jamais précéder l'union contractée devant l'autorité municipale. Le divorce fut maintenu, et néanmoins soumis à des conditions qui le rendaient plus difficile et plus rare. La puissance paternelle fut considérablement amoindrie et diminuée, et le lien de la famille fut à la fois détendu et relâché. Quant au régime hypothécaire, les règles qui le constituèrent, et qui subsistent encore, furent aussi gênantes par la multitude des formalités stériles que peu propres à garantir la propriété foncière et agricole des envahissements calculés de l'expropriation et de l'usure.

Napoléon avait trouvé dans les institutions révolutionnaires de la Convention et de la Constituante le double principe de l'unité du pouvoir et de la centralisation administrative; son génie, habitué au commandement militaire, devait s'accommoder d'un système gouvernemental simple et régulier, qui gradue les attributions et la responsabilité de chacun, et fait rayonner sans relâche la lumière et la vie du centre à tous les points de la circonférence. Il conçut l'idée de faire manœuvrer un vaste empire comme un régiment, et

de ne souffrir aucun retardement, aucun obstacle, aucune temporisation lorsqu'il avait commandé. Ce fut ce prodigieux instinct de hiérarchie et d'ordre qui le mit en état de régénérer une grande nation dont toutes les forces s'étaient éparpillées dans l'individualisme républicain ou dans l'anarchie. La société était ébranlée, il entreprit de lui rendre la vigueur ; il avait tout à faire pour organiser et constituer ; le bonheur qu'il eut de relever les autels renversés par la tourmente témoigne que, dans ses vues, la force du sabre ne fut pas le seul élément de son élévation , et qu'il parut vouloir installer son trône sur une base immuable ; mais il existait d'autres ruines à relever ; après dix ans de secousses épouvantables endurées par le pays, il s'était trouvé, au 18 brumaire, en face de bourreaux et de victimes, et non en présence d'une société normale ; on se fuyait, on se craignait. Il y avait bien çà et là des parvenus ridicules lorsqu'ils n'étaient pas atroces, des généraux sortis naguère de l'atelier, des savants et des artistes encore meurtris ou tachés par la Révolution, des jeunes filles élevées dans l'exil ou à la porte des clubs, des femmes devenues tristement célèbres, au déclin de la monarchie ou sous le Directoire, par l'éclat de leurs fautes ou de leurs scandales ; mais tout cela formait un ensemble sans cohésion et sans autre sentiment réciproque que la jalousie, la vengeance ou la haine. Napoléon ne recula pas devant la tâche difficile de rassembler ces éléments disparates pour en faire une société, et l'énergie de son ascendant fut si grande qu'il atteignit son but. Il voulut forcer ce monde si

étrangement divers à se concerter, à se voir, à se réformer, et il réussit : les salons se rouvrirent, la gaieté revint ; la décence même, quand elle ne put pas être replacée au fond des choses, parut au moins à la surface.

L'empire était une dictature instituée d'abord pour étouffer et comprimer les passions mauvaises, et continuée après le rétablissement de l'ordre moral et matériel. La presse ne jouissait d'aucune liberté ; les journaux et les livres étaient soumis à l'inspection d'une commission de censure, et la direction de l'imprimerie et de la librairie était exercée sous l'autorité de Fouché, après lui sous la surveillance de Savary, duc de Rovigo, qui l'avait remplacé au ministère de la police générale. L'empereur cherchait ailleurs que dans les journaux les moyens de connaître la vérité. Il envoyait souvent les conseillers d'État en mission dans les provinces les plus reculées, imitant ainsi Charlemagne dans l'institution de ses *missi dominici*. Les instructions que leur donnait Napoléon étaient vastes et pour ainsi dire sans limites ; ils devaient examiner toutes les branches du service, constater l'état des caisses des hauts employés des finances, s'entendre avec les généraux et les inspecteurs aux revues pour le service militaire, avec tous les agents principaux des perceptions directes ou indirectes pour les revenus de l'État, et enfin avec les préfets et les ingénieurs des ponts et chaussées pour bien apprécier les réparations urgentes qu'exigeaient les routes et les canaux, les besoins et les améliorations que réclamaient les localités départementales.

Ces conseillers en mission devaient aussi interroger l'opinion des lieux qu'ils visitaient sur la politique du gouvernement, de telle sorte que de leurs assertions rapprochées et comparées il résultait pour Napoléon un ensemble de documents qui lui montraient la France tant sous les rapports politiques et moraux que sous celui des parties matérielles de l'administration.

Les changements politiques survenus depuis 1789 ayant créé environ dix millions de propriétaires territoriaux, il était indispensable d'assurer leurs droits et de fortifier leurs garanties; Napoléon fit commencer l'importante opération du cadastre, qui se poursuit encore; il régla la propriété des mines et créa pour ce service un corps d'ingénieurs. Comme il attachait une grande gloire à l'extinction de la mendicité, il poursuivit la solution de ce problème et créa de nombreux dépôts destinés à servir de refuge aux pauvres; il institua la Société maternelle, reconnut l'institution des Sœurs de la Charité, et rendit aux hospices les biens que la République leur avait enlevés. Six maisons destinées à recevoir les orphelines de la Légion d'honneur furent successivement établies, et de nouvelles succursales furent ajoutées à l'hôtel des Invalides. L'agriculture fut constamment améliorée et encouragée; une chaire d'économie rurale fut créée à l'école d'Alfort; mais la guerre, en arrachant l'élite de la population à la charrue, paralysait ces louables intentions.

L'industrie fut plus heureuse : l'école des Arts et Métiers de Châlons fut établie; les sciences concouru-

rent aux progrès de l'art manufacturier ; la chimie et la mécanique furent employées à perfectionner toutes les branches de l'économie industrielle ; des manufactures de coton furent introduites, et leurs produits remplacèrent pour nous les tissus étrangers ; l'espèce ovine connue sous le nom de mérinos fut élevée et répandue dans tout l'empire ; pour se soustraire au blocus dont l'Angleterre frappait nos provenances coloniales on imagina de suppléer au café par la chicorée, à l'indigo par le pastel, aux soudes étrangères par des soudes artificielles ; la garance fut substituée à la cochenille, le sucre de betteraves au sucre exotique ; les soieries de Lyon, de Tours et de Turin, furent protégées ; des prix élevés encouragèrent les inventions utiles. Par deux décrets successifs, qui portent les dates de 1806 et de 1811, Napoléon organisa l'Université impériale ; mais le système qu'il imposa à l'instruction porta l'empreinte de cette volonté exclusive qui présidait à tous les actes de son règne. L'Université était régie et gouvernée par un grand-maître nommé par l'empereur et révocable à volonté. Audessous du grand-maître il y avait un conseil de l'Université, des conseils académiques, des inspecteurs et des professeurs ; la hiérarchie de cette organisation enseignante comprenait dix-neuf degrés, qu'il fallait successivement franchir. « Il n'y aurait pas d'État politique fixe, disait-il au conseil d'État, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. Tant qu'on n'apprendra pas dès l'enfance s'il faut être républicain ou monarchique, catholique ou irrégieux, l'État ne formera pas une nation ; il reposera sur des bases

incertaines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux changements. » Dans une autre circonstance il s'exprimait ainsi : « ... Je désire qu'il y ait un corps d'instruction publique qui soit la pépinière des professeurs, des recteurs et des maîtres d'études, et qu'on leur donne de grands motifs d'émulation ; il faut que les jeunes gens aient la perspective d'un grade à l'autre jusqu'aux dernières places de l'État. Les pieds de ce grand corps seront dans les bancs des collèges, et la tête dans le sénat... Je sens que les Jésuites ont laissé, sous le rapport de l'enseignement, un très-grand vide ; je ne veux pas les rétablir, mais je me crois obligé d'organiser l'éducation de la génération nouvelle de manière à pouvoir surveiller ses opinions politiques et morales... Mon but principal, dans l'établissement d'un corps enseignant, est d'avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales ; cette institution sera une garantie contre le rétablissement des moines... Quant à moi, j'aimerais mieux confier l'éducation publique à un ordre religieux que de la laisser telle qu'elle est... C'est une chose digne de remarque que l'instruction, à sa naissance, a toujours été accompagnée d'idées religieuses. On prétend que les écoles primaires tenues par les Frères ignorantins pourraient introduire dans l'Université un esprit dangereux ; on propose de les laisser en dehors de la juridiction... Je ne conçois pas l'esprit de fanatisme dont quelques personnes sont animées contre les Frères ignorantins : c'est un véritable préjugé ; partout on me demande leur rétablissement ; ce cri général démontre assez leur utilité. Quant aux écoles protestantes, elles

subiront le sort commun : on les détachera de la juridiction religieuse pour les faire entrer dans le corps civil. La moindre chose qui puisse être demandée par les catholiques, c'est sans doute l'égalité; car trente millions d'hommes méritent autant de considération qu'un million. »

Telle était la pensée de l'empereur sur l'instruction publique. On peut dire cependant qu'il entrevoyait la vérité, mais que les nécessités du rétablissement de l'ordre exagéraient chez lui le besoin de l'unité et le sentiment du pouvoir.

Cependant, grâce à d'autres dispositions qui intervinrent successivement, l'école normale, projetée par la Convention, fut définitivement réglée. Un décret remit en activité et transféra à la *villa Médici* l'école française des Beaux-Arts de Rome; on y envoya quinze élèves. La littérature et les arts reçurent de notables encouragements; néanmoins l'empereur n'aimait pas les gens de lettres; il disait d'ailleurs qu'il n'y avait point pour elles d'autres encouragements que les places de l'Institut, parce qu'elles donnaient aux poètes un caractère dans l'État. Mais les lettres sont indépendantes et capricieuses; on ne parvient point à les discipliner, alors même qu'on surcharge de faveurs de cour ceux qui les cultivent.

Napoléon aimait les grands monuments et les travaux gigantesques. Son imagination orientale s'était encore exaltée au spectacle des Pyramides, et il eût désiré, comme les Pharaons, laisser aux siècles à venir de pareils témoignages de sa puissance. Sa pensée enfantait donc sans relâche des édifices et des créations

dont l'accomplissement dépassait souvent la limite du possible. Si la guerre n'eût point absorbé les plus précieuses ressources de son génie il eût renouvelé la face de la France. Il avait relevé les ruines de Lyon et construit à Anvers de formidables arsenaux maritimes; l'immense digue de Cherbourg avait été réparée et continuée, et ce même point de nos côtes avait vu creuser dans le roc vif un large bassin capable d'abriter de grandes flottes; Boulogne, Wimereux, Ambleteuse, Étapes, le Havre, Dieppe, Calais, Gravelines, Dunkerque et d'autres ports avaient reçu de notables agrandissements; les arsenaux de la Meuse, ceux de Rotterdam et d'Helvoet-Sluys furent réparés à leur tour; la navigation du Zuyderzée et le port d'Amsterdam eurent leur part de ces améliorations créatrices; de grands travaux furent commencés aux embouchures du Wésér, de l'Ems et de l'Elbe; un arsenal maritime fut construit à Gènes; le port de Venise et celui de la Spezzia furent fortifiés et agrandis; Corfou, grâce à de pareils ouvrages, devint pour nous la clef de la Grèce; le dessèchement des marais Pontins fut projeté et entrepris; trente et un millions furent dépensés pour les ponts et chaussées, cinquante-quatre millions pour les canaux, quatorze pour les dessèchements, deux cent soixante-dix-sept pour les routes de Paris à Mayence, à Amsterdam, à Hambourg, à Bayonne, pour les entreprises gigantesques du mont Genève et de la Corniche; plus de cent millions furent appliqués à des vues d'utilité publique; des ponts furent jetés sur la Sésia, sur la Scrvia, sur la Saône, sur la Loire, sur le Pô; les digues de l'Escaut

et du Pô furent réparées ; le canal de Saint-Quentin acheva de réunir le Rhône à l'Escaut, Anvers à Marseille ; le canal de Mons à Condé assura un débouché aux houillères du département de Jemmapes ; les canaux du Rhône au Rhin, de la Saône à la Loire, furent continués à grands frais. La capitale manquait d'eau circulant dans ses divers quartiers, de halles, de marchés, de moyens d'ordre et de police pour les principaux besoins de sa consommation ; alors on creusa le canal de l'Ourcq, qui conduit à Paris les eaux de trois rivières ; on éleva des halles, on construisit des abattoirs, on assainit les rues et les places publiques ; les églises de Sainte-Geneviève et de Saint-Denis, le palais de l'archevêché et la métropole furent restaurés ; de vastes quais furent, pour ainsi dire, étendus sur les deux rives de la Seine ; on prit soin de bâtir des greniers d'abondance et de réserve. On ouvrit de nouveaux musées qui renfermèrent les dépouilles artistiques enlevées aux nations vaincues et que la victoire devait plus tard nous ravir : époque d'impérissable souvenir, où Paris se peuplait de chefs-d'œuvre, où des rues entières, les plus belles dont la capitale puisse s'enorgueillir, naissaient comme par enchantement. Les palais, les lycées, les marchés remplaçaient partout des établissements incommodes ou insalubres ; la Seine se couvrait de ponts hardis ; on commençait les travaux de l'Arc-de-Triomphe et de la Madeleine ; on élevait la Bourse, on construisait des prisons ; la flèche des Invalides reparaisait dans les airs brillante d'or comme sous le règne du grand roi ; on déblayait l'immense vide du Carrousel, on res-

taurait le Louvre, les Tuileries, Versailles, Saint-Denis, Fontainebleau, Compiègne, toutes les vieilles résidences royales; sur la place Vendôme une colonne de bronze, digne rivale de la colonne Trajane, portait dans les nues la statue de l'empereur et déroulait en spirale l'histoire de la campagne d'Austerlitz, gravée en caractères ineffaçables, écrite en relief avec les canons conquis sur les ennemis de la France. Chaque partie de l'empire ressentait l'influence de ce génie réparateur; Bordeaux, Bayonne, Turin, Ajaccio, Alexandrie, Milan, Aix-la-Chapelle, Bruges, Ostende, Brest, Orléans, et beaucoup d'autres cités non moins puissantes, lui devaient un développement nouveau, des embellissements, des créations utiles. Au milieu des sables du Poitou, et sur le théâtre de cette Vendée qu'il avait pacifiée, l'empereur élevait la ville à qui de nos jours on avait donné le nom de Bourbon-Vendée, et qui depuis a repris le nom de son glorieux fondateur. Il encourageait l'industrie; partout où il passait on le voyait jeter des ponts, ouvrir des routes, percer le flanc des montagnes et abaisser les barrières que la nature a mises entre les nations occidentales; à l'exemple des souverains pontifes il travaillait à restaurer et à désencombrer Rome, et, pendant que cette entreprise se poursuivait par ses ordres, pendant que le Rhin, le Wésér et l'Elbe, devenus fleuves français, nous rattachaient par tous les points le Nord et l'Allemagne, la France et l'Italie, comme deux sœurs, étendaient d'un pays à l'autre des mains amies qui se rencontraient dans les Alpes, sur les sommets du mont Cenis et du Simplon; et, toujours avide d'imiter

Charlemagne, Napoléon s'attachait de préférence à vivifier les portions les plus éloignées de son empire, comme s'il eût été pressé du besoin de faire oublier à ses nouveaux sujets les désastres et les humiliations de la conquête (1).

L'empereur continuait, durant les loisirs de la paix, à prendre une part active aux délibérations du conseil d'Etat. Aimant à tout voir et à tout faire, il réduisait ses ministres à n'être que de simples commis, subordonnés dans le travail à un ministre intermédiaire ou secrétaire d'Etat placé près de sa personne. Au-dessous des ministres, et dans l'ordre de la puissance politique, sinon des préséances, venaient les préfets des départements, dont l'institution, qui remontait aux premiers jours du consulat, était la plus forte de ses conceptions administratives. « Les préfets, a-t-il dit lui-même, avec toute l'autorité et les ressources locales dont ils se trouvaient investis, étaient eux-mêmes des *empereurs au petit pied*; et, comme ils n'avaient de force que par l'impulsion première dont ils n'étaient que les organes, que toute leur influence ne dérivait que de leur emploi, du moment qu'ils n'en avaient point de personnelle, qu'ils ne tenaient nullement au sol par eux administré, ils avaient tous les avantages des anciens premiers agents du pouvoir absolu, sans en avoir les inconvénients. » Il dit encore : « Il avait bien fallu créer toute cette puissance. Je me trouvais dictateur; la force des circonstances le vou-

(1) Les passages qui précèdent sont, pour la plupart, extraits du remarquable livre intitulé : *les Idées Napoléoniennes*, que S. M. l'Empereur Napoléon II a composé dans l'exil.

lait ainsi : il fallait donc que tous les filaments issus de moi fussent en harmonie avec la cause première, sous peine de manquer de résultats. Le réseau gouvernant dont je couvris le sol requérait une furieuse tension, une prodigieuse force d'élasticité, si l'on voulait faire rebondir au loin les terribles coups qu'on nous ajustait sans cesse. » (*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Napoléon avait à peine atteint l'âge de quarante ans, et déjà un changement notable s'était opéré dans sa personne. C'en'était plus le mince et grêle jeune homme de Lodi et d'Arcole, le consul à figure creuse et aux longs cheveux collés sur les tempes. Il avait pris beaucoup d'embonpoint, ses cheveux étaient rares, son teint plombé s'était éclairci. Il avait les allures dont le peuple a conservé le souvenir. Quand il était debout il s'appuyait sur la hanche ; d'autres fois, et surtout pendant ses batailles, il croisait les bras sur sa poitrine et affectait une sorte d'immobilité. Il avait pour coutume de prendre chaque jour un bain fort prolongé, et personne n'ignore qu'il faisait du tabac un usage immodéré. Une habitude plus digne de lui était celle de se faire réveiller la nuit chaque fois qu'il arrivait une nouvelle fâcheuse : pour les bonnes nouvelles il disait qu'on a toujours le temps de les apprendre, mais qu'on ne doit pas ajourner le moment de connaître un revers, afin d'être en mesure d'y parer. Il pouvait se passer fort longtemps de sommeil, et il lui arrivait souvent de se lever plusieurs fois dans la même nuit pour dicter des dépêches.

Il affectait de se distinguer de la foule de ses courtisans par une extrême simplicité de mise ; beaucoup

de grands hommes ont eu la même habitude, et ç'a été de leur part une modestie plus orgueilleuse peut-être que la pompe même de la royauté. Napoléon, à l'armée et à la ville, portait sur son uniforme la redingote grise qu'il a rendue populaire à l'égal de son petit chapeau. Dans les grandes cérémonies, où il fallait paraître avec majesté, il se couvrait des plus fastueux ornements dont les traditions monarchiques eussent transmis la coutume. Son grand manteau impérial, ouvert sur les côtés comme celui de Charlemagne, était entièrement parsemé d'abeilles d'or; le plus riche diamant de la couronne de France, *le Régent*, avait été enclâssé sur la garde de son épée. Sa maison militaire offrait le plus splendide aspect.

Il était doué d'un courage froid et calme, et savait conserver au milieu des plus grands dangers une présence d'esprit qui lui permettait de donner des ordres utiles et de veiller à leur exécution. Quand il fallait payer de sa personne il s'exposait comme le plus obscur des grenadiers; dans les autres circonstances il n'oubliait pas que de sa vie dépendait le salut de ses armées, et il agissait alors plutôt en général qu'en soldat. Il avait reçu trois blessures dans le cours de ses campagnes, mais toutes étaient légères. Superstitieux comme l'ont été d'autres conquérants, il comptait sur sa fortune et aimait à s'entendre proclamer l'homme des destins. Il croyait à son *étoile* ou affectait d'y croire. Il permettait à ses soldats, particulièrement à ceux du corps d'élite qu'il appelait la vieille garde, d'user envers lui d'une grande liberté de parole. Ces vieux compagnons d'armes, gardant les coutumes de

la république, se permettaient souvent de le tutoyer ; mais ils ne le faisaient que dans les occasions où ils allaient donner leur vie pour sa gloire : c'étaient les gladiateurs saluant César avant de mourir. L'armée, enorgueillie de son chef, le servait avec un dévouement fanatique, avec un amour dont l'histoire n'offre pas d'exemple. Quand il passait sur un champ de bataille pavé de morts et de mourants, les blessés retrouvaient à sa vue une sorte de vie galvanique, et, se soulevant, expiraient heureux en criant : *Vive l'empereur !* Pour lui il acceptait ces sacrifices avec un visage calme, comme s'ils lui étaient naturellement dus. Parfois cependant il descendait de cheval et donnait au corps des ambulances les ordres nécessaires pour le transport de ces malheureux. Bien souvent il lui arrivait de s'approcher des bivouacs et de causer avec ses vieux sodats, qu'il appelait ses grognards ; alors il mangeait de leur pain, goûtait de leur soupe, et témoignait pour leur bien-être une sollicitude fort active. Ces militaires, souvent découragés par les privations et les fatigues, reprenaient toute leur énergie en voyant l'empereur s'associer à leur pénible existence. Nul ne songeait à se plaindre de la rapidité des marches et de la profondeur des marais lorsque l'empereur, mouillé comme eux par la pluie, couvert comme eux de boue jusqu'aux genoux, les précédait, leur donnait l'exemple de la patience et du dévouement, et supportait quelquefois des semaines et des mois de guerre laborieuse sans avoir d'autre palais qu'une tente, d'autre lit que celui des camps. Au moment d'une revue il se faisait donner

par le colonel les noms et les numéros de chaque militaire reconnu pour le plus brave de la compagnie ; il ordonnait qu'on y ajoutât une note succincte sur la famille et les services de cet homme ; puis, lorsqu'il était muni de ces renseignements, il s'approchait du soldat désigné, l'appelait par son nom, lui demandait des nouvelles de son vieux père, lui citait les occasions dans lesquelles il avait fait éclater son courage ; et le soldat de s'exalter jusqu'au délire pour son empereur, et le reste de la troupe d'admirer comment il pouvait se faire que Napoléon les connût tous par leurs noms et n'oubliât aucun de leurs traits de bravoure. On conçoit quelle influence de pareilles scènes exerçaient sur le moral de l'armée. Mais ces excitations ne s'adressaient pas seulement aux simples militaires, les régiments en avaient leur part. Après chaque victoire on décorait l'aigle du corps qui s'était le plus distingué, et les régiments les plus intrépides recevaient des surnoms glorieux, tels que ceux-ci : *Un contre dix, le Terrible, l'Invincible, l'Indomptable*. Aussi, quand cet homme, que tant de prestige environnait, se présentait à ses soldats au moment de l'attaque, sa vue remuait jusque dans leurs entrailles le dévouement et l'héroïsme, tandis que les armées ennemies, averties par cet élan et par les clameurs des nôtres de l'approche de l'empereur, se trouvaient paralysées et glacées, comme un troupeau en face du lion.

Napoléon avait rétabli l'étiquette de cour, et les usages dans son palais avaient été calqués, en quelque sorte, sur ceux de la maison de Louis XIV. Il aimait à s'entourer des illustrations de toutes les époques, à

rassembler autour de lui les Montmorency et les Montébello, les La Rochefoucauld et les Trévisé, noms rehaussés par des exploits récents ou par d'illustres ancêtres. Les princes de la Confédération du Rhin se pressaient à sa cour, mêlés aux lieutenants de la république et aux régicides de la Convention. L'empereur avait remis en coutume les levers et les couchers de nos rois ; mais, au lieu qu'ils étaient réels autrefois, ils ne furent plus, de son temps, que de simples réceptions du matin et du soir. On ne pouvait arriver près de sa personne ou de celle de l'impératrice avant d'avoir été présenté selon toutes les formes prescrites par le cérémonial des monarchies. La cour impériale étalait une grandeur et une magnificence extraordinaires ; mais, en dépit des soins de M. de Ségur, grand-maître des cérémonies, il manquait à cette société fastueuse ce ton, ce goût, ce sentiment de la dignité et des convenances qui ne se transmettent pas du maître au sujet en vertu d'une charte de duc ou d'un diplôme de comte. D'une part beaucoup de seigneurs de la vieille cour, quoique assez empressés de recueillir les faveurs impériales, se trouvaient gênés et dépaysés dans ces Tuileries où tout leur rappelait encore la simplicité de Louis XVI et la grâce de Marie-Antoinette. Ces souvenirs douloureux pesaient à leur mémoire, et ils croyaient rêver en se voyant enchaînés au char d'un conquérant. Les autres, particulièrement les avocats devenus barons, les procureurs transformés en dignitaires, et qui d'ailleurs devaient leur fortune à une science réelle de l'administration ou du droit, se trouvaient embarrassés et gauches sous leurs brode-

deries et sous leurs panaches. Quant aux hommes de guerre, ils n'avaient pu dépouiller entièrement leurs allures soldatesques et la franche brutalité des camps ; leur langage était parfois cynique et déplacé.

Napoléon aimait la chasse, comme une image de la guerre. Une économie qui n'excluait pas la grandeur présidait au service de sa table. L'ordre et la sévérité de Duroc, grand-maréchal du palais, qu'il avait fait duc de Frioul, avaient amené sur ce point de nombreuses améliorations. Les châteaux de l'empereur renfermaient près de quarante millions de mobilier et quatre millions de vaisselle ; les écuries coûtaient trois millions, et le service des pages entraînait de fortes dépenses. Napoléon s'entoura de grands-officiers de la couronne ; il se composa une nombreuse maison d'honneur en chambellans, écuyers et pages ; il les prit, selon sa coutume, et parmi les personnes nouvelles que la Révolution avait élevées, et dans les familles anciennes qu'elle avait dépouillées. Les premiers se considéraient sur un terrain qu'ils croyaient conquis, les autres sur un terrain qu'ils croyaient recouvré.

La séve du siècle était détournée vers la guerre, et, en dépit de cette immense surexcitation causée à la France par vingt ans de triomphes ou de catastrophes, l'art continua de languir dans les ornières battues ; la littérature, du moins dans son ensemble, demeura froide et dépourvue d'invention. La période napoléonienne fut donc plus semblable à celle d'Alexandre qu'à celle d'Auguste, de Charlemagne et de Louis XIV, qui resplendirent autant par le génie intellectuel que par la gloire des armes. Les poètes

manquèrent au règne impérial, non, comme on l'a dit, que les événements fussent trop merveilleux pour être chantés (cette hyperbole ne doit point être prise au sérieux), mais parce que la police voulait transformer l'intelligence en instrument de règne. Fouché, Savary commandaient aux versificateurs de cette époque des poèmes en l'honneur de S. M. l'empereur et roi, et ces inspirations, enregistrées par le journal officiel, portaient l'empreinte de l'asservissement. Comme il était encore à la mode de s'habiller à la grecque, de se meubler à la romaine, de singer la chlamyde et la toge, la peinture et la sculpture ne cessèrent de se consacrer à une imitation décolorée et monotone de l'art et du costume païens; la littérature se traîna dans les mêmes voies, et cette époque homérique nous a légué peu de monuments dignes d'elle. L'institution si remarquable des grands prix décennaux ne fit point éclore les fruits qu'on avait pu s'en promettre; les riches palmes qui furent décernées en 1809 ne décorèrent que des œuvres d'une portée médiocre, si on les compare à celles que la prodigieuse impulsion des événements aurait dû enfanter.

Or, le 20 mars 1811, date fameuse que nous ne tarderons pas à voir reparaitre, l'impératrice Marie-Louise fut prise des douleurs de l'enfantement, et mit au monde, après de laborieuses souffrances, un prince qui reçut les noms de Napoléon-François-Charles-Joseph et porta dès sa naissance le titre fastueux de roi de Rome. Cent un coups de canon annoncèrent cet événement à la capitale de la France, et le peuple, rassemblé par masses énormes autour du château,

salua avec ivresse le berceau de l'héritier du trône. En un moment les maisons furent pavoisées ; les citoyens s'embrassaient dans les rues ; on se croyait sûr de l'avenir, sûr d'une dynastie, et les poètes, réveillés de leur assoupissement, promirent l'immortalité et la toute-puissance « au fils du héros. » Dans cet événement l'Europe continentale vit une menace de plus pour son avenir ; mais elle dissimula ses craintes et feignit de prendre part à la joie de Napoléon.

A cette époque on continuait cette douloureuse guerre d'Espagne qui dévorait, dans d'obscurs combats, l'élite de nos grandes armées : la France s'étonnait que l'empereur, au milieu de sa puissance, rencontrât des obstacles si opiniâtres et si peu prévus ; elle se demandait jusqu'à quand durerait une lutte engagée contre un peuple dont on n'avait pas voulu tenir compte.

Cependant il fallait nommer aux évêchés vacants ; toute communication étant interdite entre les sujets de l'empereur et le pape , Napoléon demanda à son comité ecclésiastique quel était le moyen de donner l'institution canonique aux évêques en se passant du consentement du souverain pontife ; il lui fut répondu que l'Église de France devait pourvoir à sa conservation. En conséquence Napoléon résolut d'assembler un concile composé de tous les évêques de l'empire et du royaume d'Italie ; ses volontés furent accomplies, et le concile se réunit à Paris, sous la présidence du cardinal Fesch, archevêque de Lyon et oncle de l'empereur.

On attendait avec inquiétude le parti que prendrait

ce prince de l'Église, uni de si près à la famille et à l'ambition de Napoléon ; mais dès la première séance le cardinal Fesch s'honora par un acte de fidélité et de courage : il se leva et prononça à haute voix le serment prescrit par la bulle de Pie IV, du mois de novembre 1564, et qui commence par ces mots : « Je
« jure et promets une véritable obéissance au pontife
« romain. »

Ce concile députa plusieurs prélats à Pie VII, et ils obtinrent quelques concessions. Le concile avait prétendu décider que les évêchés et les archevêchés ne seraient pas vacants plus d'un an ; que, six mois après la demande de l'institution faite au pape, s'il n'y avait pas consenti, le métropolitain, et en son absence le plus ancien évêque de la province ecclésiastique, procéderait à l'institution de l'évêque nommé. Six évêques, sur la complaisance desquels Napoléon comptait, se rendirent à Savone pour soumettre ce projet de décret au pape. Contre toute attente le saint-père, circonvenu, trompé par de faux rapports ou sentant son courage affaibli par la maladie, donna le bref qu'on réclamait de lui ; mais cette approbation ne termina pas les difficultés. Napoléon ne s'en montra pas satisfait, et pour venir à bout, s'il était possible, des résistances qu'il prévoyait encore, il donna l'ordre d'enlever le pape de sa résidence de Savone et de le conduire au palais de Fontainebleau. Le saint-père accomplit ce long et pénible voyage dans les premiers jours de juin 1812. Dans sa nouvelle résidence, où il vivait captif, les cardinaux qui étaient restés à Paris obtinrent la permission de se rendre auprès du saint-père

et d'ouvrir avec lui de nouvelles conférences. Soit crainte de malheurs plus grands, soit abandon des droits de l'Église, ils travaillèrent à déterminer le pape à céder sur tout ce que lui demanderait l'empereur. Leurs discours ne faisaient que trop d'impression sur un vieillard abattu déjà par tant d'humiliations et de violences ; toutefois les cardinaux demeurèrent longtemps sans rien obtenir.

Le diocèse de Paris était alors profondément affligé d'avoir à subir le chef qui lui avait été imposé peu de mois après la mort du vénérable M. de Belloy, cardinal et archevêque. Le choix de l'empereur s'était porté sur un homme autrefois célèbre, et qui, dans les premiers jours de la Révolution, avait courageusement lutté en faveur de la religion et des principes. L'abbé Maury, archevêque de Nicée en 1792, évêque de Montéfialconé en 1794, et peu de temps après élevé au cardinalat, ne s'était point maintenu à la hauteur de son passé. Ses mœurs, sa conduite extérieure étaient peu dignes de la sainteté de son caractère ; son ambition et son orgueil le mettaient à la discrétion du pouvoir. Lorsque, malgré le discrédit dont sa personne était entourée, un décret impérial l'appela au siège métropolitain de Paris, il ne put obtenir du pape l'institution canonique, et il n'en persista pas moins à diriger le diocèse.

§ III. DERNIÈRE PÉRIODE DE L'EMPIRE. — DE LA CAMPAGNE EN RUSSIE A L'ABDI-
CATION DE NAPOLÉON I^{er}.

(Mars 1812 — avril 1814.)

Nous entrons dans la période qui vit succomber l'empire napoléonien sous les coups des rois et des peuples de l'Europe.

Des causes de mécontentement s'étaient accumulées entre la Russie et la France. Les intérêts, les sympathies, les vœux de la nation moscovite étaient froissés par l'alliance contractée avec Napoléon. Le czar, en butte aux reproches de sa noblesse et de ses sujets, se voyait accusé de trahir leurs droits et de méconnaître leurs besoins en sacrifiant la grandeur et la richesse de la Russie aux exigences de Napoléon, aux conditions inacceptables du blocus continental. Alexandre comprenait que, persister dans cette voie, c'était de sa part défaire l'œuvre de Pierre-le-Grand et repousser la Russie parmi les peuples barbares de l'Asie. Hors d'état de lutter contre l'énergique protestation de son empire, il avait rouvert les ports de ses États au commerce anglais, et Napoléon s'indignait de voir ainsi enfreindre les stipulations expresses de la paix de Tilsitt. Il est vrai que, de son côté, en agrandissant son empire par de simples sénatus-consultes, au mépris de l'équilibre européen, il avait fourni au czar des prétextes sérieux d'éluder les engagements réciproques et de se déclarer affranchi des obligations de Tilsitt, de l'amitié d'Erfurth. D'ailleurs

le czar soupçonnait, non sans motif, l'empereur Napoléon de méditer la résurrection de la Pologne, et cela suffisait pour le constituer désormais son ennemi. Ainsi se préparait une rupture de jour en jour plus inévitable, et qu'aucun des deux empereurs n'avait l'intention de retarder.

Le roi de Prusse, silencieux observateur de ces difficultés, en éprouvait une inquiétude profonde. Il se disait qu'en cas de conflit entre Alexandre et Napoléon il lui serait impossible de rester neutre, et, choisir entre ces deux formidables rivaux, c'était risquer sur un coup de dé l'existence de la Prusse comme nation indépendante. Alexandre eut assez d'intelligence pour comprendre cette situation; il fit savoir en secret au roi de Prusse qu'il ne lui en voudrait pas alors même que, dominé par les menaces de Napoléon, il se résignerait à prendre part à la guerre prête à éclater contre la Russie. C'était assez dire à Frédéric-Guillaume que, le cas survenant d'une défaite de la France, on lui saurait gré de faire volte-face et de se rallier à la Russie victorieuse. La Suède se montra plus franche dans ses allures : elle prit parti pour le czar. Le Danemark se borna à exprimer de timides sympathies pour la France; la Porte se déclara neutre; l'Autriche, entraînée par l'ascendant de Napoléon, se détermina, bien malgré elle, à lui promettre la coopération d'une armée.

Les États-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre : ce fut pour Napoléon une diversion heureuse, mais les événements ne lui permirent pas d'en recueillir le fruit.

On négocia jusqu'au dernier moment sans avoir d'autre envie que celle d'en venir aux armes. Alexandre réclamait une indemnité en faveur du duc d'Oldenbourg, son parent, injustement dépouillé par Napoléon; il exigeait que nos armées évacuassent l'Espagne et la Prusse et se repliassent derrière le Rhin. Vainqueur il n'aurait pas demandé davantage. Napoléon, de son côté, ne voulait rien céder; il insistait, au contraire, pour que la Russie subit dans toute sa rigueur le système imaginé contre le commerce de la Grande-Bretagne. Aucune de ces prétentions n'était acceptable : la Russie avait raison de ne plus consentir à un régime de blocus maritime qui ruinait ses peuples, et Napoléon ne pouvait abandonner l'Espagne sans appeler sur les Pyrénées les armées de lord Wellington. Enfin, s'il eût retiré ses soldats de la Prusse et renoncé aux nouveaux départements situés entre le Rhin et l'Elbe, ces contrées auraient été envahies par des influences hostiles et par les marchandises anglaises, et c'en eût été fait de notre prépondérance européenne, comme aussi de notre politique contre l'Angleterre. Napoléon ne devait point abdiquer ainsi en pure perte les conséquences prochaines de sept ans d'efforts et de sacrifices.

L'empereur soumit alors à la sanction du sénat un projet de loi qui divisait en trois bans la garde nationale : le premier comprenait les hommes de vingt à vingt-six ans; le second, les hommes de vingt-six à quarante; le troisième, les hommes de quarante à soixante. Dès que ce sénatus-consulte eut partagé le peuple français en trois réserves, les préparatifs de

guerre furent poursuivis avec une activité inouïe sur toute la surface de l'empire. Napoléon, avant de se lancer dans cette redoutable lutte, voulut tenir en Allemagne une cour plénière des rois. Le 9 mai 1812 il sortit du palais des Tuileries et prit la route de Dresde, après avoir donné rendez-vous dans cette capitale aux princes vassaux et aux souverains alliés. Sa marche fut une ovation continuelle; la France orientale fit éclater le plus vif enthousiasme sur le passage de l'empereur. Ces provinces de l'Est avaient beaucoup gagné au triomphe de nos armées et à la soumission tant de fois répétée de l'Allemagne; le passage des troupes, l'achat des approvisionnements, les voyages non interrompus des illustres étrangers qui, de tous les points de l'Europe, se rendaient à Paris, ces diverses causes avaient répandu beaucoup d'argent dans les départements austrasiens, et là plus que partout ailleurs le nom de Napoléon était aimé du peuple. En Allemagne les contrées que l'empereur eut à parcourir étaient celles que la guerre avait davantage épargnées, et là au moins le nom français ne soulevait point toutes ces haines qui embrasaient sourdement la Prusse, le Tyrol et l'Autriche. Les bons Allemands montrèrent une curiosité mêlée d'admiration. Jamais, depuis les siècles de Gengis-Khan et de Timour, aucun homme ne s'était trouvé revêtu d'une telle puissance; les souverains et les princes rassemblés autour de lui rivalisaient de soumission et de servitude. Le roi de Prusse, qui épiait secrètement l'occasion de secouer le joug, s'humilia jusqu'à offrir son fils aîné pour servir d'aide de camp à Napoléon;

mais ce dernier, satisfait de cet hommage, refusa de l'accepter. L'empereur et l'impératrice d'Autriche avaient pris rang parmi les pèlerins et les courtisans de Dresde, et ces hôtes couronnés ne faisaient que rehausser par leur présence la splendeur inouïe du conquérant. Pour lui, étonné de sa propre gloire, surpris de la grandeur de son rêve, il ne doutait pas de venir à bout, en une seule campagne, de toutes les ressources de la Russie; il laissait éclater sa confiance dans le succès; une ou deux batailles devaient suffire pour désarmer la Moscovie : la France le croyait comme lui.

L'empereur quitta Dresde le 29 mai, visita Dantzig, séjourna à Kœnigsberg, et achemina son armée sur le Niémen. Alors, apprenant qu'une dernière ambassade envoyée à Alexandre n'avait pas même été reçue : « La fatalité, dit-il, entraîne la Russie ! Que ses destins s'accomplissent ! » Et il lança une proclamation dont les premiers mots révélaient la cause secrète de la guerre et la résolution de faire ce que l'entrevue de Tilsitt avait empêché : « *La seconde guerre de Pologne est commencée !* Elle sera glorieuse comme la première ; mais la paix que nous conclurons portera avec elle sa garantie, et mettra un terme à cette orgueilleuse influence que la Russie a exercée depuis cinquante ans sur les affaires de l'Europe. »

L'armée était composée de quatre cent cinquante mille hommes, dont deux cent mille Italiens, Allemands, etc. A l'extrême gauche, devant Tilsitt, était Macdonald, avec vingt mille Prussiens et dix mille Français; au centre, devant Kowno, était Napoléon

avec les corps de Davoust, d'Oudinot et de Ney, formant cent vingt mille hommes; la garde, de trente mille hommes, et, commandée par Lefebvre, Mortier et Bessières, la réserve de cavalerie, de trente mille hommes, sous le roi de Naples; à droite, vers Pilony, Eugène, avec cinquante mille Italiens et Bavares; plus loin, en face de Grodno, le roi de Westphalie, avec soixante mille Polonais, Westphaliens et Saxons; enfin, à l'extrême droite, sortant de la Gallicie sur Drohiczin, le prince de Schwartzemberg avec trente mille Autrichiens. En arrière, entre l'Oder et la Vistule, était Victor avec trente mille hommes, et en réserve, sur l'Elbe, Augereau avec cinquante mille. Ainsi, sauf les Autrichiens et les corps de Victor et d'Augereau, toute l'armée se serrait dans le rentrant que forme le Niémen de Grodno à Tilsitt. Cette armée trainait avec elle une autre armée d'employés de tout genre, plus de douze cents canons, trois mille voitures d'artillerie, quatre mille voitures d'administration, une innombrable quantité d'équipages des chefs, de fourgons de vivres et d'ambulance, tout cela occupant deux cent mille chevaux. Les routes, les rivières, les canaux étaient couverts de soldats, de voitures, de voyageurs, de bestiaux; le pays entre la Vistule et le Niémen se trouvait dévoré par cette masse d'hommes. Alexandre avait mis sur pied trois armées : Barclay de Tolly, avec cent trente mille hommes, était placé devant le Niémen, de Rossiény à Lida; la droite, de trente mille hommes, sous Wittgenstein, à Rossiény; le centre, de soixante-dix mille, à Wilna; la gauche, de trente mille, sous Doctorof, à Lida;

cette armée s'appuyait sur la Duna, Riga, Duna-bourg et le vaste camp retranché de Drissa. Bagration, avec cinquante mille hommes, était à Wolkovitz pour fermer la trouée entre le Niémen et le Bug et déboucher sur notre flanc droit; il s'appuyait sur Minsk, Bobruisk et le Dniéper. Tormasof, avec quarante mille hommes, était à Lotuzk, devant le haut Bug; il devait être renforcé par l'armée de Moldavie, de cinquante mille hommes, qui allait être débarassée des Turcs. Il y avait en réserve, en deuxième ligne, quatre-vingt mille hommes et des troupes de Cosaques, et, en troisième ligne, des levées de milice; ce qui rendait les forces des Russes à peu près égales à celles des Français.

Le plan de Napoléon était de rassembler la plus grande partie de ses forces sur le centre de la ligne russe, de la rompre, de pénétrer ensuite rapidement dans le pays en enlevant les grandes villes, et en détruisant l'un après l'autre, par la supériorité des armes ou l'imprévu des manœuvres, les corps ou les divisions de l'ennemi. Les dispositions d'Alexandre et de ses lieutenants étaient purement défensives; elles consistaient à céder le terrain lentement, pied à pied, en dévastant le pays avant de l'abandonner; ce système devait avoir pour résultat de livrer aux Français plusieurs provinces dépeuplées ou ravagées, et d'amener l'armée d'invasion à s'aventurer jusques au cœur de la Russie. Là, dès que la mauvaise saison commencerait à sévir, elle serait inévitablement surprise dans sa propre victoire; elle se verrait en même temps bloquée par la famine et le froid, et attaquée

par un double ennemi, le fer et la tempête. Ce calcul ne devait que trop réussir.

Le 24 juin les grandes masses de l'armée française passèrent le Niémen sur des points différents, et les troupes russes ne cherchèrent pas à couvrir les abords de ce fleuve. Déjà l'armée endurait des privations et des souffrances. Le service des approvisionnements avait été fait sans beaucoup d'ordre ; le soldat était accablé de fatigue ; les attelages avançaient difficilement sur un sol boueux ou dépourvu de bonnes routes. Les chevaux périssaient par centaines et on abandonnait dans les sables une partie des équipages. Au delà de Kowno, et dans les flots de la Vilia, un escadron de la garde périt presque tout entier. Les cavaliers disparaissaient pêle-mêle, aux cris de *Vive l'empereur !* et les spectateurs étaient immobiles d'admiration et de stupeur.

Le 28 juin Napoléon entra à Wilna et y fut reçu par la population avec un chaleureux enthousiasme. La Lithuanie et la Pologne avaient espéré de lui leur affranchissement. Ce fut à Wilna que l'empereur reçut la députation de la diète de Varsovie ; elle lui apportait le décret qui proclamait l'indépendance du peuple polonais. « C'est à Napoléon, lui dirent ces ambassadeurs, qu'il appartient de dicter au siècle son histoire, car la force de la Providence réside en lui... Que Napoléon le Grand prononce ces seules paroles : *Le royaume de Pologne existe, et il existera !* » Mais ce mot magique, l'empereur refusa de le prononcer. L'empereur aimait la Pologne, mais les intérêts de la France lui paraissaient plus chers encore ; il avait souvent rendu justice à la brillante va-

leur des Polonais sur les champs de bataille, mais il se défiait de leur bon sens et de leur raison. Il s'étonnait à juste titre de la prétention d'un peuple qui s'est perdu par ses propres divisions, à qui le malheur n'enseigne rien, et qui réduirait volontiers la France au rôle de chevalier errant, armé pour la défense des nationalités asservies hors d'état de se sauvegarder elles-mêmes. Au début de la grande campagne de 1812 il n'était point aussi facile qu'on le supposait à Varsovie de rétablir d'un mot la Pologne. Pour en venir là Napoléon se trouvait dans la nécessité d'armer contre lui la Prusse et l'Autriche, de se fermer toute retraite, de se priver de toute base d'opérations, et, à vrai dire, c'était déjà trop pour lui d'avoir à soutenir en Espagne et en Russie ce qu'on pouvait appeler la guerre sainte. Il essaya de faire entendre aux Polonais le langage de la raison et de la nécessité; il ne réussit qu'à les mécontenter et à les décourager. Cependant Napoléon avait compté sur un soulèvement national en Lithuanie; ce pays ne voulut pas s'insurger contre les Russes, et ce fut une déception de plus pour l'empereur.

Le czar fit proposer un armistice, demandant que les Français se repliassent derrière le Niémen. Il ne voulait que gagner du temps : Napoléon ne s'y laissa pas tromper. L'armée française continua donc son mouvement sur Witepsk, tandis que Macdonald menaçait Riga et qu'Oudinot cherchait à couper au général ennemi Wittgenstein la retraite sur Saint-Pétersbourg. Les Français étaient impatients d'en venir aux mains; mais Alexandre et ses lieutenants avaient adopté un

plan habile, qui devait triompher à la longue de l'impétuosité de nos armes : ils évitaient avec soin d'engager aucune affaire ; ils persévéraient à se replier devant Napoléon , après avoir ravagé le pays, brûlé les maisons, fauché les moissons encore vertes et chassé devant eux les troupeaux et les habitants. Déjà ce système livrait l'armée de Napoléon aux privations les plus dures.

Le huitième corps, formé du contingent westphalien, laissa échapper l'armée de Bagration ; en revanche Murat et Eugène culbutèrent l'arrière-garde de Barclay à Ostrowno. L'empereur de Russie, redoutant l'approche des Français, se retira à Moscou et adressa deux proclamations à son peuple et à la ville sainte. Son langage était fait pour réveiller dans tous les cœurs les sentiments du patriotisme le plus pur ; Alexandre rappelait l'époque désespérée où un simple boucher, profondément ému des malheurs de la Moscovie , tombée sous le joug des Polonais, conçut et exécuta le projet de la délivrer. « Le tyran, s'écriait-il alors, trouvera partout dans chaque noble un Pojarski, dans chaque prêtre un Palitzin, dans chaque paysan un Minin ! »

Un mois après avoir passé le Niémen Napoléon était parvenu sur les bords de la Dwina , pressant l'arrivée de ses troupes, pourvoyant aux soins de la guerre et réparant les fautes et les échecs de ses lieutenants. Ses ordres de mouvement avaient été exécutés avec une telle précision que les divers corps partis du Niémen à des époques et par des routes différentes, malgré des obstacles de tout genre, après

trente-deux jours de séparation et à cent lieues du point où ils s'étaient quittés, se trouvèrent réunis à la fois à Beszenkowiezi, où ils arrivèrent le même jour, à la même heure.

Le 27 et le 28 juillet eurent lieu quelques escarmouches à la suite desquelles l'armée occupa Witepsk. Napoléon se crut au moment de livrer une bataille, moment que tous ses vœux appelaient, mais l'ennemi se replia sur Smolensk. La ville de Witepsk était presque déserte, et tout le pays, dans un espace de trois cents lieues, ne présentait à nos soldats que des villages sans habitants et des campagnes saccagées. L'armée française se trouvait dans une situation d'autant plus alarmante qu'éloignée de ses magasins il lui était impossible de former de nouveaux approvisionnements et d'organiser de bons hôpitaux ; les pluies et la rareté des fourrages avaient fait perdre de nombreux chevaux à l'artillerie et à la cavalerie.

La prudence commandait à Napoléon de s'arrêter et de borner là la campagne de 1812 ; il eût employé l'automne à organiser le pays conquis et à fournir à ses troupes des campements et des lieux de repos ; puis, au retour du printemps, il se fût engagé plus avant dans le pays, ayant devant lui six mois de guerre possible et sous ses ordres des troupes aguerries et bien pourvues en munitions et en vivres. L'Allemagne et la Pologne auraient suffi à ses magasins. Napoléon écouta, non sans quelque incertitude, les conseils qui lui étaient donnés par ses généraux vieilliss au métier des armes. Il en comprit l'importance, mais il s'indigna à la pensée de demeurer pendant sept mois prisonnier

dans les neiges, sur les bords de la Dwina, et préféra s'avancer au-devant d'une bataille qui fuyait sans cesse devant ses pas. Il était sur le terrain où Charles XII, un siècle auparavant, avait commis la même faute, et son génie ne fut point éclairé par ce rapprochement. Quant aux Russes ils continuèrent à tout disposer en vue d'une résistance désespérée. L'empereur Alexandre se rendit à Moscou; le métropolitain Platon, vieillard centenaire, fit porter au-devant de lui, avec l'image de saint Serge, une adresse rédigée au nom du clergé et du peuple; il y était dit : « Que l'insolent Goliath se répande en menaces et porte la terreur de la mort des frontières de la France dans les provinces de la Russie; la sainte foi, cette fronde de David, atteindra soudainement le front du superbe, ivre de sang. » Le czar, ému de cette parole solennelle, se hâta de répondre « qu'il avait reçu l'image vénérée de saint Serge, et qu'il avait ordonné qu'on fit distribuer aux fidèles habitants de Moscou la bénite effigie du saint protecteur des armées moscovites. Il y eut ensuite des processions patriotiques et religieuses, et le peuple fut appelé, au nom de Dieu et du pays, à prendre les armes et à venir combattre sous la bannière du patron de la Russie.

La ville de Smolensk, sur le Dniéper (Borysthène), l'un des boulevards de l'empire russe, était ceinte de constructions anciennes et massives, que des travaux récents avaient encore fortifiées. L'armée de Barclay de Tolly osa y attendre les Français; ils s'y présentèrent le 17 août, commandés par Napoléon. Après une

journée meurtrière l'ennemi, foudroyé, rompu, abandonna ses positions et se retira, après avoir mis le feu à la ville. Le lendemain, Gouvion Saint-Cyr battit à Polotsk l'armée russe de Wittgenstein et fut créé maréchal. L'armée, victorieuse à Smolensk, franchit le Borysthène et se porta à la poursuite des Russes. Sur tous les points les secours manquaient aux blessés et aux malades ; il fallait remplacer le linge de pansement par du papier, la charpie par du coton de bouleau. On ne savait comment réunir en assez grand nombre les chirurgiens nécessaires au service des hôpitaux. Cependant le gros de l'armée continuait sa marche offensive. Un combat fut livré à Valontina, mais l'inaction de Junot permit à l'ennemi d'échapper à une entière destruction. L'affaire de Valontina n'en fut pas moins glorieuse pour nos armes. Ce fut là que périt le général Gudin : la perte de ce vaillant homme affligea l'armée.

Les généraux russes Bagration et Barclay de Tolly avaient opéré leur jonction sur la route de Moscou ; le second de ces généraux fut disgracié et remplacé par le prince Kutusoff : c'était un vieillard octogénaire, que le peuple et l'empire moscovite considéraient comme un autre Judas Machabée.

Le 29 août les Français arrivèrent à Wiasma ; ils n'y trouvèrent que des maisons vides et livrées aux flammes. Déjà leur armée avait été diminuée de cent mille hommes morts dans les combats, dans les hôpitaux ou sur les routes ; car tout manquait pour les secourir, et l'on avait à peine de grossières étoupes pour éteindre le sang des blessés.

Enfin l'armée russe consentit à s'arrêter et à faire face à nos aigles; elle attendit Napoléon et se retrancha sur une chaîne de collines près du village de Borodino, à quelques marches de Moscou, non loin des lieux où la Kalogha se jette dans la Moscowa. Le vieux Kutusoff avait solennellement promis de couvrir la ville sainte et d'anéantir sous ses murs l'armée française et son chef. Le soir qui précéda la bataille le généralissime russe passa en revue ses troupes; il marchait à la tête d'une longue procession de prêtres grecs tenant des cierges allumés et portant l'image de la sainte Vierge sauvée de l'incendie de Smolensk. Le pieux cortège traversa les rangs, tandis que les soldats, agenouillés et mêlant leurs prières aux cantiques des moines, recevaient leur bénédiction. « Frères et compagnons, disait Ku-
« tusoff, vous voyez devant vous dans cette image sa-
« crée un appel qui vous crie hautement de vous
« lever tous contre le perturbateur du monde. Non
« content de détruire l'image de Dieu dans la per-
« sonne de plusieurs millions de ses créatures, ce
« tyran universel, cet archirebelle à toutes les lois
« divines et humaines pénètre dans vos sanctuaires,
« les souille de sang et renverse vos autels. Dieu va
« combattre son ennemi avec le glaive de Michel,
« et, avant que le soleil de demain ait disparu, vous
« aurez écrit votre foi dans le sang de l'agresseur et
« de ses légions... » Ainsi encouragés les Russes s'ap-
prêtèrent au combat comme au martyre. Toute la nuit on entendit leurs chants religieux et leurs cris de guerre, comme autrefois retentirent les clameurs des Teutons autour du camp de Marius..

« Soldats ! dit Napoléon à son armée, voilà la bataille que vous avez tant désirée. Désormais la victoire dépend de vous ; elle nous est nécessaire ; elle nous donnera l'abondance, de bons quartiers d'hiver et un prompt retour dans la patrie. Conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, à Witepsk, à Smolensk, et que la postérité la plus reculée cite avec orgueil votre conduite dans cette journée ; que l'on dise de vous : *Il était à cette grande bataille sous les murs de Moscou !* »

On allait en venir aux mains lorsque deux courriers arrivèrent de Paris : l'un apportait la nouvelle de la défaite des Arapiles, ou de Salamanque, en Espagne : Napoléon ressentit vivement ce désastre ; l'autre était chargé de remettre à l'empereur le portrait du roi de Rome. Après avoir considéré avec une émotion toute paternelle l'image de cet enfant chéri, Napoléon dit à ses officiers de la retirer. « Mon fils, ajouta-t-il tristement, voit de trop bonne heure un champ de bataille. » On était au 7 septembre. L'empereur, dès cinq heures du matin, vint se placer en avant d'une redoute enlevée le 5 à l'ennemi, sur la hauteur de Chwardino. Un brouillard épais, qui avait obscurci toute la journée précédente, commença alors à se dissiper. Cependant il faisait froid comme en Moravie au mois de décembre 1805, et Napoléon dit à ses officiers, en leur montrant les premiers feux de l'aube : « Voilà le soleil d'Austerlitz. » Cette fois les Russes avaient allumé de grands feux sur toute la ligne de leurs bivouacs, tandis que les Français, privés de bois, restaient dans l'obscurité humide des nuits d'automne. Na-

poléon parcourut les rangs à pied, lentement; il souffrait de la fièvre, et l'impérieuse nécessité de la guerre l'obligeait seule de présider à la grande destruction d'hommes qui se préparait. La fatigue et la maladie avaient été beaucoup accrues par le soin qu'il avait pris de passer à cheval les journées du 5 et du 6. Cette altération de sa santé exerçait une fâcheuse influence sur ses facultés : la nature physique affaiblie paralysait la nature morale. Tant que dura la bataille Napoléon demeura dans une froide immobilité et ne put se porter sur aucun des points où sa présence eût donné l'élan à ses troupes et dissipé les incertitudes des chefs. Vainement Murat et Ney au plus fort de l'action le conjurèrent-ils de faire avancer les réserves, il s'y refusa constamment; il sentait bien que ce secours eût été d'un immense poids dans la balance, mais une considération grave ne lui permettait pas d'y recourir : la garde impériale et la réserve étaient les seules garanties qui, en cas de défaite, devaient sauver la grande armée d'une destruction complète. Fallait-il les sacrifier au hasard d'une journée, et s'exposer à manquer de points d'appui à six cents lieues de la France, au fond des déserts de la Moscovie?

Dès six heures du matin l'attaque avait été commencée par le général Compans et par les corps de Davoust et de Poniatowski. La gauche de l'ennemi fut tournée, et le vice-roi s'empara de Borodino à la tête de la division Delzons. A sept heures le maréchal Ney se précipita sur le centre des Russes et l'affaire devint générale. Douze cents pièces de canon tonnaient de part et d'autre avec un épouvantable bruit; l'intré-

pidité de nos soldats n'avait d'égale que la constance de leurs ennemis. Chaque pied de terrain, sur un espace de quatre lieues qu'embrassait la bataille, était disputé à la baïonnette. Enfin, après quatre heures d'une lutte opiniâtre et sanglante, les Russes furent enfoncés et deux de leurs redoutes enlevées, l'une par les divisions Ledru, Compans et Marchand, l'autre par la division Morand, qui se couvrit de gloire. Ces ouvrages formidables et leurs abords étaient encombrés de cadavres et de canons brisés.

Soudain les masses ennemies, que ce choc avait rompues, se reformèrent et s'avancèrent en colonnes serrées pour reprendre leurs retranchements; on dirigea contre elles trois cents canons et la cavalerie; les colonnes russes, foudroyées et rompues, tombèrent dans une effroyable confusion. A la vue de ce désordre les généraux envoyèrent successivement plusieurs officiers à l'empereur pour le supplier de faire donner sa garde; mais Napoléon, étranger en quelque sorte à ce qui se passait, persista dans ses refus, et cette désolante obstination compromit les résultats de la victoire. Les Russes se retirèrent pendant la nuit, nous abandonnant pour tout trophée un champ de carnage horrible à voir. Près de quatre-vingt mille hommes avaient été tués ou blessés; nous avions perdu un grand nombre d'officiers d'élite, au nombre desquels se trouvaient les généraux Montbrun, Auguste de Caulaincourt et le plus jeune des deux frères Larochejaquelein; tous trois étaient morts en combattant vaillamment. Près d'eux, et non moins généreusement, avaient péri Huard, Plausonne, Compère, Marion, Romœuf,

Bonami et Lanapère; Grouchy, Nansouty, Latour-Maubourg, Friand, Rapp, Compans et Desaix étaient au nombre des blessés. Du côté des Russes la perte en généraux ne fut pas moins cruelle; jamais leur armée n'avait montré plus de dévouement et de mépris de la mort. Cette victoire, trop peu décisive, valut à Ney le titre de prince de la Moscowa; le vice-roi, Davoust et le vaillant roi de Naples avaient comme lui contribué au triomphe de nos armes. On eût dit que le temps était passé des grandes victoires : la Moskowa rappelait bien plutôt le carnage d'Eylau que les immenses résultats d'Austerlitz; une vaste destruction d'hommes s'était faite; après quoi les Russes s'étaient repliés sur Moscou lentement, en bon ordre, se retournant de temps à autre pour faire face à des ennemis qui n'avaient plus la force de les combattre. L'armée française, épuisée de sacrifices, campait, morne et taciturne, sur un immense champ de bataille couvert de morts et de mourants. L'empereur parcourait à cheval ce terrain ensanglanté ou labouré de boulets; il était douloureusement affecté du spectacle qui s'offrait à ses regards. Les Russes blessés ou mutilés montraient une patience héroïque dans leurs souffrances; nos jeunes soldats mouraient en nommant la patrie.

Le lendemain Napoléon donna l'ordre de marcher sur Moscou; mais les Russes opéraient leur retraite en bon ordre et se trouvaient en mesure de nous disputer le terrain; nos troupes ne purent entrer à Mojaïsk qu'après un combat meurtrier.

On s'avancait lentement sur le chemin de Moscou, mais l'ennemi avait renoncé à défendre cette ville; il

nous réservait de plus sérieuses vengeances. Le 14 septembre, enfin, l'armée parut sur les collines qui couronnent la ville sainte des Russes. A l'aspect de cette immense cité un même sentiment de joie et d'orgueil fit tressaillir les légions de la France. Des hauteurs du mont du Salut l'armée contemplait cette vieille métropole de la Moscovie, moitié orientale, moitié européenne, avec ses huit cents églises, ses mille clochers, sa multitude d'obélisques et ses coupoles dorées reluisant au soleil. A cette vue, saisis d'admiration, comme autrefois devant Thèbes aux cent portes, nos soldats battirent des mains et s'écrièrent : « Moscou! Moscou! » Or, pendant que les légions de la France se préparaient à triompher, la population de la ville achevait de fuir. Deux hommes seulement, dans cette multitude, osèrent dire qu'il fallait se soumettre et rendre hommage au vainqueur : l'un était Russe, l'autre était un Français depuis longtemps fixé à Moscou. Le premier, condamné à mort par son propre père, fut mis en pièces ; l'autre fut amené devant Rostopchin. « Tu es Français, lui dit le gouverneur, et tu as pu sans crime souhaiter le triomphe de ton empereur ; mais sors de nos mains, va chercher un refuge près des tiens, et dis-leur qu'il n'existait à Moscou qu'un seul traître et que nous en avons fait justice. » Après avoir ainsi parlé Rostopchin sortit à son tour de la ville avec la plus grande partie de la population ; on y laissa des condamnés et des malfaiteurs, à qui l'on recommanda de purifier leur propre vie à force de dévouement, et ce fut à eux que fut confié le soin d'allumer et de propager l'incendie.

Napoléon attendait vainement que les magistrats de Moscou se présentassent à lui pour lui offrir les clefs de la ville; on en avait ainsi agi à Vienne et à Berlin, mais au fond de la Moscovie on se dispensait de ces timides abaissements. Un officier de l'armée de Miloradowitch vint déclarer qu'on allait mettre le feu à la ville si l'on ne donnait pas à l'arrière-garde russe le temps de l'évacuer. On lui accorda les délais nécessaires.

On entra dans la ville; elle était vide d'habitants, et l'on voyait à peine le long des rues désertes et silencieuses se glisser quelques hommes à face sinistre. L'armée déjà inquiète se demandait par quel moyen on était parvenu à arrêter le mouvement et la vie dans la capitale de la Moscovie. Peu à peu la tristesse avait succédé à l'enthousiasme; une sorte de crainte vague et mystérieuse préoccupait les plus fortes âmes. Dès le lendemain l'empereur logeait au Kremlin, l'antique demeure des Rurick et des Romanow; ses soldats s'étaient répandus dans la ville et y avaient occupé divers quartiers; ils bivouaquaient dans les palais somptueux et délaissés, au sein d'un luxe inutile et d'une abondance décevante, comme s'ils avaient enfin conquis le terme de leurs trop longues privations.

Les Russes avaient tout disposé en vue d'un immense sacrifice auquel les peuples à demi sauvages et les peuples héroïques jusqu'à l'exaltation peuvent seuls se résigner : au milieu de la nuit l'incendie éclata sur divers points de la ville. On crut d'abord à quelques accidents isolés, mais bientôt on se vit réduit à ad-

mettre les manifestations du patriotisme ou du désespoir. La flamme se communiquait avec une inconcevable rapidité de rue en rue, de maison en maison. L'armée française voulut en vain conjurer ce désastre inattendu et retarder les progrès du feu ; le combat qu'elle engageait contre l'incendie se prolongea durant plusieurs jours et plusieurs nuits, mais il ne put préserver Moscou d'une destruction presque complète. Des soldats de la police russe, obéissant aux ordres du gouverneur Rostopchin, attisaient le feu avec des lances goudronnées ; des femmes en haillons et hideuses, des hommes ivres portaient partout des brandons enflammés. Lorsque les Français les rencontraient, ils leur abattaient les mains ou les bras à coups de sabre ou les fusillaient sans pitié ; mais la populace sortie des caves s'agenouillait alors et baisait les pieds des suppliciés. Les flammes s'étendaient du nord au midi ; agitées par les vents, elles s'élevaient jusqu'au ciel. Napoléon, assiégé par cet océan de feu, se vit réduit à abandonner le Kremlin, et à attendre, à deux lieues de Moscou, que l'incendie se fût apaisé de lui-même. Quelques jours après, lorsque l'incendie eut fait son œuvre, l'empereur rentra dans cet amas de décombres, et l'armée y établit des cantonnements provisoires ; les Russes ne cessèrent de harceler nos avant-postes et de ruiner le pays autour de nous, afin de nous ensevelir dans le désert. Il y eut plusieurs combats livrés, dans lesquels Murat et Poniatowski signalèrent leur brillante valeur.

Fallait-il prendre des quartiers d'hiver sur les débris de Moscou ? Devait-on profiter du déclin de l'automne

pour suivre la route de Saint-Pétersbourg? Se replierait-on sur Wilna et la Pologne? Napoléon hésita longtemps, et, pendant qu'il agitait ces pensées, des hordes de Cosaques débordaient de toutes parts sur nos ailes. L'armée se livrait d'ailleurs à une funeste sécurité; elle avait sauvé de Moscou des trésors considérables, des étoffes précieuses, des liqueurs fortes; elle n'avait oublié dans le pillage que ce qui pouvait la garantir plus tard des atteintes du froid. Cependant on avait fait venir de Paris les acteurs de la Comédie-Française, et l'on donnait des représentations théâtrales sur le volcan tiède encore. Tandis que le soldat cherchait à oublier ses peines présentes et les peines du lendemain, bien autrement redoutables, l'empereur faisait transmettre au jeune czar des propositions pacifiques; de leur côté les Russes, à l'aide de moyens évasifs, ajournaient toute solution, et n'épargnaient rien pour prolonger une situation de plus en plus intolérable.

L'empereur, trop longtemps abusé par l'espérance de la paix, et voyant qu'Alexandre et Kutusoff, par des promesses trompeuses, ne cherchaient qu'à l'amener à l'hiver, s'arrêta enfin, mais trop tard, à l'idée de battre en retraite. Le 18 octobre l'armée commença son mouvement rétrograde sur la Pologne. Elle emportait avec orgueil les dépouilles opimes de la Moscovie, et parmi elles la grande croix de Saint-Ivan, destinée à orner le dôme des Invalides. Les Russes se bornèrent à couper aux Français la route de l'Ukraine, qui traversait un pays fertile, et à leur abandonner celle de Smolensk, déjà parcourue, et qui traversait des régions désolées par la guerre et l'incendie. Le 22

octobre, à quelques jours de marche en deçà de Moscou, on entendit un bruit pareil à un tremblement de terre : c'était le Kremlin que le maréchal Mortier venait de faire sauter, en exécution des ordres de l'empereur. Quelques jours après, dix-huit mille hommes, Français et Italiens, commandés par le vice-roi, soutenaient vaillamment à Malo-Jaroslawetz le choc de quatre-vingt mille Russes, et ces derniers s'éloignaient à leur tour après avoir perdu dix mille des leurs. Le 28 octobre on entra de nouveau dans Mojaïsk ; cette ville était encombrée de blessés ; on emporta les uns, on abandonna les autres à la générosité moscovite. Le lendemain on passa la Kologha, non sans quelque désordre, et on perdit des hommes et des bagages. Soudain se déroula sous les yeux de l'armée une immense plaine, noire, calcinée, et couverte de débris d'hommes et de chevaux. On revoyait alors, avec stupeur, le champ de bataille de la Moscowa, encore couvert de cadavres à demi dévorés par les bêtes fauves. Personne ne s'arrêta ; il faisait froid et l'on avait faim, et déjà il était devenu presque impossible de transporter les canons et les vivres. Les chevaux périssaient plus vite que les hommes. Cependant on marchait encore. Bientôt on atteignit Gjatze et ensuite Wiasma, que défendaient une armée régulière et des nuées de Cosaques. L'armée française s'ouvrit un chemin après cinq heures d'une action meurtrière, et continua sa pénible route vers Smolensk. L'hiver de la Moscovie avait commencé son règne ; les vents du nord soufflaient avec violence, et des tourbillons de neige enveloppaient les régiments, les chevaux et l'ar-

tillerie. Le thermomètre de Réaumur descendit à vingt degrés ; ce fut le signal d'un désastre sans exemple. A l'exception de la vieille garde, qui eut la force de maintenir la discipline, et de l'héroïque arrière-garde placée sous la conduite de Ney, l'armée entière fut en peu de jours démoralisée par la souffrance, décimée par la faim et par le froid. Ce fut un spectacle pitoyable de voir ces masses de malheureux se traîner péniblement sur la neige, cherchant des abris et des vivres que leur refusait l'inclémence du sol. Les soldats à demi nus, vêtus au hasard de pelletteries de femmes et de lambeaux d'uniformes, souvent privés de chaussures et de pain, marchaient pêle-mêle, sans distinction de grades et sans autre sentiment que celui d'un affreux désespoir. Celui qui s'arrêtait pour se reposer ne tardait pas à succomber à l'engourdissement et à dormir du sommeil de la mort. Les blessés, les malades étaient abandonnés en chemin et imploraient en vain la pitié, demeurée sourde à leurs plaintes. Ceux qui s'attardaient ou se trompaient de route étaient impitoyablement égorgés par les Cosaques ou massacrés par les paysans. On ne se nourrissait que de la viande des chevaux, et encore cette triste ressource manquait-elle souvent. A peine un cheval succombait-il en route que des masses de misérables faméliques se jetaient sur son cadavre et s'en disputaient les lambeaux. Les hommes résistaient d'ailleurs mieux que les animaux à ces horribles épreuves ; en peu de nuits l'artillerie et la cavalerie se trouvèrent presque démontées ; il fallut enclouer les pièces de canon et les jeter dans les lacs. On abandonna ainsi

les dépouilles inutiles, les richesses pesantes et la grande croix d'Ivan. Rien de plus affreux que le spectacle des bivouacs, le lendemain des nuits passées sur la neige; sur une vaste étendue on distinguait à des monceaux de cadavres la place sur laquelle l'armée avait campé. La voix des officiers, des colonels et des généraux, n'était plus entendue; le cri d'un immense désespoir troublait seul de temps à autre la morne stupeur de l'agonie. Il était venu pour la France et Napoléon ce moment si longtemps attendu par les rois et par les peuples dans leurs misères, si longtemps redouté par la France au milieu de ses triomphes.

Le 7 novembre l'avant-garde atteignit Smolensk; mais la nécessité commandait de ne faire qu'une courte halte sous les ruines de cette ville incendiée. A ce point de la retraite, de la grande armée qui avait franchi le Niémen il ne restait plus que huit cents cavaliers et trente-six mille fantassins encore sous les armes; la garde royale d'Italie avait été détruite; son digne chef, le prince Eugène, ne continuait pas moins, un fusil à la main, à donner aux soldats l'exemple de la patience et du courage. L'armée de Murat n'existait plus; les troupes polonaises elles-mêmes avaient succombé à la rigueur du froid. Les Russes, grâce aux fausses manœuvres de Schwartzenberg, venaient de s'emparer de nos magasins de Minsk. Le 16 novembre Miloradovitch, à la tête de soixante-dix mille fantassins et de trente mille cavaliers, entreprit de couper nos colonnes, non loin de Krasnoë et à dix lieues de Smolensk. Le premier corps avait déjà franchi un défilé lorsque l'armée russe, se pré-

sentant tout à coup en grandes masses, intima aux nôtres l'ordre de poser les armes. Ni le vice-roi ni ses soldats ne se résignèrent à subir un pareil affront. Cette poignée de Français qui combattait encore fit face à l'ennemi et le contraignit à fuir, après un engagement que l'Anglais Wilson appelle à juste titre la bataille des héros. Le seul nom de Napoléon épouvantait les barbares et sauvait les débris de nos troupes. Eugène avait été délivré et son faible corps d'armée venait d'opérer sa jonction avec celui de l'empereur (17 novembre); mais Davoust et Ney se trouvaient encore enveloppés au loin par les Russes. Davoust se dégagea le premier; Ney, qui n'avait plus que six mille hommes sous ses ordres, se retire devant les masses énormes qui fermaient sa route, surprend le passage du Borysthène, se fait jour à travers des essaims de Cosaques, et parvient, après deux jours de fatigues héroïques, à rejoindre l'armée. Cependant deux corps ennemis nous attendaient sur la Bérésina, pendant que Kutusoff, Wittgenstein et Tschitchakoff nous suivaient et nous harcelaient sur les ailes. Napoléon conservait à peine en cette extrémité seize mille hommes en état de combattre; le reste de l'armée présentait le spectacle d'une horde de quatre-vingt mille malheureux fuyant au hasard et luttant sans énergie contre les horreurs de la famine ou des tempêtes.

Il fallait traverser la Bérésina, large rivière qui coule au milieu de vastes marécages. Peut-être alors la rigueur du froid eût-elle sauvé notre armée en lui permettant de franchir ces obstacles sur les glaces, et voilà que, la température s'étant pour un moment adou-

cie, le dégel vint offrir aux Français une nouvelle chance de destruction. Napoléon, par une inspiration soudaine, réussit à dérober trois marches à l'ennemi; il ordonna au duc de Reggio de jeter deux ponts au gué de Studzianka, et au duc de Bellune de contenir les efforts de Wittgenstein; lui-même donna le change à Tschitchakoff en l'attirant sur un point plus éloigné. Le 26 novembre, à une heure de l'après-midi, un des ponts était achevé; le corps d'Oudinot franchit le premier la Bérésina; à quatre heures ce qui restait d'artillerie passa sur le second pont, plus solide et plus large; le corps de Ney déboucha ensuite par la route qu'avait suivie Oudinot. Le 27 le quartier général traversa la rivière; la garde le suivit; le duc de Bellune avec une poignée d'hommes protégea cette opération difficile. L'ennemi, cependant, attaquait à la fois l'armée sur les deux rives avec des forces considérables; nos soldats, embarrassés dans la boue des marais, épuisés de lassitude ou de faim, résistaient avec un dévouement sans exemple et parvenaient à contenir les hordes moscovites. Autour de l'empereur, et pour veiller sur sa vie précieuse, s'était formé un rassemblement de quatre cents hommes, pour la plupart officiers de tous grades. Cette troupe fidèle était désignée sous le nom de « bataillon sacré. »

L'armée continuait à franchir la rivière; mais l'un des ponts fléchit sous le poids des caissons et des attelages, l'autre était encombré d'hommes et ne pouvait plus suffire à l'immense cohue des malheureux qui cherchaient à atteindre la rive droite. Des masses de fugitifs se rassemblèrent alors aux abords de ce

pont et sur les glaçons fangeux de la rivière; on se disputait le passage; les blessés faisaient entendre de lamentables cris, les femmes élevaient leurs enfants, les soldats poussaient d'horribles imprécations et écartaient par la violence tous les obstacles vivants qui les retardaient. Tout à coup l'armée russe, qui s'était lentement rapprochée du lieu de cette désolante scène, fit tomber ses boulets au milieu de la foule; ce fut le signal d'une épouvantable calamité dont nous renoncrons à dérouler le tableau. Les fugitifs se précipitaient par masses en avant, et une lutte impie s'engageait entre le malheur et la violence; l'humanité se montra dans toute sa vérité; il y eut des actions atroces, et, nous aimons à le dire, des sacrifices sublimes. Tandis que, dans cette affreuse mêlée de cavaliers et de fantassins, d'hommes armés et de femmes éperdues, de vieillards et d'enfants, les liens de l'amitié et du sang étaient rompus à ce point que les frères se traitaient en ennemis, il y eut des corps armés, pleins de force, qui aimèrent mieux tomber victimes de l'hiver ou de l'ennemi que d'augmenter la confusion de ce désastre en s'ouvrant un passage; il y eut des mères qui se trouvèrent heureuses de mourir, assurées du salut de leurs enfants bien-aimés; on vit des officiers, des généraux, des artilleurs, qui se précipitaient dans les flots couverts de glaçons pour arracher des victimes à la mort, et qui se trouvaient heureux de jouer leur vie dans ces actes d'un généreux dévouement. Cependant la scène de deuil prenait des proportions immenses et que chaque moment augmentait. On apercevait, au-dessus de la foule,

des cavaliers qui, le sabre en main, se lançaient au galop sur les ponts et sur les berges, tandis que les misérables renversés ou étouffés sous leurs chevaux essayaient vainement de les retenir. Bientôt ces infortunés, avec l'énergie que donne le désespoir, se couchaient sous les pieds des chevaux et les étreignaient convulsivement, tandis que les autres, se jetant sur les glaçons, périssaient misérablement engloutis. Cependant un autre genre de désespoir succéda à cet affreux paroxysme : la foule de ceux qui n'osaient espérer un passage s'arrêta comme frappée d'imbécillité et d'atonie ; elle se coucha à terre, s'abandonnant au canon et à la mort, sans chercher à s'y soustraire. A la fin cette longue série de misères eut le terme que chacun devait pressentir : les derniers combattants du corps du duc de Bellune ayant réussi à passer, et les masses ennemies s'étant considérablement rapprochées, il fallut tout sacrifier au salut de l'armée, et les ponts furent détruits pour fermer le chemin aux Russes. Ces derniers, rétrécissant leur demi-cercle, enveloppèrent les multitudes de traîneurs, leur fermèrent toutes les issues, et il ne resta plus de cette grande armée, naguère encore l'effroi de l'Europe et le digne objet de l'admiration du monde, que des corps épars et des bandes fugitives que Ney, Oudinot et Eugène parvenaient encore à rallier sous les aigles.

Jusque-là Napoléon avait partagé les périls et les angoisses de son armée ; un bâton à la main, il marchait dans les rangs, encourageant de la parole et du geste les malheureux que son ambition avait conduits à ce désastre ; sa figure était demeurée impassible,

et, si les soucis les plus cuisants dévoraient son cœur, il n'en conservait pas moins le front serein et la pensée libre ; il apparaissait plus grand peut-être au milieu de ces spectres affamés qui se pressaient autour de lui que dans son cercle de rois des Tuileries et de Dresde. Alors on retrouvait en lui le général de l'armée d'Italie ; alors les illuminations de son courage relevaient le moral de l'armée et réveillaient au fond des âmes le mépris de la crainte et l'orgueil de la victoire. Les Russes, saisis d'effroi à l'aspect de cet homme dont le seul regard changeait nos blessés et nos fuyards en formidables héros, reculaient et n'osaient forcer dans le dernier retranchement de sa fortune le César de l'empire français. Tant que son génie éclaira l'armée comme une étoile, l'espoir ne fut jamais entièrement éteint dans les cœurs ; mais qui pourrait rendre la désolation du soldat lorsqu'on apprit à Smorgone, le 5 décembre, que l'empereur, après avoir confié le soin de la retraite au roi de Naples, était parti pour sa capitale ? L'armée éclata en longues plaintes et se crut désertée ; mais Napoléon n'avait fait qu'obéir aux pressants devoirs de sa situation. Avant de partir il dicta le trop fameux 29^e bulletin, qui, pour la première fois, allait annoncer à la France qu'elle avait perdu dans les déserts de la Russie ces troupes vaillantes qui faisaient son orgueil et sa force. Quand cette nouvelle se répandit à Paris vers la fin de décembre, elle y éclata comme un coup de tonnerre, et la France entière fut plongée dans le deuil. L'histoire, depuis les âges les plus reculés, n'offrait pas d'exemple d'une expédition militaire terminée d'une manière si lamentable et au prix de

pareilles calamités. Quatre cent mille familles, l'élite de l'Occident, étaient frappées dans la personne de leurs chefs ou de leurs rejetons, et c'était là que nous avait conduits la manie des conquêtes. Le bulletin qui annonçait à l'empire cette immense destruction d'hommes se terminait par cette phrase, qu'on taxa de dureté et d'insulte au pays : « La santé de l'empereur n'a jamais été meilleure. » Mais ce n'était là qu'un avertissement donné à l'Europe prête à se lever contre nous, et l'Europe savait que le nom de Napoléon valait à lui seul des armées et des murailles. Au reste il y avait dans cette phrase célèbre une réponse envoyée, du fond de la Lithuanie, aux conspirateurs dont les souvenirs venaient de se réveiller en France et de se produire au dehors par une tentative sans exemple.

Ici se présente à la pensée le souvenir de la conjuration du général Malet.

C'était un gentilhomme franc-comtois; il avait acquis le grade de général de brigade à la suite de brillants services militaires. Sous l'Empire la franchise de ses opinions républicaines le rendit suspect; il fut rappelé et resta sans emploi. Ayant pris part, en 1807, aux manœuvres de la Société des *Philadelphes*, organisation secrète qui avait ses ramifications dans l'armée, il fut arrêté et mis en prison; mais ce traitement ne fit qu'exalter ses ressentiments révolutionnaires. Deux autres généraux, Guidal et Lahorie, étaient alors renfermés à la Force sous prévention d'intrigues républicaines. Après plusieurs années de captivité, Malet obtint d'être transféré dans une maison de santé; dans cet établissement il fit connaissance avec l'abbé Lafon,

détenu pour affaires de l'Église, et tous deux concertèrent une résolution inouïe, le renversement du gouvernement impérial. Napoléon était alors campé sur les cendres de Moscou; son éloignement favorisait le complot. Malet fit clandestinement imprimer un faux sénatus-consulte qui proclamait la mort de Napoléon, la déchéance de sa famille et l'établissement d'un gouvernement provisoire. Le 22 octobre, à dix heures du soir, l'abbé Lafon et Malet s'évadèrent de leur maison de santé; le général revêtit son grand uniforme, et, suivi de prétendus aides de camp, ses complices, il se rendit à la caserne de Popincourt, où était la dixième cohorte de gardes nationales. Malet se fit introduire auprès du colonel qui la commandait, lui donna lecture des ordres dont il se disait porteur, lui annonça la mort de l'empereur, et lui enjoignit de mettre sa cohorte à la disposition du général Lamothe; le présent ordre signé : Malet, gouverneur de Paris. Le colonel obéit, et Malet, sous le faux nom de Lamothe, lut à la cohorte la proclamation du sénat à l'armée, et emmena cette troupe, qui le suivit avec confiance. Par ses ordres le colonel Soulier alla occuper l'hôtel de ville; pour lui il se dirigea vers la Force et fit mettre en liberté Guidal et Lahorie, entièrement étrangers à la conspiration. En peu de mots il leur expliqua l'état des affaires, leur remit leurs nominations, et leur donna à chacun un détachement, à l'aide duquel ils furent chargés de s'emparer du préfet de police et des ministres de la police et de la guerre. Un Corse nommé Bocchiécampo fut mis en liberté et nommé préfet de la Seine.

Malet se dirigea ensuite vers la place Vendôme et se rendit à l'hôtel du général Hullin, gouverneur de Paris; il lui annonça les événements et lui fit connaître qu'il était chargé de le remplacer. « Montrez-moi vos ordres, » lui dit Hullin. Pour toute réponse Malet lui tira un coup de pistolet, et Hullin tomba baigné dans son sang. Malet se porta ensuite à l'état-major de la première division militaire, situé aussi place Vendôme, fit arrêter le chef de bataillon Laborde, entra chez l'adjudant commandant Doucet et lui remit ses pièces. Là il fut reconnu par un inspecteur de police, qui lui reprocha de sortir sans autorisation de sa maison de santé. Malet voulut encore répondre en faisant usage de ses armes; mais on se jeta sur lui, on le terrassa, et la conspiration fut terminée.

Le commandant Laborde descendit sur la place, détrompa la troupe, et les soldats firent retentir l'air du cri de *Vive l'empereur!* Sur ces entrefaites les généraux Laborde et Guidal venaient de s'emparer du ministère de la police générale et de conduire en prison le duc de Rovigo et le préfet de police. Le préfet de la Seine, M. Frochot, disposait tout à l'hôtel de ville pour installer un gouvernement provisoire. Le commandant Laborde, survenant à la tête des troupes, rétablit tout dans l'ordre et s'assura de la personne des conspirateurs. A neuf heures du matin Paris jouissait d'une tranquillité parfaite, et personne ne s'était douté du complot (23 octobre). Le gouvernement avait été pris au dépourvu; afin d'échapper à la honte de sa situation il résolut de se montrer implacable. Un conseil de guerre fut convoqué, et, indépendamment des

trois généraux qui devaient seuls porter la peine de cet attentat, on comprit dans cette procédure sauvage un nombre assez considérable d'officiers, de sous-officiers et d'agents qui s'étaient laissé tromper de bonne foi et avaient cru obéir à des ordres légitimes. Après avoir tremblé devant les conjurés on trembla devant le jugement de l'empereur.

Le général Dejean, ancien ami de Moreau et premier inspecteur du génie, présidait la commission militaire. S'étant tourné vers Malet, il lui demanda s'il avait fait choix d'un avocat pour le défendre. « Un homme qui s'est constitué le défenseur des droits de son pays, répliqua l'accusé, n'a pas besoin de défense : il triomphe, ou il meurt. — Avez-vous des complices? reprit M. Dejean. — Oui, répondit Malet : la France entière, et vous-même si j'avais réussi! » Cette apostrophe imprévue ne renfermait que trop de vérité; elle fit pâlir les juges. Malet garda jusqu'au bout cette contenance mâle et énergique; on l'aurait pris pour le dernier républicain, et il s'honorait de ce rôle. Seul il acceptait la responsabilité de son entreprise, et il faisait tous ses efforts pour justifier ses coaccusés, les représentant avec raison comme des hommes qui avaient servi d'instruments, en toute sincérité, à un mouvement qu'ils croyaient légal. Sur vingt-cinq accusés la commission en acquitta dix; quinze autres, parmi lesquels figuraient ceux dont les noms précédent, furent condamnés à être fusillés et subirent leur peine, à l'exception de Rabbe et de Rateau, qui plus tard obtinrent leur grâce. Malet, en marchant à la mort, se fit remarquer par son sang-froid et son courage.

« Jeunes gens, dit-il à ceux qui se pressaient sur son passage, souvenez-vous du 23 octobre. »

La conspiration Malet, si habilement concertée, si énergiquement conduite, étonna l'opinion et la disposa à la chute prochaine de l'empereur. Le public éprouva des sympathies pour les conjurés, et l'on se perdit en conjectures sur le but réel de Malet, sur le parti dont il servait les espérances. Les uns ont affirmé, d'après certains témoignages, qu'il agissait en vue de faire triompher la cause des Bourbons; d'autres n'ont voulu voir dans cette tentative qu'une conspiration républicaine. Cette dernière hypothèse s'accorde mieux avec les opinions bien connues de Malet et de ses principaux complices.

Napoléon, à la nouvelle de ce complot, avait compris que sa puissance ne tenait qu'à un fil et qu'il était facile de le rompre. D'un autre côté la Prusse et surtout l'Allemagne tressaillaient d'espoir en entrevoyant de loin les calamités de l'expédition de Russie; il fallait se hâter de les traverser et de revenir sur le Rhin avant que la nouvelle certaine de la destruction de nos armées se fût répandue à Berlin et à Vienne; sans cette précaution il est probable que le nouveau *Cœur de Lion* aurait trouvé dans sa retraite un autre archiduc d'Autriche disposé à le plonger dans les fers. Napoléon pressentait ces malveillantes pensées, et il avait hâte de les prévenir; aussi, après s'être jeté dans un traîneau, suivi seulement des ducs de Frioul, de Vienne et du comte de Lobau, il traversa inconnu, et au milieu de mille dangers, la Pologne, la Prusse et l'Allemagne, pour venir demander à la France

de nouvelles ressources de vengeance ou de salut.

Le départ de l'empereur fut le signal d'infortunes plus grandes encore pour les débris de son armée ; Murat, si brave sur le champ de bataille, ne montra dans la retraite que du découragement et de la faiblesse. Le roi de Naples commit la faute d'abandonner Wilna et les immenses magasins que renfermait cette ville. Pour surcroît d'épreuves, la température s'abassa à vingt-huit degrés et quarante mille hommes périrent en quatre jours. L'armée fuyait dans la direction de Kowno ; au défilé de Ponari elle se trouva en face d'une montagne de verglas et de glace, et il fallut abandonner au pied de la côte l'artillerie, les bagages, tout le matériel. A Kowno le soldat passa sans transition d'une disette inouïe à une excessive abondance et se jeta avec fureur sur les provisions et les magasins. Cette imprudence coûta la vie à beaucoup de victimes ; là le roi de Naples abandonna son poste et s'enfuit vers ses États. C'est ici que Ney conquit dignement le titre de brave des braves ; à la tête de trente grenadiers, un fusil à la main, et ayant à ses côtés le général Gérard, il osa soutenir à Kowno l'attaque des Russes, et son dévouement assura la retraite. Eugène, de son côté, succédant à Murat, répondit généreusement à l'attente de la France et de l'empereur. Lorsqu'enfin on arriva sur les bords du Niémen on put respirer et compter ceux qui avaient survécu. De quarante mille hommes qui, peu de mois auparavant, avaient franchi le fleuve sous les ordres de Ney, il ne restait que ce maréchal et ses aides de camp. L'armée d'Italie, autrefois forte de cinquante mille hommes, se trouvait réduite à douze cents traî-

neurs éclopés; les autres corps étaient réduits dans la même proportion, et c'est à peine si, de cette immense multitude qui avait fait trembler le continent européen, vingt mille hommes, pour la plupart malades ou mutilés, vivaient encore. La campagne de Russie était terminée.

Le fatal bulletin qui avait révélé à la France ce désastre, sans exemple dans nos annales, avait été répandu à Paris le 16 décembre. Dans la nuit du 18 une voiture s'arrêta devant les grilles des Tuileries, qui ne furent ouvertes qu'après un premier refus. L'impératrice s'était retirée dans son appartement; deux hommes enveloppés de fourures se présentèrent dans l'antichambre, et l'un d'eux se dirigea vers le lieu où reposait Marie-Louise. La dame de service se jeta devant la porte pour disputer l'entrée, et ce fut alors qu'elle reconnut Napoléon. Elle poussa un grand cri, et l'impératrice accourut tout alarmée. Les deux époux s'embrassèrent, et ce fut ainsi que l'empereur annonça son retour à sa famille et à ses peuples.

Eugène, à la tête des héroïques débris de la grande armée, s'était vu rejeter d'abord sur la Vistule, puis sur l'Oder. Dans ces difficiles circonstances il déploya la plus grande activité, tira de ses derrières des armes, des chevaux, des munitions, approvisionna les places de l'Oder, pressa les renforts qui commençaient à arriver sur l'Elbe, et parvint à tenir les Russes en respect. Mais deux nouvelles défections rendirent ses efforts inutiles. Le corps de Bulow, que le roi de Prusse rassemblait vers Stettin pour remplacer celui d'York, traita avec Wittgenstein et livra le passage de l'Oder.

D'un autre côté Schwartzemberg abandonna Varsovie, se retira dans la Gallicie et fit une trêve avec les Russes (22 janvier), pendant que Reynier et les Saxons se retiraient sur Kalisch. « L'Autriche semblait nous faire grâce, écrivait notre ambassadeur à Vienne, en hésitant à se déclarer contre nous. » Alors Eugène, débordé sur ses deux flancs, quitta Posen (12 février), laissa des garnisons dans Stettin, Custrin et Glogau, et arriva à Berlin. Il y trouva le général Grenier avec dix-huit mille hommes venus d'Italie. Mais déjà les Cosaques se montraient devant cette ville, et la Prusse était dans la plus grande agitation. Alors Eugène évacua Berlin (6 mars), laissa garnison à Spandau et arriva sur l'Elbe. Il y trouva les noyaux de trois corps d'armée commandés par Lauriston, Victor et Macdonald, outre celui de Reynier, qui avait marché de Kalisch par Glogau à Dresde; ses forces s'élevaient à quarante mille hommes. Il s'arrêta, le centre à Leipzig, la gauche à Magdebourg, la droite à Dresde, et attendit des renforts. La retraite était terminée (9 mars).

Arrivé à Paris, après avoir reçu les félicitations officielles, d'autant plus humbles que la conspiration Malet avait failli réussir, l'empereur plaça ailleurs sa confiance et chercha par tous les moyens à s'assurer la faveur populaire; il parcourut les faubourgs, visita les ateliers, s'entretint avec les ouvriers; il fut accueilli avec enthousiasme par le peuple, qui ne variait pas dans son admiration pour lui et le regardait toujours comme le symbole de la grandeur de la France; il fit continuer les grands travaux d'art et d'utilité

commencés depuis dix ans et s'occupa d'améliorations intérieures ; il présenta au corps législatif un magnifique exposé de la situation de l'empire, duquel il résultait qu'en douze ans un milliard avait été dépensé pour travaux publics. Cependant les apprêts de guerre étaient vigoureusement poursuivis ; en trois mois six cents canons, deux mille caissons, soixante-dix compagnies de canonniers et six régiments d'artillerie avaient été envoyés sur l'Elbe ; les cadres de cent bataillons, quatre régiments de la garde et deux régiments de cavalerie avaient été tirés d'Espagne ; la gendarmerie fournissait trois mille officiers et sous-officiers pour reformer la cavalerie. L'empereur obtint encore du sénat quatre-vingt mille hommes de garde nationale, quatre-vingt-dix mille hommes de la conscription de 1814, destinés à la défense des frontières du Midi ; enfin dix mille *gardes d'honneur*, sorte d'otages demandés aux familles nobles, qui devaient s'habiller, s'équiper et se monter à leurs frais. Deux cent mille hommes se dirigeaient sur l'Elbe, cent mille allaient les suivre ; la Confédération du Rhin préparait ses contingents ; enfin l'on comptait que l'Autriche allait doubler son corps auxiliaire. La coalition faisait aussi ses apprêts pour la grande lutte qui semblait devoir être la dernière : l'Angleterre resserra son alliance avec la Russie ; elle fit avec la Suède un traité par lequel elle prit à sa solde trente mille hommes que devait commander Bernadotte ; elle jeta des proclamations en Allemagne et soudoya les sociétés secrètes ; elle somma le roi de Prusse d'entrer dans la coalition en le menaçant d'établir un gouvernement pro-

visoire dans ses États; elle sollicita l'Autriche de se venger de ses défaites, en lui offrant l'Italie, en lui assurant « que l'Allemagne était prête à se soulever contre la France, que la France était elle-même à la veille d'une grande révolution. » Des résolutions de la Prusse et de l'Autriche dépendait le succès de la lutte. La Prusse, pour gagner du temps, avait proposé une trêve entre la Russie et la France et offert même sa médiation. Napoléon la rejeta. Alors Frédéric-Guillaume signa secrètement avec Alexandre (1813, 22 février) un traité d'alliance « pour rendre l'indépendance à l'Europe et rétablir la Prusse dans ses limites de 1806. » La Russie mettait sur pied cent cinquante mille hommes, et la Prusse quatre-vingt mille; elles ne devaient pas faire de paix séparée; la Russie s'engageait à faire obtenir à la Prusse les subsides de l'Angleterre. La Prusse n'en continua pas moins à négocier avec la France sur les bases de l'alliance, et tout à coup elle lui déclara la guerre (17 mars). Deux jours après, Alexandre et Frédéric conclurent la convention de Breslau, par laquelle tous les princes allemands étaient appelés à concourir à l'affranchissement de la patrie, sous peine d'être privés de leurs États; la Confédération du Rhin fut déclarée dissoute; un conseil fut créé pour administrer au profit des alliés les provinces conquises et organiser la levée en masse dans les États de la Confédération.

L'empereur songea à sa manière à mettre fin aux maux de l'Église de France et ne parvint qu'à les aggraver. Depuis quelque temps des conférences avaient été ouvertes, de la part du pape et de l'empereur,

entre plusieurs cardinaux et évêques. Dans la soirée du 19 janvier Napoléon, accompagné de Marie-Louise, se rendit inopinément au palais de Fontainebleau, qui servait de prison au souverain pontife. Pie VII était en proie à une fièvre lente ; ce n'était plus qu'un vieillard débile, affaibli par la maladie et les persécutions, et dont l'énergie morale semblait éteinte. L'empereur se présente à lui et l'embrasse. Le pape, qui depuis longtemps languissait loin de tous, fut ému de cette démarche et en éprouva une trompeuse consolation. Napoléon ne perdit pas l'effet de ces dispositions si favorables pour lui. Il s'installa pendant plusieurs jours auprès du saint-père, et il parvint à arracher à son captif une renonciation à la souveraineté temporelle de Rome et un acquiescement à d'autres prétentions non moins injustes, telles que, sur certains points, l'abandon de la plénitude du pouvoir spirituel. Ce traité fut immédiatement promulgué dans tout l'empire et reçut le nom de Concordat de Fontainebleau. Il était nul par lui-même et par les causes qui l'avaient amené ; il n'eut donc aucun effet ; aussi le pape, rendu à la santé et retrouvant la fermeté dont il avait fait preuve aux plus mauvais jours de l'outrage et de l'exil, ne tarda-t-il pas à protester lui-même contre le prétendu concordat imposé par la force. Il écrivit à l'empereur pour lui signifier que cet acte n'avait aucune valeur, et qu'il entendait l'abolir en vertu des pouvoirs que le divin Maître a transmis à son Église. Ainsi fut généreusement réparée la faute qui avait contristé les fidèles. « Bien qu'elle coûte à notre cœur, « la confession que nous allons faire à V. M., man-

« dait le pieux vieillard à Napoléon, la crainte des
 « jugements divins dont nous sommes si près, atten-
 « du notre âge avancé, nous doit rendre supérieur à
 « toute autre considération. Contraint par nos devoirs,
 « avec cette sincérité, cette franchise qui conviennent
 « à notre dignité et à notre caractère, nous déclarons
 « à V. M. que, depuis le 25 janvier, jour où nous si-
 « gnâmes les articles....., les plus grands remords et
 « le plus vif repentir ont continuellement déchiré
 « notre esprit, qui n'a plus ni repos, ni paix. De cet
 « écrit que nous avons signé, nous disons à V. M. cela
 « même qu'eut occasion de dire notre prédécesseur
 « Pascal II (en 1117), lorsque, dans une circonstance
 « semblable, il eut à se repentir d'un écrit qui con-
 « cernait une concession faite à Henri V. Comme nous
 « connaissons notre écrit *fait mal*, nous le confessons
 « *fait mal*, et, avec l'aide du Seigneur, nous désirons
 « qu'il soit cassé tout à fait, afin qu'il n'en résulte
 « aucun dommage pour l'Église. » L'acte se terminait
 par ces mots, qu'on a considérés comme ayant levé
 l'excommunication prononcée contre l'empereur :
 « Nous offrons à Dieu les vœux les plus ardents afin
 « qu'il daigne répandre lui-même sur V. M. l'abon-
 « dance de ses bénédictions. »

Le jour même où cette lettre fut adressée à l'empereur, le pape réunit les cardinaux présents à Fontainebleau, et déclara, dans une allocution pontificale, qu'il regardait comme nuls le prétendu concordat et une concession analogue que la violence lui avait arrachée à Savone. Dès ce moment, et après cette réparation éclatante, il reprit son sourire et sa sérénité

d'âme, comme un homme sauvé de l'agonie ou délivré d'un fardeau rigoureux.

On dit qu'en recevant la missive pontificale Napoléon s'écria :

« Si je ne fais sauter la tête de dessus les épaules de quelques-uns de ces prêtres de Fontainebleau, on n'accommodera jamais ces affaires. » Il n'est point vrai, d'ailleurs, comme le bruit s'en répandit alors, que l'empereur ait porté la main sur le pape pour le frapper ou qu'il ait osé tirer les cheveux de ce vieillard vénérable. « Non, disait plus tard Pie VII à ceux qui le questionnaient à cet égard, il ne s'est pas porté à une telle indignité, et Dieu permet qu'à cette occasion nous n'ayons pas à proférer un mensonge. »

De nouvelles négociations furent entamées, mais elles demeurèrent sans résultat; le pape persista à déclarer qu'il ne voulait conclure aucun traité tant qu'il serait retenu hors de Rome. Une circonstance digne d'intérêt, c'est que le pape et l'empereur s'aimaient personnellement et rendaient réciproquement justice à leurs qualités, si différentes d'ailleurs; la persécution même n'effaça point cette affection du cœur du persécuté, et nous avons vu déjà que Napoléon se plaisait à faire l'éloge des hautes vertus et de la douceur angélique du pontife.

Au dehors la situation devenait chaque jour plus grave, et la saison d'hiver, prête à finir, suspendait seule les grands holocaustes de la guerre. Déjà l'Autriche, avertie par le mouvement de l'Europe, consentait à peine à garder une paix doutense; les princes

de la confédération rhénane, à l'exception du roi de Saxe, hésitaient encore à passer dans les rangs de nos adversaires ; mais le cri de leurs peuples les poussait malgré eux à secouer le joug.

Jamais l'Allemagne, depuis le temps où elle lutta contre Varus et Marc-Aurèle, ne s'était soulevée pour une cause plus digne de son courage et de son dévouement. Après avoir servi durant vingt ans de champ de bataille à la France, d'arsenal à Napoléon, elle présentait enfin la chute de la tyrannie impériale, elle s'armait pour porter le dernier coup au colosse qui pesait sur le monde. C'était au nom de la patrie et de la liberté que ses enfants accouraient en foule dans les camps et quittaient le palais ou le chaume de la famille, les soins de l'industrie ou les études de l'Université. Pendant plusieurs années l'association secrète *de la Vertu* (Tugendbund) avait étendu ses racines dans toute la Prusse et dans tous les pays de la ligne du Rhin ; les affidés s'étaient engagés par serment à délivrer la Germanie de la présence de nos aigles et à venger sur nous les humiliations d'Iéna et de Wagram. Hélas ! en rappelant le souvenir de cette guerre si funeste pour la France et qui nous frappa au cœur, pourquoi faut-il que nous ayons à reconnaître que la cause de nos ennemis était vraiment juste et sainte?... Proclamons-le cependant, ne fût-ce que pour adoucir l'amertume des longues misères que nous avons endurées ; il n'était pas, dans toute l'Europe, un coin de terre qui n'eût porté l'empreinte du fer de nos chevaux ou participé aux épreuves imposées par notre amitié. Aussi, aux jours des revers, ne devons-nous rencon-

trer partout que des ennemis jurés de notre fortune. De la Save et des fleuves de l'Épire jusqu'au cercle polaire, du rocher de Cadix, où siégeaient les cortès espagnoles, jusqu'aux extrémités de l'Asie et aux frontières de la Chine, où s'étendait la souveraineté d'Alexandre, ce n'était qu'un cri poussé par les peuples contre la France et Napoléon.

Le 15 avril l'empereur, après avoir confié la régence à Marie-Louise, quitta Paris pour aller prendre le commandement de son armée d'Allemagne. Le 17 il arriva à Mayence. La nouvelle armée qu'il venait d'organiser s'était déjà dirigée sur l'Allemagne, sans attendre la formation complète des corps de cavalerie; nos corps d'armée, indépendamment des troupes du prince Eugène, occupaient Cobourg, Erfurt, Gotha, Bamberg, Eisenach; ils manœuvraient pour se concentrer entre Leipsick et la Saale. Le 25 le vice-roi établit son quartier général à Mansfeld; le 26 la division Souham força le passage de la Saale et quelques troupes s'établirent à Naumbourg, tandis que d'autres corps prenaient position à Iéna, à Weissensée, à Auerstædt, à Saalfeld, à Weimar. Le 28 il y eut entre les Français et les Prussiens un combat très-vif devant la tête de pont de Halle; le 29 le vice-roi entra à Mersebourg et repoussa sur Leipsick les troupes alliées chargées de défendre cette ville; le même jour la division Souham rencontra les Russes près de Weissensfels, et, après une lutte opiniâtre, les contraignit d'abandonner cette position. Ainsi l'ennemi, un moment déconcerté, se repliait devant nous; mais, promptement rallié et supérieur en nombre, il nous pré-

sentait bataille, le 2 mai, dans les plaines de Lutzen, déjà illustrées par Gustave-Adophe.

L'armée française ne se composait guère que de recrues sans expérience de la guerre; aussi, dès les premiers chocs, fut-elle ébranlée et rompue sur plusieurs points. Mais Napoléon se porta au milieu de cette multitude de conscrits, et sa présence en fit des soldats aguerris et intrépides. Le prince Eugène, les maréchaux Ney, Mortier, Macdonald, Marmont; les généraux Compans, Ricard, Souham, Drouot, Latour-Maubourg se montrèrent dignes de l'empereur, et donnèrent comme lui, à la jeune armée, l'exemple du courage et du dévouement. Pendant quatre heures d'une lutte acharnée et meurtrière la victoire demeura douteuse; les Russes parvinrent même à s'emparer du village de Kaya, position formidable d'où dépendait le sort de la journée. L'empereur, en ce moment de crise, mit en avant seize bataillons de la jeune garde et six de la vieille garde, et les fit soutenir par une batterie de quatre-vingts pièces de canon. Les Russes, écrasés par l'artillerie française, commencèrent à battre en retraite, et ce mouvement rétrograde décida le triomphe de nos armes. Les ennemis se replièrent d'ailleurs lentement, en bon ordre, et leur mouvement parut plutôt une manœuvre de la bataille qu'une retraite. L'armée française, faute de cavalerie, ne put ni les poursuivre, ni les inquiéter, ni leur enlever des prisonniers. De part et d'autre les pertes étaient énormes, et dans les deux camps on s'attribuait également la victoire. Si peu décisive qu'elle fût, eu égard au manque de cavalerie, on ne peut nier aujourd'hui

qu'elle n'appartint aux Français, auxquels elle assurait la ligne de l'Elbe. La ville de Leipsick tomba le même jour au pouvoir de Napoléon, et la grande armée eut ordre de marcher sur Dresde, laissant derrière elle un champ de bataille sur lequel gisaient trente mille hommes tués ou blessés. Vers le soir les ambulances présentaient un affreux et touchant spectacle : les jeunes soldats, mutilés ou mourants, saluaient encore Napoléon et sollicitaient ses derniers regards. « Il y a vingt ans que je commande des armées françaises, disait l'empereur, et je n'avais point encore vu autant de dévouement et de bravoure. » Puis il exaltait l'orgueil des conscrits en comparant la bataille si peu décisive de Lutzen aux grandes journées de Marengo, d'Iéna, d'Austerlitz et de Friedland, qui toutes avaient décidé du sort d'un empire. Napoléon savait bien qu'il exagérait la portée de son triomphe; mais il voulait que l'armée et l'Europe se fissent illusion et fussent bien convaincues que la France était plus que jamais forte et victorieuse.

Au dire de l'empereur la bataille de Lutzen était une *bataille d'Italie*; elle fut l'œuvre de l'artillerie et de l'infanterie. L'ennemi la disputa vigoureusement, et les pertes furent énormes de part et d'autres. « Soldats, dit l'empereur à ses troupes, je suis content de vous, vous avez rempli mon attente... Vous avez défait et mis en déroute l'armée russe et prussienne, commandée par l'empereur Alexandre et le roi de Prusse. Vous avez ajouté un nouveau lustre à la gloire de mes aigles; vous avez montré tout ce dont est capable le sang français... Nous rejetterons les

« Tartares dans leur affreux climat, qu'ils ne doivent
« point franchir; qu'ils restent dans leurs déserts gla-
« cés, séjour d'esclavage, de barbarie et de corrup-
« tion, où l'homme est ravalé à l'égal de la brute. Vous
« avez bien mérité de l'Europe civilisée. Soldats! l'I-
« talie, la France et l'Allemagne vous rendent des ac-
« tions de grâces! » Or, après six jours de retraite, les
troupes alliées se trouvèrent ramenées sur l'Elbe. Pen-
dant cette marche rétrograde elles avaient peu souffert.
Le 8 mai, à l'approche de l'empereur, les souverains al-
liés se déterminèrent à abandonner Dresde, et le même
jour, à midi, le général Grundler, chef d'état-major du
onzième corps, prit possession de la ville vieille au nom
de la France et du roi de Saxe. Quelques heures après
on avisa à se rendre maître de la ville nouvelle, bâtie
sur l'autre rive du fleuve; mais jusqu'au dernier
moment l'ennemi se montrait opiniâtre et menaçant.
Napoléon accueillit avec dureté les magistrats de Dresde,
qui vinrent le supplier d'épargner la capitale de la
Saxe; il leur fit un crime de leur patriotisme allemand,
mais il leur promit de leur pardonner, par égard pour
leur roi, son ami. Tandis qu'il s'installait dans le pa-
lais de ce souverain, l'arrière-garde russe échangeait
encore des coups de fusil avec nos avant-postes. Le 9
mai la nouvelle ville prolongea sa résistance; le 10,
les Français, ayant réussi à rétablir les ponts sur l'Elbe,
passèrent enfin sur la rive droite et s'y établirent;
le 11 les alliés effectuèrent leur retraite, par la route
de Bautzen, sur la Lusace et la Silésie. Ainsi, au lieu
de couvrir Berlin et le Brandebourg, ils s'appuyaient
sur la Bohême, et, par ce mouvement, ils révélaient

les espérances qu'ils avaient placées sur les dispositions de l'Autriche. Le 12 le roi de Saxe fit son entrée à Dresde et amena à Napoléon quatre mille chevaux, renfort précieux dans un moment où le manque de cavalerie était notre plus grand obstacle.

Mais l'ennemi, supérieur en nombre et en discipline, ne devait pas tarder à reprendre l'offensive. Le 20 mai Napoléon le rencontra à Bautzen, et, après une bataille longue et meurtrière, le contraignit encore à se retirer. Notre perte avait été plus grande qu'à Lutzen, nos avantages furent moins considérables encore. Cette victoire nous ouvrait les routes de la Silésie, mais il fallait les conquérir par une autre bataille plus sanglante et plus décisive. Elle commença le lendemain au lever du jour, à Wurschen; les Prussiens et les Russes obtinrent sur les troupes du maréchal Oudinot un premier succès, que répara le général Gérard. Quelques heures après, le corps du maréchal Ney déboucha sur le flanc droit de l'armée prussienne, chassant devant lui les corps des généraux York et Barclay de Tolly. La lutte devint générale; elle tourna à la gloire de nos armées. Vers six heures du soir l'ennemi nous abandonna un vaste champ de bataille couvert de cadavres. Par la plus habile des combinaisons Napoléon avait tourné à la ruine de ses adversaires l'avantage des positions formidables que dix mille hommes avaient fortifiées soigneusement pendant trois mois et qui semblaient promettre la victoire aux alliés. L'empereur, pour perpétuer le souvenir de cette mémorable journée, ordonna, par un décret, qu'il serait élevé sur le mont Cenis un monument destiné

à manifester sa reconnaissance envers ses peuples de France et d'Italie.

Bessière, duc d'Istrie, avait été tué au début de la campagne ; le lendemain de la bataille de Wurschen, au combat de Reichenbach, le général Bruyères fut emporté par un coup de canon, et un boulet, après avoir frappé mortellement le général Kirgener, atteignit au ventre et blessa mortellement le grand-maréchal Duroc, duc de Frioul, un de ceux que Napoléon chérissait le plus. L'empereur, profondément affligé de ce malheur, passa toute la nuit dans sa tente, sans proférer une parole et sans que personne osât le distraire de son chagrin. La consternation était dans tous les cœurs. « Quelle guerre ! disait-on ; nous y passerons tous ! » Cependant l'ennemi se retirait en bon ordre, brûlant ses bagages, ravageant la contrée, faisant résistance à chaque pli du terrain qui lui permettait de se reposer un moment et de recommencer la lutte. Victor et Sébastiani, à la tête de leurs corps d'armée, marchaient sur Glogau ; Macdonald, Marmont, Bertrand, à droite, suivaient les routes qui côtoient la Bohême ; Ney, Reynier et Lauriston étaient placés au centre et à l'avant-garde. On passa successivement la Neiss, la Queiss, le Bober, la Katzbach. L'ennemi sacrifia les routes de Berlin, de la Pologne, de Breslau, pour rester appuyé sur la Bohême. Notre droite arriva à Glogau, notre gauche devant Schweidnitz, notre centre à Breslau (1^{er} juin).

Ainsi en un mois la Saxe avait été délivrée et la Silésie à moitié conquise. D'un autre côté la Westphalie et le Hanovre avaient été balayés de leurs parti-

sans; Davoust avait repris les bouches de l'Elbe, Hambourg et Lubeck. Napoléon pouvait acculer l'armée alliée sur les montagnes et l'y écraser. Soudain l'Autriche vint se glisser au milieu de nous et arrêter notre élan : elle obtint de Napoléon un armistice, signé à Pleswitz, qui devait durer du 4 juin au 28 juillet. Ce fut un coup de fortune pour les alliés; ils allaient avoir le temps de se remettre de l'ébranlement de deux défaites, d'être joints par l'armée de Benigsen qui s'organisait en Pologne, par celle de Bernadotte qui débarquait à Stralsund, enfin et par-dessus tout de permettre à l'Autriche de compléter ses armements et d'entrer dans la coalition. « Ce fut une grande faute, a dit Napoléon; si j'eusse continué en avant, comme je le pouvais alors, l'Autriche n'aurait pas pris parti contre moi. » Mais tout le monde disait en Europe, et surtout en France, qu'il ne voulait que la guerre, qu'il la faisait sans raison et uniquement par passion; il lui fallait montrer jusqu'à l'évidence « qu'avec l'air d'attaquer c'était définitivement lui qui se défendait, » qu'il n'avait d'autre désir que la paix. « Quelles n'étaient pas mes tribulations, disait-il à Sainte-Hélène, de me trouver tout seul à juger de l'imminence du danger et à y pourvoir; de me voir placé entre les coalisés, qui menaçaient notre existence, et l'esprit de l'intérieur, qui, dans son aveuglement, semblait faire cause commune avec eux; entre nos ennemis, qui s'apprétaient à m'étouffer, et les harassements de tous les miens, de mes ministres mêmes, qui me pressaient de me jeter dans les bras de ces mêmes ennemis! » Aussi ne signa-t-il l'armistice qu'avec une doulou-

reuse appréhension de l'avenir. « Si les alliés ne sont pas de bonne foi, dit-il en partant pour Dresde, cet armistice nous sera bien fatal. » Ses pressentiments ne le trompaient pas.

Voici quel était le plan des alliés dans la prévision que l'Autriche ne tarderait pas à se joindre à eux :

Avant l'expiration de l'armistice les armées combinées devaient être rendues aux points ci-dessous énoncés, savoir :

Une partie de l'armée en Silésie, forte de quatre-vingt-dix à cent mille hommes, se porterait, quelques jours avant la fin de l'armistice, par la route de Landshut et de Glatz, par Iungbanzlau et Brandeiss, pour se joindre, dans le plus court délai, à l'armée autrichienne, afin de former avec elle, en Bohême, un total de deux cent à deux cent vingt mille combattants. L'armée du prince royal de Suède, laissant un corps de quinze à vingt mille hommes contre les Danois et les Français en observation vis-à-vis de Lubeck et de Hambourg, devait se rassembler, forte d'environ soixante-dix mille hommes, vers Frenenbritzen, pour se porter, au moment de l'expiration de l'armistice, vers l'Elbe, et passer le fleuve entre Torgau et Magdebourg, en se dirigeant sur Leipsick. Le reste de l'armée alliée en Silésie, forte de cinquante mille hommes, suivrait l'ennemi vers l'Elbe; cette armée éviterait d'engager une affaire générale, à moins qu'elle n'eût toutes les chances de son côté. En arrivant sur l'Elbe elle chercherait à passer le fleuve entre Torgau et Dresde, afin de se joindre à l'armée du prince royal de Suède, ce qui ferait monter celle-ci à cent vingt mille combat-

tants. Si cependant les circonstances exigeaient de renforcer l'armée alliée en Bohême avant que l'armée de Silésie fût jointe à celle du prince royal de Suède, alors l'armée de Silésie marcherait sans délai en Bohême. L'armée autrichienne, réunie à l'armée alliée, déboucherait, d'après les circonstances, ou par Égra et Hoff, ou dans la Saxe, ou dans la Silésie, ou du côté du Danube. Si l'empereur Napoléon, voulant prévenir l'armée alliée en Bohême, marchait à elle pour la combattre, l'armée du prince royal de Suède tâcherait, par des marches forcées, de se porter, aussi vite que possible, sur les derrières de l'armée ennemie. Si, au contraire, l'empereur Napoléon se dirigeait contre le prince royal de Suède, l'armée alliée prendrait une offensive vigoureuse et marcherait sur les communications de l'ennemi, pour lui livrer bataille. Toutes les armées coalisées prendraient l'offensive, et le camp de l'ennemi serait leur rendez-vous. L'armée de réserve russe, sous les ordres du général Benigsen, s'avancerait de la Vistule, par Kalisch, sur l'Oder, dans la direction de Glogau, pour être à portée d'agir suivant les mêmes principes, et de se diriger sur l'ennemi, s'il était en Silésie, ou de l'empêcher de tenter une invasion en Pologne. Le blocus des places de Dantzic, Stettin, Custring, Glogau; l'observation de Magdebourg, Wittemberg, Torgau et Dresde, seraient faites par la landwehr prussienne et la milice russe.

Cependant l'armée d'Espagne avait été affaiblie pour faire face aux besoins de la guerre d'Allemagne. L'ennemi, n'ayant pas su tirer parti de notre désastre des Arapiles, avait perdu un temps précieux devant le fort

de Burgos. Le 20 octobre 1812 Wellington avait été contraint de lever le siège de cette ville; le 10 novembre il s'était retiré sur Ciudad-Rodrigo, abandonnant le fruit de sa victoire. Madrid était de nouveau tombé en notre pouvoir; les savantes manœuvres du maréchal Soult nous avaient rendu une partie de l'Espagne; mais cet habile général fut appelé en Allemagne, et la fortune changea, en dépit des efforts de Marmont et de Suchet. Le 28 mai 1813 Wellington reprit l'offensive et força une troisième fois le roi Joseph à fuir de Madrid; le 21 juin ce roi perdait sa couronne à Vittoria, journée fatale à notre puissance et à l'honneur de nos armes; quelques jours après, le roi détrôné par la guerre se réfugiait à Bayonne, et les Anglais, vainqueurs, menaçaient la frontière des Pyrénées. Un avantage obtenu sur eux, le 25 juin, par le général Foy, les arrêta cependant en Biscaye, et donna au maréchal Soult le temps d'arriver à Bayonne pour y réorganiser l'armée.

La compression des événements obligea le maréchal Suchet d'abandonner le royaume de Valence, théâtre de ses succès et où il s'était couvert de gloire. L'Aragon et la Catalogne furent évacués. Le 8 septembre les Anglais entrèrent à Saint-Sébastien, après un siège sans gloire, et s'y livrèrent aux plus épouvantables excès. Les hommes furent tués, les femmes outragées, la ville incendiée; il ne resta debout que trente-six maisons. Pendant que ces revers nous enlevaient l'Espagne, cette terre qui avait été le tombeau de cinq cent mille Français, le prince Eugène organisait une armée en Italie et se préparait à défendre cette contrée. Il était temps :

l'Autriche, après avoir offert sa médiation, qu'il avait fallu accepter, ne devait pas tarder à s'unir à nos ennemis et à tromper les espérances que Napoléon, seul de son empire, avait placées dans son alliance avec Marie-Louise.

Les départements de la trente-deuxième division militaire, situés entre le Wésér et l'Elbe, étaient tombés au pouvoir des Russes et avaient un moment secoué le joug de Napoléon ; le général Vandamme, à la tête d'un corps d'armée, les replaça sous notre pouvoir et exerça de cruelles représailles contre la malheureuse ville de Hambourg. Le maréchal prince d'Eckmühl, qui fut ensuite chargé par Napoléon du gouvernement de la trente-deuxième division militaire, se montra dur et inflexible dans l'exercice de son proconsulat ; mais la gravité des circonstances semblait le justifier.

Napoléon, après avoir visité les places de l'Elbe et les garnisons de l'Oder, revint à Dresde à la faveur de l'armistice, qui durait encore, grâce au silence de l'Autriche. En ce moment cette puissance tenait dans ses mains la clef de la paix ou de la guerre ; seule elle se trouvait en mesure d'être médiatrice et de se faire écouter jusqu'au bout. L'Autriche trouvait d'ailleurs son compte à toutes les solutions éventuelles de la campagne. D'une part, si Napoléon était écrasé par ses ennemis, elle pouvait, en prenant part à sa ruine, ressaisir l'Illyrie, le Tyrol, Venise, la Lombardie, Parme et la Toscane, et remonter à ce haut degré de puissance d'où l'avaient fait descendre les victoires de Rivoli, de Marengo, de Hohenlinden, d'Austerlitz et de Wagram. Mais elle considérait, d'autre part, que la destruction

du colosse impérial, accomplie dans les circonstances qui se produisaient et sous la double influence de la Russie et de l'Angleterre, devait profiter au czar et à la Prusse : au czar, en assurant sa prépondérance sans rivale sur la Pologne, sur les provinces danubiennes et sur la Turquie d'Europe ; à la Prusse, en rattachant à elle la Confédération du Rhin, soustraite à Napoléon, et en l'élevant au rang de puissance libératrice de l'Allemagne. Or, si l'Autriche est jalouse de la France, elle l'est bien autrement encore de la Prusse, et elle sent que pour elle, et dans un avenir inévitable, l'ennemi est là. M. de Metternich avait trop l'intelligence des besoins et de la politique de son pays pour ne pas comprendre cette situation, et c'est pourquoi il hésitait encore à faire entrer l'Autriche dans la coalition et à porter le coup de grâce à la France.

M. de Metternich eut à Dresde, avec l'empereur, cette trop fameuse entrevue qui décida du sort de l'Europe. Lorsqu'il arriva, Napoléon avait déjà suspecté la bonne foi de l'Autriche, et il ne se résignait qu'avec peine à subir la médiation de cette alliée douteuse. « Vous venez bien tard, dit-il à M. de Metternich ; votre médiation devient presque hostile à force d'être inactive... Quels ont été jusqu'à présent les résultats de l'armistice ? Je n'en connais pas d'autres que les traités de Reichenbach. Convenez-en : vous avez voulu gagner du temps ; aujourd'hui vos deux cent mille hommes sont prêts, là, derrière le rideau des montagnes de Bohême. La grande question, pour vous, est de savoir si vous pourrez me rançonner sans combattre, ou s'il faudra vous jeter décidément au

rang de mes ennemis. Eh bien! voyons, traitons! Que voulez-vous? Je vous ai offert l'Illyrie pour rester neutres : cela vous suffit-il? — Il ne tient qu'à vous, dit Metternich, de disposer de nos forces. Les choses en sont venues à ce point que nous ne pouvons plus rester neutres : il faut que nous soyons pour vous ou contre vous. » Et il fit ses propositions. « Quoi! s'écria alors l'empereur, non-seulement l'Illyrie, mais la moitié de l'Italie, le retour du pape à Rome, la Pologne! l'abandon de l'Espagne, de la Hollande, de la Confédération du Rhin, de la Suisse! Et il nous faudrait évacuer l'Europe, dont j'occupe encore la moitié; ramener mes légions, la crosse en l'air, derrière le Rhin, les Alpes et les Pyrénées! Et c'est quand nos drapeaux flottent encore aux bouches de la Vistule et sur les rives de l'Oder, quand mon armée triomphante est aux portes de Berlin et de Breslau, quand je suis ici à la tête de trois cent mille hommes, que l'Autriche, sans coup férir, sans même tirer l'épée, se flatte de me faire souscrire à de telles conditions! Et c'est mon beau-père qui accueille un tel projet! c'est lui qui vous envoie! » Par malheur il ajouta : « Combien l'Angleterre vous a-t-elle donné pour vous décider à jouer ce rôle contre moi? » C'était là une injure personnelle qui blessa profondément M. de Metternich et que la France eut bientôt à expier. Cependant Napoléon consentit à accepter l'intervention de l'Autriche comme puissance médiatrice.

Un congrès fut tenu à Prague. Les puissances étrangères ne voulaient pas sérieusement la paix; leurs agents au congrès de Prague firent naître des retards,

et Napoléon, par d'ombrageuses susceptibilités, contribua aussi à faire perdre du temps. Il y eut, indépendamment des conférences toujours stériles, des échanges de notes diplomatiques qui firent souvent peu d'honneur à la bonne foi des alliés et à la capacité du duc de Bassano, personnage honnête, mais bien au-dessous de son rôle. De son côté Napoléon se rendit à Mayence, soit qu'il voulût presser les armements de l'empire, soit qu'il se trouvât blessé des procédés de ses ennemis et désireux d'affecter à leur égard peu d'empressement et quelque dédain. Toutes ces circonstances paralysaient la négociation, et un temps précieux se perdait en notes stériles. C'est ce que M. de Metternich voyait avec une satisfaction mal déguisée ; il espérait que les pourparlers inutiles se prolongeraient jusqu'au 10 août, terme assigné à l'armistice, et tout était préparé pour ce jour-là. Si Napoléon n'avait point consenti à subir sans réserve les conditions que les alliés dictaient eux-mêmes, les hostilités devaient être reprises, et l'Autriche se prononcer pour la guerre. Napoléon ne pénétrait point ces vues hostiles, ou du moins il ne se mettait point assez en mesure de les déjouer. Mis en demeure de subir les exigences de ses ennemis, il temporisa, il fit attendre sa réponse, et quand, le 11 août 1813, il se détermina à accepter les conditions, d'ailleurs très-honorables, qui lui étaient faites, il était trop tard ; l'armistice venait d'être rompu, et l'Autriche, jetant le masque, déclarait à l'Europe qu'elle se joignait aux ennemis de la France.

Le 16 août les hostilités recommencèrent. Pendant

la trêve de deux mois qui venait d'expirer, les armements de l'ennemi avaient pris un développement gigantesque. Deux cent cinquante mille Russes, deux cent soixante-dix-sept mille Prussiens, deux cent soixante-quatre mille Autrichiens, sans compter les armées de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Suède, servaient contre la France et se préparaient à assurer le triomphe de la nouvelle coalition. Une partie de ces troupes se composait des garnisons, des réserves et des corps assiégeants occupés à bloquer nos places fortes. Les armées offensives, réunies en Silésie et en Bohême, s'élevaient à cinq cent mille combattants : la cavalerie des alliés comptait cent mille chevaux ; leur artillerie, quatorze cents pièces de canon. L'armée française, en dépit de l'activité prodigieuse de l'empereur, ne dépassait pas le chiffre de trois cent mille hommes, parmi lesquels le nombre des cavaliers atteignait à peine quarante mille.

Le contingent suédois, conduit par Bernadotte, s'était mis en marche à travers les provinces septentrionales de l'Allemagne pour venir joindre les principales forces des alliés. Bernadotte, transformé en prince suédois, ne pouvait être accusé de trahison ; il se devait à sa nouvelle patrie, et peut-être, en se rangeant sous les drapeaux de la coalition, éprouvait-il une secrète douleur. Nous voudrions qu'il en fût ainsi pour sa gloire. Pourquoi faut-il dire ici, à la honte de Moreau, qu'oublieux des droits imprescriptibles de sa patrie il était revenu en Europe, à l'appel des ennemis de la France, et occupait une position importante dans les conseils de la coalition ? Les étrangers avaient

d'ailleurs invoqué son appui en lui parlant de la cause des peuples, qu'il fallait affranchir de la tyrannie de Napoléon; ils lui avaient dit qu'il serait le libérateur de la France aussi bien que de l'Europe, et ces prétextes avaient dissimulé, aux regards de Moreau lui-même, ce que sa démarche et son nouveau rôle avaient d'affligeant. Moreau, comme Bernadotte, comme Malet et Lahorie, gardait dans le cœur le culte de la liberté républicaine, et, en prenant une part impie à la lutte engagée contre son pays, il affectait de croire qu'il cédait à la voix impérieuse du devoir.

Le plan de Napoléon était de diriger de Wittemberg et de Hambourg sur Berlin les corps d'armée aux ordres des maréchaux Oudinot et Davoust, pendant que lui-même se jetterait en Bohême pour empêcher la jonction des Russes et des Autrichiens. En effet, laissant dix-huit mille hommes dans Dresde, sous Gouvion-Saint-Cyr, il se porta à Gorlitz, et, sans s'inquiéter de Blücher, qui, avant la fin de l'armistice, avait pris l'offensive et repoussé nos troupes au delà du Bober, il tourna brusquement sur Zittau, traversa le Riesen-Gebirge et s'empara de Gabel (23 août); mais il apprit que, dès le 9 août, c'est-à-dire trois jours avant la séparation du congrès, quatre-vingt-dix mille hommes détachés de l'armée de Blücher étaient entrés en Bohême, qu'ils avaient fait leur jonction avec les troupes de Schwartzenberg, et que cette grande armée était en marche sur Dresde. Il retourna à Zittau, et, voulant éloigner Blücher avant de revenir à Dresde, il courut sur le Bober avec sa garde,

culbuta l'ennemi dans toutes ses positions et le jeta au delà de la Katzbach (24 août). Un dernier combat à Goldberg apprit à Blücher la présence de Napoléon ; alors il se replia à la hâte dans les lignes de Jauer. Les mouvements de l'armée de Blücher n'avaient d'ailleurs qu'un but : celui d'attirer de ce côté l'attention de Napoléon et de le mettre dans la nécessité de porter ses principales forces en Silésie, tandis que les opérations sérieuses de l'ennemi se poursuivraient en Saxe et en Bohême. Aussi, dès que l'empereur fut accouru au secours de ses lieutenants, dès que les troupes de Ney, de Lauriston et de Macdonald, eurent fait face à celles de Blücher, celles-ci battirent à leur tour en retraite, abandonnèrent le terrain, et ne résistèrent qu'autant que cela était nécessaire pour donner le change aux Français et les attirer en dehors du véritable théâtre de la guerre.

L'armée de Bohême avait traversé l'Erz-Gebirge et était descendue lentement en Saxe, la droite par la grande route de Péterswald, le centre par Dippodiswald, la gauche par Marienberg, pour revenir sur Dresde par Freyberg. Saint-Cyr replia ses avant-postes sur Pyrna, et il fut bientôt acculé derrière les palissades de l'enceinte extérieure. Cent cinquante mille hommes se développèrent depuis Pilitz jusqu'à la vallée de Tharandt : c'étaient la droite et le centre des alliés ; la gauche, commandée par Klenau, n'était pas encore arrivée, et devait achever l'investissement de la ville depuis Tharandt jusqu'à l'Elbe ; Schwartzenberg perdit trente heures à attendre Klenau.

Napoléon, ayant appris la marche des alliés, laissa

devant Blücher soixante-quinze mille hommes, commandés par Macdonald, en lui ordonnant de garder la défensive, et il revint sur Dresde, à marches forcées, avec soixante mille hommes. Le 26 août, à dix heures du matin, il entra dans les murs de cette capitale. En quatre jours son armée avait fait quarante lieues. Dresde était cernée de toutes parts. Napoléon, après avoir salué le roi de Saxe, remonta à cheval pour diriger les mouvements de ses troupes.

Soudain le prince de Schwartzenberg se détermina à ordonner l'attaque. Trois coups de canon donnèrent le signal, et les alliés, formés en six colonnes, précédées chacune de cinquante bouches à feu, s'avancèrent sur les retranchements. En peu d'instant la canonnade devint terrible; plusieurs redoutes qui défendaient la place furent emportées d'assaut par l'ennemi. Le combat recommença aux abords des faubourgs, mal protégés par des palissades; les faubourgs furent pris, et bientôt les rues de Dresde furent labourées par les boulets et les obus. La ville tenait encore; mais, le succès exaltant l'ardeur des troupes alliées, on les vit s'élançer en masse vers les portes, en poussant leur cri de guerre : *Paris! Paris!* Il était quatre heures. En ce moment la garde impériale, les corps de Ney, de Mortier et de Saint-Cyr, débouchaient par les issues de la place; ils se précipitèrent sur l'ennemi. Ainsi se révélait pour la première fois au prince de Schwartzenberg la présence inattendue de Napoléon dans les murs de Dresde. Les Français ayant vigoureusement repris l'offensive, la grande armée de Bohême s'arrêta et se sentit ébranlée. Bientôt les

troupes de Marmont et de Victor, dont Napoléon pressait l'arrivée, se déployèrent sur la rive droite, le long de la route de Bautzen, malgré le feu des batteries russes. Leur intervention ajouta aux incertitudes de l'ennemi, et les Français reprirent peu à peu le terrain qu'ils avaient perdu au début de l'attaque. La nuit ralentit de part et d'autre la bataille. Jusqu'au lever du jour la pluie tomba par torrents, et les deux armées furent réduites à bivouaquer les pieds dans la boue et dans l'eau. Quand le jour parut, le 27 août, la pluie durait encore et déterminait des inondations dans toute la plaine. Le corps d'armée du général Klenau ayant hâté le pas, malgré les obstacles de la route et l'inclémence du temps, se trouvait en mesure de prendre part à la lutte et de venir en aide aux alliés ; mais l'armée française, rangée en bataille autour de Dresde, s'élevait maintenant à cent dix mille hommes. L'armée ennemie, impatiente de venger sa défaite de la veille, reparut plus résolue que jamais et couronna les hauteurs qui entourent Dresde. Elle espérait attirer l'armée française dans les plaines et nous écraser d'en haut par son artillerie en même temps que sa cavalerie nous envelopperait dans les basses terres. Napoléon, aux approches du jour, parcourut les abords de la ville et inspecta les positions de l'ennemi. Un éclat de bois qu'un boulet prussien fit voler sur lui le frappa à la tête et le renversa. Il se releva et dit froidement : « Tout serait fini s'il avait touché le ventre, » et il continua sa tournée. Il reconnut que l'extrême gauche des alliés, placée entre Priesnitz et la vallée de Plauen, ne communiquait pas avec

le centre, et c'était par ce vide qu'il comptait commencer l'attaque. Ses ordres reçurent une prompte exécution, malgré la pluie qui tombait par torrents. Murat nous gardait encore une fidélité équivoque, mais son courage n'avait point failli ; il se jeta à la tête de la cavalerie sur les masses prussiennes, les entama, les rompit et les mit en fuite. Vingt-cinq mille hommes restèrent sur le champ de bataille, et, comme si la victoire voulait accorder un dernier sourire à Napoléon, le premier coup de canon qu'avait tiré la garde frappa Moreau, et le déserteur armé contre la France mourut avec le regret d'avoir assisté au triomphe de son rival.

Mais un incident imprévu vint encore saisir Napoléon dans sa fortune et confondre ses desseins. Une maladie qu'on attribuait à la fatigue, à la pluie dont son corps avait été trempé, à un mets grossier qui lui avait été servi (tant des circonstances petites en apparence influent sur le sort des nations et nous apprennent que Dieu se joue des conseils de l'homme!), une maladie de quelques heures obligea l'empereur à s'arrêter à Dresde et à laisser l'ennemi réparer, sans être inquiété, les désastres de la bataille. Alors il sembla qu'un souffle de mort avait paralysé dans toute l'Allemagne le génie de nos capitaines et l'élan de nos soldats. Le duc de Reggio fut vaincu par Bernadotte sur la route de Berlin, le duc de Tarente fut battu sur les bords de la Katzba, le prince de la Moscowa à Dennewitz. Ces échecs étaient graves ; mais Napoléon pouvait encore y porter remède, lorsque le général Vandamme, victime d'une témérité impardonnable que ne

rachetèrent point les prodiges de sa valeur, fut vaincu et réduit à poser les armes non loin de Culm. Cette défaite priva Napoléon d'un général et d'une armée. Pour surcroît d'épreuves, les pluies d'automne firent déborder les rivières, et les divers corps de l'armée française furent coupés entre eux par des inondations et des marécages.

Napoléon comprend les dangers de sa situation ; il se multiplie pour y faire face. D'abord il fortifie Dresde et réorganise l'armée de Vandamme ; puis il force Blücher à repasser la Neiss et la Queiss, et revient à Dresde. Il s'en éloigne de nouveau pour battre Schwartzberg et le rejeter dans la vallée de Tœplitz ; puis il rentre dans la capitale saxonne, et, après quelques heures de repos, la quitte encore pour aller secourir le duc de Tarente et repousser Blücher derrière la Sprée. Enfin, après des prodiges d'activité et d'audace, il reparaît à Dresde à la tête de toutes ses forces ; mais l'ennemi, de son côté, a rallié ses troupes ; les quatre armées d'Autriche, de Prusse, de Russie et de Suède, se sont réunies pour achever d'un seul coup, s'il est possible, la délivrance des peuples d'Allemagne. Pendant que ces événements se passent en Saxe, le vice-roi se replie derrière l'Isonzo, et nos alliés de Bavière et de Wurtemberg abandonnent notre cause ; les Westphaliens, après avoir brisé le sceptre du roi Jérôme, s'arment à leur tour contre nous. De tous nos alliés il ne nous reste que les Saxons et les Polonais.

Le 15 octobre 1813 l'armée française arrive devant Leipsick ; quatre armées ennemies débouchaient sur cette ville pour nous la disputer et hâter de leurs ef-

forts l'heure suprême de la lutte. La journée entière se passa à prendre position; le lendemain trois batailles s'engageaient sur trois points différents, à une lieue d'intervalle. Cinq cent mille hommes, de part et d'autre, se renvoyaient la mort. Le feu épouvantable de l'artillerie ébranlait le sol d'un continuel tremblement. Des cris de guerre, de victoire ou de désespoir, poussés en six langues diverses, retentissaient jusqu'au ciel.

C'était la journée si longtemps désirée pour la vengeance de l'Europe; c'était *la bataille des nations*, comme la nomment encore aujourd'hui les peuples d'Allemagne. Nos ennemis avaient sur nous l'immense supériorité du nombre; le souvenir de la gloire paternelle enflammait nos soldats d'un noble orgueil. Là, par les mains de ces travailleurs robustes, se creusait la tombe où, selon l'issue du combat, on devait coucher la France ou l'Allemagne. Du côté de Wachau nos troupes repoussèrent Schwartzenberg et le général Klenau; Poniatowski défendit avec intrépidité les bords de la Pleiss, et mérita, sur le champ du carnage, le grade de maréchal de l'empire; nous enlevâmes Gossa après une lutte acharnée. Il serait trop long de suivre tous les mouvements qui nous donnèrent et nous enlevèrent tour à tour la victoire; repoussés sur la Partha, nous étions vainqueurs sur la Pleiss et à Lindenau. Nous avons conquis notre retraite et tué ou blessé trente mille de nos ennemis; cependant la nuit vint suspendre pour quelques heures l'effusion du sang.

Le troisième jour la bataille recommença du côté

de Leipsick ; les ennemis, renforcés de plus de cent mille hommes, nous cernèrent sur tous les points et rencontrèrent partout une résistance invincible. La victoire était douteuse, et peut-être allait-elle encore récompenser l'héroïque dévouement de nos soldats quand l'armée saxonne et la cavalerie wurtembergeoise, qui combattaient sous nos aigles, nous abandonnèrent traîtreusement et tournèrent contre nous leurs canons et leurs chevaux. Ah ! sans doute, pour des cœurs allemands, il devait être dur de participer à cette guerre fratricide où les peuples germaniques combattaient sous des drapeaux opposés, alors qu'un seul intérêt, celui de la commune patrie, aurait dû armer tous leurs bras contre Napoléon ; mais l'histoire flétrira justement cette lâche désertion consommée au milieu de la bataille.

Elle fut le signal de notre ruine ; jusqu'à ce moment cent soixante-quinze mille Français avaient su contenir et rendre vains les efforts de trois cent trente mille alliés ; ils ne pouvaient plus rien dès lors qu'une de leurs ailes se tournait contre eux et les livrait par tous les points à l'ennemi. Ils ne firent pas moins bonne contenance jusqu'à la nuit.

Le lendemain il fallait battre en retraite ; notre artillerie, depuis cinq jours, avait tiré deux cent cinquante mille coups de canon ; elle manquait de munitions, et c'était pour nous un autre contre-temps non moins terrible. L'empereur rentra dans Leipsick et refusa de livrer aux flammes les faubourgs de cette ville pour arrêter les progrès de l'ennemi. Pendant que l'armée se retirait à la hâte derrière l'Elster, Mar-

mont, Reynier, Ney, Poniatowski et Lauriston la protégeaient encore en combattant dans les faubourgs et en disputant pied à pied le terrain. Au milieu de la confusion de ce mouvement un accident terrible vint mettre le comble à nos désastres. Napoléon avait ordonné qu'on fit sauter le pont de l'Elster aussitôt que ses troupes auraient défilé à l'autre bord de la rivière; par un malentendu dont la responsabilité fut rejetée sur un subalterne, on mit le feu à la mine lorsque vingt mille hommes de l'arrière-garde et de nos meilleures troupes combattaient encore aux abords de Leipsick. Ces vieux soldats, échappés de trente batailles rangées, ne songèrent plus qu'à vendre chèrement leur vie; ils périrent, pour la plupart, sous les décombres des maisons ou dans les eaux bourbeuses et profondément encaissées de l'Elster. Ainsi mourut le prince Poniatowski, le héros de cette célèbre journée, qui venait d'être blessé en faisant des prodiges de valeur. Le carnage ne cessa que vers deux heures après midi, et l'on n'entendit alors d'autre bruit que la clameur lamentable des blessés et des mourants. Deux cent cinquante pièces de canon, ainsi que neuf cents caissons, restèrent au pouvoir de l'ennemi. L'armée française perdit quatre-vingt mille hommes tués ou blessés. La perte de l'ennemi ne fut pas moins énorme et ne lui permit pas de poursuivre les débris de nos troupes. La retraite s'opéra pendant quelque temps sans être inquiétée.

Telle fut cette douloureuse bataille de Leipsick, qui rejeta l'armée française vaincue et fugitive sur les routes du Rhin et affranchit l'Allemagne de la suze-

raineté de Napoléon. L'empire d'Occident, fondé par le nouveau Charlemagne, fut détruit dans cette journée, comme l'empire carlovingien avait été dissous à la bataille de Fontanet, livrée entre les fils de Louis le Débonnaire. Ce fut véritablement la *journée des nations*; mais la France, à qui elle coûta tant de sang et tant de larmes, n'a voulu l'inscrire que parmi ses souvenirs néfastes, et quant à l'Allemagne, qui elle-même l'acheta au prix de tant de sacrifices, il est douteux qu'elle ait vu se réaliser les espérances nées de sa victoire. Les rois étrangers ne payèrent jamais la dette immense contractée envers leurs peuples. Cependant Napoléon se repliait sur Erfurt, et de là sur Mayence, escorté par les Cosaques de Czernicheff, de Platoff et d'Orloff-Denisoff. A Hanau quarante mille Bavaois, commandés par de Wrède, voulurent l'arrêter; il n'avait que dix mille hommes sous sa main, mais ils lui suffirent pour couper l'armée ennemie et s'ouvrir la route de Francfort.

Ainsi, après avoir pénétré, en 1812, jusqu'au centre de la Russie, l'armée française, toujours combattant, avait, durant l'année 1813, reculé du Niémen jusqu'au Rhin. La ligne du Niémen avait été livrée par le général York, celle de la Vistule par le prince de Schwartzenberg, celle de l'Oder par le général Buloff. L'empereur d'Autriche, en se réunissant, contre son gendre et son petit-fils, à la coalition, avait compromis ensuite la position de l'armée française dans la Saxe; les défections des Bavaois, des Wurtembergeois, des troupes de Bade et de Darmstadt, c'est-à-dire de tous les États du sud de l'Allemagne, con-

traints par l'Autriche de se réunir à elle, avaient rendu nécessaire une retraite sur le Rhin.

Les places de Stettin, de Torgau, de Zamosc et de Modlin, qui étaient demeurées au pouvoir de nos troupes, capitulèrent l'une après l'autre. Le brave général Rapp chercha à se maintenir à Dantzick, et, malgré les obstacles qui naissaient pour lui de l'infériorité du nombre, il prolongea la résistance durant l'année 1813 presque tout entière. Une affreuse épidémie, qui décima la ville et la garnison, ne paralysa point le courage des Français. Cette glorieuse résistance eut enfin un terme, et la place ouvrit ses portes à l'ennemi le 29 novembre. Wittemberg, Custrin, Glogau, Magdebourg et les citadelles de Wurtzbourg et d'Erfurt tenaient encore. Pendant que l'armée d'Allemagne s'honorait ainsi par sa persévérance au milieu des épreuves de la guerre, le prince Eugène continuait de redoubler d'efforts pour conserver à la France et à l'empereur nos possessions d'Italie. A la tête d'une armée d'observation rapidement organisée, il avait longtemps disputé à l'ennemi les provinces dont il était vice-roi. Cependant le nombre avait prévalu, et les peuples étrangers qui avoisinent le golfe Adriatique s'étaient peu à peu soustraits à la domination française. L'Illyrie, la Dalmatie, l'Istrie étaient de nouveau tombées au pouvoir des Autrichiens ; l'ennemi avait chassé l'armée d'Eugène de la ligne de la Save ; le vice-roi s'était vu rejeter sur l'Isonzo ; bientôt il avait été contraint de repasser la Brenta et l'Adige, et l'ennemi avait mis le blocus autour de Venise. L'Italie échappait pièce à pièce au sceptre de Napoléon.

Dans les murs de Mayence, où nos armées trouvaient un refuge, des épreuves non moins cruelles les attendaient. La contagion et le typhus se mirent dans leurs rangs; en moins de six semaines soixante mille hommes moururent, presque sans secours, dans les hôpitaux de la frontière du Rhin. La grande armée de 1813 était de nouveau détruite, et toutes les portes de la France ouvertes à l'étranger.

Ici commencèrent les dernières convulsions de l'empire. Un million d'hommes assiégeaient nos frontières du nord au sud; l'Europe victorieuse campait sur les Pyrénées, sur l'Elbe, sur l'Adige et sur le Rhin. Nous n'avions à lui opposer qu'une poignée de vétérans et des gardes nationales déjà plusieurs fois décimées par la conscription; les familles n'avaient plus d'enfants à donner. Vainement le sénat avait-il décrété une levée de trois cent mille hommes; la France, comme un malade dont le sang est tari, était hors d'état de suffire aux coupes réglées prescrites par la loi.

Le 2 décembre Napoléon fit déclarer aux alliés, par le duc de Vicence, qu'il était prêt à souscrire aux bases de la paix qu'il avait refusée à Dresde; il était trop tard. Pour garantir son empire du côté des Pyrénées il eut l'idée de rendre au roi Ferdinand le trône des Espagnes: vaine concession! déjà nos armées étaient rejetées sur notre territoire par lord Wellington. Cependant les puissances coalisées contre nous avaient fait appel à l'opinion publique; surtout elles s'étaient attachées à réveiller l'esprit de parti en France en désignant Napoléon aux peuples comme le seul obstacle à la paix de l'Europe. Avant d'aborder

nos frontières elles avaient publié la déclaration suivante : « Les alliés ne combattent pas contre la France ; ils n'attaquent que la prépondérance de Napoléon ; au delà de son territoire ils offrent la paix à l'empereur, à condition de l'indépendance de l'empire français, comme de celle de tous les autres États de l'Europe. Ils désirent voir la France grande, forte et heureuse, parce que sa puissance est un des fondements de l'édifice social. Ils laisseront à la France une plus grande étendue que sous aucun de ses rois ; mais ils veulent aussi être heureux et tranquilles. Ils veulent un état de paix qui, par un juste équilibre des forces des nations, les préserve des maux qui les accablent depuis vingt ans. Ils ne déposeront pas les armes avant d'avoir atteint ce but. »

Cette déclaration, modérée dans sa forme et dans ses prétentions, n'était ni franche ni sincère. Or il fallait détruire l'impression qu'elle avait produite. L'empereur y songea, et crut qu'il ne pouvait le faire plus utilement qu'en expliquant ses vues et ses intentions au Corps législatif. Le 19 décembre l'empereur ouvrit la session législative ; les corps de l'État, rassemblés autour de lui, gardaient un morne silence.

« D'éclatantes victoires, dit Napoléon, ont illustré
« les armes françaises dans cette campagne ; des dé-
« fections sans exemple ont rendu ces victoires inu-
« tiles. Tout a tourné contre nous ; la France même
« serait en danger sans l'énergie et l'union des Fran-
« çais. Dans ces grandes circonstances ma première
« pensée a été de vous appeler près de moi. Mon
« cœur a besoin de la présence et de l'affection de

« mes sujets. *Je n'ai jamais été séduit par la prospé-*
« *rité*, l'adversité me trouvera au-dessus de ses at-
« teintes. J'ai plusieurs fois donné la paix aux nations
« lorsqu'elles avaient tout perdu. J'ai élevé des trônes
« pour des rois qui m'ont abandonné. J'avais conçu
« et exécuté de grands desseins pour la prospérité et
« le bonheur du monde... Sénateurs, conseillers d'É-
« tat, députés, vous êtes les organes naturels de ce
« trône; c'est à vous de donner l'exemple d'une éner-
« gie qui recommande cette génération aux généra-
« tions futures. Qu'elles ne disent pas de nous : Ils
« ont reconnu les lois que l'Angleterre a cherché en
« vain pendant quatre siècles à imposer à la France. »

Ainsi l'empereur faisait appel à la nationalité du pays et au courage des pouvoirs publics; mais les corps de l'État, les chefs de l'armée, les courtisans et les grands fonctionnaires, à l'exception d'un petit nombre d'hommes dévoués, sentirent défaillir leur persévérance et leur fidélité. Les uns fléchissaient avec la fortune et cherchaient de quel point de l'horizon s'ouvrait pour eux un port où il leur fût donné de se soustraire, eux et leur orgueil, au grand naufrage de la patrie; les autres, et parmi eux plusieurs maréchaux et d'autres vieux compagnons d'armes que l'empereur avait comblés d'honneurs et de richesses, entrevoyaient avec inquiétude leur avenir menacé. Ils aspiraient au repos, ils maudissaient en secret l'humour guerrière de leur maître, et ne retrouvaient plus, pour le servir, cet ancien élan des premières campagnes. Napoléon, au contraire, avait subitement grandi jusqu'au niveau de son malheur; il était prêt à re-

commencer les prodiges de Lodi et d'Arcole, à égaler Annibal, à faire revivre César.

Le sénat accourut aux Tuileries lui donner un dernier gage de foi et prendre cet engagement qui, pour paraître sublime, aurait eu besoin d'être tenu jusqu'au bout.

« Nous combattons, disait-il, nous mourrons pour
« la patrie, entre les tombeaux de nos pères et les
« berceaux de nos enfants. »

Napoléon répondait avec l'effusion du désespoir :
« Ma vie n'a qu'un but, le bonheur des Français ;
« cependant le Béarn, l'Alsace, la Franche-Comté, le
« Brabant sont entamés. Les cris de cette partie de ma
« famille me déchirent l'âme. J'appelle les Français
« au secours des Français... Les abandonnerons-nous
« dans leur malheur ? Paix et délivrance de notre ter-
« ritoire doit être notre cri de ralliement. A l'aspect
« de tout un peuple en armes l'étranger fuira ou si-
« gnera la paix : il n'est plus question de recouvrer
« les conquêtes que nous avons faites. »

Ainsi les illusions de sa politique aventureuse venaient de s'évanouir ; il faut le dire, d'ailleurs, en ce moment extrême où, pour arriver à Napoléon, l'étranger passait par la France, la cause de l'empereur était seule nationale. L'ennemi foulait le sol de la patrie ; la guerre entreprise pour le repousser était pour nous « la guerre sainte. »

Que se passait-il sur la scène parlementaire ?

Après quatorze ans de silence et de servilité le Corps législatif reparaisait enfin ; il se réveillait au bruit de nos désastres, il se levait à la vue de la fumée qui

montait des camps ennemis. Ce n'était plus cette assemblée muette qui avait jeté sans résistance l'élite de la population, les adolescents et les hommes mûrs, dans le gouffre toujours ouvert de la guerre. Elle avait été sourde aux cris des mères; elle avait eu sa complicité de toutes les mesures qui avaient pesé sur l'Europe et sur l'empire, et jamais elle n'avait trouvé la parole que pour aduler le conquérant. Venait-elle aujourd'hui réclamer sa part des revers et briguer une place dans la défense commune? Un tel rôle lui appartenait; c'était son devoir de défendre ce qu'elle avait adoré et de s'ensevelir sous les ruines qu'elle avait préparées de longue main. Eh bien! non; le Corps législatif n'osait signaler son existence que pour ajouter encore aux obstacles de la situation. Il se rappelait tardivement que la Constitution avait fait de lui un corps politique; il balbutiait le nom d'une liberté inopportune; il parlait de paix; mais ce mot, prononcé comme une menace, ne signifiait dans sa bouche que malveillance ou révolte. Fatale aberration de l'esprit de parti! Les hommes qui manquaient ainsi aux besoins de la France étaient pourtant des hommes honorables, d'une vertu longtemps éprouvée, et qui croyaient n'obéir qu'à l'impérieuse nécessité de la conscience: tant il est vrai qu'au milieu des orages les meilleurs sont aveuglés et font fausse route!

Dans le rapport qu'elle fit au Corps législatif, la commission chargée d'examiner la situation et d'en rendre compte faisait remarquer avec un soin tout particulier le vœu universel de l'Europe pour la paix, rappelait avec complaisance les déclarations solen-

nelles et réitérées des puissances, qui toutes, disait-elle, étaient d'accord avec le vœu de l'Europe. On voulait bien reconnaître que l'empereur avait accepté des bases essentielles au rétablissement de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe, mais on désirait que le gouvernement proposât les moyens qu'il croirait les plus propres à asseoir la paix sur des bases durables. On jugeait insuffisantes les déclarations de Napoléon, cela est évident, et on mettait en doute leur sincérité. « Les désirs de l'humanité, poursuivaient les commissaires, sont pour une paix honorable et durable : honorable, parce que, parmi les nations comme parmi les individus, l'honneur consiste à maintenir leurs prétentions légitimes et à respecter les droits des autres ; durable, parce que la meilleure garantie de la paix consiste dans la détermination des puissances contractantes à être fidèles à elles-mêmes. » Puis elle ajoutait : « Des assurances en forme de proclamation émettant ces pensées seraient un moyen d'imposer silence aux reproches de l'ennemi au sujet de la soif des conquêtes et d'une puissance colossale ; elles tranquilliserait les peuples. »

« Votre comité, disait encore le rapporteur, regarde comme un devoir impérieux, tandis que le gouvernement adopte les mesures les plus promptes pour la défense de l'État, de supplier Sa Majesté de maintenir l'exécution pleine et entière des lois qui assurent aux Français les droits de la liberté personnelle et la sûreté des propriétés, ainsi que le libre développement de leurs droits politiques. »

La lecture de ce rapport fut suivie d'une proposi-

tion d'adresse à l'empereur ; M. Raynouard fut chargé de la rédaction. Dans cette adresse on disait, en parlant du dernier ultimatum des alliés et de leurs propositions : « Qu'on les tenait pour honorables pour la nation, et qu'elles prouvaient que l'étranger nous craignait et nous respectait. Ce n'est pas lui qui assigne des bornes à votre puissance ; c'est le monde effrayé, qui invoque le droit commun des nations. Les Pyrénées, les Alpes et le Rhin renferment un vaste territoire dont plusieurs provinces ne relevaient pas de l'*empire des lys*, et cependant la royale couronne de France était brillante de gloire et de majesté entre tous les diadèmes. »

A ces mots le président du Corps législatif, rappelant l'orateur à l'ordre, lui fit remarquer que son langage était inconstitutionnel. M. Raynouard répliqua : « Il n'y a ici d'inconstitutionnel que vos fonctions et votre présence, » et continua ainsi : « Nos maux sont à leur comble : la patrie est menacée sur tous les points de ses frontières ; le commerce est anéanti, l'agriculture languit, l'industrie expire ; il n'est point de Français qui n'ait, dans sa famille ou dans sa fortune, une plaie cruelle à guérir. La conscription est devenue pour toute la France un odieux fléau parce que cette mesure a toujours été outrée dans l'exécution ; depuis deux ans on moissonne trois fois l'année ; une guerre barbare et sans but engloutit périodiquement une jeunesse arrachée à l'éducation, à l'agriculture, au commerce et aux arts. Les larmes des mères et la sueur des peuples sont-elles donc le patrimoine des rois ? Il est temps que les nations res-

pirent, il est temps que les puissances cessent de s'entre-choquer et de se déchirer les entrailles, il est temps que les trônes s'affermissent et que l'on cesse de reprocher à la France de vouloir porter dans tout le monde la torche révolutionnaire. »

Les conclusions de ce rapport furent adoptées par le Corps législatif, et une adresse, rédigée dans le même sens, votée en comité secret.

L'empereur aurait pu dissimuler la portée de la résolution prise par le Corps législatif ; il y aurait eu habileté et modération à ne point révéler au pays les tendances d'une assemblée qui, pour tenir un langage inopportun, n'était encore ni haineuse ni hostile. Il préféra commettre l'imprudencé de donner à la démarche du Corps législatif la signification d'un acte factieux et d'un refus de concours. Un décret ajourna la session. Or l'assemblée crut devoir se présenter au palais des Tuileries, le 1^{er} janvier 1814, à l'occasion de la nouvelle année. Napoléon irrité lui fit entendre des phrases dictées par la colère, et que l'histoire a recueillies.

« Députés au Corps législatif, dit l'empereur, vous pouviez faire beaucoup de bien et vous avez fait beaucoup de mal. Les onze douzièmes d'entre vous sont bons, les autres sont des factieux. Qu'espériez-vous en vous mettant en opposition ? Vous saisir du pouvoir ? Mais quels étaient vos moyens ? Êtes-vous représentants du peuple ? Je le suis, moi ; quatre fois j'ai été appelé par la nation, et quatre fois j'ai eu les votes de cinq millions de citoyens pour moi. J'ai un titre et vous n'en avez pas. Vous n'êtes que les députés des départements de l'empire.

« Qu'auriez-vous fait dans les circonstances actuelles, où il s'agit de repousser l'ennemi? Auriez-vous commandé les armées? Auriez-vous eu assez de force pour supporter le poids des factions? Elles vous auraient écrasés, et vous auriez été anéantis par le faubourg Saint-Antoine et le faubourg Saint-Marceau. Auriez-vous été plus puissants que la Constituante et la Convention? Que sont devenus les Guadet et les Vergniaud? Ils sont morts, et votre sort eût été bientôt le même.

« Je vous avais appelés pour m'aider, et vous êtes venus dire et faire ce qu'il fallait pour seconder l'étranger. Votre commission a été entraînée par des gens dévoués à l'Angleterre. M. Lainé, votre rapporteur, est un méchant homme; il est en correspondance avec elle par l'intermédiaire de l'avocat Désèze. Je le suivrai de l'œil. Vous exigez de moi ce que n'exigent pas les alliés. S'ils me demandaient la Champagne, vous voudriez que je leur donnasse la Brie.

« Votre rapport a été rédigé avec une astuce et des intentions dont vous ne vous doutez pas; deux batailles perdues en Champagne eussent fait moins de mal.

« J'ai sacrifié mes passions, mon ambition, mon orgueil au bien de la France; je m'attendais que vous m'en sauriez quelque gré, et, lorsque j'étais disposé à faire tous les sacrifices, j'espérais que vous m'engageriez à ne pas faire ceux qui ne seraient point compatibles avec l'honneur de la nation. J'ai été trompé dans mon espoir. Dans votre rapport vous avez mis l'ironie la plus sanglante à côté des reproches. Vous dites que

l'adversité m'a donné des conseils salutaires. Comment pouvez-vous me reprocher mes malheurs? Je les ai supportés avec honneur parce que j'ai un caractère fort et fier, et, si je n'avais point cette fierté dans l'âme, je ne serais point élevé au premier trône du monde.

« Était-ce par de pareils reproches que vous prétendiez relever l'éclat du trône? Qu'est-ce que le trône, au reste? Quatre morceaux de bois revêtus d'un morceau de velours. Tout dépend de celui qui s'y assied; le trône est dans la nation, et l'on ne peut m'attaquer sans l'attaquer elle-même.

« Est-ce le moment de me faire des remontrances quand deux cent mille Cosaques franchissent nos frontières? Est-ce le moment de venir disputer sur les libertés et les sûretés individuelles quand il s'agit de sauver l'indépendance nationale? Vos idéologues demandent des garanties contre le pouvoir : dans ce moment toute la France ne m'en demande que contre l'ennemi.

« N'êtes-vous pas contents de la Constitution? C'est il y a quatre mois qu'il fallait en demander une autre ou attendre deux ans après la paix. Vous parlez d'abus, de vexations : je sais cela comme vous; cela dépend des circonstances et des malheurs du temps. Pourquoi parler devant l'Europe de nos débats domestiques? Il faut laver son linge sale en famille.

« Vous voulez donc imiter l'Assemblée constituante et commencer une révolution! Mais je n'imiterai pas le roi qui existait alors; j'abandonnerais le trône, et j'aimerais mieux faire partie du peuple souverain que d'être roi esclave. »

Avant d'ouvrir la campagne l'empereur chercha à résoudre plusieurs difficultés qui paralysaient ses moyens de résistance. Un traité fut signé entre lui et l'héritier des Bourbons d'Espagne, alors captif à Valençay. Pour base de la négociation l'empereur consentit à reconnaître la royauté de Ferdinand VII et l'intégrité du territoire espagnol. Pendant que l'on cherchait à s'entendre sur les questions de détail, une indiscretion de M. de Talleyrand fit connaître au généralissime anglais les circonstances principales de cette affaire. Lord Wellington comprit sur-le-champ qu'une restauration monarchique opérée en Espagne par les soins de Napoléon lui-même allait créer à l'armée anglaise une situation d'isolement et des difficultés sans nombre ; son premier soin fut donc de donner l'éveil aux cortès et à la régence espagnole, et l'assemblée nationale rendit un décret célèbre qui, afin de sauvegarder la constitution libérale promulguée à Cadix en 1812, soumettait le rétablissement de la royauté de Ferdinand VII à un ensemble de conditions devant lesquelles l'absolutisme devait reculer. Tout cela prit beaucoup de temps, et les infants d'Espagne ne quittèrent Valençay que vers le milieu du mois de mars de l'année suivante. En attendant, l'indépendance de l'Espagne était reconnue par l'empereur, et la royauté de Joseph cessait d'exister.

Une négociation parallèle avait été ouverte sans succès avec le vénérable Pie VII ; Napoléon offrait de rendre au saint-père la ville de Rome et les Légations, la seule condition que le pape s'engagerait à ne point traiter avec les Anglais. Le pape répondit qu'il n'é-

couterait aucune proposition, parce que la restitution de ses États était un acte de justice et ne pouvait devenir l'objet d'un traité; qu'en outre tout ce qu'il ferait hors de Rome paraîtrait l'effet de la violence et serait un scandale pour le monde chrétien. Le saint-père ajouta : « Il est possible que nos péchés ne nous rendent pas digne de revoir Rome ; mais nos successeurs recouvreront les États qui leur appartiennent. » Pour en finir l'empereur laissa partir le pape sans condition.

Après la défection de la Bavière, le prince Eugène, se trouvant découvert sur son flanc gauche et tourné du côté du Tyrol, s'était vu forcé de se replier sur l'Adige, où il tenait encore en échec les armées autrichiennes. Eugène avait son quartier général à Vérone; le général Hiller, qui commandait les forces ennemies, campait à Vicence; Trieste et l'Illyrie étaient au pouvoir des Autrichiens; Usopo, Palma-Nuova et Venise tenaient encore pour Napoléon. Les alliés firent offrir à Eugène de le reconnaître pour roi d'Italie s'il voulait séparer sa cause de celle de l'empereur; c'était lui tendre un piège peu honorable, mais il sut demeurer fidèle, et il répondit qu'*il aimait mieux redevenir soldat que souverain avili*. La conduite de Joachim ne fut que trop différente. En le quittant à Erfurt, le 24 octobre, l'empereur lui avait dit : « Souvenez-vous toujours que vous êtes prince français ! » Murat l'oublia en face de la fortune contraire. Au lieu de nous rester fidèle il se berça follement de l'idée de relever à son profit le drapeau de l'indépendance italienne et de ranger la Péninsule tout entière sous sa domi-

nation. Dominé par cette pensée, il s'entendit avec l'Angleterre et l'Autriche et tourna ses armes contre la France.

Cependant il fallait tenir tête à l'Europe, et Napoléon n'avait pas quatre-vingt mille combattants pour résister aux cinq cent mille alliés qui allaient passer le Rhin. Augereau rassemblait à Lyon deux mille hommes qui allaient se grossir de dix mille demandés à Suchet; il devait défendre le bassin du Rhône et donner la main à Eugène. Victor avait douze mille hommes répandus de Bâle à Strasbourg; Marmont, dix mille entre Strasbourg et Mayence; Ney, dix-huit mille entre Mayence et Coblenz; Macdonald, treize mille entre Coblenz et Nimègue; enfin Maison, avec douze mille hommes, couvrait la Belgique. Pour envahir la France couverte par ce faible cordon de troupes neuves, découragées, dénuées de tout, les alliés avaient convoqué toute la population vigoureuse de l'Europe. Les trois grandes armées de Bohême, de Silésie et du Nord, formaient trois cent quarante mille hommes; à leur suite venaient cent quarante mille hommes de la Confédération du Rhin, puis cent soixante mille des réserves prussiennes et autrichiennes. Il y avait vingt-cinq mille Anglo-Hollandais en Belgique; l'armée autrichienne d'Italie comptait, avec celle de Murat, cent mille hommes; cent vingt mille étaient retenus sur l'Oder et l'Elbe par les sièges; enfin les armées anglo-espagnoles s'élevaient à cent quarante mille hommes.

D'après le plan des alliés Schwartzenberg devait passer le Rhin à Schaffhouse et à Bâle, Blücher entre

Strasbourg et Coblentz, tous deux faire leur jonction sur la Marne ou la Meuse et marcher sur Paris. L'armée du Nord était destinée à la conquête de la Belgique. Ce plan violait la neutralité de la Suisse; la diète helvétique réclama la foi des traités et plaça quelques troupes sur le Rhin; mais les aristocraties de ce pays avaient aussi des réparations à demander à la France; elles firent accord avec les alliés, et lorsque les Autrichiens se présentèrent, entre Bâle et Schaffhouse, les bataillons suisses se retirèrent, et la grande armée autrichienne mit huit jours à défilier sur le pont de Bâle. De son côté Blücher, à la tête de l'armée de Silésie, franchit le Rhin entre Coblentz et Manheim (31 décembre). Le lendemain deux cent mille soldats étrangers avaient pénétré en France. En peu de jours la Franche-Comté fut envahie; l'avant-garde autrichienne du général Giulay occupa Vesoul, et le prince Aloys de Lichtenstein arriva sous les murs de Besançon. Bientôt Dijon fut occupé par les réserves autrichiennes et une partie du corps de Collorédo; le général de Wrède investit Huningue et Belfort, et la division Frimont, se portant sur Colmar, menaça la droite du duc de Bellune, qui était chargé de défendre le bas Rhin. Sur ces entrefaites les corps ennemis aux ordres du duc de Wurtemberg et du général Wittgenstein avaient également franchi le Rhin sur deux points différents, et l'Alsace était occupée par l'ennemi. Chaque jour semblait hâter la ruine ou le démembrement de l'empire napoléonien. Trois mille Autrichiens se présentèrent aux portes de Genève; cette ville, bien que sans murailles, avait une garnison et pouvait

se défendre. Abandonnée par le baron Capelle, préfet du Léman, elle tomba sans résistance au pouvoir de l'ennemi et ouvrit aux Autrichiens la route de Lyon. Les armées étrangères ne rencontraient aucun obstacle, et les populations, frappées de terreur, fuyaient au hasard. Ce fut ce moment que choisit Murat pour se déclarer contre son beau-frère et sa patrie. Après avoir conclu avec l'Angleterre et l'Autriche un traité par lequel la possession du trône de Naples lui était garantie, il s'empara de Rome et envahit les départements de la Toscane et le royaume d'Italie.

L'ennemi s'était rendu maître de tout le pays qui s'étend entre Manheim et la Moselle; il bloquait Mayence; en peu de jours il surprit Épinal et Vesoul et investit Besançon. Les maréchaux Victor et Marmont demandaient à grands cris des renforts qu'on ne pouvait leur envoyer et sans lesquels il leur était impossible de défendre la chaîne des Vosges; cette barrière de la Lorraine fut forcée par les Bavaurois, les Wurtembergeois et les Russes. Ce fut alors que reparurent sur le sol français, après vingt ans d'exil, plusieurs princes de la maison de Bourbon. Ils revenaient, et leur présence à Vesoul et à Saint-Jean-de-Luz annonçait à Napoléon que les jours de son règne étaient comptés.

L'ennemi, maître des défilés du Jura et du fort l'Écluse, marcha sur Lyon et campa sur la Saône. Au nord la Belgique fut envahie; Anvers seul résista encore et tint jusqu'au bout. Là commandait Carnot, ancien collègue de Robespierre; le vieux régicide voulait effacer dans le sang de l'ennemi la tache que le

sang de Louis XVI avait imprimée à son nom. Après dix ans de disgrâce il avait sollicité de Napoléon malheureux l'honneur de combattre sous ses ordres et de retarder la victoire de l'étranger.

Trois armées d'invasion occupaient une ligne qui s'étend de Langres à Namur, sur un développement de soixante-dix lieues. Leurs masses, portées sur la Meuse et sur la Marne, étaient en mesure d'agir sur Paris; les maréchaux Marmont, Ney, Victor s'étaient repliés sur Châlons, où le maréchal Macdonald accourait à marches forcées pour les soutenir. Le général Maison, contraint d'abandonner la Belgique, couvrait encore la France et l'Artois par de savantes manœuvres; mais déjà les étrangers étaient arrivés au cœur de la Champagne, et le théâtre de la guerre venait d'être porté à deux jours de Paris.

Cependant les habitants de l'Alsace et de la Lorraine s'armaient sur les derrières de l'ennemi, organisaient des corps de partisans et inquiétaient les convois. La population, revenue de sa première surprise, retrouvait la vieille énergie des premières guerres; mais tout lui manquait, les bras, les munitions et les armes.

En cette extrémité Napoléon ne pouvait tarder davantage à se mettre à la tête de sa faible armée de Champagne, dernière ressource de son empire. Le 25 janvier il réunit autour de lui la garde nationale de Paris, si longtemps objet de ses défiances. Il parcourut les rangs, se mêlant aux officiers et aux soldats, leur représentant les dangers de la patrie et la nécessité d'y faire face; puis, après avoir confié à leur

fidélité ce qu'il avait de plus cher au monde, sa capitale, l'impératrice et le roi de Rome, il remit de nouveau la régence à Marie-Louise, et jura de ne rentrer à Paris qu'après avoir vaincu l'ennemi et sauvé la France. Cette scène fut grande et solennelle ; elle arracha des larmes à ceux qui en furent les témoins ou les acteurs. On assistait au dénouement de la merveilleuse épopée militaire inaugurée autrefois à Valmy, dans cette même Champagne, où les légions étrangères déployaient maintenant leurs drapeaux victorieux.

Le 26 janvier l'empereur porta son quartier général à Châlons-sur-Marne ; le lendemain il attaqua les Russes et les chassa de Saint-Dizier ; le 28, après une marche forcée que n'interrompirent ni la neige, ni la pluie, ni la boue, il se rapprocha de cette ville de Brienne dans laquelle s'étaient écoulées plusieurs années de son enfance et dont les souvenirs lui sont demeurés si chers ; elle était occupée par l'armée de Blücher, appuyée sur deux armées russes. Napoléon, qui ne crut point avoir affaire à cette masse d'ennemis, commanda l'attaque et engagea un combat long et meurtrier ; Blücher se retira enfin, mais pour opérer sa jonction avec le prince de Schwartzemberg, et après avoir livré aux flammes le château et la ville de Brienne. Cet engagement peu décisif avait coûté aux Français plusieurs milliers de braves. Deux jours après, cent cinquante mille hommes de l'armée ennemie cernaient, dans les plaines de l'Aube, l'armée de Napoléon, réduite à quarante-cinq mille hommes. La retraite nous était fermée ; il fallait combattre pour

chercher une position moins désavantageuse. Après onze heures d'une lutte acharnée, les Français abandonnèrent le champ de bataille; ils avaient perdu six mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers, et cinquante pièces de canon. La bataille de la Rothière découragea l'armée et les généraux; elle affaiblit ce prestige qu'on attachait à la présence de Napoléon. Cependant l'ennemi n'osa point profiter de ses avantages; l'empereur put se replier sur Troyes et s'établir sur la rive gauche de l'Aube. Pendant cette lutte qui commençait par des revers, des simulacres de négociations avaient lieu à Châtillon-sur-Seine. Un congrès s'était ouvert dans cette ville; mais le but des puissances alliées semblait être d'endormir Napoléon par l'espoir d'une paix chimérique. La France était représentée à ce conseil par le duc de Vicence.

Le 5 février, l'armée de Silésie occupa Châlons-sur-Marne, conformément aux plans déterminés par les souverains alliés; depuis la bataille de la Rothière cette armée devait côtoyer la Marne et marcher sur Paris par les deux routes, tandis que la grande armée étrangère s'avancait par les deux rives de la Seine. Ce plan reçut en partie son exécution, et le 7 février, Napoléon ayant quitté Troyes pour suivre l'armée de Blücher, cette ville fut enlevée par l'ennemi. Ce même jour des partisans de la cause royaliste se déclarèrent à Troyes pour le gouvernement des Bourbons; d'un autre côté les puissances alliées signifièrent à Napoléon qu'elles étaient prêtes à consentir à la paix, pourvu que la France reprit ses anciennes limites de 1789. Certes, comme l'avait dit le Corps législatif, c'eût été

là encore un puissant empire ; mais l'honneur défendait à Napoléon de souscrire à ces conditions extrêmes. Lorsqu'il avait occupé le trône, la France était maîtresse de ces limites du Rhin ; les abdiquer, c'eût été proclamer lui-même que son règne n'avait eu d'autre résultat que de nous déshériter des conquêtes de la république. Empereur issu de la Révolution, Napoléon pouvait bien être détrôné ou tué ; mais il ne devait point consentir à une déchéance dont la responsabilité eût remonté à lui seul. Telle était sa position désespérée.

Napoléon avait évacué Troyes pour défendre le passage de la Seine à Nogent et recevoir des renforts. Là il apprit la marche isolée de Blücher, et il résolut de se porter sur le flanc de la longue colonne que formait l'armée de Silésie. Il laissa Victor à Nogent, Oudinot à Bray, avec vingt mille hommes de nouvelles levées, quelques dépôts de garde nationale sur l'Yonne, et avec sa garde, Marmont et Ney, c'est-à-dire quinze mille hommes, il se jeta dans les routes défoncées qui joignent la Marne à la Seine par Villenoxe et Sézanne (7 février). Il déboucha à Champ-Aubert sur la route de Châlons, et y rencontra une colonne russe de cinq mille hommes et de vingt-quatre canons ; cette colonne fut enveloppée, écrasée, détruite, et l'armée de Silésie se trouva coupée en deux (10 février) ; car Sacken était à la Ferté-sous-Jouarre, York à Château-Thierry, Blücher à Vertus, Kleist et Langeron près de Châlons. Blücher ordonna aux deux premiers de revenir sur Montmirail, aux deux derniers d'accourir à Étoges ; lui-même s'arrêta à Vertus. Napoléon laissa Marmont

pour contenir Blücher et se dirigea sur Montmirail (11 février); Sacken y arriva; il le battit complètement, et lui fit perdre quatre mille hommes, vingt-six canons et deux cents voitures. York accourut et ne put que recueillir les débris de son compagnon. Tous deux se retiraient sur Château-Thierry et voulaient tenir en avant de cette ville; ils furent culbutés avec perte de trois mille hommes, poursuivis dans Château-Thierry, où ils mirent le feu, et de là sur la route de Fismes. Napoléon laissa la poursuite à Mortier et aux paysans furieux; il revint vers Montmirail et se joignit à Marmont, qui avait reculé devant Blücher jusqu'à Vau champ (14 février). Blücher se mit en retraite, mais il fut poursuivi et battu pendant trois jours; il perdit dix mille hommes et revint à Châlons, où il fut joint par Sacken et York, qui avaient fait un long détour par Reims. L'armée de Silésie avait perdu vingt-cinq mille hommes; mais elle reçut des renforts de l'armée du Nord, qui commençait à entrer en ligne dans le bassin de la Seine. Vers le même temps la ligne de l'Yonne était tombée au pouvoir de l'ennemi; Auxerre fut emporté de vive force par le prince de Lichtens tein, et les Wurtembergeois, introduits à Sens par trahison, réussirent à en chasser le brave Allix, qui se vit réduit à aller rejoindre le général Pajol à Montereau. Ce dernier poste dut être abandonné en face d'un ennemi supérieur en nombre, et la vallée du Loing se vit inondée par les Cosaques. Bientôt la retraite du général qui avait mission de défendre Moret livra à des hordes de Baskirs et de Tartares la ville et le palais de Fontainebleau, et l'épouvante se répandit

de nouveau dans Paris. Par ordre du roi Joseph Bonaparte, les ducs de Reggio, de Bellune et de Tarente, concentrèrent leurs troupes sur l'Yère et occupèrent l'importante position de Villeneuve-Saint-Georges. Ainsi le cercle d'ennemis se resserrait autour de la capitale de la France.

Dès que Napoléon eut appris que la grande armée de Schwartzenberg se déroulait ainsi sur les bords de la Seine et non loin de la banlieue de Paris, il cessa de poursuivre Blücher, et il se hâta de marcher au-devant du danger. Le 15, à la pointe du jour, il partit de Montmirail avec sa garde et vint coucher à la Ferté-sous-Jouarre. Arrivé à Guignes le 16, il y rallia quelques troupes que l'armée du Midi envoyait à son secours, et il transmit sans retard à ses lieutenants les ordres que la circonstance réclamait. Le 17 février l'armée française reprit l'offensive.

On se battit à Mormant et à Valjouan. Dans ces deux rencontres partielles l'ennemi fut vaincu et perdit des hommes et du canon. Le 17 février un nouveau combat fut livré à Montmirail, et le duc de Raguse mit en fuite sur ce point le corps du général Diébitsch. L'armée de Schwartzenberg occupait à Montereau une position très-forte ; dans la nuit du 17 au 18 Napoléon fit des dispositions pour l'attaquer. Au point du jour l'action s'engagea. Le général Pajol aborda le premier l'ennemi ; n'ayant pas été soutenu à temps par le duc de Bellune, il fut repoussé ; deux autres attaques des divisions Duhesme et Château échouèrent. Enfin arriva le général Gérard, auquel l'empereur confia le commandement, et le combat

prit un caractère décisif. Il durait encore à deux heures, au milieu de chances diverses, lorsque Napoléon parut avec sa garde; sa présence fit reculer l'ennemi. La retraite du prince de Wurtemberg, qui à Montereau commandait les troupes étrangères, s'opéra avec confusion et sous le feu de l'artillerie française, dont les ravages augmentaient le désordre. Vainement l'ennemi voulut-il faire sauter le pont; il ne put y réussir et perdit six mille hommes tués ou pris. La perte des Français fut considérable; elle s'éleva à deux mille cinq cents hommes, parmi lesquels l'armée regretta le brave général Château, gendre du duc de Bellune. Napoléon s'exposa au feu comme un soldat intrépide, et ses vieux grenadiers ne purent le déterminer à laisser le danger à d'autres. Allez, mes enfants, leur « disait-il en riant, le boulet qui doit me tuer n'est « pas encore fondu. » On eût dit qu'il cherchait à ensevelir son règne dans une glorieuse mort.

Napoléon venait de vaincre les Wurtembourgeois; à Néry-sur-Seine il repoussa le corps de Sacken; deux jours après, le 24 février, il reprit Troyes et y exerça d'impolitiques vengeances. Déjà s'était formé un parti puissant qui rappelait les Bourbons et s'appropriait à relever pour eux la couronne de Napoléon, du jour où elle serait tombée sur un champ de bataille.

Les fausses manœuvres du duc de Bellune avaient permis à l'ennemi de passer la Seine; Napoléon s'en montra vivement irrité et ordonna au vieux maréchal de quitter l'armée. Victor s'indigna à la pensée d'un tel outrage, et déclara que, s'il était disgracié comme maréchal, il voulait au moins servir comme soldat;

il prit ensuite le fusil d'un simple grenadier. L'empereur, ému de cette résignation sublime, lui tendit la main et pardonna.

Mais les hommes de la trempe de Victor étaient rares ; beaucoup de généraux, les uns rebutés par tant de fatigues, les autres énervés par la jouissance de la fortune, commençaient à servir mollement et se disposaient à de prochaines défections. A Paris les conspirateurs marchaient tête levée ; les amis de l'étranger dissimulaient à peine leurs coupables espérances. Tous les ressorts de l'empire étaient détendus ; un vaste réseau de trahison enveloppait l'empereur et sa dynastie ; lui seul, opiniâtrément voué à l'espoir de triompher de tant d'obstacles, se flattait de ressaisir son ancienne puissance. A ceux qui lui parlaient de paix il répondait : « Je suis plus près de Vienne qu'ils ne le sont de Paris. » Et personne n'osait accepter la mission de le détromper.

Le prince de Schwartzenberg s'était retiré derrière l'Aube, voulant servir de centre aux opérations pendant que ses lieutenants, formant les ailes, se déploieraient au nord et au midi. Blücher, à la droite de la Marne, était sur le point d'opérer sa jonction avec les corps de Bulow et de Winzingerode ; ce mouvement allait lui permettre de reprendre l'offensive et de marcher sur Paris par la vallée de la Marne, en écrasant de ses masses les corps d'armée des maréchaux Marmont et Mortier. L'empereur, pour neutraliser ces projets, a dû morceler ses faibles troupes. Par ses ordres Macdonald et Oudinot auront à surveiller Schwartzenberg ; Victor et Ney seront détachés sur la

gauche de Blücher ; lui-même, avec huit mille hommes seulement, se tiendra prêt à marcher vers la Seine ou vers la Marne, selon les circonstances. Soudain Schwartzenberg sort de son inaction ; quarante mille Austro-Russes repoussent, à Bar, Oudinot et ses quinze mille hommes ; Macdonald est attaqué à la Ferté et forcé de battre en retraite ; Soissons tombe au pouvoir de Bulow : la faiblesse de l'officier qui commande cette place laisse Paris et la France à découvert du côté du Nord. Troyes est de nouveau abandonné à l'ennemi.

Le 1^{er} mars les puissances alliées signèrent, à Chaumont, un traité, non plus contre Napoléon, mais contre la France ; elles se garantirent mutuellement l'abaissement de ce pays et son retour à ses anciennes limites. C'est ce traité, sinistre pour notre avenir, qui a fait depuis lors la base du nouveau droit public de l'Europe, et qui a cimenté, en l'organisant, la confédération de tous les grands États contre la France.

Napoléon répondit à ce traité en proclamant une guerre d'extermination. « Tous les citoyens français, » ordonna-t-il, sont non-seulement autorisés à courir « aux armes, mais requis de le faire, de sonner le tocsin lorsqu'ils entendront le canon de nos troupes « s'approcher d'eux, de se rassembler, de fouiller les « bois, de couper les ponts, d'intercepter les routes et « de tomber sur les flancs et les derrières de l'ennemi. « Tout citoyen français pris par l'ennemi et qui serait « mis à mort sera sur-le-champ vengé par la mort, en « représailles, d'un prisonnier ennemi. » Ces ordres absolus, ces mesures, qu'un dévouement sauvage pou-

vait seul accomplir jusqu'au bout, devait demeurer stériles et vaines.

Au nord la Hollande avait recouvré son indépendance nationale et rappelé la maison d'Orange. Toutes nos autres conquêtes voisines de l'Elbe, du Wésér et du Rhin, tombaient pièce à pièce au pouvoir de l'ennemi. Du côté des Pyrénées, Soult, Suchet et Harispe disputaient pied à pied aux Anglais et aux Espagnols la Gascogne, le Languedoc et le Roussillon. Glorieusement vaincu à Orthez, le duc de Dalmatie manœuvra pour couvrir encore Bayonne et Bordeaux. En Italie le prince Eugène résistait vaillamment, avec une poignée d'hommes, aux attaques combinées des Autrichiens et de Murat.

Napoléon se porta à la rencontre de Blücher, mais ce général opéra sa jonction avec les corps de Sacken et d'York. L'empereur essaya vainement de reprendre Soissons, qui venait de tomber au pouvoir des Russes. Il passa l'Aisne à Béry-au-Bac, dans le dessein d'attaquer l'aile gauche de l'armée de Blücher, alors campée à Craonne, non loin de la ville de Laon. Le 7 mars, à onze heures du matin, les Français engagèrent le combat avec intrépidité : le maréchal Ney aborda l'ennemi sur le flanc droit ; Victor l'attaqua de front, et, dans la chaleur du combat, tomba grièvement atteint d'une balle. Blücher avait cent mille hommes sous ses ordres, mais la plupart se trouvaient hors de portée et ne prirent point part à la lutte ; l'armée de Napoléon atteignait à peine un effectif de trente-cinq mille combattants. La bataille se prolongea jusqu'au soir, fut très-meurtrière et demeura indécise.

Blücher résista vigoureusement et avec l'avantage du nombre ; vers le soir, ne voyant point arriver à son aide la cavalerie et les différents corps auxquels il avait prescrit de tourner les lignes de l'armée française, il se détermina à donner le signal de la retraite. En conséquence les troupes russes qui avaient été engagées à Craonne se replièrent sur Laon, où l'armée prussienne était concentrée dans une formidable position. Ce mouvement rétrograde s'opéra lentement, en bon ordre, et sans que l'ennemi se laissât enlever un prisonnier ou un canon. Le nombre des blessés et des morts avait été à peu près égal de part et d'autre, mais le champ de bataille était demeuré aux Français. Napoléon suivit de près les Russes ; le lendemain il dirigea une attaque contre les troupes alliées qui occupaient la ville et la montagne de Laon. Ce mouvement n'obtint pas un succès complet, et il fallut recommencer le combat dans la matinée du 9 mars. Il échoua, et les jours suivants furent marqués par d'autres luttes opiniâtres et meurtrières qui coûtèrent aux Français trente pièces de canon et dix mille hommes. Le 12 mars Napoléon battit les ennemis auprès de Reims et entra victorieux dans cette ville. Ce même jour la ville de Bordeaux se livrait aux Anglais, et, à la vue du duc d'Angoulême, l'un des princes de la maison de Bourbon, sa population arborait le drapeau blanc et proclamait la royauté de Louis XVIII.

Le 19 mars Napoléon céda à la gravité des circonstances ; il offrit aux alliés de leur céder la Belgique, de se contenter de la Savoie et du comté de Nice, à la condition que le royaume d'Italie serait donné à

Eugène. Ces propositions furent rejetées, et le congrès de Châtillon fut dissous.

Augereau n'avait devant lui que vingt-cinq mille Autrichiens disséminés de Châlons à Genève, et il restait immobile. Napoléon lui ordonna plusieurs fois de former une seule colonne de toutes ses troupes et de marcher sur le Rhin. « Frappez l'ennemi au cœur, lui disait-il. L'empereur vous somme d'oublier vos cinquante-six ans et de vous souvenir des beaux jours de Castiglione. » Augereau n'en resta pas moins à Lyon, sous prétexte que son armée n'était pas équipée. « J'ai en ce moment, lui répondit l'empereur, une division de quatre mille gardes nationaux en chapeaux ronds et en vestes, sans gibernes, armés de toute sorte de fusils, dont je fais le plus grand cas, et je voudrais bien en avoir trente mille. » Augereau ne se mit en marche que quand l'armée du Midi s'avança sur Châlons et Mâcon ; mais, arrivé à Lons-le-Saulnier, il craignit d'être coupé de Lyon, rétrograda et rentra dans cette ville. Cependant il essaya de reprendre Mâcon, fut repoussé, et se retira sur les hauteurs de Limonest, pour sauver Lyon par une bataille. Il fut défait, évacua Lyon, se dirigea sur Valence pour prendre la ligne de l'Isère, et, sous prétexte d'empêcher la jonction des Autrichiens avec les Anglo-Espagnols, échelonna ses troupes depuis Valence jusqu'à Pont-Saint-Esprit. C'était une trahison déguisée.

Napoléon avait quitté Reims avec seize mille hommes, laissant Marmont et Mortier avec dix-huit mille hommes et soixante canons pour disputer le chemin de Paris aux cent vingt mille hommes de Blücher.

Il se dirigea par Épernay et Fère-Champenoise sur Plancy, où il passa l'Aube, et il remonta jusqu'à Arcis, qu'il trouva évacuée par l'armée de Bohême, qui se mit en pleine retraite. Alors l'empereur de Russie, fatigué de ces fuites continuelles devant une poignée d'hommes, fit décider dans le conseil des alliés que Blücher et Schwartzenberg se réuniraient pour marcher en une seule masse sur Paris. Le rendez-vous était à Châlons ou à Vitry. Schwartzenberg y marcha par Arcis ; mais il fut arrêté devant cette ville par Napoléon. Après un violent combat, où Arcis fut incendié, il recula, concentra ses forces, et présenta aux Français, qui le poursuivaient, cent mille hommes en bataille. Napoléon rétrograda et abandonna la ligne de l'Aube.

Depuis deux mois Napoléon et sa faible armée avaient contenu la multitude des alliés dans les plaines de la Champagne ; l'empereur espérait encore couvrir Paris ; il pensait que ses ennemis, effrayés par l'impétuosité de ses attaques, ne risqueraient point le passage de l'Aube et se détermineraient à se réfugier du côté de Langres ; mais son attente devait être trompée. Les alliés n'avaient point en vain dégagé les routes de Paris ; l'armée de Silésie reçut l'ordre de s'avancer vers la capitale par Montmirail et la Ferté-sous-Jouarre ; la grande armée, par Sézanne et Coulommiers. L'armée du Nord devait suivre ce mouvement pendant que Winzingerode, avec une nombreuse cavalerie et une artillerie formidable, marcherait sur Saint-Dizier et attirerait sur ce point toute l'attention de l'empereur.

Ces événements se succédaient avec une inconcevable rapidité. Le 25 mars, les maréchaux Mortier et Marmont, attaqués séparément par des masses ennemies détachées de l'armée de Silésie, furent défaits l'un après l'autre et perdirent neuf mille hommes et soixante pièces de canon. Le lendemain Napoléon dispersa la cavalerie de Winzingerode ; mais alors seulement il découvrit, par le petit nombre de ses adversaires, que les armées étrangères étaient en marche sur Paris. Après de longues incertitudes il se détermina à marcher au secours de la capitale, au lieu de rallier à lui les garnisons du Rhin et de la Moselle. Le 27 mars il s'élança de Bar-sur-Aube à Troyes, pour arriver, s'il était possible, en arrière de la forêt de Fontainebleau ; le 28 les armées alliées se dirigèrent en trois colonnes contre Paris, par la rive droite de la Marne, qu'elles franchirent sur trois points ; le même jour les maréchaux Mortier et Marmont furent refoulés à Saint-Mandé, à Charonne, à Vincennes, aux portes mêmes de Paris. Le quartier général de l'empereur de Russie et du roi de Prusse était à Bondi, celui de Napoléon était encore à Troyes.

Joseph, que l'empereur avait chargé du soin de défendre la capitale, commença alors à pressentir le danger qui menaçait la dynastie de son frère ; il se réveilla et fit placarder sur les murs une proclamation. « Citoyens de Paris, dit-il, *je reste avec vous...* Armons-nous pour défendre cette ville, ses monuments, ses richesses, nos femmes, nos enfants, tout ce qui nous est cher. Que cette vaste cité devienne un camp, et que l'ennemi trouve sa honte sous ses

« murs, qu'il espère franchir en triomphe. L'empereur
« marche à notre secours ; secondez-le par une courte
« et vive résistance, et conservons l'honneur fran-
« çais. »

Ici commença cette série de lâchetés et d'intrigues qui mit à nu le cœur des traîtres. Les hommes que Napoléon avait placés au premier rang de la défense défailirent l'un après l'autre. Le conseil de régence fut paralysé par la cupidité ou par la peur ; résolu à ne point tenter une bataille dont il prévoyait l'issue, il songea à pourvoir à sa propre sûreté. La présence de Marie-Louise dans la capitale était pour l'empire une dernière chance de salut ; elle encourageait les habitants et ralliait encore leur courage autour de cette cause condamnée : le conseil engagea l'impératrice à se retirer à Blois avec son fils. L'épouse de Napoléon consent à obéir. Un instinct plus généreux anima le roi de Rome au moment de ce fatal départ ; comme on l'emportait de force hors des Tuileries, qu'il ne devait plus revoir, le noble enfant poussa des cris violents et cramponna ses petites mains aux portes du palais. Marie-Louise ne comprit pas la leçon que lui donnait son fils ; elle espérait d'ailleurs fléchir son père et le déterminer à la paix ; mais l'arrêt avait été porté contre Napoléon, et les liens du sang avaient été rompus par la vengeance et la politique. Le départ de Marie-Louise fut le signal d'une vaste trahison, un sauve-qui-peut du pouvoir. Chacun, dans ces régions élevées, arracha quelques lambeaux de sa fortune passée ; on prépara un pacte d'alliance avec les nouveaux maîtres réservés par la victoire. L'armée, la

garde nationale et la population des faubourgs demeureraient étrangères à ces défections; elles se résignaient à combattre, elles demandaient des armes; mais rien n'avait été organisé pour une défense sérieuse: les fusils et la poudre manquaient. Qu'on se représente, s'il est possible, l'immense consternation de Paris, la veille encore capitale du monde, et aujourd'hui entourée de toutes parts d'un océan de barbares.

Joseph Bonaparte avait sous ses ordres les maréchaux Mortier et Marmont, commandant les débris de leurs corps d'armée; la garde nationale obéissait au maréchal Moncey, vétérans déjà blanchi par l'âge. Paris était ouvert sur tous les points, et n'avait d'autre défense qu'un mur d'octroi à peine suffisant à contenir des maraudeurs de cabaret et des tambours de bois élevés à la hâte aux abords des barrières. L'artillerie pouvait tout au plus disposer de soixante-quinze pièces, lorsqu'il en fallait seize cents. Le ministre Clarke, devenu général sans combattre, n'avait répondu à la confiance de Napoléon qu'en exposant Paris au hasard d'un coup de main.

Le 30 mars, au moment où le jour commençait à poindre, le canon ennemi annonça la bataille, et nos tambours battirent dans tous les quartiers, appelant la population aux armes. Pendant la nuit l'ennemi, que rien n'arrêtait, avait envoyé des avant-gardes prendre possession de quelques hauteurs voisines de Paris; elles s'étaient établies sans résistance à la Villette, à la Chapelle, à Pantin, à Romainville, à Charonne. A six heures du matin les divisions du duc de Raguse les dépostèrent rapidement et les rejetè-

rent sur le gros de l'armée des puissances alliées. L'ennemi chercha à reprendre les buttes de Chaumont et les hauteurs de Romainville. On se battait sur un terrain coupé de haies, de murs, de terrasses et de jardins, et traversé en tout sens par des sentiers étroits et des ruelles. Ces positions étaient éminemment propres à favoriser les tirailleurs ; aussi l'ennemi se vit-il contraint de ralentir ses mouvements après avoir essuyé des pertes considérables. Le village de Pantin fut plusieurs fois pris et repris. L'infanterie de Marmont sut tenir tête à des masses énormes ; notre faible artillerie, servie par les élèves de l'École polytechnique, fit beaucoup de mal aux assaillants. Cependant le général Barclay de Tolly ordonna à ses réserves d'entrer en ligne et de recommencer la lutte. D'un côté il fit attaquer les hauteurs qui s'élèvent entre Romainville et Montreuil ; de l'autre il envoya les gardes prussiennes renforcer les troupes qui nous disputaient Pantin. Le général ennemi Rajewski, avec son corps et la cavalerie du comte de Pahlen, d'abord contenu par nos troupes, marcha de nouveau pour attaquer Montreuil, Bagnolet et le plateau de Belleville. Le général Giulay, qui d'abord avait eu ordre de couvrir l'opération décisive des alliés sur Paris et de se maintenir sur la Marne, fut chargé de se porter sur Vincennes et de s'emparer des ponts de Charenton et de Saint-Maur ; enfin le prince Eugène de Wurtemberg se dirigea sur les Prés Saint-Gervais et manœuvra dans le but de séparer le corps de Marmont de celui du duc de Trévise. Ces dispositions échouèrent, ou du moins furent neutralisées par l'ar-

deur de nos troupes et la vigueur de nos généraux ; les principales combinaisons de l'ennemi furent déconcertées ; mais les Russes parvinrent à s'établir ou à se maintenir à Montreuil, à Pantin, à Romainville. Sur un autre point le village d'Aubervilliers, vigoureusement attaqué par le comte de Langeron, fut disputé avec une opiniâtreté égale par les troupes du duc de Trévise.

Il était onze heures du matin. Barclay de Tolly, rebuté des pertes énormes qu'il avait faites, se détermina à suspendre ses attaques jusqu'à ce que Blücher pût entrer en ligne ; ce dernier n'avait reçu que fort tard l'avis de coopérer à l'attaque générale. Il avait manœuvré dans la plaine de Saint-Denis, faisant soutenir par quelques divisions les efforts dirigés contre Pantin et la Villette. Quand il porta enfin ses masses sur le théâtre de la lutte, les Français, accablés par le nombre, perdirent successivement Belleville, Ménilmontant, la Butte Saint-Chaumont et Charonne. Bientôt après, la gauche de l'armée de Blücher atteignit le pied des hauteurs de Montmartre, et le prince de Wurtemberg, s'étant emparé de Charenton et du pont de la Marne, étendit ses avant-postes jusqu'à la barrière du Trône. Déjà le hurra des Cosaques retentissait aux abords du faubourg Saint-Antoine et des obus tombaient dans le faubourg Montmartre : Le vieux Moncey, à la tête de la garde nationale, combattait encore vaillamment à la barrière Clichy.

Joseph Bonaparte, ne sachant point se maintenir à la hauteur de sa responsabilité et de son nom, venait

d'abandonner précipitamment Paris et de laisser aux maréchaux Marmont et Mortier l'autorisation de capituler. Le duc de Trévisé, le premier, demanda une suspension d'armes qui fut refusée. A son tour le duc de Raguse, après des efforts inouïs, se vit resserré entre Belleville et le mur d'enceinte. Il envoya son aide de camp Danrémont au quartier général des alliés, et l'on convint enfin d'une suspension d'armes de deux heures. Des pourparlers s'engagèrent ensuite avec les chefs de l'armée assiégeante. Après de vifs débats on obtint que les troupes françaises se retireraient avec leur matériel et auraient la nuit entière pour exécuter ce mouvement ; on arrêta de part et d'autre que les avant-gardes des alliés entreraient à Paris à six heures, le 31 mars, et ne pourraient recommencer les hostilités qu'à neuf heures. Ces conventions, d'abord verbales, furent rédigées par écrit et signées par les comtes Orloff et Paer, en même temps que par le duc de Raguse, stipulant en son nom et au nom de son collègue le duc de Trévisé. La garde nationale occupa alors les postes des barrières, et la troupe de ligne se replia dans la ville. Sur ces entrefaites arriva à toute bride, au quartier du duc de Trévisé, le général Dejean, qui avait été expédié par l'empereur ; il apportait l'ordre de garantir Paris de toute occupation étrangère. Le duc de Trévisé aurait vainement voulu se conformer aux injonctions pressantes de l'empereur : la suspension d'armes était déjà conclue ; la parole des deux maréchaux se trouvait engagée ; la victoire de l'ennemi était consommée. Elle avait coûté aux armées étrangères vingt mille

hommes tués ou blessés, nombre presque égal à celui des défenseurs de Paris, circonstance inouïe dans les fastes de la guerre.

A dix heures du soir, Napoléon, qui, des bords de l'Aube, et depuis deux jours, se précipitait vers Paris, apprit à la Cour-de-France, à une étape de la capitale, que les portes de la ville s'ouvraient aux ennemis victorieux. Refoulant alors au fond de l'âme son grand désespoir, et se soumettant à ce qu'il nommait l'arrêt des destinées, il se replia vers Fontainebleau.

Les corps d'armée qui avaient défendu Paris et la petite armée de Napoléon se concentrèrent sur l'Essonne, au nombre d'environ cinquante mille hommes. Le même jour (31 mars), date de douloureux souvenir, les armées étrangères, précédées de leurs souverains, firent leur entrée dans Paris et traversèrent nos rues silencieuse. Le peuple, dans les entrailles duquel fermente le noble sentiment de l'amour de la patrie, voyait avec une morne stupeur la victoire de l'étranger et la défaite de Napoléon. Il contemplait avec une curiosité mêlée de répugance les Tartares aux figures hideuses, les Calmouks couverts de cottes de mailles, les Cosaques des diverses tribus, tous les barbares qui arrivaient jusqu'à nous, du pied de la grande muraille, pour tirer vengeance de notre gloire et de nos grandes journées. Bien que retenus par la violence et la crainte, les cœurs généreux maudissaient le triomphe de l'ennemi.

Ces sentiments étaient ceux de l'armée, de la garde nationale et des faubourgs. Il faut reconnaître que

tout le monde ne les partageait point : les mères de famille acceptaient sans regret le désastre qui terminait la guerre et la conscription ; le commerce, paralysé si longtemps, espérait de cette dernière crise la fin de ses souffrances ; la rente montait à la Bourse ; puis les sympathies royalistes, que la sanglante révolution de 1789 avait comprimées, et qui, depuis le 13 vendémiaire, n'avaient pas eu la moindre lueur de triomphe, se réveillaient enfin avec une bruyante ivresse. En présence de l'empereur abattu elles oubliaient trop promptement que la France partageait sa disgrâce ; elles saluaient par des acclamations fiévreuses les souverains étrangers. Des hommes, des femmes appartenant aux plus hautes positions sociales embrassaient, en pleurant de joie, les genoux des vainqueurs ; du haut des riches balcons on jetait aux soldats prussiens et tartares des rubans, des guirlandes et des couronnes. Les barrières de Paris étaient encore inondées de sang français, et déjà on discernait aux ennemis les témoignages d'un aveugle enthousiasme et d'une étrange allégresse. Cependant des attroupements composés de jeunes gens d'une noble origine parcouraient les rues de Paris, après avoir arboré la cocarde blanche et le drapeau des Bourbons ; ils faisaient retentir l'air des cris mille fois répétés de *Vive Louis XVIII ! à bas le tyran !* Parvenus sur la place Vendôme, ils entourèrent d'un câble la statue de Napoléon, qui dominait la colonne de la grande armée, et ils essayèrent longtemps de la faire tomber à terre. Cette tentative, à jamais honteuse pour ceux qui osèrent y participer,

ne réussit point ; mais l'autorité ne tarda pas elle-même à la seconder et fit disparaître l'effigie impériale.

Les actes publics se succédaient. Ce fut d'abord une proclamation de l'empereur Alexandre à la nation française. Le czar de Russie déclarait en son nom et en celui de ses alliés qu'ils ne traiteraient plus désormais avec Napoléon Bonaparte ni avec aucun de sa famille, qu'ils respecteraient l'intégrité de l'ancienne France et invitaient le sénat à établir un gouvernement provisoire. De son côté le conseil général et municipal fit afficher une sorte de manifeste adressé au peuple de Paris, et dans lequel la personne et le règne de Napoléon étaient l'objet des récriminations les plus vives ; il y était dit : « Vous devez tous les
« maux qui vous accablent à un seul homme ; c'est
« lui qui, chaque année, par la conscription, décime
« nos familles. Qui de nous n'a perdu un frère, un
« fils, un parent, des amis ? Pour qui tous ces braves
« sont-ils morts ? Pour lui seul, et non pour le pays.
« Pour quelle cause ? Ils ont été immolés, unique-
« ment immolés à la démence de laisser après lui le
« souvenir du plus épouvantable oppresseur qui ait
« pesé sur l'espèce humaine... C'est lui qui nous a
« fermé les mers des deux mondes... A lui nous de-
« vons la haine de tous les peuples sans l'avoir mé-
« ritée, puisque, comme eux, nous fûmes les mal-
« heureuses victimes bien que les tristes instruments
« de sa rage... Qu'importe qu'il n'ait sacrifié qu'un
« petit nombre d'hommes à ses haines ou bien à ses
« vengeances particulières, s'il a sacrifié la France,

« que disons-nous la France ? toute l'Europe à son
« ambition sans mesure ?... Voyez ce vaste continent
« de l'Europe partout couvert des ossements confon-
« dus de Français et de peuples qui n'avaient rien à
« se demander les uns aux autres, qui ne se haïssaient
« pas, que les distances affranchissaient des que-
« relles, et qu'il n'a précipités dans la guerre que
« pour remplir la terre du bruit de son nom. Que
« nous parle-t-on de ses victoires passées ? Quel bien
« nous ont-elles fait, ces funestes victoires ? La haine
« des peuples, les larmes de nos familles, le célibat
« forcé de nos filles, la ruine de toutes les fortunes,
« le veuvage prématuré de nos femmes, le désespoir
« des pères et des mères, à qui, d'une nombreuse
« postérité, il ne reste plus la main d'un enfant pour
« leur fermer les yeux, voilà ce que nous ont produit
« ses victoires ; ce sont elles qui amènent aujourd'hui
« dans nos murs les étrangers... C'est au nom de nos
« devoirs mêmes, et des plus sacrés de tous, que nous
« abjurons toute obéissance envers l'usurpateur pour
« retourner à nos maîtres légitimes. » Ceux qui osaient
insulter avec tant de colère à l'empereur malheureux
et vaincu n'oubliaient qu'une chose : c'est qu'ils avaient
été ses instruments les plus serviles, et qu'ils avaient
d'avance perdu le droit de lui imputer des misères
dont ils avaient eu la complicité. Ainsi vont les ré-
volutions, ainsi l'esprit de parti fait oublier aux
hommes ce qu'ils doivent à la patrie, à la vérité, à
l'histoire.

Le duc de Vicence, demeuré fidèle jusqu'au bout à
la fortune de Napoléon, fut chargé de porter à Alexan-

dre des ouvertures que l'empereur jugeait susceptibles de le désarmer. M. de Caulaincourt plaida en vain la cause de Napoléon, celle de Marie-Louise et du roi de Rome ; les souverains alliés se refusèrent à toute négociation. Le même jour, 1^{er} avril, le sénat, réuni au nombre de soixante-quatre membres seulement, dont neuf étrangers à la France, proclama la déchéance de Napoléon et délia les Français du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté. Un gouvernement provisoire, dont M. de Talleyrand fut nommé président, eut pour mission de diriger l'administration publique. Les membres du Corps législatif présents à Paris et la cour de cassation adhérèrent à ces grands changements ; de toutes parts les magistrats, la population, les gardes nationales et les corps constitués manifestaient leur assentiment au nouvel ordre de choses. Ce fut sous l'empire de ces défections, et pendant que des mains oublieuses de sa gloire traînaient dans le ruisseau les images de Napoléon, que fut imprimée et distribuée à profusion une brochure de M. de Chateaubriand rédigée en haine de l'empereur. Ce cri de colère eut des échos dans le pays et correspondit aux passions des hommes qui ouvraient à l'étranger les barrières de la France. Il fut une tache ineffaçable dans l'histoire de M. de Chateaubriand.

Les alliés étaient maîtres de Paris ; la France n'avait d'autre garantie que les dispositions humaines et libérales du czar Alexandre. Le sénat délibérait sous la tutelle de l'étranger. Ce fut alors que le gouvernement provisoire adressa une proclamation à l'armée française.

« Soldats! disait-il, la France vient de briser le
« joug sous lequel elle gémissait avec vous depuis tant
« d'années. Vous n'avez jamais combattu que pour
« la patrie : vous ne pouvez plus combattre que con-
« tre elle sous les drapeaux de l'homme qui vous con-
« duit. Voyez tout ce que vous avez souffert de la ty-
« rannie : vous étiez naguère un million de soldats ;
« presque tous ont péri ; on les a livrés au fer de l'en-
« nemi ; sans subsistances, sans hôpitaux, ils ont été
« condamnés à périr de misère ou de faim. Soldats,
« il est temps de finir les maux de la patrie ! La paix
« est dans vos mains : la refuserez-vous à la France
« désolée ? Les ennemis même vous la demandent ;
« ils regrettent de ravager ces belles contrées, et ne
« veulent s'armer que contre votre oppresseur et le
« nôtre. Seriez-vous sourds à la voix de la patrie qui
« vous rappelle et vous supplie ? Elle vous parle par
« son sénat, par sa capitale, et surtout par ses mal-
« heurs. Vous êtes ses plus nobles enfants, et vous
« ne pouvez appartenir à celui qui l'a ravagée, qui l'a
« livrée sans armes, sans défense, qui a voulu rendre
« votre nom odieux à toutes les nations, et qui aurait
« peut-être compromis votre gloire, si un homme,
« *qui n'est pas même Français*, pouvait jamais affaiblir
« la générosité de nos soldats et l'honneur de nos ar-
« mes. Vous n'êtes plus les soldats de Napoléon ; le
« sénat et la France entière vous dégagent de vos ser-
« ments. » Ces récriminations et ces lâchetés sont au
service de tous les pouvoirs qui s'élèvent, à l'adresse
de tous les pouvoirs qui tombent. Nous les enregistrons
pour la honte de ceux qui, après avoir tremblé

sous Napoléon, se hâtèrent de faire entendre un pareil langage à l'armée et au peuple.

Le sénat ayant délié l'armée de ses serments envers l'empereur, le duc de Raguse, qui commandait encore l'armée de Paris, cantonnée sur l'Essonne, se considéra comme légitimement dégagé de toute obéissance, et, à l'exemple des maréchaux ses collègues, dont la soumission avait précédé la sienne, il enjoignit à ses soldats de mettre bas les armes. Cette détermination a été sévèrement jugée par les contemporains; l'histoire, tenant compte de la situation plus forte que les hommes, se montrera peut-être indulgente ou du moins impartiale.

Le maréchal Soult ne s'était point cru délié de ses devoirs envers Napoléon, comme s'il eût refusé d'accueillir pour valables les actes d'un sénat et d'un gouvernement provisoire délibérant sous la pression de l'étranger. En pareille matière les appréciations personnelles de l'homme sont beaucoup, et les questions sont résolues diversement selon qu'on juge à distance. Il suffit que la bonne foi et l'honneur président aux conseils du for intérieur : la conduite d'un homme n'est ni un exemple ni une condamnation pour un autre. Le duc de Dalmatie fut plus heureux que le duc de Raguse; mais dans les rangs de ces glorieux chefs militaires, qui tant de fois avaient versé leur sang pour la France, il n'y eut ni lâches ni traîtres, et le sentiment populaire s'égare lorsqu'il n'est point d'accord avec cette vérité.

Après le désastre d'Orthez le maréchal Soult s'était replié sur Tarbes par les deux rives de l'Adour, s'ap-

puyant toujours aux Pyrénées, et cherchant à conserver ses communications avec le duc d'Albuféra. Lord Wellington ne se mit que bien tard en mesure de poursuivre les vaincus. Le 24 mars l'armée française, forte à peine de trente-trois mille hommes, s'était enfin arrêtée sous les murs de Toulouse et y avait trouvé un abri. Pendant plusieurs jours le duc de Dalmatie, obligé de tenir tête à soixante-dix mille ennemis, avait mis ses soins à élever des retranchements et à compenser par l'avantage de la position les difficultés qui résultaient de la disproportion numérique des forces. Enfin, le 10 avril, les deux armées se rencontrèrent dans une grande et solennelle bataille qui, si elle fit inutilement verser le sang de beaucoup de braves, consola les aigles de la France des désertions et des humiliations dont Paris était encore le théâtre.

Retiré à Fontainebleau, abandonné de la plupart de ses lieutenants et de ses courtisans, en face du triomphe de l'étranger, Napoléon eut un moment la pensée de continuer la guerre. Une étincelle de son génie illumina son front. « Eh bien ! dit-il, puisqu'il faut
« renoncer à défendre plus longtemps la France, l'Italie ne m'offre-t-elle pas encore une retraite digne
« de moi ? Veut-on m'y suivre encore une fois ? Marchons vers les Alpes ! » Un silence morne répondit seul à son appel : la fortune de tous était faite, lui seul pouvait vouloir recommencer la sienne. Alors, voyant les cœurs froids, les yeux éteints, les visages glacés, il se résigna à accorder, à ceux qui l'entouraient encore, cette abdication qu'ils sollicitaient de lui, afin

d'avoir un prétexte honorable de l'abandonner. Il prit une plume et écrivit les lignes suivantes :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses enfants aux trônes de France et de l'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la France.

« NAPOLÉON. »

Bientôt après, le 13 avril, Napoléon signa le traité qui réglait sa destinée future et le sort de sa famille ; la souveraineté de l'île d'Elbe lui fut donnée ; on lui permit d'emmener dans ses nouveaux États quatre cents hommes de bonne volonté ; on le sépara pour toujours de sa femme et de son fils. Le 20 avril fut le jour marqué pour son départ.

La cérémonie de ses adieux à ses compagnons d'armes rappelle, par sa touchante simplicité, les grands drames de l'histoire ancienne. Sa garde impériale, composée de l'élite de l'armée, et qui comptait dans ses rangs des soldats de toutes les batailles de la Révolution et de l'Empire, avait été rangée dans la cour du palais de Fontainebleau pour cette dernière et funèbre revue. Lorsque Napoléon parut et descendit lentement l'escalier du perron, des acclamations, des cris, des plaintes partirent de toutes les bouches, des larmes coulèrent de tous les yeux ; il n'y eut pour ces vieux grenadiers et pour leurs chefs qu'un même sentiment d'amour et de consternation : on eût dit une famille étroitement unie recevant les derniers soupirs

d'un père, et pour cette foule d'hommes vieillis dans les camps Napoléon était plus qu'un père idolâtré, il était en quelque sorte un dieu objet de leur culte.

« Soldats de ma vieille garde, leur dit-il, je vous fais
« mes adieux. Depuis vingt ans que nous sommes
« ensemble, je suis content de vous; je vous ai
« constamment trouvés sur le chemin de la gloire.
« Toutes les puissances de l'Europe se sont armées
« contre moi. Quelques-uns de mes généraux ont
« trahi leur devoir (il faisait allusion au duc de Ra-
« guse), et la France elle-même a voulu d'autres des-
« tinées. Avec vous et les braves qui me sont restés
« fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile; mais
« la France eût été malheureuse. J'ai donc sacrifié tous
« mes intérêts à ceux de la nation. Je pars; vous,
« mes amis, continuez à servir le nouveau prince de
« la France; son bonheur était mon unique pensée,
« il sera toujours l'objet de mes vœux. Ne plaignez
« pas mon sort... j'écrirai les grandes choses que nous
« avons faites ensemble. Soldats, je ne puis vous em-
« brasser tous, mais j'embrasse votre chef. Venez,
« général Petit, que je vous presse sur mon cœur.
« Qu'on m'apporte l'aigle, que je l'embrasse aussi.
« Ah! chère aigle, puisse le baiser que je te donne
« retentir dans la postérité!... » Il dit, et, se dérochant
aux transports des officiers qui baignent de pleurs ses
mains et ses vêtements, il donne le double signal du
départ et de l'exil.

Les généraux Bertrand, Drouot et Cambronne sui-
vaient l'empereur; Napoléon était en outre escorté
de commissaires anglais et prussiens. Jusqu'au delà

de Lyon la route de l'empereur fut presque triomphale ; il reçut partout les hommages de ses partisans et de tous ceux qu'attristait la défaite de l'aigle française. Mais d'autres manifestations commencèrent dans le département de la Drôme ; d'abord ce fut Augereau, grossier soldat, qui, sans respect pour le malheur, osa parler à son ancien maître en le tutoyant et en gardant la tête couverte ; puis des paysans attroupés firent entendre des menaces. Ce fut bien autre chose dans le département des Bouches-du-Rhône ; Napoléon était détesté par la populace provençale ; les haines commerciales et maritimes que son système continental avait soulevées s'étaient fortifiées, dans ce pays dont l'esprit est peu militaire, de toutes les misères nées de la guerre et de la conscription. Aussi, plus d'une fois, faillit-il être assassiné lâchement, et les autorités locales ne prirent aucune disposition propre à le garantir du danger. Pour se soustraire à une mort certaine, l'empereur en traversant Orgon, fut réduit à revêtir l'habit d'un piqueur de sa suite. Enfin il atteignit le terme de ce voyage pénible, et, s'étant embarqué à bord d'une frégate anglaise, sur les mâts de laquelle il avait fait arborer le pavillon elbois, il arriva, le 5 mai, à Porto-Ferraïo, chef-lieu de son étroite domination. Après avoir gouverné le plus puissant empire du monde il en était venu à régner sur une île de peu d'étendue et peuplée de quelques milliers de pauvres gens uniquement livrés à la pêche ou à l'exploitation du minerai.

Ce fut là qu'il séjourna l'espace de dix mois. Comme Denys de Syracuse, qui, chassé de Sicile, recherchait

encore l'ombre de la royauté dans l'exercice des fonctions de maître d'école, Napoléon, dépouillé de la pourpre de France et d'Italie, déshérité du sceptre de Charlemagne, affecta de prendre au sérieux sa nouvelle destinée et se mit à donner des lois aux villages de l'île d'Elbe. Ce rocher, durant son règne de courte durée, sembla prendre une face nouvelle. Il y fit construire, sur de très-petites proportions, un palais, des édifices publics et des casernes ; il occupa sa faible garnison à niveler les canaux et à élever des aqueducs ; des arbres furent plantés le long des routes ; on ouvrit de nouveaux chemins, on organisa l'instruction, on donna un rapide accroissement à la richesse agricole et commerciale. L'île d'Elbe était d'ailleurs le rendez-vous des curieux et des voyageurs de toutes les nations ; les Anglais y affluaient. De tous les points du monde on venait contempler Dioclétien à la charue. Pour Napoléon, dans les heures de loisir que lui laissait son étrange royauté, il se renfermait dans un pavillon vitré attenant à sa modeste demeure, et du haut duquel ses regards étaient sans cesse attachés sur la France.

PREMIÈRE RESTAURATION.

LES BOURBONS.

LOUIS XVIII.

Les événements avaient marché. Assuré de la faveur d'Alexandre de Russie, mais entraîné par la nécessité, le sénat impérial s'était attribué des pouvoirs constituants et agissait comme le représentant naturel de la volonté nationale. Son passé ne le rendait guère digne d'un pareil rôle, mais il fallait bien que l'autorité se réfugiât quelque part, et, au demeurant, on ne voyait aucun corps, aucune puissance qui fût encore en mesure de disputer la prééminence au sénat. Cette assemblée ne se sentait portée vers les Bourbons par aucune sympathie, mais, du jour où il lui était interdit de se rattacher à la famille Bonaparte, encore moins à la république, il fallait bien choisir un roi parmi ceux qui étaient possibles, et les Bourbons étaient les seuls dont la candidature fût acceptée par l'Europe et qu'il fût permis de présenter à la France. Eux seuls pouvaient apparaître au pays comme une promesse de paix, comme le gage d'une réconciliation avec l'Europe. Cependant le sénat ne voulait pas désertier la cause de la Révolution; il entendait stipuler au nom de la France et ne consentait pas à voir les

Bourbons revenus de l'exil prendre possession de la royauté avant d'avoir subi les conditions qui leur seraient imposées de par le peuple. On n'avait point fait couler des fleuves de sang sur l'échafaud et sur les champs de bataille pour s'humilier aux pieds des anciens rois et en revenir humblement à la monarchie de Louis XV. L'immense majorité du pays ne pouvait se prêter à une pareille abdication de la liberté, à un aussi étrange oubli des principes. Le czar lui-même comprenait qu'une restauration accomplie sans pacte ni conditions, et qui eût livré la France aux caprices de l'émigration victorieuse, ne pouvait avoir aucune durée et ne devait enfanter que des tempêtes. Le sénat, contraint d'agir à la hâte, décréta en quelques heures un nouvel acte constitutionnel. Il y était dit que le peuple français appelait librement au trône de France Louis-Stanislas-Xavier, frère du dernier roi (1), et après lui tous les autres membres de la famille des Bourbons, dans l'ordre ancien. La constitution devait être soumise à l'acceptation du peuple français, disposition qui faisait revivre le dogme de la souveraineté nationale. Louis XVIII ne pouvait être proclamé roi qu'après avoir juré fidélité à la constitution, et cette condition impliquait à elle seule la négation formelle des droits que le frère de Louis XVI n'avait cessé de s'attribuer depuis dix-neuf ans. L'article 5 du nouveau pacte so-

(1) Ainsi le sénat ne tenait point compte de la royauté de Louis XVII. C'était comme oncle, et non comme frère du dernier roi, que Louis XVIII se présentait aux Français; tandis que le sénatus-consulte, conformément aux doctrines de la Révolution, niait le principe de la légitimité.

cial maintenait le sénat comme chambre haute; l'article 6 conservait expressément aux sénateurs leurs dotations et leurs majorats, et cette mesure de prévoyance personnelle, décrétée par l'assemblée, produisit le plus fâcheux effet sur l'opinion publique, déjà peu favorable à un corps notoirement connu par la servilité de ses complaisances envers quiconque tenait en main la force. Il n'en fallut pas davantage pour signaler la constitution du 6 avril à la réprobation du pays. M. de Montesquiou, qui représentait, dans le gouvernement provisoire, le principe de la légitimité, ne laissa pas ignorer que la charte votée par le sénat serait repoussée par le roi.

Trois jours après, un arrêté du gouvernement provisoire ordonna que la cocarde blanche redeviendrait désormais nationale et serait le signe de ralliement des Français. La petite cour réunie à Blois autour de l'impératrice Marie-Louise se dispersa d'elle-même, et l'ex-régente se vit presque subitement abandonnée; c'était à qui irait saluer le nouveau soleil. Madame Lætitia, mère de l'empereur, quitta Blois avec le cardinal Fesch, son frère, pour se rendre à Rome; quelques jours après, le roi Louis se mit en route pour la Suisse, où il comptait se fixer; les rois Jérôme et Joseph se rendirent aussi en Suisse, après avoir séjourné plusieurs jours à Orléans.

Cependant le comte d'Artois était à Nancy; M. de Talleyrand lui fit parvenir un message pour l'engager à se rendre à Paris en toute hâte. Le prince partit, escorté de quelques amis fidèles, et criant, sur son passage, aux populations encore incertaines: « Plus de

conscription ! Plus de droits réunis ! La paix ! la paix générale ! » Ces courtes paroles mettaient fin aux hésitations des familles et les disposaient à acclamer la restauration de l'antique royauté. Le prince ne paraissait pas même se douter que son entrée à Paris pût amener la moindre difficulté avec les pouvoirs établis. *L'usurpateur* renversé, pour emprunter le langage du temps, il lui semblait que la France devait l'accepter sans condition et s'empressement de rentrer au plus vite sous le giron monarchique. Ce fut en route qu'il reçut communication de la constitution sénatoriale ; cet acte changeait beaucoup la situation qu'il avait entrevue jusque-là, et c'était une question ardue à résoudre que celle de l'acceptation ou du rejet de cette constitution ; c'était aussi une question grave que celle de savoir à quel titre il serait reçu à Paris.

Avant son entrée on négocia et on ne put d'abord s'entendre. Le comte d'Artois ne voulait à aucun prix s'engager à accepter la constitution du Sénat ; cette constitution malencontreuse n'inspirait que des répugnances profondes au prince, qui, à la vérité, n'avait jamais eu le moindre goût pour les monarchies tempérées par des pactes de ce genre. Le comte d'Artois était au plus haut degré sectateur de l'ancien régime. Il avait de la politesse, de l'amabilité, beaucoup de courtoisie, et ne manquait ni de bienveillance ni de distinction ; mais les principes de la Révolution lui étaient odieux, et s'il en acceptait les hommes, c'était par suite de sa courtoisie et de sa bienveillance naturelles. On ne put donc pas s'entendre avec lui avant

son entrée dans Paris. Elle eut lieu le 12 avril. Le sénat, qui ne voulait pas le recevoir en qualité de lieutenant général du royaume sans qu'il eût pris des engagements au sujet de sa constitution, s'abstint de toute démarche officielle ; le gouvernement provisoire reçut le prince à la barrière, et ce fut M. de Talleyrand qui fit la harangue de réception. Le comte d'Artois, qui avait peu l'habitude de ces sortes de réceptions, fut embarrassé dans sa réponse ou plutôt ne répondit pas, ce qui n'empêcha pas *le Moniteur* de publier le lendemain la phrase suivante comme ayant été prononcée : « Messieurs les membres du gouvernement provisoire, je vous remercie de tout le bien que vous avez fait pour notre pays. Plus de division ; la paix en France. Je la revois ; rien n'est changé, excepté qu'il y a un Français de plus. » Cette réponse, imaginée après coup par M. Beugnot, ne manquait ni d'à-propos ni de portée. Enfin le comte d'Artois se mit en marche au milieu d'une assez grande affluence de personnes ; des cris de *Vive le roi ! Vivent les Bourbons !* se firent entendre sur son passage. A six heures du soir il était aux Tuileries.

Les démêlés du sénat avec les Bourbons devaient avoir un terme ; l'empereur de Russie intervint pour y mettre fin, et le 14 le comte d'Artois reçut le sénat, qui lui conférait, avec le titre de lieutenant général du royaume, l'exercice des pouvoirs exécutifs. Le gouvernement provisoire avait nécessairement résilié ses fonctions. On institua un ministère dont firent partie MM. de Dalberg, de Talleyrand, de Montesquiou, Beurnonville, Dessolles, de Jaucourt, et avec eux les

maréchaux Moncey et Oudinot. Le baron de Vitrolles, le conseiller intime du prince, fut nommé secrétaire général de ce corps. Cinq jours après, des commissaires généraux furent envoyés dans toutes les divisions militaires, avec mission d'établir partout et de faire respecter l'autorité du roi Louis XVIII. Les pouvoirs les plus étendus leur furent confiés, et nulle part ils ne rencontrèrent de résistance. Ces soins accomplis, le lieutenant général et ses ministres prirent des mesures pour assurer la levée des impôts et le service des dépenses publiques. A cet égard ils eurent de nombreuses difficultés à vaincre, tant le pays était appauvri par l'invasion et épuisé par la guerre.

Le 16 avril une convention avait été signée, à Schiarino-Rizzino (près de Mantoue), entre le prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, et le général autrichien Bellegarde. En vertu de ces stipulations les troupes françaises se retirèrent dans leur pays et évacuèrent la péninsule italienne; elles étaient fortes de quarante mille hommes, dont vingt-cinq mille sous les armes, avec trois cent soixante pièces d'artillerie.

Le 20 avril Louis XVIII fit son entrée solennelle à Londres et y reçut de grands honneurs en qualité de roi de France. Le 23 avril, le comte d'Artois, subissant à la fois les nécessités de la guerre, l'influence prépondérante de M. de Talleyrand et les dures conséquences de nos défaites, signa, avec les puissances alliées, les conventions qui, sans régler définitivement le sort de l'Europe, mettaient fin aux hostilités sur terre et sur mer. Les dispositions de ce traité nous dessaisirent de cinquante-trois places fortes occupées

par nos troupes au delà des limites de l'ancienne France. Nous abandonnâmes un matériel immense, de grands dépôts, douze mille six cents bouches à feu, dont onze mille trois cents en bronze, trente et un vaisseaux de haut rang et douze frégates. A la suite de cette convention, vraiment déplorable, les armées étrangères commencèrent à se mettre en marche pour rentrer dans leurs pays.

Le gouvernement du comte d'Artois avait eu le malheur de subir les injustes conditions que lui imposait l'Europe. Il faisait bon marché des conquêtes de la France républicaine et impériale et se contentait trop aisément des limites de la France de 1788. Un peu plus de fermeté n'aurait point mécontenté le pays et aurait fait réfléchir l'Europe. Quoi qu'il en soit, il était temps que Louis XVIII vint prendre possession de son trône.

Ce prince était en route pour revenir en France ; il partit d'Hartwell le 18 avril et arriva à Londres le 20, où on lui fit une magnifique réception. Le prince régent alla en grande pompe à sa rencontre et le complimenta en ces termes : « Votre Majesté me permettra
« de lui offrir mes félicitations les plus sincères sur
« le grand événement qui a toujours été *l'un de mes*
« *souhais les plus ardents*. Le triomphe et les trans-
« ports qui signaleront l'entrée de Votre Majesté
« dans sa propre capitale pourront à peine surpasser
« l'allégresse que la restauration de Votre Majesté
« sur le trône de ses ancêtres a fait naître dans la
« capitale de l'empire britannique. »

Louis XVIII répondit : « Je prie Votre Altesse Royale
« d'agréer les plus vives et les plus sincères actions de

« grâces, pour les félicitations qu'elle vient de m'adres-
« ser; je lui en rends de particulières pour les atten-
« tions soutenues dont j'ai été l'objet, tant de la part de
« Votre Altesse Royale que de chacun des membres
« de votre illustre maison. C'est aux conseils de Votre
« Altesse Royale, à ce glorieux pays et à la confiance
« de ses habitants, que j'attribuerai toujours, après
« la divine Providence, le rétablissement de notre
« maison sur le trône de ses ancêtres, et cet heureux
« état de choses qui promet de fermer les plaies, de
« calmer les passions et de rendre la paix, le repos et
« le bonheur à tous les peuples. »

Cette réponse de Louis XVIII au prince régent devait blesser vivement nos susceptibilités nationales; elle était d'autant moins prévue que Louis XVIII, toujours confiant dans la puissance de ses droits héréditaires, avait montré durant son long exil une dignité et un orgueil convenables à l'héritier de soixante rois, à l'ainé de tous les souverains du monde. Il fit preuve, envers la Russie, d'un obséquiosité moins grande. Le czar, partisan déclaré des théories parlementaires, voulait que Louis XVIII donnât son adhésion à la constitution décrétée par le sénat; le roi de France, qui ne voyait dans cette assemblée qu'un conseil de rebelles, se refusait à signer le pacte improvisé dont nous avons esquissé les principales dispositions. Il s'attribuait l'autorité constituante, il voulait régner en vertu du droit de ses ancêtres et non par transaction. Le czar insistait, et il était le plus fort. Louis XVIII se maintint avec énergie sur le terrain des principes dont il se disait le représentant, et tout

ce qu'on put obtenir de lui fut la promesse d'une déclaration admettant les théories politiques décrétées par le sénat, mais émanant ou paraissant émanée de son propre mouvement, de son choix spontané et libre.

Accueilli à Calais avec les témoignages de l'enthousiasme, Louis XVIII voyagea à petites journées jusques à Compiègne. Là il reçut les hommages du Corps législatif et des hauts fonctionnaires publics, mais le sénat ne se fit pas représenter; il savait déjà la répugnance de Louis XVIII pour sa constitution. La quelle qui avait marqué les premiers pas du comte d'Artois entrant à Paris se ravivait avec une force nouvelle; les deux principes qui s'étaient heurtés durant la révolution de 1789 se trouvaient encore en présence; mais la question même d'une constitution disparaissait, et Louis XVIII ne prenait à cet égard aucun engagement; il laissait passer un temps précieux et semblait oublier qu'il était aux portes de Paris, qui attendait son nouveau monarque. Il vint séjourner de Compiègne à Saint-Ouen. Là eut lieu une nouvelle tentative d'accord; le sénat, qui ne s'était pas fait représenter à Compiègne, envoya à Saint-Ouen une députation; pour l'amener à la recevoir, il fallut que l'empereur de Russie intervînt et se chargeât de présenter à Louis XVIII les doléances bien plus que les remontrances sénatoriales.

Le 2 mai 1814 le roi donna à Saint-Ouen, près de Paris, la déclaration suivante :

« Rappelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères, éclairé par les malheurs de la nation que nous sommes destiné à gouverner, notre première pen-

sée est d'invoquer cette confiance mutuelle si nécessaire à notre repos, à son bonheur.

« Après avoir lu attentivement le plan de constitution proposé par le sénat dans sa séance du 6 avril dernier, nous avons reconnu que les bases en étaient bonnes, mais que, un grand nombre d'articles portant l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ils ne peuvent, dans leur forme actuelle, devenir loi fondamentale de l'État.

« Résolu d'adopter une constitution libérale, nous voulons qu'elle soit sagement combinée, et, ne pouvant en accepter une qu'il est indispensable de rectifier, nous convoquons pour le 10 du mois de juin de la présente année le Sénat et le Corps législatif, nous engageant à mettre sous leurs yeux le travail que nous aurons fait avec une commission choisie dans le sein de ces deux corps, et à donner pour base à cette constitution les garanties suivantes :

« Le gouvernement représentatif sera maintenu tel qu'il existe aujourd'hui, divisé en deux corps, savoir :

« Le Sénat, et la Chambre composée des députés des départements.

« L'impôt sera librement consenti ;

« La liberté publique et individuelle assurée ;

« La liberté de la presse respectée, sauf les précautions nécessaires à la tranquillité publique ;

« La liberté des cultes garantie.

« Les propriétés seront inviolables et sacrées ; la vente des biens nationaux restera irrévocable.

« Les ministres responsables pourront être poursui-

vis par une des Chambres législatives et jugés par l'autre.

« Les juges seront inamovibles.... La dette publique sera garantie.... Tout Français sera admissible aux emplois civils et militaires.

« Enfin nul ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes. »

Ainsi le roi adhéra aux principes constitutionnels proclamés par le sénat et légués à la France par les hommes de 1789, mais il le faisait avec les apparences de la liberté et en sauvegardant ses prérogatives traditionnelles. Dès ce moment rien ne s'opposait à ce qu'il fit son entrée dans Paris.

Le 3 mai Louis XVIII, escorté des princes de sa famille et accompagné de l'auguste fille de Louis XVI, madame la duchesse d'Angoulême, prit possession de la capitale et du palais des Tuileries. A l'aspect de l'orpheline du Temple une vive émotion se manifesta dans les rangs du peuple, mais en général la curiosité et la froideur se disputèrent les âmes que n'exaltait pas l'enthousiasme monarchique. La Révolution vaincue reprenait peu à peu du terrain, et les partis hostiles aux Bourbons ne négligeaient rien pour aigrir contre eux l'opinion publique.

Le 30 mai, en exécution de la funeste convention du 23 avril, un traité de paix fut signé à Paris entre le roi de France et les souverains alliés. En vertu de ce pacte, que lui imposait la force et que ses rois auraient pu désavouer, la France renonça à ses conquêtes et rentra dans ses limites de 1792 ; toutefois les alliés lui laissèrent la possession d'Avignon, du comtat Ve-

naissin, du comté de Montbelliard, des enclaves de l'Allemagne en Alsace et de la moitié du département du Mont-Blanc. Les autres nations, dont elle avait été suzeraine sous l'Empire, reprirent leur indépendance réciproque ; une partie des Antilles nous fut restituée, ainsi que l'île Bourbon (de la Réunion), la Guyane française, et plusieurs comptoirs dans les Indes. Toutefois, dans ceux de ces établissements qui étaient situés sur la limite des possessions britanniques, il fut interdit au roi de France d'élever des fortifications et d'accroître le nombre des troupes au delà de l'effectif nécessaire au maintien de la police. Il fut stipulé que le port d'Anvers serait désormais uniquement un port de commerce, et que, dans le délai de deux mois, toutes les puissances contractantes enverraient des plénipotentiaires à Vienne pour régler, d'un commun accord, les arrangements destinés à compléter le traité de Paris. Un article additionnel porta que le roi de France unirait, au futur congrès, tous ses efforts à ceux du roi d'Angleterre pour faire prononcer par toutes les puissances de la chrétienté l'abolition de la traite des noirs. Par un article secret la France s'engagea à reconnaître le partage que les alliés faisaient des contrées conquises ou cédées ; une autre disposition donna les États de Gènes au roi de Sardaigne ; enfin l'île de Malte et la république des Sept-Iles furent cédées à l'Angleterre.

Après avoir été la reine de l'Occident et la maîtresse des peuples, la France déplorait maintenant la perte de ses frontières du Rhin et celle de ses immenses domaines d'Italie ; encore émue du tressaillement de

l'invasion, elle se trouvait partagée entre ces deux sentiments, le désir de la paix et l'opprobre de la défaite.

Depuis quelques jours on avait organisé le ministère et fait entrer dans le cabinet plusieurs membres du dernier gouvernement provisoire et plusieurs ministres choisis d'urgence par M. le comte d'Artois, alors qu'il exerçait les fonctions de lieutenant général du royaume. Le portefeuille de la guerre fut confié au général Dupont, compromis par le malheur de Baylen, mais que l'opinion considérait, non sans motif, comme une victime du dernier règne. L'abbé de Montesquiou, homme intelligent, mais esprit léger, fut appelé à l'intérieur, et y apporta quelques habitudes parlementaires de la première Assemblée nationale, dont il avait été membre. La marine fut dirigée par le baron Malouet, les finances par le baron Louis, déjà en possession de ce portefeuille. On éleva aux fonctions de chancelier de France M. Dambray, émigré, gendre du dernier chancelier de la monarchie de 1788. Le prince de Talleyrand, qui avait si activement contribué au rappel des Bourbons, fut maintenu aux affaires étrangères. M. de Blacas, favori de Louis XVIII et fidèle compagnon de son exil, se contenta du titre modeste de ministre de la maison du roi; mais, en réalité, il chercha à prendre la haute main sur le gouvernement de l'État et à en finir avec les idées et les hommes de la Révolution et de l'Empire. Il apportait à cette œuvre un dévouement opiniâtre et maladroit, une volonté courageuse et inintelligente qui, du premier jour, contribua beaucoup

à dépopulariser le gouvernement de son maître. Sous un titre plus humble encore, celui de secrétaire du cabinet, le favori du comte d'Artois, M. de Vitrolles, parvint à se maintenir au conseil ; à un point de vue très-semblable à celui de M. de Blacas, il représentait la cause de l'émigration, la haine des principes de 1789, la restauration complète d'un passé désormais impossible, et qui ne pouvait reparaître qu'à l'abri de transactions inacceptables par les courtisans de Coblenz, de Mittau et d'Hartwell. C'était d'ailleurs un esprit aventureux et plein d'audace, mais la faveur de Monsieur le servait mal auprès du roi. Nous compléterons ces détails en disant que M. Beugnot, caractère plus brillant que solide, et qui se faisait accepter aisément de tous les partis, eut en partage la direction générale de la police.

Louis XVIII allait bientôt entrer dans sa soixantième année. Son corps était chargé d'embonpoint et paralysé par des infirmités précoces, mais sa figure était empreinte d'un très-grand sentiment de dignité. Il ne pouvait que très-difficilement se tenir debout et marcher, et le peuple aime volontiers qu'un roi puisse monter à cheval. Il avait l'abord froid et hautain, et plus sa vie avait été éprouvée par le deuil, la pauvreté et l'exil, plus il s'était attaché à se maintenir, par l'attitude et le langage, au niveau de ses droits héréditaires, à la hauteur de la royauté capétienne. Si donc la multitude ignorante le raillait comme impotent et goutteux, les souverains et les gentilshommes, les ministres et les ambassadeurs se sentaient pénétrés devant lui d'un sentiment qui tenait de la crainte et du

respect. En des temps vulgaires rien ne l'eût signalé à l'attention de l'histoire ; il aurait tenu à Meudon ou à Sceaux une petite cour où seraient venus des poètes, des écrivains de troisième ordre, des femmes à la mode et des touristes, et chacun aurait vanté sa conversation pleine d'à-propos, ses mots piquants, son esprit chargé de réminiscences littéraires, sa passion exclusive pour Horace. La Providence ne lui avait pas réservé des destinées aussi calmes ; elle l'avait fait roi, au milieu des tempêtes. Sans lui donner le cœur, le courage, les facultés multiples de Henri IV, elle lui avait assigné, comme à son aïeul, la redoutable mission de gouverner un royaume désolé par vingt ans de discordes et de guerre, et de construire, avec des ruines éparses et des éléments sans harmonie, un nouvel édifice social. C'était un fardeau trop lourd pour ses forces, mais qu'il avait ambitionné et qu'il cherchait à porter. Depuis un quart de siècle il avait joué plus d'un rôle. Sous Louis XVI, et dès la convocation des notables, il avait cherché à se faire aimer des novateurs et des philosophes et n'y était parvenu qu'à moitié ; l'affaire du malheureux Favras, toujours entourée de mystère, avait révélé en lui un homme de peu de foi et fort capable de désavouer ses amis. Sous le Directoire il avait successivement travaillé à corrompre Pichegru et Barras, et, plus il avait multiplié les offres et les promesses, plus il s'était disposé à recourir aux expédients et à l'intrigue, et ces démarches avaient amoindri sa réputation et diminué ses droits à l'estime. Étranger, par des causes physiques, aux passions et aux désordres de ses pères, il

était parfois cynique dans son langage, et les affections que l'indiscrétion des gens de cour lui attribuait prêtait à la malice ou au ridicule. Imbu des traditions philosophiques du dix-huitième siècle, il n'était religieux ni de croyance, ni de pratique, mais, par égard pour sa propre dignité, il conservait l'apparence du respect envers le culte et l'Église. Instruit, bien que superficiel, très-capable de réflexion et non de travail, il avait étudié avec soin les institutions politiques des autres peuples, et il ne professait aucun éloignement pour la constitution anglaise, se réservant, du jour où il aurait à remplir la tâche de législateur, d'accommoder ces théories et ces formes aux besoins de la France, et surtout aux prétentions et aux privilèges de sa propre race. Au demeurant roi médiocre, esprit facile, cœur froid, âme sans convictions, intelligence remarquable bien qu'étroite, homme de transition et d'expédients, et qui n'avait au plus haut degré qu'un mérite, celui d'avoir une foi inaltérable en son droit et de respecter en lui-même ses ancêtres.

Son frère, M. le comte d'Artois, avait vieilli sur la terre étrangère, et, depuis quelques années, à la suite d'une liaison interrompue par la mort de celle qui en était l'objet, il s'était réfugié dans les bras de la religion et avait demandé aux pratiques de la piété les consolations que ne donne pas le monde. A cela près il était resté le type de ces gentilshommes aimables, chevaleresques, mais ignorants et légers, qui avaient cherché un refuge à Coblenz, et qui traitaient d'utopies dangereuses ou de doctrines détestables les aspirations les plus justes des peuples vers la liberté ou

l'émancipation politique. Depuis vingt-cinq ans il était convaincu que, pour en finir avec la révolution de 1789, son frère Louis XVI n'aurait eu besoin que de faire marcher la garde suisse, de tenir les parlements dans l'exil, et de faire taire les factieux ou les mutins avec six francs de corde. Il ne comprenait rien aux chartes, aux déclarations des droits, au mécanisme des gouvernements parlementaires; mais il comprenait la Vendée et croyait de bonne foi que les principes ne réagissent jamais contre la force. Du reste, bon, gracieux, dévoué, digne d'attirer à soi la fidélité et les sympathies, et se conciliant aisément les cœurs les plus prévenus. C'était en ses mains qu'à une heure marquée, et déjà prévue, devait être brisée la monarchie séculaire de saint Louis et de Louis XIV, et, jusques au dernier jour, en face même de la foudre qui l'atteindrait, il était destiné à demeurer aveugle et à ne se rendre compte ni du droit des peuples, ni des conditions nouvelles que les rois ont à subir.

Les deux fils de Monsieur, les ducs d'Angoulême et de Berry, étaient diversement jugés par leur entourage. Le premier était un prince ignoré, d'une capacité médiocre, qui s'effaçait volontiers et se rattachait à la royauté moins par les liens de la naissance que par le dévouement et la foi; l'autre, plus jeune, qui avait montré du courage sous les drapeaux de l'émigration, était brusque, impétueux, irritable, et ne plaisait ni à la cour ni à l'armée. Les vieux princes de la maison de Condé, le père et l'aïeul du duc d'Enghien, ne montraient ni énergie, ni intelligence, et n'ajoutaient par leurs personnes aucun relief à la monar-

chie. Madame la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, était âgée de trente-six ans, mais le malheur l'avait mûrie dès l'enfance et avait imprimé à ses traits rudes et forts un caractère de rigidité et de tristesse bien peu fait pour attirer le vulgaire. On parlait de sa piété exemplaire, de ses hautes vertus, de ses infortunes sans égales dans l'histoire des rois, mais on n'osait s'approcher d'elle et on se sentait plus disposé à l'admirer et à la plaindre qu'à l'aimer. Sur un plan un peu plus éloigné se tenait alors la famille d'Orléans. Les princes de cette maison n'étaient point encore à Paris et on prononçait à peine leurs noms. On disait cependant que le chef de la branche cadette des Bourbons, Louis-Philippe d'Orléans, bien que courbé pour longtemps encore sous le souvenir des crimes de Philippe-Égalité, se montrait disposé à relever la couronne pour son propre compte le jour où elle tomberait de la tête de Louis XVIII; alors même qu'il affectait d'être exclusivement dévoué aux droits de sa race et de désavouer son coupable père, on sentait qu'il en appelait secrètement à l'avenir, et les glorieux souvenirs de Valmy et de Jemmapes le rattachaient, bon gré mal gré, à la cause vaincue de la Révolution. Sa femme, Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, n'était connue que par sa dévotion et ses vertus.

La Restauration, à peine installée au faite de la France, se heurtait devant d'immenses difficultés. Il y en avait de bien nombreuses, qui touchaient à l'administration intérieure, à la réorganisation de l'armée, au maintien des services publics, à la marche régu-

lière de l'État. Les obstacles de cette nature sont de ceux que l'on surmonte avec beaucoup de persévérance et de sagesse, parce qu'après tout l'universalité des citoyens veut être gouvernée et aspire au retour de la sécurité et de l'ordre. Cependant on avait à triompher de la pénurie du trésor, à se passer de l'expérience des fonctionnaires impériaux et républicains, à mettre en œuvre le dévouement présomptueux et l'incapacité jalouse de ceux qui considéraient la France comme la légitime récompense de leur fidélité et de leurs misères. Se livrer à ses ennemis ou périr par la maladresse de ses amis étaient les deux termes d'un problème dont il fallait chercher la solution possible, et on n'y parvenait pas aisément. On réussissait bien moins à pacifier les rancunes et les haines populaires. Les départements avaient pour la plupart horriblement souffert de l'invasion et se trouvaient encore pillés ou rançonnés sans miséricorde par les armées étrangères. Or les masses ne s'en prenaient pas à l'empereur, qu'on avait relégué dans l'exil ; elles ne lui imputaient pas d'avoir attiré sur le pays le fléau de la guerre ; mais elles croyaient volontiers que les Bourbons étaient de moitié dans leurs épreuves et qu'ils ne faisaient rien pour les garantir. Il y avait là beaucoup d'injustice, car le gouvernement de Louis XVIII n'épargnait rien pour mettre fin aux déprédations de l'ennemi. D'un autre côté on ne saurait dire à quel point les situations et les fortunes constituées depuis vingt ans, dans les conditions du nouvel ordre social, s'indignaient des prétentions les plus naturelles des émigrés et des gentilshommes de l'entourage royal.

On ne voulait pas admettre que des droits fussent nés de l'exil; on s'irritait au spectacle de ces illustres amitiés, contractées au delà du Rhin, sous les drapeaux de la coalition, et qui, après avoir beaucoup attendu, manifestaient des exigences proportionnées à la longueur de leur attente. Les nobles et les seigneurs, qui cherchaient à se partager la faveur du prince, ne se faisaient pas une loi bien sévère de la circonspection et de la prudence. Ils n'admettaient pas que Louis XVIII pût transiger avec la Révolution vaincue; ils parlaient tout haut de reprendre les biens confisqués, de rendre à leurs anciens possesseurs les propriétés nationales, presque toujours acquises à vil prix, à la suite de condamnations injustes, et dont la possession actuelle, se fût-elle renouvelée par des ventes successives, leur semblait frappée de nullité radicale, parce qu'elle était dès l'origine entachée de crime. Les intérêts menacés par de pareilles réclamations s'alarmaient outre mesure, et la nation, composée de vainqueurs et de vaincus, ne se résignait ni à l'oubli, ni aux transactions, ni à la concorde.

En cet état des esprits, et sous la surveillance un peu désagréable du czar Alexandre, le gouvernement de Louis XVIII se hâtait de rédiger une constitution destinée à calmer les inquiétudes et à définir les droits de tous. En attendant, le peuple, habitué à tant de gloire, ne consentait pas à admettre la déchéance de la France, à se voir dépouillé des villes, des provinces, des royaumes qui avaient naguère fait partie du grand empire, et que le traité du 30 mai, ratifiant la convention du 23 avril, avait restitués aux puissances de

l'Europe. On oubliait trop aisément que l'empereur lui-même, réduit à subir les propositions des plénipotentiaires de Châtillon, avait admis la cruelle nécessité d'un pareil sacrifice, et les Bourbons étaient seuls rendus responsables d'une calamité imposée par la victoire des étrangers. La nation et le roi s'entendaient d'ailleurs sur un seul point : le désir ardent de voir les armées alliées évacuer au plus vite le territoire de la France. Dès que le traité du 30 mai eut été signé de part et d'autre, ce mouvement de retraite commença et contribua un peu à consoler de tant d'épreuves ce qui restait de la France.

Il importait d'inaugurer au plus vite le régime constitutionnel, imité de l'Angleterre, et que Louis XVIII, d'après la déclaration de Saint-Ouen, avait promis à ses peuples. Une charte venait d'être discutée, sur ces mêmes bases, par une commission composée d'hommes d'État et de publicistes des divers régimes, et qui avaient eu pour devoir de concilier les exigences de la Révolution, les principes définitivement acquis et les vieilles traditions de la monarchie capétienne. Ce travail, qui présenta beaucoup de difficultés, fut élaboré en plusieurs séances, et rédigé, en dernier lieu, par le comte Beugnot. Le 4 juin 1814, les souverains étrangers ayant quitté Paris et le roi étant libre aussi bien que le peuple, eut lieu en séance solennelle la promulgation de la Charte. Ce jour-là le Corps législatif, reconnu comme chambre des Députés, prit place dans l'enceinte du palais Bourbon, à gauche du roi; à droite s'installa la nouvelle chambre des pairs, dont Louis XVIII avait désigné les membres. Elle se com-

posait de quatre-vingt-quatre anciens sénateurs, de vingt-six anciens ducs et pairs ayant siégé au parlement, de onze anciens ducs héréditaires, de six ducs à brevet et de quatorze maréchaux, parmi lesquels il s'en trouvait quatre qui avaient fait partie du sénat. Le Corps législatif, prorogé par Napoléon et spontanément réuni après sa chute, se transformait en chambre des Députés. M. de Talleyrand et l'ancien consul Lebrun étaient appelés à la Chambre haute. Cinquante-trois sénateurs se trouvaient exclus, et parmi eux on remarquait Cambacérés, Chaptal, Curée, Fouché, le cardinal Fesch, François de Neufchâteau, Garat, Grégoire, Roger-Ducos, Rœderer, Lambreschts et Sieyès. Ces personnages n'en avaient pas moins, pour la plupart, renié l'empereur ; mais Louis XVIII avait jugé qu'ils étaient trop gravement compromis par leur passé révolutionnaire.

Le roi ouvrit la séance. Il était assis sur son trône, ayant à ses côtés les princes de sa famille, parmi lesquels on ne voyait pas figurer le comte d'Artois, que l'on disait malade, et qui, en réalité, ne voulait pas s'associer à l'inauguration d'un régime dont il n'admettait ni les conséquences ni les principes. Le duc d'Orléans siégeait, à droite du roi, à la suite du duc d'Angoulême. Louis XVIII, ayant pris la parole, prononça d'une voix forte la harangue que dans la langue parlementaire on appelle discours du trône. Le langage du roi était plein de dignité et de mesure ; on y remarquait ce passage : « Le rang que la France « a toujours occupé parmi les nations n'a été trans- « féré à aucune autre, » et l'on aurait voulu partager

cette consolante illusion. Le discours de Louis XVIII, entièrement rédigé par ce prince, se terminait par une allusion touchante aux grandes infortunes de Louis XVI et de l'orpheline du Temple. Tous les cœurs furent émus douloureusement par ce souvenir; mais bientôt après le chancelier, M. Dambray, donna lecture de la Charte, qu'il appela, d'une façon bien malheureuse, « ordonnance de réformation. » Ce code politique était précédé d'un préambule empreint d'un style féodal depuis longtemps oublié, et dans lequel le roi annonçait que, rappelé dans ses États *la dix-neuvième année de son règne*, et après une longue absence, il venait *renouer la chaîne des temps, que de funestes écarts* avaient interrompue. C'était audacieusement proclamer comme non avenue et criminelle cette longue période qu'on appelait la République et l'Empire, et qui, après tout, en dépit de grandes souffrances, avait vu s'élever au plus haut degré la gloire et la puissance nationales. Il y avait dans cette déclaration orgueilleuse un outrage à la vérité et un reproche au pays; mais Louis XVIII, qui s'attribuait des droits constituants, avait cru rendre hommage aux privilèges de sa couronne et au principe en vertu duquel il régnait. Après l'étonnement causé par de semblables paroles on prêta plus d'attention à la Charte, et il fut aisé de reconnaître qu'elle renfermait des dispositions vraiment libérales, vraiment conciliatrices. Conformément aux promesses de Saint-Ouen, elle établissait le gouvernement monarchique représentatif, l'égalité devant la loi, la contribution proportionnelle aux charges de l'État, l'égalité admissibilité aux emplois ci-

vils et militaires, la liberté individuelle et la liberté des cultes, avec cette restriction que la religion catholique était proclamée religion de l'État. La liberté de la presse, l'inviolabilité des propriétés, l'irrévocabilité de la possession des biens nationaux, l'oubli des opinions et des votes pour le passé, l'abolition de la conscription formaient les bases du nouveau droit public des Français et assuraient la stabilité et la durée à tout ce que les conquêtes de 1789 avaient eu de juste et de légitime. La puissance exécutive, dans sa plénitude, appartenait au roi; il partageait avec une chambre des Pairs et une chambre des Députés la puissance législative; sa personne était inviolable et sacrée; les ministres étaient responsables. Le roi nommait les pairs; les députés étaient élus par les contribuables qui payaient au moins une imposition des trois cents francs. Le roi pouvait dissoudre la chambre des Députés, mais il était tenu d'en convoquer une autre dans un bref délai. L'impôt foncier n'était consenti que pour un an. La magistrature était inamovible. Les codes impériaux et la Légion d'honneur étaient conservés; on maintenait l'institution du jury; la peine de la confiscation des biens était abolie pour jamais; la dette publique était garantie. L'ancienne noblesse reprenait ses titres, la nouvelle gardait les siens; l'une et l'autre n'avaient droit qu'à des honneurs, et nullement à l'exemption des charges sociales. Aucun impôt ne pouvait être perçu qu'après avoir été consenti par les Chambres et sanctionné par le roi. L'article 14 de la Charte réservait au souverain le droit de faire « les règlements et ordonnances nécessaires

« pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État. »

La France n'était point habituée, depuis quatorze ans, à cet ensemble de libertés et de garanties, mais elle vit avec déplaisir qu'elles lui fussent *octroyées* au nom d'un droit supérieur au sien, et dans une forme comme aussi avec des restrictions de langage qui les présentaient comme précaires et plus ou moins révocables. Ces maladroites précautions du despotisme n'émanaient point de la pensée du roi ; elles exprimaient les vœux et l'opinion de plusieurs personnes de son entourage et du parti de l'émigration, dont les prétentions devenaient de jour en jour plus imprudentes. Les deux Chambres, à peine constituées ou reconnues, votèrent chacune une adresse au roi, et leurs discours furent réputés pour une acceptation directe ou indirecte de la Charte par la France. Au fond, cette charte, bien qu'elle fût, dans la situation, un bienfait réel pour le pays, n'était sincèrement acceptée que d'un petit nombre, et encore ceux qui en voulaient cherchaient-ils à la diminuer ou à l'accroître au gré de leurs interprétations personnelles, à s'en faire un instrument d'administration ou une arme de résistance. L'immense majorité des impérialistes et des révolutionnaires s'indignaient de ne voir en elle qu'une concession du souverain, nulle par ce seul fait que le peuple n'avait ni adhéré au nouveau pacte, ni discuté les termes du contrat ; les royalistes, et parmi eux les émigrés et la noblesse, se montraient profondément mécontents de ce que le roi légitime, ayant sous ses pieds la Révolution vaincue, n'eût point fait rendre gorge à la liberté, et eût admis des faits accomplis et des principes dont le seul maintien don-

nait gain de cause à 1789. Les uns et les autres se promettaient bien de déchirer la Charte comme un morceau de papier sans valeur du jour où ils seraient enfin maîtres de la situation et de la France. Qu'on ne s'étonne pas de cette disposition des esprits; la Charte de Louis XVIII était, entre le passé et l'avenir, une transaction sage et prudente, mais le temps de transiger ne semblait point venu à ceux qui se trouvaient encore armés pour prolonger la lutte et qui comptaient également sur la victoire. Plus tard les uns et les autres se montrèrent moins absolus dans leurs répugnances et dans leurs prétentions, et la Charte devint populaire; en 1814 un très-petit nombre d'hommes intelligents et sages se résignaient seuls à l'accepter de bonne foi et sans arrière-pensée.

En attendant les fautes se succédèrent. Sans être fastueux comme ses ancêtres, Louis XVIII aimait la représentation, tenait à une cour et à l'étiquette; aussi ses premiers soins furent-ils pour l'organisation de sa maison. On rétablit les gardes du corps sur le même pied qu'au temps de Louis XIV; sous le règne de Louis XVI on avait réduit les compagnies de gardes de six à quatre, par économie; Louis XVIII en rétablit six, et nous eûmes des mousquetaires gris, des cheveu-légers, des gendarmes, des gardes de la porte, et jusqu'à l'ancienne compagnie des grenadiers de la couronne. La France était obérée; débiter ainsi, ce n'était pas se montrer ménager de ses finances, car cette maison militaire allait devenir fort dispendieuse. On exhuma pour la composer tous les édits qui avaient servi à favoriser la noblesse. Pour être garde

du corps il fallait être proposé au capitaine-lieutenant par un officier de la compagnie, être muni de son acte de naissance, d'un certificat constatant sa bonne conduite, l'état de la famille et l'obligation pour elle d'assurer à l'aspirant une forte pension. Les surnuméraires pour les gardes du corps, mousquetaires, cheveu-légers, devaient être choisis parmi les fils d'officiers, gendarmes ou officiers supérieurs de la maison militaire, ou bien *appartenir aux premières classes de l'État*. De la sorte on rétablissait la noblesse avec des privilèges personnels, car les gardes du corps et mousquetaires étaient lieutenants de cavalerie. On devenait officier par droit de naissance. En même temps on réduisait la garde impériale et on l'envoyait tenir garnison dans nos places fortes.

On créa des colonels généraux : M. le comte d'Artois fut nommé colonel général des Suisses; le duc d'Angoulême, colonel général des cuirassiers et dragons; le duc de Berry, colonel général des chasseurs et des cheveu-légers lanciers; le duc d'Orléans, colonel général des hussards. En revanche on supprima, par ordonnance, plusieurs établissements formés à Paris pour l'éducation des orphelines de la Légion d'honneur, et on réduisit considérablement le nombre des élèves dans l'établissement d'Écouen réuni à l'établissement de Saint-Denis.

Quant à la maison civile on remit les choses sur l'ancien pied, comme s'il n'était rien survenu en France de 1789 à 1814, et l'on rétablit la plupart des fonctions de l'ancienne cour. Quelques-unes portaient, même avant la Révolution, certaines dénominations

surannées et presque ridicules ; on les respecta, par égard pour le passé qu'il s'agissait de reconstruire autant que possible. Presque toutes ces charges de cour furent données à des gentilshommes autrefois compagnons d'exil du roi et des princes, ou aux héritiers de ceux qui, en 1788, en avaient été investis. C'était justice, et on ne pouvait s'étonner que Louis XVIII, en maintenant les positions acquises dans l'administration et dans l'armée, peuplât sa cour de ses vieux amis et de ses serviteurs les plus dévoués. Les partis hostiles firent entendre de vives plaintes ; mais ce furent là leurs moindres griefs.

En même temps qu'on épurait les rangs de l'armée impériale on créait une commission chargée de distribuer les récompenses que réclamaient impérieusement les anciens officiers de l'armée de Condé ; on établissait des conditions d'avancement basées sur des fictions ; ainsi les émigrés qui avaient été admis dans les corps d'officiers étaient considérés comme ayant eu le grade de sous-lieutenant à dater du jour de leur émigration ; on les traitait ensuite comme lieutenants après constatation de huit ans de service ; comme capitaines après quinze ans de service d'officier ou sept ans de service comme lieutenants ; les campagnes comptaient double. Quant aux officiers qui avaient servi, avec l'agrément du roi, dans les armées alliées ou coalisées, ils étaient admis de leur côté à recevoir des récompenses, et l'on se réservait de proposer pour le service actif ceux de ces militaires qui seraient jugés susceptibles d'être employés selon les besoins du service.

On traita l'armée de terre avec défiance; il en fut de même de la marine, et les anciens officiers de Quiberon firent invasion dans nos escadres. On s'inquiéta peu de savoir si ces officiers, qui n'avaient pas vu la mer depuis vingt-cinq ans, sauraient encore commander et diriger des manœuvres maritimes; la foule des solliciteurs fut grande dans tous les ministères, et les antichambres de tous les personnages influents furent encombrées d'émigrés ou d'hommes qui se vantaient d'avoir trahi depuis longtemps la cause de l'*usurpateur* et qui se croyaient des droits incontestables à toutes les fonctions publiques. La pénurie du trésor ne pouvait permettre de maintenir l'armée française sur le pied où l'avait mise Napoléon; des réductions, imposées par la nécessité, durent être opérées, et près de quatorze mille officiers furent renvoyés dans leurs familles avec la demi-solde. Ils éclatèrent en murmures et ne se résignèrent pas à comprendre que le gouvernement se trouvait hors d'état de les garder en activité de service. Quant aux finances, on se vit contraint de proroger les impôts existants, et ce fut un fâcheux démenti donné aux promesses du comte d'Artois, alors que ce prince avait dit aux peuples du Midi et de l'Est : « Plus de conscription! plus de droits réunis! » Le mécontentement se manifesta très-vivement dans quelques provinces.

Il serait long et superflu d'exposer en détail le souvenir des fautes qui furent commises par le gouvernement de Louis XVIII au début de sa course; elles tenaient à l'inexpérience des hommes, à l'hésitation des pouvoirs, à la division des opinions, et peut-être

faut-il s'étonner que la Restauration, en proie à de telles incertitudes, n'ait pas erré davantage. Mais on jugeait ses actes avec une sévérité malveillante; on ne lui tenait compte ni de ses intentions ni des obstacles, et les partis exploitaient à outrance le moindre sujet de plainte. Dès le début le directeur général de la police, M. Beugnot, eut l'idée de rendre une ordonnance sur l'observation du dimanche. Il n'y avait, dans cet acte administratif, rien qui ne fût acceptable par le pays, mais le pouvoir s'y prit mal, et la mesure réparatrice dont le comte Beugnot avait assumé la responsabilité donna lieu à de vives réclamations. Pour le moment l'autorité recula. Le gouvernement rétablit la croix de Saint-Louis et remplaça sur l'étoile de la Légion d'honneur l'image de Napoléon par celle de Henri IV. On lui fit autant de crimes de ces deux décisions, qui cependant surgissaient de la nature même des choses. On eut le tort de prodiguer la décoration de la Légion d'honneur; on imputa au gouvernement l'arrière-pensée de vouloir amoindrir ou avilir cette glorieuse institution. La presse, investie d'une liberté mal contenue, causait des déplaisirs aux ministres et fomentait de regrettables divisions. On proposa de la soumettre à une loi de censure alors que la Charte permettait seulement aux lois secondaires de *réprimer*, et non de *prévenir*, les abus de cette liberté. La chambre des Députés ne se prêta que malgré elle, et à titre provisoire, à suivre le gouvernement dans cette voie; la chambre des Pairs, également appelée à donner son adhésion à la loi de censure, discuta durant quinze jours et se montra fort peu dis-

posée à fournir aux ministres de pareilles armes. Dans les deux Chambres la loi rencontra des minorités opposantes fort énergiques, et l'opinion ne s'en émut que davantage au dehors. La Charte avait statué sur les propriétés d'émigrés vendues révolutionnairement et proclamé ces ventes irrévocables; mais il restait un grand nombre de ces biens confisqués qui, n'ayant pas encore été aliénés, appartenaient à l'État; le gouvernement proposa de les restituer à leurs anciens propriétaires. Cette mesure causa une profonde émotion (13 septembre 1814); les divisions s'aggravèrent et s'envenimèrent. Cependant la chambre des Députés s'associa, mais avec réserve, à la proposition du gouvernement, et se borna à substituer le mot *rendre* au mot *restituer*. Il y avait dans ce changement la puissance d'un principe (octobre et novembre). Avant de clore la session le gouvernement proposa aux Chambres et leur fit adopter une loi qui, donnant une sanction pénale sérieuse à l'ordonnance de police de M. Beugnot, prescrivit l'observation du dimanche et eut pour objet de mettre fin aux plus tristes scandales que puisse donner un pays. Cette loi subsiste encore dans nos codes, mais aucun pouvoir en France ne s'est encore jugé assez fort pour la faire observer.

Le roi rendit une ordonnance qui anoblissait Joseph Cadoudal; il y était dit : « Voulant récompenser la fidélité et le dévouement à notre personne de feu George Cadoudal et donner à sa famille un témoignage durable de nos sentiments, nous avons anobli et anoblissons, décoré et décorons le sieur Joseph Cadoudal, son père, du titre et qualité de noble, pour jouir à

perpétuité, pour lui et ses descendants en ligne directe, des droits, honneurs et prérogatives attachés à ce titre. »

En Bretagne on avait ouvert, avec beaucoup de solennité, une souscription destinée à élever un monument expiatoire en l'honneur des victimes de Quiberon. Le maréchal Soult, qui commandait la province, prit part à cette manifestation et voulut que son nom figurât en tête de la liste : on eût dit qu'il cherchait à se faire pardonner sa gloire de Toulouse.

La situation devenait chaque jour plus difficile. En inaugurant le gouvernement représentatif Louis XVIII avait paru demander aux vaincus et aux vainqueurs, aux persécuteurs et aux victimes, aux émigrés et aux régicides, l'oubli complet du passé, et, pour l'avenir, l'union, la concorde et la paix. Ce furent de généreuses mais vaines illusions. Du côté des hommes de la Révolution et de l'Empire on vit se réveiller les jalousies et les rancunes ; du côté des serviteurs revenus d'un long exil à la suite du roi, et après les revers de nos armes, on vit se produire les prétentions les plus irritantes, les menaces les plus hostiles aux institutions nouvelles et à un passé trop glorieux pour être oublié. Le roi, les princes de sa famille et leurs fidèles amis se faisaient d'ailleurs une idée fautive de la direction des esprits. Ce mot de concorde qui avait paru si beau : « Rien n'est changé en France, » était l'expression d'une grande erreur ; tout était changé, au contraire, et, sous peine de se briser contre les nouveaux intérêts et les idées en possession de l'opinion publique, il fallait tenir compte de la situation nouvelle du pays

et comprendre les faits contre lesquels on se révoltait en paraissant les subir. Aussi les ennemis de la Restauration purent-ils à loisir profiter des maladresses de leurs adversaires et calomnier leurs intentions. Les bravades des émigrés, leur jactance irréfléchie, leur dédain pour les droits nouveaux n'aidaient que trop à indisposer les esprits contre le pouvoir, qu'on rendait solidaire de ces fautes ; c'est pourquoi les partisans de la République et de l'Empire trouvaient beaucoup de crédit dans le peuple lorsqu'ils allaient semant le bruit du rétablissement prochain des privilèges féodaux, du retour des dîmes et de la confiscation, au profit des émigrés spoliés, de toutes les propriétés qu'on appelait nationales. Ces inquiétudes se faisaient jour jusque dans l'enceinte où l'on délibérait sur les lois. A la faveur du droit de pétition, fort mal défini par la Charte, mais que chaque citoyen pouvait exercer au gré de son caprice, les questions les plus irritantes étaient portées à la tribune et suscitaient dans le pays une sourde agitation. Tout servait de prétexte aux récriminations les plus malveillantes : les erreurs du gouvernement et ses torts involontaires ; les tendances vers le passé, manifestées par des sympathies ou par des actes, et jusques aux réformes imposées par la pénurie du trésor, par la nécessité d'équilibrer les dépenses et les recettes. A la longue ce système avait porté ses fruits ; non-seulement la royauté avait perdu son prestige des premiers jours, mais elle était en outre accablée sous le poids de son inexpérience, sous le fardeau de sa responsabilité, sous les passions de ses ennemis et sous les fautes de ses amis. En dépit de

la loi de censure les journaux jouissaient d'une sorte de liberté dont ils faisaient un redoutable usage : les feuilles royalistes, comme les thermidoriens et la jeunesse dorée de l'an III, instruisaient chaque matin le procès de la Révolution et ne dissimulaient guère leurs sympathies pour les théories de l'absolutisme ; les feuilles impériales, très-habilement rédigées, se servaient de la Charte et des droits garantis par elle pour faire rétrograder les idées monarchiques et miner sourdement le terrain sous le trône des Bourbons ; au besoin elles avaient recours contre la royauté et la noblesse aux armes du persiflage, de l'ironie et du ridicule, et les blessures qu'elles faisaient à leurs adversaires n'en étaient que plus envenimées.

La puissance de la presse était devenue si grande, en peu de mois, que le général Carnot, ancien collègue de Robespierre et le serviteur dévoué de la République, ne craignit pas de publier un *Mémoire*, adressé au roi, qui renfermait la justification la plus audacieuse du régicide du 21 janvier 1793. On dirigea contre le libraire et les distributeurs de cet écrit des poursuites judiciaires qui furent stériles : l'impunité récompensa la tentative de Carnot et donna beaucoup de hardiesse à ses imitateurs.

Le gouvernement se faisait illusion sur les difficultés dont il était entouré, mais il céda peu à peu le terrain à ses ennemis. On modifia le ministère. Le général Dupont, rendu impopulaire par diverses réformes, dut remettre au maréchal Soult le portefeuille de la guerre ; le département de la marine fut confié à M. Beugnot ; le comte de Bruges fut nommé grand-

chancelier de la Légion d'honneur : c'était un émigré, et sa nomination fut assez mal accueillie par l'opinion.

Un incident fâcheux se produisit. Le général Excelmans se trouvait à Paris depuis quelques mois; il avait écrit au roi de Naples (Murat), dont il avait été aide de camp pendant dix années, et il avait fait à ce prince des offres de service pour le cas où l'on voudrait le déposséder de son trône. Bien que Louis XVIII considérât Joachim I^{er} comme un usurpateur, la France était en paix avec le gouvernement napolitain, et la démarche d'Excelmans n'avait rien de contraire aux lois; le maréchal Soult n'en jugea pas ainsi, et cette lettre lui parut factieuse et presque entachée de trahison. Elle avait été violemment enlevée, à celui qui la portait, par les agents du gouvernement français et remise à Louis XVIII, qui n'avait pas paru d'abord y attacher une grande importance. Le maréchal Soult, au lieu de la laisser dans l'oubli, prit une mesure sévère contre le général Excelmans, et lui donna avis que, d'après l'intention du roi, il était mis en non-activité avec demi-solde, et que ce traitement lui serait payé à Bar-sur-Ornain, département de la Meuse. Il enjoignait ensuite au général de partir sur-le-champ pour se rendre dans la résidence qui lui était assignée.

Le général refusa d'obtempérer à cet ordre et fit savoir que l'état de maladie de sa femme s'opposait à son départ; le maréchal resta sourd à ses observations, et la résistance du général Excelmans lui donna l'occasion de publier un ordre du jour portant qu'à l'avenir « Aucun officier général ou particulier, jouis-

sant d'un traitement militaire, à quelque titre que ce soit, ne pourrait séjourner à Paris sans l'autorisation spéciale du ministre de la guerre; tout officier de l'armée, à moins qu'il n'y fût employé, ou, s'il n'était point en activité de service, qu'il n'y fût domicilié. » C'était mettre tous les officiers de l'armée en suspicion, les signaler comme des hommes dangereux, contre lesquels on devait se mettre en garde, et qui devaient être placés sous une surveillance constante de la police. Le général Excelmans, n'ayant pas obtempéré aux ordres du maréchal Soult, fut arrêté dans son domicile, le 20 décembre, et mis aux arrêts; on plaça à sa porte deux factionnaires. Le général Excelmans parvint pourtant à s'échapper, et fut traduit, par ordonnance royale, devant un conseil de guerre siégeant à Lille; il se hâta de comparaître, pour se justifier de l'accusation portée contre lui, et fut acquitté par sentence unanime. Ce résultat fut considéré comme une échec pour le gouvernement du roi, et l'opinion se montra diversement émue à ce sujet.

Vers la fin de l'année 1814, le comte d'Artois, en médiocre faveur auprès du roi son frère, et autour duquel se groupaient les espérances les plus téméraires du parti monarchique, crut devoir faire un voyage dans les départements de l'est et du midi. Cet incident donna lieu à de très-vives manifestations, et le prince, sur toute sa route, vit éclater l'enthousiasme des partisans de son illustre race. Toutefois, entraîné par le mouvement monarchique dont il était l'heureux témoin, il prononça plusieurs de ces paroles imprudentes qui s'opposent aux transactions politiques

et relèguent pour jamais dans le camp ennemi ceux qui, au moyen de quelques ménagements, pourraient être amenés à poser les armes. A Marseille l'exaltation dépassa toutes les bornes. « Les habitants de Marseille, disait un journal royaliste, ont eu l'honneur de traîner la voiture du prince. » De retour à Paris le comte d'Artois se montra moins disposé que jamais à accepter les principes écrits dans la Charte. On racontait d'ailleurs que, durant son voyage, ayant à répondre à une harangue des anciens soldats du camp de Jalez, il leur avait dit : « Jouissons du présent, Messieurs ; je vous répons de l'avenir ! » La Révolution n'en était plus à craindre les menaces, mais elle les comptait et en tenait registre.

Les débris du parti jacobin osaient se montrer. Félix Lepelletier, frère de l'ancien régicide, et lui-même complice de Babœuf, eut la hardiesse de publier un écrit contre ce qu'il appelait la faction royaliste. Dans cet opuscule il ne craignait pas de dire : « Pense-t-on qu'il ne se trouve plus en France de ces vieux éléments d'indépendance républicaine, et que toutes les âmes soient entièrement guéries de l'espérance d'un régime de liberté ? Croyez-le, les peuples se relèvent de leurs chutes ; et n'avons-nous pas sous les yeux l'exemple de la maison des *Stuarts*, ses fautes, les erreurs funestes pour ces princes de leurs ministres, et la définitive et irrévocable déchéance de cette dynastie après une restauration de plus de vingt années et deux règnes ?

« Sire, disait-il au roi, Jacques II trouve dans son genre même le vengeur de la liberté publique ! Les

échafauds glorieux des Sidney et des Russell deviennent des autels à la liberté publique sur lesquels s'entretient le feu sacré, et le sang de ces justes n'aura point coulé en vain pour leur patrie. Peut-être dans notre France aussi le sang de quelques hommes libres et courageux est-il destiné à couler sur de semblables échafauds et à partager la gloire de ces illustres insulaires ; mais on lira toujours sur de telles tombes : *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor...* »

Ces écrits inquiétèrent Louis XVIII, qui présentait quelque prochaine catastrophe et voulait conjurer l'orage ; il ne partageait pas la sécurité de ses ministres, et la confiance absolue de M. de Blacas ne lui imposait pas assez pour qu'il s'en rapportât à lui sur parole. Ce fut, dit-on, pour contrebalancer leur effet sur l'opinion qu'il engagea M. de Chateaubriand à entrer de nouveau dans la lice pour expliquer ses intentions, et, sur son invitation, ce publiciste écrivit une brochure intitulée *Réflexions politiques*. Ce n'était plus ici un pamphlet, mais une œuvre de pure discussion, tendant à la conciliation et ayant pour objet principal de faire comprendre à l'émigration qu'elle devait s'accommoder de la Charte et en prendre son parti. « Le monde entier a passé devant nous, disait M. de Chateaubriand dans sa brochure, et les Français sont plus hommes qu'ils ne l'étaient autrefois. Cessons donc de nous calomnier, de dire que nous n'entendons rien à la liberté ; nous entendons tout, nous sommes propres à tout et nous comprenons tout. » Louis XVIII parut très-flatté de cette brochure, en parla à son entourage avec éloge, laissa

percer clairement qu'elle répondait à ses vues, à ses pensées ; mais ce n'étaient là que des paroles sans grand retentissement au dehors.

L'année 1815 venait de s'ouvrir sous de pareils auspices. Le 15 janvier eut lieu dans Paris un triste incident. Une tragédienne aimée du public, mademoiselle Raucourt, venait de mourir sans avoir reçu les derniers sacrements. Le curé de Saint-Roch, usant des droits de l'autorité spirituelle et appuyé d'ailleurs sur les dispositions du décret du 23 prairial an XII, refusa de lui accorder la sépulture ecclésiastique. On cria à l'intolérance ; la foule s'ameuta pour forcer les prêtres à introduire le corps dans l'Église, et ceux qui prenaient part à cet acte de brutale tyrannie invoquaient le principe de la liberté religieuse, principe qu'ils se chargeaient eux-mêmes de contredire et de méconnaître. En présence de ces démonstrations populaires, qui devenaient menaçantes, le ministère s' alarma et parut prêt à des concessions. Soudain on apprit au château que la multitude avait enfoncé les portes de Saint-Roch et procédait elle-même à de prétendues funérailles. Louis XVIII, n'osant résister, se hâta d'envoyer l'un des aumôniers de sa chapelle, qui, remplaçant le prêtre légitime, prononça des prières sur le cercueil et donna satisfaction à l'émeute.

Le dernier article du traité signé à Paris le 30 mai 1814 portait que dans le délai de deux mois toutes les puissances engagées dans la guerre enverraient des ministres à Vienne pour faire régler, par un congrès général, les dispositions arrêtées en principe au moment de la conclusion de la paix. Les deux mois

étaient expirés depuis le 30 juillet, mais la réunion du congrès avait été prorogée au 30 septembre. Depuis lors les souverains de l'Europe continentale ou leurs représentants s'étaient rendus dans la capitale de l'Autriche, et le congrès avait été inauguré par de splendides fêtes. L'histoire n'avait jamais eu à mentionner un pareil concours de monarques, de princes souverains, d'hommes d'État, de plénipotentiaires et d'envoyés de tous grades, réunis pour traiter des intérêts si nombreux, si compliqués, si importants et si divers. Les congrès de Westphalie et d'Utrecht n'avaient offert rien de comparable. La France était représentée au congrès de Vienne par le prince de Talleyrand, homme d'État cauteleux, rusé, habile, mais dont on exagérait beaucoup trop la valeur et l'intelligence. Dans les rapports qu'il adressait à Louis XVIII il égayait le vieux roi en lui faisant part des chroniques scandaleuses de Vienne et traitait moins longuement le côté sérieux des affaires. En réalité la part de la France avait été faite par la paix de Paris, et elle n'avait pas à s'en montrer fière. Louis XVIII était donc un peu désintéressé dans les questions qui allaient se débattre. Ne pouvant rien demander, rien obtenir de plus que ce qui lui avait été laissé au mois de mai, il se bornait à user de son influence pour amener l'Europe à détrôner Murat et à traiter sans colère le roi de Saxe, l'un de ceux qui étaient les derniers demeurés fidèles à la cause de Napoléon.

Le congrès se montrait respectueux envers la France, mais il ne se préoccupait guère de suivre ses inspirations; il avait d'autres soucis. Les nationalités brisées et les

peuples jetés depuis un quart de siècle d'une domination à l'autre attendaient que l'on décidât de leur sort. Le congrès pouvait à son gré rétablir la vieille Europe ou créer une Europe nouvelle. Il lui était seulement bien difficile d'agir, paralysé qu'il était par les divisions et les prétentions suscitées dans son propre sein. Il avait à réorganiser l'Allemagne, à agrandir la Prusse, à se prononcer sur la Pologne, à statuer sur le partage de l'Italie entre plusieurs souverains, et l'empereur de Russie, en dépit de sa puissance incomparable, se trouvait hors d'état de résoudre toutes les difficultés de cet ordre lorsqu'il rencontrait en chemin les résistances de l'Autriche, les prétentions de l'Angleterre, la coalition des États de second et de troisième ordre. M. de Talleyrand, de son côté, agissait avec adresse, et ne travaillait nullement à assoupir les divisions qui surgissaient du conflit des ambitions et des intérêts. •

Enfin on fit les partages. La Russie eut la Pologne, l'Autriche dépeça l'Italie, la Prusse se nantit vers le Rhin, et on lui donna une portion de la Saxe pour satisfaire ses ambitieuses prétentions. L'Angleterre accrut ses possessions, en Europe, des îles de Malte et d'Héligoland; dans les Indes occidentales, de Tabago, de Sainte-Luce et de Surinam; dans les Indes occidentales, de l'île de France et de Cochin; elle devint en outre la dominatrice des mers. D'autre part on réunit la Hollande et la Belgique en un seul royaume, sous prétexte d'élever une barrière solide contre la France; c'est dans cette même vue qu'on augmenta aussi le royaume de Piémont. Toute spoliation des petits États

était suffisamment justifiée quand on avait parlé d'organiser une ligne de défense contre la France et de mettre une digue à son ambition.

Dans ce but, et en prévision des dangers qui semblaient menacer l'Europe, il avait été non-seulement question de détrôner Murat, mais encore d'annuler le traité de Fontainebleau de tous points. Lord Wellington se plaignait de ce qu'on eût donné l'île d'Elbe pour résidence à Napoléon, et faisait remarquer, une carte d'Europe à la main, quelle était sa proximité des côtes de France et d'Italie. On conféra secrètement sur ce qu'on ferait de Napoléon, et on tomba d'accord qu'il fallait le transporter dans quelque île lointaine; peut-être fit-on alors choix du rocher de Sainte-Hélène. Quant aux conventions du traité de Fontainebleau, on ne se croyait pas lié par ce traité dont les clauses restaient sans exécution, grâce aux résistances silencieuses, mais opiniâtres, du gouvernement de Louis XVIII.

Tandis que les souverains de l'Europe et leurs ministres, réunis en congrès, agitaient ainsi le sort des peuples, l'empereur Napoléon travaillait à se rendre compte des dispositions de la France et de la situation du continent. Comme un lion prisonnier qui se retourne perpétuellement dans sa cage en cherchant une issue, il vivait sans repos, sans résignation sincère, et il attendait d'un jour à l'autre qu'une faute de ses géôliers ou de ses ennemis lui fournit, sinon un moyen, du moins un prétexte de ressaisir la liberté. Il savait qu'une fermentation sourde agitait l'Italie, dont la destinée n'était point encore fixée; sa mère et

sa sœur Pauline étaient venues lui donner à cet égard des renseignements confidentiels ; des amis non moins sûrs l'avaient tenu informé des fluctuations du sentiment public en France, et déjà il jugeait que l'heure propice à son retour ne tarderait pas à sonner. Plus il songeait à reparaître sur le continent et à disputer aux Bourbons leur couronne, plus il s'attachait à donner le change aux inquiétudes de l'Europe, et spécialement à la surveillance du commissaire anglais, sir Niel Campbell. « Je ne veux rien voir, disait-il, au delà des rivages de mon île ; je suis un souverain mort, et j'appartiens à l'histoire. Je ne songe qu'à ma famille et à ma retraite, à ma maison, à mes vaches, à ma basse-cour. » Mais il avait beau parler ainsi, personne ne prenait au sérieux son langage, et chacun se rappelait involontairement les prétendues jouissances de Dioclétien, livré à la culture de ses belles laitues de Salone, et qui n'en regrettait pas moins l'empire. Lorsque l'hiver approcha on s'aperçut qu'il devenait sombre et soucieux ; mais ce changement fut attribué à des embarras pécuniaires : le gouvernement français mettait beaucoup de retard à payer la rente de deux millions qu'il avait réservée à Napoléon par le traité du 11 avril, et lord Castlereagh lui-même adressait des représentations à ce sujet au cabinet de Louis XVIII. Du reste les étrangers affluaient à Porto-Ferrajo, et le pèlerinage de l'île d'Elbe était devenu le rendez-vous obligé des touristes de l'Europe.

Or si la France jouissait encore de la paix, le plus inappréciable des bienfaits qui avaient pu lui être ac-

cordés, par l'effet même de la nature frondeuse du caractère national, la plus grande partie de la population, à mesure qu'elle se rassurait en voyant se cicatrifier les maux de la guerre, commençait à trouver la paix monotone et à songer bien plus aux humiliations de nos défaites qu'aux satisfactions de la sécurité intérieure. Elle était affranchie de la conscription et des misères inséparables d'une lutte avec l'Europe ; mais elle aimait à se préoccuper avant tout du souvenir de ses triomphes, et de ce passé, si récent, où elle dictait la loi au continent tout entier. La France ne se résignera jamais à la perte de ses frontières du Rhin ; elle regrettait ses provinces perdues. Après avoir compté vingt ans d'une histoire souvent lugubre, souvent héroïque, elle n'acceptait pas cette fiction légale qui attribuait à Louis XVIII un règne de dix-neuf ans, et semblait supprimer la République, le Consulat, l'Empire, comme des accidents historiques dont il valait mieux ne pas tenir compte. On entretenait habilement la fâcheuse humeur du pays en incriminant les intentions du roi, en dévouant à la haine et au ridicule les princes de sa famille, en exagérant les prétentions des émigrés, en montrant au peuple des campagnes le fantôme du rétablissement de la corvée et de la dîme. Les Bourbons se trouvaient dans la condition inévitable des rois qui gouvernent à une époque de transition. Ils s'attachaient un peu à récompenser les services rendus au pays pendant la période impériale ; mais ils se voyaient naturellement contraints de dispenser des faveurs, des bienfaits, des marques d'honneur, aux amis fidèles qui, dans l'exil ou sur notre

territoire, avaient tant souffert pour la cause monarchique. Pouvaient-ils reléguer dans l'oubli la Vendée, la Bretagne, Quiberon et les armées royales de Condé? Un pouvoir recueille-t-il beaucoup d'honneur de l'ingratitude, et devient-il fort en se retournant contre sa propre origine? Il est superflu d'ajouter que les partis politiques se souciaient fort peu de résoudre ces questions d'après les données d'une justice impartiale; ils trouvaient mieux leur compte à exploiter et à grossir les fautes du gouvernement royal, et à le signaler, en dénaturant ses actes, à la haine de tout ce qui, par les intérêts ou les souvenirs, se rattachait au pouvoir déchu et à la cause révolutionnaire.

D'ailleurs beaucoup de membres de la noblesse et du clergé ne savaient point garder les ménagements que la situation leur imposait. La plupart avaient considéré la Charte elle-même comme une concession faite aux nécessités du temps; mais, ne sachant point s'y résigner de bonne foi, ils espéraient que le roi saurait un jour ressaisir la plénitude de ses droits antiques et extirper les dernières racines de l'arbre révolutionnaire. Plusieurs ne connaissaient rien aux lois nouvelles, aux habitudes que la population avait acceptées. Lorsqu'on invoquait devant eux des institutions politiques respectées par le souverain lui-même, ils ne voyaient dans ce langage qu'un moyen détourné d'approuver la rébellion et de braver l'autorité du roi légitime. Quant aux victoires des armées de la République et de l'Empire, sans oser les assimiler à un heureux brigandage, ils en amoindrissaient autant que possible le nombre et l'honneur. Cette atti-

tude n'effrayait pas seulement les acquéreurs de biens nationaux, elle mécontentait vivement les classes moyennes, qui tenaient aux principes de 1789 et à certains droits acquis pour toujours. Bien plus, elle froissait maladroitement l'orgueil des soldats et des généraux et faisait fermenter des désirs de réaction ou de vengeance. Aussi se formait-il de vastes complots militaires. Parmi les conjurés les uns rêvaient une révolution nouvelle, imitée du mouvement historique de 1688, et qui, à la place des Bourbons régnants, installerait au trône la famille d'Orléans, le principe de la souveraineté du peuple et les théories de la monarchie représentative. D'autres (et ils étaient bien plus nombreux, bien plus ardents) allaient au cœur des choses, et travaillaient avec ensemble et audace à restaurer la dynastie impériale. La police surveillait fort mal ces complots : la plupart de ses agents avaient servi sous Napoléon et le regrettaient ; les autres manquaient de dévouement ou d'intelligence. Quant à Fouché, initié à toutes les conspirations, il avait un pied dans tous les camps, et attendait que les événements lui fournissent de nouvelles occasions de s'employer pour le vainqueur et de trahir le vaincu.

Les jacobins portaient peu de sympathie à Napoléon ; un bien petit nombre d'entre eux pardonnaient à l'homme du 18 brumaire, à ce conquérant dont la main de fer les avait tenus dans l'humiliation et sous le joug durant quatorze longues années. Les *libéraux* ne voulaient pas davantage de Napoléon ; réduits, de guerre lasse, à subir la royauté, ils rêvaient

une monarchie révolutionnaire, plus ou moins bien imitée de la royauté de 1791, émanant de la souveraineté du peuple, et adoptant pour signes de ralliement le drapeau tricolore et la cocarde nationale. Dans ce parti figuraient les généraux Drouet d'Erlon et Lefebvre-Desnouettes, les frères Lallemand, et, au besoin, le général La Fayette, que l'empereur avait tenu à l'écart et qui avait supporté non sans amertume cette disgrâce. Le duc d'Orléans, bien qu'il se tint prudemment à l'écart des conspirations, était le chef naturel et nécessaire des opposants de cette catégorie. Des propositions lui furent faites; il les jugea plus dangereuses qu'acceptables, et il en fit part au roi. Il eut beau faire, sa démarche ne découragea point ses amis et ne rassura pas Louis XVIII. Au surplus, rien ne transpirait de ces menées dangereuses, tandis que les impérialistes ne se gênaient pas pour laisser éclater au grand jour leurs regrets et leurs espérances. Dans les salons de leurs chefs ils faisaient de la propagande ouverte et se partageaient pour ainsi dire d'avance les premiers rôles. Dans les réunions ouvertes aux ouvriers et au peuple des campagnes on portait publiquement des toasts au *caporal La Violette*, à *Jean de l'Épée*, sobriquets vulgaires sous lesquels le soldat et l'artisan reconnaissaient aisément Napoléon. A Paris on ne se cachait guère pour ajourner à la prochaine floraison de la violette le retour du captif de l'île d'Elbe. On aurait dit que les partisans de l'Empire étaient en quartiers d'hiver et n'attendaient que le printemps pour agir.

Nous venons de dire qu'au congrès de Vienne le

représentant de Louis XVIII, M. le prince de Talleyrand, réclamait des autres puissances qu'on mît fin à la royauté de Naples. Il était difficile d'accueillir ces réclamations tardives lorsqu'on avait, peu de mois auparavant, accepté avec enthousiasme les secours de Murat contre Napoléon. Les souverains de l'Europe cherchaient à faire entendre raison au roi de France ; mais M. de Talleyrand insistait, et s'efforçait de démontrer que les alliés devaient se défier, à juste titre, des sentiments cachés de Murat. Quelque secrètes que fussent tenues ces délibérations du congrès, elles ne laissaient pas de parvenir à la connaissance du roi Joachim, si bien que ce prince, se croyant à la veille d'être dépossédé de son trône, prit la résolution de ne point attendre en paix l'accomplissement de pareils desseins. On en était là lorsque l'empereur lui-même, jugeant le moment propice, entreprit l'une de ces révolutions prétoriennes dont Tacite nous a transmis le souvenir et dont la France n'attendait pas le retour.

Le 26 février 1815, vers le soir, accompagné des généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, et des autres officiers supérieurs compagnons de son exil, il s'embarqua sur *l'Inconstant*, brick de guerre de vingt-six canons, et donna à sa petite armée l'ordre de le suivre. Trois autres bâtiments qui se trouvaient dans le port, et sur lesquels on mit l'embargo, reçurent à bord les troupes, dont l'effectif, en y comprenant quatre cents grenadiers de la vieille garde et cent Polonais, atteignait le chiffre de neuf cents hommes. La mer était calme, et la petite flottille ne pouvait avancer

que bien lentement, circonstance défavorable qui l'exposait aux attaques des croisières anglaises et françaises. Le lendemain on découvrit de loin deux frégates; vers six heures un bâtiment de guerre français, *le Zéphir*, vint droit sur la flottille; ayant reconnu le pavillon elbois, un drapeau blanc parsemé d'abeilles, il se borna à demander des nouvelles de l'empereur; Napoléon répondit lui-même qu'il se portait bien. Le 27 on passa en vue d'un vaisseau de ligne, qui ne daigna pas s'occuper de la pauvre flottille. Le 1^{er} mars, à trois heures, on entra dans le golfe de Juan; à cinq heures on jeta l'ancre sur la plage de Cannes, en Provence. Le premier bivouac fut établi dans une plantation d'oliviers.

« Beau présage! s'écria l'empereur; puisse-t-il se réaliser! »

Un paysan qui se trouvait là et avait servi sous Napoléon déclara ne plus vouloir le quitter.

« Eh bien! Bertrand, dit l'empereur au grand-maître réchal, voici déjà du renfort. »

Son premier soin fut de détacher un capitaine et vingt-cinq hommes sur Antibes; ils y entrèrent aux cris de: « Vive l'empereur! » Mais le commandant Corsin, fidèle au serment qu'il avait prêté à Louis XVIII, fit fermer derrière eux les portes de la ville et les retint prisonniers. Ce contre-temps en faisait prévoir d'autres.

A onze heures du soir la petite colonne se mit en route du côté des montagnes; elle fit d'abord vingt lieues en vingt-deux heures. Le 2 elle s'arrêta à Cérémon; le 3, au village de Barême; le 4, à Digne, et le

5, à Gap. C'est là que Napoléon fit imprimer les deux proclamations qu'il adressait au peuple et à l'armée; ils les avait dictées en mer à ses soldats. La première se terminait ainsi :

« Français! dans mon exil j'ai entendu vos plaintes
 « et vos vœux ; vous réclamiez ce gouvernement de
 « votre choix , qui seul était légitime. Vous accusiez
 « mon long sommeil, vous me reprochiez de sacrifier
 « à mon repos les intérêts de la patrie.

« J'ai traversé les mers au milieu des périls de toute
 « espèce; j'arrive parmi vous reprendre mes droits,
 « qui sont les vôtres. Tout ce que les individus ont
 « fait, écrit ou dit depuis la prise de Paris, je l'igno-
 « rerai toujours ; cela n'influera en rien sur le souve-
 « nir que je conserve des services importants qu'ils
 « ont rendus , car il est des événements d'une telle
 « nature qu'ils sont au-dessus de l'organisation hu-
 « maine.

« Français! il n'est aucune nation , quelque petite
 « qu'elle soit , qui n'ait eu le droit et ne se soit sous-
 « traite au déshonneur d'obéir à un prince imposé
 « par un ennemi momentanément victorieux. Lorsque
 « Charles VII rentra à Paris et renversa le trône éphé-
 « mère de Henri V, il reconnut tenir son trône de la
 « vaillance de ses braves , et non d'un prince régent
 « d'Angleterre.

« C'est aussi à vous seuls et aux braves que je fais
 « et ferai toujours gloire de tout devoir. »

Voici maintenant quelques traits de sa proclamation à l'armée :

« Soldats! nous n'avons pas été vaincus; deux

« hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers,
« leur pays, leur prince, leur bienfaiteur... Arrachez
« ces couleurs que la nation a proscrites; arborez cette
« cocarde tricolore; vous la portiez dans nos grandes
« journées... Venez vous ranger sous les drapeaux
« autour de votre chef; son existence ne se compose
« que de la vôtre; ses droits ne sont que ceux du
« peuple et les vôtres...

« La victoire marchera au pas de charge; l'aigle,
« avec les couleurs nationales, volera de clocher en
« clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame... Dans
« votre vieillesse, entourés et considérés de vos con-
« citoyens, ils vous entendront avec respect raconter
« vos hauts faits; vous pourrez dire avec orgueil :
« Et moi aussi je faisais partie de cette grande ar-
« mée qui est entrée deux fois dans les murs de
« Vienne, dans ceux de Rome, de Berlin, de Madrid,
« de Moscou, qui a délivré Paris de la souillure et de
« la trahison que la présence et les armes de l'ennemi
« y ont empreintes... »

En Provence Napoléon avait trouvé sur sa route un peuple curieux, mais indifférent ou hostile à sa cause; aucun individu notable n'avait grossi sa troupe. Dès qu'il eut franchi la Durance la scène changea; les montagnards du Dauphiné accouraient en foule sur son passage et poussaient de vives acclamations. Jusque-là tout le pays avait été trouvé dégarni de soldats; mais le 7 mars au matin, sur le territoire du département de l'Isère, on découvrit un bataillon, détaché de la garnison de Grenoble, qui était venu barrer le chemin à Napoléon; cette troupe campa près des

lacs de Laffrey. Cambronne s'approcha pour parler, mais on refusa de l'entendre. Tout semblait perdu; Napoléon, pour dernière ressource, s'approcha de ses adversaires, et leur dit, en découvrant sa poitrine : « S'il en est un de vous qui veuille tuer son empereur, il le peut : me voici ! » A cette vue un frémissement agita le bataillon tout entier. Les soldats, qui, un moment auparavant, se disposaient à le combattre, sentirent leurs yeux se remplir de larmes, et, déposant leurs fusils, s'écrièrent avec transport : *Vive Napoléon ! vive l'empereur !* Puis ils foulèrent aux pieds leurs cocardes blanches et reprirent les couleurs de l'Empire.

Ce moment était décisif; Napoléon, dont les forces étaient doublées, accéléra sa marche. Comme il sortait de Vizille, commune célèbre dans les fastes révolutionnaires, vint à sa rencontre, au pas de course, le 7^e de ligne, commandé par le jeune Labédoyère. Les deux troupes mêlèrent leurs rangs avec enthousiasme et poursuivirent leur route vers Grenoble. Le général Marchand avait fait fermer les portes et avait donné l'ordre de défendre la ville. La garnison couvrait les remparts; elle se composait de quatre vieux régiments, et parmi eux figurait le 4^e d'artillerie, dans les rangs duquel, vingt-cinq ans auparavant, Napoléon avait servi comme capitaine. La population était rangée derrière cette troupe. Soldats et peuple se taisaient encore. Soudain, à la lueur des flambeaux, car il était nuit, on vit apparaître les compagnons de Napoléon, marchant en avant, l'arme renversée en signe de fraternité, et criant : *Vive Grenoble ! vive la*

France! La garnison et la foule répondirent par des cris de *Vive Napoléon! vive la garde!* et les portes tombèrent devant l'empereur. Ce moment fut sans exemple dans l'histoire de ce grand homme. Napoléon se vit en un clin d'œil emporté par mille mains, promené comme en triomphe, et intronisé à la façon des rois de la première race. Alors son règne recommença : les autorités, les magistrats vinrent le saluer du titre d'empereur. Il se voyait maître d'une place de guerre, de vastes arsenaux, et d'une armée de six mille vétérans. Il marcha ensuite sur Lyon, où il entra le 9 mars, au moment où le comte d'Artois et le duc d'Orléans, qui s'étaient rendus en toute hâte dans cette ville pour lui en disputer l'entrée, venaient de se retirer sans avoir pu déterminer la garnison à leur obéir, et ayant au contraire été trahis par toute leur escorte.

Cependant la nouvelle du débarquement de l'empereur avait été répandue à Paris dans la journée du 6. Le gouvernement du roi ne comprit pas d'abord l'imminence du danger ; il se fit illusion, il hésita, et rendit une ordonnance ridicule enjoignant de *courir sus à Napoléon Buonaparte*. Deux jours après, les nouvelles devenant alarmantes, il se ravisa et confia au maréchal Ney, l'un des anciens lieutenants de Napoléon, le commandement de l'armée qui devait s'opposer au passage de l'illustre exilé. Ney, homme brave sur le champ de bataille, était faible lorsqu'il s'agissait de garder une résolution. A peine fut-il arrivé à Lons-le-Saulnier que la seule approche de son ancien maître réveilla chez lui le fanatique dévouement dont l'armée entière était animée pour Napoléon ;

aussi donna-t-il aux soldats l'exemple de la défection. Quand cette armée eut passé sous ses aigles, Napoléon ne rencontra plus d'obstacle sérieux, et il devint évident pour tout le monde que la cause des Bourbons était perdue. Vainement Louis XVIII convoqua-t-il les deux Chambres en séance royale; vainement jura-t-il de nouveau fidélité à la Charte et plaça-t-il son trône sous la protection des gardes nationales du royaume : les larmes qui coulèrent des yeux de ses serviteurs devaient être impuissantes pour conjurer la chute du trône. Dans la nuit du 19 au 20 mars l'auguste vieillard dut reprendre la route de l'exil et se dérober par une prompte retraite aux approches de l'empereur. Quelques heures après son départ Napoléon entra à Fontainebleau. Le 20 mars était pour lui un jour heureux, celui de la naissance du roi de Rome; ce fut donc le 20 mars, à neuf heures du soir, que Napoléon voulut reparaitre à Paris. Quand il arriva au Carrousel, la foule était trop grande pour qu'il pût marcher; comme à Grenoble on l'enleva de son cheval, on le porta de bras en bras, et c'est ainsi qu'à la lueur des torches, qui faisaient étinceler les casques, les sabres et les bajonnettes, l'empereur, sans avoir brûlé une amorce depuis son départ de l'île d'Elbe, sans avoir versé une goutte de sang, occupa de nouveau le palais des Tuileries.

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON I^{er}.

LES CENT-JOURS

(Du 20 mars au 8 juillet 1815).

La révolution prétorienne qui s'accomplissait était comme une réaction de 1789, et cependant ni la bourgeoisie ni la noblesse n'y prêtaient la main. Les classes élevées, en proie aux hésitations et à l'inquiétude, semblaient abdiquer et s'en remettre à l'Europe du soin de tirer vengeance du triomphe de l'empereur. Les masses populaires avaient vu sans déplaisir le nouvel exil des Bourbons ; elles acclamaient l'empereur, mais elles se souciaient peu de recommencer la guerre et de voir rétablir la conscription. L'armée seule, bien convaincue qu'elle n'avait pas été défaite, mais trahie, se montrait ivre d'orgueil et d'enthousiasme. Il est vrai que parmi ses chefs il s'en trouvait encore qui n'avaient point vu sans déplaisir la révolution du 20 mars ; les Macdonald, les Gouvion Saint-Cyr, les Masséna avaient cherché à maintenir les troupes dans l'obéissance du roi ; les généraux Pacthod, Maison, Rapp, Lauriston, Miollis, Lefort, Belliard ; les maréchaux Mortier, Marmont, Oudinot et Jourdan, s'étaient empressés d'offrir au roi leurs services. La plupart étaient las de la guerre ; ils

se montraient reconnaissants envers la Restauration, qui avait garanti leurs dotations, leurs grades, et ajouté de nouvelles marques d'honneur à celles dont ils étaient déjà comblés. En faveur de Napoléon on ne voyait se prononcer que les soldats, les officiers qui avaient leur fortune à faire, la multitude que séduisait le prestige de la gloire et qui avait à cœur de tirer vengeance des humiliations de la dernière campagne. Cette disposition des esprits n'avait point échappé à l'empereur et elle troublait la joie de son triomphe. Il est vrai qu'il pouvait compter sur les sympathies et les dévouements que devait nécessairement rallier à lui la fortune, et ce n'était point sans motif qu'il faisait entrer dans ses calculs la triste instabilité du cœur humain. Les tables des Tuileries étaient encore couvertes de missives adressées au roi et qu'on n'avait point eu le temps de décacheter; elles renfermaient des protestations ardentes de fidélité et de dévouement. Les jours suivants chaque courrier apporta des protestations et des adresses semblables destinées à l'empereur, et presque toujours elles émanaient des mêmes personnages. Napoléon, sous les yeux de qui furent placés ces monuments d'une servilité déplorable, ne manifesta de répulsion pour aucun nom propre; il se borna à dire, avec un sourire de pitié : *Voilà bien les hommes !*

Quoi qu'il en soit, l'empereur était à peine rentré aux Tuileries que la déclaration des puissances alliées, assemblées au congrès de Vienne, vint troubler les illusions de son triomphe : les souverains proclamaient dans ce manifeste que *Napoléon s'était mis au*

ban de l'Europe ; qu'il s'était livré à la vindicte publique ; qu'avec lui, désormais, il ne pouvait y avoir ni paix ni trêve. Ces menaces ne devaient pas tarder à recevoir leur accomplissement.

Mais des résistances s'organisèrent au midi et sur plusieurs points de la France ; elles furent successivement contenues. Le roi s'était retiré à Gand ; le duc de Bourbon, nommé gouverneur général des cinq départements militaires de l'Ouest, avait fait voile, le 6 avril, pour l'Espagne, après en avoir appelé à la fidélité bretonne. Madame la duchesse d'Angoulême s'était rendue à Bordeaux et y avait déployé les vertus héroïques de Marie-Thérèse, son aïeule. Moins heureuse que l'illustre princesse de Lorraine, elle avait été contrainte de fuir une seconde fois la terre natale. Son époux avait réuni à Toulouse une armée de douze mille volontaires royalistes, à l'aide desquels il venait de reprendre divers points importants de la Provence et du Dauphiné ; au moment où il s'app préparait à marcher sur Lyon et Grenoble il fut cerné par les troupes du maréchal Gilly et réduit à signer une capitulation aux termes de laquelle il devait s'embarquer à Cette. Le général en chef Grouchy refusa de reconnaître cette convention ; mais Napoléon lui intima de la respecter et de veiller à ce que M. le duc d'Angoulême fût traité avec les égards dus à son rang. Le 18 avril cent coups de canon annoncèrent l'entière soumission du Midi ; le drapeau tricolore flottait à Toulon et à Marseille.

En Italie, des événements assez graves s'accomplirent, qui ajoutèrent beaucoup aux difficultés de la

situation. Murat était depuis longtemps inquiet sur l'avenir de sa dynastie ; il se sentait menacé par les dispositions secrètes ou avouées de plusieurs grandes puissances. Tandis qu'il se trouvait en proie aux incertitudes de cette situation, la nouvelle du débarquement de Napoléon lui parvint à Naples, et sur-le-champ il se détermina à prendre les armes et à tenter un mouvement insurrectionnel qui avait pour but de réaliser le rêve de l'unité italienne sous un seul souverain. Persuadé qu'il lui serait facile de soulever tous les peuples d'Italie et désireux de réparer ses torts envers Napoléon, il se mit à la tête d'une armée de cinquante mille hommes et commença la guerre. Ce fut de sa part un acte insensé, qui mécontenta vivement Napoléon. Au moment où Joachim lançait son manifeste à l'Italie l'empereur mettait tous ses soins à négocier avec les puissances, à les rassurer sur ses intentions et à conjurer les menaces du congrès de Vienne. La levée de boucliers du roi de Naples effraya l'Europe et ne permit point aux envoyés de Napoléon de faire entendre leurs propositions pacifiques. Pour Murat, après s'être emparé de Rome, d'où le pape et les cardinaux s'étaient enfuis, il occupa la Toscane et s'avança jusqu'aux portes de Plaisance. Il manœuvrait pour marcher sur Milan par le territoire piémontais ; mais l'Angleterre le contraignit de respecter la neutralité du royaume de Sardaigne. Contraint de changer de direction, il se dirigea vers les bouches du Pô, laissant aux Autrichiens le temps de tout disposer pour couvrir la Lombardie. Vainement l'Autriche lui adressa-t-elle des propositions de paix ; il ne vit dans cette

démarche qu'un symptôme de faiblesse. « Il est trop tard, répondit-il ; l'Italie est digne de la liberté, elle sera libre ! » Mais bientôt il lui fallut reconnaître de ses propres yeux les difficultés de son entreprise. Tandis que l'Angleterre se préparait à attaquer les États napolitains, il essaya de franchir le Pô près d'Orchibello et se vit repousser avec perte. Cet échec le découragea, et, au lieu de poursuivre son expédition dans le nord de l'Italie, il chercha à se replier pour disputer aux Anglais son propre royaume. Dans ce mouvement de retraite il abandonna Parme, Reggio, Florence, Modène, toute la Toscane. Serré de près par les généraux Neipperg et Bianchi, il résolut de leur faire face, et il livra non loin de Tolentino une bataille générale qui se termina par la défaite complète de son armée. Un second combat aussi malheureux eut lieu à Caprano, et les Autrichiens pénétrèrent victorieux, par deux routes différentes, dans le royaume de Naples. Joachim, vaincu et fugitif, les précéda de peu de jours dans sa capitale. La reine Caroline, son épouse, sœur de Napoléon, s'étonna de le revoir. « Madame, lui dit-il, je n'ai pu mourir ! » Cependant l'ennemi approchait en forces et toute lutte devenait impossible. Murat prit le parti d'abandonner ses États et de chercher un refuge d'abord en Provence, puis en Corse.

L'état des esprits en France n'était pas tel que le succès du 20 mars aurait pu le faire croire ; la bourgeoisie et la noblesse s'étaient isolées du mouvement et l'avaient laissé s'accomplir sans le souhaiter, sans trop le contredire. La France n'était plus ce que Napoléon

l'avait trouvée à son retour d'Égypte. Alors le pays cherchait des yeux un homme vraiment fort, qui pût contenir les partis au dedans et au dehors repousser l'Europe; au mois de mars 1815, à l'exception de l'armée et des serviteurs dépossédés de la dynastie impériale, la grande majorité voulait la paix, et, tout en s'honorant de la gloire du passé, elle cherchait avant tout les satisfactions de l'industrie, du commerce et du repos. Napoléon ne lui rapportait plus, comme autrefois, la victoire; il venait réveiller par sa présence toutes les colères de l'Europe et convoquer de nouveau l'étranger à nous faire la guerre. Aussi paraissait-on généralement épouvanté de l'avenir. Napoléon lui-même était dévoré d'inquiétudes. Il n'avait en France que deux points d'appui : l'un, son armée, amoindrie, découragée par les revers des dernières campagnes; l'autre, les hommes de la Révolution. Ceux-ci relevaient la tête et réclamaient des garanties. En vain l'empereur s'efforçait-il de donner le change à leur impatience; il se trouvait tous les jours en face de désappointements nouveaux : tantôt assiégé par des idées démagogiques dont au fond de l'âme il connaissait le danger, tantôt menacé d'un immense abandon; l'Europe en face, la république derrière. Les émigrés et les royalistes avaient pénétré le secret de ses embarras; ils attendaient le moment favorable pour en profiter. Dans la Vendée les chefs politiques s'agitaient de nouveau, une insurrection allait éclater; les paysans du Marais et du Bocage s'enrégimentaient par paroisses et se groupaient autour des seigneurs.

En reprenant possession de l'empire Napoléon s'é-

tait fait remettre par le conseil d'État, en audience solennelle, une déclaration qui le relevait de sa déchéance et annulait son abdication. Le conseil d'État impérial, en reprenant ses fonctions, proclamait de nouveau le principe de la souveraineté du peuple comme la seule base du droit politique de la France; partant de là, il cherchait à établir que la Restauration, ayant été la conséquence des défaites de nos armées et de l'occupation de la France par les puissances ennemies, avait été un fait illégitime et imposé au pays. Le conseil d'État ne reconnaissait pas comme valide le sénatus-consulte prononçant la déchéance de l'empereur; il n'y voyait qu'un décret arraché par la force. Il constatait que Louis-Stanislas-Xavier, ayant refusé d'accepter la constitution votée par le sénat, s'était placé en dehors des principes de 1789 et n'y était point rentré en octroyant une charte, puisque cette loi fondamentale n'avait pas été soumise à la sanction du peuple. Le conseil d'État qualifiait d'illégaux les actes du gouvernement de Louis XVIII, comme faits en présence des armées ennemies ou sous la domination de l'influence étrangère.

Un publiciste célèbre se trouvait compromis par l'événement du 20 mars : c'était M. Benjamin Constant, l'un des coryphées du parti monarchique constitutionnel, et qui, le 19 mars, avait fait paraître dans le *Journal des Débats* un manifeste des plus ardents, une catilinaire des plus véhémentes contre Napoléon Bonaparte, encore éloigné de Paris. L'empereur ne voulut pas tirer vengeance de cette attaque; il savait que M. Benjamin Constant était encore plus avide de

renommée que tenace dans ses convictions ; il se dit qu'avec un peu de confiance et de flatterie il ramènerait à lui cet écrivain, et il l'invita à se rendre auprès de lui, dans le cabinet impérial des Tuileries. Benjamin Constant n'hésita point à accepter cette entrevue, et, quelques heures après, il se retira *convaincu* que Napoléon revenait en France pour y rétablir la liberté et les théories de 1789. Il accepta même de l'empereur la mission de rédiger la constitution nouvelle. Napoléon, il faut le reconnaître, avait fait preuve, dans cette circonstance, d'une habileté heureuse et d'un tact que bien souvent on avait voulu lui contester. Ses déclarations à Benjamin Constant portèrent l'empreinte d'une franchise rude, et qui n'était exempte ni de grandeur ni de dignité. L'empereur ne perdait pas de vue qu'en s'adressant à l'ancien membre du Tribunat, à l'ami de La Fayette et de madame de Staël, il parlait à tous les amis de la liberté constitutionnelle, alors si nombreux en France.

Quelques jours après, le 22 avril, Napoléon présenta à l'acceptation du peuple français une charte qui reçut le nom d'*Acte additionnel aux constitutions de l'empire*. Cette loi fondamentale rappelait, sous beaucoup de rapports, la charte octroyée par Louis XVIII ; mais elle renfermait des dispositions beaucoup plus favorables à la démocratie. L'*Acte additionnel* établissait le gouvernement représentatif ; le pouvoir exécutif était conféré à l'empereur, qui partageait le pouvoir législatif avec une chambre des Pairs et une chambre élective. L'empereur nommait les pairs, qui étaient héréditaires ; les ministres étaient

responsables ; les représentants du peuple n'étaient élus que pour cinq ans ; les délits de presse étaient soumis au jury ; l'inamovibilité des juges était garantie ; la nomination des fonctionnaires publics appartenait au souverain ; la liberté individuelle était protégée par la loi ; l'impôt ne pouvait être perçu qu'après le consentement des représentants du peuple ; la confiscation était rétablie. Par le dernier article de cette charte le peuple français se dessaisissait du droit de rappeler les Bourbons, de rétablir les prérogatives féodales et seigneuriales, et d'attribuer à un culte quelconque les privilèges de religion dominante. Pour l'empereur il continuait de régner *par la grâce de Dieu et le vœu du peuple*, et sa personne était déclarée inviolable :

La publication de l'*Acte additionnel* ne répondit point aux espérances de Napoléon ; loin de donner satisfaction aux partis, elle souleva chez eux de bruyantes clameurs. Les royalistes usèrent largement de la liberté de la presse pour signaler la nouvelle charte à la haine du pays ; ils représentèrent chacune de ses dispositions comme un piège tendu à la liberté et au peuple. Les républicains usèrent du même procédé, et ils le firent avec la plus injuste violence. A les entendre, Napoléon trahissait la Révolution, dont il émanait et qui seule pouvait légitimer les origines de sa puissance ; ce qu'on attendait de lui, c'était une constitution largement radicale, qui ne maintint ni pairie, ni noblesse, ni privilèges, et qui livrât les destinées de la patrie aux oracles du suffrage universel et direct. Toute noblesse héréditaire, toute hiérarchie

blessait l'opinion démocratique et semblait une dérision ou une menace. Ce tumulte d'accusations et de reproches mécontenta l'empereur et le surprit douloureusement. Toutefois il espéra que le bruit que faisaient les journaux hostiles et les opposants de toute classe ne descendrait pas de certaines régions jusqu'aux masses, et il se dit que la sanction du peuple ne manquerait pas plus à l'*Acte additionnel* qu'elle n'avait fait défaut au consulat à vie et au sénatus-consulte de l'an VII. Des registres furent donc ouverts dans les secrétariats de toutes les administrations et de toutes les municipalités, chez tous les juges de paix et chez les notaires, et les citoyens furent invités à venir inscrire leur adhésion ou leur refus. Il se trouva des protestations ardentes et courageuses, et cependant, quand le dépouillement des suffrages eut lieu, on reconnut que les opposants n'avaient point dépassé le chiffre de quatre mille deux cent six. On en conclut, à juste titre, que ce moyen de recueillir et de constater les volontés du pays est souverainement illusoire.

Les institutions portaient leurs fruits; tandis que l'agitation électorale soulevait une partie des départements, les journaux de Paris redoublaient de hardiesse à l'encontre de l'empereur et discutaient avec témérité son passé, ses actes, ses droits. L'un d'eux, le *Censeur européen*, rédigé par M. Comte, déplut si vivement qu'un décret le supprima. M. Comte ne se résigna point humblement à cette mesure de réaction arbitraire; il éleva des réclamations courageuses, devant lesquelles l'autorité et la police se virent con-

traintes de reculer. On provoqua des revues, des parades populaires. On vit reparaitre en longues bandes processionnelles la milice des faubourgs, et, au milieu de ses rangs, ces hommes à figures sinistres qui ne se montrent que dans les jours de convulsions sociales. Les rassemblements se succédaient, au grand effroi des citoyens paisibles et du commerce de Paris. On les voyait passer bruyamment, entonnant *la Carmagnole* et *le Chant du Départ*, et poussant des cris de mort contre le clergé et contre les rois. C'étaient les hordes du 20 juin et du 1^{er} prairial, et leur présence attestait la grandeur du péril dont la recrudescence révolutionnaire menaçait la France. Le 14 mai il y eut une démonstration de ce genre, déplorable entre toutes par le nombre des individus qui y prirent part. La multitude se dirigea vers les Tuileries et défila devant le palais de l'empereur en poussant des acclamations tumultueuses. Napoléon, contraint d'assister à ce triste spectacle, ne se trompa nullement sur la signification des cris de *Vive l'empereur!* que vociférait la foule; il ne vit que trop bien à quelles conditions on lui conservait l'empire; il se hâta donc de remercier les fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, et il se retira dans ses appartements, où le poursuivit longtemps le bruit de la rue. Dès ce jour il aurait volontiers abdiqué la couronne; mais il comptait sur son armée, et il espérait que la victoire le dédommagerait des sacrifices que la Révolution le contraignait de subir. Si cette chance lui manquait encore, il était bien déterminé à ne point garder le pouvoir dans des conditions antisociales.

Toujours désireux d'imiter Charlemagne, l'empereur avait eu la pensée de convoquer l'une de ces grandes assemblées nationales qui, sous la dénomination de *champs de mars* et de *champs de mai*, maintenaient les libertés et les privilèges des Francs, nos ancêtres. Napoléon voulut que les membres des collèges électoraux de tous les points de l'empire se rendissent par députations au champ de mai qu'il se proposait de tenir à Paris. La saison était belle. Il s'agissait d'assister à la proclamation de l'Acte additionnel; on parlait du couronnement de l'impératrice; on ajoutait que l'empereur en personne prendrait vis-à-vis du peuple l'engagement solennel de le rendre libre et heureux. Comme en juillet 1790 il se forma dans la plupart des départements des légions de fédérés et de volontaires qui, soit en masse, soit par délégation, résolurent d'assister à ce grand *plaid* national imaginé par l'empereur. Les représentants élus se trouvaient naturellement les premiers conviés à cette cérémonie; la chambre des Pairs, la magistrature, la garde nationale, l'élite de l'armée y eurent aussi leur place.

Le 1^{er} juin 1815, dans la vaste enceinte du champ de Mars de Paris, la nouvelle fédération tint ses assises sous la présidence de l'empereur. Autour de l'estrade sur laquelle on avait dressé le trône se tenaient debout trois cents officiers, ayant en main les drapeaux surmontés de l'aigle et destinés à l'armée et aux gardes nationales; les princes et les princesses du sang impérial, les grands dignitaires, les dames de la cour avaient pris place sur des sièges réservés et

sur les gradins tapissés de damas. L'empereur avait sur la tête une toque noire, ombragée de plumes ; son manteau était de velours pourpre doublé d'hermine blanche, brodé en or et sans manches. Il paraissait soucieux, et la physionomie de ses frères n'était pas moins triste. A la vue de Napoléon une immense acclamation, longtemps prolongée, éclata dans les rangs de l'armée et de la foule qui garnissait l'enceinte réservée et les talus. Lorsque les cris eurent cessé de se faire entendre, l'archevêque de Tours, M^{gr} de Barral, assisté du cardinal de Bayanne et de plusieurs évêques, célébra la messe. Au moment de l'Élévation l'empereur, le peuple et l'armée s'agenouillèrent et implorèrent la protection de Dieu : on remarqua le profond recueillement de Napoléon. Après le saint sacrifice on proclama l'acceptation par le peuple de la nouvelle constitution impériale. Lorsque l'orateur, M. Dubois (d'Angers), qui parlait au nom du corps électoral, eut terminé la lecture de son adresse, il se fit un roulement de tambours, et Napoléon répondit en ces termes :

« Empereur, consul, soldat, je tiens tout du peuple ; dans la prospérité, dans l'adversité, sur le champ de bataille, au conseil, sur le trône, dans l'exil, la France a été l'objet unique de mes pensées et de mes actions.

« Comme ce roi d'Athènes, je me suis sacrifié pour mon peuple, dans l'espoir de voir se réaliser la promesse donnée de conserver à la France son intégrité naturelle, son honneur et ses droits.

« L'indignation de voir ces droits sacrés, acquis

« par vingt années de victoires, méconnus et perdus
« à jamais, le cri de l'honneur français flétri, les
« vœux de la nation m'ont ramené sur ce trône, qui
« m'est cher parce qu'il est le palladium de l'indé-
« pendance, de l'honneur et des droits du peuple...

« Français, vous allez retourner dans les départe-
« ments; dites aux citoyens que les circonstances sont
« graves; qu'avec de l'union, de l'énergie, de la per-
« sévérançe, nous sortirons victorieux de cette lutte
« d'un grand peuple contre ses oppresseurs; que les
« générations à venir scruteront sévèrement notre
« conduite; qu'une nation a tout perdu quand elle a
« perdu l'indépendance !...

« Ma volonté est celle du peuple, mes droits sont les
« siens; mon honneur, ma gloire, mon bonheur ne
« peuvent être autres que l'honneur, la gloire et le
« bonheur de la France. »

Beaucoup de personnes avaient pensé que, au lieu de se borner à prononcer ces paroles et à distribuer des aigles aux légions de la garde nationale et de l'armée, Napoléon aurait imité jusqu'au bout ce roi d'Athènes dont il avait rappelé le dévouement; quelques-uns auraient voulu le voir abdiquer la couronne impériale en faveur de son fils et désarmer ainsi les colères de l'Europe amassées contre la France. Il ne le fit pas, et l'on se sépara, l'imagination émue par la singularité du spectacle, mais effrayée des calamités de l'avenir. Peu de jours après, Napoléon ouvrit la session des Chmabres; il leur demanda de l'aider à sauver la patrie: elles le promirent et ne surent pas tenir leur engagement. On remarqua cette phrase prophétique

qui fut adressée par l'empereur à la chambre des Représentants :

« N'imitons pas les Grecs dégénérés du Bas-Empire,
« qui se rendirent la risée du monde en discutant des
« questions abstraites lorsque le bélier brisait les portes
« de Constantinople. »

Les représentants des Cent-Jours devaient se montrer encore plus dignes de pitié que ces Grecs sans énergie. Déjà, d'ailleurs, on voyait poindre parmi eux une opposition sans générosité, sans grandeur, et que la victoire seule pouvait réduire au silence. La liberté de la presse avait été rendue aux journaux, et ils en profitaient pour dévouer le pays à la vindicte de l'Europe, l'empereur aux ressentiments des régicides. Mais le parti républicain n'était pas seul à protester ; l'insurrection de la Vendée avait étendu ses progrès dans le Poitou, dans l'Anjou, en Bretagne. Napoléon était prêt de ce côté ; il envoya une armée de vingt-cinq mille hommes, sous les ordres du général Lamarque, occuper les départements de l'Ouest. Lamarque, à l'exemple de Hoche, préféra la gloire du pacificateur à celle du soldat, et réussit à conclure avec les chefs royalistes une paix honorable pour les deux causes.

Replacé de nouveau sur le terrain des batailles, Napoléon était parvenu à rassembler, en deux mois, cinq cent cinquante mille hommes, distribués en sept armées. Il avait rendu aux régiments ces noms glorieux d'*Invincible*, de *Terrible*, d'*Incomparable*, d'*Un contre dix*, qui rappelaient tant de hauts faits d'armes. Les frontières se hérissaient de canons ; la France en-

tière avait été transformée en un vaste atelier livré à la fabrication des fusils et des sabres. Mais, à l'exception des débris de la vieille armée, ces troupes si nombreuses et levées à la hâte étaient encore inhabiles au métier des armes. Et cependant l'Europe tout entière était en marche contre la France : un million de soldats menaçaient nos frontières ! Ce fut le 12 juin que Napoléon quitta Paris pour aller prendre le commandement de l'armée du Nord. Deux jours après il adressa à ses troupes la proclamation suivante :

« Soldats ! c'est aujourd'hui l'anniversaire de Ma-
« rengo et de Friedland, qui décida deux fois du des-
« tin de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz,
« comme après Wagram, nous fûmes trop généreux !
« Nous crûmes aux protestations et aux serments des
« princes que nous laissâmes sur le trône ; aujour-
« d'hui, cependant, coalisés contre nous, ils en veu-
« lent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés
« de la France. Ils ont commencé la plus injuste des
« agressions : ne sommes-nous plus les mêmes
« hommes ?

« Soldats ! à Iéna, contre ces mêmes Prussiens au-
« jourd'hui si arrogants, vous étiez un contre trois,
« et à Montmirail un contre six. Que ceux d'entre
« vous qui ont été prisonniers des Anglais vous fassent
« le récit de leurs pontons et des maux affreux qu'ils
« ont soufferts.

« Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats
« de la Confédération du Rhin gémissent d'être obli-
« gés de prêter leurs bras à la cause de princes enne-
« mis de la justice et des droits de tous les peuples...

« Les insensés ! un moment de prospérité les aveugle.
« L'oppression et l'humiliation du peuple français sont
« hors de leur pouvoir ! S'ils entrent en France ils y
« trouveront leur tombeau.

« Soldats ! nous avons des marches forcées à faire,
« des batailles à livrer, des périls à courir ; mais avec
« de la constance la victoire sera à nous ; les droits,
« l'honneur et le bonheur de la patrie seront conquis.
« Pour tout Français qui a du cœur le moment est
« arrivé de vaincre ou de périr. »

La grande armée anglaise, commandée par lord Wellington, couvrait une partie considérable du Brabant ; on évaluait ses forces à cent dix mille hommes. Le quartier général des Prussiens, placés au nombre de cent vingt mille sous les ordres de Blücher, était à Namur. Napoléon ne disposait que de cent trente mille hommes réunis sous la Sambre, à Beaumont et en avant de Philippeville. Il entreprit de percer la ligne de Wellington et de Blücher à Charleroy, leur point de jonction. Ce plan était hardi et bien conçu ; l'ennemi allait le laisser s'accomplir en toute sécurité ; mais il fut, dit-on, averti des projets de l'armée française, et il se hâta de concentrer ses forces.

Le 15, dès la pointe du jour, l'armée française se porta en avant sur trois colonnes, pour passer la Sambre sur trois points ; les Prussiens, culbutés près de Thuin par le prince Jérôme Bonaparte et par l'avant-garde du deuxième corps, se replièrent au delà de Charleroy, où Napoléon entra à midi, poussant toujours l'ennemi.

Le 16 l'empereur livra aux abords de Fleurus, nom

célèbre dans nos fastes militaires, une bataille que les Prussiens perdirent encore. Mais, si les ordres que Napoléon avait donnés au maréchal Ney, qui commandait la gauche, eussent été ponctuellement suivis, Blücher, au lieu de quelques milliers d'hommes, perdait son armée entière. Echappé à ce désastre, il réussit à rallier ses troupes le lendemain même de sa défaite.

Une nouvelle bataille fut livrée à Ligny; la perte de l'armée prussienne s'éleva à vingt-cinq mille hommes tués, blessés ou pris; celle de notre armée fut de sept mille soldats. Blücher opéra sa retraite par Mont-Saint-Guibert et par Gembloux; il fut rejoint, pendant la nuit, par le corps de trente mille hommes du général Bulow.

Pendant que le centre et la droite de l'armée française obtenaient ces avantages signalés, le maréchal Ney soutenait en avant des Quatre-Bras un combat acharné contre les forces anglaises. Ney n'avait sous lui que vingt mille hommes et ne pouvait rien contre un ennemi trop supérieur en nombre; mais Wellington, ayant reçu avis des défaites de Blücher, ordonna la retraite sur Bruxelles et s'arrêta au village de Waterloo. Napoléon marcha contre lui avec soixante-huit mille hommes et deux cent quarante pièces de canon. Grouchy, de son côté, devait poursuivre Blücher; mais, par un inconcevable malentendu, il lui laissa prendre les devants et compromit par sa lenteur le salut de notre armée. Napoléon ignorait ce contretemps; il agissait comme si son lieutenant eût exécuté fidèlement ses ordres.

Le 18 juin, au lever du jour, les armées française

et anglaise se trouvaient rangées en bataille; la nôtre, sur la chaussée de Charleroy à Bruxelles et en avant de la forêt de Soignes, occupait les hauteurs depuis le plateau qui domine Hougoumont jusqu'au penchant d'un autre plateau qui couronne les fermes de la Haie et de Papelotte; Napoléon, avec la garde impériale, s'était porté sur les hauteurs de Rossamme, près de la ferme de Belle-Alliance. La pluie, qui pendant la nuit précédente n'avait cessé de tomber par torrents, avait fortement détrempé le sol; les fantassins et les chevaux avançaient avec peine sur la terre boueuse et au milieu des moissons à demi couchées.

L'empereur ne pouvait différer la lutte; toutes ses dispositions étaient prises, et la grande armée attendait le signal de l'attaque. Il était midi. Le plan de l'empereur consistait à écraser le centre de l'armée anglaise, à la tourner par sa gauche et à la séparer ainsi de l'armée prussienne. Il ne retardait que pour donner à Grouchy le temps d'opérer son mouvement contre Blücher. Les Anglais ne lui permirent pas de différer davantage, et les batteries anglaises commencèrent le feu.

Vers l'extrême droite du duc de Wellington, la division du prince Jérôme attaqua résolument le bois et le château d'Hougoumont. La résistance des ennemis fut des plus énergiques; repoussés d'arbre en arbre, et contraints de céder le terrain pied à pied, les Anglais et les soldats de Nassau furent chassés du bois; ils revinrent à la charge et reprirent leurs positions. Le général Foy s'avança à son tour pour appuyer la division Jérôme, et l'action devint de plus en

plus sanglante. Les gardes anglaises couvrirent de leurs cadavres les abords du château ; la perte des Français fut énorme. Après deux heures d'un combat opiniâtre les troupes anglaises se virent enfin rejetées vers les bâtiments ; une partie s'embusqua dans les vergers , l'autre dans un chemin creux. Les Français redoublèrent d'intrépidité et de persévérance ; mais ils furent arrêtés par le feu qui partait du mur crénelé, masqué dans toute son étendue par une forte haie. Le général Foy eut l'épaule traversée par une balle et continua de combattre ; un grand nombre de ses soldats périrent. Cette lutte désespérée et sans résultat attira enfin l'attention de Napoléon, qui, vers trois heures, ordonna de former une batterie d'obusiers et d'incendier le manoir d'Hougoumont , si vaillamment défendu par l'élite de l'armée anglaise. Bien que le château fût entouré de trois côtés et devint la proie des flammes, l'ennemi parvint à s'y maintenir jusqu'au bout.

Le prince de la Moskowa avait reçu de Napoléon l'ordre d'écraser et d'enfoncer le centre de la ligne anglaise ; avant de charger il attendit le signal de l'empereur. Or, en ce moment, Napoléon , tournant ses regards vers la droite des Français, dans la direction du village de Saint-Lambert , vit un nuage lointain qui lui parut être une armée en marche ; le maréchal Soult , major général, regarda du même côté, et dit à l'empereur que c'était là sans doute un détachement du corps de Grouchy. Toutes les lunettes de l'état-major furent fixées sur ce point, et, comme l'horizon était brumeux , les opinions variaient. Peu

d'instant après, un officier ennemi ayant été fait prisonnier, tous les doutes s'éclaircirent, et l'on apprit que la colonne qui se déroulait sur notre droite était l'avant-garde de trente mille Prussiens aux ordres de Bulow, qui jusqu'à ce jour n'étaient point encore entrés en ligne, et qui arrivaient en toute hâte pour prendre part à la bataille. L'empereur détacha plusieurs divisions pour marcher à leur rencontre et se vit forcé d'affaiblir considérablement sa ligne de bataille.

Une effroyable canonnade annonça aux Anglais l'attaque générale dirigée contre leur centre. Sous la protection de quatre-vingts bouches à feu, le comte d'Erlon, à la tête de deux divisions, marcha droit à l'ennemi, et parvint, à la faveur d'un ravin, à couronner la hauteur voisine. Une division belge, qui essaya de disputer le terrain, fut rompue et mise en déroute. Alors survinrent une brigade anglaise et deux régiments de la même nation, qui chargèrent à la baïonnette le flanc de notre colonne; celle-ci s'arrêta et fut ébranlée. En ce moment sir William Posomby, à la tête d'une brigade de cavalerie anglaise, chargea à toute bride le corps du comte d'Erlon, le rompit, lui enleva deux aigles et lui fit perdre sept pièces de canon. Témoin de ce désastre, Napoléon fit partir au galop les cuirassiers de Milhaud, et leur prescrivit de charger à leur tour la cavalerie anglaise. Quatre régiments de cuirassiers et un régiment de lanciers tombèrent comme la foudre sur les escadrons ennemis, les culbutèrent et dégagèrent l'infanterie de d'Erlon. Ceci se passait à la droite de la chaussée de Charleroy. Sur la

gauche, une autre colonne française attaquait de front la Haie-Sainte. Pendant trois heures cette vaillante troupe se vit aux prises avec un ennemi non moins opiniâtre et non moins hardi ; on la fit soutenir à propos par une brigade des cuirassiers de Kellermann , et la Haie-Sainte tomba pour quelques moments au pouvoir des nôtres. Durant ces luttes héroïques, où soldats, officiers et généraux se battaient corps à corps et le sabre au poing, les généraux Picton et Posomby, l'orgueil de l'armée anglaise, périrent de la main des Français. Quelque temps après de nouveaux renforts arrivèrent à l'ennemi, et, par une déplorable méprise, il se fit que nos deux colonnes, quoique maîtresses du terrain, manœuvrèrent dans une fausse direction, confondirent leurs mouvements et permirent aux Anglais de ressaisir l'avantage. Tous les corps ennemis reprirent donc leurs positions, à l'exception de quelques détachements qui, mis en déroute, s'enfuirent jusqu'à Bruxelles et y portèrent la nouvelle bien prématurée de la victoire des Français.

Des régiments de la réserve accoururent pour soutenir le centre de l'armée française ; la lutte recommença avec une énergie désespérée, et l'armée anglaise, écrasée et décimée par les nôtres, parut au moment de sa ruine. Témoin de ce désastre, lord Wellington songeait encore au moyen de se maintenir sur le terrain assez longtemps pour laisser à Blücher la facilité d'accourir et de changer en triomphe la ruine de nos ennemis. Entouré de l'élite de ses troupes, il prescrivit à chacun de demeurer ferme et de mourir à son poste. Homme de guerre digne de balancer la fortune de Napoléon,

il multipliait ses efforts, il exhortait les combattants, il donnait l'exemple du sacrifice. « Soldats, s'écriait-il, tenez fermes! ne souffrez pas qu'on nous batte! Que dirait l'Angleterre! » En ce moment lord Hill, lord Uxbrige et le prince d'Orange imitaient cette courageuse abnégation, et le dernier fut blessé. La cavalerie du général sir Colin Halkett soutint onze charges; le carré du 69^e régiment anglais fut taillé en pièces; la division Alten était décimée; la plupart des généraux anglais, belges, hanovriens, étaient tués ou blessés. On envoya dire à Wellington qu'il ne restait plus que quatre cents hommes de la division Picton : « Il faut qu'ils y restent tous jusqu'au dernier! » fut la seule réponse qu'on put obtenir de lui. Cependant le feu des Français devenait de plus en plus terrible; ce fut alors que lord Wellington, voyant tomber de tous côtés ceux de ses soldats qui tenaient encore, versa des larmes de désespoir et se prit à dire : « Il faut encore quelques heures pour tailler en pièces ces braves gens. Plaise à Dieu que la nuit ou les Prussiens arrivent à temps! » Il était quatre heures, et de l'armée anglo-hollandaise c'est à peine si trente mille hommes restaient debout dans leurs positions, attendant la mort.

Soudain la scène changea; un incident, plus ou moins prévu, vint rendre aux Anglais des chances de salut et de victoire. De fortes décharges d'artillerie se firent entendre sur les derrières de l'armée française : c'était le général Bulow et ses trente mille Prussiens qui refoulaient les nôtres. Cette attaque inattendue suspendit la marche victorieuse des Fran-

çais, et la garde impériale s'arrêta pour faire face au nouvel ennemi.

Cette vaillante troupe, l'orgueil de la France, déploya le dévouement et le courage qui l'avaient toujours illustrée, mais elle fut contenue par les masses de l'armée prussienne et s'épuisa en glorieux sacrifices. A la faveur du secours qui leur arrivait les Anglais reprirent leurs positions et firent face à leurs ennemis. Leur infanterie, formée en carrés, tint bravement et ne se laissa point entamer par les masses de chevaux qui tourbillonnaient autour d'elle. Onze fois la brigade du major général Halkett fut chargée par les nôtres; onze fois elle repoussa les Français par un feu terrible dirigé à bout portant. Cette lutte se prolongea pendant deux heures. Nos cavaliers, emprisonnés par l'ennemi, luttaient corps à corps, pêle-mêle, mais sans nul ensemble, et la confusion de leurs attaques paralysait leur dévouement. Il était six heures; Napoléon, le cœur navré de tant d'efforts stériles, appelait à grands cris l'armée de Grouchy, qu'il n'avait cessé de mander sur le champ de bataille et qui ne se montrait nulle part; et cependant il n'avait garde de laisser percer au dehors le secret de ses inquiétudes. A mesure que passaient devant lui les bataillons et les escadrons qu'il dirigeait sur la Haie-Sainte, au bruit de l'artillerie tonnant des hauteurs de Mont-Saint-Jean et de la Belle-Alliance, il répondait par des paroles ardentes aux cris d'enthousiasme de ses soldats. En ce moment donc, si Grouchy avec son corps d'armée de trente mille hommes était arrivé à notre aide, notre victoire était décisive; si Grouchy

avait même contenu le corps de Blücher, nous avons aussi la victoire. Au commencement de la bataille il se trouvait à mi-chemin de Wavres; il entendait l'épouvantable canonnade de Waterloo; aucun homme exercé ne pouvait s'y tromper : c'étaient plusieurs centaines de bouches à feu vomissant le fer et le feu, et dès lors deux armées qui s'envoyaient réciproquement la mort. Le général Excelmans, qui commandait la cavalerie, en fut vivement ému; il se rendit près du maréchal et lui dit : « L'empereur est aux mains avec
« l'armée anglaise, cela n'est pas douteux, Monsieur
« le Maréchal; il faut marcher sur le feu. »

Le comte Gérard lui donna le même conseil; le maréchal hésita. Bientôt il reçut le rapport que sa cavalerie légère était arrivée à Wavres et était aux mains avec les Prussiens. A cette nouvelle il continua son mouvement sur Wavres; il y arriva à quatre heures après midi, croyant avoir devant lui toute l'armée prussienne. Mais Blücher, avec le gros de sa troupe, se dirigeait en toute hâte vers le Mont-Saint-Jean, laissant une division commandée par le général Thiehman, avec ordre de tenir autant que possible devant Grouchy et de se retirer sur lui s'il y était forcé. La colonne, forte d'environ trente mille hommes, ouvrit la communication entre le général Bulow et les Anglais; les derniers, qui étaient en pleine retraite, l'arrêtèrent, et Wellington, qui n'avait devant lui que la perspective d'une défaite assurée, vit la victoire se ranger sous ses drapeaux.

A huit heures du soir Blücher déboucha à son tour sur le champ de bataille. Au retentissement de la fu-

sillade nos soldats crurent que le corps de Grouchy entrerait enfin en ligne et venait doubler leurs forces : ils n'allaient pas tarder à être cruellement détrompés. N'écoutant que leur courage , ils venaient de s'élançer sur les hauteurs de Mont-Saint-Jean défendues par l'infanterie anglaise. Tout à coup Blücher et ses colonnes tombèrent brusquement sur leur flanc et les rompirent. A cette attaque imprévue, commencée dans l'obscurité, les divisions françaises se crurent trahies ; un cri fatal de *Sauve qui peut !* mit le désordre dans leurs rangs, et elles se replièrent confusément et comme entraînées par la panique. Dans ce mouvement de retraite elles vinrent donner contre huit bataillons de la vieille garde qui marchaient pour les soutenir. Il y eut un moment de confusion inexprimable ; mais bientôt les bataillons de la garde se formèrent en carrés, et, présentant la baïonnette à l'ennemi, protégèrent la retraite désordonnée des divisions du centre.

Alors le duc de Wellington fit avancer toute la ligne anglaise, et les troupes de Napoléon, soit qu'elles tinsent encore sur le plateau de Mont-Saint-Jean, soit qu'elles cherchassent à se rallier dans le ravin et dans la petite vallée, se trouvèrent enveloppées, culbutées, écrasées par des masses considérables qu'exaltait la certitude de la victoire. Ney, qui avait eu son cheval tué sous lui, mit l'épée à la main, et on le vit combattre à pied, cherchant la mort qui ne venait pas. Jérôme Bonaparte, atteint d'une blessure, continuait d'encourager sa division et s'écriait avec un sombre désespoir : « C'est ici que doit mourir

« tout ce qui porte le nom de Napoléon ! » Le général Friant fut blessé ; le général Michel , de la garde , reçut la mort en combattant ; infanterie , cavalerie , artillerie , toutes les armes se trouvèrent confondues dans une même déroute. Les soixante mille Prussiens de Blücher et de Bulow , étendant leurs lignes parallèlement à la chaussée de Charleroy , fermaient en quelque sorte la retraite à nos soldats , et de toute l'armée française les bataillons de la garde , formés en carré , étaient la seule troupe qui osât encore se maintenir sur le terrain arrosé de sang , semé de débris , et que labouraient dans tous les sens les boulets et les obus de l'artillerie anglaise. Ce carré , d'impérissable souvenir , s'ouvrit pour recevoir Napoléon , les maréchaux Soult et Ney , les généraux Bertrand , Drouet , de Flahaut , Corbineau , Gourgaud et Labédoyère ; c'était là que , pour la dernière fois , commandait le général Cambronne , l'un de ceux qui avaient ramené l'empereur de l'île d'Elbe. Parmi les divisions qui opéraient leur retraite , plusieurs corps , il faut le dire , conservaient encore leurs rangs et se battaient tout en cédant le terrain pas à pas. L'un de ces détachements intrépides était aux ordres du général Petit ; d'autres obéissaient au comte de Lobau et au général Pelet ; le reste de la grande armée fuyait pêle-mêle à travers champs , refoulé et sabré par l'ennemi dans la direction de Génappes. Cédant bientôt au devoir qui lui prescrivait de diminuer autant que possible par sa présence les désastres de cette fatale retraite , l'empereur lui-même vint se réunir aux troupes qui se repliaient vers la France.

Quant aux débris de la garde impériale qui luttèrent encore, leur désespoir héroïque ne put rien pour sauver l'armée. On avait dit que le général anglais, surpris de leur courage, les avait sommés de se rendre, et que ce fut alors que sortit de la bouche de l'un d'entre eux ces mots si connus : « La garde meurt et ne se rend pas ! » Ce détail romanesque d'une glorieuse défaite a cessé de rencontrer des auditeurs crédules ; mais ces mots, qu'aucun des hommes de la garde n'eut sur les lèvres, tous les eurent dans le cœur, et, jusqu'au dernier d'entre eux, ces soldats intrépides se vouèrent tous à la mort. Pendant une heure, longue comme un siècle, ils soutinrent, à la baïonnette, les charges de l'ennemi et s'entourèrent de cadavres anglais comme d'un rempart. Le cri de *Vive l'empereur !* leur servait de ralliement, et ce fut ainsi qu'ils scellèrent de leur sang la dernière page des annales militaires de l'Empire.

Il était dix heures du soir : la victoire de l'ennemi était complète sur toute la ligne.

A Génappes, l'un des points que dut traverser l'armée ou pour mieux dire la cohue des fuyards, l'ennemi, donnant de nouveau contre les débris de nos troupes, ajouta à leur désastre et augmenta la confusion inexprimable de la retraite. Aux Quatre-Bras l'empereur envoya au maréchal Grouchy l'ordre de se replier sur Namur ; il prescrivit également au prince Jérôme de se rendre à Marchiennes-au-Pont et de rallier tout ce qu'il pourrait de fantassins et de cavaliers à Avesnes et à Maubeuge, tandis qu'il allait en faire autant à Charleroy. Ce fut

dans cette dernière direction que le gros de l'armée continua sa marche. L'ennemi avait enfin cessé d'inquiéter sa retraite. Le 19 juin, vers six heures du matin, les colonnes fugitives s'arrêtèrent à Charleroy, d'où l'empereur s'éloigna en toute hâte pour se rendre à Paris. Grâce aux ordres qu'il avait donnés et au zèle infatigable de quelques chefs, on réussit à rétablir un peu d'ordre dans l'armée, et les débris des divers corps, faiblement poursuivis, se réfugièrent l'un après l'autre sous l'abri du canon de nos places fortes de la frontière.

Telle fut la funèbre bataille de Mont-Saint-Jean, que les Anglais appelèrent bataille de Warterloo et à laquelle l'histoire a cru devoir conserver ce dernier nom. Pendant la bataille les Français avaient beaucoup moins souffert que leurs ennemis; au moment de la déroute ils eurent à essuyer des pertes cruelles. Chacune des deux armées eut de vingt-cinq à vingt-six mille hommes tués, blessés ou pris. Sur vingt-six généraux anglais douze furent tués ou blessés. Les vainqueurs nous enlevèrent plus de deux cent vingt-sept pièces de canon, un nombre immense de caissons et de voitures de bagages. Cependant le corps de Grouchy était intact. A l'aide de ces ressources et des garnisons du Nord Napoléon pouvait encore organiser la défense des frontières de Belgique, rallier à Laon ou derrière la Sambre les débris de l'armée de Warterloo et attendre de nouveaux renforts; peut-être même se fût-il promptement trouvé en état de reprendre l'offensive; mais il céda malgré lui aux conseils de ses généraux et vint à Paris faire appel au patriotisme des Chambres.

Il arriva dans la capitale en même temps que le bruit de sa défaite; il venait demander des secours, une armée; mais la chambre des Représentants, comme le Corps législatif de 1814, comptait dans ses rangs une majorité d'idéologues soi-disant constitutionnels, hommes qui parlent théories libérales lorsqu'il faut se réfugier sous la dictature. Ces gens-là, depuis Pétion, leur type éternel, n'ont rien appris et rien oublié; sur un volcan ils discuteraient encore principes parlementaires et obéissance au règlement. Élus des classes moyennes, ils en ont sans doute les vertus, mais ils tiennent d'elles un esprit étroit et jaloux, ennemi de toutes les résolutions grandes et généreuses. Ils détestaient Napoléon parce qu'ils le supposaient peu favorable au régime représentatif. La sinistre nouvelle du désastre de Waterloo ne fut pour eux qu'une occasion de prendre une position hostile à l'égard du pouvoir impérial. Ils s'imaginèrent que le salut de la France dépendait de leurs votes, et que l'ennemi, en marche sur la capitale, s'arrêterait devant des phrases de tribune. Au lieu de se confier à Napoléon ils se séparèrent de lui, sans savoir à qui aller, et avec la ferme intention de ne point souffrir le retour du roi. Les insensés prirent eux-mêmes, entre leurs mains impuissantes, ce fardeau que Napoléon pouvait seul porter. Pour sauver le gouvernement constitutionnel ils commencèrent par le violer, et déclarèrent, en dépit des termes exprès de l'Acte additionnel, que *quiconque oserait les dissoudre serait traître à la patrie*. C'était mettre Napoléon dans la nécessité d'abdiquer ou de renouveler la révolution

du 18 brumaire. Cependant Napoléon, retiré au palais de l'Élysée, prenait tour à tour conseil de quelques amis et de quelques traîtres, et ne savait à quelle extrémité se résoudre.

L'empereur avait compris sa position. Abandonné par la bourgeoisie, dont les intérêts avaient fait sa force principale au 18 brumaire; vaincu lorsque la victoire pouvait seule l'entourer d'un prestige de puissance, il ne lui restait d'autre ressource que de faire appel aux passions démocratiques et de remuer jusqu'à la lie tous les instincts de la Révolution. Les faubourgs de Paris ne manquaient pas d'hommes aux bras nus, tout disposés à faire main basse sur les nobles et à promener sur des piques les têtes coupées des représentants constitutionnels; les campagnes de la Lorraine et de l'Alsace, les provinces de l'Est comptaient encore de nombreux partisans très-dévoués à Napoléon, et qui, plaçant en lui d'odieuses espérances, attendaient qu'il les délivrât des émigrés et des prêtres et leur donnât le signal de nouvelles proscriptions. Voilà sur quelles portions de la société Napoléon, isolé des Chambres et contraint de se passer d'elles, était désormais condamné à régner. Ce n'étaient point tant les dangers militaires qui le préoccupaient: il pouvait en trois jours réunir autour de Paris quatre-vingt-cinq mille hommes, et il ne lui en avait pas fallu la moitié pour balancer, en 1814, les attaques de six cent mille étrangers; mais prolonger la guerre, il ne le pouvait sans s'aliéner encore les sympathies de la propriété moyenne, de l'industrie et du commerce, sans aviser aux terribles expédients de la Convention. Le salut

du pays était fort douteux, même à ces conditions, et l'eût-il obtenu, sur qui régner ensuite, sinon sur ce qu'il avait lui-même si justement nommé la jacquerie? Homme d'organisation et d'ordre, puissamment hiérarchique, doué d'un génie élevé et responsable de sa gloire aux yeux de l'avenir, Napoléon recula devant la tâche qui lui restait à accomplir; il prit en dégoût cette couronne que lui offraient la garde prétorienne et les clubs; il comprit cette redoutable vérité que sa dictature était arrivée à son terme; il se résigna.

Ce fut le prince Lucien Bonaparte qui fut chargé de porter à la chambre des Représentants la déclaration suivante :

« En commençant la guerre pour l'indépendance
 « nationale je comptais sur la réunion de tous les
 « efforts, de toutes les volontés, et sur le concours de
 « toutes les autorités constituées. J'étais fondé à en
 « espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclara-
 « tions des puissances alliées contre moi. Les circons-
 « tances me paraissent changées : je m'offre en sa-
 « crifice à la haine des ennemis de la France. Puis-
 « sent-ils être sincères dans leurs déclarations et
 « n'en avoir voulu qu'à ma personne! Ma vie politi-
 « que est terminée; je proclame mon fils, sous le
 « titre de Napoléon II, *empereur des Français*... Unis-
 « sez-vous tous pour le salut public et pour rester
 « une nation indépendante.

« Au palais de l'Élysée, le 22 juin 1815.

« NAPOLÉON. »

La Fayette et ses amis, égarés par les suggestions

de Fouché, entraînés par leurs préventions contre l'Empire, dont il ne s'agissait plus dans ce moment, se laissèrent persuader que l'abdication de Napoléon leverait toutes les difficultés, qu'on traiterait avec les étrangers à des conditions honorables; Fouché sut même leur persuader qu'ils suspendraient leur marche sur Paris dès que Napoléon aurait abdicqué.

Les royalistes, de leur côté, ne restaient pas inactifs et corroboraient les bruits mensongers de Fouché. Ce fut alors une coalition de tous les partis, de toutes les opinions, pour arriver à un but commun, la chute de Napoléon, et la chambre des Représentants devint l'instrument de sa ruine, de même que le Sénat l'avait été en 1814.

La chambre des Représentants agitait déjà la question de déchéance quand les ministres apportèrent l'acte d'abdication. Fouché et la faction de l'étranger triomphaient; on le vit alors monter à la tribune pour demander à l'assemblée d'avoir des *égards* pour le malheur de Napoléon. L'assemblée décida qu'une députation prise dans son sein irait le remercier du nouveau service qu'il venait de rendre au pays. Napoléon la reçut avec une grande convenance et dit « qu'un grand désastre avait été éprouvé, mais que « le territoire était encore intact; parla du sacrifice « qu'il faisait au vœu de la Chambre, aux circonstances publiques et à sa tendresse pour son fils. » Puis il ajouta : « Je recommande à la Chambre de « renforcer promptement les armées : qui veut la paix « doit se préparer à la guerre. Ne mettez pas cette « grande nation à la merci des étrangers; craignez

« d'être déçus de vos espérances : c'est là qu'est le
« danger. Dans quelque position que je me trouve,
« je serai toujours bien si la France est heureuse. Je
« recommande mon fils à la France; j'espère qu'elle
« n'oubliera pas que je n'ai abdiqué que pour lui. »
La députation se retira, et, quoique en partie com-
posée de ses adversaires, elle fut frappée de la dignité
de ses paroles et se promit du moins de protéger sa
vie et sa liberté.

NAPOLÉON II.

SUITE DE LA RÉVOLUTION DES CENT-JOURS. — GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

(Du 22 juin au 8 juillet 1815.)

L'enfant impérial, autrefois décoré du titre de roi de Rome, était alors à Vienne, sous la garde de la maison d'Autriche et de l'Europe; il ne devait jamais revoir cette France où on le proclamait empereur, sans ajouter foi à la durée de son règne, sans bien croire à la puissance de son nom.

La chambre des Représentants, perdant un temps précieux à des parades constitutionnelles ou révolutionnaires, se trouvait accablée sous le poids de la responsabilité qu'elle venait d'assumer. L'un de ses membres, M. Dupin, lui proposa de se former en assemblée nationale et de prendre en main l'exercice du pouvoir. Cette motion fut écartée, et l'on se borna à décider qu'il serait nommé une commission de cinq membres, choisis dans les deux Chambres, et que cette commission constituerait le gouvernement provisoire. La chambre des Pairs adhéra à cette résolution; mais sa séance fut troublée par une apostrophe des plus violentes adressée par Labédoyère au prince de la Moskowa, et qui lui valut un rappel à l'ordre.

Les Chambres se virent pressées par les partisans du régime impérial, qui les sommaient de déclarer au nom de qui la commission de gouvernement allait ad-

ministrer le pays ; les représentants passèrent à l'ordre du jour, motivant ce vote « sur ce que Napoléon II « était devenu empereur des Français par le fait de « l'abdication de Napoléon I^{er}. » Après cette décision, dont les impérialistes durent se contenter, on désigna Carnot, Fouché, Caulaincourt, Grenier et Quinette, pour faire partie du gouvernement provisoire. Ces mesures donnaient satisfaction aux calculs des ambitieux qui spéculaient sur les misères du pays, mais elles causaient une irritation assez vive dans les rangs du peuple pauvre. Des rassemblements de fédérés se formaient autour de l'Élysée, dernier asile de Napoléon, et leurs cris mille fois répétés de *Vive l'empereur !* sollicitaient le maître déchu de ressaisir l'épée et de s'emparer de la dictature révolutionnaire. Dans les salons et dans les conciliabules de la bourgeoisie libérale on insistait vivement pour que la couronne fût donnée au duc d'Orléans ; on rappelait la révolution anglaise de 1688, et l'on disait que le duc d'Orléans pouvait seul réconcilier la France et l'Europe. Quelques agitateurs mettaient en avant le nom de Bernadotte ; un petit nombre se prononçait en faveur du rétablissement de la république. Ni le gouvernement provisoire ni les Chambres ne songeaient à stipuler, en face de l'Europe, au nom du jeune prince ; on ne voyait dans son avènement qu'un embarras de plus. Le gouvernement désigna des ministres, et adressa, le 24 juin, une proclamation au peuple français ; il y était dit que le fils de Napoléon était proclamé empereur et qu'une constitution nouvelle allait être donnée au peuple. Le commandement suprême de

l'armée fut confié au prince d'Eckmühl; le maréchal Masséna fut mis à la tête de la garde nationale; Reille, Vandamme, Drouot et Jourdan furent placés à la tête des principaux corps chargés de défendre Paris ou la frontière de l'Est; des ordres furent expédiés dans tous les sens pour qu'on réorganisât le matériel de l'armée et le service des places. En attendant, les troupes de Wellington et de Blücher, refoulant devant elles le corps de Grouchy et les débris de la grande armée, continuaient de couvrir nos départements du Nord et occupaient les villes principales des bassins de la Marne et de l'Aisne. Leurs opérations s'exécutaient avec lenteur et donnaient à nos soldats le temps de respirer, au gouvernement provisoire le répit nécessaire pour suivre les négociations déjà ouvertes avec les généraux ennemis.

Fouché et les représentants craignaient de voir Napoléon reparaitre à la tête des troupes : c'était d'ailleurs sa pensée. Il avait fait offrir au gouvernement provisoire de se mettre, comme simple général, au service du pays, promettant de renoncer au gouvernement aussitôt après avoir repoussé les étrangers du territoire; on ne lui répondit que par un refus formel. Il habitait alors la Malmaison. En apprenant le refus de Fouché, il donna les ordres nécessaires pour le départ; puis, avec quelques serviteurs et sous l'escorte du général Becker, il prit la route de Rochefort. Il comptait s'y embarquer pour l'Amérique; mais les instructions secrètes émanées du gouvernement provisoire, en contradiction avec les ordres officiels, empêchèrent la frégate qui devait le transporter d'ap-

pareiller en temps utile. Le duc d'Otrante prétendait que les passe-ports de l'empereur devaient être visés par lord Wellington. Plusieurs jours se passèrent en négociations infructueuses; lord Wellington refusa son visa, et cette prétendue sollicitude du gouvernement provisoire n'eut d'autre résultat que de donner le temps aux croisières anglaises d'arriver en vue de Rochefort.

Le duc d'Otrante, qui trahissait ouvertement la cause de Napoléon II et de la révolution française, adressa clandestinement (24 juin) à lord Wellington la lettre suivante :

« Il est très-essentiel que les armées anglo-prussienne hâtent leur mouvement sur Paris; il ne faut plus qu'il y ait de sang répandu. Je répons de Paris et de sa soumission. Que le roi donne des garanties, qu'il établisse dans des proclamations un système large et constitutionnel, et la restauration se fera toute seule. Je lui écris en ce sens. Les plénipotentiaires sont partis; ce n'est pas avec eux qu'il faut s'arrêter. »

MM. de la Fayette, de Pontécoulant, Voyer d'Argenson, Laforest et Sébastiani, assistés de Benjamin Constant, leur secrétaire, eurent mission d'entrer en pourparlers avec les représentants des puissances étrangères et de traiter sans le moindre retard des conditions de la paix. Le 26 ils arrivèrent à Laon, où le feld-maréchal Blücher avait son quartier général; le surlendemain on leur adjoignit d'autres commissaires qui furent chargés de demander une suspension d'armes et de réclamer un armistice. Le même

jour, 28 juin, le maréchal Davoust, se disant convaincu de l'impossibilité d'une résistance, déclara au gouvernement qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour rappeler les Bourbons, et lui proposa d'offrir au roi : 1° d'entrer à Paris sans garde étrangère; 2° de prendre la cocarde tricolore; 3° de garantir de toute recherche et de toute réaction les personnes qui avaient pris part à la révolution du 20 mars; 4° de maintenir les deux Chambres; 5° de conserver aux fonctionnaires leurs emplois et à l'armée ses pensions et ses grades; 6° de maintenir la Légion d'honneur. Le gouvernement provisoire, ne se croyant pas dans une situation désespérée, rejeta la proposition de Davoust. Le lendemain le prince d'Eckmühl revint à la charge, en faisant connaître qu'il n'y avait d'autre moyen de salut que de rappeler Louis XVIII. Sa motion fut de nouveau écartée.

Davoust ne trahissait pas comme Fouché et n'agissait pas de concert avec l'ennemi, mais il avait à cœur, soit calcul, soit vengeance, d'en finir au plus vite avec la dynastie napoléonienne. Chargé du devoir impérieux de combattre l'Europe et d'organiser jusqu'au bout la résistance, il croyait la lutte impossible et sacrifiait tout au besoin de la paix; il ne fut pas difficile au maréchal Oudinot, son collègue, qui était demeuré fidèle aux Bourbons, de le décider à son tour à hâter la seconde restauration de Louis XVIII. Davoust appartenait à cette classe nombreuse de gens de guerre chez qui les qualités du soldat ne se développent qu'aux dépens du sens moral et politique; investi du droit de commander, il ne cherchait

qu'à obéir. Les autres chefs de l'armée semblaient comme lui frappés d'atonie ; le duc de Dantzick était le seul qui osât parler de repousser l'invasion étrangère, de sauver l'indépendance nationale.

Cependant les plénipotentiaires envoyés auprès des généraux ennemis cherchaient de leur mieux à s'acquitter de leur mission. Résolus d'abandonner Napoléon et son fils à leur mauvaise destinée, ils travaillaient à obtenir des conditions favorables pour la révolution française ; ils avaient surtout à cœur de rendre impossible le retour de Louis XVIII, en stipulant, pour condition première de la capitulation de l'empire, l'avènement d'une dynastie autre que la branche aînée des Bourbons. Ils demandaient pour roi Louis-Philippe, duc d'Orléans, qui, à leurs yeux et aux yeux des Chambres, représentait particulièrement les idées et les intérêts de 1792. Ainsi certains révolutionnaires, par haine des Bourbons, voulaient obtenir de Wellington et de Blücher une dynastie, un roi, une charte. Ils espéraient que l'Angleterre n'hésiterait pas à sanctionner en France une révolution semblable à celle qui avait donné le pouvoir royal à Guillaume III, et, pour eux, le duc d'Orléans devait merveilleusement jouer le rôle odieux devant lequel n'avait pas reculé le prince d'Orange. Quelques-uns faisaient entendre que la France accepterait le roi de Saxe. Ces ouvertures furent à peine écoutées dans le camp ennemi. Le duc de Wellington et le feld-maréchal répondirent que leurs pouvoirs ne s'étendaient pas jusqu'à disposer du trône de la France ; qu'ils venaient combattre, et non inaugurer des dynasties ; qu'au sur-

plus ils ne traiteraient qu'à Paris. On était au 29 juin ; déjà les avant-gardes des alliés campaient sous les murs de la capitale , et depuis cinq jours Louis XVIII était rentré sur le territoire français. Il y arrivait animé d'intentions pacifiques , disposé à éteindre les colères , et considérant comme un devoir la mission de médiateur entre la France et l'Europe.

Voici la proclamation de ce prince :

« LE ROI AUX FRANÇAIS.

« Les portes de mon royaume s'ouvrent devant
« moi. J'accours pour ramener mes sujets égarés,
« pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir,
« pour me placer une seconde fois entre les Français
« et les armées alliées , dans l'espoir que les égards
« dont je peux être l'objet tourneront à leur salut :
« c'est la seule manière dont j'ai voulu prendre part
« à la guerre. Je n'ai permis qu'aucun prince de ma
« famille parût dans les rangs des étrangers, et j'ai
« enchaîné le courage de ceux de mes serviteurs qui
« avaient pu se ranger autour de moi.

« Revenu sur le sol de la patrie, je me plais à par-
« ler de confiance à mes peuples. Lorsque je reparus
« au milieu d'eux je trouvai les esprits agités et em-
« portés par des passions contraires ; mes regards ne
« rencontraient de toutes parts que des difficultés et
« des obstacles. Mon gouvernement devait faire des
« fautes ; peut-être en a-t-il fait. Il est des temps où
« les intentions les plus pures ne suffisent pas pour
« diriger, où quelquefois même elles égarent. L'ex-
« périence seule pouvait avertir ; elle ne sera pas

« perdue. Je veux tout ce qui sauvera la France.

« Mes sujets ont appris, par de cruelles épreuves,
« que le principe de la légitimité des souverains est
« une des bases fondamentales de l'ordre social, la
« seule sur laquelle puisse s'établir, au milieu d'un
« grand peuple, une liberté sage et bien ordonnée.
« Cette doctrine vient d'être proclamée comme celle
« de l'Europe entière. Je l'avais consacrée d'avance
« par ma Charte, et je prétends ajouter à cette charte
« toutes les garanties qui peuvent en assurer le bien-
« fait.

« L'unité du ministère est la plus forte que je puisse
« offrir; j'entends qu'elle existe, et que la marche
« franche et assurée de mon conseil garantisse tous
« les intérêts et calme toutes les inquiétudes.

« On a parlé, dans les derniers temps, du rétablis-
« sement de la dime et des droits féodaux. Cette fable,
« inventée par l'ennemi commun, n'a pas besoin d'être
« réfutée; on ne s'attendra pas que le roi de France
« s'abaisse jusqu'à repousser des calomnies et des
« mensonges: le succès de la trahison en a trop in-
« diqué la source. Si les acquéreurs de domaines na-
« tionaux ont conçu des inquiétudes, la Charte aurait
« dû suffire pour les rassurer. N'ai-je pas moi-même
« proposé aux Chambres et fait exécuter des ventes
« de ces biens? Cette preuve de ma sincérité est sans
« réplique.

« Dans ces derniers temps mes sujets de toutes les
« classes m'ont donné des preuves égales d'amour et
« de fidélité. Je veux qu'ils sachent combien j'y ai été
« sensible, et c'est parmi tous les Français que j'ai-

« merai à choisir ceux qui doivent approcher de ma
« personne et de ma famille.

« Je ne veux exclure de ma présence que ces hom-
« mes dont la renommée est un sujet de douleur pour
« la France et d'effroi pour l'Europe. Dans la trame
« qu'ils ont ourdie j'aperçois beaucoup de mes su-
« jets égarés et quelques coupables.

« Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain
« (l'Europe entière le sait), de pardonner aux Fran-
« çais égarés tout ce qui s'est passé depuis le jour où
« j'ai quitté Lille, au milieu de tant de larmes, jusqu'au
« jour où je suis rentré dans Cambrai, au milieu de
« tant d'acclamations.

« Mais le sang de mes enfants a coulé par une tra-
« hison dont les annales du monde n'offrent pas d'exem-
« ple; cette trahison a appelé l'étranger dans le cœur
« de la France; chaque jour me révèle un désastre
« nouveau. Je dois donc, pour la dignité de mon trône,
« pour l'intérêt de mes peuples, pour le repos de l'Eu-
« rope, excepter du pardon les instigateurs et les au-
« teurs de cette trame horrible. Ils seront désignés à
« la vengeance des lois par les deux Chambres, que
« je me propose d'assembler incessamment.

« Français, tels sont les sentiments que rapporte au
« milieu de vous celui que le temps n'a pu changer,
« que le malheur n'a pu fatiguer et que l'injustice n'a
« pu abattre.

« Le roi dont les pères règnent depuis huit siècles
« sur les vôtres revient pour consacrer le reste de
« ses jours à vous défendre et à vous consoler.

« Donné à Cambrai, le vingt-huitième jour du mois

« de juin de l'an de grâce 1815 et de notre règne le
« vingt et unième.

« *Signé Louis.* »

Après avoir ainsi rassuré solennellement la France Louis XVIII continua de se rapprocher de Paris; le 30 juin il s'arrêta à Roye, petite ville de la Somme, où vinrent le joindre plusieurs personnages éminents, au nombre desquels on vit figurer les maréchaux Gouvion Saint-Cyr et Macdonald. Déjà M. de Vitrolles l'avait précédé et s'était rendu à la Villette, pour stipuler au nom du roi. La présence d'un plénipotentiaire royaliste au quartier de Davoust fit éclater la plus vive irritation dans le parti orléaniste et parmi les députés révolutionnaires. Trois membres du gouvernement provisoire, Carnot, Grenier et Quinette, ordonnèrent son arrestation; mais Fouché fit donner avis de cette mesure à M. de Vitrolles, qui ne tarda pas à se mettre en sûreté.

Le gouvernement avait pris des dispositions pour disputer Paris aux armées étrangères : on avait élevé des fortifications sur les hauteurs; en dehors de l'enceinte on déployait la troupe, on construisait des retranchements, on formait des abatis. Chose étrange! la surveillance de ces travaux de défense avait été confiée au maréchal Davoust lui-même, et nous avons vu que ce commandant général de la force armée n'aspirait qu'à ouvrir aux Bourbons les portes de Paris. En attendant il réclamait vainement de l'ennemi un armistice. Le maréchal Grouchy, de son côté, cachait à peine ses sympathies en faveur d'une seconde restauration, et deux de ses collègues, les ducs

de Reggio et de Tarente, n'hésitaient pas à employer ouvertement tous leurs efforts pour hâter cet événement. Étrangers à ces tentatives, les soldats paraissaient énergiquement disposés à combattre ; dans les représentants, dans les pairs, dans les maréchaux, ils ne voulaient voir que des hommes indécis ou traîtres, à qui ils imputaient avec indignation le second exil de l'empereur ; ils écoutaient avec dédain la lecture des proclamations emphatiques de la chambre des Représentants ; ils ne comprenaient rien aux harangues parlementaires et à la phraséologie constitutionnelle. Pour eux la patrie et la liberté étaient avec l'empereur, et le cri de *Vive Napoléon II !* se faisait presque seul entendre dans les rangs de l'armée.

Que faisaient les deux Chambres ? Elles étaient plus ou moins à la merci des événements, et personne, au milieu d'elles, n'osait désormais élever la voix en faveur de la dynastie impériale. A la chambre des Pairs les généraux et les maréchaux se renvoyaient la responsabilité des désastres de la campagne ; à la chambre des Représentants on rédigeait gravement une constitution plus ou moins libérale, et on se livrait contre les Bourbons à des déclamations de tribune que personne au dehors n'osait prendre au sérieux. Ce fut une triste page des annales parlementaires de la France que celle qu'inscrivirent les représentants des Cent-Jours ; ces singuliers tribuns se croyaient grands et forts parce qu'ils prononçaient les mots de liberté et d'indépendance nationale, et aucun d'eux ne devait mourir pour le drapeau autour duquel ils affectaient de se rallier. Une seule préoccupation semblait

les dominer, en dehors de leurs discussions philosophiques sur la constitution prochaine : c'est qu'ils voulaient exclure à tout prix les Bourbons, c'est qu'ils préféraient les Anglais aux royalistes, le duc de Wellington à Louis XVIII. Aussi l'histoire a-t-elle refusé de sanctionner de ses éloges les manifestations de leur étrange patriotisme; elle n'a voulu y voir que de la haine, et de la haine impuissante.

Certes les moyens de résister et de combattre ne manquaient pas, et, en y comprenant les fédérés, qui servaient en guise de tirailleurs, le gouvernement provisoire disposait encore, sous les murs de Paris, de cent six mille hommes, de onze cents canons et de vingt-cinq mille chevaux. Mais ni les gouvernants ni les principaux chefs de l'armée ne voulaient prolonger la lutte : les uns, parce qu'après tout ils appelaient de leurs vœux le retour du roi; les autres, parce qu'ils redoutaient d'appeler sur Paris les désastres d'une guerre sanglante et les efforts de six cent mille soldats étrangers. Il y eut néanmoins quelques escarmouches et un petit nombre d'engagements peu sérieux. Les ennemis, au lieu d'attaquer Paris du côté du nord, là où une résistance vigoureuse est possible, franchirent la Seine au Pecq, près de Saint-Germain en Laye, et se déployèrent en masse sur la rive droite du fleuve. On se battit à Vélisy, à Rocquencourt, à Sèvres; les Prussiens et les Anglais perdirent du monde et n'en réussirent pas moins à couronner toutes les hauteurs qui entourent Paris. Enfin, à la suite d'un conseil de guerre qui fut tenu, dans la nuit du 2 au 3 juillet, au quartier général de Davoust, un

armistice intervint entre les troupes impériales et les troupes alliées. En vertu de cet acte, qui fut nommé *convention de Saint-Cloud*, la capitale devait se rendre aux étrangers, et l'armée française se replier derrière la Loire. Il était stipulé que le service intérieur de la ville de Paris continuerait à se faire par la garde nationale et par le corps de gendarmerie municipale.

Les art. 11 et 12, les plus importants de la convention, portaient (art. 11) « que les propriétés publiques seraient respectées, et que les alliés n'interviendraient en aucune manière dans leur administration et dans leur gestion; les personnes et les propriétés particulières devaient être également respectées; » (art. 12) « Et que les habitants, et en général tous les individus qui se trouvaient dans la capitale, devaient continuer à jouir de leurs droits et libertés, sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien, relativement aux fonctions qu'ils occupaient ou auraient occupées, ni relativement à leur conduite, ni à leurs opinions politiques. »

Quand on connut la convention à Paris ce fut une stupeur générale; chacun en comprit toute la portée: on ne pouvait plus se faire illusion. Paris fut à la veille même d'une explosion; la colère grondait dans les rues populeuses; on entendait même de fréquents coups de fusil que tiraient les fédérés; des cris de *Vive l'empereur!* se faisaient entendre de tous côtés. Masséna, alarmé, convoque la garde nationale, qui se réunit en grande force et qui dissipe les attroupelements. Il y eut aussi dans l'armée une grande effervescence. « Nous ne nous retirerons pas, s'écriaient

lès soldats ; nous défendrons Paris ! » Les officiers supérieurs se concertèrent même pour ôter le commandement suprême au maréchal Davoust ; mais on ne sut à qui le remettre , et le général Vandamme , auquel on l'offrit , le refusa. Alors les troupes réclamèrent leur solde qui était arriérée , sans toutefois se mettre en pleine révolte ; les banquiers de Paris accoururent au secours de Fouché et de Davoust , et ôtèrent aux troupes ce prétexte de désobéissance. On sollicita l'intervention de Drouot , le plus loyal des chefs de l'armée , l'homme dont la probité était proverbiale ; il usa de son ascendant pour calmer les colères de la garde et déterminer les autres régiments à se replier sur la Loire.

Les alliés ne voulurent pas surexciter la douleur de l'armée trahie plutôt que vaincue ; ils ne firent leur entrée à Paris que le 6 juillet. Ce jour-là toutes les troupes françaises avaient abandonné la capitale , et la garde nationale faisait seule le service des postes de sûreté intérieure. Parmi les équipages et les fourgons des Prussiens la population des faubourgs remarqua avec une sombre colère la calèche élégante qui portait le prince de Talleyrand. Le lendemain , 7 juillet , le gouvernement provisoire se démit de ses fonctions ; les rues , les quais , les places publiques , les mairies et les palais nationaux étaient occupés par des détachements de l'armée prussienne ; les ennemis bivouaquaient dans le jardin des Tuileries et sur les terrasses du Luxembourg : le drame des Cent-Jours touchait à son dénouement.

Les deux Chambres s'éteignirent obscurément et

sans résistance. Le 7 juillet il y eut une séance au palais des Pairs ; un très-petit nombre de membres y assistèrent. « Y a-t-il quelque chose à l'ordre du jour ? demanda l'un d'entre eux. — Non, » répondit le président. Quelques minutes se passèrent à attendre. Pendant que l'on se donnait officieusement des nouvelles, on apprit que les Prussiens occupaient déjà la cour d'honneur et le jardin. Ce fut un sujet de réflexions sans portée et qui firent place au silence lorsque le président reçut enfin un message. Cette communication, dont il fit part à l'assemblée, émanait du gouvernement provisoire et annonçait sa démission. Aucun pair n'ayant demandé la parole, Cambacérès leva la séance, et tous les membres se retirèrent silencieusement. La chambre des Représentants, sous des apparences plus orgueilleuses, ne fit preuve ni de courage ni de dignité. Selon la parole de Napoléon elle imita les *Grecs du Bas-Empire* assiégés dans les murs de Constantinople. Depuis quelques jours, et à la veille d'une ruine que la guerre seule pouvait conjurer, elle passait son temps à discuter une constitution en cent quatre articles, dont Manuel avait fait le rapport. Au milieu d'une harangue idéologique, un avocat, membre de l'assemblée, se vit interrompre par une voix qui lui criait : « Mais les Anglais arrivent !... — Ils seraient là, reprit l'orateur, que je demanderais à émettre mon opinion jusqu'au bout ! » Après cette ridicule bravade parlementaire, que les utopistes et les rhéteurs trouvèrent sublime, il continua sans désespérer, traitant de la division, de l'équilibre et de la séparation des pouvoirs. Ce député

et ceux qui l'écoutaient patiemment, croyaient de bonne foi imiter les sénateurs de Rome assis sur leurs chaises curules et tranquilles sous le couteau des Gaulois. M. Garat fit voter sur une *Déclaration des droits* qu'on accepta à la majorité de trois cent vingt et une voix contre quarante-deux ; d'autres membres proposèrent de faire une *déclaration de principes*, et M. Romiguières, de Toulouse, eut les honneurs de cette discussion. Lorsque le président proclama le résultat du scrutin, l'assemblée entière se leva, comme saisie d'un ardent enthousiasme, et les membres, les uns s'embrassant, les autres versant des larmes de joie, les autres prenant l'attitude de victimes dévouées au sacrifice, s'écrièrent : *Vive la nation ! vive la liberté ! haine au despotisme ! Que l'ennemi vienne maintenant, nous pouvons mourir !* Or cet élan imprévu était causé par ce simple fait que la déclaration de principes avait été adoptée à l'unanimité et sans qu'une boule noire se trouvât dans l'urne. Le lendemain on vota, séance tenante, cinquante-deux articles de la constitution. Le surlendemain il fut question de la création de la pairie, et Manuel demanda que cette institution fût déclarée héréditaire. Comme il parlait, le président l'interrompit pour donner lecture du dernier message du gouvernement provisoire, et pour annoncer que dans quelques heures Louis XVIII régnerait de nouveau. La Chambre ne répondit que par un silence affecté, que ses flatteurs qualifièrent de « dédain sublime. » Manuel reprit ensuite le cours de sa harangue et fit voter en faveur de l'hérédité de la pairie. Le même député, daignant faire allusion aux

événements du dehors, se crut l'égal de Mirabeau en s'écriant d'une voix tonnante : « Nous sommes ici « par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons « que par la puissance des baïonnettes. » Le lendemain, qui fut le 8 juillet, jour de la rentrée du roi, il ne fut pas besoin de baïonnettes pour dissoudre cette assemblée loquace et vantarde ; on se borna à fermer à clef la porte du local de ses séances et à faire répondre, à travers la grille, qu'on ne pouvait pas entrer. La deuxième restauration allait commencer.

Tandis qu'elle s'accomplissait, Napoléon, fugitif, et escorté seulement de quelques amis fidèles, se trouvait à l'île d'Aix, en rade de Rochefort. Par suite des résolutions adoptées au congrès de Vienne, les puissances avaient ordonné que des mesures seraient prises pour prévenir l'évasion de l'empereur et pour qu'il fût retenu prisonnier. La nouvelle de la bataille de Waterloo avait déterminé l'amirauté anglaise à établir une croisière sur la côte occidentale de la France ; on voulait à tout prix ôter à Napoléon les moyens de s'échapper par mer, et une ligne de vaisseaux gardait les côtes de Brest à Bayonne. A la hauteur de Rochefort croisait *le Bellérophon*, ayant avec lui *le Slaney*, *la Phœbé* et quelques petits bâtiments. Le capitaine Maitland, qui commandait cette flottille, avait reçu de l'amiral Hotham les instructions les plus rigoureuses, avec ordre de s'emparer de l'empereur, de le retenir à bord sous bonne et sûre garde, et de le conduire soit à Torbay, soit à Plymouth. Napoléon entra en pourparlers avec cet officier, et lui fit demander, par l'intermédiaire de M. de Las Cases et du duc de Rovigo,

s'il consentirait à le laisser partir sur un navire neutre ; le capitaine Maitland fit connaître que ses ordres ne le lui permettaient pas. On négocia pendant quatre jours sans amener aucun résultat favorable, et il devint évident pour tous que la fuite de Napoléon du côté de l'Océan était impossible. Quelques personnes lui suggérèrent alors de demander un asile à l'Angleterre. Il aurait pu se confier, avec plus de succès, à la générosité du czar Alexandre ou aux sentiments de famille de son beau-père l'empereur d'Autriche ; mais il espéra davantage du gouvernement et du peuple anglais. Il se rendit alors à bord du *Bellérophon*, et fit connaître sa résolution au prince régent d'Angleterre en lui adressant cette lettre, devenue fameuse :

« Altesse Royale,

« En butte aux factions qui divisent mon pays et à
« l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe,
« j'ai terminé ma carrière politique, et je viens,
« comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple
« britannique. Je me mets sous la protection de ses
« lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme
« du plus puissant, du plus constant et du plus géné-
« reux de mes ennemis. »

Ce fut à Plymouth que le prince régent et la nation anglaise répondirent à cette noble missive comme l'auraient fait, vingt siècles plus tôt, le sénat et le peuple de Carthage : deux commissaires du gouvernement signifièrent à Napoléon qu'il était prisonnier de guerre et qu'il serait renfermé à Sainte-Hélène. L'empereur dut

céder à la force ; mais, avant d'obéir à l'ordre de ses ennemis, l'illustre captif adressa à lord Keith l'éloquente protestation qui signale au jugement sévère de la postérité les auteurs et les complices du guet-apens dont il fut victime ; cette déclaration se terminait ainsi :

« J'en appelle à l'histoire : elle dira qu'un ennemi
« qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais vint li-
« brement, dans son infortune, chercher un asile
« sous ses lois. Quelle plus éclatante preuve pouvait-
« il donner de son estime et de sa confiance ? Mais
« comment répondit-on en Angleterre à une telle
« magnanimité ? On feignit de tendre une main
« hospitalière à cet ennemi, et, quand il se fut livré
« de bonne foi, on l'immola.

« NAPOLEÓN. »

Le gouvernement anglais avait hâte d'accomplir l'arrêt que sa politique avait prononcé ; aussi bien à la stupide curiosité qu'une multitude immense faisait éclater autour du *Bellérophon* pouvaient succéder la pitié et l'indignation. On fit donc armer un autre vaisseau de Sa Majesté Britannique, *le Northumberland*, que deux frégates escortèrent. On permit aux généraux Bertrand, Montholon, Gourgaud, au comte de Las Cases et à douze personnes de la maison de l'empereur de suivre Napoléon à Sainte-Hélène. Le duc de Rovigo et le général Lallemand ne purent obtenir la même faveur.

Lorsque l'escadre, voguant à pleines voiles, fut arrivée en vue du cap de la Hogue, Napoléon versa des lar-

mes d'attendrissement en apercevant pour la dernière fois cette terre de France à laquelle il disait adieu et qu'il ne devait plus revoir vivant.

La traversée dura trois mois, pendant lesquels Napoléon conserva un visage calme et serein. Il inspirait une curiosité respectueuse à l'équipage. Dans ses intervalles de repos il dictait à ses compagnons des notes sur l'histoire de ses premières campagnes. Il aimait à causer avec les marins et les officiers anglais. Ce fut le 14 octobre qu'il aperçut pour la première fois le rocher lointain qui devait lui servir de prison et de tombe ; le troisième jour il mit pied à terre, et alors commença cette agonie impériale dont le souvenir pèsera à jamais sur l'Angleterre comme une cause de réprobation et de remords.

DEUXIÈME RESTAURATION.

LOUIS XVIII.

8 juillet 1815 — 16 septembre 1824.

Les événements dont le récit devrait suivre les annales du premier empire et de la seconde invasion n'appartiennent point encore à l'histoire. Pour les raconter exactement, pour les apprécier en connaissance de cause, il faudrait se trouver à distance et dans des conditions d'impartialité toutes particulières. La génération qui est en possession du présent a été témoin de beaucoup de conflits, de luttes, de réactions politiques; elle s'est trouvée mêlée à des querelles qui ne sont pas éteintes, à des causes dont les effets ne sont point encore mesurés, à des questions dont la solution est l'affaire de l'avenir. Il ne lui appartient pas de reléguer dans le passé des actes encore mal définis, parce qu'ils sont mal connus; des hommes qui vivent encore ou dont le souvenir est si récent qu'il éveille au plus haut degré dans les cœurs la sympathie ou l'antipathie, bien plus que l'esprit de justice. Nous ne sommes nullement étrangers à ces drames dans lesquels beaucoup d'entre nous ont joué un rôle, à ces acteurs politiques en faveur desquels nous nous sommes sentis émus d'enthousiasme, contre lesquels nous avons agi ou combattu. Othon, Galba et Vitel-

lius ont disparu de la scène, mais ils nous sont connus autrement que par les livres ; nous avons eu à les remercier de leurs bienfaits ou à souffrir de leur autorité ; ils ont été nos amis ou nos ennemis, et, bien qu'ils aient accompli leurs destinées, nous n'avons ni la liberté d'esprit, ni le calme de la pensée qui nous seraient nécessaires s'il fallait les juger comme historien.

Dans cette situation, et contraints d'ailleurs de nous renfermer dans un cadre beaucoup trop resserré, nous tiendrons les engagements pris envers les souscripteurs de ce livre en substituant, pour les événements modernes, et qui n'appartiennent pas encore à l'histoire, une simple mention chronologique au récit détaillé des faits et à leur appréciation développée. Nous nous contenterons de soumettre quelquefois à nos contemporains de très-courtes réflexions sur la portée historique ou sociale des choses et des hommes dont nous aurons brièvement rappelé le souvenir.

Année 1815. — Comme on l'a vu plus haut, le roi, avant d'entrer à Paris, s'était fait précéder par une proclamation datée de Cambrai.

Le 8 juillet Louis XVIII rentra dans Paris, en voiture fermée, et à travers la ville inquiète, humiliée et presque silencieuse. Ce jour-là on fit disparaître le drapeau et la cocarde tricolores qui étaient demeurés au faite des monuments ou sur les shakos de l'armée et de la garde nationale. Le roi lui-même était triste et comme embarrassé de son triomphe. Il arrivait, sous la protection des puissances étrangères, dans une capitale occupée par les Prussiens et les Anglais, et il ne savait

comment donner à son retour l'apparence d'une transaction pacifique, d'un compromis glorieux pour le royaume.

Le lendemain parut la liste des nouveaux ministres. On avait voulu faire subir au roi, comme une nécessité, la douleur d'appeler au conseil le duc d'Otrante, le déplorable Fouché, qui, les mains teintes du sang de Louis XVI, prétendait avoir amené la seconde restauration. Louis XVIII ne s'était pas trouvé préparé à cette humiliation; il avait bien voulu correspondre avec Fouché, utiliser ses honteux services, mais il n'était pas dans ses vues de le faire entrer dans son gouvernement, d'afficher hautement sa connivence avec lui, de reconnaître enfin que Fouché lui avait préparé les accès du trône, et nous concevons la répugnance de Louis XVIII; mais elle ne fut pas assez forte pour dominer les suggestions de M. de Talleyrand et du duc de Wellington. On fit remarquer à Louis XVIII que Fouché tenait encore entre ses mains tous les rouages du gouvernement, qu'il avait une connaissance étendue des hommes et des choses, que son habileté était incontestable. Enfin, soit qu'on le crût ainsi, soit que ce fût chose fondée, on fit voir à Louis XVIII que sans Fouché son entrée à Paris pourrait être semée de périls. Louis XVIII finit par vaincre tous ses scrupules, fit taire ceux de sa famille, et consentit à maintenir aux mains de Fouché le portefeuille de la police générale. Le prince de Talleyrand fut nommé ministre des affaires étrangères, le comte de Jaucourt ministre de la marine. Le ministère de l'intérieur resta vacant.

Le 13 juillet fut promulguée une ordonnance royale portant ce qui suit : « La chambre des Députés est dissoute. — Les collèges électoraux d'arrondissement se réuniront le 14 août ; les collèges de département, huit jours après. — Le nombre des députés est déterminé à 399, au lieu de 259. Les électeurs peuvent siéger s'ils ont vingt et un ans. — Les députés peuvent être élus à l'âge de vingt-cinq ans accomplis. — Les articles 16, 28, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45 et 46, de la Charte seront soumis à la révision du pouvoir législatif dans la prochaine session des Chambres. »

Une ordonnance du roi fut rendue, portant que les bataillons des gardes nationales d'élite levés depuis le 20 mars seraient licenciés sur-le-champ. Les conscrits de 1815 qui avaient fait partie des bataillons d'élite rentreraient également dans leurs foyers.

Une ordonnance du roi rétablit la liberté de la presse, les feuilles périodiques exceptées.

— 24 juillet. Vingt-neuf membres de la chambre des Pairs furent exclus de cette assemblée par ordonnance royale ; les plus remarquables furent le maréchal duc de Dantzick (Lefebvre), le maréchal duc d'Elchingen (Ney, qui n'était plus qualifié de prince de la Moskowa), le maréchal duc d'Albuféra (Suchet), le maréchal duc de Conégliano (Moncey), le maréchal duc de Trévise (Mortier), le comte Boissy-d'Anglas, le comte de Ségur.

Une ordonnance du roi fut rendue portant en substance : 1^o dix-neuf généraux ou officiers (désignés nominativement), qui ont abandonné le roi avant le

23 mars, ou qui ont attaqué le gouvernement et la France à main armée, ou qui, par violence, se sont emparés du pouvoir, seront arrêtés et traduits devant des conseils de guerre; on remarquait, parmi ces ennemis désignés à la justice : Ney, Labédoyère, Mouton-Duvernet, Bertrand, Drouot, Cambronne et Lavalette. 2° Trente-huit personnes (désignées nominativement) seront éloignées de leurs domiciles et mises en surveillance dans des résidences fixées par la police, en attendant que les Chambres statuent sur celles qui devront sortir du royaume ou être livrées à la poursuite des tribunaux. Les plus renommés, parmi les proscrits de cette catégorie, étaient le maréchal Soult, les généraux Allix, Excelmans, Carnot, Lamarque, Vandamme, MM. de Bassano, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), et M. Arnault, littérateur et auteur dramatique.

L'arrogance de Blücher et des Prussiens dépassait toutes les bornes; ils agissaient en vainqueurs et en maîtres. Louis XVIII, en prenant possession des Tuileries, avait vu, de ses fenêtres, leurs canons braqués sur le pont des Arts; ils menaçaient même la résidence royale.

Blücher voulait détruire une partie de nos édifices publics, au mépris même de la convention du 3 juillet. sous l'Empire on avait donné au pont construit vis-à-vis le champ de Mars le nom d'Iéna, en mémoire de la bataille gagnée sur les Prussiens le 14 octobre 1806. Blücher, affectant de prendre la dénomination donnée à ce pont pour un outrage à la Prusse, fit attacher la mine à diverses arches du pont et se disposait à la faire jouer .

lorsque Louis XVIII intervint avec énergie ; le roi alla même jusqu'à déclarer à Blücher que, dans le cas où il persisterait dans son projet, il viendrait de sa personne se placer sur le pont d'Iéna au moment de l'explosion. Blücher ne parut pas touché de cette résolution et n'abandonna son projet que lorsque lord Wellington, généralissime des armées, eut placé à la tête du pont des factionnaires anglais. Blücher, ayant été ainsi contraint de renoncer à cette destruction, ne craignit pas de frapper la ville de Paris d'une contribution de cent millions au profit du roi de Prusse et de son armée. Il fallut négocier avec lui pour lui faire abandonner une partie de cette prétention ; néanmoins la ville de Paris lui paya dix millions pour frais de guerre.

Vint ensuite la spoliation de nos musées ; chaque souverain se prit à revendiquer ceux des tableaux que nous leur avions enlevés dans le cours de nos conquêtes ; des soldats prussiens décrochèrent les toiles des grands maîtres, et sous les yeux mêmes du roi on enleva les chevaux de Venise qui décoraient le monument formant l'entrée de son palais. Tout cela se faisait en violation de la convention du 3 juillet et des traités de 1814.

Les alliés nous surchargeaient de toutes sortes de contributions vexatoires ; ils voulaient nous humilier, nous appauvrir ; à Paris, où il y avait de nombreuses casernes disponibles, on logeait les militaires chez les habitants, et chaque soldat avait droit à une nourriture plus qu'abondante ; les généraux et officiers supérieurs, dans les hôtels où ils logeaient, se conduisaient

avec un cynisme qui ressemblait beaucoup à la rapacité des chefs de bande du moyen âge. Tous ces excès amenèrent des vengeances ; beaucoup de soldats disparurent, et les choses arrivèrent à ce point que dans chaque maison tous les militaires qui y étaient logés se réunissaient dans une seule pièce qui était occupée et gardée par un factionnaire. Ces mesures de sûreté ne suffirent ni pour arrêter les rixes de carrefour, ni pour empêcher les tueries nocturnes ; la peur finit par gagner les alliés, à ce point qu'ils retirèrent les soldats de chez les habitants pour les faire camper sur les places, dans les jardins publics, au moyen de vastes baraques qu'entouraient de nombreuses sentinelles.

Dans les provinces les envahisseurs étrangers rencontrèrent de généreuses résistances. Vers le sud-est la ville de Grenoble, entièrement dépourvue de garnison et n'ayant d'autres défenseurs que les gardes nationaux et les élèves du lycée, soutint contre une armée piémontaise une lutte des plus glorieuses et dont elle conserve le souvenir avec un juste orgueil.

La ville d'Huningue tint près de deux mois ; elle ne capitula que lorsque la garnison eut été réduite à deux cents hommes, et sa résistance énergique, digne des plus beaux jours de l'Empire, fit le plus grand honneur au général Barbanègre. Non moins dévouée à l'indépendance nationale, la garnison de Longwy ne capitula que le 18 septembre.

Août. — Par une ordonnance en date du 14 août, et sur la proposition de Fouché, le roi nomma membres de la commission de censure MM. Fiévée, de

Torcy, Pellenc, Auger et Martin. M. Fiévée n'accepta pas.

La pairie venait d'être décimée; on s'occupa de la reconstituer et de la rendre héréditaire. On introduisit ensuite dans cette assemblée quatre-vingt-treize nouveaux membres, choisis pour la plupart dans les rangs de l'émigration et de l'ancienne noblesse.

Les élections avaient été indiquées pour le 24 août; en vue de ce mouvement des comités royalistes, animés d'une ardeur fébrile, s'étaient organisés dans tout le royaume. Les élections, dominées par les entraînements d'un parti, dépassèrent l'attente du roi; la plupart des électeurs libéraux ou bonapartistes n'osèrent se rendre à leurs collèges respectifs; ils laissèrent partout le champ libre à leurs ennemis, et de ces opérations, qui furent plutôt une bataille qu'une manifestation réfléchie et libre, sortit une Chambre tellement exaltée dans le sens royaliste que Louis XVIII, moitié louange, moitié ironie, la qualifia lui-même d'*introuvable*. C'est le nom qui est resté à la Chambre de 1815.

Sur ces entrefaites le Midi était en proie à une réaction sanglante que le gouvernement cherchait vainement à comprimer. A Marseille la chute de l'Empire fut le signal d'affreux massacres, qui coûtèrent la vie à de nombreuses victimes choisies, par la fureur populaire, dans le nombre de ceux qui avaient servi Napoléon ou semblaient le regretter. A Avignon le meurtre marcha tête levée. Sous prétexte de tirer vengeance des excès révolutionnaires, des hordes d'assassins mirent à mort plusieurs de ceux que le patrio-

tisme dont ils avaient fait preuve désignait à leurs vengeances. Le maréchal Brune, vieux soldat républicain, fut lâchement assassiné par des sicaires qui insultèrent à son cadavre et le traînèrent dans le Rhône. Les autorités, bien que terrifiées par l'exaspération de la multitude, essayèrent de le protéger; leur intervention fut impuissante. A Nîmes, à Uzès, dans le département du Gard, du 16 juillet au 24 août, l'assassinat politique fut en permanence; la populace, soulevée par des bandits organisés militairement, confondit dans sa haine les protestants et les bonapartistes, et les égorgea sans pitié. Parmi ceux qui dirigèrent ces massacres nous mentionnerons les noms sinistres de Servan, de Truphémé et de Jacques Dupont, fier de l'horrible surnom de *Trestailions*.

Septembre. — Louis XVIII, à la nouvelle de ces massacres, se montra justement indigné et donna des ordres pour les réprimer. Par malheur les comités royalistes cherchaient ailleurs leurs inspirations. Quoi qu'il en soit, dès le 1^{er} septembre le roi publia une proclamation dans laquelle il se plaignait amèrement des excès commis dans le Midi. Après avoir déclaré que de grands crimes avaient été commis, ainsi que d'infâmes trahisons, pendant les *Cent-Jours*, le roi ajoutait que la punition de ces crimes devait être nationale, solennelle et régulière; « que ce serait offenser la justice et bouleverser l'ordre social que de se faire à la fois juge et exécuteur pour les attentats commis contre sa personne. » Louis XVIII menaçait d'une punition sévère ceux qui prétendraient abuser de son nom; cette proclamation se terminait ainsi :

« C'est dans la confiance que ces désordres cesseront,
« et avec cet espoir, que nous avons recommandé par
« des ordres précis à nos ministres et à nos magistrats
« de faire strictement respecter les lois, et de ne met-
« tre ni indulgence ni faiblesse dans la poursuite de
« ceux qui les ont violées et qui tenteraient de les
« violer encore, bien convaincu que notre voix ne
« sera pas vainement entendue dans une contrée où
« nous avons eu tant de preuves de fidélité et d'af-
« fection. » L'espoir du roi fut déçu ; on ne tint compte
ni de ses ordres ni de ses proclamations ; les crimes
continuèrent, et Louis XVIII dut envoyer le duc d'An-
goulême dans le Midi, et notamment dans le Gard,
pour calmer l'effervescence des esprits. Ce prince fit
de louables efforts pour atteindre ce but, mais sa mis-
sion fut bien tardive, et on doit lui rendre cette jus-
tice qu'il ne dépendit pas de lui que les protestants
ne fussent protégés, et qu'au point de vue du libre
exercice des cultes la Charte ne fût loyalement
exécutée.

Le duc d'Angoulême arriva à Nîmes le 5 novem-
bre et fit ouvrir les temples fermés depuis le 16 juil-
let ; il s'exprima pendant son séjour avec indignation
contre les excès qui s'y étaient commis et fit opérer
l'arrestation de quelques chefs de bande. A peine fut-
il parti que les calamités se renouvelèrent, et le gé-
néral Lagarde, qui cherchait à maintenir au nom du
roi le libre exercice des cultes, tomba sous les coups
des assassins.

A Toulouse des attentats non moins déplorables
s'accomplirent avec impunité, et le général Ramel

périt misérablement de la main des sicaires qui croyaient servir ou venger le roi. Le 25 septembre parut une ordonnance qui annonçait la composition du nouveau ministère.

M. le duc de Richelieu fut nommé président du conseil des ministres et ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. de Talleyrand ; le duc de Feltré ministre de la guerre, le vicomte Dubouchage ministre de la marine, le comte de Vaublanc ministre de l'intérieur, M. Decazes ministre de la police, le comte Barbé-Marbois ministre de la justice, et le comte de Corvetto ministre des finances. Le roi voulut donner à ses ministres sortants la preuve qu'ils n'étaient pas en complète disgrâce, et tous furent créés, excepté Fouché, ministres d'État ; la plupart reçurent le grand cordon de la Légion d'honneur, et M. de Talleyrand s'assura le titre de grand-chambellan, haute dignité du palais, au traitement de cent mille francs. Quant à Fouché il demanda et obtint l'ambassade de Dresde.

Les deux ministres qui devaient jouer le rôle le plus important dans le nouveau cabinet étaient M. le duc de Richelieu et M. Decazes.

Octobre. — La session fut ouverte le 7 octobre. Le roi, dans son discours, parla des charges pécuniaires qui pesaient sur la France et qui devaient s'aggraver encore, et indiqua les économies qu'il jugeait indispensables. Il faisait lui-même abandon d'une forte partie des revenus de la liste civile. Enfin il rappela les pairs et les députés à l'obéissance qu'ils devaient à la Charte constitutionnelle. « Vous ne perdrez ja-

« mais de vue , disait-il en terminant son discours ,
« les bases fondamentales de la félicité de l'État :
« union franche et loyale des Chambres avec le roi ,
« et respect pour la Charte constitutionnelle , à la-
« quelle vous tous , à commencer par ma famille , allez
« jurer d'obéir. Elle est sans doute , comme toutes les
« institutions humaines , susceptible de perfectionne-
« ment ; mais aucun de nous ne doit oublier qu'au-
« près de l'avantage d'améliorer est le danger d'in-
« *nover*. »

Les deux Chambres , et plus particulièrement la Chambre élective , se laissaient aller à une exaltation royaliste dont le roi lui-même se montrait étonné et inquiet. M. Voyer d'Argenson , pour avoir fait allusion aux meurtres du Midi , fut rappelé à l'ordre. Les mesures de réaction se succédèrent ensuite. Une loi suspendit la liberté individuelle ; une autre eut pour objet la répression des cris séditieux et des provocations à la révolte , et pour donner une idée de sa sévérité il suffit de rappeler qu'elle punissait de la peine de la déportation toute personne qui , par des cris , des discours , aurait exprimé la menace d'un attentat contre le roi ou les personnes de sa famille , ou qui aurait arboré tout autre drapeau que le drapeau blanc. Les simples cris séditieux étaient punis d'une peine de cinq années à trois mois d'emprisonnement , et d'amendes qui pouvaient s'élever à trois mille francs.

La peine de la déportation parut même trop douce à une portion de cette assemblée , et l'on entendit des orateurs pousser des cris de mort. M. Piet

s'écria : « Je demande qu'on frappe de mort toute
« personne coupable d'avoir arboré, dans un lieu
« public, un drapeau autre que le drapeau blanc ! »
Cette loi ne suffit pas au gouvernement ; pour assurer
son exécution il eut recours à des tribunaux d'except-
tion, et présenta une loi en vertu de laquelle la France
fut bientôt couverte de cours prévôtales. Leur orga-
nisation mérite d'être mentionnée. Elles se compo-
saient de cinq juges civils, pris parmi les membres des
tribunaux de première instance, et d'un prévôt, choisi
parmi les officiers ayant le grade de colonel au moins ;
les fonctions du ministère public étaient exercées par
le procureur du roi ou par l'un des substitués. Les
cours prévôtales devaient connaître des crimes qui
étaient attribués aux cours spéciales par le Code
d'Instruction criminelle ; tous les actes de la procédure
devaient se faire dans le plus court délai ; enfin les ar-
rêts étaient rendus en dernier ressort, sans recours
en cassation, et exécutés dans les vingt-quatre heures.

Novembre. — De nouveau, et plus durement que
jamais, la France subissait la loi du plus fort. Après de
nombreuses conférences, on signa, le 20 novembre,
un nouveau traité qui prit le nom de traité de Paris.
Le duc de Richelieu, en y apposant sa signature,
éprouva une vive douleur, qui se révèle dans une
lettre qu'il écrivait le 21 novembre. « Tout est con-
« sommé, disait-il dans cette lettre ; j'ai apposé hier,
« plus mort que vif, mon nom à ce fatal traité. J'a-
« vais juré de ne pas le faire, et je l'avais dit au roi ;
« ce malheureux prince m'a conjuré, en fondant en
« larmes, de ne pas l'abandonner ; et de ce moment

« je n'ai pas hésité. J'ai la confiance de croire que
« sur ce point personne n'aurait mieux fait que moi,
« et la France expirante sous le poids qui l'accable
« réclamait impérieusement une prompte délivrance;
« elle commencera dès demain, au moins à ce qu'on
« m'assure, à s'opérer successivement et prompte-
« ment. » — M. le duc de Richelieu donna connais-
sance de ce traité à la chambre des Députés dans la
séance du 25, et s'y rendit accompagné de tous les
ministres. Après quelques considérations préliminai-
res il lut à haute voix divers articles, desquels il ré-
sultait que les frontières de la France étaient réta-
blies comme en 1790, sauf la cession de quatre places
fortes, Sarrebourg, Philippeville, Mariembourg et
Landau; la moitié du pont entre Strasbourg et Kehl
appartenait à la France et l'autre moitié au grand-
duché de Bade. Les fortifications d'Huningue devaient
être démolies, et la France s'engageait à payer aux
puissances alliées sept cents millions. Cette somme
devait être acquittée par jour, par portions égales,
dans le courant de cinq années; enfin un corps de
troupes alliées de 150,000 hommes devait occuper
des positions militaires le long des frontières de la
France et tenir garnison dans plusieurs de nos places
fortes. L'entretien de ces troupes était à nos frais, et
quant à la solde, l'équipement et l'habillement, et
autres objets accessoires, le gouvernement français
devait subvenir à cette dépense moyennant un somme
de 50 millions, payable en numéraire, de mois en
mois, à dater du 1^{er} décembre. Différentes colonies,
et entre autres l'île de France, nous étaient enlevées, et

la durée de l'occupation du pays par les armées étrangères était fixée à cinq ans.

Depuis la désastreuse paix de Brétigny, imposée en 1360 par l'Angleterre, jamais la France ne s'était vu imposer de plus dures conditions. Elle dut les subir, et les Chambres se résignèrent à les ratifier de leurs votes, en approuvant les mesures financières qui étaient la conséquence du traité de Paris.

Ce fatal traité de 1815 ne suffisait pas à nos ennemis; l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie conclurent encore un traité confirmatif de leur alliance, et qui en renouvelait les stipulations offensives et défensives; les hautes puissances contractantes s'y engageaient à étouffer en France « toute idée, toute tentative de révolution. » La France n'intervint en rien dans ce traité, dont on se contenta de lui donner communication, et la note qui accompagnait cette communication engageait le roi à ne pas prêter l'oreille à des conseils imprudents ou passionnés et à maintenir les lois constitutionnelles qu'il avait promulguées.

Déjà avait commencé, pour les chefs du parti impérial, une longue série de jugements et de supplices qui ont laissé dans les annales contemporaines une trace de sang ineffaçable. Condamné par un conseil de guerre, le jeune et infortuné Labédoyère fut fusillé dans la plaine de Grenelle.

Le jour même où Napoléon exilé et captif débarquait à Sainte-Hélène, Joachim Murat, son beau-frère, après avoir essayé en vain de reconquérir le royaume de Naples, tombait aux mains de ses ennemis, et, par

ordre des Bourbons des Deux-Siciles, était condamné à mort et supplicié avec moins de temps et de formalités qu'on n'en met à condamner un voleur de grands chemins. Cette odieuse vengeance laissera un stigmate sur la royauté de Ferdinand de Naples.

Le maréchal Ney, traduit devant la chambre des Pairs, ne fut protégé ni par sa gloire, ni par les souvenirs de vingt batailles, ni par la mémoire des services rendus dans la désastreuse retraite de Moscou. Celui que l'empereur avait surnommé le *Brave des braves* fut condamné à mort et fusillé, le 7 décembre, au carrefour de l'Observatoire, près du lieu où s'élève aujourd'hui sa statue.

M. de Lavalette, condamné à mort par la cour d'assises de la Seine, fut héroïquement soustrait aux bourreaux ; l'histoire redira à jamais l'héroïque et ingénieux dévouement dont sa femme fit preuve, et qui, à la honte des passions politiques, ne souleva chez les royalistes de 1815 d'autre sentiment que le désappointement et la colère.

Sous ces funèbres auspices se terminait l'année 1815.

1816. — Janvier. — Une loi de réaction et de vengeance, appelée sans doute par dérision loi d'amnistie, fut promulguée le 12 janvier. Elle était conçue en ces termes : Article 1^{er}. Amnistie pleine et entière est accordée à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont pris part à la rébellion et à l'usurpation de Napoléon Bonaparte, sauf les exceptions ci-après. — 2. L'ordonnance du 24 juillet 1815 continuera à être exécutée à l'égard des individus compris dans l'article

premier de cette ordonnance. — 3. Le roi pourra, dans l'espace de deux mois à dater de la promulgation de la présente loi, éloigner de la France ceux des individus compris dans l'article 2 de ladite ordonnance qu'il y maintiendra et qui n'auraient pas été traduits devant les tribunaux. Dans ce cas ils sortiront de France dans le délai qui leur sera fixé, et n'y rentreront pas sans autorisation expresse de Sa Majesté; le tout sous peine de déportation. Le roi pourra pareillement les priver de leurs biens et pensions à eux concédés à titre gratuit. — 4. Les ascendants et descendants de Napoléon Bonaparte, ses oncles et tantes, ses neveux et ses nièces, ses frères, leurs femmes et leurs descendants, ses sœurs et leurs maris, sont exclus du royaume à perpétuité, et sont tenus d'en sortir dans le délai d'un mois, sous la peine portée par l'article 91 du Code pénal (la mort). Ils ne pourront y jouir d'aucuns droits civils, y posséder aucuns biens, titres, pensions à eux accordés à titre gratuit, et ils seront tenus de vendre dans le délai de six mois les biens de toute nature qu'ils posséderaient à titre onéreux. — 5. La présente amnistie n'est point applicable aux personnes contre lesquelles ont été dirigées des poursuites ou sont intervenus des jugements avant la promulgation de la présente loi; les poursuites seront continuées et les jugements seront exécutés conformément aux lois. — 6. Ne sont point compris dans la présente amnistie les crimes ou délits contre les particuliers, à quelque époque qu'ils aient été commis; les personnes qui s'en seraient rendues coupables pourront être poursuivies confor-

mément aux lois. — 7. Ceux des régicides qui, au mépris d'une clémence sans bornes, ont voté pour l'Acte additionnel (V. 22 avril 1815), ont accepté des fonctions ou emplois de l'usurpateur, et qui, par là, se sont déclarés ennemis irréconciliables de la France et du gouvernement légitime, sont exclus du royaume ; ils devront en sortir dans l'espace d'un mois, sous peine de la déportation, etc.

19 janvier. — Une loi fixe un deuil général au 21 janvier, en commémoration de la mort de Louis XVI, et détermine l'érection de monuments publics et expiatoires au nom et aux frais de la nation.

L'année 1816 presque tout entière fut troublée par des calamités dont nous voudrions ne pas évoquer le douloureux souvenir. Plusieurs généraux qui avaient versé leur sang sur trente champs de bataille furent encore condamnés et suppliciés pour avoir pris part à la révolution des Cent-Jours ; un grand nombre d'officiers de tous grades eurent le même sort ; beaucoup eurent à subir la déportation ou l'emprisonnement. Les cours prévôtales et les conseils de guerre terrifièrent les ennemis du roi par des sentences juridiques que nous ne mentionnerons pas autrement, aujourd'hui que les enfants des juges et des victimes vivent en paix et dans l'oubli du passé.

La police découvrit à Paris une *conspiration des patriotes de 1816* ; les principaux chefs étaient Pleignier, Carbonneau et Tolleron. C'étaient des hommes obscurs qui, de nos jours, eussent à peine encouru des peines correctionnelles. Ils furent condamnés à l'horrible supplice des parricides et furent exécutés en

place de Grève, après avoir vainement fait appel à la clémence du roi.

4 et 5 mai. — A Grenoble une insurrection avait été fomentée par Paul Didier, ancien maître des requêtes et avant 1789 avocat au parlement ; c'était un homme instruit, de mœurs très-douces, et qui n'était pas doué d'une grande consistance d'opinions. On a prétendu qu'il était l'agent du duc d'Orléans ; mais, lors même qu'il aurait voulu se charger d'un pareil rôle, Louis-Philippe, alors tenu en disgrâce et en suspicion, était trop adroit et trop circonspect pour se confier à un complice hors d'état de mener à terme une conspiration sérieuse. Didier organisait une insurrection plus ou moins patriotique, mais il n'avait ni plan concerté avec les chefs bonapartistes, ni instructions secrètes du duc d'Orléans. Il recrutait des affidés et parlait aux uns de Napoléon II, aux autres de Louis-Philippe, et comptait, en cas de victoire, faire ses conditions à l'homme, quel qu'il fût, à qui il livrerait la France.

Il rallia à lui quelques centaines de paysans et d'anciens officiers à demi-solde ; il répandit de faux bruits, et lança sa troupe, à peine armée, sur Grenoble, ville de guerre défendue par une très-forte garnison. Dès la première attaque le général Donnadieu, qui commandait la division, fit charger par une troupe aguerrie cette cohue indisciplinée de paysans et un certain nombre de conjurés furent tués à coups de fusil. Les autres se dispersèrent et prirent la fuite.

Le général Donnadieu et le préfet de l'Isère furent d'accord pour châtier cette insurrection avec une rigueur excessive autant que regrettable. La cour pré-

vôtale condamna au dernier supplice un très-grand nombre de malheureux, égarés pour la plupart, et qui furent sur-le-champ guillotines ou fusillés. Effrayé lui-même d'être servi avec tant de zèle, le général Donnadieu fit recommander plusieurs condamnés à la clémence du roi. Le duc Decazes, croyant à l'existence d'un danger public, répondit impitoyablement par le télégraphe qu'il fallait fusiller les condamnés, et le gouvernement fut obéi. Cette exécution atroce suscita dans le Dauphiné une irritation et des ressentiments qui, à l'heure où nous écrivons, n'ont rien perdu de leur énergie, et le peuple ne voulut voir que des victimes dans ceux mêmes que la loi avait frappés. Le dernier qui subit la mort fut Paul Didier (11 juin); ses ennemis eux-mêmes le plainquirent et admirèrent sa résignation chrétienne.

L'année 1816 fut marquée par de grandes calamités. Les intempéries ne permirent pas aux récoltes d'atteindre leur maturité, et il fallut dans la plupart des départements se résigner aux perspectives de la plus affreuse disette. Les souffrances qui pesaient sur le peuple n'étaient pas de nature à hâter la pacification politique.

Le 17 juin M. le duc de Berry épousa la princesse Caroline, fille du roi des Deux-Siciles.

2-6 juillet. — Naufrage de *la Méduse*.

9 juillet. — Plusieurs provinces de l'Amérique méridionale proclamèrent leur indépendance.

Le 5 septembre la chambre des Députés, élue sous l'impression des réactions de 1815, et qui, par son dévouement plus sincère qu'éclairé, embarrassait la

marche du gouvernement, fut dissoute par une ordonnance du roi. Dans la dernière session elle avait sanctionné l'abolition du divorce.

4 novembre. — L'ouverture de la session fut faite par Louis XVIII, en présence des députés nouvellement élus par les collèges électoraux et qui appartenaient aux opinions modérées. « Messieurs, dit le roi, soyons
« attachés à la Charte..... Je ne souffrirai pas qu'il
« soit porté atteinte à cette loi fondamentale; mon
« ordonnance du 5 septembre vous le dit assez.....
« Enfin, Messieurs, que les haines cessent; que les
« enfants d'une même patrie, j'ose ajouter d'un même
« père, soient vraiment un peuple de frères, et que,
« de nos maux passés, il ne nous reste plus qu'un
« souvenir douloureux, mais utile. Tel est mon but,
« et, pour y parvenir, je compte sur votre coopéra-
« tion, mais surtout sur cette franche et cordiale
« confiance, seule base solide de l'union, si nécessaire
« entre les trois branches de la législation. Comptez
« aussi, de ma part, sur les mêmes dispositions, et
« que mon peuple soit bien assuré de mon inébran-
« table fermeté pour réprimer les attentats de la mal-
« veillance et pour contenir les écarts d'un zèle trop
« ardent. » Ces derniers mots étaient la réprobation de la violente conduite tenue par la majorité de la chambre des Députés pendant la dernière session.

1817. — Le roi avait modifié son ministère dans le sens des idées constitutionnelles. Parmi ceux qui le composaient on remarquait MM. Decazes, Pasquier et Lainé, hommes d'une capacité incontestable et orateurs fort habiles. La nouvelle chambre des Députés

eut pour président M. de Serres, magistrat dont la vertu était justement honorée aussi bien que le talent. Ce ministère proposa et fit accepter par les Chambres une loi électorale conçue dans un esprit assez libéral, et qui fut énergiquement combattue par les royalistes exaltés, alors désignés, sous le surnom d'*ultras*, aux antipathies de la multitude. La presse fut laissée sous le coup de la censure.

Les arrestations préventives diminuèrent, les prisons s'ouvrirent pour bon nombre de condamnés, et les arrêts des conseils de guerre cessèrent d'être aussi rigoureux. L'armée d'occupation fut réduite d'un cinquième, et le duc d'Orléans, qui s'était retiré en Angleterre, soit par prudence, soit par ordre, revint en sûreté, et l'on commença même à admettre dans les rangs de l'armée des officiers appartenant aux catégories dressées en 1815, qui les en excluaient complètement. On marchait donc dans le sens de l'oubli et des réparations, et c'était beaucoup après les tourmentes qu'on avait traversées. La Chambre prêtait à tous ces actes un concours loyal et soutenait le ministère par des votes significatifs.

Elle termina ses travaux en adoptant le budget sans le modifier et en votant avec empressement les crédits qui lui furent demandés pour hâter la libération du territoire. Le 26 mars la session fut close. Dans les départements les traditions de 1815 se perpétuaient encore; plusieurs exécutions politiques eurent lieu, du mois de mai au mois de septembre, à Alençon, à Melun, à Perpignan. A Paris, deux sous-officiers du 2^e régiment de la garde royale, Desbans et Chageux,

accusés d'avoir conçu le dessein de tirer sur les princes pendant une revue, furent passés par les armes. A Bordeaux la cour d'assises prononça, le 6 mai, vingt-six condamnations à mort pour complot contre la sûreté de l'État. Ce procès rappela les circonstances de l'affaire des patriotes de 1816; on y vit distinctement l'action occulte de la police, et le provocateur fut enveloppé dans la perte commune. Malgré ses révélations devant le jury, ou peut-être même à cause de ses révélations, qui compromettaient les autorités de la Gironde, il fut envoyé à l'échafaud avec deux de ses victimes, le praticien Cassaigne et le capitaine en demisolde Bodrine, les autres condamnés ayant obtenu une commutation.

Au mois de juin des troubles éclatèrent dans plusieurs départements à l'occasion de la cherté des grains. La faim désola nos villes et nos campagnes; on vit errer çà et là dans les rues de chaque cité des myriades de pauvres gens hâves, exténués, qui venaient implorer la charité publique, souvent impuissante pour les secourir efficacement; il y eut des hommes qui furent réduits à manger de l'herbe; la livre de pain se vendait jusqu'à soixante centimes dans la plupart de nos départements; toutes les autres denrées avaient augmenté dans d'énormes proportions. On vit aussi dans les campagnes des bandes de paysans errer çà et là sans pouvoir trouver ni asile ni nourriture, et disputant souvent aux animaux une immonde pâture.

Ce fut une terrible calamité pour la France que cette famine de 1817, qui fit périr un assez grand nombre de nos concitoyens. Le gouvernement ne resta pas inactif

dans cette occurrence : on fit des achats de blé, et on en distribua à des prix réduits dans les grands centres de population. Louis XVIII et sa famille s'imposèrent de grands sacrifices et employèrent des sommes considérables à l'achat des blés; mais le mal était trop intense pour être conjuré. Des émeutes populaires éclatèrent dans l'Auvergne, dans la Champagne, la Bourgogne et l'Orléanais. Les passions politiques parurent parfois se mêler à ces tumultes; quelques scènes de pillage avaient eu lieu; la prison et le bague s'ouvrirent, l'échafaud se dressa. A Sens trois cultivateurs furent exécutés le 9 juin, et le 2 juillet suivant une femme et quatre journaliers furent également exécutés à Orléans. Ces rigueurs émurent les populations et devinrent un grief de plus contre les cours prévôtales qui les avaient ordonnées; trois semaines après, au plus, on vit le ministère, ou mieux inspiré ou moins effrayé, s'empresse de rendre une ordonnance d'amnistie en faveur de tous les individus condamnés pour crimes ou délits relatifs à la rareté des subsistances.

Des troubles éclatèrent à Lyon; un complot, demeuré obscur et mal défini, s'organisa dans cette ville et fut réprimé avec une rigueur barbare. La cour prévôtale du Rhône prononça, dans l'espace de quatre mois, vingt-huit condamnations à mort, six aux travaux forcés, trente-quatre à la déportation, quarante-deux à un emprisonnement plus ou moins long; elle prononça aussi contre divers accusés la peine de la surveillance et les soumit à un cautionnement qu'ils étaient hors d'état de fournir. C'est à

peine si trois cents hommes avaient fait partie des at-troupements, et la cour prévôtale en condamna plus de cent dix comme auteurs ou comme chefs de la sédition. La clémence royale intervint pour disputer aux bourreaux et aux prisons un certain nombre de victimes.

Septembre. — Le ministère fut de nouveau modifié. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr fut promu au ministère de la guerre et M. Molé devint ministre de la marine. On savait que le maréchal avait l'intention bien arrêtée de révoquer les sévérités administratives que son prédécesseur avait fait subir aux officiers de l'ancienne armée, et quant à M. Molé il avait la réputation d'être administrateur capable et de pouvoir donner une impulsion utile aux affaires. Avec ces deux ministres le cabinet fut placé dans des conditions nouvelles ; car la droite extrême en était complètement évincée. Le ministère se trouva ainsi composé : MM. de Richelieu, aux affaires étrangères ; Pasquier, à la justice ; Lainé, à l'intérieur ; Gouvion Saint-Cyr, à la guerre ; Molé, à la marine ; Decazes, à la police générale.

La chambre des Députés était renouvelable, chaque année, par cinquième. Les élections de 1817 se firent dans le sens libéral, et le parti constitutionnel compta de nouveaux représentants, parmi lesquels on remarquait deux banquiers illustres, MM. J. Lafitte et Casimir Périer. Le parti plus avancé vers la démocratie obtint également quelques victoires, et M. Voyer d'Argenson fut réélu. MM. Benjamin Constant, Manuel et le général La Fayette échouèrent.

5 novembre. — La session fut ouverte. Le roi, dans

son discours, annonçait la prompte évacuation du territoire. « L'époque n'est pas éloignée, disait-il, où il
 « nous est permis d'espérer que, grâce à la sagesse et
 « à la force de mon gouvernement et à l'amitié des
 « souverains, nos charges provenant de ce traité
 « pourront entièrement cesser.

Enfin le discours contenait la déclaration suivante :
 « J'éprouve la satisfaction de vous annoncer que je
 « ne juge pas nécessaire la conservation des cours
 « prévôtales au delà du terme fixé par la loi qui les
 « institua. » Le roi promettait une loi sur le recrutement conforme à l'esprit de la Charte.

Ce discours fut accueilli avec faveur ; on se réjouit surtout en apprenant que l'évacuation du territoire était prochaine.

En France on ne s'accommodait pas de la présence des étrangers, et le rouge montait au visage de chaque habitant à la vue des Russes et des Prussiens.

10 novembre. — Simon Bolivar fut nommé chef suprême du gouvernement de Vénézuéla.

1818. — 1^{er} janvier. — Le Chili proclama son indépendance.

Cette année, comme celle qui l'avait précédée, fut marquée par des luttes parlementaires. Les mœurs de la France se formaient peu à peu au système constitutionnel. La majorité de la chambre des Pairs paraissait acquise au parti royaliste le plus dévoué ; celle de la chambre des Députés répondait aux opinions du ministère, qui suivait alors une ligne politique modérée et adroite ; on l'appelait système de bascule, parce qu'il consistait à flatter tantôt un parti, tantôt

un autre, et à appuyer le gouvernement quelquefois sur les espérances des amis de la Révolution, quelquefois aussi sur les sentiments de fidélité dont le parti royaliste avait donné des gages. A la faveur de ces tempéraments calculés on gagnait du temps ; mais l'on se créait d'autant plus d'ennemis que, les illusions des uns et les prétentions des autres étant déçues, on ne devait à une époque donnée rencontrer en face de soi que des adversaires.

5 février. — Charles XIII, roi de Suède et de Norwège étant mort, le Français Bernadotte lui succéda et prit le nom de Charles-Jean XIV.

10 mars. — On promulgua une loi fort libérale sur le recrutement de l'armée, et dont voici la substance :

L'armée se recrute par des engagements volontaires, et, en cas d'insuffisance, par des appels. — Pour être admis à contracter un engagement il faut être Français, âgé de dix-huit ans, jouissant de ses droits civils, n'être ni repris de justice, ni vagabond ou déclaré tel par un jugement. — Il n'y a ni prime en argent, ni prix quelconque d'engagement. — Le complet de paix est fixé, en totalité, à deux cent quarante mille hommes. — Les appels ne pourront excéder ce complet, ni excéder annuellement le nombre de quarante mille hommes. — Les remplacements sont admis, suivant des conditions déterminées. — La durée du service des soldats appelés sera de six ans. — Les rengagements peuvent avoir lieu. — Les sous-officiers et soldats licenciés après les six ans de service exigés seront assujettis, en cas de guerre, à un service territo-

rial, dont la durée est fixée à six ans, sous le nom de vétérans. Nul ne pourra être sous-officier s'il n'est âgé de vingt ans, et s'il n'a servi activement pendant deux ans dans un des corps de troupes réglées. Nul ne pourra être officier s'il n'a servi pendant deux ans comme sous-officier, ou s'il n'a suivi ou rempli les cours des écoles militaires. — Les deux tiers des sous-lieutenances de la ligne seront données aux sous-officiers. — Les deux tiers des grades et emplois d'officiers inférieurs seront donnés à l'ancienneté. — Nul officier ne pourra être promu à un grade ou emploi supérieur s'il n'a servi quatre ans dans le grade ou l'emploi immédiatement inférieur, excepté à la guerre, pour des besoins extraordinaires ou pour des actions d'éclat mises à l'ordre du jour de l'armée.

Après le vote de la loi sur le recrutement la chambre des Députés n'eut plus à s'occuper que de lois de finances et de douanes, et du vote du budget, qui fut fixé à près de onze cents millions. Elle eut aussi à voter des dépenses qui se rattachaient à la question de l'occupation. Le discours du trône avait promis que les armées étrangères s'éloigneraient prochainement; on attendait avec impatience la réalisation de cette promesse, et M. le duc de Richelieu vint apporter à la tribune ce qu'on put appeler alors la bonne nouvelle : il communiqua à la Chambre le traité signé avec les puissances étrangères pour le règlement de leurs créances, et demanda l'inscription de 16,400,000 fr. de rentes nécessaires à son exécution.

Il n'y avait qu'à accepter cette proposition, et les votes de la Chambre furent unanimes.

M. le duc de Richelieu, dans son discours devant la chambre des Députés, avait annoncé que les souverains allaient s'assembler pour vider la question d'occupation et décider notre complète libération, et il avait déclaré en même temps que la plus grande tranquillité régnait en France. « Nos institutions, avait-il dit, se développent et s'affermissent ; la Charte, ouverte à tous les partis, les reçoit non pour les en vahir, mais pour qu'ils s'unissent et viennent se perdre dans son sein. » Ce que disait M. le duc de Richelieu était vrai.

Louis XVIII, aussitôt qu'il reçut la nouvelle de la prochaine évacuation du territoire, écrivit au duc de Richelieu : « J'ai assez vécu puisque j'ai vu la France libre et le drapeau français flotter sur toutes les villes de France. » Certes Louis XVIII pouvait alors se montrer joyeux et fier, car il pouvait dès ce jour-là ouvrir, devant l'Europe encore inquiète et alarmée, une ère nouvelle pour la France.

Les élections eurent lieu pour le renouvellement du cinquième ; le résultat fut favorable aux libéraux : les royalistes purs obtinrent trois nominations ; les royalistes modérés, quatre ; les ministériels, quinze ; les indépendants du centre gauche et de la gauche réunis, trente-trois. Sur les trente-trois élections indépendantes les libéraux prononcés en eurent dix-huit, ce qui éleva leur nombre à quarante-trois. On remarquait parmi les nouveaux élus MM. de Corcelles, le général La Fayette, Manuel, Daunou, le général Grenier. Benjamin Constant, qui avait échoué à Paris, fut choisi par le collège électoral de la Sarthe, qui avait une élection double ;

MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure) se réunirent bientôt à cette fraction de députés. MM. Royer-Collard, de Serres, Beugnot et Camille Jordan avaient groupé autour d'eux environ quarante députés qui formaient le centre gauche de l'assemblée, et qui comptaient parmi eux des royalistes sincèrement attachés à la Charte.

Le duc de Richelieu et plusieurs illustrations royalistes siégeaient encore au ministère ; M. le duc Decazes essaya d'y faire prévaloir exclusivement son influence. Le cabinet subit de nouvelles modifications et se trouva ainsi constitué : M. Dessolles, président du conseil, ministre des affaires étrangères ; de Serres garde des sceaux, Decazes à l'intérieur, Portal à la marine, le baron Louis aux finances.

Pour masquer l'importance de la crise ministérielle on prétendit que M. le duc de Richelieu se retirait pour cause de santé. Les bulletins de la cour annoncèrent même que le roi avait envoyé savoir de ses nouvelles.

Le nouveau ministère était un ministère centre gauche et doctrinaire et se personnifiait dans M. de Serres. Il était l'homme par excellence des doctrinaires, et ce ministre, il faut bien le reconnaître, était animé de sentiments favorables aux institutions libérales.

Le ministère suivit le programme de paix et de conciliation que lui avait tracé la sagesse du roi. Il rouvrit les portes de la France à plusieurs exilés de 1815 ; il fit rendre des ordonnances de grâce ; il mit à la retraite de vieux émigrés qu'on avait imposés pour chefs

à l'armée et à la marine; il modifia le personnel des préfets et des hauts fonctionnaires, et l'on vit reparaître aux affaires un assez grand nombre d'hommes qui, sous Napoléon I^{er}, avaient rendu des services signalés dans les diverses branches de l'administration. Une loi avait émancipé la presse. Selon l'habitude des partis, au lieu de mettre à profit la liberté pour éclairer le pouvoir, et surtout le peuple, et provoquer des réformes réfléchies et progressives, les libéraux de cette époque se hâtèrent de la transformer en instrument de colère et de haine. Auxiliaires plus ou moins complaisants des conspirateurs et des factieux de tous étages, ils se mirent à livrer au ridicule la religion, la monarchie, la magistrature, la noblesse. Favorisés par une langue dont la lucidité et la délicatesse permettent de tout dire en n'offrant aucune apparence de délit aux sévérités de la justice, ils commencèrent, ils poursuivirent une œuvre à jamais déplorable de démolition et de destruction sociales, ne respectant ni l'autorité, ni les principes, ni les hommes, et faisant sans relâche appel à une grossière et facile popularité qui ne leur manquait jamais.

La Restauration avait soulevé bien des haines et froissé beaucoup de sympathies. Bien qu'innocente de nos désastres elle en avait profité; bien qu'au lieu de pousser chez nous les légions étrangères elle se fût interposée entre la coalition et la France, elle avait eu deux fois le malheur d'entrer à la suite des invasions et de triompher quand nos armées nationales étaient vaincues. Cette coïncidence suffisait à la calomnie et à la haine. Le peuple ne raisonne pas ses colères,

il ne pèse pas dans une équitable balance ses regrets ou ses aversions. On lui disait, en vers et en prose, sur le théâtre et par la caricature, que les Bourbons étaient *rentrés en France dans les bagages de l'étranger* ; on idéalisait la Révolution et l'Empire, qu'on transformait en ères de liberté ; on lui disait que Louis XVIII était le vainqueur, que le pays était le vaincu, et que son premier devoir était de haïr ses maîtres en attendant qu'il pût les détruire. Le peuple croyait tout cela. Évidemment on entraît dans une période d'incubation révolutionnaire, et, alors que la royauté semblait forte et redoutable, elle était minée et sourdement démolie.

Le parti royaliste essaya de défendre ses intérêts ou de disputer le terrain. M. de Barthélemy fit à la chambre des Pairs une motion contre la loi électorale ; la chambre des Pairs y donna son assentiment, mais la chambre des Députés repoussa énergiquement cette proposition.

En cette même année 1818 il y eut au Louvre une grande exposition des produits des manufactures royales, et dès ce moment on put se féliciter des progrès qu'osait tenter l'industrie paralysée depuis plusieurs années par les inquiétudes de la guerre et les misères du pays. Le 25 août eut lieu, en présence du roi et de la cour, l'imposante cérémonie du rétablissement de la statue d'Henri IV. Louis XVIII était assis sur un trône en face de l'effigie du Béarnais. Le président des souscripteurs pronça un discours qui renfermait la phrase suivante : « Que cette statue soit au milieu de la grande cité comme un génie tutélaire,

et qu'à sa vue les haines s'éteignent! » Ce vœu touchant ne devait pas être réalisé. Peu de jours après, le 7 septembre, fut établie pour la première fois à Paris une « caisse d'épargne et de bienfaisance, » institution qui, depuis lors, a été puissamment développée et a porté des fruits utiles.

Vers le même temps le célèbre écrivain allemand Auguste Kotzebue, que l'on croyait être un agent secret de la Russie, mourut assassiné à Manheim par un étudiant nommé Sand, jeune fanatique appartenant aux sociétés secrètes.

Une persécution s'éleva en Chine contre les chrétiens. Des émeutes eurent lieu en Allemagne contre les juifs. La république de Colombie s'établit dans l'Amérique espagnole par la réunion des républiques de Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade. Le principal moteur de cette révolution fut Simon Bolivar, qui, après de longs voyages en Europe, avait rapporté dans sa patrie les idées d'indépendance et fait séparer les colonies espagnoles de leur métropole.

Alors que la lutte politique devenait de plus en plus vive, un procès criminel occupa, pendant près de deux ans, l'attention publique. Fualdès, ancien magistrat de la République et de l'Empire, avait été égorgé, dans le département de l'Aveyron, avec des circonstances terribles et mystérieuses qui frappaient vivement l'opinion. Une dame Manson, qui avait été témoin de cet abominable crime, ne consentait à le révéler qu'à demi, et les accusés, nombreux et appartenant les uns à la haute bourgeoisie, les autres aux rangs les plus infimes de la société, niaient avec énergie leur par-

ticipation au meurtre. Jamais débats judiciaires n'avaient offert un spectacle plus dramatique, depuis les sinistres jours de la Terreur, et l'Europe tout entière accueillait avec une curiosité passionnée les détails des audiences de la cour d'assises d'Albi. Deux des principaux coupables, Bastide Grammont, propriétaire, et l'agent de change Jausion furent condamnés à mort et suppliciés; les autres subirent des peines moins graves. A tort ou à raison, on rattachait l'assassinat de Fualdès aux discordes politiques du Midi, et l'irritation des esprits devenait chaque jour plus grande.

Le 5 mars 1819 Louis XVIII fit ce qu'on appelait, dans le style parlementaire, une *fournée* de pairs. Les nouveaux élus, dont le nombre s'élevait à soixante, appartenaient à l'opinion libérale modérée, et presque tous avaient figuré avec honneur sur les champs de bataille ou dans les conseils de l'Empire. Ce fut une sorte de coup d'État qui changea violemment la majorité de la Chambre héréditaire et assura au ministère présidé par M. Decazes l'appui des votes de la pairie.

Le 22 mars M. de Serres présenta un projet de loi sur la presse qui fut voté par les deux Chambres et promulgué le 27 mai; nous en citons les dispositions principales.

« *De la provocation publique aux crimes et délits.* — Art. 1^{er}. Quiconque, par des discours, cris ou menaces proférés publiquement, par des écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures ou emblèmes vendus ou distribués, aura provoqué toute action qualifiée crime ou délit, sera réputé complice et puni comme tel. —

2. Quiconque aura provoqué à commettre un ou plusieurs crimes, sans que la dite provocation ait été suivie d'aucun effet, sera puni d'un emprisonnement qui ne pourra être moindre de trois mois ni excéder cinq années, et d'une amende de cinquante francs à six mille francs. — 3. Quiconque aura provoqué à commettre un ou plusieurs délits, sans qu'ils aient été suivis d'aucun effet, sera puni d'un emprisonnement de trois jours à deux années, et d'une amende de trente francs à quatre mille francs. — 4. Sera réputée provocation au crime toute attaque formelle à l'inviolabilité du roi, à l'ordre de successibilité au trône, à l'autorité constitutionnelle du roi et des Chambres. — 5. Seront réputés provocation au délit : 1° tous cris séditieux publiquement proférés ; 2° l'enlèvement ou la dégradation des signes publics de l'autorité royale ; 3° le port public de tous signes extérieurs de ralliement non autorisés ; 4° l'attaque formelle des droits garantis par les articles 5 et 9 de la Charte constitutionnelle ; 6° la provocation à la désobéissance aux lois. 7° Il n'est point dérogé aux lois qui punissent la provocation et la complicité. — *Des outrages à la morale publique et religieuse ou aux bonnes mœurs.* — Tout outrage à la morale publique et religieuse, ou aux bonnes mœurs sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende de seize francs à cinq cents francs. — *Des offenses publiques envers la personne du roi.* — 9. Quiconque se sera rendu coupable d'offenses envers la personne du roi sera puni d'un emprisonnement qui ne pourra être de moins de six mois ni excéder cinq années, et d'une amende de cinq cents

francs à dix mille francs ; le coupable pourra en outre être interdit de tout ou partie des droits mentionnés en l'article 42 du Code pénal, pendant un temps égal à celui de l'emprisonnement. — *Des offenses publiques envers les membres de la famille royale, les Chambres, les souverains et les chefs des gouvernements étrangers.* — 10, 11 et 12. L'offense envers les membres de la famille royale, les Chambres ou l'une d'elles, la personne des souverains, ou celle des chefs des gouvernements étrangers, sera punie d'un emprisonnement d'un mois à trois ans, et d'une amende de cent francs à cinq mille francs. — *De la diffamation et de l'injure publiques.* — 15, 16, 17. La diffamation envers les corps constitués sera punie d'un emprisonnement de quinze jours à deux ans, et d'une amende de cinquante francs à quatre mille francs, etc.

Le 9 juin fut promulguée une autre loi concernant les journaux ou écrits périodiques. Il y était dit :

Les propriétaires ou éditeurs de tout journal ou écrit périodique, consacré en tout ou en partie aux nouvelles ou matières politiques, seront tenus : 1° à faire une déclaration indiquant le nom d'un propriétaire ou éditeur responsable ; 2° à fournir un cautionnement : journaux quotidiens, de deux mille cinq cents francs à quinze cents francs de rente, et de la moitié de ces rentes pour les journaux ou écrits périodiques qui paraissent à des termes moins rapprochés — 2. La responsabilité s'étendra à tous les articles insérés. — 5. Au dépôt d'un exemplaire, aux autorités locales, au moment de la publication de chaque feuille ou écrit périodique. — 6. Quiconque publiera un journal ou

écrit périodique sans avoir satisfait aux conditions prescrites par les articles 1^{er}, 4 et 5 de la présente loi, sera puni correctionnellement d'un emprisonnement d'un mois à six mois et d'une amende de deux cents francs à douze cents francs. — 7. Les éditeurs ne pourront rendre compte des séances secrètes des Chambres sans leur autorisation. — 8. Tout journal est tenu d'insérer les publications officielles qui lui seront adressées par le gouvernement, sous la seule condition du payement des frais d'insertion. — 9. Les propriétaires ou éditeurs d'un journal prévenus de crimes et délits pour fait de publication seront poursuivis et jugés dans les formes prescrites à l'égard de toutes les autres publications, etc.

Dans la discussion de ces lois, M. de Serres, entraîné hors des limites de la modération par les attaques des députés royalistes, prononça les paroles suivantes, qui eurent alors en France, et même en Europe, un si grand retentissement :

« Pour l'honneur de la France, dit-il, il faut le proclamer, quelque désastreux qu'ait été le résultat des travaux de nos premières assemblées délibérantes, quelque mode vicieux qui ait présidé à leur formation, sous quelques funestes auspices qu'elles aient été réunies, on ne pourrait le nier, dans ces assemblées *la majorité fut presque toujours saine !* »

Une voix, partie de l'extrême droite, interrompit M. de Serres : « Quoi ! même la Convention ? » C'était la voix de M. de Labourdonnaye. « Oui, Monsieur, » répliqua M. de Serres, même la Convention ! » La cour se montra inquiète et effrayée de son audace.

Louis XVIII lui-même parut blessé au vif de cette déclaration officielle, et M. de Serres, qui manquait de rigidité dans le caractère, qui obéissait plus, à la tribune, à ses sentiments qu'aux combinaisons d'une habile politique, au point de vue des préjugés de cour, se prit à regretter la déclaration qu'il avait faite.

La presse libérale s'en servit pour appuyer le retour des bannis et pour demander une loi qui leur permit de rentrer en France. Des pétitions avaient été adressées aux Chambres dans ce but ; le rapport en fut fait le 17 mai à la chambre des Députés, après une discussion assez animée entre divers orateurs. Ces pétitions, ou du moins plusieurs d'entre elles, demandaient le rappel de tous les bannis sans faire aucune distinction. M. de Serres prit alors la parole pour combattre les conclusions de ces pétitions. « Il y a une distinction à établir, dit-il, entre les individus frappés par la loi de 1816 ; je comprendrai dans une première classe, dans une catégorie *irrévocable*, la famille de Bonaparte et les votants qui ont accepté des fonctions pendant les Cent-Jours ; dans la seconde, ceux qui n'ont été éloignés que temporairement et qui peuvent rentrer avec l'autorisation du roi. La Chambre sait que le plus grand nombre de ceux-ci ont été rappelés, et que si, pour quelques-uns, cette grâce se fait encore attendre, ce retard ne se prolongera qu'autant que l'intérêt public l'exigera. Ainsi, à l'égard des bannis dont l'exil n'est que temporaire, la Chambre peut avoir pleine confiance dans la clémence royale ; à l'égard des régicides, *jamais !* »

M. de Serres venait de laisser tomber de la tribune un de ces mots qui excitent les partis, qui les irritent, parce qu'ils laissent toujours apercevoir, planant sur leurs têtes, le *væ victis* des Romains. M. de Serres ajouta cependant, pour en atténuer l'effet, « sauf la tolérance accordée par le roi à l'âge et aux infirmités. » La presse révolutionnaire accusa M. de Serres de se montrer impitoyable, d'être sans entrailles pour les victimes de nos discordes civiles. A cette époque la mode était de réclamer l'amnistie des exilés et de prendre part à toutes sortes de manifestations peu coûteuses quoique libérales. On avait ouvert des souscriptions pour les exilés du Champ d'Asile; on achetait avec enthousiasme les livraisons d'un vaste ouvrage, publié chez Panckouke, qui était consacré aux récits des *victoires* et des *conquêtes* de nos armées. Alors commençait l'immense et redoutable popularité de Béranger. Parmi les chefs de ce mouvement, qui poussait au renversement des Bourbons, on pouvait déjà compter le duc d'Orléans, chef de la branche cadette. Ce prince, circonspect et habile, ralliait autour de lui, sans ostentation, toutes les nuances de ce qu'on appelait le parti libéral, et ne cessait, par d'invisibles manœuvres, d'accroître les dangers de la branche aînée.

Vers la fin de la session quelques désordres eurent lieu à l'école de droit, à l'occasion d'un cours de droit criminel professé par M. Bavoux, alors connu par ses opinions libérales. Le recteur, M. Delvincourt, suspendit le cours de M. Bavoux, et pendant plusieurs jours la plus vive agitation régna dans

le quartier des écoles ; il y eut des rassemblements, la force armée et le procureur du roi intervinrent, on dispersa les étudiants avec cette énergie excessive qui appartient aux agents subalternes. Les étudiants pétitionnèrent pour que le cours fût continué ; leurs pétitions furent écartées par l'ordre du jour.

En dépit de ces agitations sans consistance le pays voulait du calme et le calme revenait. Les affaires de commerce et de banque étaient en bonne voie, et les opérations industrielles se développaient sur une grande échelle ; le travail était abondant et dans de meilleures conditions que par le passé.

Sous l'inspiration de M. Decazes on créa le conseil général des prisons et on introduisit des améliorations réelles dans le sort des prisonniers. On agrandit le cercle de la haute instruction en créant des chaires d'économie politique et d'histoire du droit ; l'enseignement mutuel fut propagé et encouragé. Une ordonnance royale (25 novembre) établit au Conservatoire des Arts et Métiers un enseignement public et gratuit pour l'application des sciences aux arts industriels.

Les factions révolutionnaires se livraient à des provocations qui alarmaient justement les amis de la monarchie. Les élections de 1819 eurent lieu et furent marquées par des choix démocratiques fort significatifs. Les électeurs de l'Isère eurent l'imprudente audace de jeter le gant au pouvoir en nommant député l'abbé Grégoire, ancien constituant et ancien conventionnel, demeuré évêque chismatique, et qui, sans avoir voté la mort de Louis XVI (il était absent par commission), avait

solennellement adhéré au régicide du 21 janvier. Dès ce moment la Restauration, menacée par d'implacables ennemis, se plaça de nouveau sur le terrain de la défense et mit fin à sa politique de concessions. C'est le sort de la liberté de périr lorsqu'elle emprunte à la licence des instruments et des moyens de lutte.

29 novembre. — Le roi ouvrit en personne la session de 1819-1820. Dans son discours d'ouverture Louis XVIII s'exprima ainsi : « Au milieu des éléments de la tranquillité publique, je n'ai point dû
« me dissimuler que de justes motifs de crainte se
« mêlent à nos espérances et réclament, dès aujourd'hui, notre plus sérieuse attention. Une inquiétude vague, mais réelle, préoccupe tous les esprits ;
« chacun demande au présent des gages de sa durée....
« Fondateur de cette Charte à laquelle sont inséparablement liées les destinées de mon peuple et celles
« de ma famille, j'ai senti que, s'il est une amélioration
« qu'exigent ces grands intérêts aussi bien que le
« maintien de nos libertés, et qui ne modifierait quelques formes réglementaires de la Charte que pour
« mieux assurer sa puissance et son action, il m'appartient de la proposer. Le moment est venu de
« fortifier la chambre des Députés et de la soustraire
« à l'action annuelle des partis, en lui assurant une
« durée plus conforme aux intérêts de l'ordre public et
« à la considération extérieure de l'État.... C'est au
« dévouement, c'est à l'énergie des deux Chambres,
« c'est à leur union intime avec mon gouvernement
« que je veux demander les moyens de sauver de la
« licence les libertés publiques, d'affermir la monar-

« chie, et de donner à tous les intérêts garantis par la
« Charte cette profonde sécurité que nous leur devons.
« Nous poursuivons en même temps la tâche de mettre
« toutes nos lois en harmonie avec la monarchie cons-
« titutionnelle.... J'ai donné ordre qu'on préparât
« celles qui assureront la liberté individuelle, l'impar-
« tialité des jugements, l'administration régulière et
« fidèle des départements et des communes. La Pro-
« vidence m'a imposé le devoir de fermer l'abîme des
« révolutions, de léguer à mes successeurs, à ma pa-
« trie, des institutions libres, fortes et durables..... »

Louis XVIII aimait sincèrement le régime constitu-
tionnel institué par la Charte de 1814. Sa disposition
à unir le passé à l'avenir, à admettre le concours des
hommes de mérite de tous les partis, à repousser les
prétentions exagérées de l'émigration et des classes
privilegiées, le faisait considérer par la noblesse de
cour et par l'entourage du comte d'Artois comme une
espèce de jacobin royal. Les monarchistes exaltés ap-
pellent volontiers jacobins ou socialistes quiconque
admet dans une certaine limite les droits des peuples
et les garanties de la liberté. La position du roi avec
sa famille était donc devenue fort difficile. Depuis
quelques mois on ne se parlait presque plus dans les
dîners où le roi aimait à trouver quelques distractions
domestiques ; l'élection de Grégoire amena un rap-
prochement. Le jour même où l'on avait reçu
la nouvelle de l'élection de Grégoire : « Eh bien,
« Sire, s'écria le comte d'Artois, vous voyez où l'on
« vous mène ! — Je le sais, mon frère, répondit le roi,
et j'y pourvoirai. » M. Decazes se détermina à son

tour à se rapprocher de la droite, et cette tendance amena des modifications dans le cabinet.

Le Moniteur publia la liste du nouveau ministère; M. Decazes conservait l'intérieur, mais il prenait la présidence du conseil; M. de Serres restait à la justice et M. Portal à la marine; M. Pasquier avait les affaires étrangères, M. Roy, les finances, et le général Latour-Maubourg, le portefeuille de la guerre. Le lendemain même de l'ordonnance qui reconstituait ce cabinet, on offrit aux libéraux une compensation : ou du moins ce qu'on crut une compensation : huit des pairs des Cent-Jours, éliminés en 1815, et qui n'avaient point été compris dans la promotion des soixante et un, furent rappelés à la Chambre héréditaire.

Un fait grave avait marqué la séance royale : l'abbé Grégoire n'avait point reçu de lettre de convocation. En ne lui envoyant pas de lettre de convocation on posait, vis-à-vis de lui, la question d'exclusion pour cause d'indignité, et c'est là où l'on tendait.

Les royalistes voulaient exclure l'ancien conventionnel pour cause d'indignité et condamner ainsi la Révolution dans sa personne ; mais des opposants timorés jugèrent singulièrement adroit d'annuler cette élection en lui faisant une application fautive et forcée de la loi qui obligeait de choisir la moitié des députés, au moins, parmi les éligibles des départements.

La discussion qui s'ouvrit à la chambre des Députés au sujet de cette élection fut extrêmement orageuse. Au milieu du tumulte et de la confusion, le président d'âge, M. Anglès, parvint à faire entendre

ces mots : « Que ceux qui sont d'avis de ne pas admettre M. Grégoire veuillent bien se lever. » Les royalistes, les ministériels, la majeure partie des doctrinaires se levèrent en poussant des cris de : *Vive le roi!* A la contre-épreuve un seul député, Lambrechts, vota pour l'admission; les autres députés de la gauche s'étaient levés avant le vote pour quitter leurs places et se répandre dans les couloirs.

L'exclusion de Grégoire fut donc prononcée.

Après ce vote les Chambres votèrent les six douzièmes provisoires du budget; ce vote donnait au ministère le temps de préparer la loi électorale; on y travaillait sans relâche sans pouvoir s'entendre. De toutes parts on envoyait aux Chambres des pétitions chargées de nombreuses signatures et demandant le maintien de la loi électorale de 1817. Plusieurs de ces pétitions avaient même un caractère menaçant. Les jours passaient dans cet état de contention et en préparatifs pour une nouvelle lutte électorale, lorsque l'assassinat du duc de Berry vint tout à coup compliquer la face des affaires et jeter de nouveaux aliments aux passions enflammées.

Le 13 février 1820 le duc de Berry s'était rendu à l'Opéra avec sa jeune épouse; vers la fin du ballet, à onze heures du soir, la duchesse voulut se retirer avant la fin de la représentation. Le duc de Berry l'accompagna jusqu'à sa voiture pour lui donner la main; mais, dès qu'elle y fut montée, un homme, qui se tenait aux aguets depuis trois heures au moins, s'élança vers lui, et, saisissant de la main gauche l'épaule gauche du duc, le frappa de la main droite dans

le flanc droit d'un violent coup de poignard. Le prince chancelle sous le coup, porte la main sur la poignée du poignard qui était resté dans son corps, et s'écrie : *Je suis assassiné ! je suis mort !* Dans la nuit même, vers cinq heures du matin, après avoir reçu les derniers sacrements et pardonné à son assassin, il rendit le dernier soupir.

Le roi s'agenouilla auprès de son lit et lui ferma, de ses mains, les lèvres et les paupières.

Le 14 février les députés s'étaient réunis dès le matin au Palais-Bourbon ; la consternation était peinte sur tous les visages. La séance s'ouvrit à une heure et demie ; le procès-verbal était adopté, et le président Ravez s'appretait à donner lecture d'un message du président du conseil, annonçant la mort du duc de Berry, lorsque M. Clausel de Coussergues, représentant de l'Aveyron et conseiller à la Cour de cassation, demanda la parole et proposa de mettre en accusation le ministre Decazes comme complice de l'assassinat du duc de Berry. Cette proposition insensée fut écartée par la question préalable, mais l'irritation des royalistes était trop vive, et M. Decazes ne put se maintenir au pouvoir.

L'antagonisme était devenu plus ardent que jamais. Le roi, accablé d'infirmités et d'ennuis, cherchait à se maintenir sur le terrain de l'ordonnance du 5 septembre, dans les conditions de la Charte qu'il avait octroyée. Il admettait sincèrement, bien que dans une limite assez restreinte, certains principes introduits dans nos institutions depuis 1789, l'égalité devant la loi, le jugement par le jury, la liberté des cultes, l'admis-

sibilité de tous aux emplois publics, la représentation du pays par des députés, le vote annuel de l'impôt et même la liberté de la presse. M. le comte d'Artois, madame la duchesse d'Angoulême, M. le duc de Bourbon, la plupart des anciens compagnons de leur exil et de leurs souffrances, ne voyaient dans ces théories que des nouveautés plus ou moins révolutionnaires et des concessions arrachées par la révolte. Les amis de Monsieur se groupaient autour de lui au pavillon Marsan, et dirigeaient avec l'agrément du prince certains offices de correspondance politique ou de police monarchique. De là partaient des mots d'ordre, des instructions à l'usage des comités royalistes de province, et leurs aspirations ne tendaient à rien moins qu'à effacer de nos lois les doctrines tenues en honneur par le parti constitutionnel. Les *ultras* et les *libéraux*, pour parler le langage de cette époque, se haïssaient et se combattaient avec une opiniâtre énergie; les uns confondant avec la Révolution et la démagogie, dans une réprobation commune, la Charte royale de 1814 et les garanties constitutionnelles les plus légitimes; les autres se moquant de la Charte, et se servant des libertés qu'elle avait données, non pour éclairer le gouvernement ou pour faire obstacle à des abus, mais pour détruire avec impunité les idées religieuses, les traditions monarchiques, le sentiment du respect. Si les premiers étaient imprudents et aveugles, les autres étaient de mauvaise foi autant que dangereux. On voit que la tâche imposée à Louis XVIII était d'autant plus difficile que ce prince, intelligent et modéré, n'avait ni la volonté de combattre, ni la

patience de résister, ni l'amour du travail, et que, très-disposé à se débarrasser au profit d'un favori des soins pénibles du gouvernement, il ne découvrait, à droite ou à gauche, que des obstaches ou des périls.

Le ministère déposa sur le bureau de la chambre des Députés trois projets de loi qu'il croyait propres à calmer la colère des royalistes et à apaiser l'orage qui grondait sur sa tête.

Le premier de ces projets contenait une nouvelle modification à la loi électorale, ou plutôt tout un nouveau système d'élection ; par les deux autres le ministre demandait la suspension de la liberté individuelle et la censure. Vaines concessions ! M. Decazes quitta le ministère sous le coup de l'indignation des royalistes et sans être le moins du monde regretté des libéraux qui avaient des griefs nombreux contre lui ; il avait sans cesse louvoyé entre les partis, avait voulu s'en servir au gré de son ambition ; mais, ne se dévouant qu'à sa propre fortune et n'ayant d'autre but que de la fixer, il ne sut s'attacher aucune fraction de l'opinion publique ; le premier choc, de quelque part qu'il vint, devait donc le renverser sans retour. Voici sur quelles bases s'opèrent les changements ministériels occasionnés par sa chute : le duc de Richelieu prit le titre de président du conseil, sans portefeuille ; M. Portal resta à la marine, M. Roy aux finances, M. Latour-Maubourg à la guerre ; M. le comte Siméon fut appelé au ministère de l'intérieur, M. Mounier fut nommé directeur de la police ; le baron Capelle devint secrétaire général à l'intérieur, et M. Portalis, sous-secrétaire d'État à la justice.

La retraite de M. Decazes entraîna celle de tous ses amis ; on demanda la démission de M. Guizot comme directeur des communes ; MM. de Mirbel et Villemain offrirent la leur. M. Decazes quitta la France sur-le-champ, et Louis XVIII, avant de se séparer de son favori, le combla de faveurs ; non content de l'avoir fait comte et pair de France, il le créa duc, lui donna cent mille francs pour payer ses dettes et le nomma ambassadeur à Londres.

On obtint des Chambres, en dépit d'une véhémence opposition, des lois qui restreignirent la liberté individuelle et la liberté de la presse, et modifièrent, dans le sens des idées royalistes et conservatrices, les lois électorales en vigueur depuis trois ans. La discussion de ces projets de loi donna lieu à des soulèvements et à des émeutes qui furent l'objet d'une répression rigoureuse. Sur ces entrefaites le fanatique Louvel, assassin du duc de Berry, fut condamné à mort par la cour des Pairs et subit son supplice en place de Grève (7 juin).

La session fut close le 22 juillet, et, bientôt après, le ministère destitua MM. Guizot, Royer-Collard, de Barante et Camille Jordan, qui appartenaient au conseil d'État ; plusieurs préfets furent révoqués, d'autres reçurent un ordre de changement, et il fut convenu qu'aux prochaines élections le ministère soutiendrait les candidatures de la droite et du centre droit.

Tandis que les idées libérales, les doctrines de la Révolution étaient vaincues en France, elles triomphaient en Espagne et dans les Deux-Siciles. Dans ces différents royaumes les partisans exaltés de la liberté

politique, appuyés sur les multitudes et sur l'armée, contraignaient les Bourbons de Madrid et de Naples à subir des constitutions démocratiques et à renoncer à leurs antiques privilèges. Les rois cédaient, sous le coup de la menace et de la force, et se tournaient ensuite vers l'étranger pour implorer du secours contre leurs propres sujets.

En France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, des sociétés secrètes, et le carbonarisme, la plus formidable de toutes, s'organisaient en vue d'une pensée connue, la destruction de l'Église et de la royauté.

En France la machine aux complots était construite de toutes pièces ; on groupait dans une conspiration universelle les mécontents de toutes les causes passées, les débris des jacobins et des feuillants, les républicains et les bonapartistes, les employés révoqués et les officiers à demi-solde. *Un comité d'action*, également appelé comité directeur, se forma, qui se composait de MM. Beauséjour, Dupont (de l'Eure), de Corcelles, La Fayette ; les avocats Rey et Mérillhou en faisaient partie : c'est dans le cabinet de ce dernier que se tenaient les réunions de ce comité. M. Mérillhou montrait alors une grande résolution et se jetait hardiment dans la voie des complots. La réunion qui se tenait chez lui, qu'on a appelée *la réunion Mérillhou*, n'était pas la seule qui cherchât à arriver promptement à une prise d'armes ; on s'en occupait dans d'autres conciliabules, et la conspiration paraissait s'infiltrer partout ; elle avait fait irruption dans la franc-maçonnerie et la loge des *Amis de la vérité* était devenue tout à la fois un véritable club révolu-

tionnaire et un foyer de complot ; on y émettait les opinions les plus hardies, les vues les plus radicales ; les orateurs ne cessaient de s'indigner contre le despotisme et de prêcher l'émancipation des citoyens, et, en même temps, des membres de cette loge réunissaient des étudiants et des jeunes gens du commerce et les formaient secrètement en *compagnie franche*. Chacun des affiliés à cette compagnie avait des armes, en connaissait le maniement ou l'apprenait au plus vite, et attendait avec impatience l'occasion d'en faire usage. L'esprit qui régnait dans la loge des *Amis de la vérité* était très-démocratique ; les idées républicaines semblaient y avoir droit de bourgeoisie ; le socialisme même commençait à y faire son apparition.

On avait formé depuis peu, dans la rue Cadet, un grand établissement commercial connu sous le nom de *Bazar français* ; les employés de cet établissement étaient, pour la plupart, des officiers renvoyés de l'armée par les épurations du duc de Feltre, et leur antipathie pour la famille des Bourbons était profonde ; l'objet constant de leurs entretiens était naturellement la recherche des moyens propres à les renverser. Ces moyens trouvés, ils résolurent de se mettre à l'œuvre, et, cette résolution prise, ils s'adjoignirent des officiers de la garnison, auxquels ils firent part de leurs projets. A partir de ce moment des réunions fréquentes eurent lieu dans l'une des pièces du *Bazar français*. On remarquait dans les réunions le capitaine Nantil, de la légion de la Meurthe, Bérard, chef de bataillon de la légion des Côtes-du-Nord, Maziau, officier supérieur de l'ancienne garde impériale, Dumou-

lin, de Grenoble, officier d'ordonnance des Cent-Jours, et enfin Merlin, fils de Merlin de Douai (ancien conventionnel). Quand il fut bien décidé qu'on agirait on songea à se mettre en communication avec les diverses associations connues pour être hostiles au gouvernement ; Nantil et Merlin fils virent l'avocat Mérilhou, et il fut convenu que la réunion qui se tenait à son domicile, et à laquelle appartenait MM. de La Fayette, d'Argenson et de Corcelles, leur donnerait sa coopération. Il fallut s'entendre, non-seulement sur les moyens d'action, mais sur les mesures à prendre en cas de succès ; il y eut à ce sujet diverses conférences et de nombreuses difficultés. Le comité du *Bazar* inclinait pour qu'au moment de l'action on criât *Vive Napoléon II!* ce qui impliquait le rétablissement de l'empire ; le comité La Fayette était d'avis qu'on poussât seulement le cri de *Vive la Constitution!* ce qui impliquait avant toutes choses la création d'un gouvernement provisoire, et par le cri de *Vive la Constitution!* on entendait la Constitution de 1815. Il fut question du duc d'Orléans, qui avait ses partisans dans les comités ; on parla aussi du prince Eugène en qualité de régent de l'Empire ; on croit même qu'un exprès lui fut dépêché pour lui faire à cet égard des propositions (1).

La conjuration qui surgit de ces intrigues et de ces espérances avorta, grâce à la maladresse de plusieurs conspirateurs et à la timidité des autres ; la police intervint à temps ; il y eut des arrestations et des

(1) Nous empruntons ces détails à l'ouvrage de M. Rittiez, qui a été initié de très-près aux affaires de cette époque.

poursuites, et l'affaire eut peu de retentissement (19 août).

On était encore agité par l'incertitude ou la crainte lorsque, le 29 septembre 1820, madame la duchesse de Berry mit au monde un jeune prince qui, à sa naissance, reçut le titre de duc de Bordeaux. Cet événement combla de joie la famille royale et fut acclamé avec enthousiasme par quiconque était demeuré fidèle à la cause des Bourbons. On assure que le duc d'Orléans, dont les espérances semblaient ainsi ajournées, fut consterné à cette nouvelle qu'un héritier était né à ceux dont il convoitait le trône. Ce qui est certain, c'est que les libéraux de bas étage et les révolutionnaires plus ou moins mêlés aux machinations du carbonarisme affectèrent de mettre en doute la légitimité du prince nouveau né. Ainsi avaient agi les royalistes lors de la naissance du roi de Rome. Ces inepties et ces méchancetés sont de tous les partis et l'histoire dédaigne de les réfuter.

Les artisans de complots avaient d'ailleurs menacé le duc de Bordeaux plusieurs mois avant sa naissance.

Dans la nuit du 6 au 7 mai précédent on avait arrêté, sous le guichet de la nouvelle galerie du Louvre, un ancien officier de l'armée de la Loire, nommé Gravier, au moment où il venait de déposer dans cet endroit, fort rapproché de l'appartement de la duchesse de Berry, un pétard dont l'explosion devait lui causer une profonde commotion et peut-être déterminer un avortement. Pareille explosion de pétard avait déjà eu lieu dans la nuit du 28 au 29 avril pré-

cèdent, aux abords des Tuileries. A la suite de recherches faites par la police, on découvrit chez un sieur Bouton, ami de Gravier et ancien courrier de cabinet, des pièces d'artifice semblables à celles du pétard et des écrits outrageants pour le roi et sa famille. Le 30 octobre suivant Gravier et Bouton furent condamnés à la peine de mort par la cour d'assises de la Seine; aussitôt après cette condamnation la duchesse de Berry adressa une lettre au roi pour implorer leur grâce et l'obtint; leur peine fût commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le corps diplomatique s'associa solennellement aux joies de la famille royale; le nonce du pape, portant la parole en son nom, dit à Louis XVIII: « Voici le
« grand bienfait que la Providence la plus favorable a
« daigné accorder à la tendresse paternelle de Votre
« Majesté. Cet enfant de douleurs, de souvenirs et de
« regrets, est aussi *l'enfant de l'Europe*; il est le pré-
« sage et le garant de la paix et du repos qui doivent
« suivre tant d'agitations. » D'autre part l'empereur Alexandre écrivit au roi: « La naissance du duc de
« Bordeaux est un événement que je regarde comme
« très-heureux pour la paix de l'Europe, et qui porte
« de justes consolations au sein de votre famille. Je
« prie Votre Majesté de croire que je ratifie le titre
« *d'enfant de l'Europe* qui a salué le duc de Bor-
« deaux. » De son côté madame la duchesse de Berry répondait aux félicitations du corps diplomatique: « Je remercie les souverains du sentiment que
« vous venez de m'exprimer. Je suis fière du titre que
« vous avez donné à mon fils, de *l'enfant de l'Eu-*

« *rope.* » On eut dit que tous les rois s'étaient sentis frappés par le poignard de Louvel et que leur cause se confondait avec celle des Bourbons.

La nouvelle loi électorale avait institué des collèges d'arrondissement, composés de tous les citoyens qui payaient plus de trois cents francs d'impositions, et des collèges de département, composés du quart des électeurs, choisis parmi les plus imposés. Grâce à cette combinaison, qu'on appelait le double vote, un très-grand nombre d'élections devaient nécessairement appartenir à la noblesse et à la haute bourgeoisie ; les classes moyennes ne pouvaient l'emporter que dans les collèges d'arrondissements. Les élections de 1820, qui eurent lieu d'après ce système et sous l'impression de la naissance du duc de Bordeaux, amenèrent presque toutes à la Chambre des députés royalistes.

Le 19 décembre s'ouvrit la session de 1820-1821. Louis XVIII parla encore dans son discours du désir qu'il avait de fonder le gouvernement institué par la Charte. Il se risqua à lancer un faible trait dans le camp des amis dont il blâmait les impatiences. « Sachons reconnaître, disait-il, que, dans les affaires publiques, la patience et la modération sont aussi des puissances, et celles de toutes qui trompent le moins. » Le même jour, 19 décembre, MM. de Villèle, Corbière et Lainé furent nommés ministres sans portefeuille ; c'est ce qu'ils voulaient pour le moment, assurés qu'ils étaient d'être, avant peu, complètement maîtres des affaires. M. de Chateaubriand, sur les instances de M. le duc de Richelieu, accepta l'ambassade de Berlin.

L'adresse de la chambre des Députés fut empreinte de l'esprit religieux et monarchique qui animait la majorité. « Il fallait, disait cette assemblée, fortifier
« l'autorité de la religion, épurer les mœurs par un
« système d'éducation chrétienne et monarchique, et
« donner à la force publique une organisation qui
« pût assurer la tranquillité au dedans et la paix au
« dehors. » Quand cette adresse fut présentée au roi on le vit s'attendrir; il parla de son grand âge, exprima le désir qu'il avait de marcher de bon accord avec la Chambre; puis il ajouta : « Je l'ai dit et je le répète,
« Messieurs; si je désire voir prolonger mes jours,
« c'est pour affermir les institutions que j'ai données
« à mon peuple; mais, quels que soient les décrets
« de la Providence, n'oublions pas cette maxime de
« notre droit public : *le roi ne meurt pas en France.* » Louis XVIII semblait, en parlant ainsi de sa fin prochaine, demander comme une grâce aux partis de vouloir bien le laisser finir ses jours en paix, mais on était peu disposé à lui donner cette satisfaction.

Le 27 janvier 1821 une explosion, suivie d'une forte détonation, eut lieu, sur les quatre heures et demie du soir, au château des Tuileries, non loin des appartements du roi; plusieurs portes et fenêtres de l'escalier conduisant aux appartements furent arrachées de leurs ferrements, tous les carreaux de vitres brisés à une grande distance du lieu de l'explosion. Personne, si ce n'étaient les gens de la maison, ne pénétrait dans le lieu où le pétard avait été déposé, et Louis XVIII, qui voulut voir dans cet événement une manœuvre uniquement destinée à l'effrayer, fit une réponse fort

piquante à la duchesse de Berry. « Tranquillisez-vous, ma nièce, lui dit-il, ce n'est rien ; sachez seulement que ce n'est pas moi qui ai mis le feu au pétard. »

Le gouvernement du roi, désireux de ne fournir aucun aliment aux passions politiques trop vivement surexcitées, ne présenta aucun projet de loi qui fût de nature à soulever les esprits. La session se passa sans incident bien grave et fut close après le vote des lois de finances.

Dans cet intervalle les cérémonies du baptême de M. le duc de Bordeaux avaient donné lieu, sur tous les points du territoire, à des fêtes et à des réjouissances qui réveillaient au fond des cœurs les instincts monarchiques, et faisaient diversion, pour Louis XVIII, aux fatigues de la royauté.

Les partisans dévoués de la famille royale avaient eu l'idée d'offrir aux Bourbons un don national qui témoignât à jamais de leurs sympathies : ils ouvrirent une souscription dans toute la France en vue d'acheter le magnifique domaine de Chambord et d'en faire présent à M. le duc de Bordeaux.

En cette même année 1821 la France et l'Europe apprirent avec stupeur la mort de l'empereur Napoléon, captif à Sainte-Hélène.

L'Angleterre, qui avait désigné cette île pour servir de prison et de tombeau à l'empereur, avait bien calculé pour ses vengeances. Les colons qui habitent Sainte-Hélène sont, pour la plupart, d'anciens employés sulbalternes de la Compagnie de Indes ; la vie y est très-courte : il est rare qu'elle atteigne au terme de soixante ans. Le climat, assez favorable aux plan-

teurs qui reviennent de l'Inde, est dévorant pour les Européens. Les variations de l'atmosphère y sont considérables, fréquentes et subites. La saison des pluies surtout y est morbifique ; les maladies qu'elle engendre sont la dysenterie et l'inflammation du foie. Qu'on nous permette quelques détails sur la longue agonie du prisonnier de Sainte-Hélène.

Après avoir passé deux mois à Briars, habitation d'un négociant anglais, Napoléon fut installé dans son nouveau logement de Longwood. C'était une maison de bois que, pendant neuf mois de l'année, moisissait l'humidité des pluies ou des orages, et que, durant trois autres mois, calcinaient le soleil de plomb des tropiques. Napoléon habitait une pièce tendue de nankin brun, dont les deux fenêtres s'ouvraient sur le camp du 54^e régiment, préposé à sa garde. Elle avait pour ameublement un canapé, quelques chaises, une commode, un guéridon, le lit de fer d'Austerlitz, le réveille-matin du grand Frédéric et les portraits des deux impératrices et du roi de Rome.

Longwood, dans l'origine, n'était qu'une sorte de grange à l'usage de la Compagnie des Indes ; cette maison, restaurée à la hâte, et tant bien que mal appropriée à la résidence de l'empereur et de ses compagnons d'infortune, était située dans la portion la plus malsaine de l'île, assise sur un plateau élevé de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, sans cesse battu par des vents impétueux ou couvert de nuages humides, dépouillé d'arbres et de végétation.

Et pourtant ce fut là qu'il languit près de six ans, sous la garde du général anglais sir Hudson Lowe.

Cet homme fut fidèle à la mission de haine qui lui avait été confiée ; il se montra geôlier plutôt que gouverneur, sbire et non soldat. Chaque jour, dans son humeur inquiète et chagrine, il ajoutait de nouvelles privations à celles que Napoléon devait endurer ; tantôt il taxait les rations de vin des prisonniers, tantôt il leur refusait les vivres nécessaires et forçait l'empereur, pour nourrir ses compagnons, de vendre sa vaisselle ou son argenterie. Vainement Napoléon demandait-il des journaux et des livres, on ne lui en accordait que de loin en loin ; on lui interdit toute communication avec les habitants de l'île, toute correspondance libre avec les siens, toutes relations avec les militaires de la garnison. Il ne pouvait sortir à cheval sans être surveillé par un officier anglais et préféra s'abstenir de cet exercice. On ne lui communiquait que les nouvelles affligeantes ; on ne laissait arriver jusqu'à lui que les brochures et papiers publics où son nom était accompagné d'invectives. Il ne pouvait écrire à personne sans que ses lettres fussent livrées à l'examen du gouverneur et des subalternes. Un voyageur qui arrivait d'Europe, après avoir vu de près Marie-Louise et son fils, ne put recevoir la permission de donner à ce père infortuné des nouvelles de ces objets demeurés si chers à son cœur. C'était par ces tortures impies qu'on espérait abattre ses forces morales et abrégé la durée de son existence.

Il fut sensible à ces peines, mais il ne perdit point le sentiment de son ancienne dignité ; le fidèle attachement d'un petit nombre d'amis contribua à adoucir ses chagrins. Cependant sir Hudson Lowe éloigna suc-

cessivement le docteur O'Méara, dont les soins lui étaient nécessaires, puis MM. Las-Cases et Gourgaud. Ils furent pénibles les adieux qu'il adressa à ses compagnons à jamais perdus pour lui.

Par bonheur on avait laissé parvenir jusqu'à lui les classiques et les vieux auteurs qu'affectionnait sa jeunesse; il trouvait du charme à les relire, à les commenter. C'était tantôt Polybe, qu'il étudiait au point de vue de la guerre, tantôt César, dont il suivait les grandes expéditions; puis il récitait les belles pages de Corneille et de Racine.

Il aimait à dicter le récit de ses campagnes; les notes que MM. de Montholon, Gourgaud et Las-Cases ont écrites, d'après ses inspirations, seront précieuses à consulter pour quiconque étudiera l'histoire stratégique des guerres d'Italie et d'Allemagne. Souvent il interrompait ses repas pour se livrer à ce travail. Une remarque bien digne d'attention, c'est qu'au milieu des angoisses de toute espèce de sa captivité il ne se livra plus à ces accès de colère qui, durant son règne, avaient paru si indignes de sa grandeur; il se montra doux, affable, résigné; ses rapports avec ses serviteurs furent ceux d'un ami et d'un père. Dieu l'avait humilié, et il s'était courbé sans convulsion sous la main de Dieu. C'est dans ce pénible repos de l'exil qu'il pouvait interroger à loisir la grande énigme de sa mission et de son caractère.

Doué d'une intelligence puissante, d'un coup d'œil sûr et d'une vaste science militaire, Napoléon le Grand, général, consul, empereur, proscrit, sous quelque forme qu'on se le représente, apparaît aux regards

de la postérité comme un de ces géants fantastiques qui semblent croître à mesure qu'ils s'éloignent. Son nom est écrit en lettres de feu et de sang dans l'histoire contemporaine de tous les peuples ; les nations qui lui servirent de marchepied ont retenu ce nom magique ; mais, par un mystère impénétrable, elles n'ont qu'une voix pour célébrer sa louange ; elles ont abdicqué leurs ressentiments et remplacé les cris de vengeance par l'hymne du pardon. Ce nom est environné d'une auréole lumineuse et poétique qui fait disparaître, pour les peuples, le souvenir de leurs propres calamités. Entrez dans l'humble cabane des montagnards du Dauphiné et des Vosges, dans les pauvres huttes de la Champagne, dans les fermes de la Vendée, et vous y trouverez toujours l'image de l'empereur ; il est là comme le héros populaire :

On parlera de sa gloire,
Sous le chaume, bien longtemps.

On en parle avec orgueil dans les steppes marécageux de la Pologne, sur les Apennins, le long des fleuves allemands qui roulèrent à la mer tant de cadavres ; c'est le *Lion du désert de Syrie*, le *Bounaberdi* des veillées arabes.

Napoléon approcha enfin de ce redoutable moment où les rois aussi bien que leurs sujets rendent compte à Dieu de tous les actes de leur vie. Les années 1819 et 1820 s'écoulèrent dans des alternatives de maladie et de rétablissement qui firent présager une dernière crise. Au commencement de 1821 le captif commença sensiblement à décliner ; une comète ayant paru dans le ciel, il songea à celle de Jules César et regarda sa fin

comme prochaine. Le 17 mars des symptômes fort graves se manifestèrent ; les jours suivants la maladie fit d'effrayants progrès, et tout espoir ne tarda pas à s'éteindre.

On dit qu'au dernier jour de sa longue agonie,
 Devant l'éternité seul avec son génie,
 Son regard vers le Ciel parut se soulever.
 Le signe rédempteur toucha ce front farouche,
 Et même on entendit murmurer sur sa bouche
 Un mot qu'il n'osait achever (1)...

Il l'acheva cependant et fit venir à son chevet l'abbé Vignali, que lui avait envoyé son oncle, le cardinal Fesch : l'humble prêtre reçut la confession de l'empereur. Napoléon était agité par de continuels vomissements ; son état ne permit pas qu'on lui administrât l'Eucharistie, mais il se confessa trois fois et reçut l'Extrême-Onction. Voici dans quels termes, à cet instant, il fit part à M. de Montholon de ses sentiments intérieurs :

« Je suis heureux d'avoir rempli mes devoirs ! Je
 « vous souhaite, général, à votre mort, le même bon-
 « heur. J'en avais besoin, voyez-vous, car je suis Ita-
 « lien, enfant de classe de la Corse. Je n'ai pas prati-
 « qué sur le trône, parce que la puissance étourdit
 « les hommes ; mais j'ai toujours eu la foi. Le son des
 « cloches me faisait plaisir, et la vue d'un prêtre m'é-
 « meut. Je voulais faire un mystère de ceci, mais c'est
 « de la faiblesse. Je veux rendre gloire à Dieu. Génér-
 « ral, donnez des ordres pour qu'on dresse un autel
 « dans la chambre voisine ; on y exposera le Saint-

(1) M. de Lamartine, *Méditations*.

« Sacrement. Je doute qu'il plaise à Dieu de me rendre
« la santé, mais je veux l'implorer. Vous ferez dire les
« prières des quarante heures... »

Puis, se ravisant, l'empereur dit :

« Non, pourquoi vous charger de cette responsa-
« bilité? On dirait que c'est vous, noble et gentil-
« homme, qui avez tout commandé de votre chef.
« Je veux donner les ordres moi-même. »

Il les donna en effet, et, comme ces instructions pieuses paraissaient faire naître un sourire sur les lèvres de son médecin, le docteur Antomarchi, il lui dit avec une dignité sévère :

« Vous autres médecins, vous êtes habitués à bras-
« ser la matière et vous ne voyez rien au delà ; pour
« moi je crois à l'immortalité de l'âme. Je ne suis ni
« philosophe ni médecin ; n'est point athée qui veut. »

On était au 20 avril ; cinq jours avant il avait écrit la première partie de son testament, qui commence en ces termes :

« Je meurs dans le sein de la religion catholique,
« apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je
« suis né il y a plus de cinquante ans.

« Je désire que mes cendres reposent sur les bords
« de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai
« tant aimé. »

Le 1^{er} mai Napoléon s'était levé, mais une faiblesse l'avait forcé de se remettre au lit ; ce jour il dit à l'un de ses plus fidèles serviteurs :

« Dans quatre jours je ne serai plus. »

Ayant repris quelque force il fit placer devant lui le buste de son fils et tint longtemps les yeux fixés sur

cette image chérie. Le 3 et le 4 le mal augmenta dans une progression effrayante. Le 5 une affreuse tempête déracina tous les arbres plantés autour de sa demeure ; elle ne troubla pas le calme de son agonie ; sa figure demeura sereine et gracieuse : *il fut doux envers la mort*. Cependant, vers cinq heures et demie du soir, il interrompit le silence léthargique qu'il avait gardé pour faire entendre quelques paroles entrecoupées : *Mon fils ! France !... France !...* Enfin, un peu avant six heures, il croisa avec effort les bras sur la poitrine, laissa échapper ces mots : *Tête !... armée !...* et rendit l'âme.

A peine eut-il expiré que ses compagnons le placèrent sur un lit de camp recouvert du manteau de guerre de Marengo. De tous les points de l'île les troupes de la garnison accoururent pour défilier en grande tenue et sans armes devant ce glorieux cadavre. Chaque homme s'approcha religieusement du lit et mit genou à terre ; beaucoup apposèrent leurs lèvres sur un coin du manteau.

Lorsque les dépouilles mortelles de l'empereur eurent reçu la dernière bénédiction du prêtre, on descendit le cercueil dans le caveau préparé pour le recevoir, et douze salves d'artillerie annoncèrent à l'Océan que Napoléon n'était plus.

La tombe où Napoléon dort près de vingt ans, sous la garde des soldats anglais, est située dans un site romantique appelé la Vallée du Géranium. L'empereur était venu souvent, dans les premiers temps de son exil, demander à la fraîcheur de ce lieu un peu d'ombre et de repos ; il avait désiré, si sa dépouille

devait être gardée captive à Sainte-Hélène, qu'elle fût au moins placée en cet asile, loin du passage des conquérants et sous la protection de sa renommée.

Depuis plus d'un an les événements qui s'accomplissaient en Europe étaient devenus fort graves. Les révolutions militaires opérées en Espagne et à Naples avaient contraint les Bourbons de ces deux royaumes à donner à leurs peuples des institutions qui, à force d'être démagogiques, renfermaient en elles-mêmes tous les germes de désordre et de révolte. Le Portugal, à son tour, eut sa révolution libérale.

Les rois qui avaient conclu peu d'années auparavant le pacte de la Sainte-Alliance ne pouvaient demeurer témoins inertes de ces bouleversements politiques. L'empereur de Russie se montra menaçant, et l'accord se mit bien vite entre lui et M. de Metternich pour réclamer un congrès; on choisit Troppau, petite ville d'Allemagne, pour lieu de réunion. Le czar s'y rendit accompagné de M. Capo d'Istria; la France s'y fit représenter par MM. de La Ferronnays et de Caraman, l'Angleterre par sir Charles Stewart, la Prusse par MM. de Hardenberg et Bernstoff, l'Autriche par M. de Metternich.

Quand les conférences s'ouvrirent, il y eut deux questions posées : 1° Emploierait-on immédiatement la voie des armes pour comprimer la révolution? 2° Ouvrirait-on des négociations avec Naples, au moyen de la médiation de la France et de l'Angleterre, pour décider le gouvernement de Naples à modifier sa constitution de telle sorte qu'elle devint l'œuvre de la royauté. L'Angleterre ne répugnait pas de voir

s'établir à Naples une monarchie constitutionnelle ; Louis XVIII, pourvu qu'elle émanât de la volonté royale ou parût en émaner et ne s'écartât pas trop de la Charte, aurait aussi donné son adhésion ; mais sur ce point il n'était point fixé d'une manière positive. Après quelques hésitations, un protocole fut arrêté entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, en vertu duquel elles se déclaraient pour le principe d'intervention et invitaient la France et l'Angleterre à suivre leur exemple ; il reposait sur les mêmes données que le traité de la Sainte-Alliance, dont il n'était en réalité que l'application. Dès que l'ambassadeur anglais connut ce protocole, il se récria, refusa d'y donner son adhésion ; il y eut même de sa part protestation officielle et approuvée par son gouvernement. L'Angleterre ne voulait pas des principes posés par le traité de la Sainte-Alliance, mais elle se borna à protester et ne prépara aucun moyen efficace pour s'opposer à l'intervention. Quant à notre gouvernement, il chercha à s'effacer autant qu'il put, mais en réalité il laissa entendre que toutes ses sympathies étaient pour une intervention autrichienne, qui mettrait fin, le plus promptement possible, aux révolution d'Italie.

Le Piémont venait à son tour de se soulever, et le parti libéral, un moment vainqueur, avait mis sous le joug le chef de la maison de Savoie.

Les armées autrichiennes, agissant par ordre de la Sainte-Alliance et avec l'assentiment plus ou moins officiel de Louis XVIII, entrèrent successivement dans les États de Naples et de Sardaigne et y rétablirent le gouvernement absolu des rois.

En ce même moment la Grèce de son côté s'agitait pour briser le joug des Turcs ; les souverains étaient réunis à Laybach lorsqu'ils apprirent les premiers efforts des Grecs pour conquérir leur indépendance, et le czar, après qu'on en eut délibéré au congrès, se hâta de désavouer auprès de la Porte le prince Ipsilanty, général-major à son service, qui avait pris une part active à la révolte. L'empereur de Russie ajournait la question d'Orient. Avant de se séparer les souverains publièrent un manifeste, daté du 12 mars, dans lequel ils posaient de nouveau en principe « que toute
« modification dans la législation et dans l'adminis-
« tration des États ne devait émaner que de la vo-
« lonté libre et de l'impulsion réfléchie et éclairée de
« ceux que Dieu a rendus responsables du pou-
« voir. »

En France les conspirations se succédaient pour en finir avec la royauté de Louis XVIII.

Le 20 mars 1821 une émeute avait éclaté à Grenoble et le drapeau tricolore avait un moment reparu sur la place publique. Ce mouvement ne tarda pas à être comprimé et ne fut suivi, cette fois, d'aucune réaction sanglante.

A Paris la chambre des Pairs jugeait les auteurs de la conjuration organisée l'année précédente, et dont les chefs avaient mis en avant tantôt le nom de Napoléon II, tantôt celui du prince Eugène. Les preuves convaincantes manquaient, car les papiers qu'on avait saisis ne contenaient en partie que des indices insignifiants. Quand les accusés furent en présence de la cour ils soutinrent qu'ils avaient été entraînés dans le

complot par des agents provocateurs ; on chargea surtout Nantil, qui avait pu se soustraire à toute poursuite, et cet officier, dont l'honneur était ainsi compromis, ne protesta pas même contre les allégations de ses complices, laissant au temps le soin de sa réhabilitation. Les accusés prétendirent aussi qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de renverser le gouvernement, et qu'ils ne s'étaient prêtés aux confidences qu'on leur avait faites que par la raison qu'ils avaient été persuadés qu'il ne s'agissait que d'une manifestation ayant pour objet de contraindre Louis XVIII à rentrer dans la Charte. Tous les accusés présents furent acquittés quant au crime de complot ; cinq d'entre eux furent condamnés à cinq années de prison pour non-révélation. Nantil, Lavocat et Rey, accusés contumaces, furent condamnés à la peine capitale.

Les élections de 1821 avaient encore fortifié la majorité royaliste. Le 5 novembre eut lieu l'ouverture de la nouvelle session. La commission chargée, dans la chambre des Députés, de rédiger le projet d'adresse en réponse au discours de la couronne, inséra dans son projet le paragraphe suivant :

« Sire, vos fidèles sujets, les députés des départe-
« tements, viennent apporter autour du trône l'expres-
« sion profonde de leur dévouement et de leur res-
« pect, heureux de pouvoir y joindre celle de la vé-
« rité, qu'un roi légitime est seul digne d'entendre.
« Nous vous félicitons de vos relations constamment
« amicales avec les puissances étrangères, dans la juste
« confiance qu'une paix si précieuse n'est point ache-
« tée par des sacrifices incompatibles avec l'hon-

« neur de la nation et la dignité de votre couronne. »

Quand vint la discussion de l'adresse, le ministère déclara le paragraphe relatif aux affaires étrangères injurieux pour la couronne ; mais, en dépit de leurs protestations, ce paragraphe fut adopté sans amendement : la droite le vota en alléguant pour motif principal que le ministère aurait dû concourir activement à la répression des révolutions de Naples et de Sardaigne, et la gauche par la raison, au contraire, que le ministère avait trahi les intérêts de la France en permettant à l'Autriche d'intervenir en Italie. Quand Louis XVIII connut l'adresse il s'en montra profondément offensé ; mais sa résolution de maintenir aux affaires les ministres de son choix dut fléchir sous la pression des coalitions parlementaires et des intrigues de cour.

Le 15 décembre 1821, M. le duc de Richelieu et ses collègues ayant fait accepter leurs démissions, le *Moniteur* publia les nominations suivantes : M. de Villèle, ministre des finances ; M. de Peyronnet, ministre de la justice ; M. de Corbière, à l'intérieur ; le duc de Bellune, ministre de la guerre ; M. le vicomte de Montmorency, ministre des affaires étrangères, et M. le marquis de Clermont-Tonnerre, à la marine. M. de Lauriston conserva son poste de ministre de la maison du roi.

La tâche qui était imposée au nouveau ministère était des plus difficiles ; si la majorité lui était acquise au Palais-Bourbon, elle était loin de lui être favorable sur les bancs de la pairie. D'un autre côté la liberté

de la presse avait fait son œuvre, et l'opinion publique, dominée par les journaux du libéralisme, s'éloignait ouvertement du pouvoir et se rangeait à la suite de l'opposition.

Le parti royaliste avait en main la force, et le gouvernement lui obéissait : il y avait de quoi résister. Il entreprit ou pour mieux dire il continua la lutte.

Il était soutenu par tout ce qui tenait à l'antique monarchie, par tout ce qui avait peur d'une révolution nouvelle, et le clergé, sans se rendre compte des dangers qu'il évoquait lui-même, se ralliait à un pouvoir dont il attendait protection, qui lui semblait, à l'exemple des Machabées, armé pour défendre la maison du Seigneur.

Pour agir, pour combattre, pour vaincre, il faut grouper les forces dont on dispose. A la formidable organisation qui a pour but de détruire il faut opposer, s'il est possible, une organisation conservatrice et sociale : ce fut la pensée du clergé et des corporations religieuses.

Supprimés par Clément XIV, les jésuites avaient été rétablis par Pie VII. Dédaignant les lois révolutionnaires, sinon abrogées par de nouveaux textes, du moins incompatibles avec la Charte, qui supprimaient les ordres religieux, ils avaient reparu en France et s'attachaient particulièrement à instruire la jeunesse. Comme il fallait un prétexte inépuisable aux clameurs de l'opposition, les libéraux, qui sont des despotes fort audacieux à l'égard de leurs adversaires, avaient crié à la violation des lois et réclamé la dispersion des religieux dont la présence les inquiétait. La lutte s'était

donc aggravée sur ce terrain et l'impïété avait largement déployé ses enseignes.

Le clergé français, plein d'une foi vive et d'une ardente piété, remarquable par ses vertus et par la pureté de ses mœurs, était alors dominé par une sympathie aveugle pour les hommes et les idées de 1814. Comme le retour des Bourbons avait coïncidé avec une sorte de restauration ecclésiastique, le clergé faisait cause commune avec la royauté et ne cessait d'associer ces deux idées : *le trône et l'autel*, comme se prêtant un appui réciproque et nécessaire. Double erreur, en ce que le clergé identifiait une cause périssable avec des intérêts éternels, en ce qu'il rangeait parmi les ennemis de l'Église tous ceux qui, en France (et ils étaient nombreux), ne se résignaient point volontiers à adhérer aux principes et aux vainqueurs de 1814.

De nos jours on croit pouvoir servir Dieu sous toutes les bannières politiques; on se soumet à l'Église qui est infaillible, on s'incline devant la vérité absolue qui émane de Dieu; mais dans les questions d'organisation sociale, dans les théories qui se rattachent à la constitution des empires et à la distribution des pouvoirs, chacun conserve sa liberté, chacun se croit en sûreté de conscience. Il y a des *disputes* auxquelles Dieu a livré le monde : monarchie ou république, aristocratie ou démocratie, ce sont des idées que l'on discute avec plus ou moins d'intelligence ou d'aveuglement, mais on les considère comme du domaine de l'homme.

Sous la Restauration les passions politiques étaient

ardentes et exclusives : les hommes religieux avaient horreur du libéralisme, le libéralisme se faisait gloire de combattre la religion ; l'idée de respecter les opinions politiques loyales et sincères, et de rallier à Dieu les hommes de tous les partis, ne se présentait qu'à l'esprit du plus petit nombre, et la lutte n'en était que plus amère.

Heureux de se sentir soutenu par le pouvoir, respecté par la cour, favorisé par l'administration, le clergé de France ne songeait qu'à aimer le roi, à lui prêter son concours, à faire acte envers le trône de fidélité et de dévouement ; il se préoccupait trop peu de réclamer l'indépendance de l'Église, de stipuler en son nom, de rompre ou d'alléger le joug qui, depuis les funestes jours de Louis XIV, n'avait cessé de peser sur l'autorité de ceux à qui Jésus-Christ a dit : « Allez et enseignez. » Le clergé exaltait volontiers outre mesure les droits du roi, et se montrait beaucoup moins empressé à étudier et à faire prévaloir les droits de l'Église.

Les libéraux de cette époque, plus ou moins voltairiens, et qui n'avaient reçu dans leur enfance aucun principe religieux, évoquaient volontiers le fantôme d'une puissance occulte qu'ils disaient organisée sous le nom de *congrégation* et dont les affiliés étaient dérisoirement appelés *jesuites à robe courte* ; ils allaient disant, répétant, imprimant partout que cette congrégation, placée sous l'influence des jésuites, disposait seule du pouvoir, des places, des faveurs officielles, des sévérités de la loi ; qu'elle dominait le roi et ses ministres, qu'elle conspirait contre les principes

de 1789, qu'elle forgeait d'invisibles chaînes à la France ; et la multitude acceptait ces inepties avec la confiance et la crédulité qui engendrent la révolte ou la haine.

Les sociétés que l'on disait affiliées à la congrégation, indépendamment de certaines confréries en juste honneur dans l'Église, étaient la *Société des Bons Livres*, l'association de *Saint-Joseph*, l'association pour la *défense de la Religion catholique*, la *Société des Bonnes Études* ; elles avaient pour but de maintenir dans la pratique de la religion ou de ramener à la foi les jeunes gens des écoles et les ouvriers. Ces associations faisaient beaucoup de bien ; elles n'en étaient que plus attaquées et calomniées. D'un autre côté le zèle catholique multipliait ses efforts pour rallumer dans les âmes l'instinct de la religion et l'obéissance à Dieu. La société des Missions de France envoyait sur tous les points du royaume de jeunes prêtres, d'éloquents prédicateurs qui se faisaient entendre au peuple des villes et des campagnes, et dont les exhortations faisaient revivre la foi éteinte. Les libéraux combattaient partout les missionnaires avec des armes dont l'effet est presque sûr, la diffamation, l'outrage, le ridicule, la violence et l'émeute.

Le clergé de France avait sollicité un nouveau concordat ; des arrangements avaient été conclus avec Rome sur les bases du concordat intervenu en 1517 entre Léon X et François I^{er}. Des imprudences ministérielles et des réclamations passionnées de la part de l'opposition ne permirent pas de faire entrer le nouveau concordat dans le domaine de nos institutions

nationales : le concordat de 1801 et les articles organiques ne furent point abrogés.

Trois ministres, MM. de Montmorency, de Clermont-Tonnerre et de Bellune, passaient pour être plus particulièrement favorisés par la congrégation; leurs vertus étaient d'ailleurs moins contestées que leur capacité administrative ou politique. Trois autres ministres, dont l'origine était obscure, mais dont les talents n'étaient pas douteux, portaient dans le conseil le poids des affaires : c'étaient MM. de Villèle, de Peyronnet et Corbière. Le premier était le véritable chef du cabinet; c'était un financier très-habile, un homme d'État énergique, un orateur à la parole calme et lucide. Son extérieur n'était point avantageux; il était grêle de corps et de petite stature; son teint était bilieux et presque livide, et ses traits fortement marqués donnaient à sa physionomie un aspect rude plutôt que sévère; sa voix n'avait pas d'ampleur et semblait gutturale; il négligeait les effets oratoires pour faire marcher la discussion, et on voyait qu'il se piquait bien plus d'être homme pratique que beau diseur. Quoique systématique dans ses vues, il se montrait plus flexible qu'aucun de ses collègues, blessait rarement ses adversaires quand il discutait et savait contenir ses ressentiments. Ce fut là sa plus grande force, surtout ayant pour collègues MM. de Peyronnet et Corbière, qui, eux, allaient droit leur chemin, cherchant toujours à briser l'obstacle. Les premiers actes du ministère répondirent à l'attente de ses partisans. M. Delavau eut la préfecture de police; la direction générale de la police fut confiée à

M. Franchet ; le duc de Doudeauville eut la direction des postes ; plusieurs anciens préfets royalistes, destitués sous M. Decazes, obtinrent des préfetures ; on fit entrer au conseil d'État MM. Ferdinand de Berthier, Capelle et de Kergorlay ; le général Donnadieu eut un commandement militaire.

La session de 1822 fut marquée par la discussion et le vote d'une nouvelle loi répressive des écarts de la presse, loi qui, dans l'intervalle d'une session à l'autre, permettait au gouvernement de placer les journaux sous le coup de la censure.

Tandis que les Chambres s'associaient ainsi à la pensée du ministère les conspirateurs reprenaient leurs dangereuses trames. Le carbonarisme (la charbonnerie) étendait ses ramifications dans tout le royaume, sous la direction d'une *vente* suprême que dirigeaient MM. Buchez, Guinard, Bazard, G. Cavaignac, U. Trélat, André Marchais, Chevallon et Bastide. Une fois entré dans cette association, le général La Fayette eut bientôt acquis d'autres adhésions parmi ses collègues. MM. Voyer d'Argenson, de Corcelles, Dupont (de l'Eure) vinrent siéger à ses côtés et firent partie de la *vente suprême*. La constitution de la charbonnerie à dater de ce jour fut véritablement puissante ; on a exagéré, ainsi que cela arrive fréquemment, ses forces actives et réelles, mais il est certain qu'elle compta à Paris seul près de trois à quatre mille affiliés et un nombre au moins égal dans les départements. C'était dans les grandes villes surtout qu'elle se recrutait avec facilité, et dans la campagne elle n'avait guère que des affiliés aux ventes

organisées dans les villes. Elle avait des chefs invisibles, et pourtant chacun de ses membres les pressentait et les aurait au besoin désignés.

Sous les inspirations de la charbonnerie des complots militaires éclatèrent et mirent en péril la dynastie. Nous mentionnerons la conspiration organisée par le colonel Caron, celle que fomenta le général Berton, à Saumur, et le célèbre complot des quatre sergents de la Rochelle. Il en coûta la vie à la plupart des conjurés, qui furent condamnés à mort et suppliciés.

L'Espagne était en proie à une anarchie militaire; des ferments de sédition éclataient dans l'Europe occidentale. Les souverains unis par le pacte de la Sainte-Alliance avisèrent à sortir de cette situation et ouvrirent un congrès à Vérone. Les conférences commencèrent le 19 octobre. L'Autriche était représentée par le prince de Metternich et le chevalier de Gentz; la France, par le vicomte de Montmorency, le vicomte de Chateaubriand, le comte de Serre; la Russie, par M. de Nesselrode, le comte Pozzo di Borgo et le sénateur Teztischoff; la Prusse, par le prince de Hardenberg, et l'Angleterre, par le duc de Wellington et sir Lomb; la cour de Rome, par le cardinal Spins. L'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche se rendirent à Vérone pour surveiller les opérations du congrès, ou plutôt pour les influencer et en dicter les résolutions. Avant tout il s'agissait de statuer sur les destinées de la Grèce et d'intervenir dans les affaires de l'Espagne.

La France fut chargée par le congrès de Vérone d'envahir militairement l'Espagne, de délivrer Ferdi-

nand VII captif de ses propres sujets, et de rétablir par les armes, dans la Péninsule, l'autorité de ce souverain, plus compromis encore par ses excès et sa violence que par les actes de ses ennemis.

L'opposition protesta avec une énergie des plus ardentes contre la guerre que Louis XVIII allait entreprendre au delà des Pyrénées; ce fut l'occasion de débats parlementaires très-animés qui remplirent la session de 1822-1823. Dans le cours de ces discussions orageuses le célèbre député Manuel, ayant parlé contre les Bourbons, fut exclu de la Chambre, par ordre de la majorité, et la minorité, se proclamant opprimée par le nombre, se retira à son tour, sans vouloir participer dès ce moment aux travaux de la chambre élective.

Le 23 avril 1823 le duc d'Angoulême entra en Espagne à la tête d'une armée de cent mille hommes; il se vit bientôt entouré de tous les mécontents, grands, nobles, prêtres, moines, gens du peuple. Ceux qui, sous Napoléon, avaient combattu pour chasser les Français de l'Espagne, les y ramenaient alors, tant l'ordre nouveau introduit par les libéraux espagnols avait peu pénétré dans ce pays de traditions, tant étaient peu populaires ces doctrines métaphysiques qui ne savent point compter avec le passé. En effet les libéraux jouaient, aux yeux de la multitude, le même rôle que les Français en 1810 : ils menaçaient la religion et le roi. Le duc d'Angoulême ne rencontra jusqu'à Madrid aucune résistance sérieuse, et les cortès révolutionnaires se transportèrent à Cadix avec le roi. Une régence royaliste, instituée à Madrid, sous

la protection de la France, déclara ce gouvernement coupable de félonie.

Lorsque les chefs eurent abandonné le champ de bataille, faute de se voir secondés par le peuple, et que Ballesteros et Morillo eurent déposé les armes, Riégo alla prendre le commandement de l'armée de Catalogne, la seule qui eût fait tête aux Français. Il leva des contributions de guerre, mit en réquisition les vases sacrés et combattit en désespéré; puis, ses ressources étant épuisées, il se vit contraint de fuir. Cadix, défendu par quinze mille hommes et deux mille canons, fut pris par l'armée française (octobre), et le roi, délivré de l'obligation de maintenir les lois qu'il avait jurées, déclara nul tout ce qui avait été fait. Cruel dans le triomphe comme il avait été pusillanime dans la défense, Ferdinand refusa d'écouter les Français, qui voulaient une amnistie, et les puissances, qui lui conseillaient de donner de bonnes institutions. Des commissions militaires fonctionnèrent partout, n'épargnant ni l'âge, ni le sexe, et Riégo, le plus illustre chef de l'Espagne libérale, fut conduit au gibet monté sur un âne. Ces odieuses et sanglantes réactions furent accomplies sans que la France osât les empêcher, et le parti libéral, dans toute l'Europe, en fit rejaillir la solidarité sur les Bourbons.

Le Portugal suivit le sort de l'Espagne; le peuple n'y était point façonné à la liberté politique. Don Pédro fut proclamé empereur du Brésil, et le Portugal perdit ainsi la plus puissante de ses colonies. En revanche, par les soins de l'infant don Miguel, le Portugal fut replacé sous le régime de la royauté absolue.

A son retour en France le duc d'Angoulême se vit décerner tous les honneurs du triomphe. Les royalistes exaltaient sans doute outre mesure l'importance militaire de la campagne de 1823, mais à coup sûr ils avaient raison de dire que cet événement fortifiait la dynastie des Bourbons et le gouvernement de Louis XVIII. Au début de la guerre, au moment où l'armée allait franchir la Bidassoa, près de deux cents réfugiés français, appartenant aux anciennes armées impériales, s'étaient présentés en face de l'avant-garde, avaient déployé le drapeau tricolore et fait entendre *la Marseillaise* ; pour toute réponse on tira sur eux à mitraille et ils se dispersèrent, laissant sur le terrain un certain nombre de morts. A ce signe on reconnut et l'on proclama que l'armée française avait enfin adhéré à la monarchie et rompu avec les souvenirs de la Révolution. Les mécontents le crurent eux-mêmes, et, dès ce moment, ils cessèrent d'organiser des conspirations et des complots, se résignant à ne combattre les Bourbons qu'à l'aide des lois et en tirant parti du plus ou moins de liberté que les institutions leur laissaient encore.

L'opposition se divisa : la partie exaltée fut désavouée par les modérés, qui, dès ce moment, consentirent à accepter la Restauration, dans les conditions de la Charte ; de son côté la *gauche* se plaignit de la tiédeur du *centre gauche*, du peu de patriotisme des royalistes constitutionnels. Pareille scission se manifesta dans la *droite*. Les chefs politiques de la congrégation, les hommes de l'entourage de M. le comte d'Artois, MM. de Polignac et les émigrés les plus dé-

voués à l'ancien régime, continuèrent à mépriser la Charte, à blâmer toutes les concessions faites aux idées nouvelles, à considérer comme rebelles à Dieu et au roi quiconque ne criait pas : « Vive le roi *quand même!* » Plus intelligents et non moins fidèles, les royalistes, qui avaient à leur tête l'un des ministres, M. de Chateaubriand, se plaçaient sur le terrain de la Charte et se bornaient à vouloir interpréter la loi fondamentale du pays dans le sens le plus favorable aux prérogatives monarchiques. De jacobites ils étaient devenus torys. Par opposition aux exaltés de l'extrême droite, toujours appelés les ultras, on désignait les royalistes modérés sous la dénomination de *centre droit*, et l'on pouvait déjà prévoir qu'un jour viendrait où les deux centres agiraient de concert dans le double intérêt de la royauté et du pays.

L'année 1824 s'étant ouverte, on vit se relever d'une manière sensible le crédit et le commerce; le gouvernement semblait recueillir les fruits de sa politique. Il profita des bienveillantes dispositions des classes moyennes pour renouveler la chambre des Députés. Les élections générales eurent lieu au mois de mars, et, sur 432 choix, l'opposition ne compta que seize noms qu'elle put inscrire sur son drapeau. Le triomphe des royalistes était inouï et dépassait toutes leurs espérances.

Dès que cette assemblée eut commencé ses travaux, le gouvernement proposa aux Chambres ce qu'on appela la loi septennale. Cette loi étendait à sept ans la durée du mandat des députés, et décidait qu'à l'avenir l'assemblée élective, au lieu d'être renouvelée par

cinquièmes, serait intégralement renouvelée. Il y avait là violation flagrante de plusieurs articles de la Charte, mais la loi fut votée.

Le 6 juin Louis XVIII signa une ordonnance ainsi conçue : « Le sieur comte de Villèle, président de
« notre conseil des ministres et secrétaire d'État au
« département des finances, est chargé par intérim du
« portefeuille des affaires étrangères, en remplacement
« du sieur vicomte de Chateaubriand. » M. de Villèle, ayant cette ordonnance à sa disposition, l'envoya à M. de Chateaubriand, avec une lettre ainsi conçue : « Monsieur le Vicomte, j'obéis aux ordres du roi, et je
« vous transmets l'ordonnance ci-jointe. » M. de Chateaubriand se hâta d'écrire la réponse suivante : « Monsieur le Comte, j'ai quitté l'hôtel des Affaires étrangères ; le département est à vos ordres. » Le renvoi de M. de Chateaubriand annonçait une grande division dans le parti royaliste ; elle était le symptôme même d'un démembrement prochain, et bientôt M. de Chateaubriand, qu'on avait ulcéré, se jeta dans une opposition ardente, qui dut plaire aux ennemis mêmes des Bourbons.

Les procès de presse étaient nombreux ; les magistrats commençaient à se fatiguer de prononcer des condamnations. On eut recours à la censure, et le 15 août MM. de Villèle, Corbière et Peyronnet, contresignèrent une ordonnance qui la rétablissait, conformément à l'article 4 de la loi de 1822, portant que « Si, dans l'intervalle des sessions des Chambres, des
« circonstances graves rendaient momentanément
« insuffisantes les mesures de garantie et de répression

« établies par les lois sur la presse, la censure pourrait
« être rétablie en vertu d'une ordonnance contre-si-
« gnée par trois ministres. »

Ce fut le dernier acte important du règne de Louis XVIII. Depuis plusieurs mois ce prince dépérissait visiblement, et ses infirmités devenues de plus en plus graves faisaient pressentir sa fin prochaine. Longtemps il refusa de s'aliter, en disant *qu'un roi de France n'est jamais malade* ; à la fin il fut vaincu par les progrès du mal. Durant son agonie de courte durée il fit venir auprès de lui le jeune duc de Bordeaux. « Que mon frère Charles X, dit-il, conserve bien la couronne de cet enfant. » Il ne devait pas la lui conserver.

Louis XVIII, homme de peu de foi et de peu de moralité, ne consola point ses amis et sa famille par le spectacle d'une mort chrétienne. Le 16 septembre, à quatre heures du matin, il mourut, âgé de près de soixante-neuf ans. Quand il eut rendu le dernier soupir, le comte d'Artois, qui était agenouillé auprès de son lit, se releva tout en larmes, regarda en silence le visage déjà décomposé de son frère et lui ferma les yeux. Aussitôt les portes de la chambre du roi s'ouvrirent, et le duc de Duras répéta trois fois : « Messieurs, le roi est mort ! *Vive le roi !* » Le comte d'Artois, ou plutôt Charles X, suivi de sa famille et soutenant la duchesse d'Angoulême, traversa la foule des courtisans prosternée sur son passage, quitta les Tuileries et se retira au château de Saint-Cloud. Le règne de Louis XVIII finissait, le sien allait commencer.

CHARLES X.

Septembre 1824 — Juillet 1830.

Le nouveau roi, par le seul fait de son avènement, était une menace non-seulement pour les coteries libérales, ce qui eût été un très-médiocre malheur, mais encore pour les institutions constitutionnelles dont Louis XVIII avait doté la France, et c'était là un grave danger pour le pays et pour la dynastie. Durant les deux tiers de sa vie il avait été partisan avoué et opiniâtre du régime monarchique aboli en 1789, et les plus légitimes libertés l'avaient eu pour ennemi. Pendant un long exil il avait été l'inspirateur et l'âme de tous les complots ourdis à l'étranger d'abord contre la République, puis contre Napoléon. Après une jeunesse orageuse, digne d'une cour livrée à l'oubli des mœurs, son âge mûr avait offert aux chrétiens un spectacle bien consolant, celui du repentir sincère et du retour généreux à la pratique de la foi. Depuis 1814 tout ce qui abhorrait la Révolution et craignait la Charte, comme empreinte de l'esprit révolutionnaire, n'avait cessé de se rallier à ce prince et de reconnaître en lui son chef. Le clergé, qui n'aimait guère Louis XVIII, espérait aveuglément en son successeur ; le parti de l'émigration, habitué à le reconnaître pour chef, se disait qu'enfin la royauté allait prendre sa revanche de la Charte. Entouré des sympathies de l'épiscopat, de la noblesse, des adversaires

déclarés de toute idée libérale, Charles X, par un privilège inattendu, était aimé du peuple et de l'armée. Le peuple, obéissant à de vulgaires instincts, tournait en dérision l'obésité et la vieillesse de Louis XVIII et se moquait des infirmités peu héroïques de ce roi ; il aimait en Charles X un prince d'une tournure élégante, qui montait à cheval et se signalait par des manières affables et une gracieuse bonté. Les mêmes causes éveillaient les sympathies du soldat, las d'avoir à servir un souverain qu'il fallait traîner sur un fauteuil et qui n'assistait à aucune parade. La cour tout entière acclamait le changement de règne ; elle était heureuse d'en finir avec l'influence de quelques favoris, avec la fortune de madame du Cayla, toute-puissante sur l'esprit du dernier roi. Parfois seulement elle s'alarmait de la prépondérance exclusive qui allait appartenir à la congrégation et aux corporations religieuses, deux fantômes que les mécontents ne cessaient d'évoquer comme prétextes de plainte ou d'inquiétudes.

Charles X, dès son avènement, entrevit les difficultés de sa position et chercha à rassurer le pays sur la durée des institutions de 1814. Il mit beaucoup de convenance et de réserve dans ses diverses réponses. « J'ai promis, comme sujet, dit-il aux pairs et aux députés, de maintenir la Charte et les institutions que nous devons au monarque que nous pleurons ; aujourd'hui que le pouvoir est entre mes mains, je l'emploierai tout entier à consolider le grand acte que j'ai juré de maintenir. »

Au nonce du pape il dit : « Je n'ai qu'une ambition, et j'espère que Dieu me l'accordera : c'est de

« continuer avec zèle ce que mon vertueux frère a si
« bien fait; mon règne ne sera que la continuation
« du sien. »

On remarqua les paroles suivantes, qu'il adressa au président du consistoire de l'Église calviniste :

« Soyez sûrs de ma protection comme vous l'étiez
« de celle de mon frère; tous les Français sont égaux
« à mes yeux; ils ont tous les mêmes droits à mon
« amour, à ma protection et à ma bienveillance. »

Charles X fit son entrée à Paris le 27 septembre; il arriva à midi et demi à la barrière de l'Étoile; le préfet de la Seine, à la tête du conseil municipal, lui présenta les clefs de la ville, et le roi les lui remit aussitôt, en lui disant avec bienveillance : « Je vous laisse en
« dépôt ces clefs, parce que je ne puis les remettre en
« des mains plus fidèles; gardez-les donc, Messieurs,
« gardez-les! C'est avec un sentiment profond de dou-
« leur et de joie, que j'entre dans ces murs, au milieu
« de mon bon peuple : de joie, parce que je sais bien
« que je veux employer, consacrer jusqu'au dernier
« de mes jours pour assurer et consolider son bon-
« heur. »

Les Champs-Élysées étaient remplis d'une foule immense qui le salua constamment par ses acclamations. Charles X, qui était d'une politesse rare et expansive, saluait le peuple et de la tête et de la main. Il trouva partout sur son chemin les maisons pavoisées de drapeaux blancs, partout il y eut des *vivats*. Il en éprouva de la reconnaissance, et *le Moniteur* annonça l'abolition de la censure. Les lanciers qui le précédaient écartaient la foule avec leurs lances;

Charles X, s'en étant aperçu, poussa son cheval jusqu'à eux et leur dit : *Mes amis, point de halberdes !* Il voulait se confier à l'amour de son peuple.

Et pourtant son avènement rappelait, d'une manière frappante, celui de Jacques II, le dernier roi de la race des Stuarts. Comme ce prince Charles X devait conduire la royauté dans un abîme, en s'obstinant à ne tenir compte ni des nécessités nouvelles, ni de l'état des esprits, ni de l'étendue des obstacles ; comme lui il se dévoua au triomphe d'une idée religieuse qui aurait dû être servie avec plus d'intelligence et plus de courage.

Le roi et les hommes modérés de toutes les causes auraient voulu commencer une ère de réconciliation ; mais les principes étaient en lutte, et la guerre acharnée que se livraient entre elles la politique du passé et la politique de l'avenir ne pouvait longtemps être suspendue.

Plus le roi favorisait le développement du principe chrétien, plus les bonnes grâces de la cour s'attachaient aux nouveaux convertis, plus la cause du trône cherchait à s'identifier avec celle des ministres du culte, plus l'opposition redoublait de fureur et de haine contre la religion et l'Église, plus on exhumait des arsenaux de Voltaire et de Diderot des armes destinées à détruire l'autel, à battre en brèche toutes les murailles du temple. D'un côté un zèle orgueilleux et maladroit, de l'autre la méchanceté et la ruse, trop souvent l'esprit et le talent littéraire. A aucune époque on n'avait vu, on ne devait revoir, contre le clergé et les institutions religieuses, un pareil débordement d'in-

vectives et de calomnies. Les ressources de la loi étaient impuissantes contre d'aussi nombreux ennemis; pour un qui succombait dans la lutte, il s'en trouvait mille qui reprenaient son œuvre, et que la popularité et l'argent dédommageaient amplement de leurs légères souffrances. Les hommes de notre génération, qui ont assisté à ces lamentables luttes, comprendront que nos paroles ne les rappellent que très-imparfaitement; mais on ne nous croirait pas, on nous taxerait d'exagération et de colère si nous disions toute la vérité.

La bourgeoisie était à la tête de cette guerre acharnée livrée à la monarchie et au culte; elle grandissait outre mesure, à l'abri des lois qui l'avaient investie du monopole de la puissance politique et de la richesse matérielle. L'industrie prenait un développement inouï; les manufactures prospéraient merveilleusement; les nouvelles découvertes de la science, l'application de la vapeur à la navigation et au travail, donnaient un prodigieux essor à la fortune de l'État, qui se compose des richesses de tous. On embellissait les villes, on construisait des monuments; l'art enfantait des chefs-d'œuvre, et le repos social trouvait sa garantie jusque dans l'idée révolutionnaire de la division des propriétés.

La cour donnait l'exemple des vertus privées, mais elle était un peu morne, quoique magnifique. Le Dauphin (M. le duc d'Angoulême) suppléait à un manque absolu de grâces par toutes les vertus qui appellent un froid respect. Il s'effaçait devant son père comme il s'était effacé devant son oncle. La vie de madame la Dauphine, de l'orpheline du Temple, n'é-

tait qu'une longue fidélité à son deuil ; elle se résu-
mait en ces mots : charité , piété et douleur. Quoique
douée d'une bonté active, cette princesse, éprouvée
par de si douloureuses infortunes, manquait du charme
propre à l'exprimer. On la vénérât profondément et
on se reprochait de ne pas l'aimer. Madame la du-
chesse de Berry, mère de l'héritier des Bourbons,
était moins asservie à son deuil ; on la trouvait bonne,
gracieuse, expansive, et ses châteaux étaient les seuls
refuges que la cour ouvrit encore au plaisir. Comme
cette princesse s'affranchissait volontiers de l'étiquette
austère qui est imposée aux personnes royales, elle
était assez aimée de la bourgeoisie parisienne et trou-
vait un peu grâce devant l'opposition.

La famille d'Orléans ne négligeait rien, de son côté,
pour capter les sympathies populaires. Dans ses fas-
tueux appartements du Palais-Royal, dans sa retraite
de Neuilly, le prince Louis-Philippe aimait à s'en-
tourer de toutes les illustrations libérales, à grouper
autour de sa personne les mécontents habiles, les gens
de lettres pleins d'avenir, les artistes dont le talent se
croyait méconnu. Les chefs du parti constitutionnel
formaient sa petite cour, moins splendide, mais bien
autrement puissante que l'autre. Foy, Laffitte, Ben-
jamin Constant, Manuel se rencontraient à son foyer
domestique, avec la plupart des anciens généraux de
la République, et tous ensemble, pour flatter le prince,
rappelaient volontiers les souvenirs de Valmy et
de Jemmapes. Le duc d'Orléans s'abstenait de faire
la moindre opposition, mais il établissait entre lui
et les mécontents les liens d'une complicité tacite, in-

visible et pourtant réelle. La cour de Charles X se défiait de lui et ne l'aimait pas, mais le roi cherchait à le capter par des concessions et des marques d'honneur. Le duc d'Orléans prenait position dans tous les camps. Pour plaire à la bourgeoisie il faisait élever ses fils dans les collèges, comme les enfants du peuple; en revanche il obtenait qu'une loi fût proposée pour lui faire rendre ses rentes apanagères et faire de lui le père de famille le plus riche qu'il y eût en France. Madame la duchesse d'Orléans ne se faisait remarquer que par ses vertus; elle se tenait à l'écart, justement honorée et respectée, et exclusivement dévouée à ses occupations maternelles.

Le 22 décembre 1824 la nouvelle session fut ouverte. On remarqua dans le discours du trône le passage suivant :

« Le roi mon frère trouvait une grande consolation à préparer les moyens de fermer les dernières plaies de la Révolution; la situation de nos finances permettra d'accomplir ce grand acte de justice et de politique sans augmenter les impôts, sans retrancher aucune partie des fonds destinés aux divers services publics. »

C'était annoncer clairement qu'on allait réclamer des Chambres une indemnité en faveur des émigrés dont les biens avaient été révolutionnairement confisqués. Il n'en fallait pas davantage pour faire rugir toutes les têtes de l'hydre libérale.

Le projet de loi fut porté à la chambre des Députés en janvier 1825; voici quelles en étaient les principales dispositions :

« Trente millions de rentes, au capital d'un milliard, étaient affectés à l'indemnité due par l'État aux Français dont les biens-fonds situés en France, ou qui faisaient partie du territoire français en 1792, avaient été confisqués et aliénés en exécution des lois sur les émigrés, les déportés et condamnés révolutionnairement. Cette indemnité était définitive, et dans aucun cas il n'y serait appliqué aucune somme excédant celle indiquée ci-dessus. Les rentes trois pour cent seraient inscrites au grand-livre de la dette publique et délivrées à chacun des anciens propriétaires, ou à leurs représentants, par cinquième, et d'année en année, à l'exception des inscriptions au-dessous de 250 fr. de rente, qui ne seraient soumises à aucun délai et auraient lieu en totalité, avec jouissance du 22 juin 1825. » Pour l'exécution de ces dispositions il était ouvert au ministre des finances un crédit de 30 millions de rentes trois pour cent, inscrites, savoir : six millions le 22 juin 1825; six millions le 22 juin 1826; six millions le 22 juin 1827; six millions le 22 juin 1828, et six millions le 22 juin 1829.

Après une discussion des plus vives la chambre des Députés vota cette loi, qui ne tarda pas à être acceptée par la chambre des Pairs.

Peu de temps après on soumit aux Chambres, qui l'adoptèrent non sans opposition, une loi destinée à punir de peines graves les vols sacrilèges commis dans les églises.

L'abbé de Lamennais, écrivain déjà célèbre, publia alors, sous ce titre : *de la Religion considérée dans ses*

rapports avec l'ordre politique et civil, une brochure qui avait pour objet de démontrer surtout que la loi du sacrilège ne devait être qu'un pas fait vers une législation répressive plus complète, et dans cette brochure ce publiciste prouvait que le gouvernement, une fois entré dans la voie religieuse, ne pouvait pas s'arrêter avant d'en avoir atteint les extrêmes limites. « Dès qu'un seul des dogmes de la religion catholique, disait-il, passe dans la loi, cette religion toute entière doit être tenue pour vraie et les autres pour fausses. Après que la loi a tenu la vérité pour vraie, la vérité s'empare à son tour de la loi. Il faudra donc que l'État redevienne chrétien ou qu'il abolisse le christianisme. »

C'est au moyen de la création de rentes 3 p. o/o que M. de Villèle voulait opérer le paiement de l'indemnité, et il avait fait passer le 3 p. o/o dans le projet; cette opération avait à ses yeux l'avantage de rendre la charge du milliard moins lourde au trésor, et de réaliser en partie, moyennant quelques nouvelles dispositions relatives à un mode de conversion, cette fois *facultative*, le plan financier qu'il avait vu échouer avec tant de regrets dans la session précédente. D'après ce mode toutes les rentes acquises par la Caisse d'amortissement ne pouvaient être annulées ni distraites de leur affectation au rachat de la dette publique avant le mois de juin 1830. Comme les sommes affectées à l'amortissement ne pourraient plus être employées au rachat des fonds publics, dont le cours serait au pair, les propriétaires d'inscriptions de rentes sur l'État auraient trois mois après la publication de la

loi pour requérir du ministre des finances la conversion des rentes 3 p. 0/0, au taux de 75 francs, en rentes 4 et 1/2 p. 0/0 au pair, avec garantie contre les remboursements. La chambre des Députés, qui avait l'année précédente adopté le plan financier de M. de Villèle, ne pouvait lui donner aucune inquiétude ; l'opposition ne pouvait donc venir que du côté de la patrie, dans les rangs de laquelle le ministère commençait à rencontrer une opposition fort sérieuse. La loi fut adoptée par les deux Chambres, mais, au Luxembourg, quatre-vingt-douze boules noires la repoussèrent, et ce fut un symptôme qui rendit courage à l'opposition.

La cérémonie du sacre ayant été fixée au 29 mai 1825, Charles X amnistia tous les condamnés politiques, et cet acte parut hâter la réconciliation générale. Le 29 mai eut lieu l'entrée du roi à Reims. Il était dans une voiture somptueuse, qui est demeurée comme une sorte de monument historique. La vaste cathédrale de Reims avait peine à contenir l'élite de la France et de l'Europe. Charles X, assisté des cardinaux de la Fère et de Clermont-Tonnerre, entra dans l'église, vêtu d'une camisole de satin blanc, coiffé d'une toque à plumes blanches, ornée de diamants. Après le *Veni, Creator*, le roi, assis et couvert devant l'autel, où brillaient la couronne et le manteau royal, la main posée sur l'Évangile, prêta le serment dont voici la formule :

« En présence de Dieu, je promets à mon peuple
« de maintenir et d'honorer notre sainte religion
« comme il appartient au Roi Très-Christien et au fils
« aîné de l'Église ; de rendre bonne justice à tous mes

« sujets, enfin de gouverner conformément aux lois
« du royaume et à la Charte constitutionnelle, que je
« jure d'observer fidèlement. Qu'ainsi Dieu me soit en
« aide et ses saints évangiles. » Ce serment prêté, la
cérémonie continua ; on remit à Charles X tous les in-
signes royaux ; son fils, M. le Dauphin, lui attacha
ses éperons d'or, l'archevêque de Reims lui ceignit
l'épée dite de Charlemagne. Enfin on lui mit au
doigt un anneau béni, et on lui présenta le sceptre et
la main de justice ; et l'archevêque l'oignit sept fois,
sur la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules,
avec la sainte ampoule.

Alors les fanfares se firent entendre ; on ouvrit au
peuple les portes du temple ; on lâcha de toutes parts
des oiseaux sous les arceaux de l'église ; le cri de *Vive
le roi !* se mêla aux sons des orgues et des clairons, et
des hérauts d'armes crièrent : *Noël et largesse !* et
jetèrent çà et là des médailles frappées en l'honneur
du sacre.

Le 28 novembre mourut le général Foy, l'un des
orateurs les plus populaires que le parti libéral comptât
dans ses rangs. On lui décerna des honneurs inat-
tendus et qui présentaient le caractère d'une manifes-
tation hostile à la royauté. Quand le convoi se mit en
marche, une multitude immense se rangea pour le
suivre. De l'église Notre-Dame de Lorette, où le corps
fut présenté, jusqu'au cimetière du Père Lachaise le
cortège ne cessa de grossir ; on peut dire sans exagé-
ration que près de quarante mille personnes l'accom-
pagnèrent jusqu'à sa dernière demeure. Depuis les
obsèques de Mirabeau on n'avait pas vu de semblables

funérailles. A chaque pas la capitale étalait des emblèmes de deuil ; les boutiques se fermaient sur les boulevards et dans les quartiers que traversait le convoi ; le cercueil était porté à bras par des jeunes gens qui se relayaient tour à tour et se disputaient l'honneur de rendre ainsi hommage à l'illustre orateur qui avait éveillé en eux de nobles pensées !

La nuit était venue quand le convoi arriva au cimetière ; il était encombré de personnes qui attendaient son arrivée et qui étaient avides d'assister aux dernières prières qui allaient se prononcer sur la tombe de Foy, et de recueillir les paroles que sa mort allait dicter à ses amis en deuil. La porte du cimetière était obstruée par l'immense quantité de citoyens qui précédaient le convoi ; le colonel commandant les troupes vint dire d'une voix émue : « Messieurs, veuillez bien vous ranger sur deux lignes ; le corps passera au milieu de vous, et vous le suivrez jusqu'au lieu de la sépulture. » Malgré l'obscurité de la nuit la plus profonde et le désordre inséparable d'un pareil moment, chacun s'empressa de répondre à l'invitation du colonel ; le cercueil, toujours porté par les jeunes gens, traversa cette double haie de citoyens au milieu des gémissements, des pleurs et des bénédictions dont on le saluait à son passage. Dès que le cercueil eut été déposé dans la fosse Casimir Périer prit la parole et déclara, au nom de la France, que la nation adoptait les enfants de l'illustre mort. Dès le lendemain on ouvrit une souscription à laquelle prirent part des citoyens de toutes les conditions ; on y voyait figurer, pour dix mille francs, le duc d'Orléans, et sur la même liste se

trouvaient les noms d'ouvriers qui s'étaient fait inscrire pour quelques francs, prélevés sur leur modique salaire.

Le 1^{er} décembre 1825 l'empereur Alexandre I^{er}, l'âme de la Sainte-Alliance et depuis 1814 l'arbitre des souverains, mourut à Taganrok, en Crimée. Son frère, Constantin, fils de l'empereur Paul I^{er}, devait, suivant l'ordre de primogéniture, lui succéder ; mais il avait renoncé au trône dès l'année 1822, ou plutôt on avait exigé de lui sa renonciation, par ce motif qu'il avait fait une mésalliance. Cette renonciation, tenue secrète, vint ajouter à l'étonnement que causa la mort d'Alexandre. Son frère, Nicolas, fut donc proclamé empereur le 26 décembre, mais il ne monta sur le trône qu'après avoir vaincu une émeute formidable qui éclata parmi les troupes ce jour-là même et qui gagna plusieurs régiments de la garde ; pour décider ce mouvement, qui était dirigé par des officiers qui s'étaient épris des idées libérales, on dit aux soldats que l'acte de renonciation qu'on faisait valoir pour enlever le trône au grand-duc Constantin était mensonger, qu'il était même en route pour Saint-Pétersbourg et allait arriver d'une heure à l'autre. Il n'en était rien, car Constantin, dès qu'il apprit la mort de l'empereur Alexandre, réunit les troupes qui tenaient garnison à Varsovie et leur fit jurer obéissance au nouvel empereur. Dès qu'on annonça à Nicolas qu'une sédition se manifestait dans ses régiments, il alla droit à eux, de sa personne, les fit mitrailler, et resta bientôt maître de l'empire.

En France, et le 31 janvier 1826, le roi ouvrit la

nouvelle session. Dans son discours d'ouverture il annonça aux Chambres qu'on leur présenterait une loi sur les successions, mais qui n'avait, en réalité, pas d'autre objet que le rétablissement du droit d'ainesse; il dit, en outre, que de nouveaux arrangements pris avec Saint-Domingue permettaient d'indemniser les colons qui avaient été dépossédés. C'étaient là les deux points capitaux de ce discours, et ils allaient, à des degrés divers cependant, captiver fortement l'opinion.

Jamais projet de loi, plus que celui qui rétablissait le droit d'ainesse, ne souleva plus de haines et de colères. Ce projet, qui contredisait l'un des principes du droit révolutionnaire, l'égalité d'accession aux héritages, parut inopportun ou dangereux. Dans les familles nobles comme dans les familles plébéiennes, les cadets protestèrent avec énergie. De nombreuses pétitions furent adressées aux Chambres, et notamment à la chambre des Pairs, qui devait d'abord discuter la loi, et l'on peut dire que, pendant tout le temps qu'il en fut question, Paris ne fut guère qu'un club en permanence; les écoles surtout se montrèrent inquiètes, ardentes et prêtes à tout événement. Jamais elles n'eurent un caractère plus agressif et plus menaçant, et les pétitions qu'elles firent alors en feraient foi si les rapporteurs avaient osé les produire au grand jour. Après une discussion qui se prolongea du 28 mars au 8 avril, et pendant laquelle M. de Peyronnet prit plusieurs fois la parole, on passa au scrutin sur le premier paragraphe de l'art. 1^{er}; cent deux voix se prononcèrent contre, quatre-vingt-quatorze pour l'adoption.

Le rejet de ce paragraphe entraînait celui des deux autres, et même de tout l'article second; le droit d'aînesse se trouvait écarté, et le projet réduit à son art. 3, relatif à la substitution de la quotité disponible. Ainsi amendée la loi n'avait plus aucun danger sérieux; disons mieux, la loi était supprimée de fait, car toute son économie, toute son importance reposaient dans l'article 1^{er}. Ce rejet fut une véritable victoire pour le parti libéral; à Paris des illuminations eurent lieu dans tous les principaux quartiers, et la population s'y promenait en foule aux cris de *Vive la chambre des Pairs!*

Pour se venger de cet échec la droite combattit à la chambre des Députés la loi sur la reconnaissance de Saint-Domingue, comme étant une mesure révolutionnaire, et dans cette question M. de Villèle obtint les votes de la gauche et du centre gauche. Cette discussion fut une mêlée où les majorités et les minorités se scindèrent; mais le projet, soumis dans son ensemble à l'épreuve du scrutin, réunit 175 voix de majorité.

La question religieuse passionnait de jour en jour davantage les esprits. Un fougueux écrivain, nourri dans les traditions gallicanes, M. de Montlosier, publia un écrit intitulé : *Dénonciation aux cours royales contre les jésuites*. Il invoquait les odieuses lois de 1792 et les vieux arrêts des parlements contre les congrégations d'hommes non autorisées. La cour royale de Paris, saisie de cette question, donna raison à l'adversaire des jésuites, et déclara, par un arrêt, que les corporations religieuses auxquelles s'appliquait

la dénonciation de M. de Montlosier existaient en France *au mépris des lois*. De son côté le gouvernement s'efforçait de maintenir les jésuites, en dépit des clameurs de la presse et des protestations judiciaires. M. de Frayssinous, évêque d'Hermopolis, qui dirigeait alors le ministère des cultes, n'était cependant favorable ni aux doctrines ultramontaines, ni aux jésuites, mais il cherchait à ménager les prédilections avouées du roi et à ne pas trop irriter l'opposition. •

Le gouvernement faisait préparer un projet de loi sur la presse. Il suffira, pour en faire connaître l'esprit et la portée, de rappeler que tous les écrits de vingt feuilles et au-dessous devaient être déposés, les uns cinq jours, les autres dix jours avant la publication; si cette formalité n'était pas remplie, l'édition était supprimée et l'imprimeur condamné à une amende de 3,000 francs. Les imprimeurs étaient rendus responsables, et par là étaient établis les censeurs de tous les ouvrages; la responsabilité pesait également sur les propriétaires des journaux. Les pénalités étaient exorbitantes; dans les cas de provocation prévus par la loi du 17 mai 1819 les amendes étaient portées de 2,000 à 20,000 fr. Il en était de même pour les outrages commis envers un ministre de la religion. Dans le cas d'offense envers la personne du roi le minimum de l'amende était de 5,000 fr. et le maximum de 20,000 fr. L'article 20 du projet portait que toute publication sur les actes de la vie privée de tout Français vivant, et de tout étranger résidant en France, serait punie d'une amende de 500 francs, et

que tout délit de diffamation commis envers un particulier pourrait être poursuivi d'office, lors même que le particulier n'aurait pas porté plainte; et l'article 22 statuait que tout imprimeur d'écrits publiés et condamnés serait dans tous les cas responsable civilement et de plein droit des amendes, des dommages-intérêts et des frais portés par le jugement de condamnation.

M. de Peyronnet avait qualifié son œuvre de loi *de justice et d'amour*, mais à peine en eut-on connaissance qu'une effroyable opposition se déchaîna dans la presse, et dans la littérature, et dans tous les rangs de la bourgeoisie. Le projet de loi fut présenté aux Chambres dès l'ouverture de la session de 1827.

Quelques incidents eurent lieu qui agitèrent vivement l'opinion.

Depuis les funérailles du général Foy les partis avaient coutume de profiter de la mort des coryphées de l'opposition pour faire d'immenses manifestations politiques. Il en fut ainsi lorsque le député Manuel étant venu à mourir fut transporté au cimetière de l'Est. Déjà même, le 30 mars 1827, à l'occasion des obsèques du vénérable duc de La Rochefoucauld-Liancourt, la police avait voulu faire observer les règlements qui interdisent de porter à bras les cercueils dans les rues de Paris; cependant les jeunes gens de l'École des Arts et Métiers s'obstinèrent à rendre un pareil hommage à leur bienfaiteur. Au fond il s'agissait moins de M. de La Rochefoucauld que d'une démonstration contre le ministère. Une collision s'engagea; au milieu du tumulte le cercueil tomba sur le

pavé et fut relevé, à demi brisé et couvert de boue, pour être placé sur le char funèbre. Les mille voix de l'opposition firent un crime de cet événement au pouvoir, qui n'avait pu l'empêcher.

Un mois après, le 29 avril, eut lieu de la part du peuple une manifestation bien plus sérieuse. Ce jour-là le roi Charles X passa en revue, au Champ de Mars, la garde nationale de Paris; dès le matin les légions arrivèrent sur le terrain, nombreuses, en bon ordre et en belle tenue. Le parti ministériel avait témoigné des craintes sur la disposition des esprits dans quelques légions; ces inquiétudes étaient fondées. Vainement les journaux de l'opposition avaient-ils recommandé, par prudence, de ne faire entendre, sous les armes, d'autres cris que ceux de *Vive le roi!* Des rangs de plusieurs légions partirent ceux de *A bas les ministres!* On voulut vainement imposer silence à la milice parisienne; les impatients déjouèrent la réserve des modérés. Pendant le défilé, un garde national ayant crié plus haut que les autres, le roi lui dit, d'une voix sévère : « Je suis venu pour recevoir des hommages, et non des leçons! » Le soir même de cette revue la garde nationale de Paris fut dissoute. Ce licenciement d'une troupe armée qui, au mépris de la discipline, s'était immiscée dans un débat politique, était la conséquence inévitable de l'acte irrégulier qu'elle venait d'accomplir. On s'en prit à Charles X, et les embarras qui obstruaient la marche du pouvoir ne firent que s'accroître. Peu de temps après la session fut close.

Avant de se séparer les Chambres avaient voté une loi importante sur le jury; le projet de loi, tel que

l'avait présenté le ministère, n'admettait comme jurés que les membres des collèges électoraux ; la commission de la chambre des Pairs, lorsqu'elle lui fut renvoyée, proposa d'y ajouter les docteurs et licenciés des facultés de médecine, de droit, des sciences et belles-lettres, les notaires, les banquiers, agents de change, les négociants et marchands patentés de l'une des deux premières classes. La liste devait comprendre six cents individus, être affichée le 15 août au plus tard et close le 30 septembre. Toutes les modifications proposées par la commission furent admises par les Chambres, au grand désappointement du ministère, qui venait de fournir une arme contre lui.

Depuis plus de cinq ans l'opinion publique en France était vivement émue par les diverses phases de la lutte héroïque soutenue par les Grecs contre la tyrannie musulmane. Les peuples sollicitaient les rois d'intervenir, mais les gouvernements, dominés par des nécessités d'un autre ordre, ne prenaient que des mesures inefficaces. Au congrès de Vérone les souverains avaient refusé de recevoir les délégués de la Grèce, mais les sympathies des peuples n'avaient fait que redoubler d'énergie.

A la fin l'opinion publique prévalut ; la France, l'Angleterre et la Russie conclurent, le 6 juillet 1827, le traité de Londres, aux termes duquel elles devaient intervenir comme médiatrices et imposer un armistice aux parties belligérantes. La Porte-Ottomane ayant refusé de se soumettre à cet *ultimatum*, les escadres combinées de France, de Russie et d'Angleterre, reçurent l'ordre d'agir hostilement contre la flotte

turque dans le cas où celle-ci essaierait de se porter sur Hydra pour l'attaquer, ou sur Patras pour entrer dans le golfe de Lépante. Les trois amiraux commandant les escadres des puissances signataires du traité de Londres se réunirent le 18 octobre, pour aviser aux moyens d'atteindre le but spécifié dans le traité. Cette résolution prise, le commandement fut déferé, aux termes des instructions, au plus ancien des trois amiraux ; c'était le vice-amiral anglais, sir Ed. Codrington, qui arrêta les dispositions nécessaires. Le 19 un ordre du jour annonça que les vaisseaux alliés ne feraient feu sur les Turcs qu'autant que ceux-ci attaqueraient les premiers : le 20 à midi, le vent se trouvant favorable, les trois escadres se mirent en bataille, et les Turcs, de leur côté, formèrent une ligne d'emboisement en fer à cheval. L'amiral de Rigny commandait notre escadre. Tout semblait annoncer qu'il ne serait pas brûlé une amorce dans cette journée ; mais un coup de fusil parti de l'un des brûlots turcs tua un aspirant, d'une embarcation anglaise ; une vive fusillade s'en suivit, et bientôt un combat terrible s'engagea : il dura trois heures et demie ; à sept heures du soir la flotte turco-égyptienne avait cessé d'exister. Plus de cinquante bâtiments étaient brûlés ou détruits ; aucun n'était tombé au pouvoir des alliés ; tous ceux qui étaient hors de combat étaient brûlés par leurs équipages et coulaient ou sautaient avec banderoles déployées. Cette victoire navale prépara l'affranchissement de la Grèce, mais ne fut d'aucune influence dans nos affaires intérieures ; le ministère n'en resta ni plus ni moins impo-

pulaire. C'était un parti pris de ne lui tenir compte d'aucun service, de le combattre avec une fureur aveugle et de ne lui accorder ni merci, ni pardon.

M. de Villèle et ses collègues, accablés sous le poids de cette impopularité sans exemple, tentèrent un dernier effort pour se maintenir au pouvoir. Après avoir rétabli la censure, sans beaucoup de succès, ils firent dissoudre la chambre des Députés, et les élections furent fixées au mois de novembre.

Par le seul fait d'un appel aux électeurs la censure cessait d'exister. Soudain une explosion eut lieu dans la presse. A aucune époque de nos annales on n'avait vu une telle violence contre les ministres, une telle ardeur à la lutte. Des comités électoraux furent subitement institués par la société célèbre connue sous ce titre : *Aide-toi, le Ciel t'aidera*. Le temps manquait pour s'entendre ; les journaux publièrent, du soir au matin, une liste de candidats proposés à tous les collèges, puis les élections eurent lieu. Sur tous les points de la France elles furent marquées par une opiniâtreté et un acharnement sans exemple, et la grande majorité des nouveaux élus appartient à l'opposition.

Le 17 novembre avait été fixé pour les élections d'arrondissement à Paris ; la victoire des libéraux fut écrasante pour le ministère ; au premier tour de scrutin Dupont (de l'Eure), Jacques Laffitte, Casimir Périer, Benjamin Constant, de Schonen, Ternaux, Royer-Collard et le baron Louis réunirent 6,690 suffrages sur 7,800 votants. Les royalistes n'avaient obtenu que 1,100 suffrages. On ne connut ce résultat que dans la matinée du 19 ; ce jour-là on apprit en

même temps que la plupart des candidats ministériels avaient échoué; M. de Peyronnet lui-même, porté dans deux collèges, n'avait pas été réélu, et les députés que la loi du double vote avait évincés repaissaient presque tous; La Fayette, Chauvelin, Bignon, de Kératry et autres avaient été nommés; parmi les nouveaux députés on distinguait MM. Mauguin, Dupin aîné, Charles Dupin et de Pradt; la plupart des députés de la contre-opposition royaliste, que l'on voulait éloigner à tout prix, allaient revenir sur la brèche, conduits par MM. Hyde de Neuville, Bertin de Vaux et Agier. Il y avait de doubles et triples mandats, et M. Royer-Collard avait été choisi par sept collèges à la fois.

Ce fut une immense joie dans Paris quand on connut l'étendue de cette victoire électorale; dans la soirée il y eut partout illuminations spontanées et foule compacte dans les rues populeuses; vers huit heures les rues Saint-Martin et Saint-Denis étaient presque impraticables; à neuf heures et demie environ les gendarmes arrivèrent dans la rue Saint-Denis et débouchèrent de la place du Châtelet; on criait dans les groupes : *Vive la Charte! Vive nos députés! A bas les jésuites! A bas les ministres!* Mais quand les gendarmes parurent, on cria aussi *A bas les gendarmes!* Presque aussitôt ils commencèrent à charger; le sang coula; des vieillards, des femmes, des enfants furent blessés et foulés aux pieds des chevaux. Les charges avaient lieu sans sommation; l'exaspération fut au comble, et on lança des pierres. Il y avait en ce moment, dans la rue Saint-Denis, près l'église

Saint-Leu et près le passage du Grand-Cerf, plusieurs maisons en construction ; la foule s'y précipita comme dans un lieu de refuge ; on y dressa des barricades, aux cris cent fois répétés : A bas les gendarmes ! A onze heures du soir environ on n'entendait plus que le piétinement des chevaux, le cliquetis des armes, les cris de douleur des blessés. On ne peut rien concevoir de plus sinistre que cette émeute, qui se dressait ainsi au milieu des ombres de la nuit ; ces barricades, qu'on venait d'élever pour échapper aux sabres des gendarmes, ne pouvaient pas être défendues : ceux qui les occupaient n'avaient point d'armes. A onze heures et demie environ la troupe marcha pour les enlever. A son approche les cris : *A bas les ministres !* se firent encore entendre, et l'on tenta de se défendre à coups de pierre. Alors le bruit de la mousqueterie porta au loin dans Paris la nouvelle d'une lutte sanglante. Elle ne devait pas être de longue durée, car les deux barricades furent prises aussitôt qu'attaquées.

Dans la soirée du 20 novembre les désordres recommencèrent. Vers dix heures on fit de nouveau agir la troupe. Ce jour-là, comme la veille, il y eut du côté du peuple un assez grand nombre de morts.

Le lendemain, selon l'usage de ces temps calamiteux, les partis se renvoyèrent réciproquement la responsabilité de l'émeute. Le gouvernement en accusait les factieux toujours prêts à prendre les armes ; ceux-ci prétendaient que la police avait organisé elle-même les troubles pour effrayer le pays et exercer une pression morale sur les grands collèges électo-

raux. Depuis lors nous avons tant vu d'émeutes, suivies de révolutions, que personne n'a la ridicule pensée de les imputer à la police. En 1827 ces sottises trouvaient beaucoup de crédit, et la cour royale de Paris évoqua l'affaire.

Condamné par les électeurs, par la pairie, par l'opinion, et frappé des anathèmes de la presse, le ministère se retira des affaires dès les premiers jours de l'année 1828.

Le 5 janvier *le Moniteur* annonça la nomination d'un nouveau cabinet, choisi presque tout entier dans les rangs du centre droit, c'est-à-dire parmi les royalistes constitutionnels : MM. de Portalis, de Martignac, de Saint-Cricq et Hyde de Neuville en étaient les principaux membres. Pour le moment on maintint aux cultes M. de Frayssinous; quelque temps après on le remplaça par M. Feutrier, évêque de Beauvais, prélat courtisan et dont on n'avait pas à craindre les résistances.

Un publiciste révolutionnaire, M. Cauchois-Lemaire, osa alors faire paraître une brochure ayant pour titre : *Lettre à S. A. R. le duc d'Orléans*. C'était comme un appel à un changement de dynastie.

« Tout le monde, disait-il, est aujourd'hui d'humeur querelleuse, et seule, enveloppée d'une auréole d'azur et d'or, Votre Altesse sommeille au-dessus des orages : sa quiétude m'ennuie.

« Avec un nom, un rang, poursuivait-il, de la fortune, on s'épargne beaucoup de frais, mais si c'est un homme de peu qui se dévoue, que la victime se pare elle-même de fleurs. Rien ne résiste au patriotisme gé-

néreux qui a une grande illustration nobiliaire, une place éminente, une immense fortune, triple condition que réunit Votre Altesse; avec cela *elle n'a qu'à se baisser pour prendre le joyau qui est là par terre*, que plusieurs se disputent et qu'aucun ne peut ramasser, faute d'avoir ce que vous avez par la grâce de Dieu. Ce joyau, c'est la gloire de donner à l'opposition un prince pour chef... » Plus loin il disait au prince : « Pour parler sans métaphore dans cette crise extrême, joignez enfin votre voix à la voix publique, ou bien, pour employer une parole qui participe de l'Évangile et de l'histoire, au milieu de cette ville dans laquelle les ligueurs nous tiennent bloqués, et qu'ils condamnent à une si pénible disette de vertu et de liberté, que le descendant de Henri IV jette le pain de la parole constitutionnelle, qu'il le jette par-dessus les murailles qui le séparent d'un peuple affamé de voir le vainqueur de la Ligue. » Cette publication avait une grande portée; avait-elle été concertée à l'avance avec le duc d'Orléans, on l'ignore, et l'on croira difficilement qu'elle n'était qu'une simple boutade de journaliste. Aussitôt qu'elle eut paru le duc d'Orléans s'empessa de la désavouer, mais avec certaines réserves, et, lorsque M. Cauchois-Lemaire fut condamné à quinze mois de prison et 2,000 francs d'amende pour ce fait, le duc d'Orléans s'empessa aussi d'exprimer le regret qu'il éprouvait d'une si grave condamnation.

Le nouveau ministère avait hâte de donner des gages à l'opinion constitutionnelle; il proposa une loi contre les fraudes électorales et une autre loi destinée

à affranchir la presse soit de la censure, soit d'une foule de monopoles et de mesures répressives que les anciennes lois avaient édictées. Tandis qu'on accordait à la presse des garanties, on donnait aussi plus de liberté à la parole des professeurs de l'Université; on vit cette année même (1828) M. Guizot monter de nouveau dans sa chaire d'histoire, et M. Cousin reprendre le cours longtemps interrompu de son enseignement philosophique. La jeunesse des écoles de Paris se montra aussi ardente pour écouter la parole de ces maîtres de la science qu'elle l'était pour soutenir les libertés politiques. En 1828 on n'allait pas entendre les leçons de MM. Cousin, Guizot, Villemain, on s'y précipitait; on n'entrait pas dans l'auditoire, on y était porté; on aurait pu se croire revenu au temps où Abeilard développait devant les multitudes avides de l'entendre ses opinions et ses doctrines obscures, qui appelaient l'éloquente réfutation de saint Bernard.

Tandis que les chaires de MM. Guizot, Cousin et Villemain étaient de nouveau occupées par ces professeurs illustres, une grande affluence d'étudiants fréquentait les cours de MM. Andrieux et Daunou, qui tous deux avaient marqué sous la Révolution.

La littérature était entrée, depuis plus de dix ans, dans la plus glorieuse de ses phases; à aucune époque de notre histoire, depuis le grand siècle de Louis XIV, il n'avait été donné à la France d'assister à un développement aussi remarquable des intelligences et de la pensée.

La Révolution et l'Empire avaient mis en éveil tous

les instincts du cœur et de l'esprit ; ce n'est pas impunément qu'une nation , dans l'ordre des choses de la politique et de la guerre , s'élève au premier rang dans le monde. A peine a-t-elle conquis cette place que toutes les choses intellectuelles gravitent vers les sphères les plus hautes. Vainement survient-il des secousses sociales qui enlèvent à cette nation privilégiée le sceptre et l'épée des conquérants ; elle demeure reine par les idées, reine par la poésie, reine par toutes les manifestations du génie.

L'essor donné, dès le temps de l'Empire, par Chateaubriand et de Maistre, par de Bonald et madame de Staël, n'avait pu s'arrêter parce que la France était vaincue ; la France aimait à se consoler de ses défaites en racontant ses gloires, et plus on cherchait à l'humilier et à l'asservir, plus elle protestait en multipliant ses triomphes pacifiques et ses conquêtes intellectuelles. N'avait-elle pas la liberté de la tribune et de la chaire, la liberté des livres et des journaux ? La paix n'avait-elle pas fait disparaître les douanes qui séparaient entre les nations les productions de l'esprit, et le génie anglais aussi bien que le génie allemand ne s'efforçaient-ils pas de réagir sur le nôtre et de communiquer au génie français des allures nouvelles ?

Et d'abord se présentait l'école qui continuait le dix-huitième siècle et dont les adeptes se rangeaient pour la plupart sous le drapeau libéral. Cette sympathie pour les droits des peuples était peut-être de bien fraîche date. Beaucoup de ceux qui arboraient les bannières de l'opposition avaient été les amis et les disciples de Fouché et s'étaient trainés à la remorque

de M. de Rovigo, soit comme lauréats, soit comme censeurs. Enrôlés maintenant dans les troupes d'avant-garde qui faisaient la guerre à la Restauration, ils parlaient avec attendrissement de la Charte, et, jetant un voile complaisant sur les terribles souvenirs de 1793, sur les abominables tyrannies de la Convention et de la Commune, ils répandaient des larmes intarissables sur les victimes de 1815, sur les excès de la réaction royaliste. On les croyait volontiers, on ne cherchait pas à les mettre en contradiction avec eux-mêmes, et ils parlaient si haut de la liberté et de la gloire qu'on eût dit qu'ils ne les avaient jamais désertées ni perdues de vue. Les partis n'examinent pas avec sévérité les titres de ceux qui les flattent. Venait ensuite l'école catholique et monarchique. Elle continuait la réaction intellectuelle et morale provoquée, au sortir de la Révolution, par des désastres et des crimes sans exemple, par la destruction du trône et du temple; elle était comme un retour solennel à la vérité religieuse donnée pour base à l'ensemble des connaissances humaines, pour solution à tous les problèmes intellectuels et sociaux. Entre ces deux écoles si opposées on apercevait le travail et les progrès d'une troisième école, celle qui professait un rationalisme spiritualiste et monarchique, et à leur suite, plus ou moins mêlées à leurs efforts, des personnalités morales et littéraires d'une très-haute valeur qui ne se laissaient absorber exclusivement par aucun parti.

Obligés de nous renfermer dans un cadre très-étroit, nous pouvons à peine mentionner en passant les

hommes qui se groupèrent dans ces diverses pléiades d'illustrations intellectuelles. Nous en passerons, *et des meilleurs*, mais nos lecteurs trouveront dans des ouvrages spéciaux, placés sous la main de tout le monde, les noms qui nous auront échappé. Et d'abord nous citerons ceux qui se firent connaître par la presse et par la tribune, deux formes sous lesquelles l'esprit humain se manifesta avec tant d'éclat pendant cette période de quinze ans. On n'était point alors dans ces temps ordinaires où il n'y a que des écrivains de profession. La parole et la plume régnaient sur la France : on ne citerait pas un homme considérable qui n'ait été journaliste. MM. de Chateaubriand, de Bonald, La Mennais, Frayssinous, le cardinal de la Luzerne, le duc de Fitz-James, le duc de Lévis, MM. de Villèle, de Corbière, de Castelbajac, de Kergorlay, de Cony, Agier, Étienne, Comte, Dunoyer, Thiers, Mignet, Carrel, Guizot, de Barante, Villemain, Cousin, Kératry, de Rémusat, de Broglie, Vitet, Duchâtel, Jouffroy, Dubois, Duvergier de Hauranne, B. Constant, Michaud, de Salvandy, et nombre d'autres, étaient successivement descendus dans l'arène de la presse périodique, et se renvoyaient, avec plus ou moins d'énergie et de puissance, coup pour coup, blessure pour blessure. Un pamphlétaire étincelant de verve, Paul-Louis Courier, mettait au service de l'opposition libérale des pages mordantes, des opuscules empreints d'une fausse bonhomie et qui déconsidéraient avec une funeste hardiesse tout ce qui avait droit aux respects. L'école monarchique publiait le *Conservateur*, l'école révolutionnaire la *Minerve*, et des deux côtés

les journaux quotidiens ne laissaient à l'ennemi, quel qu'il fût, ni repos, ni trêve. A la tribune M. de Villèle s'était fait remarquer par une raison calme, habile, pénétrante et toujours sûre d'elle-même ; M. de Labourennaye, par un emportement fougueux, emporté, plein de saillies ; Manuel, par une éloquence magnifique, bien que déclamatoire ; Casimir Périer, par des phrases sobres, pleines d'idées et peu chargées de mots ; Royer-Collard par l'autorité de ses pensées transcendantes, de sa parole accentuée et de son geste magistral ; Benjamin Constant, par une diction heureuse, par des périodes caustiques et spirituelles, qui portaient coup sans blesser trop grièvement ; Pasquier, par une élocution facile, toujours appropriée au sujet ; Camille Jordan, par un talent exercé mis au service de convictions généreuses ; Ravez, par une parole élégante, élevée et digne ; Lainé, par un style limpide, plein d'harmonie et de grâce ; le général Foy, par un talent qui ne savait point assez descendre des hauteurs ; de Serre, par une éloquence fébrile, malade, inégale à elle-même, et qui s'élevait parfois aux plus hautes régions ; Martignac, par une parole facile, pleine de convenance et de bon goût, et qui avait l'art de séduire lorsqu'elle n'arrivait pas à convaincre ; Jacques Laffitte, par une très-grande intelligence des chiffres et par le patriotisme, plus encore que par l'éclat des tours oratoires.

Sur le terrain des idées religieuses et des idées philosophiques, plusieurs écrivains, justement admirés, ralliaient à eux les sympathies et les intelligences. Nous avons plusieurs fois cité Joseph de Maistre ; bien

qu'il eût écrit longtemps auparavant, comme il s'était illustré dans l'exil, on commençait à peine à connaître son nom et ses œuvres, et les multitudes, qui n'avaient ni le temps, ni la portée d'esprit nécessaires pour juger ce penseur avec impartialité, se bornaient, sur parole, à le reléguer parmi les disciples les plus fougueux de l'ultramontanisme et du pouvoir absolu. De nos jours on exalte son souvenir et son génie; on lui prodigue le nom de grand, et, à vrai dire, il a droit à une place considérable parmi les écrivains et les philosophes de ce siècle; et pourtant il est loin d'être populaire, il n'est pas lu avec enthousiasme; on en parle beaucoup et on le connaît mal. C'est qu'il a dans ses idées quelque chose d'inflexible qui repousse; c'est qu'il est l'homme des vérités dures; c'est que, tout en admirant la France, tout en proclamant sa mission providentielle, il ne l'aime pas, ou il ne l'aime que châtiée par la Providence et il ne triomphe que lorsqu'elle est vaincue par ses rois. M. de Bonald n'était guère mieux connu de la foule et plaisait encore moins; on l'admirait sur la foi des philosophes et des sages, mais on ne vérifiait pas toujours de bien près ses titres à l'admiration, et on n'avait pas le privilège de s'élever dans les hauteurs nuageuses où se manifestait sa pensée. M. de Frayssinous était doué d'un moindre génie, mais on le comprenait aisément, et, s'il ne craignait pas de heurter les opinions contraires, du moins conservait-il une grande urbanité de langage et beaucoup de modération dans la forme. Il était le défenseur, l'apôtre des théories gallicanes, qu'il cherchait à allier avec un profond respect pour le pape.

Ses *conférences*, bien qu'elles aient perdu l'attrait de la popularité et de la vogue, constituent encore dans leur ensemble une belle et complète apologie du christianisme, un puissant faisceau de vérités religieuses, un recueil de solutions élevées, appropriées à tous les grands problèmes qui tourmentent l'esprit humain. Tandis qu'il jouissait d'une réputation contre laquelle protestait le libéralisme, un adversaire bien autrement redoutable se posait en face de lui et disputait à ses idées l'autorité et l'influence sur l'école monarchique et chrétienne. Ce nouveau venu était un jeune prêtre qui marchait d'un pas ferme dans les sentiers ouverts par le comte J. de Maistre, et qui s'était fait connaître, dans la revue royaliste intitulée *le Conservateur*, par des articles d'un remarquable talent. Nous voulons parler de l'abbé de La Mennais. Déjà il avait publié les premiers volumes de son célèbre ouvrage sur *l'Indifférence en matière de religion*, et il avait conquis les plus justes droits à l'admiration de ses contemporains. Dans ce livre, qui fit beaucoup de bien, il établissait que l'oubli de la religion conduit les sociétés au dépérissement et à la mort, et il frappait sans ménagement les idées révolutionnaires des véhémentes invectives et de ses éloquents raileries. Le catholicisme, après s'être défendu avec M. de Frayssinous, prenait avec M. de La Mennais l'offensive et portait la guerre dans les foyers de l'ennemi. En revanche, pendant qu'il inaugurait lui-même des théories pleines de hardiesse et de nouvelles idées philosophiques, il ne se laissait point suffisamment aller à la défiance de ses propres forces, et certaines

erreurs se cachait en germe au milieu d'affirmations orgueilleuses. Sous le principe de l'autorité du genre humain, qu'il s'efforçait d'établir comme le motif unique de certitude, se cachait à son insu le principe de la souveraineté du nombre. Vainement l'auteur voulait-il que l'Église fût seule interprète et dépositaire de l'autorité du genre humain et de la certitude; par l'inévitable logique il était conduit à nier les souverainetés temporelles, et à transformer le monde en une république chrétienne dont le chef unique et absolu était à Rome. C'était raviver toutes les passions gallicanes et retarder l'avènement des libertés religieuses en les signalant comme opposées de leur nature à l'indépendance et à l'autorité des pouvoirs politiques. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, M. de La Menais avait eu à répondre de ses doctrines devant les tribunaux en même temps qu'elles paraissaient dangereuses à une partie importante du clergé; tandis qu'il acceptait et appelait la lutte sur ce double terrain, une grande partie du jeune clergé se ralliait à lui et commençait à le prendre pour guide.

Les noms que nous venons de citer furent la gloire de la philosophie catholique sous le gouvernement de la Restauration; chacun de ces hommes illustres faisait école; mais la parole appartenait en même temps à leurs émules et à leurs adversaires, et des doctrines bien différentes étaient offertes en aliment aux intelligences studieuses.

Ce n'était plus la philosophie sensualiste qui se faisait entendre dans les chaires de l'université; on la laissait triompher dans les journaux et dans les pam-

phlets, mais on avait honte de l'enseigner à la jeunesse. Maine de Biran, après avoir pris pour point de départ la doctrine de Condillac, s'en était peu à peu éloigné et remontait graduellement vers la doctrine de Leibnitz. La Romiguière enseignait l'activité de l'esprit humain après avoir longtemps partagé l'opinion de Condillac, son maître, sur sa passiveté. Royer-Collard, en exposant dans son cours d'histoire les différents systèmes de philosophie, avait porté le coup fatal à l'idée sensualiste et lui avait substitué le système écossais, qui est plutôt une méthode d'étude philosophique qu'une philosophie proprement dite, puisqu'il est fondé sur l'observation appliquée aux faits intellectuels, comme elle est appliquée aux faits matériels dans les sciences physiques. Cependant la philosophie catholique, appuyée sur l'idée religieuse, qui ne change pas, ne pouvait plaire à la majorité des esprits, à une époque où le libre examen était remis en honneur. M. Royer-Collard, en descendant de sa chaire, l'avait léguée à M. Cousin, le plus éminent de ses élèves; le nouveau professeur était un penseur hardi, un orateur éloquent, un écrivain plein de chaleur et d'érudition; il y avait dans sa parole, dans son geste, dans toute sa personne, une puissance indéfinissable qui attirait la jeunesse. Prenant la philosophie où M. Royer-Collard l'avait laissée, M. Cousin entraîna son auditoire dans les voies de la philosophie allemande et fut chez nous le principal porte-enseigne de l'éclectisme, système de transaction qu'il est plus aisé de comprendre que de définir. Il eut des disciples fervents et illustres, au nombre desquels nous citerons

MM. Damiron et Jouffroy. Le chef de cette école et ses adeptes tendent à établir une séparation complète entre la religion et la philosophie; en parlant de la religion avec respect ils font sortir la philosophie tout entière du travail de la réflexion sur les notions primordiales fournies par l'intuition, ce qui est le caractère de toutes les philosophies purement rationnelles. Selon eux le scepticisme est la première apparition du sens commun sur la scène de la philosophie; mais, comme l'intelligence humaine ne saurait subsister dans le scepticisme, comme elle a besoin d'affirmer et de croire, la réflexion le remplace, et la vérité philosophique naît du combat des erreurs les unes contre les autres. Ce que le libéralisme était en politique, l'éclectisme l'était en philosophie. Si cette doctrine n'avait pour elle ni la certitude, ni l'autorité, il lui fut néanmoins donné d'achever la déroute du sensualisme, de l'idéalisme et du scepticisme, et d'exprimer des idées élevées sur Dieu, l'homme, le monde et leurs rapports. Elle prépara les voies par où passèrent beaucoup d'intelligences pour arriver à la vérité religieuse : inférieure à la vérité catholique, qu'elle eût voulu remplacer, elle fut très-supérieure aux erreurs philosophiques qu'elle détrôna.

La liste serait longue des hommes d'une haute valeur qui, plus ou moins directement, se rattachèrent à cette école philosophique; nous aurions à citer M. de Rémusat, un des plus remarquables écrivains dont s'honore la littérature sérieuse, MM. Droz, Bérard, Virey, et leurs émules. Plusieurs d'entre eux fondèrent *le Globe*, journal qui, dès son origine exerça sur

les esprits la double autorité du talent et des convictions. En dépit de leurs efforts, les éclectiques ne firent pas entièrement rentrer dans le néant les doctrines de l'école matérialiste. Le scepticisme et le sensualisme se maintinrent sur les bas échelons de la philosophie; Destutt de Tracy et Volney vivaient encore, au moins dans les premiers jours de la Restauration, et furent les continuateurs de la secte encyclopédique, de Naigeon et de Dupuis, les théoriciens de l'athéisme. Broussais exhuma les idées de Cabanis. On réimprima dans tous les formats les œuvres de Voltaire et on les tira à plus de quarante mille exemplaires. On eut la sacrilège pensée de séparer de l'Évangile tout ce qui se rattachait à la divinité et aux miracles de Jésus-Christ, et de publier exclusivement la philosophie et la morale du Nouveau Testament, de manière à les représenter comme l'expression de la sagesse humaine. On mit en circulation trente mille exemplaires des écrits de J.-J. Rousseau. On réimprima Dupuis et tous les codes de l'immoralité et de l'athéisme que nous avait légués le dix-huitième siècle.

Or, tandis que le matérialisme relevait son drapeau, des sectes nouvelles se formaient dans l'ombre, qui attendaient des jours plus propices pour fonder un ensemble d'écoles sociales plus ou moins en contradiction avec les principes sur lesquels, depuis la venue du Sauveur, le monde moral repose. Un grand seigneur philosophe, étrange de caractère et d'esprit, le marquis de Saint-Simon, venait de mourir (1825) en léguant à ses disciples les éléments d'un nouveau christianisme qui était la négation de l'ancien. Avant

de rendre le dernier soupir il voyait, rangés autour de lui, MM. Auguste Comte, Olinde Rodrigues, Bazard, Infantin, Cerclet, Buchez, Armand Carrel, et quelques autres non moins intelligents, non moins habiles, dont l'association mi-philosophique, mi-politique, cherchait à conduire le monde en prenant pour prétexte la réorganisation industrielle de la société. Les hommes les plus sages s'effrayaient de leur hardiesse et des arrière-pensées qu'ils dissimulaient à grand peine, et M. de Rémusat, dans la *Revue française*, ne craignait pas d'attaquer de front ces sectaires dangereux. C'était le temps où Charles Fourier, avec moins d'éclat et plus de persévérance, ralliait autour de lui des adeptes et les initiait à sa folle et redoutable théorie du mécanisme sociétaire. L'avenir apparaissait à tous ces hommes, si divers d'opinions, d'idées et de style, comme une conquête légitime, comme une proie sur laquelle ils se préparaient à étendre la main.

Presque sur le seuil de la Restauration, en 1817, était morte madame de Staël, dont la vie fut dévouée à l'intelligence ; avant de s'éteindre elle légua au pays un livre d'histoire trop exclusivement empreint de l'amour filial et des idées protestantes, mais qui n'en fut pas moins l'une des œuvres les plus considérables de notre littérature. M. de Sismondi était alors dans toute la force de son talent, et, si nous avons dû déplorer le point de vue malveillant et calviniste d'où il juge les faits historiques, nous n'en sommes pas moins obligé de rendre justice à l'importance de ses travaux. M. Guizot, le plus judicieux historien dont s'honore

la France moderne, construisait alors pour toujours l'édifice de sa renommée. M. de Barante nous donnait un étonnant modèle de l'histoire descriptive, et son œuvre principale présentait à la fois l'attrait des Mémoires, le charme des chroniques et la dignité de la méthode. M. de Sainte-Aulaire retraçait avec bonheur les annales de la Fronde. M. Thiers, tout jeune encore, publiait alors, sous le patronage de M. Laffitte et du duc d'Orléans, son *Histoire de la Révolution française*, ouvrage dont les jugements sont dangereux, qui témoigne de prédilections regrettables, mais qui, au point de vue de la forme, de l'étude, de l'exposition, et des narrations financières et militaires, domine de très-haut tous les travaux du même ordre, et a fait reléguer dans un oubli peut-être injuste l'histoire de M. Lacretelle. A la suite de M. Thiers se plaçait M. Mignet, son ami, qui, de concert avec lui, introduit l'histoire fataliste dans notre littérature. M. Mignet n'a pas la merveilleuse lucidité de M. Thiers, mais son esprit est plus synthétique, son style est plus serré, sa phrase a plus de relief. Dans un même ordre d'idées, appliqué aux choses du passé, M. Augustin Thierry, s'élevait au niveau de ces grands écrivains, et les surpassait plus d'une fois par la beauté de la diction, la science des recherches, l'habileté de la mise en scène; heureux s'il eût vécu assez longtemps pour faire disparaître de ses œuvres les injustes attaques qu'il dirige contre l'Église. A quelque distance de son illustre frère, M. Amédée Thierry publiait des ouvrages très-remarquables par l'érudition et le style, et faisait revivre

pour nous les premières races qui peuplèrent le sol de la France. Dans une sphère moins élevée on remarquait les travaux de M. Michaud, ceux de MM. Marchangy, d'Abel de Rémusat, des deux Ségur, de Lecomte et de M. Capefigue, dont les premiers essais promettaient plus que l'auteur n'a donné plus tard, si l'on tient compte du mérite et non de la quantité des livres.

La critique était confiée à une élite d'écrivains dont les noms ont déjà pour la plupart figuré dans cette esquisse. MM. de Féletz, Hoffmann, Dussault étaient au *Journal des Débats* les aristarques pleins de goût qui veillaient au maintien des traditions ; dans *le Globe*, MM. Dubois, de Rémusat, Vitet, Sainte-Beuve, levaient le drapeau de la critique nouvelle. A l'Institut, Fourier, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française, prononçait, dans une langue à la fois savante et littéraire, ces éloges qui resteront comme un modèle du genre. Louis XVIII lui-même recherchait, sous un incognito transparent, des succès littéraires qu'il ne pouvait obtenir, étant surtout destiné aux succès d'esprit.

Alors resplendissait cette pléiade de romanciers, de poètes et d'auteurs dramatiques que nous ne saurions juger avec impartialité, parce que beaucoup sont nos amis ; avec calme, parce que nous sommes sous le charme de leurs œuvres. Millevoye, qui appartient plus particulièrement à l'école de l'Empire, venait à peine de disparaître que M. Casimir Delavigne s'annonçait par des élégies nationales autour desquelles se rangeait prématurément la popularité : ce n'était de

sa part que des essais qu'il devait faire oublier par de magnifiques œuvres théâtrales qui lui ont assigné une très-belle place dans l'histoire des lettres contemporaines. M. de Lamartine avait conquis la gloire en publiant ses *Méditations* et ses *Harmonies* ; rival littéraire de Chateaubriand, il lui avait été donné de faire sortir la poésie des vieilles ornières d'où l'aurait retirée André Chénier, si on l'eût laissé vivre. M. Victor Hugo, encore très-jeune, s'était fait connaître par ses *Odes et Ballades*, et, malgré l'injustice de la critique, il était déjà en possession d'une grande renommée. Il préparait *Hernani*, qu'il allait offrir aux disputes de la foule, et il venait de publier *Cromwell*, dont la préface était le manifeste hardi et judicieux de la nouvelle école. M. Alfred de Vigny, homme d'intelligence et de cœur, esprit distingué, nature élégante et profondément sympathique, consacrait à la poésie le temps qu'il pouvait disputer au service militaire, et il était l'une de nos grandes espérances littéraires. M. Sainte-Beuve débutait dans les lettres sous un nom imaginaire, et publiait les *Poésies de Joseph Delorme*, œuvre éminente qui assurait à l'auteur l'une des premières places au *cénacle* poétique où se trouvaient conviées tant d'illustrations. MM. Barthélemy et Méry, connus par des œuvres de verve et de colère, retrouvaient les inspirations de Juvénal et battaient en brèche la royauté des Bourbons en mettant la poésie au service des passions politiques ; ils venaient de publier leur beau poème de *Napoléon en Égypte*, qui leur donnait droit à une plus légitime renommée. Nous associerons à leurs noms ceux de MM. Soumet et Guiraud ;

nous rencontrerons ensuite Népomucène Lemerrier, Parceval de Grandmaison, Ancelot, Lebrun, d'Avrigny, Viennet, Duval, Liadières, Andrieux, Casimir Bonjour, Arnault, Alexandre, Duval de Jouy, et nombre d'autres parmi lesquels nous nous reprocherions de ne pas citer Delphine Gay, mesdames Tastu et Desbordes-Valmore. Qu'on nous pardonne si notre mémoire nous sert mal, et si nous en omettons d'autres que nous voudrions citer à leur tour en leur payant un tribut d'hommages.

M. Alexandre Dumas se préparait à conquérir sa place dans les lettres par de beaux succès au théâtre; nous le trouverons plus tard. M. Scribe était populaire sans génie, mais à force de facilité d'esprit et d'aptitude scénique. M. Kératry, connu comme orateur et publiciste, avait pris place parmi les meilleurs écrivains. M. Andrieux, dont la voix s'éteignait, continuait à rassembler autour de sa chaire un auditoire jeune, studieux et sympathique. Plus heureux encore, M. Villemain, élève préféré et pour ainsi dire héritier de M. de Fontanes, exerçait par sa parole et par ses exemples l'influence la plus décisive sur les progrès de la littérature nationale. Avec M. Guizot et M. Cousin, il était membre de ce triumvirat intellectuel qui régnait sur les idées. Par le style il appartenait à la grande école des écrivains du dix-septième siècle; par la convenance, l'art et les habitudes littéraires, il se rattachait aux meilleures traditions du dix-huitième; il excellait à donner à ses leçons les grâces piquantes et le vif intérêt d'une causerie tour à tour savante et familière, et, quand il se laissait entraîner par les ac-

cidents heureux de l'improvisation, il étonnait son auditoire à l'aide de surprises inattendues, il le séduisait par la richesse de son esprit et atteignait toujours au succès, n'importe par quelle route.

Un homme à part, qui jouissait dès lors d'une popularité immense, et dont la renommée est destinée à décroître, Béranger, était le poète des multitudes, l'Homère de la chanson; comme son talent ne dépassait pas le niveau où peut atteindre la masse du peuple, il avait le privilège d'être compris de tous, et personne ne pouvait impunément reviser ses titres à la gloire. Poète par l'inspiration, mais versificateur médiocre, il ne recherchait pas les purs triomphes du goût et de l'art, mais il s'adressait aux instincts de toute nature qui fermentent au fond des cœurs, et tantôt bacchique, toujours irréligieux, trop souvent obscène, il était sûr de soulever autour de lui soit un rire grossier, soit des ressentiments politiques, soit des souvenirs chers au pays. Comme il avait fait de la chanson un instrument de guerre contre la Restauration et l'Église, il était comme le Tyrtée du libéralisme et de l'irréligion, et il passait pour un grand homme. Nous le jugerons ailleurs.

L'espace nous manque pour parler de toutes les illustrations littéraires qui se partageaient l'attention; à côté de romanciers de l'école du dix-huitième siècle, qui mettaient leur gloire à plaire aux modistes, aux portiers et aux commis marchands (à quoi bon mentionner ces auteurs indignes de l'histoire?), il s'était formé une école de conteurs spirituels, qui cherchaient et rencontraient le succès dans la peinture des

passions et dans l'analyse du cœur humain. Avant tous nous nommerons M. Mérimée, épicurien littéraire et observateur plein de finesse, écrivain au style alerte, énergique, coloré, sobre d'ornements et finement ciselé. Après lui Henri Beyle, qui écrivit sous le nom de Stendhal, et qui consacra aux mauvaises passions et aux apothéoses impies un talent qu'il avait reçu pour un plus digne emploi. H. Latouche vient à sa suite, et ne l'égale ni dans ses écarts, ni dans sa puissance. Sur un autre plan M. Vitet nous apparaît comme l'expression élevée du rationalisme spiritualiste. Déjà se faisaient connaître par quelques essais Alfred de Musset et son frère Paul : le premier, qui devait devenir un grand poète, cherchait à capter les regards de la foule par l'étrangeté de ses allures. Plus sobres, plus corrects, mais dans un ordre inférieur, MM. Emile et Antony Deschamps appartenaient à la pléiade groupée autour de M. Victor Hugo, et dont MM. de Vigny et Sainte-Beuve faisaient la gloire.

Louis David, exilé comme régicide, était mort sur la terre étrangère, d'où l'on avait rapporté ses cendres. On commençait à se fatiguer de ses copistes, à chercher des effets en dehors de la solennité théâtrale si fort à la mode vers le déclin du dix-huitième siècle. Gros et Gérard attiraient à eux l'admiration de la foule et ils en étaient dignes à un haut degré. Girodet, connu, au temps de l'Empire, par de remarquables chefs-d'œuvre, venait d'entrer dans la période de son déclin, mais il était toujours l'un de nos premiers maîtres. Guérin, imitateur de David, s'écartait de la manière froide et vigoureuse de son chef, pour an-

noncer timidement la peinture romantique. Horace Vernet, Ingres étaient en possession d'une juste gloire; Ary Scheffer et Eugène Delacroix étaient encore à leurs premiers essais, mais ils révélaient leur génie; Géricault, Prud'hon, Sigalon, Léopold Robert, Picot, Henin, Abel de Pujol, Hersent, Schnetz, Gudin, Cogniet, Court, Bosio, Foyatier, David d'Angers, Cortot, et quelques-uns de leurs dignes émules, qu'il serait trop long de citer, élevaient très-haut par leur talent la gloire et les richesses artistiques de la France. L'architecture, encore livrée aux traditions usées du dix-huitième siècle, était seule à ne se signaler par aucun progrès, par aucune spontanéité, par aucun monument destiné aux siècles.

La musique continua, sous la Restauration, l'essor que des maîtres tels que Spontini, Méhul, Grétry, Haydn, Beethoven, Chérubini lui avaient imprimé durant la période des grandes guerres européennes. Lesueur, Boieldieu, Aubert, Hérold dotèrent la scène française de chefs-d'œuvre nouveaux, et se montrèrent les dignes disciples de Glück, les rivaux de Weber. La liste civile ne recula devant aucun sacrifice pour appeler en France Rossini, et l'on vit commencer l'âge d'or du théâtre italien. Moins travaillée, moins majestueuse que la musique de Haydn, de Mozart, de Beethoven, celle de Rossini fut par cela même plus universellement comprise, grâce à sa symétrie rythmique, qui n'offre ni irrégularité, ni disproportion; capable de délicatesse, mais surtout plein de vivacité et de comique, il est tout esprit, tout bruit, tout mouvement. Ses rivaux lui ont reproché l'uni-

formité de son style et la pauvreté de sa manière; ils l'ont accusé de s'approprier sans gêne les pensées des autres; mais l'admiration persévérante des masses et l'enthousiasme des connaisseurs l'ont vengé de ces attaques exagérées ou injustes. Sous la Restauration le gouvernement procéda à la réorganisation du Conservatoire, et plaça Chérubini à la tête de cette école. La chapelle du roi devint également un moyen de favoriser les progrès de l'art; elle rappela les beaux jours de la chapelle Sixtine. C'est pour la chapelle royale que Choron fonda son école, qui devint une pépinière de talents de composition et d'exécution, et d'où sortirent Adam, Ambroise Thomas, ainsi que Dupré. Quant aux splendeurs et aux gloires de la scène musicale, il nous suffira de mentionner les talents si divers de Nourrit, de Cicéri, de M^{lle} Taglioni.

En traçant ici ce résumé beaucoup trop rapide du mouvement artistique, littéraire et philosophique de la Restauration, nous n'aurons garde de mettre en oubli le progrès que les sciences accomplirent pendant le repos que leur laissa cette période de quinze ans. Ce fut le temps où Cuvier honora son pays par ses vastes travaux dans l'histoire naturelle; vers la fin du règne de Louis XVIII il publia ses *Recherches sur les Ossements fossiles* et son *Discours sur les Révolutions du globe*, qui éclairent d'une vive lumière la science géologique; plus tard il soutint sa grande polémique zoologique contre Geoffroy-Saint-Hilaire, l'adversaire des causes finales. D'autres savants répandaient beaucoup d'éclat sur le pays: Arago donnait une impulsion très-marquée à l'astronomie; Biot tra-

vallait avec lui à déterminer la figure de la terre; Ampère et Arago étudiaient le problème de l'action électro-magnétique; Brogniart poursuivait ses recherches sur les époques géologiques végétales; Magendie, sur le système nerveux; Gay-Lussac et Thénard, sur la physique; Orfila, sur la chimie; Pariset et Mazet, martyrs de la science, allaient étudier la fièvre jaune en Espagne; Champollion publiait le résultat de ses travaux sur les caractères hiéroglyphiques; Caillaud osait se rendre à Méroé et au fleuve Blanc; Ternaux rendait à l'industrie des tissus des services signalés par l'introduction des chèvres du Tibet; les presses et les caractères typographiques des Didot soutenaient leur ancienne renommée; on perfectionnait les draps et les soieries; on introduisait en France les grandes machines de l'Angleterre, la fabrication des fers coulés et celle des aciers. Nos lecteurs se laisseraient à nous suivre dans ce rappel des progrès de l'industrie et de la science durant une période trop aisément mise en oubli.

Alors que nous passons si rapidement en revue les titres de la France moderne à la sympathique admiration des peuples, nous serions injustes de ne point constater que l'art et les lettres, sous la Restauration, reçurent une impulsion très-vive au contact des littératures étrangères. Mis à l'index par la police du duc de Rovigo, le livre que madame de Staël avait publié sur *l'Allemagne* exerça sur les idées françaises une très-puissante influence, et toutes les barrières qui entravaient la marche du romantisme furent subitement abaissées par le seul fait de l'initiation du pays

aux grandeurs inconnues du génie germanique. Vers le même temps M. Villemain popularisait chez nous les renommées de Pitt, de Fox, de Burke et de Sheridan, et les écrivains favoris de la Grande-Bretagne, Thomas Moore, Walter Scott, Byron, offerts presque subitement à nos curiosités et à nos admirations, exerçaient une action visible et profondément sentie sur nos habitudes littéraires, sur notre goût national. Peut-être serait-ce le lieu de parler ici de la formidable lutte soulevée en France, sous le règne de Charles X, entre les écoles romantiques et classiques, deux genres entre lesquels on cherchait à établir des différences absolues, et qui se disputaient le monopole des esprits, le privilège du beau. Cette querelle, qui fut presque une guerre, a été éteinte par le bon sens, et elle a fini par de justes et légitimes transactions. L'une des écoles littéraires dont nous venons de parler ne craignit pas, au plus fort de la lutte, d'oublier qu'elle était l'expression des individualités libérales, et elle fit appel à Charles X lui-même, l'invitant à user de ses pouvoirs royaux pour mettre le théâtre à l'abri de l'invasion romantique. *En fait de théâtre*, répondit le roi, *je n'ai que ma place au parterre*; et cette réponse, pleine de calme et de goût, rappela les classiques les plus opiniâtres au sentiment de la modération et de la justice.

Les préoccupations littéraires avaient un moment détourné le pays des conflits et des luttes politiques, et le ministère Martignac, disposé aux concessions, commençait à pacifier les esprits; ce ne fut, par malheur, qu'une trêve de très-courte durée. La Révolution

était insatiable dans ses appétits et ne se contentait pas de conquêtes vulgaires ; le parti royaliste, inquiet au spectacle de ses défaites successives, cherchait à prendre sa revanche et à en finir avec la liberté et les droits issus de 1789.

Le ministère avait mis à l'étude la question des congrégations religieuses. La commission chargée de cette enquête s'était divisée sur la solution à proposer au gouvernement. Après avoir constaté l'existence des jésuites, elle ne se prononçait pas pour leur expulsion ; cinq voix sur quatre déclaraient que, sous le régime de la Charte, qui avait proclamé la liberté civile et religieuse, il n'était permis à personne de scruter la foi intérieure de chacun pour rechercher les motifs de sa conduite religieuse, et que la direction des écoles secondaires ecclésiastiques, conférée par plusieurs archevêques et évêques à des prêtres révocables à leur volonté et soumis à leur juridiction spirituelle et temporelle, n'était pas contraire aux lois du royaume.

Cette conclusion du rapport de la commission ne pouvait être acceptée par le ministère. On examina, dans diverses réunions du conseil des ministres, la question de savoir si l'existence des jésuites était légale, et le conseil se prononça contre leur existence comme étant contraire aux lois. On dut lutter longtemps avec le roi avant de le décider à prendre un parti dans cette affaire. M. Portalis présenta le modèle des ordonnances pour l'exécution des lois ; il fallut les discuter de nouveau ; mais tous les ministres se montrèrent unanimes pour en soutenir les principes, et, après cinq conseils, Charles X déclara qu'il était prêt à si-

gner. Quand l'évêque de Beauvais présenta les ordonnances à sa signature, il lui dit : « Mon cher évêque, je ne dois pas vous dissimuler que c'est la chose qui me coûte le plus dans la vie que cette signature. Je me mets ici en opposition avec mes plus fidèles serviteurs, que j'aime et que j'estime. »

Les ordonnances parurent le 16 juin 1828. Par la première, rendue sur le rapport du ministre de la justice, les établissements signalés comme étant sous la direction des jésuites se trouvaient, ainsi que les autres, soumis au régime de l'Université. En vertu de l'autre ordonnance, contresignée par l'évêque de Beauvais, ministre des cultes, diverses mesures de police étaient prescrites pour restreindre aux plus étroites limites le développement des écoles ecclésiastiques, et il était enjoint aux évêques de n'y admettre aucun professeur faisant partie d'une congrégation religieuse existant sans l'autorisation légale. C'était retirer aux jésuites l'enseignement de la jeunesse et renouveler contre eux les interdictions édictées par les anciens parlements.

Les évêques de France protestèrent au nom des droits et de l'indépendance du sacerdoce, et le gouvernement réclama l'intervention du pape Léon XII, dont on ne fit pas connaître la réponse. Peu à peu les évêques se résignèrent à subir la situation qui leur était imposée.

Sur ces entrefaites un député, doyen d'âge de la Chambre, M. de Labbey-Pompières, fit la proposition de traduire devant la chambre des Pairs M. de Villèle et ses anciens collègues comme coupables de trahison. Cette proposition, deux fois portée à la tribune, ne fut point accueillie par la majorité.

Le 17 août, après la session des Chambres, le gouvernement fit partir de Toulon, sous les ordres du général Maison, une armée destinée à compléter l'affranchissement de la Grèce. Le corps expéditionnaire se composait de trois brigades d'infanterie, commandées par les maréchaux de camp Tiburce Sébastiani, Higonet et Schneider; on y avait joint en outre un régiment de chasseurs à cheval et plusieurs compagnies d'artillerie. Cette expédition avait pour objet de contraindre les troupes égyptiennes à quitter la Morée. Nos troupes, une fois arrivées en Grèce, eurent à supporter plus de fatigues et de privations que de combats à livrer; les places de Navarin, Modon, Coron et Patras furent enlevées aux Turcs presque sans coup férir. La garnison qui occupait Patras refusa de se soumettre, déclarant qu'elle s'ensevelirait sous les ruines du château plutôt que de le remettre aux Français. A cette nouvelle le général Maison ordonna qu'on prit des mesures énergiques pour hâter sa reddition.

Le 30 octobre le général Maison fit ouvrir le feu sur tous les points; l'effet en fut prompt et terrible. En moins de quatre heures une brèche assez large était faite, et l'ennemi n'osait plus paraître sur les remparts. On aurait pu donner l'assaut, lorsqu'un parlementaire sortit de la place, où peu après le drapeau blanc fut arboré en signe de paix.

La garnison se rendit à discrétion. On prit possession du fort, où l'on arbora les pavillons des puissances signataires du 6 juillet. Dans cette expédition la marine anglaise se montra aussi pleine d'ardeur pour amener l'évacuation de la Grèce; le résultat fut

promptement obtenu, et avant la fin même de l'année une partie notable des troupes d'expédition put rentrer en France. On venait donc, par cette utile mesure, de donner à la bataille de Navarin une signification sérieuse. Le général Maison, à son retour, reçut le bâton de maréchal de France.

Après la clôture de la session, qui eut lieu le 18 août, le roi, accompagné du duc d'Angoulême, quitta Paris pour parcourir plusieurs départements de l'est de la France; à Châlons il visita, dans la journée du 1^{er} septembre, l'école des Arts et Métiers, et fut reçu avec acclamation par les élèves. Verdun, Metz, Saverne, Strasbourg lui firent aussi de brillantes réceptions. Alors on se prenait de nouveau à espérer que la monarchie constitutionnelle allait enfin prendre racine en France, et on saluait cette espérance en faisant bon accueil à Charles X et à son fils.

Un grand apaisement s'était fait dans les rangs de l'opposition libérale. Le roi avait décoré de sa main M. Casimir Périer; l'élite des banquiers et des manufacturiers, chefs du centre gauche, se voyaient en possession de l'influence politique; les vieux chefs de la démocratie s'éteignaient l'un après l'autre ou restaient dans l'isolement. A force de parler de la Charte et d'invoquer les droits qu'elle garantissait à la France, on s'était pris à aimer cette constitution et on s'en contentait volontiers, pourvu qu'elle fût exécutée de bonne foi. La génération élevée de 1815 à 1825, qui entrait dans l'existence virile, ne se passionnait plus contre les Bourbons et ne les tenait plus en grande haine. Les Bourbons pouvaient désormais gouverner

sans craindre les conspirations du carbonarisme et les révoltes militaires. L'armée s'était franchement ralliée et l'opposition publiait partout que ses espérances n'allaient pas au delà de la Charte et des libertés compatibles avec cette loi fondamentale ; que, vouloir plus ou moins que la Charte, c'était être factieux.

En 1829, le ministère Martignac, encouragé par ces dispositions du pays, présenta aux Chambres deux projets de loi organisant les conseils généraux, les conseils d'arrondissement et les administrations municipales de la France sur des bases beaucoup moins révolutionnaires que ne le sont sur ce point nos institutions actuelles. L'opposition aurait désiré des lois plus favorables aux intérêts de la démocratie ; le parti royaliste s'épouvanta, cria à la trahison, et proclama que de concessions en concessions le ministère conduisait la royauté à un abîme. Le ministère se vit contraint de retirer les deux projets de loi.

Charles X avait dit : *Plus de concessions !* C'était proclamer la condamnation du ministère Martignac. Dès ce moment le roi et ses partisans les plus dévoués travaillèrent à réorganiser le conseil, en vue d'une réaction royaliste. Puis, le 8 août 1829, peu de jours après la clôture de la session, des ordonnances furent signées qui confiaient les services administratifs à un nouveau ministère dont le chef était le prince Jules de Polignac, connu par sa haine opiniâtre contre la Charte et par les longues souffrances qu'il avait endurées pour la cause des Bourbons. Les personnages principaux qui lui étaient associés étaient MM. Courvoisier, de Labourdonnaye, Montbel et de Bourmont.

Ce dernier, qui, l'avant-veille de Waterloo, avait abandonné l'armée de l'empereur pour passer dans le camp anglais, fut nommé ministre de la guerre. Au refus de M. de Rigny, le baron d'Haussez fut nommé ministre de la marine. Le gant était jeté à l'opposition.

A l'apparition de ce ministère M. de Chateaubriand donna sa démission d'ambassadeur près la cour de Rome ; plusieurs membres du conseil d'État, MM. Bertin de Vaux, Villemain, Alexandre de Laborde, Hély d'Oissel, Froidefond de Belle-Isle, Agier, Salvandy, suivirent cet exemple.

La presse ne se montra ni inquiète ni intimidée ; on l'attaquait de haute lutte, on menaçait son existence : elle le sentait et le comprenait ; mais , confiante dans sa force, elle accepta le combat. Dès le premier jour le *Journal des Débats* fit entrevoir, comme moyen extrême de résistance, la possibilité du refus de l'impôt. Le publiciste ajouta : « Que feront cependant
« les ministres ? Iront-ils chercher un appui dans la
« force des baïonnettes ? Les baïonnettes, aujourd'hui,
« sont intelligentes ; elles connaissent et respectent la loi. Incapables de régner trois semaines
« avec la liberté de la presse, vont-ils nous la retirer ?
« Ils ne le pourraient qu'en violant la loi consentie
« par les trois pouvoirs, c'est-à-dire en se mettant
« hors la loi du pays. Vont-ils déchirer cette Charte
« qui a fait l'immortalité du roi Louis XVIII et la
« puissance de son successeur ? La Charte a maintenant
« une autorité contre laquelle viendraient se briser
« tous les efforts du despotisme. Avec les taxes

« illégales naitrait un Hampden pour les briser! Hampden! faut-il encore que nous rappelions ce nom de trouble et de guerre!... Malheureuse France! malheureux roi! » Cet article fut déféré à la police correctionnelle; cette poursuite ne lui donna que plus de retentissement.

Sur ces entrefaites le général La Fayette entreprit un voyage dans les départements de l'Est et visita le Dauphiné et le Lyonnais; sur tous les points il fut accueilli avec un enthousiasme menaçant pour la royauté. Cette ovation populaire donna à l'esprit public un nouveau ressort, ranima les tièdes, fortifia les faibles, et l'on vit aussitôt après s'organiser une puissante association pour le refus de l'impôt, le cas de la violation de la Charte arrivant. C'est en Bretagne qu'elle prit naissance. Le prospectus comprenait cinq départements et parut le 11 septembre dans le journal du *Commerce*; on y disait que l'association avait surtout pour objet d'éviter, dans le cas de la violation de la Charte, la résistance par la force ouverte, parce qu'elle serait, ajoutait-on, une affreuse calamité et en outre serait sans motifs, tant que les voies restaient ouvertes à la résistance légale.

L'association Bretonne réunit immédiatement un grand nombre d'adhésions, et l'exemple donné par cette contrée fut suivi dans plusieurs départements. Paris aussi eut son association pour le refus de l'impôt; les députés de Paris la signèrent, et l'on vit figurer sur les listes, à côté de leurs noms, ceux de citoyens de toutes les conditions. On y remarqua surtout les adhésions d'un nombre considérable de fa-

bricants, de grands propriétaires, électeurs des grands et petits collèges, et les forces de l'opposition semblaient grandir chaque jour.

Le ministère subit quelques modifications ; M. de Labourdonnaye s'en retira. De son côté l'opposition fonda de nouveaux journaux, *le Temps* et *le National*. Rédacteur de cette dernière feuille, M. Thiers avait pour collaborateurs MM. Mignet et Carrel. Vers le même temps parut *la Tribune*, qui fut créée par des adeptes de l'école républicaines.

L'année 1830 s'ouvrit sous de sombres auspices ; on pouvait prévoir une grande commotion politique, on avait en outre des inquiétudes d'un ordre différent. L'hiver était fort rigoureux ; il fallait remonter aux années 1789 et 1812 pour en trouver un semblable ; mais à cette rigueur de l'hiver venait se joindre la cherté du pain et des objets de première nécessité, et en même temps une crise industrielle que la crise politique continuait à aggraver. C'était là un état de choses alarmant ; Charles X fit de grands efforts pour stimuler la charité publique et donna lui-même l'exemple de grandes libéralités.

Les esprits se préoccupaient d'ailleurs plus que jamais de la gravité des événements politiques. Quand vinrent les réceptions officielles du jour de l'an, on en suivit avec attention toutes les particularités ; on remarqua notamment celle qui fut faite à la cour royale de Paris. Charles X, répondant à M. Séguier, dit « qu'il engageait les magistrats à ne jamais oublier les importants devoirs qu'ils avaient à remplir, et à se rendre dignes des marques de con-

« fiance qu'ils avaient reçues de leur roi. » C'était le même roi qui, dans d'autres temps, leur avait dit : « Je vous donne la force par ma puissance, vous me la rendez par la justice. » Depuis lors la disposition de la magistrature à absoudre les journaux et à infirmer au nom de la loi les décisions ministérielles avait profondément irrité l'opinion royaliste. Quoi qu'il en soit, la cour royale, s'étant avancée ensuite près de la duchesse d'Angoulême, en reçut un accueil plus sévère encore, exprimé par ces simples mots : « *Passez, Messieurs, passez.* » La famille royale était aigrie et irritée, mais son aigreur et son irritation en se manifestant ne faisaient qu'ajouter au malaise; l'inertie du ministère ne rassurait personne; on n'ajoutait aucune foi à quelques déclarations qui lui échappaient en faveur du maintien des institutions; on ne pouvait guère les prendre au sérieux.

Les écrivains monarchiques semblaient avoir mission de battre en brèche les lois libérales; MM. Madrolle et Cottu publièrent des brochures contre la Charte et les garanties parlementaires.

En dépit de ces provocations au renversement de la Charte le ministère se détermina à convoquer les Chambres. La session s'ouvrit le 2 mars 1830, avec beaucoup de solennité. Les premières paroles du roi furent pour les questions extérieures. La guerre était terminée en Orient, et un prince avait été choisi par les puissances pour régner sur la Grèce, dont l'indépendance se trouvait assurée. Charles X, après avoir parlé du Portugal, annonça ensuite son intention formelle de ne point laisser plus longtemps impunie une

insulte faite au pavillon français par le dey d'Alger. Abordant la question intérieure, il dit que les finances sollicitaient une réforme et qu'on y pourvoierait, qu'une loi sur l'amortissement serait présentée, qui se reliait à un plan de remboursement ou d'échange, conciliant l'intérêt des contribuables, celui des créanciers du Trésor et le bien général de l'État. Puis il ajouta : « Messieurs, le premier besoin de mon cœur est de voir la France, heureuse et respectée, « développer toutes les richesses de son sol et de son « industrie, de jouir en paix des institutions dont j'ai « la ferme volonté de consolider le bienfait. La Charte « a placé les libertés publiques sous la sauvegarde des « droits de ma couronne; ces droits sont sacrés. Mon « devoir envers mon peuple est de les transmettre « intacts à mon successeur. » Jusque-là Charles X avait été écouté dans un religieux silence, mais un mouvement se manifesta tout à coup dans le sein de l'assemblée lorsque, élevant la voix, il prononça ces dernières paroles : « Pairs de France, députés des départements, je ne doute pas de votre concours pour « opérer le bien que je veux faire. Vous repousserez « avec mépris les perfides insinuations que la malveillance a cherché à propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des « obstacles que je ne peux pas prévoir, je trouverais « la force de les surmonter dans ma résolution de « maintenir la paix publique, dans la juste confiance « des Français et dans l'amour qu'ils ont toujours « montré pour leur roi. »

La chambre des Députés ne se laissa point fléchir.

Après une longue et solennelle discussion, elle vota, à la majorité de 221 suffrages contre 184, une adresse où il était dit au roi que l'accord avait cessé d'exister entre le pays et le gouvernement.

Le 18 mars cette adresse fut présentée au roi, qui répondit à la grande députation : « J'ai entendu l'a-
« dresse que vous me présentez au nom de la cham-
« bre des Députés. J'avais droit de compter sur le
« concours des deux Chambres pour accomplir tout
« le bien que je méditais ; mon cœur s'afflige de voir
« les députés des départements déclarer que de leur
« part ce concours n'existe pas. Messieurs, j'ai an-
« noncé mes résolutions dans mon discours d'ouver-
« ture de la session ; ces résolutions *sont immuables* ;
« l'intérêt de mon peuple me défend de m'en écarter.
« Mes ministres vous feront connaître mes inten-
« tions. »

Le lendemain (19 mars) la Chambre se réunit ; elle était fort agitée ; il y avait aussi une grande anxiété dans le public : chacun était désireux de savoir ce qui allait advenir. Le roi mit fin aux incertitudes en prorogeant les deux Chambres. Or, après l'ordonnance de clôture, ce furent de toutes parts des ovations sans fin en faveur des 221 ; on les loua dans les journaux libéraux, on leur fit des réceptions solennelles quand ils rentrèrent dans leurs foyers ; discours et illuminations, feux de joie et banquets ne firent faute.

Sur ces entrefaites le roi et la reine de Naples se rendirent à Paris ; ils venaient d'unir leur fille Marie-Christine à Ferdinand VII, roi d'Espagne. Leur

sejour a Paris fut marqué par une suite non interrompue de fêtes. La plus brillante fut donnée le 31 mai, au Palais-Royal, par le duc d'Orléans, qui avait lui-même épousé une princesse de Naples; Charles X assistait à cette splendide soirée, où le prince, avec peu de tact ou beaucoup de calcul, avait également convié l'élite de l'opposition parlementaire et toutes les sommités de la presse libérale. Trois mille personnes circulaient dans les appartements, décorés avec magnificence, lorsqu'un grand bruit se fit entendre du côté du jardin; c'était la foule qui avait mis le feu aux chaises et dansait tumultueusement. L'ordre fut rétabli, mais il y avait quelque chose de menaçant dans cette manifestation, et M. de Salvandy, s'approchant du duc d'Orléans, lui dit avec une ironie à demi sérieuse : *Nous dansons sur un volcan.*

Avant de jouer sur un coup de dé plus ou moins heureux l'avenir de sa dynastie, Charles X avait lancé la France dans une entreprise glorieuse et qui sera pour la Restauration un titre d'honneur. Nous voulons parler de l'expédition d'Alger.

Depuis trois ans le dey qui gouvernait la régence algérienne avait osé outrager l'envoyé de la France en le frappant de son éventail. Vainement notre gouvernement avait-il exigé de ce barbare de justes réparations; le dey s'y était constamment refusé. La Restauration arma pour le châtier, et l'Angleterre, craignant de voir la France prendre pied en Afrique, fit entendre des menaces et posa des conditions. La France passa outre. Tous les préparatifs furent conduits avec une grande célérité, et, vers la fin du mois d'avril,

nous avons trois cents navires réunis dans les ports de Toulon, Aix et Marseille, prêts à mettre à la voile, et trente-sept mille hommes de toutes armes prêts à s'embarquer. L'infanterie ne comptait pas moins de trente mille hommes, répartis en trois divisions, commandées par les lieutenants généraux Berthezène, Loverdo et d'Escars. L'artillerie, commandée par le général Vallé, avait quatre-vingt-deux bouches à feu et quatre batteries de campagne; enfin l'armée avait à sa suite près de quatre mille chevaux. Quant à l'armée navale, elle comptait près de vingt-cinq mille marins. Le commandement de l'armée de terre fut confié au général Bourmont, qui remit le portefeuille de la guerre entre les mains de M. de Polignac, et le vice-amiral Duperré eut le commandement des forces navales.

Le 25 mai la flotte se mit en mouvement, et le 13 juin, au point du jour, elle se trouva réunie à deux ou trois lieues d'Alger. La traversée avait été entravée par des vents contraires et avait retardé notre arrivée auprès des forts et des batteries d'Alger. Le débarquement s'opéra avec succès, et à peine nos troupes eurent-elles mis le pied sur le territoire algérien qu'elles mirent en déroute douze à quinze mille Arabes qui se présentèrent à elles en poussant des cris sauvages.

Le 19 juin, à la pointe du jour, se livra le combat de Staouéli, dans lequel notre armée déploya beaucoup de sang-froid et de courage et rappela les faits d'armes de nos vieilles cohortes de l'armée d'Égypte. La perte des Algériens s'éleva de 4 à 5,000 hommes; notre artillerie avait fait dans leurs rangs un ravage affreux;

le nombre des hommes mis hors de combat dans nos rangs fut d'environ cinq cents. Des drapeaux, des étendards, des queues de cheval, des armes, toute l'artillerie ennemie furent les trophées de cette journée, avec l'occupation du vaste camp de Staouéli. Le 24 juin vingt mille Arabes attaquèrent de nouveau les troupes françaises ; ils furent énergiquement contenus et repoussés. Dans ce combat, de glorieux souvenirs, Amédée de Bourmont, le second des quatre fils du général qui avaient suivi leur père en Afrique, tomba frappé d'une blessure mortelle.

M. de Bourmont, bien que saisi d'une juste et profonde douleur, ne tarda pas à investir Alger et attaqua vigoureusement le fort de l'Empereur, citadelle construite au temps de Charles-Quint et qui couvrait la ville. La résistance des Algériens fut opiniâtre et meurtrière. Elle se termina, le 4 juillet, vers dix heures du soir, par un acte désespéré, l'ennemi ayant fait sauter le château en mettant le feu aux poudres. Alors le dey, qui s'était réfugié dans la Casauba avec ses trésors, offrit de capituler. M. de Bourmont lui imposa les conditions suivantes, qu'il accepta :

« Le fort de la Casauba, tous les autres forts qui dépendent d'Alger et le port de cette ville seront remis aux troupes françaises le 5, à dix heures du matin. Le général en chef de l'armée française s'engage envers le dey d'Alger à lui laisser la liberté et la possession de ce qui lui appartient personnellement. Le dey sera libre de se retirer, avec sa famille et ce qui lui appartient, dans le lieu qu'il fixera, et tant qu'il restera à Alger, il sera, lui et toute sa

« famille, sous la protection du général en chef de
« l'armée française. »

Le lendemain, 5 juillet, l'armée française prit possession d'Alger. Les trésors qu'elle trouva dans la Casaba s'élevaient à plus de cinquante millions et couvrirent les frais de la campagne. Peu de jours après, le 9 juillet, le canon des Invalides annonça ce grand événement à la France, et, le lendemain, le général de Bourmont fut élevé à la dignité de maréchal.

L'opposition avait voulu empêcher le gouvernement d'entreprendre cette conquête. Plus soucieuse de ses intérêts étroits que de la grandeur du pays, elle avait craint que le gouvernement, s'il était vainqueur à l'étranger, ne se trouvât fort contre toute résistance intérieure. De son côté le parti royaliste invitait Charles X à ne rien craindre. Le roi s'étant rendu solennellement au *Te Deum* d'action de grâces chanté le 11 juillet à Notre-Dame, M. de Quélen, archevêque de Paris, lui adressa ces paroles significatives : « La
« main du Tout-Puissant est avec vous, Sire ; que
« votre grande âme s'affermisse de plus en plus, et
« puisse Votre Majesté bientôt venir encore remercier
« le Seigneur d'autres merveilles non moins douces et
« non moins éclatantes ! »

Ces exhortations devaient bientôt être écoutées.

Sur ces entrefaites, et depuis quelques mois, des incendies désolaient nos départements de la Normandie. On crut à des manœuvres politiques, et tous les partis, selon leur injustice habituelle, s'en imputèrent réciproquement la responsabilité ; on ne put saisir que des coupables obscurs, et on ne parvint ja-

mais à découvrir, s'il y en avait une, la main puissante et mystérieuse qui dirigeait les incendiaires.

Cependant on procédait dans toute la France à l'élection de la nouvelle chambre des Députés. De part et d'autre la lutte était très-animée, très-ardente, et le roi lui-même s'était adressé au pays par une proclamation célèbre.

« Français, disait Charles X, la dernière chambre
« des Députés a méconnu mes intentions; j'avais droit
« de compter sur son concours pour faire le bien
« que je méditais, elle me l'a refusé! Comme père de
« mon peuple, mon cœur s'en est affligé; comme
« roi, j'ai été offensé, j'ai prononcé la dissolution de
« cette Chambre. Français, votre prospérité fait ma
« gloire; votre bonheur est le mien. Au moment où
« les collèges électoraux vont s'ouvrir sur tous les
« points de mon royaume, vous écouterez la voix de
« votre roi. » — Charles X ajoutait ensuite que la
nature du gouvernement serait altérée si de coupables atteintes affaiblissaient ses prérogatives; il terminait en engageant les électeurs à ne pas se laisser égarer par le langage des ennemis de leur repos. « Repoussez,
« disait-il, d'indignes soupçons et de fausses craintes
« qui ébranleraient la confiance publique et pour-
« raient exciter de graves désordres; les desseins de
« ceux qui propagent ces craintes échoueront, quels
« qu'ils soient, *devant mon immuable résolution*. Votre
« sécurité, vos intérêts ne seront pas plus compromis
« que vos libertés; je veille sur les uns comme sur les
« autres. »

La lutte électorale se termina par l'éclatante vic-

toire de l'opposition ; sur 432 députés elle en nomma 272 ; le ministère ne put faire passer que 145 de ses candidats. Il offrit au roi sa démission, qui fut refusée.

Alors on se mit à délibérer, dans les conseils de Charles X, sur l'opportunité d'un coup d'État. L'article 14 de la Charte donnait au roi le droit de faire des ordonnances pour l'exécution des lois et la *sûreté de l'État*. Ces derniers mots ne pouvaient évidemment signifier que le roi, sous un prétexte de sûreté publique, avait droit de détruire la Charte : une constitution ne stipule rien contre elle-même, autrement elle est un non-sens. Évidemment les ordonnances que le roi avait pouvoir de faire, pour la sûreté de l'État, s'appliquaient aux levées d'hommes, aux déclarations de guerre, aux armements, à la mise en état de siège, et à toutes les mesures du même ordre qui sont nécessaires à la conservation d'un pays. La prérogative royale, née de la Constitution et limitée par elle, ne s'étendait pas jusqu'au renversement de la Constitution elle-même, de cette constitution dont Charles X avait plusieurs fois juré le maintien.

Le roi et ses conseillers donnèrent à l'article 14 l'interprétation téméraire et abusive dont Louis XVIII, l'auteur même de la Charte, n'avait point admis la légalité ; un seul, parmi les ministres de Charles X, osa se prononcer contre cette pensée ; c'était M. de Guernon-Ranville. Le roi lui dit : « L'esprit de « la Révolution subsiste tout entier dans les hommes « de la gauche ; c'est à la monarchie qu'ils en veulent... Je n'ai sur ce point que trop d'expérience ; la

« première *reculade* que fit mon malheureux frère
« fut le signal de sa perte. On feint, Messieurs, de n'en
« vouloir qu'à vous ; on me dit : Renvoyez vos mi-
« nistres, nous vous entendrons. Je ne vous renverrai
« point, d'abord parce que j'ai de l'estime pour vous
« et de l'affection, mais aussi parce que, si je cédaï à
« cette exigence, ils me traiteraient comme ils ont
« traité mon frère. »

Charles X déclara ensuite qu'il donnerait son approbation aux mesures qui lui seraient proposées dans l'intérêt de la couronne. L'une de ces ordonnances modifiait le système électoral et le réduisait à n'être désormais qu'un privilège aristocratique ; l'autre supprimait la liberté de la presse. On en confia la rédaction à M. de Peyronnet, devenu ministre de l'intérieur par suite de la démission de M. de Labourdonnaye ; M. de Chantelauze, ministre de la justice, fut chargé de présenter le rapport justifiant le coup d'État. Les gouvernements de l'Europe, avertis de ce qui se méditait, firent en secret des représentations au gouvernement de Charles X ; leur intervention officieuse ne fut point écoutée.

Le dimanche 25 juillet eut lieu au palais de Saint-Cloud une dernière réunion des ministres, sous la présidence du roi. Il s'agissait de signer les fatales ordonnances. M. le Dauphin donna à regret, mais en silence, son adhésion. Le roi Charles X, la tête cachée entre ses mains, parut absorbé quelques instants dans une méditation profonde ; puis, prenant la plume : « Plus j'y pense, dit-il, et plus je demeure convaincu qu'il est impossible de faire autrement. » Puis, après

avoir signé, il ajouta : « Voilà de graves mesures ; vous pouvez compter sur moi, Messieurs, comme je compte sur vous ; il en est désormais entre nous à la mort. » Avant de se séparer on arrêta que le duc de Raguse serait chargé du commandement militaire des troupes.

Les ministres rentrèrent à Paris, emportant avec eux les ordonnances, et M. Sauvo, rédacteur en chef du *Moniteur*, en reçut communication à onze heures du soir, chez le garde des sceaux ; M. de Montbel, ministre des finances, était présent. Remarquant la vive agitation avec laquelle M. Sauvo parcourait le manuscrit qui venait de lui être remis, il lui adressa ces mots interrogatifs : « *Eh bien ?* — Monseigneur, répondit M. Sauvo, je n'ai qu'un mot à dire : « Dieu sauve le roi et la France ! » — Nous l'espérons bien, » repliquèrent avec émotion les deux ministres. « Messieurs, ajouta-t-il en sortant, j'ai cinquante-sept ans, j'ai vu toutes les journées de la Révolution, et je me retire avec une profonde terreur. »

Indépendamment des ordonnances relatives au système électoral et à la presse le *Moniteur* du 26 juillet en publia deux autres : l'une déclarait dissoute la chambre des Députés, qui ne s'était point encore réunie ; l'autre assignait au mois de septembre la date des prochaines élections.

Après le premier moment donné à la surprise et à la colère, les journalistes se réunirent chez M. Dupin aîné pour le consulter ; plusieurs avocats célèbres s'y trouvèrent avec eux. D'une voix unanime ils déclarèrent que les ordonnances étaient illégales et qu'il fallait s'abstenir de s'y soumettre.

M. Thiers assistait à cette délibération et concourut à rédiger ce qu'on appela la protestation des journaux ; cette déclaration renfermait les passages suivants :

« On a souvent annoncé depuis six mois que les lois seraient violées, qu'un coup d'État serait frappé. Le ministère repoussait cette supposition comme une calomnie ; cependant *le Moniteur* a publié enfin ces mémorables ordonnances qui sont la plus éclatante violation des lois. Le régime légal est donc interrompu, celui de la force est commencé. Dans la situation où nous sommes placés, l'obéissance cesse d'être un devoir. Les citoyens appelés les premiers sont les écrivains des journaux ; ils doivent donner les premiers l'exemple de la résistance à l'autorité qui s'est dépouillée du caractère de la loi. » Venaient ensuite l'exposé des raisons sur lesquelles reposait la désobéissance aux ordonnances.

La protestation se terminait par un appel aux députés, auxquels on rappelait que la Chambre était également frappée par une mesure illégale que la Charte n'autorisait pas. Votre droit, leur disait-on, est le même aujourd'hui qu'hier, et on les invitait à agir pour le faire prévaloir. Tous les journalistes présents, au nombre de quarante-cinq, donnèrent leur adhésion à cette délibération et apposèrent au bas leur signature. Le préfet de police, M. Mangin, ayant défendu aux imprimeurs de prêter leurs presses aux journaux qui n'avaient point fait leur soumission aux ordonnances, plusieurs résistèrent et invoquèrent la loi. Le président du tribunal de la

Seine, M. Debelleyne, à qui il en fut référé, déclara que les ordres du préfet de police étaient illégaux et nuls.

La résistance commençait sur le terrain de la légalité. Au dehors le peuple paraissait calme, mais sous cette surface se cachait une agitation sourde, une irritation formidable. Les députés et les chefs de la bourgeoisie se concertaient et avisaient aux moyens de communiquer au peuple leur propre colère.

Le 27 juillet deux journaux, *le National* et *le Temps*, avaient paru sans autorisation et contenaient la protestation des journalistes; ces journaux circulaient dans les groupes, on en donnait lecture à haute voix. Dans le Palais-Royal des orateurs populaires, montés sur les chaises, haranguaient la multitude et la conviaient à l'insurrection; le cri de *Vive la Charte!* retentissait de toutes parts. Cependant M. Mangin avait donné l'ordre de saisir les presses du *Temps*, journal récemment fondé par M. J. Coste et que rédigeait M. Baude; pareille mesure fut prescrite à l'égard du *National*, rédigé par MM. Thiers, Mignet et Carrel. Les journalistes invoquèrent la loi; les serruriers refusèrent d'ouvrir de force les portes des imprimeries menacées; le peuple s'émut visiblement et parut disposé à prendre les armes. A midi, sur l'appel d'un journal, *le Courrier français*, le tribunal de commerce jugea à son tour que les ordonnances du 26 juillet étaient illégales.

La foule grossissait dans les rues, et bientôt commencèrent, sur la place du Palais-Royal, dans la rue Saint-Honoré, sur les boulevards, rue des Capucines

et auprès de l'hôtel du ministère, des affaires étrangères, de nombreuses charges de gendarmerie. On put voir dès ce jour même que la troupe de ligne éprouvait une grande répugnance pour le service qu'on lui imposait. Bientôt de toutes parts on se mit à pousser le cri de *Vive la ligne !* qu'on faisait suivre des cris *A bas les gendarmes ! A bas les ordonnances !* A trois heures et demie des rassemblements plus nombreux se formèrent dans la rue du Lycée ; l'officier de service au Palais-Royal s'avança à la tête d'un détachement de la garde pour faire évacuer cette rue ; ses injonctions étant demeurées sans effet, il s'empara du fusil d'un sergent et commanda à sa troupe de faire feu. On mit peu d'empressement à lui obéir ; des représentations lui furent adressées, il s'arrêta. Mais bientôt on tira ; un homme fut tué et trois autres blessés.

Le général de Walsh, qui commandait les troupes agglomérées autour du Palais-Royal et qui se trouvait sur la place même, fit retirer l'infanterie de ligne, afin de laisser le champ libre à la garde royale ; celle-ci en effet ne tarda pas à paraître, accompagnée d'un détachement de lanciers, les trompettes sonnantes et les tambours battant la charge. La garde royale marcha droit vers quelques faibles barricades, qu'elle enleva aux cris de *Vive le roi !* Elle fit feu de toutes parts, et bientôt les lanciers achevèrent de balayer la rue à coups de sabre, et la foule se dispersa en criant *l'engeance !* Elle se replia vers la place de la Bourse ; le poste fut envahi par les insurgés et livré aux flammes.

Tandis que la résistance armée se manifestait sur la place publique, les chefs de l'opposition et les députés, plus directement compromis et exposés aux vengeances du pouvoir, cherchaient à se maintenir sur le terrain du droit et des protestations pacifiques. Armand Carrel proclamait tout haut que le peuple était vaincu d'avance, et ne croyait pas à la victoire de ces hommes en blouse qu'il voyait passer, mal pourvus de sabres et de pistolets, et qui allaient affronter la garde royale et l'artillerie. En face de ces adversaires Charles X et M. de Polignac se croyaient également sûrs de la victoire. Dans la journée du 27 Paris fut déclaré en état de siège, et le commandement militaire de la ville fut confié au maréchal Marmont, duc de Raguse, sur lequel pesait le souvenir de la funeste capitulation de 1814. Le duc de Raguse accepta cette mission avec un douloureux regret; le peuple vit dans ce choix une menace nouvelle et un outrage de plus, et l'irritation continua de se développer au sein des masses. Par une étrange aberration, le gouvernement, qui avait jeté le gant à la révolution elle-même, n'avait pris aucune mesure militaire en rapport avec une pareille entreprise. Les troupes chargées d'occuper et de défendre la capitale du royaume s'élevaient à peine à douze mille hommes. Or, vers le soir du 27 juillet, un grand nombre d'élèves de l'École polytechnique commençaient à parcourir les rues et à guider les rassemblements. L'émeute se transformait en révolution.

Le 28 juillet la population parisienne commença l'attaque; sur leur chemin les groupes populaires

abattaient et jetaient dans le ruisseau les insignes monarchiques. Bientôt le drapeau tricolore apparut à son tour, et les deux principes se trouvèrent face à face.

La bataille était engagée sur plusieurs points à la fois. L'Hôtel de ville tomba au pouvoir des insurgés et le bruit du tocsin appela le peuple aux armes. Le duc de Raguse avait formé quatre colonnes d'attaque; vers dix heures elles se mirent en mouvement. L'une d'elles reprit l'Hôtel de ville; mais à peine s'y était-elle installée qu'elle y fut assiégée par des bandes armées, accourues des faubourgs de l'Est. Une autre colonne, engagée sur les boulevards, entre la rue Montmartre et la Bastille, eut de sanglants combats à livrer et subit de nombreuses pertes d'hommes; vers le soir elle fut contrainte de se replier sur les Tuileries. Le reste des troupes, engagées dans les quartiers populeux et aux abords des halles, n'eut pas moins à souffrir. Sur le soir les députés essayèrent d'agir comme médiateurs entre le roi et le peuple; des deux côtés on refusa d'accueillir leur intervention. L'insurrection ne se laissait pas désarmer pour si peu; le roi, qui ne voulait point ajouter foi aux récits alarmants, se montrait plus résolu que jamais, et, en attendant l'issue de la lutte, il faisait des parties de whist avec ses courtisans. Quand la nuit vint suspendre le combat, le peuple avait déjà occupé plusieurs positions importantes; les rues étaient couvertes de barricades, les hommes armés gardaient les rues pour engager la bataille du lendemain, et les femmes, apparaissant aux fenêtres ou dans les ambulances, encourageaient de

tous leurs efforts la résistance de leurs maris ou de leurs frères. Un aventurier intrépide, officier de l'Empire, nommé Dubourg, acheta un uniforme de général, s'en revêtit, et se fit pour un moment chef suprême du mouvement populaire. Les masses lui obéirent sans vérifier ses titres. Dans la matinée du 29 juillet la garde nationale de Paris, dissoute depuis trois ans, reprit spontanément les armes et se rangea du côté du peuple.

Les députés envoyèrent une députation au duc de Raguse : on était au 29 juillet, et la lutte recommençait terrible. Le maréchal répondit « que, si les Parisiens suspendaient les hostilités, l'armée suspendrait les siennes. Puisque la fatalité, ajoutait-il, m'a chargé de ce déplorable commandement, je dois m'en acquitter jusqu'au bout. » Il offrit ensuite aux députés de les aboucher avec M. de Polignac; le ministre refusa de les recevoir. En ce moment plusieurs membres de la chambre des Pairs s'étaient réunis pour se consulter; le rôle de médiateurs leur était conseillé et par la place que tenait la pairie dans l'État, et par la prévision même de la catastrophe vers laquelle on précipitait la monarchie; il fut donc arrêté que deux membres de la réunion, M. de Sémonville, grand-référendaire, et M. d'Argout se rendraient au plus tôt à l'état-major de la place pour engager le maréchal Marmont à suspendre les hostilités et pour obtenir la révocation des ordonnances. Marmont et les ministres, éclairés enfin sur la gravité des événements, se mirent d'accord pour engager le roi à faire des concessions et à retirer les fatales ordon-

nances. Charles X, après une longue résistance, consentit à changer de ministère et à confier au duc de Mortemart la présidence d'un nouveau cabinet.

Tandis qu'on se déterminait à ces actes tardifs la bataille continuait à Paris avec acharnement; les troupes royales faisaient partout des pertes considérables; elles étaient exténuées de fatigue, et les insurgés semblaient se multiplier; ils inondaient du feu de leur mousqueterie le Louvre, les Tuileries et les points où l'on avait placé des détachements de la garde. Vers midi le feu des Suisses, placés au Louvre, fut moins vif et la colonnade parut dégarnie; on ne se trompait pas, car le duc de Raguse venait d'appeler, pour la défense des Tuileries, un des bataillons suisses qui le défendaient. Alors les insurgés redoublèrent d'audace et de courage; ils enfoncèrent une grille, pénétrèrent dans les salles mêmes du Louvre, et de là firent feu sur les Suisses, qui, se croyant trahis ou abandonnés, s'enfuirent pêle-mêle vers les Tuileries.

En même temps qu'ils fuyaient, le 5^e de ligne et le 53^e, rangés en bataille sur la place Vendôme, refusaient de faire feu sur des bandes d'insurgés qui essayaient d'aborder les Tuileries par la rue de la Paix; quelques officiers du 53^e, sachant que le général Gérard se trouvait à l'hôtel Laffitte, envoyèrent près de lui, en députation, un seul officier du corps, pour lui déclarer qu'ils étaient prêts à embrasser la cause du peuple. Cet abandon de la ligne compromettait les autres troupes et changeait la face des affaires; le duc de Raguse dut faire des dispositions pour opérer sa retraite, qui se fit avec un grand désordre par les

barrières de Passy, de Chaillot et de l'Étoile. A midi et demi le drapeau tricolore était arboré sur les Tuileries par Joubert, ancien fondateur de la Charbonnerie, qui avait pris une grande part au combat ; près de lui se trouvaient Thomas (Charles), Godefroy Cavaignac, Guinard, Bastide et vingt autres qui, eux aussi, avaient compté dans les rangs de cette société secrète (1). A Saint-Cloud, durant la lutte, une grande sécurité régnait encore ; elle fit place à une profonde terreur lorsque madame la duchesse de Berry, après avoir regardé Paris à l'aide d'un télescope, vit flotter les couleurs nationales sur le palais des rois ; alors seulement elle comprit que la cause de la dynastie était en péril, et l'on dit que, les larmes aux yeux, elle vint supplier le vieux roi de sauver, s'il en était temps encore, le trône de son fils et de son petit-fils.

La négociation de M. de Sémonville, la nomination d'un nouveau ministère, toutes les concessions tardives de Charles X avaient échoué auprès des chefs de la révolution qui s'accomplissait. *Il est trop tard!* venait de répondre l'un d'entre eux, M. de Schonen, et cette parole avait mis fin aux pourparlers engagés entre les amis du trône et ceux qui stipulaient au nom du peuple. Il ne restait plus qu'à attendre les événements ou à les diriger.

Au moment où le duc de Raguse parut à Saint-Cloud, morne et consterné, une scène violente se passa entre lui et le Dauphin. « Vous nous trahissez comme

(1) M. Rittiez, *Hist. de la Restauration*, tome II.

« vous avez trahi *l'autre* ! » osa dire ce prince à l'infortuné maréchal, et il ordonna à Marmont de rendre son épée. « Je ne la rends jamais, répondit ce dernier ; mais vous pouvez la prendre. » Charles X intervint alors et exigea une réconciliation. Il n'était plus temps de formuler des récriminations stériles ; il fallait aviser aux moyens de mettre la famille royale à l'abri de plus grands malheurs.

M. Baude, le général Dubourg, quelques chefs populaires dont le nom est demeuré obscur avaient pris place à l'Hôtel de ville et commençaient à donner des ordres. Dans les salons de M. Laffitte la réunion des députés et des journalistes craignit de laisser prendre quelque consistance à cette autorité improvisée : elle institua un gouvernement provisoire, désigné sous le titre modeste de *commission municipale*, et lui reconnut les pouvoirs exécutifs. Ce gouvernement désigné à la hâte, et dont on pouvait contester le mandat, se composait de MM. Casimir Périer, Laffitte, de Schonon, Gérard, La Fayette, Audry de Puyraveau, Lobau et Mauguin. M. Odilon Barrot fut nommé secrétaire général, M. Bavoux, préfet de police. Toutes les gardes nationales de France furent mises sous les ordres du général La Fayette, et le général Gérard fut nommé commandant des troupes de ligne.

On mettait en avant tous les noms, on parlait de souveraineté nationale, de démocratie, et quelques regards se tournaient vers Napoléon II, exilé et captif de l'Autriche. M. Dumoulin, ancien volontaire des Cent-Jours, était de ceux qui voulaient acclamer l'Empire. Les instants étaient chers ; chaque heure

précipitait la situation vers un dénouement inconnu, et les chefs de la haute bourgeoisie, très-inquiets de leur propre victoire, voulaient en finir au plus vite en se donnant un roi. Leur choix était déjà fait secrètement ; le duc d'Orléans était l'homme qu'ils entendaient donner pour maître à la France. Une autre combinaison se présentait à la pensée des hommes du centre droit et de ceux qui, de bonne foi, avaient désiré maintenir la monarchie constitutionnelle : c'était de proclamer roi le jeune duc de Bordeaux, sous le nom de Henri V, et de confier au duc d'Orléans la régence du royaume.

Les chefs du parti orléaniste agirent très-habilement ; ils publièrent des proclamations en l'honneur du duc d'Orléans, et le représentèrent comme l'expression vivante des principes et des intérêts de 1789. Tandis qu'ils divisaient les vainqueurs eux-mêmes en leur proposant ce chef, ils déterminaient la bourgeoisie, le commerce, la garde nationale, à le réclamer comme sauve-garde, comme la seule chance de salut qui s'offrit à la propriété et à l'argent. En même temps ils expédièrent des messages au duc d'Orléans, qui s'était confiné au Raincy, où il attendait avec anxiété l'issue de la lutte. MM. Thiers et Sébastiani avaient accepté la mission d'offrir la couronne au chef de la branche cadette.

Le duc d'Orléans hésita, non qu'il fût attendri par des regrets royalistes ou par la crainte de prendre un sceptre qui appartenait à d'autres : ces scrupules l'inquiétaient peu ; mais il se demandait si la victoire des insurgés durerait, si les Bourbons ne seraient pas

en mesure de ressaisir la royauté et de châtier quiconque aurait osé l'accepter des mains du peuple. Madame la duchesse d'Orléans, femme généreuse et dévouée, suppliait son mari de ne point abandonner la cause du roi et de se montrer fidèle à Charles X et au duc de Bordeaux; madame Adélaïde d'Orléans conseillait de monter sur le trône. Le duc d'Orléans consentit enfin à promettre à ses partisans l'appui de sa volonté et de son nom, et la bourgeoisie put se rassurer dans l'espoir qu'elle aurait un roi à son image.

Toutes les situations étaient prises. Depuis qu'on avait cessé de se battre, on avait adroitement relégué dans les corps de garde, dans les casernes, dans les rues barricadées tout ce qui portait un fusil, tout ce qui brandissait un sabre, et les chefs du parti constitutionnel, les hommes de transaction, les gens avides d'emplois, les triomphateurs du lendemain s'étaient partout installés dans les positions officielles, du haut desquelles ils commençaient à discipliner le mouvement et à conduire la révolution selon leurs vues.

Le 31 juillet, en dépit des républicains qui criaient : *Plus de royauté ! plus de Bourbons !* mais escorté des députés, des pairs de la gauche et de l'élite de la bourgeoisie et du journalisme, le duc d'Orléans fit son entrée à Paris et accepta le titre de *lieutenant général du royaume* ! Il se rendit à l'Hôtel de ville, où le général La Fayette, circonvenu, entraîné, ne voyant désormais point d'autre issue au mouvement révolutionnaire, l'embrassa, le présenta au peuple, et le proclama la *meilleure des républiques*. Les voix qui pro-

testèrent se perdirent dans le bruit des acclamations. Après avoir pris possession du pouvoir et reçu ce qu'il appelait la consécration populaire, le duc d'Orléans se rendit triomphalement au Palais-Royal. La révolution, trahie par les uns, abandonnée par les autres, venait d'inaugurer elle-même un pouvoir assez fort pour l'asservir.

Tandis que l'avènement du duc d'Orléans se consommait, comme un fait nécessaire et inévitable, la famille royale se réfugiait à Versailles et s'acheminait ensuite sur Rambouillet, escortée des débris de la garde et protégée par le dévouement de l'armée. Ce fut là que, dès le lendemain, 1^{er} août, Charles X, désireux de régulariser le mouvement au profit des droits de sa race, décerna à son tour au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume et approuva la réunion des Chambres déjà indiquée pour le 3 août.

Le 2 août, les événements ayant marché, Charles X fit remettre au duc d'Orléans un acte d'abdication conçu en ces termes :

« Je suis trop profondément peiné des maux qui
« affligent ou qui pourraient menacer mes peuples
« pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir.
« J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne
« en faveur de mon petit-fils.

« Le Dauphin, qui partage mes sentiments, renonce
« aussi à ses droits en faveur de son neveu.

« Vous aurez donc, en votre qualité de lieutenant
« général du royaume, à faire proclamer l'avènement
« de HENRI V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs

« toutes les mesures qui vous concernent pour régler
« les formes du gouvernement pendant la minorité du
« nouveau roi.... Vous communiquerez mes intentions
« au corps diplomatique, et vous me ferez connaître
« le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon
« petit-fils sera reconnu roi sous le nom de Henri V... »

Le gouvernement de la Restauration avait accompli sa tâche : une nouvelle ère commençait pour la France.



GOUVERNEMENT DE JUILLET.

LOUIS-PHILIPPE I^{er}, roi des Français.

(Août 1830. — Février 1848.)

Le 3 août 1830 le lieutenant général du royaume ouvrit la session des Chambres. Le duc d'Orléans, après avoir salué l'assemblée, prononça un discours dans lequel il disait qu'il avait embrassé la cause de la révolution parce qu'elle lui avait paru juste. « Je suis
« accouru, ajouta-t-il, fermement résolu à me dévouer
« à tout ce que les circonstances exigeraient de moi
« dans la situation où elles m'ont placé, pour réta-
« blir l'empire des lois, sauver la liberté menacée et
« rendre impossible le retour de si grands maux, en
« assurant à jamais le pouvoir de cette Charte dont le
« nom invoqué pendant le combat l'était encore après
« la victoire. »

Il termina en annonçant la réception de l'acte d'abdication de Charles X et du Dauphin, dont il avait ordonné le dépôt dans les archives de la chambre des Pairs. Il ne dit pas un mot du caractère conditionnel de cette double abdication ni des droits de son neveu, le jeune duc de Bordeaux. Quelques murmures s'élevèrent sur les bancs de la pairie, mais les partisans du prince les couvrirent de leurs acclamations empressées auxquelles répondirent les tribunes.

M. Casimir Périer fut nommé président de la Chambre. En acceptant il sollicita l'assemblée de constituer au plus vite « *un pouvoir national* dans les mains

« du prince citoyen que les acclamations et les nécessités publiques avaient appelé à venir assurer le « règne des lois et le maintien des droits de la nation. »

Sur la proposition d'un député, M. Bérard, alors peu connu, et qui était ouvertement partisan du prince lieutenant général, la chambre des Députés procéda à la révision de la Charte de 1814.

On supprima l'art. 6, qui reconnaissait une religion de l'État; on retrancha dans l'art. 8 quelques mots qui pouvaient être interprétés dans le sens du rétablissement de la censure; l'on fit disparaître de l'art. 14 ce paragraphe qui avait servi de prétexte au coup d'État; dans le nouvel article on introduisit ce qui suit : « Le roi fait les ordonnances nécessaires pour « l'exécution des lois, sans jamais pouvoir ni suspendre les lois elles-mêmes, ni dispenser de leur « exécution. »

Des articles nouveaux réglementèrent la chambre des Pairs, dont les séances devaient être désormais publiques.

On statua, quant à la chambre des Députés, que les membres pourraient être élus à l'âge de trente ans; les conditions d'âge furent aussi modifiées pour les électeurs. On décerna le droit d'initiative des lois aux trois pouvoirs.

L'art. 63 de l'ancienne Charte interdisait la création de commissions ou tribunaux extraordinaires; on jugea à propos de corroborer cette disposition en ajoutant que le gouvernement ne pouvait avoir recours à des tribunaux extraordinaires, à quelque

titre et sous quelque dénomination que ce pût être.

On réserva la question de l'hérédité de la pairie et l'on annula les nominations de pairs de France faites sous le règne de Charles X. L'inamovibilité de la magistrature fut maintenue.

Les dispositions suivantes furent annexées à la Charte :

« Il sera pourvu successivement, par des lois séparées, et dans le plus court délai, aux objets qui suivent :

« L'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques ;

« La responsabilité des ministres et des autres agents du pouvoir ;

« La réélection des députés promus à des fonctions publiques salariées ;

« Le vote annuel du contingent de l'armée.....

« Des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif ;

« L'instruction publique et la liberté d'enseignement.... »

La déclaration suivante fut ensuite mise aux voix et votée à une grande majorité :

« Prenant en considération, dans l'intérêt public, l'impérieuse nécessité qui résulte des événements des 26, 27, 28 et 29 juillet, et les jours suivants, et de la situation générale de la France ; vu l'acte d'abdication de Sa Majesté le roi Charles X, en date du 2 août dernier, et la renonciation de Son Altesse Royale Louis-Antoine, Dauphin, du même jour ;

« Considérant, en outre, que Sa Majesté le roi

Charles X et Son Altesse Royale Louis-Antoine, Dauphin, et tous les membres de la branche aînée de la maison royale, sortent en ce moment du territoire français ;

« La chambre des Députés déclare que le trône est vacant et qu'il est indispensablement besoin d'y pourvoir ; déclare que, dans l'intérêt universel et pressant du peuple français, elle appelle au trône Son Altesse Royale Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, et ses descendants à perpétuité. »

Le 7 août, cette déclaration fut soumise au vote de la chambre des Pairs, qui donna son adhésion après une éloquente et douloureuse protestation de M. de Chateaubriand. Le même jour une députation désignée par les deux Chambres présenta la déclaration constitutionnelle au duc d'Orléans ; le prince accepta.

Deux jours après, le 9 août, en présence des deux Chambres convoquées en séance solennelle, le duc d'Orléans, debout et découvert, jura d'observer la nouvelle Charte et de maintenir les droits de la nation. S'étant ensuite assis sur le trône, il parla ainsi :

« Messieurs les Pairs et Messieurs les Députés ,

« Je viens de consommer un grand acte. Je sens
« profondément toute l'étendue des devoirs qu'il
« m'impose ; j'ai la conscience que je les remplirai.
« C'est avec pleine conviction que j'ai accepté le pacte
« d'alliance qui m'était proposé.

« J'aurais vivement désiré ne jamais occuper le trône
« auquel le vœu national vient de m'appeler ; mais

« la France, attaquée dans ses libertés, voyait l'ordre
« public en péril; la violation de la Charte avait
« tout ébranlé; il fallait rétablir l'action des lois, et c'é-
« tait aux Chambres qu'il appartenait d'y pourvoir.
« Vous l'avez fait, Messieurs; les sages modifications
« que nous venons de faire à la Charte garantissent
« la sécurité de l'avenir, et la France, je l'espère,
« sera heureuse au dedans, respectée au dehors, et
« la paix de l'Europe de plus en plus affermie. »

Dès qu'il eut prêté le serment constitutionnel le duc d'Orléans fut proclamé roi des Français et commença de régner sous le nom de Louis-Philippe I^{er}. Il avait alors cinquante-sept ans.

On a beaucoup exalté, beaucoup dénigré ce prince; la vérité historique se maintiendra à son égard entre ces deux extrêmes, dans ces conditions d'impartialité calme qu'il définissait lui-même en l'appelant un *juste milieu*. Le moment n'est d'ailleurs pas venu de porter un jugement définitif sur sa personne ni sur son règne. Sa cendre n'est point refroidie; les passions et les haines le sont encore moins, et il faut attendre, sinon pour être impartial et juste, ce que nous voulons toujours être, du moins pour être vrai et pour prononcer en pleine connaissance de cause.

Dès le 11 août on s'occupa d'organiser définitivement le ministère. M. Dupont (de l'Eure) fut nommé ministre de la justice; d'autres ordonnances, qu'il contre-signa, nommèrent le général Gérard ministre de la guerre; M. de Broglie, ministre de l'instruction publique et des cultes; M. Guizot, ministre de l'intérieur; M. le baron Louis, ministre des finances; M. le

comte Molé, ministre des affaires étrangères, et le général Sébastiani, ministre de la marine. On fit entrer dans le ministère du 11 août, sous le titre de ministres sans portefeuille, MM. Laffitte, Casimir Périer, Bignon et Dupin aîné. C'était, à tout prendre, un ministère de coalition. Aussi vit-on, dès le premier jour, se manifester dans le gouvernement deux tendances parfaitement distinctes, l'une gravitant sans cesse vers les hommes et les choses de la Restauration, l'autre voulant amener une séparation complète avec ces hommes et ces choses.

Le 29 août près de cent mille gardes nationaux, armés et équipés, furent passés en revue au Champ de Mars par Louis-Philippe. De leur côté les départements suivirent avec empressement l'impulsion de la capitale; on fêta l'avènement du nouveau roi, on envoya de tous les points de la France de nombreuses députations. Pendant plusieurs mois *le Moniteur* fut rempli des diverses allocutions soit du roi, soit des députations; c'était une dissertation perpétuelle sur les droits et devoirs de la nouvelle royauté, sur les limites de sa puissance, sur l'usage qu'elle saurait en faire.

En réalité Louis-Philippe n'était point entré au pouvoir par la bonne porte. La branche aînée des Bourbons ne voyait en lui qu'un conspirateur parvenu; la démocratie lui reprochait de l'avoir trahi, après l'avoir flattée; la république l'accusait de s'être substitué au peuple. Cependant les intérêts matériels gravement menacés, les classes bourgeoises qui redoutaient à la fois l'ancien régime et la Révolution

se ralliaient autour du nouveau trône autant par calcul que par sympathie; Louis-Philippe, prince temporisateur et adroit, se préoccupait à son tour du soin de se maintenir en sécurité à la tête de la France, malgré les partis et malgré l'Europe. Les puissances étrangères, Rome elle-même, l'avaient vu monter au trône avec déplaisir et regret, mais enfin on s'était résigné à le reconnaître; les partis extrêmes se croyaient joués par ses promesses cauteleuses et aspiraient déjà à le détruire. Louis-Philippe se proposa de tenir tête aux factions et de rassurer l'Europe. Il tint tête aux ennemis du dedans, mais il fléchit devant l'étranger. Ceux qui avaient peur de l'émeute et de la guerre lui surent gré de sa conduite, ceux qui aspiraient à une politique digne de la France se trouvèrent humiliés pour la patrie.

Les premières années de ce règne furent marquées, à Paris et sur plusieurs points de la France, par de graves désordres et de continuelles agitations. Au mois de décembre 1830 la cour des Pairs jugea les ministres de Charles X, responsables des ordonnances qu'ils avaient signées et des collisions sanglantes qui s'en étaient suivies. Le parti démagogique, qui cherchait tous les prétextes de désordre et voulait susciter une grande commotion, organisa une émeute destinée à intimider les juges et à leur arracher une condamnation capitale. Louis-Philippe, et ce fut l'un des caractères honorables de son gouvernement, avait horreur de l'échafaud politique et se plaisait à incliner vers le pardon. Il craignait que le sang n'appelât le sang, et il redoutait d'entrer dans cette voie fatale.

le long de laquelle avait glissé la première révolution ; il se disait que, monté sur le trône après un coup de main et par surprise, il fallait s'abstenir de toute sévérité inutile, de peur de se heurter contre sa propre origine. Il mit donc tout en œuvre pour soustraire les ministres de Charles X au supplice que leur réservait l'émeute ; il compromit la popularité dont il était investi ; il usa celle du général La Fayette ; il fit appel à tous les instincts de miséricorde et de civilisation, et il réussit à garantir les quatre têtes que la démagogie voulait faire tomber sur la guillotine.

Un lamentable drame de famille avait préoccupé l'opinion en sens divers. Nous voulons parler de la mort du duc de Bourbon-Condé. Ce vieillard, dernier rejeton d'une race illustre, fut trouvé pendu à une espagnolette de sa chambre à coucher, au château de Saint-Leu. L'attitude du corps, la disposition de l'appartement ne s'accordaient pas avec la pensée d'un suicide. Dans le secrétaire on découvrit un testament qui instituait pour légataire universel du défunt le jeune duc d'Aumale, troisième fils du roi Louis-Philippe et filleul du duc de Bourbon, à la charge par ce prince d'acquitter divers legs, notamment un legs de douze ou quinze millions au profit de la baronne de Feuchères, qui passait pour la maîtresse du prince dont on révoquait en doute le suicide. Madame de Feuchères était, dit-on, accueillie avec faveur par Louis-Philippe et sa famille, et l'on disait que ces caresses, ces réceptions gracieuses avaient pour but secret une convoitise d'héritage et le désir de faire entrer dans la famille du duc d'Orléans l'immense fortune des Bourbons-Condé.

La famille de Rohan revendiqua la succession ; elle prétendit que la mort du duc de Bourbon avait été l'œuvre d'une main criminelle. Les plus graves soupçons furent dirigés contre madame de Feuchères et l'on prétendit ne voir en elle qu'un instrument. La justice repoussa par ses arrêts successifs la prétention des Rohan et maintint la validité du testament fait en faveur du duc d'Aumale et de madame de Feuchères. Les ennemis de Louis-Philippe, les légitimistes, qui avaient cru à un crime et auraient voulu trouver des coupables jusque sous le toit royal, ne se tinrent pas pour réfutés par des décisions judiciaires et continuèrent de propager des accusations dont il n'est point temps encore de discuter la valeur ou l'injustice. C'est tout ce qu'il nous est permis de dire sur ce mystérieux et tragique incident.

Le ministère avait été modifié ; M. Dupont (de l'Eure) avait cessé d'en faire partie, et M. Laffitte avait été nommé président d'un cabinet d'où étaient sortis MM. Guizot, de Broglie, Louis et Gérard. Le portefeuille de l'intérieur fut donné à M. de Montalivet, le maréchal Soult fut nommé ministre de la guerre, le maréchal Maison ministre des affaires étrangères ; M. Odilon Barrot resta préfet de la Seine, M. Baude préfet de police. Vers la fin de décembre, le titre de général en chef des gardes nationales de France ayant été supprimé par la loi, le général La Fayette donna sa démission.

Au moment où s'ouvrit l'année 1831, les Chambres étaient appelées à discuter tantôt de nouvelles lois sur l'organisation municipale et sur la garde nationale,

tantôt des pétitions et des propositions qui soulevaient des débats plus ou moins opportuns ou dangereux sur l'état des partis et sur nos relations avec l'Europe.

Les légitimistes, voyant la liberté largement accordée à leurs ennemis et à leurs vainqueurs, en profitèrent à leur tour pour organiser une manifestation destinée à prouver les sympathies dont ils étaient pénétrés envers la famille royale exilée. Le 14 février 1831 était le onzième anniversaire de la mort du duc de Berry ; ils obtinrent de l'archevêque de Paris qu'un service funèbre serait célébré à Saint-Germain l'Auxerrois en mémoire de ce prince. Bientôt on vit se presser dans l'église une grande affluence de notabilités royalistes. La cérémonie commença vers onze heures du matin ; le curé de Saint-Germain l'Auxerrois officiait lui-même, et, durant l'office, on plaça sur le catafalque une image du duc de Bordeaux, couronnée d'immortelles. Au spectacle de cette démonstration imprudente les émissaires du parti révolutionnaire, qui s'étaient introduits dans l'église, firent entendre des cris injurieux et des sifflets. L'autorité crut devoir intervenir pour faire évacuer l'église et on opéra quelques arrestations. L'émeute, qui avait le mot d'ordre, ne se laissa point apaiser par ces mesures. Des rassemblements se formèrent ; on pilla la maison du curé ; puis on ouvrit de force l'église et on y exerça les plus indignes dévastations. Le maire du quatrième arrondissement, au lieu de faire appel à la police et de provoquer des mesures de répression et d'ordre, crut plus habile de faire une concession aux bandits et aux pillards, qui osaient

s'appeler le peuple, et il fit abattre la croix de Saint-Germain l'Auxerrois, sous prétexte qu'elle était ornée de fleurs de lys. Plusieurs compagnies de la garde nationale assistaient, l'arme au pied, à ces désordres sacrilèges, et nul n'osait contribuer à y mettre fin. Le roi Louis-Philippe et plusieurs de ses familiers n'étaient point trop fâchés de ce qui se passait. Ils se félicitaient de ce qu'on s'en prit aux légitimistes pour leur faire peur, et ils disaient qu'il fallait s'abstenir et *faire la part du feu*.

Le 15 au matin les scènes de la veille continuèrent; ce jour-là finissait le carnaval, et, tandis qu'on voyait des attroupements se former de toutes parts pour abattre des eroix ou des fleurs de lys, des mascarades et des cavalcades sillonnaient les boulevards. Ce jour-là aussi eut lieu le sac de l'archevêché; pas un meuble, pas un lambris du palais archiépiscopal ne resta debout; on jeta pêle-mêle par les fenêtres, dans les cours, puis dans la Seine, les livres précieux, les tableaux rares, les tentures qui en faisaient l'ornement. Ces débris amoncelés devinrent la proie des flammes, et l'archevêché ne fut évacué que lorsque les murs seuls restèrent. La maison de campagne de l'archevêque, située à Conflans, fut dévastée de fond en comble. Impuissants ou frappés de terreur, les maires de Paris suivirent l'exemple de leur collègue du 4^e arrondissement et firent abattre dans les églises de leurs quartiers toutes les croix surmontées de fleurs de lys. M. de Quélen avait pris la fuite et ne put être arrêté, ainsi que l'ordre en avait été donné par le préfet de police; mais plusieurs légitimistes influents ne

purent pas comme lui se soustraire aux mandats lancés contre eux, et dans la matinée même du 15 MM. de Conny et de Vitrolles furent incarcérés. Une ordonnance parut, qui proscrivait désormais les fleurs de lys, et Louis-Philippe fit effacer celles qui décoraient les panneaux de ses voitures; elles disparurent aussi de son palais. Cette honteuse faiblesse ne lui porta pas bonheur.

M. Odilon Barrot était préfet de la Seine; il n'avait point dans ses attributions la police de Paris, et on fut injuste en faisant peser sur lui la responsabilité des actes que son collègue, M. Baude, n'avait point su empêcher. L'opinion publique, épouvantée des excès dont Paris avait été le théâtre, réclamait énergiquement une réparation. M. Odilon Barrot et M. Baude furent destitués, et le ministère se trouva très-fortement ébranlé.

Cependant des événements considérables s'étaient passés au dehors.

A la suite de la révolution de juillet une immense commotion s'était communiquée à l'Europe et avait remis en question les traités de 1815.

La Sainte-Alliance avait réuni la Belgique et la Hollande sous le sceptre d'un roi protestant. Le peuple belge, profondément catholique, n'avait jamais pu se résigner à perdre sa nationalité et à voir son culte mis en péril par les Nassau. Au mois de septembre une insurrection formidable avait éclaté à Bruxelles; la Belgique tout entière s'y était associée et avait proclamé son indépendance nationale. La Prusse, inquiète de cette révolution qui pouvait se propager au

delà du Rhin, parut disposée à l'étouffer par la force ; l'attitude de la France ne lui permit pas d'agir, et, le principe de l'indépendance des Belges ayant été reconnu, des conférences furent ouvertes entre les grandes puissances pour en régler la limite et en déterminer les bases. En attendant, un congrès national et constituant fut élu par la Belgique, avec mission de donner à ce pays un gouvernement et des lois.

Le 3 février, à la simple majorité d'une voix, ce congrès offrit la couronne de Belgique au duc de Nemours, second fils du roi des Français. Louis-Philippe, fléchissant devant les représentations menaçantes de l'Europe, se détermina à refuser. Le 17 février, ayant reçu en audience la grande députation du congrès belge, il exposa les motifs qui guidaient sa conduite. « Mon premier devoir, dit-il, est de con-
« sulter avant tout les intérêts de la France, et par
« conséquent de ne point compromettre cette paix,
« que j'espère conserver pour son bonheur, pour
« celui de la Belgique, et pour celui de tous les États
« de l'Europe, auxquels elle est si précieuse et si né-
« cessaire. Exempt moi-même de toute ambition, mes
« vœux personnels s'accordent avec mes devoirs. Ce
« ne sera jamais la soif des conquêtes, ni l'honneur
« de voir une couronne placée sur la tête de mon
« fils, qui m'entraîneront à exposer mon pays au
« renouvellement des maux que la guerre amène à
« sa suite, et que les avantages que nous pourrions
« en retirer ne sauraient compenser, quelque grands
« qu'ils fussent d'ailleurs. Les exemples de Louis XIV
« et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la

« funeste tentation du trône pour mes fils, et pour me
 « faire préférer le bonheur d'avoir maintenu la paix à
 « tout l'éclat des victoires que dans la guerre la valeur
 « française ne manquerait pas d'assurer à nos glo-
 « rieux drapeaux. » Le parti qui, en France, aspi-
 rait à prendre une éclatante revanche des humiliations de 1815, se montra indigné de la prudence du roi et regretta de voir l'offre de la Belgique repoussée au nom de la paix et des intérêts qui s'y rattachent.

La Pologne n'avait pas tardé à suivre l'exemple de la Belgique. Dans la nuit du 29 novembre 1830 une insurrection nationale avait éclaté à Varsovie et mis fin, pour quelques mois, à la domination des Russes. Pendant l'hiver toutes les ressources de cet héroïque pays avaient été mises en œuvre pour soutenir une lutte devenue inévitable, et à laquelle la Pologne convoquait la France. Louis-Philippe, qui se rendait compte des dispositions des rois, et qui ne voulait point assumer la responsabilité d'une guerre universelle pour un intérêt étranger, ne fit aucune promesse et s'attacha à contenir les sympathies guerrières de la France fortement émues en faveur de la Pologne.

Sur ces entrefaites un nouveau pape succédait à Pie VIII, qui était mort en 1830, dans la nuit du 30 novembre, âgé de soixante-dix-neuf ans, après un pontificat qui n'avait été que de vingt mois. Au milieu de toutes les complications qui agitaient alors l'Europe on ne se préoccupa guère aux Tuileries ni de la mort de Pie VIII, ni de l'élection de son successeur. Le nouveau pape, Mauro Capellari, qui était né à Bel-

lune en 1766, prit le nom de Grégoire XVI. Longtemps simple moine camaldule, il s'était rendu célèbre par sa science ecclésiastique et par sa connaissance profonde des langues orientales. Au moment où il monta sur la chaire de Saint-Pierre l'Italie centrale et les États de l'Église étaient en proie à une redoutable fermentation révolutionnaire.

Le cabinet des Tuileries et celui de Vienne, inquiets de ces symptômes, discutaient entre eux sur le principe de non-intervention et ne se mettaient nullement d'accord. La France révolutionnaire avait intérêt à laisser s'accomplir en Italie des révolutions impunies et victorieuses; l'Autriche, qui se posait en suzeraine et en médiatrice des peuples de la Péninsule, élevait la prétention de pouvoir intervenir à main armée dans leurs intérêts, dès que la stabilité de l'ordre social de 1815 semblerait compromise.

Sur ces entrefaites, le 10 février 1831, une insurrection éclata à Parme et fut victorieuse; d'autres se déclarèrent à Modène, à Bologne, à Reggio et dans diverses légations. Elles prévalurent. On s'attendait à de semblables révoltes dans le royaume de Naples, dans la Toscane et dans le Piémont, mais ces pays se tinrent tranquilles et dans l'expectative. L'Autriche, après la révolution de 1830, avait rassemblé près de cent mille hommes en Lombardie et était prête à agir; le pape, la duchesse de Parme, le duc de Modène exilé, sûrs de son appui, l'invoquèrent, et aussitôt les troupes autrichiennes marchèrent sur Parme, sur Modène et sur Bologne, et les insurrections furent promptement écrasées. Les insurgés modénais furent mis en déroute

à Novi, et des tentatives de résistance opérées à Rimini et à la Catolica, par des Bolonais, furent infructueuses. En même temps que les troupes autrichiennes réprimaient ces diverses insurrections, M. d'Appony, ministre d'Autriche à Paris, remettait au général Sébastiani une note dans laquelle il déclarait « que sa cour était dans l'intention : 1^o d'occuper Modène, en vertu du droit de réversibilité de ce duché à la maison de Hapsbourg, après l'extinction de la famille ducale actuellement régnante ; 2^o de concourir en commun à faire accorder par le souverain pontife des institutions représentatives aux États romains ; 3^o d'aviser respectivement, et d'un commun accord, aux moyens d'opérer un désarmement général en Europe.

Cette politique convenait beaucoup au roi Louis-Philippe ; elle ne put obtenir l'adhésion de son principal ministre, M. Laffitte ; ce personnage donna sa démission, qui fut acceptée, et le soin de constituer un autre cabinet fut confié à M. Casimir Périer.

Le 13 mars 1831 parurent les ordonnances qui renouvelaient le ministère. La première était contresignée par M. Sébastiani, qui conservait son poste de ministre des affaires étrangères ; les autres, contresignées par M. Casimir Périer, appelaient au ministère des finances M. le baron Louis, membre de la chambre des Députés ; à la justice, M. Barthe, membre de la chambre des Députés ; à l'instruction et aux cultes, M. le comte de Montalivet ; au commerce et aux travaux publics, M. le comte d'Argout, pair de France ; à la marine, M. le vice-amiral de Rigny. Au point de vue des personnes la nouvelle combinaison ministé-

rielle n'était pas considérable, comme on voit; au point de vue des choses elle allait être décisive, car c'était une rupture complète avec les hommes de Juillet et la politique des concessions révolutionnaires.

Casimir Périer exposa énergiquement son programme qui se résumait en ce mot : *la résistance*. Les actes suivirent de près les paroles. Dès le 20 mars, dans une circulaire qu'il adressa aux préfets, il s'éleva avec force contre une association politique formée récemment sous le titre d'*Association nationale* pour la défense du territoire. Elle avait pris naissance dans la ville de Metz, et avait été suscitée par un commandant de cavalerie nommé Lennox, homme de résolution, dévoué à la famille de l'empereur Napoléon. Elle fit de rapides progrès sur tous les points de la France, et l'on vit figurer dans ses rangs des fonctionnaires publics. Casimir Périer, dans sa circulaire, faisait pressentir la prompte destitution de ces fonctionnaires dans le cas où ils persisteraient à rester membres de l'association. Peu de jours après, les destitutions commencèrent sur une vaste échelle; MM. Alexandre de Laborde, préfet de la Seine, Voirhaye, avocat général à Metz, Stourm, Lebreton, substitués du procureur du roi près le tribunal de la Seine, furent frappés de destitution, ainsi que le général Lamarque.

Le 15 avril eut lieu la clôture de la session des Chambres. Le même jour la Cour d'assises de Paris jugeait un assez grand nombre de jeunes gens, membres influents de la société des *Amis du Peuple* et qui étaient inculpés de complots tendant à établir la république.

Parmi les accusés on remarquait MM. Godefroy Cavaignac, Ulysse Trélat, Sambuc, Guinard, Achille Roche et Pécheux d'Herbinville. En face de leurs juges ils se posèrent eux-mêmes en accusateurs publics de l'ordre social et de la monarchie, et les jurés, intimidés par leur attitude menaçante, se hâtèrent de les proclamer non coupables.

Dès ce moment toute crainte de la loi disparut; on s'avoua républicain dans les journaux, dans les réunions populaires. On alla plus loin; des sectes religieuses se posèrent publiquement; ainsi les Saint-Simoniens, jusque-là ignorés et sans action extérieure, prêchèrent ouvertement leurs doctrines; on vit s'élever, à côté de la religion catholique, non-seulement l'église que les Saint-Simoniens avaient la prétention de fonder, mais une autre église, ayant pour organisateur un abbé nommé Chatel, et qui prit le nom d'Église française; elle substituait dans les cérémonies religieuses la langue française à la langue latine, rompait toute relation avec Rome et foulait aux pieds les dogmes les plus saints. L'anarchie était dans toutes les sphères sociales, et la tâche que M. Casimir Périer avait à remplir devenait fort difficile.

La bourgeoisie se trouvait exclusivement maîtresse de l'ordre social; elle se rallia au roi et au ministre qui représentaient les classes moyennes, et, abstraction faite de l'ordre moral, dont ils ne comprenaient pas la puissance, voulaient à tout prix sauvegarder l'ordre matériel et les intérêts individuels. Casimir Périer s'appuya avec une énergique confiance sur la bourgeoisie et sur le commerce. Il engagea la lutte contre la dé-

mocratie et les multitudes, et ne cacha point son dédain à l'encontre des classes nobles et du clergé. Il était l'homme de l'opposition de quinze ans ; il mettait sa grandeur dans la double alliance de la liberté et de l'ordre public, dans ce sens que pour lui la liberté était assez largement établie si elle se contentait de mots et de formes, et que l'ordre public était pleinement satisfait si le sergent de ville maintenait la circulation dans les rues et si le commissaire de police n'avait à dissiper aucune émeute. Après tout, cette politique était un vaste progrès si on la comparait à la guerre civile et à l'anarchie que suscitait de toutes ses forces le parti républicain ; tous ceux donc qui avaient peur, tous ceux qui avaient quelque chose à défendre adhèrent au ministre avec la sincérité de l'égoïsme menacé et armé.

Tous les citoyens imposés et légalement domiciliés faisaient partie de la garde nationale ; tous ceux qui payaient deux cents francs d'impôt étaient électeurs ; tous ceux qui payaient cinq cents francs d'impôt étaient éligibles ; la presse n'était plus justiciable des tribunaux correctionnels, mais du jury. Cet ordre politique, établi par la révolution de 1830, convenait à la bourgeoisie et formait pour elle le beau idéal du gouvernement. La démocratie, irritée de ce qu'on se fût contenté de pareilles concessions, voulait en finir avec ceux qui lui paraissaient avoir escamoté sa propre victoire, et cherchait à détruire par une émeute un pouvoir issu d'une émeute.

Sur tous les points du territoire, mais particulièrement dans les villes populeuses, les républicains or-

ganisaient des sociétés politiques et des soulèvements. On exhumaient les principes de Gracchus Babœuf, et quelques disciples de cet homme tristement fameux prêchaient la communauté des biens et l'égalité absolue. Philippe Buonarotti, complice et héritier de Babœuf, vivait encore; il était le patriarche du communisme, l'apôtre des égalitaires, et il s'attachait à réhabiliter les hommes et les idées de la Terreur. Les associations et les clubs révolutionnaires acceptaient volontiers ces doctrines, et déjà, dans de secrets conciliabules, le révolutionnaire Joseph Mazzini travaillait à en assurer la propagande. Plus ces hommes étalaient avec confiance leurs redoutables doctrines, plus la société se sentait menacée de mort, et plus la lutte se manifestait implacable et sauvage entre les deux camps.

Une des habitudes de la démocratie d'alors était de s'en prendre à la religion catholique et au clergé; en dépit de la prudence dont l'épiscopat faisait preuve, et dont il faisait une loi aux ministres du culte et aux catholiques, l'impiété et la démagogie s'entendaient pour mettre en péril l'exercice du culte et le droit de la conscience. Dans le Midi et dans l'Ouest, comme à Paris, les révolutionnaires avaient abattu les croix. A Grenoble quelques jeunes exaltés avaient eu la sacrilège audace de disputer la place publique à des processions que la loi autorisait et qu'ils osaient interdire au nom de l'émeute. Le saint-simonisme proclamait la déchéance du christianisme, niait la famille, la société, la propriété, prêchait le règne des sens, et faisait attendre, comme un nouveau messie,

l'avènement de la *femme libre*. L'impiété et la sédition marchaient partout tête levée.

Sous l'empire de ces fatales aberrations le gouvernement convoqua les collèges électoraux et le pays procéda au renouvellement de la chambre des Députés. Les espérances de M. Casimir Périer se réalisèrent. Les électeurs, qui constituaient l'élite des classes moyennes, avaient horreur de la démocratie et de l'anarchie, et dans la plupart des collèges ils repoussèrent les candidats républicains. Une majorité bien déterminée à soutenir la royauté de Juillet et le système de la résistance fut envoyée au Palais-Bourbon, et Casimir Périer se trouva plus fort pour la lutte.

On se lasserait à énumérer les émeutes, les manifestations anarchiques qui tenaient le peuple en éveil et renouvelaient chaque jour les périls de la royauté. La Société des *Amis du Peuple*, la société des *Amis de l'Égalité*, d'autres associations également factieuses publiaient des pamphlets à vil prix et soulevaient toutes les passions politiques, soit par la plantation des arbres de la liberté, soit par l'insulte prodiguée aux magistrats et aux tribunaux dont le courage fléchissait trop souvent devant de pareils adversaires.

Le 23 juillet la session fut ouverte. Casimir Périer avait rédigé lui-même le discours de la couronne, et, tandis que le roi en donnait lecture, son premier ministre, qui en avait copie entre les mains, suivait cette lecture avec une scrupuleuse attention. Louis-Philippe dut voir dans ce contrôle exercé publiquement un manque d'égards, mais il se garda bien d'en rien témoigner.

Le discours de la couronne exposait de nouveau la politique adoptée par Casimir Périer, annonçait le désarmement prochain de l'Europe, la prompt conclusion des complications d'Italie et de Belgique, mais était moins explicite au sujet de la Pologne.

Quant à la pairie il contenait un paragraphe ainsi conçu : « Vous connaîtrez, je l'espère, dans le projet « de loi qui a pour objet la décision d'une grande « question constitutionnelle réservée par la Charte « elle-même à l'examen des Chambres, que je cher- « che toujours à mettre en harmonie nos institutions « avec les intérêts et les vœux de la nation, éclairés « par l'expérience et mûris par le temps. »

La Chambre s'occupa immédiatement de la vérification des pouvoirs ; elle en fut distraite par la célébration des anniversaires des trois jours de Juillet. Le 28, le roi en grand cortège se rendit au Panthéon, où des tables d'airain, portant en caractères dorés les noms des victimes de Juillet, furent scellées sur les murs du temple. Le 29 juillet le roi passa en grande revue la garde nationale ; il était accompagné de don Pedro, et, durant la revue, on répandit la nouvelle d'une grande victoire remportée par les Polonais sur les Russes, qui excita un enthousiasme universel, tant la cause polonaise était chère et sympathique aux Français. Mais c'était là une nouvelle hasardée et produite pour attirer au roi des *vivat*, expédient puéril, et qui devait contribuer à augmenter les embarras de notre diplomatie, qui reculait à la pensée de tendre une main secourable à la Pologne.

On ne sait par suite de quelles aberrations les pre-

miers votes de la Chambre furent hostiles à la politique du ministre. Casimir Périer remit sa démission au roi, et une nouvelle crise ministérielle commençait, lorsque surgit un événement inattendu qui changea les résolutions de ce ministre.

La Belgique avait élu pour roi Léopold de Saxe-Cobourg, mais le roi Guillaume ne voulut pas tolérer l'avènement pacifique de ce prince.

Le 4 août on afficha à la Bourse un supplément du *Moniteur* qui annonçait que le roi de Hollande avait dénoncé l'armistice et annoncé la reprise des hostilités contre les Belges, et que le roi des Français avait reçu à cinq heures du matin une lettre du roi des Belges qui lui demandait le secours d'une armée française. « Dans de telles circonstances, portait cette note, le ministère reste ; il attendra la réponse des Chambres au discours de la couronne. » La discussion s'ouvrit, le 9 août, par un discours dans lequel Casimir Périer exposa succinctement les principes et les actes du cabinet. Son discours roula sur la nécessité de se rattacher à la Charte et de maintenir la paix de l'Europe. « La discussion, dit-il aux députés, qui va s'ouvrir devant vous, décidera probablement de l'avenir de l'Europe ; c'est, à vrai dire, la guerre ou la paix qui sont en question. » La discussion fut solennelle et devait l'être, car Casimir Périer disait vrai : la guerre ou la paix étaient en question devant la Chambre. La politique de la paix prévalut ; une armée française, sous les ordres du maréchal Gérard, franchit la frontière et se porta au secours des Belges. Les Hollandais, hors d'état de tenir tête à la France, se replièrent au

delà du Rhin, et le sort de la Belgique fut de nouveau confié aux délibérations de la diplomatie.

Un amendement avait été proposé en faveur de la Pologne, alors aux prises avec la Russie et prête à succomber dans cette lutte inégale, en dépit de prodiges de dévouement et d'héroïsme. La Chambre repoussa cet amendement, mais elle félicita le roi d'avoir offert sa médiation aux deux peuples pour faire prévaloir les droits de la civilisation et de l'humanité.

Une partie du clergé français s'était placée sur le terrain du droit commun et réclamait pour les catholiques toutes les libertés promises par la Charte. Cette école publiait le journal *l'Avenir* et avait à sa tête l'abbé de Lamennais. Elle insistait pour obtenir la liberté de l'enseignement et l'indépendance de l'Église. MM. de Montalembert et Lacordaire, amis et disciples de Lamennais, se fondant sur les art. 69 et 70 de la Charte du 9 août 1830, dont ils faisaient résulter l'abolition du principe de la liberté d'enseignement, ouvrirent une école gratuite sans l'autorisation de l'Université. Des poursuites eurent lieu immédiatement; la Cour royale évoqua l'affaire et condamna les prévenus par corps à 100 francs d'amende. Mais, sur ces entrefaites, M. le comte de Montalembert étant mort, son fils demanda à être jugé par la cour des Pairs, revendiquant le bénéfice de l'hérédité. La cour des Pairs, admettant cette demande, se constitua en cour de justice, le 25 septembre, et confirma l'arrêt rendu par la Cour royale.

La Pologne venait de succomber; Varsovie était prise; le sang avait rougi les eaux de la Vistule, et les

débris armés de cette glorieuse nation se repliaient en fugitifs vers l'Europe occidentale. M. Sébastiani annonça ce résultat à la Chambre et se servit de cette expression malheureuse : *L'ordre règne à Varsovie*. Il voulait dire que la lutte était terminée, mais cette déclaration froide et malhabile souleva une irritation profonde. Il y eut à ce sujet de nouvelles émeutes, et la personne du premier ministre courut des dangers. Ceux qui suscitèrent ces démonstrations anarchiques croyaient servir la Pologne et ne parvenaient qu'à la compromettre davantage.

Une grande question était soumise aux deux Chambres, celle de l'hérédité de la pairie. L'opinion conservatrice et monarchique, appelant à elle toutes ses nuances, demandait que la pairie restât héréditaire ; la bourgeoisie se prononçait dans un sens opposé et ne voulait que d'une pairie viagère ou élective ; la démocratie n'en voulait d'aucune sorte. La délibération fut longue et vraiment solennelle ; enfin les deux Chambres décidèrent qu'à l'avenir les pairs seraient nommés à vie, par le roi, et choisis parmi diverses catégories de citoyens offrant des garanties d'intelligence et de fortune dont toutes les conditions furent définies par la Charte.

Après le vote de cette loi organique la Chambre adopta diverses lois de finances, ayant trait aux pensionnaires de la liste civile, aux secours à accorder aux réfugiés étrangers ; elle s'occupa, en outre, de l'ancienne proposition de M. Baude, tendant au bannissement perpétuel des membres de la branche aînée des Bourbons, proposition reprise par M. de Bricque-

ville; elle fut discutée de nouveau le 15 novembre avec beaucoup de vivacité et finit par être adoptée après avoir subi diverses modifications.

Vers le milieu de novembre, à l'occasion d'un conflit suscité entre les ouvriers et les maîtres par la proposition d'un tarif des salaires, une insurrection formidable éclata à Lyon. Les ouvriers avaient pris pour devise ces mots : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant !* Après une lutte sanglante et opiniâtre ils demeurèrent maîtres de la ville et ne surent que faire de leur victoire. Tandis qu'ils hésitaient, une armée, placée sous les ordres du maréchal Soult et du duc d'Orléans, héritier du trône, marcha sur Lyon et en reprit possession au nom du roi.

Depuis quelques mois le roi Louis-Philippe et sa famille avaient abandonné leur résidence du Palais-Royal et étaient venus s'installer aux Tuileries; désireux de rester à quelque distance des indiscrets et des curieux, le roi fit établir le long de son palais deux petits parterres gazonnés et entourés d'un fossé et d'une grille; rien de plus légitime ni de plus simple, mais on lui en fit un crime, et les journaux se déchainèrent contre ce prétendu attentat. Ainsi se terminait l'année 1831.

L'année 1832 s'ouvrit sous de sinistres auspices. La misère était grande et les partis ne cessaient de conspirer. Il y eut une tentative avortée, connue sous le nom de *complot des tours de Notre-Dame*, et qui fut l'œuvre des républicains; une autre conjuration bien autrement sérieuse fut essayée par le parti légitimiste, et fut désignée sous la dénomination de *complot de la*

rue des Prouvaires. Cette manœuvre échoua. Tandis que les républicains et les royalistes cherchaient à prendre leur revanche, les Chambres discutaient sur une proposition tendant à rétablir le divorce et repoussaient cette malencontreuse idée. Elles votèrent ensuite une loi sur la liste civile, qui fut fixée à douze millions. La discussion qui s'ouvrit à ce sujet fut très-fâcheuse pour la dignité royale. On supposait à Louis-Philippe la soif de l'or, et c'était le thème convenu des feuilles hostiles. Comme on lui savait des goûts simples, on prétendit qu'il voulait thésauriser, et son ordre, son économie, jusqu'alors tant vantés, furent taxés d'avarice. On s'étonnait aussi que Louis-Philippe eût cru devoir, au moment même où il allait accepter la couronne, faire passer tout son domaine privé sur la tête de ses enfants, tout en s'en réservant l'usufruit, ce qui n'était pas conforme à la coutume monarchique, qui voulait que le domaine privé du nouveau roi allât se fondre dans le domaine de la couronne. Un écrivain déjà célèbre, M. de Cormenin, publia contre *la liste civile* des pamphlets qui réjouirent la malignité publique. Peu de jours après, la chambre des Députés vota une loi qui abrogeait le deuil du 21 janvier, ordonné depuis quinze ans en commémoration de la mort de Louis XVI.

Le parquet semblait rivaliser de zèle avec la police, et jamais la presse n'avait été en butte à d'aussi nombreuses poursuites. Le journal *la Révolution*, *la Né-mésis*, *la Caricature*, *le National*, et par-dessus tout *la Tribune*, joints à quelques journaux des départements,

donnaient, après une année au plus de la révolution accomplie par et pour la presse, un total de deux cent vingt-huit poursuites judiciaires. En outre, des poursuites avaient été dirigées contre MM. Gervais (de Caen), Raspail, Blanqui, Thouret, Hubert, Trélat, Juchault, Bonnias, Rillieux, en leur qualité de membres de la société des Amis du Peuple. Leur défense fut un scandale politique et une menace d'insurrection.

L'Autriche continuait à occuper les principales positions de la haute Italie et semblait disposée à étendre son intervention armée. Pour contre-balancer son influence et la tenir en respect, Casimir Périer se décida à jeter des troupes en Italie; on apprit que quinze cents soldats français, débarqués pendant la nuit sous les murs d'Ancône, s'étaient emparés de cette ville par surprise, sans brûler une amorce, et avaient arboré le drapeau tricolore sur la citadelle (23 février). L'occupation d'Ancône déconcerta grandement l'Autriche. M. de Metternich vit bien que la France, poussée à certaines extrémités, se montrerait ardente dans la lutte, et il se mit à négocier avec notre ambassadeur à Rome. La guerre avec l'Autriche pouvait naître de cette expédition; mais M. de Metternich, qui avait tant dit, dès 1830: « Vienne la guerre! » s'arrangea de manière à l'éviter et se montra aussi conciliant qu'il avait annoncé devoir l'être peu.

A Grenoble, dans la journée du 16 mars, une mascarade politique, organisée par les républicains et injurieuse pour le roi, donna lieu à une répression cruelle et qui dépassait la limite du droit. La ville se

souleva, et le régiment contre lequel s'élevaient les colères du peuple sortit de la place. M. Casimir Périer frémit à cette nouvelle. Des forces imposantes furent dirigées sur Grenoble, sa ville natale, et satisfaction fut donnée au gouvernement et à l'armée.

Soudain un événement des plus sinistres vint faire taire les autres préoccupations. Le choléra asiatique ravageait, depuis plus d'un an, l'Europe orientale, et avait fini par gagner les régions de l'Occident. A Londres il sévit cruellement. La ville de Paris s'endormait dans une fausse sécurité, quand, le 22 mars, une première victime du fléau succomba dans un hôpital. Bientôt la maladie se propagea, mais les Parisiens ne crurent pas, dès le premier jour, à la gravité du péril. Peu de jours après ils furent détrompés d'une manière à la fois terrible et inattendue. Le fléau asiatique multiplia ses ravages, et les esprits les plus fortement trempés se trouvèrent saisis d'une secrète terreur. Les classes pauvres et ignorantes, frappées de vertige, ne sachant comment expliquer les funestes ravages du choléra, se prirent à croire à des empoisonnements. De sourdes rumeurs circulèrent ; alors on les attribua à des menées ténébreuses, soit de quelques malfaiteurs, soit de gens de parti, intéressés à troubler la tranquillité publique. Ces sinistres rumeurs se propagèrent avec une incroyable rapidité, et, tandis que dans certains quartiers de Paris on brisait encore quelques voitures de nettoyage, des rassemblements immenses se formèrent sur les quais, sur la place de Grève, dans la Cité et sur beaucoup d'autres points, et jamais on n'avait pu voir de réunions d'hommes aussi compactes,

aussi formidables. Ces hommes se pressaient, se heurtaient, s'électrisaient les uns et les autres, se communiquaient leurs soupçons, leurs haines, leurs colères, voulant terrifier les empoisonneurs par une prompte et imminente destruction. Toute personne munie d'une fiole, de bouteilles, de paquets d'un petit volume, paraissait suspecte ; un simple flacon pouvait devenir une pièce de conviction au milieu d'une multitude en délire. On avait dit que les viandes avaient été empoisonnées, on n'osait plus passer auprès de l'étal d'un boucher, on évitait la devanture de la boutique de tout marchand de comestibles. La fureur du peuple fit de nombreuses victimes, et l'autorité elle-même, un moment débordée par ce danger imprévu, parut ajouter foi aux empoisonnements.

Ce furent des jours de douloureux et de lamentables souvenirs : en vingt-quatre heures les malades périssaient par milliers. On ne savait comment les inhumer ; on n'avait ni le temps de creuser les fosses, ni celui de fabriquer des bières, et l'on transportait nuitamment les cadavres des cholériques dans de vastes tapisseries.

La famille royale n'abandonna pas la capitale durant cette funeste épidémie ; elle donna l'exemple du dévouement et de l'abnégation, et le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, se fit remarquer par son courage. Les médecins de Paris furent admirables ; presque tous restèrent à leur poste, se multiplièrent et vaquèrent aux devoirs de leur profession avec un zèle et une énergie inaltérables. On vit des femmes du monde se mettre au chevet des malades et se faire

sœurs de charité, et les Sœurs de Charité, de leur côté, pas plus que les médecins, ne faillirent à leurs devoirs. Il y eut des secours abondants. Beaucoup de riches avaient quitté la capitale, et, à voir l'affluence des offrandes, on ne pouvait guère s'en douter. La société française montra encore en cette occasion qu'elle a en elle une grande force de moralité et une vitalité puissante qui ne se révèle jamais mieux que dans les grandes épreuves. A la fin, grâce à la Providence, le fléau perdit de son intensité et ne frappa plus que des victimes isolées; mais il se répandit dans les départements et désola les deux tiers du royaume. Parmi les victimes les plus célèbres qui succombèrent au choléra nous devons inscrire Cuvier, le plus illustre des savants de l'Europe, et l'homme aux mains de qui Louis-Philippe avait confié la marche de son gouvernement : nous avons nommé Casimir Périer. Il était devenu si grand par son courage que sa mort parut un deuil public et remplit d'une stupéfaction presque égale ses amis et ses ennemis.

La guerre civile éclatait sur plusieurs points du territoire et mêlait ses horreurs à celles de la contagion. La mère de M. le duc de Bordeaux, madame la duchesse de Berry, s'était proposé les exemples de Marguerite d'Anjou, alors que cette princesse défendait avec une opiniâtre persévérance la couronne de son fils. Tandis que Charles X, le Dauphin, la fille de Louis XVI et les deux enfants qui partageaient leur exil vivaient au château d'Holyrood en Écosse, madame la duchesse de Berry s'était d'abord rendue à Gênes, après avoir remonté le Rhin et traversé l'Alle-

magne, le Tyrol et la Lombardie. Éloignée par ordre du roi Charles-Albert, elle s'était ensuite retirée à Massa, puis à Lucques, à Rome, à Naples, et partout elle avait organisé, de concert avec plusieurs chefs royalistes, une insurrection destinée à éclater en France. L'année 1831 s'était passée en préparatifs. Investie du titre de régente du royaume pendant la minorité de Henri V, Madame avait rédigé une série d'ordonnances ayant pour but de renouveler toutes les bases de l'ordre politique de la France. Quand tout fut prêt, le 24 avril, elle s'embarqua à Reggio, à bord du navire le *Carlo-Alberto*, que ses amis avaient acheté à Livourne, et, après une traversée mêlée d'incidents et de retards, elle avait pris terre non loin de Marseille.

Une tentative organisée pour s'emparer de cette ville n'eut aucun succès, et madame la duchesse de Berry se détermina à passer en Vendée. Le 1^{er} mai elle arriva à Toulouse; le 17 elle recevait l'hospitalité au château de la Prenille, près de Montaigu. Le gouvernement, averti de sa présence dans l'Ouest, donnait partout des ordres pour comprimer les soulèvements royalistes et arrêter la princesse; mais Madame, entourée d'amis fidèles et changeant sans cesse de déguisement, trouvait le moyen de parcourir le pays, de visiter les châteaux, et d'organiser une nouvelle Vendée à laquelle il ne manquait rien, sinon des soldats.

La Vendée n'était plus en 1832 telle que la représentaient les souvenirs de 1793 et de 1815. Les seigneurs et les nobles avaient plus ou moins participé sous le gouvernement constitutionnel à l'action politi-

que, et beaucoup d'entre eux admettaient de nouvelles nécessités sociales. Quant au peuple et aux fermiers, bien qu'attachés par tradition aux Bourbons et à la monarchie, ils avaient été associés par la conscription, le commerce et les affaires, au mouvement général des autres provinces, et ils jouissaient assez volontiers des lois qui leur garantissaient la liberté politique, l'égalité devant la loi et les droits inhérents à la propriété du sol. Pour les déterminer à prendre les armes et à s'engager dans une lutte contre la dynastie de Juillet il aurait fallu fermer leurs églises, comme autrefois, et proscrire encore leurs prêtres. Or la religion était saine et sauve; le clergé était libre, et les Vendéens, tout en aimant les nobles et en les honorant, ne songeaient guère à prendre le fusil dans l'intérêt exclusif du drapeau blanc et de la légitimité. Ils ne répondaient donc que très-faiblement à l'appel de la duchesse de Berry et de ses lieutenants, et, au lieu d'une guerre catholique, embrassant toute la surface de l'Ouest, il ne pouvait y avoir que des soulèvements partiels et des combats isolés dont il n'était guère permis de méconnaître l'impuissance.

M. Berryer partit de Paris pour se rendre auprès de Madame et l'éclairer sur cette situation; il ne réussit pas à la dissuader, et elle persista à donner des ordres en vue d'une prise d'armes qui devait avoir lieu du 3 au 4 juin.

L'insurrection éclata; à la place de la grande armée royale et chrétienne qui avait tenu tête à la Convention, on vit se former quelques corps d'élite, composés de paysans et de gentilshommes, et qui dé-

ployèrent le courage intrépide dont leurs pères avaient fait preuve dans la *guerre de géants* conduite par Cathelineau. Le général Dermoncourt, qui commandait pour Louis-Philippe, distribua sur tous les points les troupes placées sous ses ordres. Il ne put empêcher la réunion de MM. de Charette et de la Roberie, qui eut lieu le 6 juin. Ces deux chefs disposaient de cinq cents hommes ; ils se portèrent sur le village du Chêne. Une quarantaine de jeunes gens de familles nobles servaient sous leurs drapeaux. Attaqués par la garde nationale et par des compagnies du 44^e, ils combattirent vaillamment. Deux fois les Vendéens refoulèrent la troupe et la garde nationale. Il fallut l'arrivée d'un bataillon tout entier pour décider l'affaire, et ce fut seulement alors que fut donné le signal de la retraite. Des deux côtés les pertes avaient été nombreuses. Dans la journée même où le combat du Chêne avait lieu, le château de la Pénissière était aussi le théâtre d'un combat sanglant, dans lequel une poignée de Vendéens se défendit avec héroïsme contre un nombreux corps des troupes et de gardes nationaux. Ils périrent dans les ruines du château livré aux flammes.

La mise en état de siège de quatre départements, qui avait été résolue vers la fin de mai, acheva de détruire les projets de la duchesse de Berry. Sur une population de quinze cent mille habitants deux ou trois mille à peine avaient pris les armes, et les rassemblements avaient échoué partout. La duchesse fut obligée de quitter sa retraite ; on la vit errer de ferme en ferme, de chaumière en chaumière, sans prendre

un instant de repos, traquée par les colonnes mobiles qui battaient le pays. Elle voyait fuir devant elle l'espoir de ressusciter la Vendée, et se trouva heureuse d'entrer à Nantes déguisée en paysanne, et de s'y réfugier chez de fidèles amis.

Tandis qu'elle accomplissait cette odyssée royaliste, le parti républicain méditait à Paris une formidable insurrection. La société des *Amis du Peuple*, traquée de toutes parts, n'était pas seule à soutenir la lutte ; à côté d'elle il s'était formé une vaste association, composée de sections dominées par un comité suprême, et qui prenait le nom de *société des Droits de l'homme et du citoyen* ; elle avait adopté pour base de ses principes la théorie des droits autrefois édictée par Robespierre. Au-dessus de ces deux sociétés il s'en formait une autre qui fut secrète alors et qui se composait d'un conseil central ou communal, dans lequel se trouvaient Voyer d'Argenson, Audry de Puyraveau, Charles Teste, Conseil, Armand Carrel, Chevallon, Charles Thomas. A ce conseil correspondaient des agrégations qui prenaient le nom de municipalités et qui correspondaient à chaque arrondissement ; ces municipalités avaient une section civile et une section militaire ; cette dernière était chargée d'entretenir des rapports avec la portion de la garde nationale qui se rapprochait des opinions républicaines ou les adoptait. Il y avait dans cette organisation les éléments de la constitution immédiate d'une administration gouvernementale et municipale, et elle planait en réalité sur l'ensemble du parti républicain. Les Amis du Peuple étaient représentés dans le conseil com-

munal par Trélat, Godefroy Cavaignac et Guinard. A côté de cette association vraiment secrète, et à laquelle aboutissaient les autres agrégations du parti, qui était institué tout à la fois pour le conseil et pour l'action, qui avait de ses membres dans la presse, dans le parlement, dans les sociétés politiques, le général La Fayette constitua ou plutôt patrona une société qui fut, elle, ostensible, et qui se composait des décorés de Juillet qui avaient refusé de prêter serment. Cette société avait tout à la fois un but politique et un but d'assistance mutuelle; elle était fondée pour la défense de la révolution de Juillet et pour la consécration des principes qui devaient en découler; elle prit le nom de *l'Union de Juillet* et fut divisée en cohortes; il y eut autant de cohortes que d'arrondissements (1). Tandis que l'insurrection organisait ainsi ses armées la session était close, et les députés de l'opposition, redoublant de violence contre le pouvoir, publiaient, sous le titre de *Compte rendu*, un manifeste adressé à la France et qui dénonçait le gouvernement à l'anéantissement public.

La société des *Amis du Peuple* se passa en revue aux obsèques du jeune Gallois, l'un de ses membres, tué en duel (2 juin); trois jours après, le 5 juin, à l'occasion des funérailles du général Lamarque, député de l'opposition, la guerre civile éclata dans les rues de Paris.

Le combat commença vers le pont d'Austerlitz et aux abords de la place de la Bastille. Toutes les sociétés

(1) M. Rittiez, *Hist. du règne de Louis-Philippe*.

républicaines étaient là, sous leurs drapeaux et à la suite de leurs chefs. On pilla des magasins d'armes, on s'empara de plusieurs postes, on éleva de nombreuses barricades dans les centres populeux, sillonnés de rues étroites. Les quartiers des halles, la rue du Temple, les rues Saint-Denis, Saint-Martin, Montorgueil et Montmartre, les voies adjacentes devinrent le théâtre d'une lutte opiniâtre et sanglante, durant laquelle, de part et d'autre, on déploya un courage inouï.

Le 6 juin, au lever du jour, le combat, un moment interrompu par la nuit, recommença avec le même acharnement. Les insurgés se virent successivement enlever toutes leurs positions, mais partout ils résistèrent et firent acheter cruellement leur défaite à la garde nationale et à l'armée. Dans le quartier Saint-Méry ils occupaient quelques maisons, protégées par des barricades. Ils étaient là cent quarante ou cent cinquante au plus, fermes et résolus, et ne marchandant pas leur vie; mais l'attaque fut conduite aussi avec vigueur, et on voyait se succéder tour à tour de nouvelles colonnes, soit de gardes nationaux, soit d'infanterie de ligne, qui venaient se briser contre ces murailles improvisées qui vomissaient le feu et la mort. Là furent tués d'intrépides soldats; là moururent aussi bravement des gardes nationaux, pères de famille, qui avaient quitté leurs femmes, leurs enfants pour sauvegarder l'ordre public. Le chef des insurgés était un jeune homme, mince et pâle, qui portait la décoration de Juillet; il se nommait Jeanne et déployait une intrépidité sans exemple. A la fin le nombre pré-

valut, les républicains furent fusillés ou tués à coups de baïonnette, et un très-petit nombre d'entre eux parvint à se faire jour à travers les rangs de la garde nationale. La victoire du gouvernement était complète.

Le lendemain on mit Paris en état de siège; l'école d'Alfort et l'École polytechnique furent dissoutes, ainsi que l'artillerie de la garde nationale, et, par une ordonnance de police, injonction fut faite aux médecins et chirurgiens d'avoir à donner les noms et demeures de tout blessé confié à leurs soins. Cette ordonnance souleva de toutes parts des marques non équivoques de réprobation, et fut retirée presque aussitôt après avoir été promulguée.

Les conseils de guerre s'assemblèrent pour juger les coupables et prononcèrent plusieurs condamnations : la Cour de cassation, saisie des pourvois, proclama que la mise en état de siège était illégale, et les accusés furent renvoyés devant les cours d'assises.

Le 22 juillet 1832 Napoléon-Charles-François-Joseph, duc de Reichstadt, né roi de Rome, proclamé empereur sous le titre de Napoléon II, et fils du captif de Sainte-Hélène, décédait au palais de Schönbrunn, en Autriche. Dans cette courte existence l'illustre exilé fit remarquer plus d'une fois la haute intelligence de son esprit et la bonté de son cœur. Il se promenait souvent seul sur les bords du Danube; il aimait l'isolement et l'étude, et ceux qui l'observaient de près sentaient bien qu'il était dévoré par le sentiment intime de ce qu'il était et de ce qu'il aurait pu être!... Ses oncles, les archiducs, et son aïeul, l'empereur

d'Autriche, lui avaient voué une affection touchante qui ne le consolait pas.

Le duc de Raguse, exilé par la révolution de 1830, s'étant rendu à Vienne, eut avec le fils de Napoléon de longues entrevues et l'initia de plus en plus au souvenir de son père. En 1832 il tomba malade d'une fluxion de poitrine, et sa complexion délicate ne put résister à ce mal. L'impératrice Marie-Louise, duchesse de Parme, vint en toute hâte auprès de son fils mourant, mais elle ne pouvait que recevoir ses derniers soupirs.

Le fils de Napoléon, élevé dans le respect de la religion catholique, reçut avec une piété vive les secours de l'Église et s'éteignit plein de confiance en Dieu. « Ma mère ! ma mère ! » furent les dernières paroles qu'il prononça en tournant les yeux vers Marie-Louise, agenouillée au pied de son lit.

Napoléon II, archiduc et captif, mourut à Schœnbrunn, dans la même chambre où son père avait dicté les conditions de la paix de Wagram. Aujourd'hui le jeune prince repose dans le sépulcre des empereurs d'Allemagne ; une courte inscription annonce au monde que Dieu manifesta une fois de plus en lui le néant des espérances humaines.

Les cours d'assises prononçaient chaque jour des condamnations sévères contre les insurgés de juin, mais la clémence royale intervenait et ne permettait pas de relever l'échafaud politique. Vers le même temps (28 août) on jugea les chefs de la secte saint-simonienne, presque tous hommes de talent et d'esprit, et qui s'étaient dévoués avec plus ou moins de

bonne foi à propager, par des moyens ridicules ou coupables, des doctrines antisociales et rétrogrades et une religion immorale à tous les points de vue. Malgré l'étrangeté scandaleuse de leur défense, qui restera comme un témoignage des aberrations de cette époque, les accusés furent punis de peines correctionnelles et la secte fut dissoute.

L'abbé Châtel ne se laissa pas décourager par cet exemple ; il donna un libre cours à la parodie déplorable qu'il appelait l'Église française, et se mit en rapport avec une secte maçonnique qui se désignait elle-même sous le nom d'ordre des Templiers, et prétendait avoir continué, sans interruption, la trop fameuse institution supprimée jadis par le pape Clément V, et qui semblait s'être éteinte dans les tortures et dans les supplices ordonnés par Philippe-le-Bel, Châtel se proclamait lui-même *primat des Gaules* et ne réussissait qu'à séduire de pauvres ouvriers.

La princesse Louise-Marie d'Orléans, fille aînée du roi Louis-Philippe, épousa Léopold 1^{er}, roi des Belges (août 1832) ; ce mariage eut lieu à Compiègne, au milieu de fêtes brillantes.

Le 11 octobre le ministère fut réorganisé. Le roi y fit entrer trois personnages considérables, qui exerçaient la plus haute influence sur les Chambres ; ce furent MM. Thiers, Guizot et de Broglie. Ils déclarèrent vouloir reprendre et continuer la politique du 13 mars.

Au mois de novembre, un nommé Deutz, ancien juif qui se disait converti, vendit à la police française le secret de la retraite de madame la duchesse de

Berry ; cette princesse fut arrêtée à Nantes, dans une cachette où ses hôtes lui avaient ménagé un asile. M. Maurice Duval, préfet de la Loire-Inférieure, présida lui-même à cette opération de police et dirigea les perquisitions des gendarmes jusqu'au moment où la princesse se vit réduite à se rendre. D'abord conduite dans la prison du château, Madame ne tarda pas à être transférée dans la citadelle de Blaye (Gironde).

La conférence de Londres avait reconnu l'indépendance de la Belgique et déterminé les limites réciproques de ce royaume et de la Hollande. Les troupes du roi des Pays-Bas gardaient la citadelle d'Anvers et voulaient s'y maintenir. Une armée française, forte de soixante-dix mille hommes, passa immédiatement la frontière et entra en Belgique (15 novembre), ayant à sa tête pour la commander le maréchal Gérard. Deux fils du roi, le duc d'Orléans et le duc de Nemours, faisaient partie de l'armée d'expédition ; en même temps les flottes combinées de la France et de l'Angleterre, réunies à Spithead, faisaient voile pour les côtes de la Hollande et allaient y établir un blocus maritime ; l'embargo fut mis aussi sur tous les navires hollandais, dans les ports de France et d'Angleterre.

Les préparatifs du siège se trouvaient terminés le 29 novembre, et le 30 on occupait la tranchée, sous le commandement du duc d'Orléans, à 300 mètres de distance des ouvrages les plus avancés de la citadelle. Le 4 décembre notre artillerie, que commandait le général Neigre, commença son feu avec 82 pièces de gros

calibre, bientôt augmentées de 22 mortiers. La garnison ne tarda pas à riposter avec une grande vigueur, et avec d'autant plus d'effet que le clair de la lune les aidait à diriger leur feu contre nos travailleurs, qui établissaient des chemins couverts devant la lunette Saint-Laurent. Enfin le 14 on fit jouer une mine qui, en sautant, ouvrit une brèche large et accessible, et nos soldats pénétrèrent aussitôt par la brèche dans cette lunette et s'en emparèrent. Le bombardement continua avec une plus grande énergie; le 21 les batteries de brèche avaient fait des ravages si terribles qu'il était évident qu'en quarante-huit heures tout serait prêt pour l'assaut.

Le général Chassé, jugeant désormais toute résistance impossible, se décida à capituler, et, le 23 décembre, nos soldats prirent possession de la citadelle, d'où les troupes hollandaises étaient sorties pour déposer les armes. La prise d'Anvers honora le vainqueur et le vaincu, et l'Europe, qui haïssait la France, se prit de nouveau à la craindre en voyant nos soldats si dignes de leurs pères.

Depuis deux ans nos vaillantes troupes soutenaient contre les Arabes et les tribus de l'Agérie une guerre moins meurtrière par le fer et le feu que par le climat, les fatigues et les fièvres; cette lutte, entreprise pour la gloire de la France et au profit de la civilisation chrétienne, mécontentait vivement l'Angleterre, qui eût désiré voir le drapeau français s'éloigner d'Alger; mais il y avait été arboré pour toujours.

Les chefs de la société des *Amis du Peuple* comparurent une dernière fois devant la justice. Ils furent

acquittés par le jury, mais la cour d'assises rendit un arrêt qui proclamait la société dissoute et lui interdisait de se réunir.

Le bruit se répandit alors que madame la duchesse de Berry, veuve depuis le 14 février 1820, était dans un état de grossesse fort avancé. Les royalistes démentirent énergiquement cette rumeur et des duels eurent lieu à ce sujet. Au plus fort de cette émotion, et le 22 février 1833, on lut dans *le Moniteur* la déclaration suivante :

« Le vendredi 22 février, à cinq heures et demie, la duchesse de Berry a remis à M. le général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye, la déclaration suivante : « Pressée par les circonstances graves et « par les mesures ordonnées par le gouvernement, « quoique j'eusse les motifs les plus graves pour te- « nir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, « ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée « secrètement pendant mon séjour en Italie.

« De la citadelle de Blaye, le 22 février 1833.

« Signé : MARIE-CAROLINE. »

L'enfant qui vint au monde fut baptisée sous les noms d'Anne-Marie-Rosalie, et madame la duchesse de Berry ne tarda pas à être reconduite en Italie. Les amis qui lui demeurèrent fidèles firent un crime au roi Louis-Philippe d'avoir étalé au grand jour tous les détails d'un incident de famille aussi douloureux ; ils avaient raison de se plaindre, mais ils oubliaient que Louis-Philippe, s'il eût été vaincu par les royalistes, aurait été plus durement traité qu'il ne traita lui-même

son ennemie. Jetons le voile sur ces récriminations passionnées.

Les jurés parisiens acquittèrent MM. Bergeron et Benoît, accusés d'avoir attenté aux jours du roi Louis-Philippe.

Les Chambres votèrent des lois d'administration publique très-importantes, et dont les principales organisaient les conseils généraux, l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'instruction primaire.

Les sociétés politiques formèrent de nouveau leurs cadres ; les sections des *Droits de l'Homme* se recrutèrent de tous les débris de la société des Amis du peuple, et mit à sa tête un comité dans lequel on vit figurer MM. Godefroy Cavaignac, Auguste Guinard, tous deux anciens membres des Amis du Peuple, et Caunes, fondateur de la société des Droits de l'Homme, ainsi que deux ouvriers nommés Lambert et Soulier, membres anciens et influents de cette société.

On organisa ensuite sur de larges bases la société fondée en vue de la liberté de la presse et qui avait à sa tête le général La Fayette. A côté d'elle, et comme auxiliaire, figurait la société dite de l'Instruction populaire, fondée aussi vers la fin de 1832, sous les auspices de la plupart des membres du comité de la presse. A la tête du comité de cette association étaient MM. Arago, Cabet, Cormenin ; elle ne s'écartait en aucune façon de son objet, et créait dans tous les quartiers de Paris des cours gratuits d'histoire, de géographie, de lecture, d'hygiène. C'étaient les réserves de l'opposition.

En cette même année 1833, et le 29 juillet, la statue de Napoléon-le-Grand fut replacée sur la colonne de la place Vendôme.

La Grèce fut constituée en royaume. Le jeune Othon, fils du roi de Bavière, fut déclaré roi de ce nouvel État.

Le 3 avril une insurrection révolutionnaire éclata à Francfort-sur-le-Mein.

Don Miguel régnait en Portugal. En 1831 une flotte française força le Tage et contraignit le gouvernement portugais à accorder des réparations à des Français qui avaient eu à se plaindre de mauvais traitements. En 1833 don Pédro, éloigné du Brésil par une révolution, vint en Europe soutenir les prétentions de sa fille, dona Maria, au trône de Portugal. Ses armes, appuyées par l'influence de l'Angleterre, triomphèrent de la résistance de don Miguel. La jeune dona Maria fut proclamée reine de Portugal, et don Pédro organisa dans ce royaume le régime constitutionnel.

Ferdinand VII, roi d'Espagne, mourut, et laissa par son testament le trône à sa fille Isabelle, âgée de trois ans. L'oncle de cette princesse, l'infant don Carlos, réclama pour lui la couronne, en vertu de la loi salique. Ces prétentions réciproques causèrent en Espagne des agitations et des guerres civiles qui ne sont point encore arrivées à leur terme.

La profession de crieur des rues, places et carrefours, s'exerçait à peu près librement depuis la révolution de juillet 1830, et des nuées de crieurs sillonnaient régulièrement tous les quartiers de Paris, colportant, vendant force petits écrits, et aussi bon nombre de journaux.

Ils fatiguaient les gens paisibles de leurs cris, et contribuaient beaucoup, par la nature même des écrits qu'ils vendaient, à augmenter l'agitation dans les esprits. Les crieurs publics appartenaient, en grand nombre, à la société des Droits de l'Homme, dont ils vendaient les publications, ou du moins avaient avec elle des rapports fort intimes. Les lois étaient alors impuissantes pour remédier à de pareils scandales, et la police fut réduite à des mesures de répression inefficaces.

La session de 1834 s'ouvrit alors, et le gouvernement demanda aux Chambres des lois qui le missent en mesure de dissoudre les sociétés politiques, organisées pour la révolte, et d'interdire dans les rues le colportage des écrits immoraux ou séditieux. Ces lois, après une discussion longue, solennelle et mémorable, lui furent accordées, et il en obtint une autre contre les détenteurs d'armes de guerre et les constructeurs de barricades.

Des tentatives avaient eu lieu pour soulever l'Europe. Mazzini poussait à l'insurrection la *Jeune Italie*, et Philippe Buonarotti, l'ancien complice de Babœuf, tenait en réserve, dans le même but, ce qu'il appelait la *Charbonnerie réformée*. Une dissidence marquée s'était manifestée entre ce vieux républicain et Mazzini, plus ardent, plus téméraire, moins circonspect quant aux hommes et quant aux choses. Contrairement aux réclamations de Buonarotti, Mazzini organisa une tentative armée contre la Savoie, et confia cette entreprise au général Ramorino, réfugié polonais, homme de peu de consistance. Un petit corps de réfugiés al-

lemands, polonais et italiens, entra en Savoie, proclamant l'indépendance de l'Italie ; mais ce mouvement fut immédiatement comprimé par les troupes du roi de Sardaigne, et les prisonniers furent livrés à des juges militaires qui se montrèrent sans pitié.

En France la lutte ne fut pas aussi aisément terminée. Les associations politiques avaient protesté contre la loi rendue pour les dissoudre, et sur tous les points du territoire la résistance s'était organisée avec énergie.

Dans les journées des 11, 12 et 13 avril, la guerre civile éclata à la fois à Paris, à Lyon, à Saint-Étienne, à Lunéville, à Arbois. A Paris et à Lyon le combat fut long et opiniâtre ; la révolte se montra énergique et téméraire ; la répression fut terrible et implacable, et il y eut beaucoup de sang versé. C'était là d'ailleurs une lutte inégale, entre des sectionnaires à peine armés et disciplinés, et des troupes régulières, vigoureusement conduites, et qui passaient par les armes quiconque osait se montrer sous les drapeaux de l'insurrection. On fit un assez grand nombre de prisonniers et la cour des Pairs fut chargée de faire justice.

On était à peine remis des émotions de la guerre civile lorsque mourut à Paris le général La Fayette (mai 1834). Des précautions extraordinaires furent prises pour empêcher une sédition, et le *National*, rendant compte des obsèques du général, terminait ainsi son récit : « Une douleur muette a été le seul
« adieu que l'illustre mort ait recueilli. On ne nous
« demandera pas pourquoi ce silence, plus lugubre et
« plus triste, s'il est possible, que la perte même du meil-

« leur des citoyens et du plus respectable des hommes. »

La clôture de la session de 1834 eut lieu le 24 mai, et le lendemain même parut une ordonnance de dissolution. Les élections générales qui eurent lieu peu de mois après ne furent pas très-favorables à la politique du gouvernement; MM. Thiers et Guizot, alors unis pour défendre la politique de résistance, virent se ranger à leur suite une majorité composée d'éléments divers, et qu'affaiblissait la présence d'un grand nombre de députés prêts à marchander leur concours, et qu'on appelait le *tiers-parti*.

Un ministère pris dans cette nuance de la Chambre se forma cependant, mais péniblement; voici quelle fut sa composition (13 novembre) : M. le duc de Bassano, pair de France, ministre de l'intérieur et président du conseil; M. Teste ministre du commerce; M. Passy, aux finances; le lieutenant-général Bernard à la guerre, et par intérim ministre des affaires étrangères. M. Persil conserva son portefeuille, et M. Teste eut par intérim le ministère du commerce.

Ce ministère était incomplet, incohérent; on l'avait formé à la hâte, sans savoir même si tous les membres qui allaient le composer pourraient se mettre d'accord; dès qu'il fut connu on jugea avec raison qu'il n'était pas né viable. On ne se trompait pas, car le 19 novembre il avait cessé d'exister, et le *Moniteur* apprenait au pays que les anciens ministres avaient repris leurs portefeuilles. MM. Thiers et Guizot, reconnus comme les chefs nécessaires du parti conservateur, engagèrent contre le parti révolutionnaire une lutte qui fut signalée par de brillantes victoires.

Ainsi s'ouvrait la session de 1835.

Elle fut surtout marquée par le procès des accusés d'avril ; traduits devant la cour des Pairs, les insurgés essayèrent d'intimider leurs juges et de se poser en ennemis qui ne tarderaient pas à prendre leur revanche. Ce procès fut long et signalé par des incidents fort orageux et très-divers qu'il serait trop long de mentionner. Il se termina par de nombreuses condamnations. L'opinion publique, émue par ces débats, se prononça généralement en faveur des juges, dont on loua la modération et la patience.

Ces violences du prétoire furent comme le signal d'un épouvantable attentat. Le 28 juillet 1835 le roi, escorté de ses fils et d'un brillant état-major, passait une revue à l'occasion des fêtes anniversaires de 1830. Il était entre midi et une heure, et le cortège royal se trouvait sur le boulevard du Temple, en face de la huitième légion, lorsqu'une forte détonation retentit, comme un feu de peloton mal exécuté. A l'instant autour du roi un grand vide se fit sur la chaussée, et le pavé apparut couvert de sang, jonché de morts, de blessés, de chevaux gisant auprès de leurs maîtres. Le maréchal duc de Trévise, six généraux, deux colonels, neuf officiers ou grenadiers de la garde nationale, et un grand nombre de simples spectateurs, de tout âge et des deux sexes, étaient étendus sans vie ou dans les convulsions de l'agonie. Le roi lui-même eut le front effleuré par un projectile, mais ses fils ne furent pas atteints, et, après une halte donnée aux émotions les plus douloureuses, le prince et la famille royale continuèrent la revue. Le crime qui venait

d'ensanglanter Paris était l'œuvre d'un sicaire corse, nommé Fieschi, et de plusieurs agents des sociétés secrètes, tels que Pepin, Morey, Boireau. Les coupables, traduits devant la cour des Pairs, expièrent leur crime. Quant à ceux qui avaient péri victimes d'un si lâche attentat, ils furent solennellement inhumés aux Invalides. Les Chambres furent à leur tour convoquées, et votèrent deux lois politiques (9 septembre) qui armèrent le gouvernement de quelques pouvoirs nouveaux contre les excès de la presse : il devait à peine s'en servir.

A force de violence et de crimes les partis avaient fatigué la nation, et la grande majorité du pays se ralliait à un pouvoir qu'on voyait menacé de cette façon odieuse et dont la chute semblait devoir entraîner celle de la société elle-même. Dans les Chambres et dans le pays le ministère se trouva investi d'une immense prépondérance. On ne lui refusait rien. Au lieu de mettre à profit cette situation dans l'intérêt social et monarchique, les vainqueurs se divisèrent; MM. Thiers et Guizot se firent chacun chef d'une politique nouvelle, le premier voulant faire incliner le gouvernement vers la liberté modérée, l'autre convaincu de la nécessité de continuer la lutte et de se montrer jusqu'au bout l'ennemi opiniâtre de la révolution. Au fond il ne s'agissait peut-être que d'une question d'influence ou d'ambition personnelle, mais les hommes les plus convaincus et les plus haut placés aiment à se faire illusion, et à se croire au service des principes lorsqu'ils ne combattent que pour des intérêts moins respectables.

Le 1^{er} mars 1836 le *Moniteur* annonça les nominations suivantes ; M. Thiers, président du conseil, ministre des affaires étrangères ; M. Sauzet, ministre de la justice ; M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, M. Passy, ministre du commerce ; M. Pelet (de la Lozère), ministre de l'instruction publique. M. d'Argout conservait le portefeuille des finances ; l'amiral Duperré, celui de la marine, et le maréchal Maison, celui de la guerre. M. Guizot et ses amis se trouvaient exclus du conseil.

Peu de mois après, un agent des sociétés secrètes, nommé Alibaud, fit feu sur le roi et ne réussit pas à atteindre ce prince. Le 8 juillet il comparut devant la cour des Pairs. Sa défense fut un scandale ; il osa dire : « J'avais à l'égard de Louis-Philippe le droit de Brutus vis-à-vis de César. Le régicide est le droit de l'homme qui ne peut obtenir justice que de sa main. » A peine avait-il prononcé ces mots que des murmures éclatèrent de toutes parts sur les bancs des juges. Le président lui ôta la parole et ordonna en même temps qu'on lui arrachât le manuscrit qu'il tenait dans la main, afin qu'il fût déposé au greffe comme pièce du procès. Après cet incident Alibaud garda le silence le plus complet. La cour des Pairs rendit un arrêt qui le condamnait à la peine des parricides. Le 11 juillet eut lieu son exécution. En montant à l'échafaud Alibaud s'écria qu'il mourait pour la liberté, pour le bien de l'humanité et l'extinction de l'infâme monarchie!...

Peu de jours après l'attentat d'Alibaud la police fit la découverte d'une fabrique de poudre, et, par suite,

elle arrêta Auguste Blanqui, organisateur d'une société qui avait pris le nom de *Société des Familles*; elle s'était, en grande partie, formée parmi des ouvriers et des étudiants. Ses tendances étaient socialistes; son but immédiat était l'insurrection. Le 2 août, à la suite de nombreuses arrestations, quarante-trois de ses membres comparaissaient devant le tribunal de police correctionnelle, qui condamna Blanqui, Beaufour, Lisbonne à deux ans de prison, Barbès et Lamieusens à un an, et les autres prévenus à des peines moins sévères.

Le ministère du 1^{er} mars, mal vu du roi, ne pouvait avoir de longues destinées. Les doctrinaires furent rappelés. Le 6 septembre 1836 *le Moniteur* annonça la formation d'un nouveau ministère, dont faisaient partie MM. Guizot, de Gasparin, Persil, Duchâtel et Martin (du Nord).

Le ministère du 6 septembre inaugura son avènement par quelques actes de clémence; des grâces furent accordées à plusieurs condamnés royalistes, et les anciens ministres de Charles X furent rendus à la liberté.

Le 28 octobre le prince Louis-Napoléon Bonaparte, fils de l'ancien roi Louis de Hollande et neveu de l'empereur Napoléon, fit une tentative pour se rendre maître de Strasbourg et rétablir la dynastie impériale. Il échoua, fut arrêté et transféré en Amérique. Ceux qui s'étaient associés à son entreprise furent acquittés par le jury.

Jusqu'à ce jour les campagnes de l'armée d'Afrique avaient été signalées par des victoires; au mois

de décembre 1836, la France apprit avec une douloureuse surprise qu'une expédition dirigée contre Constantine s'était terminée par des revers, suivis d'une désastreuse retraite. Ce grave événement entraîna la démission forcée du maréchal Clausel, alors gouverneur général de l'Algérie.

La session de 1837 s'était ouverte; le ministère subit quelques échecs, qui entraînèrent sa retraite. Il y eut une crise ministérielle d'assez longue durée, qui se termina le 15 avril 1837 par un remaniement du conseil. Le 16 le *Moniteur* contient cinq ordonnances, contresignées de M. Molé, président du conseil, et portant nomination de M. Barthe à la justice, en remplacement de M. Persil; de M. de Montalivet à l'intérieur, en remplacement de M. de Gasparin; de M. de Salvandy à l'instruction publique, en remplacement de M. Guizot, et de M. Lacave-Laplagne aux finances, en remplacement de M. Duchâtel. C'était là un ministère incolore, dans lequel on ne remarquait aucun orateur éminent, et qui, dès le premier jour, eut pour adversaires MM. Thiers et Guizot, le premier ralliant à lui le centre gauche, l'autre s'appuyant sur le centre droit.

Au mois de mai eut lieu le mariage du duc d'Orléans, prince royal, avec la princesse Hélène, de Mecklembourg-Schwerin, sœur du duc régnant. Ainsi que le roi Léopold cette princesse était protestante. Les catholiques virent avec déplaisir ces mariages contractés par les enfants du roi avec des princes et des princesses faisant profession de foi luthérienne; la France, fille aînée de l'Église, s'en alarma pour l'avenir.

Cependant la bourgeoisie accueillit avec faveur la

nouvelle duchesse d'Orléans. C'était une femme douée de beaucoup d'intelligence et de cœur. Quant au prince royal, son mari, il était populaire dans l'armée et on croyait à son avenir. Le mariage des nouveaux époux fut célébré par de splendides fêtes et signalé par deux incidents remarquables : l'inauguration du palais de Versailles, restauré et dédié à toutes les gloires de la France, et une amnistie générale en faveur des condamnés politiques. Un beau feu d'artifice fut tiré au Champ de Mars. Il y eut des victimes qui furent étouffées dans la foule, et ce malheur parut à quelques-uns de sinistre augure.

Peu de jours après le mariage du duc d'Orléans M. Duchâtel présentait à la chambre des Députés le budget de 1838 et faisait un tableau magnifique de notre situation financière. « Et telle avait été l'extension de la richesse publique, disait-il, depuis 1830, que les taxes indirectes, dont le produit n'était que de 522 millions alors, avaient donné, en 1836, 612 millions, c'est-à-dire une augmentation de 90 millions. » En résultat, dans le projet présenté par le ministre des finances, les revenus de l'État étaient évalués, pour 1836, à la somme de 1,053,340,078 fr., et les dépenses à 1,037,288,050 fr., ce qui devait laisser un excédant de 16,052,028 fr. La discussion du budget fut longue et semée de vives controverses, surtout touchant les colonies et l'Algérie ; mais cette discussion fut mêlée de débats ayant trait à des projets de loi particuliers, qui prouvaient que le ministère cherchait à donner une vive impulsion aux questions d'intérêts matériels. Parmi ces projets on doit signaler notam-

ment celui qui touchait à l'établissement, en France, de grandes lignes de chemins de fer.

Un traité fut conclu entre le général Bugeaud, qui commandait en Algérie, et l'émir Abd-el-Kader, chef national et religieux des Arabes; ce traité parut désavantageux à la France. Vers les premiers mois de l'automne une nouvelle expédition fut dirigée contre Constantine. Le général Damrémont, gouverneur général, périt glorieusement en attaquant cette ville, mais la place fut emportée d'assaut. Le duc de Nemours, second fils du roi, combattait dans les rangs de l'armée et prit sa part de la victoire. Le général Valée, après la prise de Constantine, fut élevé à la dignité de maréchal et fut nommé gouverneur général de la colonie.

L'année 1838 s'était ouverte sous de favorables auspices. Le ministère, bien que dépourvu de grands orateurs, réussit à tenir tête à ses ennemis et à se maintenir au pouvoir. Les lois qu'il présenta, ne se rattachant qu'aux intérêts matériels, ne soulevèrent aucun orage et furent adoptées. Après le vote du budget, et la clôture de la session étant prononcée, la vie politique sembla s'être complètement retirée du pays : aucun fait de grande importance ne vint mettre les esprits en éveil ; on dut s'en tenir à des incidents secondaires. Ainsi on s'entretint alors beaucoup de la mort du prince de Talleyrand, qui eut lieu le 18 mai; le roi lui avait rendu visite la veille même de sa mort, et, en le voyant entrer, M. de Talleyrand dit que c'était le plus grand honneur qu'avait pu recevoir sa maison. Peu d'instants avant sa mort il signa une rétractation *des erreurs de sa vie*, mais il ne laissa

après lui que de tristes souvenirs et pas de regrets.

En cette même année 1838 le gouvernement français contraignit le gouvernement suisse à éloigner de son territoire le prince Louis-Napoléon Bonaparte, qui se retira en Angleterre.

Le 24 août madame la duchesse d'Orléans mit au monde un prince qui reçut le titre de comte de Paris.

Vers le même temps on célébrait à Londres en grande pompe le couronnement de la jeune reine d'Angleterre ; le maréchal Soult, qu'on avait envoyé pour y assister, fut l'objet des plus vives démonstrations. Les journaux du ministère s'emparèrent de ce fait pour faire ressortir combien était étroite et solide notre alliance avec l'Angleterre. Tout souriait à Louis-Philippe, il n'y avait plus d'orages menaçants au dehors, le calme régnait à l'intérieur, sa famille brillante se pressait autour de lui, et on aurait pu croire qu'il avait fait pacte avec la fortune.

Peu de temps après, l'Autriche ayant retiré ses troupes des États romains, le pape Grégoire XVI obtint du gouvernement français l'abandon d'Ancône, dont Casimir Périer avait fait prendre possession en février 1832. Nos troupes quittèrent cette place le 25 octobre 1838, après sept années d'une occupation stérile.

Depuis longtemps une rupture entre la France et le Mexique paraissait imminente ; nos navires, sous prétexte d'infraction aux règlements douaniers, étaient l'objet d'une véritable persécution. Cet état de choses ne pouvait durer, et c'est alors que le prince de Joinville reçut la mission de faire voile vers ces contrées,

afin de venger les outrages faits à notre pavillon. Le prince, en s'y rendant, vint devant Saint-Domingue manœuvrer avec son escadre, et sa présence, qui intimida le gouvernement d'Haïti, contribua efficacement à faire payer l'indemnité qui nous était due par suite du traité d'affranchissement.

L'amiral Baudin ayant pris le commandement de l'escadre, on se décida (27 novembre 1838) à attaquer Saint-Jean d'Ulloa. *La Néréide*, montée par l'amiral, *la Gloire*, *l'Iphigénie* et *la Créole*, commandée par le prince de Joinville, prirent part au combat ; il s'agissait d'emporter d'assaut un des plus redoutables ouvrages de guerre qu'eût élevés la main des Espagnols ; quatre heures, huit cents boulets et le courage de nos marins y suffirent. Le premier coup de canon avait été tiré à deux heures ; à six la forteresse n'offrait plus que des ruines sur lesquelles flottait le drapeau parlementaire. Le lendemain, après quelques hésitations qui ne pouvaient se prolonger sans appeler contre la ville la continuation des hostilités et l'assaut, le général Rinçon signa la capitulation ; mais son gouvernement refusa de la reconnaître et envoya des troupes dans Vera-Cruz pour venger la prise d'Ulloa. L'amiral fit aussitôt une descente victorieuse dans la ville, qu'il mit hors d'état de se défendre. Il fallut céder, et alors on traita sérieusement de la paix, qui ne tarda pas à être conclue à des conditions avantageuses pour la France.

L'opposition frémissait de colère en voyant se prolonger l'existence d'un ministère qu'à sa naissance elle avait proclamé non viable. Lassés d'attendre,

MM. Thiers, Guizot, et avec eux les chefs de la gauche et de la droite, se coalisèrent pour renverser le cabinet du 15 avril. Il y eut, au début de la session de 1839, une discussion d'adresse, qui fournit à cette dangereuse coalition un prétexte d'attaques et de violences. Le ministère, par l'organe de M. Molé et avec la protection de M. de Lamartine, se défendit avec une opiniâtreté heureuse; mais enfin, n'ayant obtenu qu'une très-faible majorité, il prit la résolution d'en appeler au pays, et la chambre des Députés fut dissoute.

Vers le même temps une perte douloureuse frappait la famille royale : Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg, fille de Louis-Philippe, princesse aussi éminente par ses talents que par ses vertus, était morte de consommation à Pise, le 2 janvier, après dix-huit mois de mariage. On fit revenir son corps en France, et on l'inhuma dans les tombeaux de Dreux, consacrés à recevoir la dépouille mortelle des membres de la famille d'Orléans. La duchesse de Wurtemberg avait porté, dans la culture des arts, la supériorité d'esprit qui aurait assuré la gloire d'un artiste; elle s'était rendue populaire par le talent, et elle s'était fait remarquer tout autant par ses grâces personnelles que par les excellentes qualités de son cœur; on pouvait dire que c'était une femme éminente et véritablement distinguée. Sa mort causa une grande douleur dans le sein de la famille royale, qui était étroitement unie, et dont tous les membres avaient pour elle une grande affection.

Les élections eurent lieu au mois de février 1839; elles furent défavorables au ministère, qui se retira,

et fut remplacé, le 31 mars, par un ministère provisoire.

On était dans les hésitations qui précédaient la formation d'un cabinet définitif, lorsque, dans la journée du dimanche 12 mai, une nouvelle insurrection républicaine éclata dans Paris. Elle émanait de deux nouvelles sociétés politiques, secrètement organisées, et qui prenaient la dénomination de *Société des Familles* et de *Société des Saisons*. Auguste Blanqui, Armand Barbès, Martin Bernard étaient les principaux chefs de ce mouvement révolutionnaire.

Après une lutte courte et décisive, les forces royales prévalurent, dans la journée du 13 mai, et l'insurrection fut partout comprimée.

Le même jour, 13 mai, un nouveau ministère fit son apparition au *Moniteur*. Le maréchal Soult avait la présidence du conseil et le département des affaires étrangères; il s'adjoignit comme collègues: à la justice, M. Teste; à la guerre, le général Schneider; à la marine, l'amiral Duperré; M. Duchâtel à l'intérieur, M. Cunin-Gridaine au commerce, M. Dufaure aux travaux publics, M. Passy aux finances, et M. Villemain à l'instruction publique. On avait tenu en dehors de ce cabinet les chefs principaux de la coalition; mais pourtant les deux nuances principales qu'il avaient formée s'y trouvaient représentées. Ainsi le centre gauche pouvait revendiquer comme siens MM. Passy, Teste et Dufaure, et le centre droit, MM. Duchâtel, Duperré et Villemain. M. Passy avait été nommé président de la Chambre.

Les insurgés des 12 et 13 mai furent traduits de-

vant la cour des Pairs et condamnés à des peines sévères que la clémence royale voulut encore adoucir : plus elle pardonnait, plus ses ennemis se montraient acharnés à sa ruine.

Au mois d'octobre notre vaillante armée d'Afrique, dans les rangs de laquelle combattait le duc d'Orléans, traversa victorieusement et au prix de mille périls le redoutable défilé qu'on appelle les Portes-de-Fer. De son côté l'émir Abd-el-Kader prêchait contre nous la guerre sainte et soulevait de nouveau toutes les tribus de l'Algérie. Surprises et en petit nombre, nos troupes se replièrent sur quelques positions fortifiées ; mais, dès que la France leur eut envoyé des renforts, elles reprirent l'offensive et dispersèrent les Arabes partout où ces derniers osèrent leur tenir tête.

Les derniers mois de cette même année (1839) furent marqués par l'inauguration du chemin de fer de Versailles et par la découverte du *daguerréotype*.

La session de 1840 s'étant ouverte, le ministère du 12 mai, composé d'hommes intelligents et habitués aux affaires, se crut d'abord en possession de la majorité.

Tandis qu'il essayait de gouverner sans avoir les sympathies du roi, quelques incidents avaient lieu qui ne peuvent être passés sous silence.

A Foix une émeute de paysans, suscitée à l'occasion d'un tarif municipal, fut réprimée à coups de fusil et d'une manière très-sanglante.

En Afrique la petite garnison de Mazagran, à peine forte de 123 hommes, lutta pendant trois jours contre douze mille Arabes, sans autre moyen de défense

qu'une faible muraille en pierres sèches, promptement ébréchée par le canon. Voici en quels termes un Arabe de Mostaganem racontait l'héroïque résistance de nos soldats. « On s'est battu, disait-il, quatre jours et quatre nuits; c'étaient quatre grands jours, car ils ne commençaient pas et ne finissaient pas au son du tambour; c'étaient des jours noirs, car la fumée de la poudre obscurcissait les rayons du soleil, et les nuits étaient des nuits de feu, éclairées par les flammes des bivouacs et par celles des amorces. » Les calculs les plus modérés évaluent la perte des Arabes à six cents hommes tués; la garnison de Mazagran ne perdit que trois hommes et n'eut que seize blessé. Le ministre de la guerre, par un ordre à l'armée, du 12 mai, autorisa la compagnie à conserver le drapeau criblé de balles qui flottait sur le réduit de Mazagran pendant les journées des 3, 4, 5 et 6 février; en outre il ordonna que, à chaque anniversaire de cette dernière journée, lecture de cet ordre, qui mentionnait en même temps les récompenses accordées pour cette mémorable défense, serait faite devant le front du bataillon. La glorieuse défense de Mazagran excita dans toute la France des transports unanimes d'admiration.

Le ministère avait proposé d'accorder une dotation à M. le duc de Nemours, qui allait épouser une princesse d'Allemagne. La loi fut rejetée par une coalition de toutes les oppositions, et le ministère se retira.

Le 1^{er} mars 1840 un nouveau cabinet prit la direction des affaires. Il avait pour président M. Thiers, chargé des affaires étrangères, et pour principaux membres MM. Cousin, Joubert, Gouin, Vivien et de

Rémusat. Ce dernier eut le portefeuille de l'intérieur. Ce ministère entraît au pouvoir dans de bonnes conditions : le commerce était dans une bonne situation, malgré la cherté des grains, et tous les esprits éprouvaient le besoin de la conciliation et du repos.

Le 21 mai M. de Rémusat parut à la tribune et annonça, au nom du roi, que M. le prince de Joinville allait se rendre à Sainte-Hélène pour chercher et ramener en France les cendres de l'empereur Napoléon. Cet incident produisit dans le pays une longue et vive émotion.

Tandis que le prince de Joinville se rendait à Sainte-Hélène, une nouvelle tentative était préparée à Londres par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, en vue de rétablir la dynastie impériale. Une expédition dirigée sur Boulogne échoua comme la tentative de Strasbourg; le prince et les fidèles amis qui s'étaient dévoués à sa cause furent pris et traduits devant la cour des Pairs.

L'Europe semblait à la veille de graves événements suscités par ce qu'on appelle la question d'Orient. La France protégeait l'Égypte et s'attachait à la maintenir dans une indépendance dont s'effrayait l'Europe, parce qu'elle y voyait de notre part une disposition à étendre notre suzeraineté sur l'Égypte et sur la Syrie et à intervenir avec autorité dans les affaires de la Porte. Le 15 juillet l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie signèrent un traité injurieux pour la France, qu'on semblait exclure du concert européen, et qui avait pour but de ruiner notre influence en Égypte et dans le Levant. M. Thiers comprit cette menace, et,

pour intimider l'Europe, aussi bien que pour relever la grandeur morale de la France, il parla de guerre. L'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, agissant de concert, n'eurent garde de se laisser effrayer ; elles savaient que le roi Louis-Philippe, désireux de la paix, subirait les conditions les plus humiliantes avant de tirer l'épée, et elles prévirent que le roi ne tarderait pas à désavouer la belliqueuse attitude de son ministre. La Bourse avait peur ; tous les intérêts de la bourgeoisie se trouvaient menacés ; les marchands et les agents de change s'indignaient de ce que, sous prétexte de notre prépondérance en Orient, on osât compromettre leur sécurité et leurs calculs. De toutes parts des clameurs s'élevaient contre M. Thiers, et cet homme d'État, abandonné par le roi, en butte aux colères des classes moyennes, débordé par la pusillanimité des intérêts matériels, prit le parti de se retirer, laissant à d'autres ministres la tâche pénible de réconcilier la France avec l'Europe par le sacrifice de nos traditions glorieuses, par la plus humiliante des résignations.

Le 29 octobre *le Moniteur* annonça la composition d'un nouveau ministère. M. Guizot, le rival de M. Thiers, entra aux affaires étrangères, et il avait pour collègues MM. Martin (du Nord), Duperré, Duchâtel, Humann, Teste et Villemain. La présidence du conseil était attribuée au maréchal Sault, ministre de la guerre ; mais l'homme politique, le véritable chef de la nouvelle administration était M. Guizot.

Le prince Louis-Napoléon et ses amis avaient comparu devant la cour des Pairs. Cette fois le gouvernement de Louis-Philippe avait agi sans ménagements :

durant l'instruction on avait eu l'odieuse précaution de renfermer l'illustre accusé, le neveu de l'empereur, dans la cellule qu'avait occupée Fieschi. Il y avait là un lâche abus de la force, mais le prince s'éleva au-dessus de cette injure.

Devant la cour des Pairs le prince invoqua les droits qui avaient été déposés par la nation dans les mains de sa famille; il ajouta ensuite qu'il avait pensé que le vote de quatre millions de citoyens, qui avait élevé sa famille au trône impérial, lui imposait au moins le devoir de faire appel à la nation et d'interroger sa volonté; que, s'il avait réussi, il aurait procédé immédiatement à la convocation d'un congrès national, et qu'alors la nation eût répondu; république ou monarchie, empire ou royauté.

Il termina ainsi ses explication :

« Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter, comme juge de mes volontés et de mes actes, une juridiction politique; vos formes n'abusent personne. Dans la lutte qui s'ouvre il n'y a qu'un vainqueur et un vaincu. Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous et je ne veux pas de générosité. »

M. Berryer prit la parole après le prince Louis, bien plus pour compléter ses explications que pour le justifier.

L'arrêt de la Cour ne fut rendu que le 6 octobre, et le prince fut condamné à un emprisonnement perpétuel dans une forteresse située sur le territoire du royaume; les autres accusés furent condamnés à la peine de la détention, pendant vingt ans, dix ans et

cinq ans, suivant leur degré de participation aux faits relatifs à la tentative de Boulogne...

Le même jour, avant minuit, une voiture attendait le prince Louis à la porte de la Conciergerie, et bientôt on le dirigea de nouveau vers la forteresse de Ham. On lui donna la chambre qu'avait occupée, pendant plusieurs années, le prince de Polignac, ancien ministre de Charles X.

Or, tandis que le neveu de l'empereur, l'héritier de la dynastie napoléonienne, était renfermé dans les tours du château de Ham, on exhuma à Sainte-Hélène les restes de l'empereur Napoléon. Lorsqu'on ouvrit le cercueil on reconnut, avec une surprise mêlée d'admiration et de respect, que le corps de l'empereur, respecté par la mort, était demeuré intact, et on aurait pu croire Napoléon étendu sur un lit de parade.

La frégate *la Belle-Poule* ramena en France ces glorieux restes.

Le mardi 15 décembre le convoi funèbre fit son entrée à Paris. A onze heures le canon retentit : c'était le moment où la dépouille mortelle de l'empereur s'arrêtait sous la grande voûte de l'arc de triomphe élevé à nos gloires militaires. A deux heures le corps était introduit aux Invalides, après avoir, porté sur un char funèbre d'une éblouissante richesse, traversé, depuis Neuilly jusqu'à la cour du Dôme, une haie immense formée de plus de douze cent mille personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout pays, qui avaient voulu assister à cette imposante solennité, malgré la rigueur du froid.

« Ceux qui ont assisté à cette cérémonie, dit *le*

« *Moniteur*, n'oublieront jamais l'impression profonde
 « que faisait soudainement autour de lui, en passant
 « sous tous les regards, ce cercueil impérial, drapé de
 « velours violet, ce cercueil dans lequel la pensée
 « pouvait voir Napoléon le Grand, calme et endormi,
 « dans son costume de guerre.

« Le prince de Joinville a présenté le corps au roi,
 « en disant : *Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon*. Le roi a répondu, en élevant la voix :
 « *Je le reçois au nom de la France*. Le général Athalin
 « portait sur un coussin l'épée de l'empereur. Il l'a
 « donnée au maréchal Soult, qui l'a remise au roi.
 « S. M. s'est alors adressée au général Bertrand et lui
 « a dit : *Général, je vous charge de placer la glorieuse*
 « *épée de l'empereur sur son cercueil*.

« L'émotion a été solennelle, et les regards se por-
 « taient tour à tour vers le corps et vers les soldats
 « mutilés qui ont été une part de cette gloire. Les vieux
 « officiers essayaient des larmes le long de leurs joues,
 « et l'attendrissement se mêlait à l'admiration.

« Les hommes de l'Empire se sont trouvés rajeunis
 « de vingt ans, parmi les pompes, parmi les fastes,
 « parmi l'ombre éclatante d'une époque de prodiges.

« La génération nouvelle a pensé un moment qu'elle
 « assistait à la seconde épopée qui lui a été dite tant
 « de fois, et qu'elle pouvait dater à son tour de la
 « gloire de ses pères!... »

L'empereur repose maintenant sous le marbre des
 Invalides, non loin de la Seine, *au milieu de ce peuple*
français qu'il avait tant aimé ; mais, si ce dernier vœu
 de Napoléon a été exaucé, nous osons dire que l'art,

la statuaire et la prodigalité nationale de la France ne parviendront jamais à lui élever un tombeau aussi poétique et aussi grand que celui que lui avait infligé l'exil. L'île de Sainte-Hélène, élevée au milieu de l'Océan, loin du passage des révolutions et loin des monuments vulgaires, était un immense sarcophage sorti de la main de Dieu. Du haut de ce rocher le fantôme de Napoléon le Grand semblait apparaître au monde, et les marins le saluaient de loin avec un respect mystique que le temps, les années, les siècles allaient redoubler. Ce rocher avait gardé intacte la dépouille de l'empereur, et la mort semblait n'avoir point osé altérer ces traits héroïques. Ce corps était là, loin des cendres vulgaires, loin des admirations d'une foule curieuse, et si grand que l'imagination ne pouvait le mesurer. En le plaçant aux Invalides le roi Louis-Philippe obéit à un secret calcul : il voulut confondre Napoléon avec Vauban et Turenne, et l'honorer comme un général ; une étroite jalousie ne lui permit pas de marquer sa tombe parmi les monuments de Saint-Denis.

Vers la fin de l'année un nommé Darmès, obscur régicide, tira sur le roi et le manqua. Condamné par la cour des Pairs, ce misérable expia son crime sur l'échafaud.

Nos départements du Midi furent cruellement éprouvés par le fléau des inondations.

En 1841, selon le plan de M. Thiers, dont il avait commencé la réalisation, on proposa aux Chambres une loi qui avait pour but d'entreprendre les fortifications de Paris. En dépit des attaques de la presse

et des récriminations de la bourgeoisie, cette loi fut adoptée, et Paris vit s'élever cette nouvelle et prodigieuse enceinte, composée de murailles et de forteresses, qui met aujourd'hui la capitale de l'Empire à l'abri d'une invasion.

La loi de finances avait prescrit un nouveau recensement des valeurs immobilières; la population des campagnes, effrayée de cette mesure, dont elle ne connaissait ni le but ni la portée, se souleva dans un très-grand nombre de départements, et l'insurrection demeura un moment victorieuse à Toulouse et à Clermont. Le gouvernement fit rentrer les populations dans l'ordre, mais il n'osa point continuer le recensement qui avait suscité d'aussi redoutables résistances.

En Afrique le général Bugeaud continuait à obtenir des succès marqués contre les Arabes. L'un des fils du roi, le duc d'Aumale, qui avait pris part à cette guerre, revint en France à la tête de son régiment. Comme il entra à Paris, il fut l'objet d'une tentative dirigée contre sa personne. L'assassin, nommé Quénisset, fut jugé et condamné par la cour des Pairs.

Durant l'hiver de 1842 les esprits s'étaient calmés, les haines s'étaient refroidies; le ministère gouvernait sans obstacle, et obtenait de nombreuses lois qui lui permettaient d'établir un réseau de chemins de fer.

Or, le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans, qui se préparait à partir, le jour même, pour se rendre à Strasbourg et y passer des revues, crut devoir se rendre à Neuilly pour faire ses adieux à sa famille. Il prit la route qui, de la porte Maillot, aboutit à Neuilly en tra-

versant Sablonville. Comme il arrivait à l'angle de la voie pavée qu'on appelle le chemin de la Révolte, les chevaux s'emportèrent, et le prince, violemment précipité sur la chaussée, perdit connaissance et fut relevé mourant.

Le roi se disposait à venir à Paris présider le conseil des ministres lorsque la triste nouvelle de la chute du prince fut apportée à Neuilly. Bientôt le roi, la reine, les princes et princesses furent réunis autour du grabat où l'héritier du trône se débattait contre la mort ; les hommes de l'art tentèrent de vains efforts pour le sauver ; déjà tout espoir était perdu. Il n'avait reconnu personne, pas même sa mère désolée. Un instant on avait eu une lueur d'espoir, mais bientôt des spasmes nerveux éclatèrent avec violence, et, à quatre heures et demie, il expira au milieu des sanglots et des larmes de sa famille.

On lui fit de magnifiques funérailles, et la France s'associa à juste titre à la douleur du roi ; mais cet événement sinistre parut à tous présenter un caractère providentiel, et la dynastie de juillet, au plus fort de sa puissance et de sa gloire, parut condamnée par celui de qui relèvent les souverains et les empires.

On se hâta de faire trêve aux larmes de la famille royale pour présenter une loi organisant la régence. Cette loi, prévoyant le cas où le nouveau roi, à son avènement, serait encore mineur, décernait la régence au prince le plus proche du trône dans l'ordre de succession. Ainsi la veuve du duc d'Orléans était exclue de la régence. M. de Lamartine, dans un éloquent discours, essaya de faire valoir les titres de cette prin-

cesse; plus tard il les déchira lui-même au profit de la démocratie.

Lorsque s'ouvrit l'année 1843, les esprits étaient douloureusement émus par un tremblement de terre qui avait détruit la Pointe-à-Pitre et plusieurs quartiers de la Guadeloupe. En cette même année, et à l'occasion de la fête du roi, on inaugura avec un grand appareil les chemins de fer d'Orléans et de Rouen (2-3 mai). Les ducs de Nemours et de Montpensier assistèrent à ces deux inaugurations; on mit quatre heures pour aller de Paris à Rouen. Ainsi se vérifiait cette parole de l'empereur Napoléon, disant : « Paris, Rouen, le Havre sont une même ville, dont la Seine est une grande rue. »

Tandis que les ducs de Nemours et de Montpensier assistaient à l'inauguration de ces chemins de fer, le jeune duc d'Aumale, s'associant aux combats de nos soldats dans l'Algérie, s'emparait, le 16 mai, de la smala d'Abd-el-Kader. Ce fait d'armes fit honneur à ce jeune prince.

M. le comte de Chambord (c'est le nom qu'avait pris dans l'exil M. le duc de Bordeaux) se rendit à Londres, et toutes les notabilités légitimistes accoururent dans cette capitale pour le saluer du nom de Henri V et adhérer à ses droits. Cette démonstration irrita vivement le gouvernement de Louis-Philippe, mais elle ne souleva en France aucune émotion sérieuse.

Vers le même temps se révéla avec plus d'énergie que jamais le mouvement catholique qui, depuis quelques années, fermentait en France. Les catholiques

ne commettaient plus la faute d'associer les intérêts éternels de l'Église à ceux d'un pouvoir ou d'une dynastie; ils se posaient maintenant sur le terrain du droit commun, revendiquaient l'usage de la liberté, et réclamaient l'exécution des promesses de la Charte quant à l'émancipation de l'enseignement et aux autres droits dont on ne saurait frustrer ni le clergé, ni ceux qui veulent avant tout faire triompher la cause de la conscience. Le journal *l'Univers*, rédigé par M. Louis Veillot, homme de courage et de génie, était l'âme de ce mouvement, qui se manifestait par des conversions éclatantes et par le triomphe de la religion dans toutes les choses sociales, dans la charité, dans les lettres, dans les arts.

La session de 1844 fut marquée par des luttes parlementaires durant lesquelles on déploya, pour ou contre l'administration de M. Guizot, et toujours en vue d'enlever ou de retenir des portefeuilles ministériels, on déploya, disons-nous, un talent oratoire prodigieux, qui amusait la nation et lui fournissait des sujets d'orgueil. Bien que les questions alors si vivement discutées soient encore rapprochées de notre temps, elles sont pour la plupart oubliées et on perdrait sa peine à les exhumer. Cependant la France a conservé le souvenir des prétentions audacieuses de l'Angleterre à l'occasion du droit de visite et de notre protectorat étendu sur quelques îles de la mer du Sud. Le ministre, docile instrument de la volonté du roi, prit dans ces discussions une attitude qui froissa les susceptibilités nationales, et fit croire à la France qu'elle était descendue au rang des nations secondaires.

En cette même année mourut Bernadotte (Charles-Jean XIV), roi de Suède et de Norwége; son fils Oscar 1^{er} lui succéda sans obstacles.

La guerre, qui, depuis quatorze ans, se continuait en Algérie, donna lieu à des complications nouvelles. Des hostilités éclatèrent entre la France et le Maroc. A la suite de plusieurs engagements l'armée marocaine fut mise en déroute, le 14 août 1844, sur les bords de l'Isly, par l'armée française placée sous les ordres du général Bugeaud. Ce vaillant capitaine fut récompensé de sa victoire par le bâton de maréchal. De son côté M. le prince de Joinville, qui commandait les forces de mer, sur les côtes d'Afrique, bombardait Tanger et Mogador, et contraignit les barbares à solliciter la paix.

Sur ces entrefaites la France envoya une ambassade en Chine, et le souverain de cet empire prit l'engagement de tolérer l'exercice de la religion chrétienne.

En 1845 une nouvelle convention fut conclue entre la France et l'Angleterre pour la répression de la traite des Noirs.

En Afrique, l'ancien émir Abd-el-Kader prêcha de nouveau la guerre sainte et souleva, sur tous les points de la régence d'Alger, une vaste insurrection contre la France.

Le 23 septembre, un détachement de quatre cents Français, commandés par le colonel Montagnac, fut surpris dans une embuscade, dans les gorges de Sidi-Brahim. Entourée et assaillie de toutes parts, hors d'état de soutenir la lutte contre les divisions d'Abd-el-Kader, cette valeureuse troupe se forma en carré,

résista pendant trois heures, et périt presque tout entière en refusant de se rendre.

D'autres échecs frappèrent notre armée sans abattre son courage. Après quelques jours d'hésitation, nos troupes reprirent l'offensive, et, à la fin d'une campagne d'hiver longue et pénible, l'Algérie fut de nouveau subjuguée.

Le ministère, cédant aux entraînements de l'opinion nationale, obtint enfin de l'Angleterre un traité qui réglait l'exercice du droit de visite de manière à donner satisfaction aux susceptibilités de la France. Cet événement contribua à affermir le pouvoir de M. Guizot.

La session de 1846 venait à peine de s'ouvrir lorsqu'on apprit, non sans une vive inquiétude, que la malheureuse Pologne avait encore fait un effort pour recouvrer sa nationalité. Une insurrection venait d'éclater dans les provinces polonaises soumises à la domination prussienne et autrichienne et dans la république indépendante de Cracovie. L'insurrection avait commencé le 17 février, dans la petite ville de Pilsno, près de Tornow, chef-lieu du cercle de ce nom, et dans la petite ville de Dambiec ; elle trouva presque partout, en face d'elle, des paysans soulevés par l'espoir d'un gain officiel et du pillage, et la Gallicie tout entière fut le théâtre d'un carnage général, dont les sombres et sanglants épisodes rappellent les massacres de la Saint-Barthélemy. Elle échoua douloureusement, sans qu'il y eût aucun combat.

Les premières nouvelles de cette insurrection furent reçues en France avec autant de joie que de surprise ; on se fit illusion, on crut que la Pologne allait

cette fois renaître de ses cendres, et tout aussitôt on vit des souscriptions s'ouvrir, des comités se former, pour venir en aide aux insurgés. Les profondes sympathies qui ont toujours rattaché la Pologne et la France ne lui faisaient pas défaut ; malheureusement elles n'aboutirent qu'à des actes stériles et sans portée. La ville de Cracovie, qui était le centre de l'insurrection, ayant proclamé un gouvernement provisoire, fut bientôt replacée sous le coup de la domination effective et réelle des cours du Nord ; des troupes russes et prussiennes s'étant avancées vers cette ville dans la nuit du 2 au 3 mars, les insurgés qui l'occupaient, au nombre de deux à trois mille, l'évacuèrent sans tenter aucune résistance ; le lendemain ils furent obligés de se rendre aux Prussiens. La ville, après l'évacuation, fut mise en état de siège, et l'on y vit figurer ensemble des troupes des trois puissances.

Dans cette session la Chambre vota le dégrèvement du sel des deux tiers de la taxe, mais ce vote ne fut pas ratifié par la chambre des Pairs. Elle vota aussi un crédit de 93 millions pour restaurer le matériel de notre flotte, pourvoir à l'approvisionnement des arsenaux, constituer enfin notre force navale sur un pied respectable. Son vote unanime, dans cette circonstance, présenta le caractère d'une importante manifestation.

La Chambre accueillit avec un empressement marqué diverses lois de crédit, ayant pour objet notre navigation intérieure et nos canaux. On ne peut pas l'accuser, assurément, de s'être montrée, à cet égard, ni rétive ni parcimonieuse. Ainsi elle vota 63 mil-

lions pour l'achèvement du canal de la Marne au Rhin, du canal latéral à la Garonne, du bassin à flot de Saint-Malo et de Saint-Servan, du canal maritime de Caen à la mer, du redressement du cours de la Vilaine et de la construction des quais et cales de Rennes. Le canal de la Marne et du Rhin, et le canal de la Garonne, votés en 1836, devaient s'élever, d'après les droits estimatifs présentés à l'appui du projet de loi, le premier à 45 millions, le second à 40 millions. On demandait pour les achever, y compris les crédits votés antérieurement, 30 millions pour le premier et 25 millions pour le second. L'ensemble de la loi sur les canaux réunit une majorité de 196 voix contre 42. La chambre des Pairs l'adopta, de son côté, sans modification. La Chambre élective, vers la fin de la session, vota les projets suivants de chemins de fer : le premier, de Saint-Quentin à Grey ; le second, de Vierzou à Orléans ; un troisième, de Dijon à Mulhouse, et un quatrième portant que les lignes de Bordeaux à Cette seraient concédées directement à des compagnies. Quant au chemin de fer de Mulhouse, il fut, au contraire, décidé qu'il serait mis en adjudication publique.

En cette même année 1846, le vénérable Grégoire XVI étant mort, le conclave élut pour le remplacer le cardinal-évêque d'Imola, qui monta sur la chaire de Saint-Pierre et prit, à son avènement, le nom de Pie IX.

En France la chambre des Députés fut encore renouvelée par l'élection, et la majorité fut acquise au ministère de M. Guizot.

Le 16 avril un nommé Pierre Lecomte attenta à la vie du roi des Français; il fut condamné à mort et supplicié. Peu de mois après, nouvelle tentative régicide : le coupable, un nommé Henry, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

En Espagne M. le duc de Montpensier, quatrième fils du roi des Français, épousa l'infante dona Luisa-Fernanda, sœur d'Isabelle II.

Dona Isabelle épousa son cousin don François d'Assises, duc de Cadix.

M. le duc de Bordeaux épousa l'archiduchesse Marie-Thérèse-Béatrix, princesse de Modène.

Une partie du territoire français fut ravagée par les inondations.

Vers le même temps, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, après une captivité de près de six ans, réussit à s'évader du château de Ham et se réfugia en Angleterre.

Dès le commencement de l'été de vives chaleurs avaient surpris les grains et les avaient en partie desséchés. La récolte fut très-mauvaise, et l'on put prévoir les éventualités d'une disette. Le gouvernement se fit illusion sur le danger et ne prit que des mesures inefficaces pour le conjurer; aussi le peuple ne tarda-t-il pas à endurer les plus vives souffrances, et l'hiver de 1846-1847 fut très-difcile à passer. Sur tous les points du territoire on vit éclater des soulèvements suscités par la misère des classes inférieures, et dans quelques départements, notamment dans celui de l'Indre (à Buzançais), il y eut de sanglantes émeutes que la force militaire dut comprimer.

Cette disette inaugurait fort mal l'année 1847, et de toutes parts des symptômes alarmants semblaient révéler les approches d'une grande crise sociale.

Déjà le magnifique arsenal maritime du Mourillon, à Toulon, avait été livré aux flammes par des mains inconnues ; un autre incendie détruisit l'arsenal de Cherbourg. Il semblait qu'une main maudite s'acharnât à priver la marine française de ses ressources. Vers le même temps deux anciens ministres, MM. Teste et Despans-Cubières, furent traduits devant la cour des Pairs sous prévention de corruption et d'escroquerie. Il résulta des débats la preuve que M. Teste, étant ministre des travaux publics, avait agréé des offres et reçu des dons et présents pour faire réussir les actionnaires des mines de Gouhenans, et que le général Despans-Cubières avait fait des dons et présents au ministre des travaux publics pour obtenir la concession qu'il réclamait pour la société des mines de Gouhenans. Nicolas Parmentier avait aussi coopéré aux actes de corruption exercés vis-à-vis de M. Teste. Le 17 juillet l'arrêt de la cour des Pairs fut prononcé ; le général Despans-Cubières, acquitté de l'accusation d'escroquerie ou de tentative d'escroquerie, fut condamné, pour le fait de corruption d'un fonctionnaire public, à la peine de la dégradation civique et à 10,000 francs d'amende ; Nicolas Parmentier fut pour le même fait condamné à la même peine, et quant à M. Teste on le condamna à la peine de la dégradation civique, à 94,000 francs d'amende et à trois années d'enfermement.

On était encore sous la pénible impression pro-

duite par le procès Teste-Cubières lorsqu'on apprit dans Paris que M^{me} la duchesse de Praslin, fille du maréchal Sébastiani, venait d'être assassinée par son mari, le duc de Choiseul-Praslin, pair de France de la promotion du 6 avril 1845. L'assassinat avait eu lieu le 16 août avec d'horribles circonstances. L'instruction judiciaire amena les preuves les plus accablantes contre M. le duc de Praslin, et le 19 août le roi signait au château d'Eu une ordonnance qui constituait la chambre des Pairs en Cour de justice. Le duc de Praslin fut arrêté et conduit dans la prison du Luxembourg; mais le duc, voulant se soustraire à la condamnation qui l'attendait, échappa à ses juges par un suicide.

A Paris et dans toute la France le mot d'ordre était donné. L'opposition, appuyée sur la démocratie, ne cessait de demander la réforme électorale, l'élargissement du cens imposé aux électeurs, et l'inscription sur les listes électorales de tous les *citoyens capables*, c'est-à-dire de tous ceux qui exerçaient les fonctions de jurés. Ces vœux impérieux, ces réclamations menaçantes se formulaient en des banquets politiques, que l'on transformait en réunions d'agitateurs. Il y en eut à Paris, à Colmar, à Lille, à Pontoise, à Reims, à Dijon, à Saint-Quentin, et le plus célèbre, après celui du *Château-Rouge*, fut le banquet de Mâcon, que présida M. de Lamartine.

Sur ces entrefaites un événement très-important eut lieu en Algérie, dont le gouvernement général venait d'être confié à M. le duc d'Aumale. Abd-el-Kader, en qui se personnifiait la résistance arabe, ne

pouvant se soustraire aux poursuites de nos troupes, fit sa soumission à la France, sous la promesse d'être envoyé libre à Alexandrie. Contrairement à cette capitulation, l'ex-émir fut conduit prisonnier en France et renfermé dans une forteresse.

La situation politique avait revêtu un caractère de gravité inattendu et qui faisait pressentir une crise prochaine. Des crimes isolés, mais fréquents, des tentatives d'agitation, des actes déplorables de corruption politique se produisaient et scandalisaient le pays. L'opinion publique s'en était émue; elle se détachait peu à peu d'un pouvoir qui ne reposait que sur les intérêts matériels, et qui ne semblait dirigé par aucune grande pensée morale.

La session de 1848 était à peine ouverte lorsque mourut madame Adélaïde d'Orléans, sœur du roi. De toutes parts se manifestaient des dangers. En France des banquets politiques servaient de prétexte aux appels des révolutionnaires. Au dehors l'Angleterre, mécontente des mariages espagnols, se montrait disposée à des actes hostiles. Des troubles religieux agitaient la Suisse; la guerre civile éclatait dans le royaume des Deux-Siciles et sur plusieurs points de l'Italie.

Le ministère, dont M. Guizot venait d'obtenir la présidence, fort de sa majorité dans les deux Chambres, et le roi, que toute idée de concession semblait importer, se crurent également en droit de tenir tête à l'opinion et de n'accorder au pays ni réforme dans la direction morale du pouvoir, ni accroissement de droits électoraux. Les premières discussions parlementaires

furent vives, passionnées, et réagirent sur le pays, sans déterminer le gouvernement à fléchir. Vainement des symptômes menaçants de troubles et de désaffection se produisaient au dehors; on ne sut pas en tenir compte, on ne vit pas le danger. L'intelligence de M. Guizot ne l'avertit pas qu'il était temps de conjurer la tempête; on se crut assuré des majorités, du pays, des gardes nationales et de l'armée, et cependant il ne fallait plus qu'un grain de sable pour faire trébucher le gouvernement de Juillet, trop plein de confiance.

Le 22 février un banquet avait été organisé par l'opposition, en guise de manifestation politique; le pouvoir crut nécessaire de l'interdire; il concentra à Paris des troupes d'élite, et il se mit en devoir de faire respecter sa décision. Nonobstant cette attitude de l'autorité, le parti républicain osa jeter le gant au gouvernement royal, et des barricades s'élevèrent dans Paris. On essaya de les détruire; mais la résistance augmenta. Le mot d'ordre des insurgés était ce cri : *Vive la réforme!* Des barricades furent élevées dans les quartiers populeux, aux abords des halles, partout où la guerre civile pouvait trouver ses champs de bataille accoutumés. L'armée était nombreuse, admirable de force et de confiance; mais la garde nationale, livrée à toutes les suggestions des mécontents, se montrait lasse du gouvernement de Louis-Philippe et pactisait partout avec l'émeute, sous prétexte de concorde et de fraternité. Ainsi le sceptre et l'épée allaient être brisés entre les mains du roi. Louis-Philippe s'obstinait encore à nier l'existence du danger; à la fin, fléchissant sous le poids de la situation, cédant aux ins-

tances de la reine et de ses enfants, il changea son ministère et appela aux affaires MM. Thiers et Molé. Ces deux noms étaient trop peu populaires pour être acceptés. La lutte continua. Le 24 février le ministère fut confié à M. Odilon Barrot; mais *il était trop tard!* L'insurrection se montrait de plus en plus exigeante, et le gouvernement, frappé d'aveuglement ou d'atonie, ne savait ni combattre ni résister. Entouré de conseillers timides, Louis-Philippe abdiqua en faveur de son petit-fils, le comte de Paris.

La duchesse d'Orléans, vêtue de deuil, se rendit à la chambre des Députés, tenant ses enfants par la main, et vint réclamer la régence. On allait la lui décerner lorsque les insurgés envahirent l'enceinte législative et dictèrent la loi aux députés. Ceux-ci, à l'exemple de leur président, se montrèrent pour la plupart saisis de terreur et hors d'état de tenir tête à la foule. Les uns s'enfuirent, les autres consentirent à proclamer la déchéance du gouvernement royal et à confier le pouvoir à un gouvernement provisoire choisi dans l'assemblée. M. de Lamartine, que la publication de son livre des *Girondins* venait de rendre populaire, se montra énergiquement disposé à faire tomber la couronne du front du comte de Paris et à confier à la démocratie le droit de pourvoir aux destinées de notre patrie. Tandis qu'il faisait régulariser par des votes le triomphe de la foule, aucun homme n'osait revendiquer les droits de la monarchie, aucun ne faisait appel à l'obéissance de l'armée; les uns et les autres s'humiliaient sous des menaces qu'un peu de fermeté aurait déjouées, et cédaient à une multitude qu'un

seul régiment, vigoureusement conduit, aurait promptement dispersée. Or, vers le même moment, le peuple s'emparait de l'hôtel de ville, et là aussi on acclamait un autre pouvoir. Les personnages élus de part et d'autre, puisant leur autorité dans la nécessité et dans le sentiment des dangers publics, prirent en main le pouvoir dictatorial et se mirent à gouverner la France.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

GOVERNEMENT PROVISOIRE.

(Du 24 février au 4 mai 1848.)

Dans la journée du 24 février, ni Paris ni la France n'avaient voulu détruire la monarchie pour exhumer la république, objet de terreur et souvenir de misères. Ce fut néanmoins la république qu'une minorité audacieuse imposa à la capitale et à la patrie. En une nuit, de formidable mémoire, les promoteurs du mouvement se trouvèrent dépassés; ceux qui avaient fait appel aux passions populaires pour humilier le pouvoir royal et *donner une leçon* au gouvernement se trouvèrent, à peine victorieux, réduits à la condition de vaincus. La noblesse avait vu, les bras croisés et le sourire sur les lèvres, tomber le gouvernement de Louis-Philippe, qu'elle n'aimait pas; la bourgeoisie, oubliant que ce gouvernement n'avait régné que par elle et pour elle, l'avait laissé détruire sans se soucier de le défendre; mais ni l'une ni l'autre n'était en mesure de le remplacer.

Le roi de la noblesse était en exil; la bourgeoisie avait laissé fuir le seul roi de qui elle pût relever et qui relevât d'elle; au contraire les sociétés secrètes, habilement organisées, avaient sous la main des instruments et des institutions. En présence de beaucoup de volontés négatives elles avaient une volonté affir-

mative ; leur autorité prévalut. Dans la nuit du 24 au 25 février le gouvernement provisoire tumultueusement proclamé au Palais-Bourbon rencontra à l'hôtel de ville un autre gouvernement provisoire, plus directement sorti des barricades, et qui fonctionnait déjà avec un peuple et une armée. Au lieu d'engager une lutte qui pouvait compromettre la victoire, les deux gouvernements s'entendirent, se firent place, et prirent ensemble la direction du mouvement révolutionnaire. Par le fait naturel des événements de cet ordre, le principe le plus absolu et le plus radical se dégagea des obstacles dont l'entouraient la modération des uns, l'incertitude des autres, et la république devint, pour la seconde fois, le gouvernement de la France.

Dans les pages de ce livre nous avons bien souvent raconté la grandeur et la gloire de notre pays. Après avoir tant de fois rendu hommage au dévouement et à l'intelligence de ses citoyens, qu'il nous soit permis de mentionner ici l'une des plus tristes périodes de son histoire, période d'effacement de la part de toutes les forces supérieures de la société, intervalle durant lequel la peur prit le nom de fraternité, l'hypocrisie celui de patriotisme. Les deux tiers de ceux qui allaient gouverner subissaient eux-mêmes la république dont ils n'auraient pas voulu et qui effrayait leur expérience et leurs instincts ; cependant ils se résignèrent à la proclamer. L'idée que l'anarchie serait possible, et qu'à tout prix il fallait la prévenir, épouvanta tellement les intérêts qu'aucune voix, dans cette immense nation étrangère à la république, ne s'éleva pour protester contre la surprise faite à la France.

Les véritables républicains, et ils étaient peu nombreux, furent réduits à s'affubler du nom de républicains *de la veille*, et encore ce singulier privilège leur était-il contesté par un grand nombre d'hommes, officiers, généraux, magistrats, fonctionnaires, publicistes, qui avaient tout fait pour empêcher leur victoire. Quant au gouvernement provisoire, qui comptait dans son sein des hommes tels que, MM. Dupont de l'Eure, Lamartine, Ledru-Rollin, Marie, Arago, Crémieux, Armand Marrast, Louis Blanc, Flocon, Garnier-Pagès, et un ouvrier nommé Albert, nul ne lui demanda compte de sa dictature et de la légitimité de son mandat. Tout le monde obéit. Il a été de mode, depuis la chute de ces dictateurs, de déverser sur eux beaucoup d'injures; quand l'heure de la peur est passée, les partis ont pour habitude de se venger de la pusillanimité dont ils ont fait preuve en exagérant la malveillance et la calomnie. Portés par une tempête au faite du pouvoir, les hommes du gouvernement provisoire ne manquèrent ni de courage, ni de capacité. Ils commirent de grandes fautes sans doute, ils ouvrirent la porte à de déplorables expériences, ils éveillèrent ou entretenirent dans le cœur des multitudes de fausses idées sur le travail, de dangereuses théories sur les salaires; parmi eux les uns n'eurent pas la force, d'autres n'eurent pas la volonté de faire face à la désorganisation qui menaçait toutes les hiérarchies politiques et sociales de la France; mais, s'ils se laissèrent trop souvent déborder ou entraîner par le torrent, ils n'en rendirent pas moins au pays des services réels, trop promptement oubliés. Ils maintin-

rent la France en paix au dehors ; malgré la pénurie du trésor et la suspension des affaires, ils refusèrent avec énergie de recourir à la fatale ressource du papier-monnaie ; ils abolirent la peine de mort en matière politique ; ils instituèrent le suffrage universel ; ils protégèrent la liberté des cultes et respectèrent la propriété. Alors qu'ils étaient au pouvoir, pour leur rendre grâce de ces bienfaits, qui, après tout, n'étaient que l'accomplissement d'un devoir public, certaines classes de la société poussèrent jusqu'au ridicule la soumission, la louange et l'enthousiasme ; de Caussidière, artisan d'émeutes et de complots, qui faisait de l'ordre avec du désordre, elles firent une idole dont elles rougissent aujourd'hui. Depuis que ces hommes sont tombés, sous le poids de leur origine et grâce au réveil de la France, nous ne nous associerons pas à leurs courtisans d'alors, qui, pour effacer le souvenir de leur servilité, ne mentionnent désormais leurs noms qu'avec mépris ou colère.

Les souvenirs de 1848 sont présents à l'esprit de nos lecteurs ; personne n'ignore ce qu'eût d'étrange et d'anormal l'histoire de Paris sous le gouvernement provisoire. La démocratie, devenue maîtresse du présent, essayait de se perpétuer dans l'avenir. La plupart des ateliers étaient fermés ; la fuite des riches, la suspension des commandes, les prétentions violentes de la classe ouvrière, le retrait des capitaux, la ruine des maîtres avaient en quelque sorte, jeté sur le pavé les masses qui vivent du travail ; pour amuser leur oisiveté dangereuse elles avaient recours à ce que, dans le langage du jour, on appelait une *manifesta-*

tion. L'hôtel de ville, où fonctionnait le gouvernement, était sans relâche assiégé de rassemblements populaires, venant, bannières en tête, réclamer de nouvelles émancipations, entre autres celles du prolétariat et de la femme. Un membre du gouvernement, presque toujours M. de Lamartine, avait mission de répondre aux pétitionnaires, de flatter leurs utopies, mais de leur faire agréer que la réalisation en fût indéfiniment ajournée. Aux hommes de sang et de pillage qui déployaient insolemment le drapeau rouge, M. de Lamartine (et ce jour lui mérita bien des pardons) répondit par de courageuses paroles qui déterminèrent le peuple à demeurer fidèle aux couleurs nationales. Aux émigrés de toutes les races humaines qui venaient réclamer la déclaration de guerre à toutes les royautés de l'Europe, le même orateur fit comprendre que le sang de la France n'appartenait qu'à elle et ne devait être versé que pour elle. Il n'était point aussi facile de contenter, à l'aide de belles paroles, les classes ouvrières, qui s'agitaient sans travail et déjà toutes surprises d'avoir plus à endurer de privations et de souffrances sous la république que sous la monarchie. Depuis vingt ans on avait colporté dans les ateliers de folles doctrines sur la propriété, sur l'industrie, sur les salaires, sur l'organisation possible du labour manuel. On avait si souvent, dans les journaux et dans les livres, attribué à l'État, dans les questions de ce genre, l'initiative et la responsabilité, que les classes pauvres, après avoir acclamé la république, sommaient les imprudents théoriciens de la veille de tenir immédiatement leurs promesses. Plus

sieurs fois par jour des attroupements pacifiques, mais redoutables, se formaient dans Paris et se dirigeaient sur l'hôtel de ville afin d'obtenir la réalisation des idées de Louis Blanc et des utopies socialistes. Le gouvernement provisoire cherchait à donner tant bien que mal satisfaction à leurs exigences. Dans ce but il ordonna que les délégués de toutes les industries s'assemblent au palais du Luxembourg, sous la présidence de Louis Blanc et d'Albert, et cherchassent de concert la solution des problèmes industriels; la chambre des ouvriers siégea donc là où, tout récemment encore, la chambre des Pairs votait des lois; mais cette étrange tentative n'aboutit qu'à des phrases sonores sans résultat. Les ouvriers auraient à la longue reconnu que des théories ne suffisaient point à les faire vivre. Le gouvernement provisoire, pour les calmer et les nourrir, eut recours à un expédient désastreux; il institua au Champ de Mars et sur d'autres points de prétendus ateliers nationaux auxquels pouvaient se rendre les citoyens sans pain et sans travail, et on garantit aux frais du trésor le payement des journées. On fut contraint à d'immenses sacrifices d'argent qui ne produisirent rien, et le budget de la paresse fut, sous la république, un abus plus onéreux encore que les anciens budgets de cour.

Sur ces entrefaites on déclamait, on dénonçait dans les clubs, et la portion violente du parti socialiste commençait tout haut à demander des réformes plus radicales; la révolution était chaque jour à enfanter quelque manifestation démagogique, et l'on parlait d'instituer un comité de salut public sur les ruines du

pouvoir dictatorial organisé le 24 février. Le 16 avril 1848 les ateliers nationaux, dirigés par les conspirateurs et les clubistes, se soulevèrent pour accomplir ce changement sinistre, et parmi les chefs du mouvement figurait la minorité ardente du gouvernement provisoire. Par ordre de M. de Lamartine, et malgré les retards calculés de M. Ledru-Rollin, le rappel fut battu dans tous les quartiers de Paris et la garde nationale tout entière prit les armes. Deux cent cinquante mille baïonnettes, en moins de deux heures, se trouvèrent au service de l'ordre, et les factieux, reculant devant les hasards d'une lutte inégale, se confondirent silencieusement dans la foule. Cette journée, qui fut grande, sauva le pays d'une effroyable commotion. Dès le 16 avril les amis de l'ordre se reconnurent les plus forts et les plus nombreux, et la révolution rétrograda.

Le moment décisif approchait de jour en jour. A la veille de renoncer à son mandat, le gouvernement provisoire imagina, sous le nom de fête de la Fraternité, d'organiser une immense démonstration pacifique et militaire. Le jeudi saint, 20 avril, il passa en revue, sous les voûtes de l'arc de triomphe, les gardes nationales de la Seine et les régiments de la garnison de Paris. Le but de cette solennité politique était de réconcilier le peuple et l'armée, et de faire cesser, au nom de la France, une situation odieuse qui durait depuis trois mois, c'est-à-dire l'éloignement des troupes de ligne qui, à la suite du 24 février, avaient été cantonnées loin de la capitale, comme si leur présence eût mis en péril les droits du peuple. Quatre cent mille

hommes armés défilèrent, du matin à la nuit, devant l'arc triomphal, sous un ciel nébuleux, et malgré de bruyantes rafales mêlées de pluie. Sur un parcours de deux lieues, des multitudes, attirées par la curiosité et la sympathie, assistaient au défilé des légions. Les gardes nationaux et les soldats portaient à leurs shakos ou à leurs fusils des fleurs ou des rameaux de verdure, et le coup d'œil était vraiment imposant et étrange. Au fond des cœurs se glissait l'espérance. On se disait que désormais aucune surprise ne serait faite au pays, et l'on attendait avec confiance les prochains oracles du suffrage universel. Le 23 avril commencèrent les élections générales, et le 4 mai, le dépouillement du scrutin ayant eu lieu dans toute la France, une *Assemblée nationale constituante*, composée de neuf cents députés, se réunit au Palais-Bourbon et prit en main le gouvernement du pays. La période dictatoriale était terminée, les lois reprenaient leur empire régulier, et la France allait assister à une nouvelle expérience des hommes et des principes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE.

(Du 4 mai au 20 décembre 1848.)

L'Assemblée nationale constituante élue en 1848 était loin d'être la représentation exacte du pays; les commissaires du gouvernement provisoire, munis de pouvoirs illimités et choisis pour la plupart dans les rangs des plus audacieux démocrates, avaient exercé sur les votes des multitudes la pression du fanatisme révolutionnaire. Presque tous s'étaient fait nommer. D'un autre côté, dans les grands centres manufacturiers et industriels, les classes ouvrières, très-habilement endoctrinées, avaient voté avec ensemble pour les meneurs du socialisme, et leurs suffrages avaient très-souvent déterminé les résultats, tandis que les classes agricoles, bien plus nombreuses, mais isolées et sans guides, n'avaient trop souvent apporté dans l'urne que des bulletins destinés à grossir la masse de ce qu'en style politique on appelle les voix perdues. Nonobstant ces circonstances regrettables, la majorité de l'Assemblée voulait sincèrement le maintien de l'ordre matériel et le retour de l'ordre moral, mais elle ne songeait à atteindre ce but que par des moyens timides et des mesures inefficaces. Dès le 4 mai, prenant en mains la puissance souveraine, elle acclama à plusieurs reprises, et en face du peuple, la république

inaugurée le 24 février. Au fond, cette assemblée, abandonnée à ses propres instincts et dégagée de l'influence de la crainte, aurait vraisemblablement préféré la monarchie.

Après avoir confié les pouvoirs exécutifs à une commission de cinq membres, parmi lesquels figuraient MM. Ledru-Rollin et Lamartine, elle commença ses travaux et mit à l'étude les principales questions gouvernementales. Les hommes modérés espérèrent et reprirent confiance; les artisans de révolution et d'émeute s'indignèrent de rencontrer si peu de sympathie au sein de cette assemblée. Depuis plusieurs jours on parlait tout haut, dans les clubs, de retirer aux députés leurs mandats et de les faire sauter par les fenêtres du Palais-Bourbon; le 15 mai on essaya de réaliser ces menaces. Ce jour-là donc, à la voix des révolutionnaires les plus exaltés, parmi lesquels on remarquait Sobrier, Raspail, Huber et Barbès, des hordes de démagogues et de socialistes s'attroupèrent dans Paris et se dirigèrent vers l'enceinte législative, en proférant les cris de *Vive la Pologne! Vive Barbès! Abas l'Assemblée!* Le général Courtais, commandant suprême de la garde nationale, se porta à leur rencontre, non pour les disperser, mais pour parlementer avec leurs chefs et user de persuasion. Un moment après on le vit tourner bride, se placer à la tête de la multitude, et traverser le pont de la Concorde, dont un seul ordre émané de lui aurait pu rendre le passage impossible. Quand les insurgés arrivèrent aux portes de l'Assemblée, ce fut encore le général Courtais qui, appréhendant une collision sanglante, ordonna que les baïonnettes

fussent enlevées des fusils et abandonna les législateurs à la merci de l'émeute. Alors se passa une scène impossible à rendre. A la suite d'un grand tumulte dans les couloirs des tribunes publiques, on vit s'ouvrir le fond de la salle et paraître l'armée des clubs, arborant ses drapeaux rouges et proférant des cris sauvages. La fureur empreinte sur les traits des hommes de désordre, l'épouvante des femmes qu'ils renversaient pour s'ouvrir un passage, l'impassibilité des représentants formèrent un tableau effroyable et étrange qui ne sera jamais oublié de ceux qui en furent les témoins. Bientôt l'insurrection fit un pas de plus; une bande de factieux, parmi lesquels on comptait Blanqui, Raspail, Huber, Flotte, Quentin et des hommes revêtus de l'uniforme de la garde républicaine, envahirent le bureau du président et la tribune législative. Le président, M. Buchez, homme modéré, mais timide et au-dessous de son mandat, proposa à l'Assemblée de lever la séance; de toutes parts on lui répondit: « Non! non! » En ce moment les chefs de l'émeute se disputèrent la parole et parlèrent soit confusément, soit à la fois, sans réussir à dominer les cris et le tumulte. Raspail essaya de lire quelques passages d'une prétendue pétition destinée à provoquer une déclaration de guerre. Barbès, Blanqui, Louis Blanc parurent prononcer des phrases dans le même sens. Les insurgés décrétèrent successivement la création d'un ministère du travail et la levée d'un impôt d'un milliard sur les riches; d'autres portèrent triomphalement Louis Blanc sur leurs épaules autour de l'Assemblée. Enfin, à quatre heures, Huber, se hissant à la

tribune , fit entendre d'une voix forte ces mots : « Au nom du peuple, l'Assemblée nationale est dissoute ! » Vers le même moment le président et l'Assemblée , expulsés par la force, sortirent de l'enceinte.

Cependant le rappel battait dans tous les quartiers, et la garde nationale, ayant en tête la dixième légion, se massait autour du palais de l'Assemblée. A peine vit-on apparaître ses drapeaux et ses baïonnettes que les insurgés, redoutant à leur tour d'engager la lutte, se dispersèrent et s'enfuirent au hasard. Toutefois leur principale colonne, cherchant toujours à compléter sa victoire, se porta audacieusement sur l'hôtel de ville, ralliant en chemin des misérables à bonnets rouges, ivres de vin et de sang. La garde nationale accourut, barra le passage aux émeutiers, et ce fut à peine si une poignée d'entre eux parvint à s'introduire dans l'hôtel de ville, où leur arrestation ne tarda pas à être opérée. Quant à l'Assemblée, délivrée des hordes qui l'avaient un moment dissoute, elle avait repris ses travaux et s'occupait à décréter des mesures d'ordre et de répression. Ainsi se termina la journée du 15 mai, qui fut une odieuse parodie des grands attentats populaires de 1793.

Six jours après, le 21 mai, eut lieu au Champ de Mars une manifestation pacifique, organisée par le pouvoir exécutif, et qui reçut la dénomination de *fête de la Concorde*. Personne ne prenait au sérieux une pareille solennité, car, plus que jamais, on sentait que la concorde était absente des cœurs et l'on présentait de nouvelles luttes. La commission des Cinq parodiait volontiers les fêtes de l'ancien Directoire

comme les hommes des clubs singeaient, plus maladroitement encore, les jacobins et les cordeliers de l'an II. Quoi qu'il en soit, un cortège destiné à honorer l'industrie et le travail, et conduisant les machines et les instruments symboliques du labeur des classes ouvrières, parcourut pompeusement le Champ de Mars et stationna au pied des effigies colossales dont on avait décoré cette vaste plaine. En tête du cortège marchaient processionnellement cinq cents jeunes filles, vêtues de blanc, couronnées de feuilles de chêne, portant ou accompagnant des bannières. Venaient ensuite les corporations ouvrières, les délégués de chaque corps d'état, avec les attributs de leurs professions respectives et promenant d'une manière triomphale les chefs-d'œuvre dus à leur intelligence. Le Champ de Mars était parsemé de drapeaux, de bannières, d'oriflammes et de banderoles, et la multitude, d'ailleurs peu nombreuse, considérait avec une froide curiosité les gigantesques statues en plâtre qui représentaient l'Égalité, la Liberté, le Commerce, la Marine, la République, etc. Ces imitations des fêtes de la Grèce païenne, ces jeunes filles dont on critiquait la parure ou la beauté, et auxquelles on avait délivré des livrets de caisse d'épargne, ces affectations mensongères de fraternité, émanant de gens ennemis et à la veille de recommencer la guerre civile, rien de tout cela ne paraissait propre à satisfaire le cœur et à faire surgir l'espérance. Le soir tout fut terminé par des illuminations, et le lendemain la question sociale se reproduisit de nouveau avec tous ses obstacles.

Dans les premiers jours de juin des élections partielles eurent lieu à Paris. La population n'était point encore revenue de son engouement pour Marc Causidière, vieux conspirateur qui, étant préfet de police, avait laissé s'accomplir l'attentat du 15 mai. Cet homme fut élu. Or jamais les oracles du suffrage universel n'avaient paru plus étranges et plus contradictoires. Parmi les nouveaux députés figuraient le général Changarnier, M. Victor Hugo, M. Proudhon, le citoyen Lagrange, et l'homme à qui Dieu réservait la gloire de sauver la France mise en péril par tant d'insensés; nous voulons parler du prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'empereur, alors exilé volontairement à Londres. Cette élection ayant ravivé les haines et servi de prétexte aux socialistes pour faire croire à de prétendus complots contre la république, le prince Louis-Napoléon, par une lettre pleine de dignité et de patriotisme, dont il fut donné lecture à l'Assemblée nationale, déclara refuser le mandat de représentant. « Mon nom est avant tout, écrivait le prince, un symbole d'ordre, de nationalité et de gloire, et, plutôt que d'être le sujet de troubles et de déchirements, j'aimerais mieux rester en exil. » La démission du prince fut acceptée, mais cet acte d'abnégation et de sacrifice ne put garantir la capitale des épreuves dont la menaçait le socialisme.

L'Assemblée nationale avait rendu un décret pour dissoudre les ateliers nationaux et éloigner de Paris une masse considérable de citoyens, étrangers à cette ville, et qui, depuis six mois, y avaient apporté, de tous les points de la France, leurs besoins, leur oisi-

veté, leurs convoitises. Si cet ordre de la loi s'exécutait, l'armée de l'émeute était dissoute, la révolution était vaincue ; or le socialisme n'entendait pas désarmer sans combattre.

Cent mille ouvriers étaient réunis dans les ateliers nationaux ; beaucoup d'entre eux avaient servi dans l'armée, les autres étaient façonnés au métier des barricades. Ils avaient en abondance des armes et des munitions de guerre : c'était la grande réserve de l'émeute et du socialisme.

Le 23 juin 1848, jour de lugubre souvenir, la lutte s'engagea entre eux et le pouvoir. Sur la rive gauche les insurgés avaient leur quartier général au Panthéon et occupaient les rues étroites qui avoisinent la Seine ; sur la rive droite ils avaient leurs retranchements au clos Saint-Lazare, dans les faubourgs et dans le quartier de la Bastille. Des deux côtés de la Seine leurs colonnes se développaient dans tous les sens, protégées par une forêt de barricades.

Tandis que la garde nationale était aux prises avec ces ennemis et leur livrait de sanglants combats, la commission exécutive, chargée du gouvernement de la France, donnait des ordres contradictoires et ne semblait pas disposée à mettre tout en œuvre pour écraser les rebelles. Durant les premières heures données à l'incertitude les insurgés gagnaient du terrain. Pour en finir, et le 24 juin, l'Assemblée nationale mit un terme aux pouvoirs de la commission exécutive, et, sous sa propre surveillance, confia une sorte de dictature militaire au général Cavaignac, ministre de la guerre. Les garnisons voisines de Paris avaient été

appelées au secours de la capitale; l'élite des gardes nationales de la France étaient accourues, de leur côté, pour combattre la révolte. La bataille se prolongea durant trois jours. De part et d'autre on déploya un acharnement et un courage dont le peuple français, sous tous les drapeaux, peut seul donner l'exemple. On disputa pied à pied les rues, les carrefours, les maisons, les ponts susceptibles d'attaque ou de défense. La garde mobile, composée d'enfants de Paris, autrefois habitués à la guerre des barricades, se rangea du côté de l'ordre et des lois, en dépit des suggestions de la révolte. Son intervention contribua pour beaucoup au triomphe du gouvernement. Il y eut des actes de guerre déplorables, des représailles à jamais odieuses, et toutes les horreurs de la guerre civile se déchainèrent sur Paris. Dans la journée du 25 juin, une victime illustre entre toutes, M^{gr} Affre, archevêque de Paris, se dirigea vers le théâtre de l'insurrection et alla porter aux insurgés des paroles de paix. *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis*, disait-il, et il accomplit jusqu'au bout cet engagement. Comme il parlait aux insurgés, étant debout sur une barricade et invitant ces hommes égarés à poser les armes, il tomba mortellement blessé d'un coup de fusil.

Ce douloureux événement fut comme le signal de la paix. Consternés, saisis de remords, accablés sous le sentiment de leur impuissance, les factieux cessèrent la lutte, et l'autorité des lois prévalut de nouveau sur la surface de la France.

L'Assemblée nationale, qui avait mis Paris en état de siège, maintint aux mains du général Cavaignac

tous les pouvoirs exécutifs. En outre elle ordonna que les insurgés faits prisonniers seraient transportés hors du territoire continental de la république.

Dès que le calme fut rétabli, des lois furent votées pour mettre une limite à l'audace de la presse et des clubs.

L'Assemblée nationale se mit ensuite à rédiger une constitution qui ne fut terminée et promulguée qu'au mois de novembre.

Cette constitution confirma l'existence du gouvernement républicain et l'élection par le suffrage universel.

Elle confia le pouvoir législatif à une assemblée unique, composée de sept cent cinquante membres et élue pour trois ans.

Elle donna le pouvoir exécutif à un citoyen, élu pour quatre ans, qui prendrait le titre de président de la république.

Le président de la république fut déclaré responsable.

La liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté de la presse et le jugement par jury furent mis au rang des droits publics des Français.

L'impôt dut être consenti par l'Assemblée nationale. Le président de la république n'eut qu'un veto suspensif. Il nomma aux emplois.

Du 25 juin au 20 décembre 1848 le général Eug. Cavaignac continua d'exercer le pouvoir exécutif.

Le 10 décembre, la nation française ayant procédé à l'élection d'un président de la république, près de six millions de suffrages se portèrent sur le prince Louis-

NAPOLÉON BONAPARTÉ, l'un des membres de l'Assemblée nationale constituante et l'ancien prisonnier de Ham.

Le 20 cette élection fut proclamée par M. Armand Marrast, président de la Constituante, et le neveu de Napoléon, après avoir prêté le serment constitutionnel, se trouva investi de la mission de gouverner la France, sous la surveillance inquiète et jalouse de l'Assemblée nationale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉSIDENTE DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON.

(20 décembre 1848 — 2 décembre 1852.)

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte (on disait alors, en style officiel, le *Citoyen président*) était âgé de quarante ans lorsque la volonté nationale lui déféra l'exercice des pouvoirs exécutifs. Il avait été mûri par la prison et l'exil. Instruit, habitué à réfléchir, apte à toutes les choses de la guerre, versé dans la connaissance des intérêts diplomatiques, il allait gouverner une république très-impopulaire en la couvrant de la popularité de son nom. En dépit des attaques et des manœuvres de ses ennemis, il avait été placé à la tête de la France par six millions de suffrages, mais aucun de ceux qui avaient voté pour lui, aucun de ceux qui, sans le connaître, l'avaient acclamé président, n'avait eu l'intuition de son génie et ne s'était attendu aux grands événements qu'il devait accomplir.

Le moment n'est pas venu de raconter ces choses et de juger l'homme que Dieu avait investi d'une mission à la fois utile et glorieuse; cette mission dure encore et n'appartient pas à l'histoire. Que l'on ne s'étonne pas si nous nous bornons à la mention rapide des faits principaux dont nous avons été

témoins ; l'avenir les jugera, sans se mettre en peine de la contradiction des partis.

L'Assemblée constituante était secrètement hostile au président de la république ; le prince Louis-Napoléon, tout en gardant envers elle de justes ménagements, se passa autant que possible de son concours et la laissa à sa sourde malveillance. Parmi les ministres dont il s'entoura, dès les premiers mois de son avènement, on remarqua MM. Odilon Barrot et Léon Faucher, deux hommes autrefois séduits par les doctrines du libéralisme, mais qui, après tout, étaient remarquables par leur honnêteté et leur intelligence. Le commandement de l'armée de Paris fut donné au général Changarnier ; c'était un homme de guerre très-capable et qui plaisait au soldat ; mais, au lieu de s'associer à la pensée du président, il eut l'idée de faire route à part, de se poser comme l'héritier du général Cavaignac, et d'aspirer, pour une autre époque, aux honneurs de la présidence.

La démocratie était encore en possession de la presse et des clubs ; elle avait pour instrument la classe ouvrière des grandes villes. Comme elle entrevit une défaite inévitable, elle essaya de s'y soustraire, et organisa des résistances armées, des mouvements séditieux, des manifestations révolutionnaires. Partout elle échoua, grâce à l'union des bons citoyens, qui, à cette époque, faisant taire toutes leurs dissidences, se ralliaient au gouvernement et marchaient à sa suite.

Ainsi se passa l'hiver de 1849. Au mois de mai une nouvelle assemblée nationale fut élue ; elle comptait moins de socialistes que l'autre, mais, en revanche,

un très-grand nombre de légitimistes et d'orléanistes. On pouvait dès lors pressentir des luttes, des divisions, des coalitions interminables, en un mot tout ce qui doit se produire dans une assemblée impuissante pour agir, capable de tout empêcher et hors d'état de vouloir.

Cependant la France subissait les conséquences du 24 février, et l'avenir s'offrait à elle sous des couleurs assez sombres. Au dehors les difficultés étaient graves, en Allemagne plusieurs révolutions avaient éclaté, et des diètes démocratiques travaillaient, au milieu des orages, à constituer l'édifice impossible de l'unité germanique; en Italie tous les peuples s'étaient soulevés contre les gouvernements issus des traités de 1815 : Venise et les Deux-Siciles s'étaient déclarées indépendantes; la Lombardie avait été perdue et reprise par l'Autriche; le Piémont se donnait mission de révolutionner la Péninsule, et une république installée à Rome par la violence et le meurtre avait chassé de ses États le vénérable Pie IX, en ce moment réfugié à Gaëte. Sur d'autres points, en Hongrie et en Pologne, la lutte la plus ardente avait recommencé entre les nationalités et les souverains.

La France serait demeurée infidèle à sa mission si elle s'était croisé les bras en face de ces grandes catastrophes sociales. Sous le gouvernement d'un Bonaparte on n'avait point à attendre d'elle une abstention indigne de sa gloire. Le prince-président, d'accord avec la majorité du pays et l'élite de l'Assemblée nationale, résolut de mettre un terme à l'orgie révolutionnaire des Romains et de rétablir l'autorité tempo-

relle du pape. Une armée placée sous les ordres du général Oudinot de Reggio débarqua à Civita-Vecchia et marcha contre Rome, où dominaient Mazzini et Garibaldi, et une assemblée soi-disant constituante, qui s'était proposé la destruction de la foi catholique et de la souveraineté pontificale. Tandis que cette vaillante troupe se conformait à la pensée du prince Louis-Napoléon et versait son sang pour la défense de l'Église, le parti démocratique faisait appel aux faubourgs de Paris et organisait une insurrection. Les habiles et vigoureuses dispositions du général Changarnier firent échouer cette tentative, et les chefs du parti montagnard, les fauteurs de la république rouge, cernés au Conservatoire des Arts et Métiers, s'échappèrent clandestinement et se réfugièrent en Angleterre pour se soustraire aux vengeances de la loi.

A la suite d'un long et mémorable siège, signalé de part et d'autre par un grand courage et un dévouement opiniâtre, la ville de Rome tomba au pouvoir de nos troupes, et le pape Pie IX, alors retiré à Gaëte, vit se rouvrir pour lui les portes de la ville éternelle.

En cette même année 1849 le choléra asiatique envahit de nouveau Paris et la France, et l'on vit se reproduire les sinistres calamités qui, en 1832, avaient signalé la présence du fléau. Parmi les plus illustres victimes qui succombèrent on doit citer le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, l'homme de guerre en qui la nation avait foi. On eût dit que Dieu désarmait la société.

Les gouvernements étrangers, réunissant leurs efforts contre les insurrections révolutionnaires et aussi

contre les légitimes aspirations des nationalités vaincues, refoulèrent sous le joug des traités de 1815 les peuples d'Allemagne, d'Italie et de Hongrie : toute espérance de résurrection politique fut enlevée à la Pologne et à Venise, et l'unité germanique redevint un rêve. Les exagérations et les crimes révolutionnaires qui avaient entaché presque partout des luttes suscitées en vue d'un affranchissement national amenèrent la ruine de la liberté partout où elle avait réussi à vaincre. C'est l'histoire de tous les âges et de tous les peuples. Nous ne résumerons pas autrement les annales de 1850.

En cette même année, le 26 août, le roi Louis-Philippe mourut en Angleterre, où il s'était réfugié, et où il résidait sous le nom de comte de Neully.

Peu de mois auparavant le prince Louis-Napoléon, président de la république, avait inauguré au palais du Luxembourg le congrès général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, assemblée pacifique destinée à éclairer le pays sur les besoins de l'industrie et de la culture. En se rappelant qu'au même lieu, sur les mêmes bancs, deux ans auparavant, siégeaient les délégués socialistes de la classe ouvrière, étudiant avec Louis Blanc et Albert les moyens d'introduire le communisme dans nos lois, on s'étonnait des pas immenses que la société française avait faits pour revenir aux principes de la justice et de l'ordre, et un sentiment de reconnaissance instinctive se portait vers le chef de la république, à qui revenait une bonne part de ce progrès.

Cependant le pays ne se faisait point illusion sur

l'avenir ; on jouissait du présent, on se sentait heureux du retour de la sécurité, mais on se disait que tout cela ne durerait qu'un jour, et l'on envisageait avec une juste inquiétude les incertitudes du lendemain. La constitution avait dit que le président de la république ne pouvait rester aux affaires au delà de quatre ans, et la nation française, épouvantée du sort que lui réservaient les incertitudes électorales, voulait continuer le mandat dont elle avait investi le prince Louis-Napoléon. Il y avait donc lutte entre le pays et la loi. Une partie de l'année 1850, les premiers mois de l'année 1851 se passèrent au milieu des alternatives de crainte et de sécurité qui naissaient de cet antagonisme, et la majorité espérait que tout s'arrangerait par la révision pacifique du pacte constitutionnel. Ce n'était point le compte des partis ; ils se mirent à l'œuvre pour miner le terrain, pour neutraliser les bonnes intentions du pouvoir. Les uns s'appliquèrent à organiser dans toute la France un vaste réseau de sociétés secrètes ; les autres, ingrats envers le président de la république, travaillèrent de tout leur pouvoir à nuire à l'accomplissement du vœu populaire manifesté par le vote du 10 décembre. Rêvant dans l'avenir le retour des anciennes dynasties royales, les hommes de cette opinion voulaient faire de la présidence de Louis-Napoléon une sorte de pont à l'aide duquel on ferait passer la nation française à une quasi-restauration. De là des luttes tantôt sourdes, tantôt déclarées. Quant au parti catholique, livré à de regrettables dissentiments, il s'était fractionné, à la suite de ses chefs, en deux écoles différentes : les uns demeuraient fidèles

à la liberté pour tous, qu'ils avaient réclamée sous Louis-Philippe; les autres, effrayés des cataclysmes que leur semblait réserver l'avenir, faisaient appel à la dictature et au principe de l'autorité.

Nonobstant ces difficultés, qui s'aggravaient à mesure que l'on voyait s'approcher la funeste date de 1852, les préoccupations industrielles et artistiques se concentrèrent, durant quelques mois, sur la grande exposition universelle qui eut lieu à Londres en 1851, et attira dans cette capitale l'élite des hommes savants et laborieux que renferme le monde.

La constitution républicaine de 1848 avait été combinée de telle sorte que, contrairement au principe de la souveraineté nationale, le peuple se voyait contraint d'élire, en 1852, un chef autre que le prince Louis-Napoléon, et le peuple, en dépit de la loi écrite, voulait maintenir aux mains de ce prince l'autorité exécutive. Une multitude innombrable de pétitions réclamèrent la révision d'une loi aussi funeste et aussi déraisonnable; la majorité de l'Assemblée nationale se montra sourde au vœu du pays.

Insensiblement l'anxiété redoubla; chaque jour on s'attendait à un conflit à main armée. Partagée entre plusieurs opinions rivales, l'Assemblée législative avait une majorité de coalition toujours prête à repousser toutes les solutions proposées; pour faire prévaloir une combinaison de salut elle ne trouvait que des minorités éparses et jalouses. De part et d'autre les pouvoirs s'observèrent; ils se dirent que la situation ne se dénouerait que par un coup décisif, et que l'avantage appartiendrait au premier qui oserait faire appel

à la force. Les socialistes se tenaient prêts à recueillir les fruits de ce conflit lamentable, et ils nous menaçaient de la présidence des citoyens Miot ou Nadaud, les plus exaltés d'entre leurs chefs; les républicains se ralliaient à la candidature du général Cavaignac; les orléanistes et les légitimistes se mettaient à la suite du général Changarnier. Bientôt les meneurs cessèrent de dissimuler; faisant un crime au prince Louis-Napoléon des sympathies nationales qui se manifestaient en sa faveur, ils laissaient entrevoir l'arrière-pensée d'une tentative contre les pouvoirs du chef de l'État, et, dans leur style dédaigneux et dérisoire, ils parlaient de conduire *Monsieur Bonaparte* au donjon de Vincennes. Or le prince avait la conviction profonde d'être investi d'une mission providentielle; il se disait qu'aucun complot, qu'aucun texte plus ou moins légal ne l'empêcheraient de sauver le pays dont il avait l'honneur d'être chef. Quant au parti communiste, il organisait visiblement une jacquerie dans les campagnes, et, pour mettre à couvert la propriété et la famille, deux principes également menacés, il fallait d'un seul coup déconcerter et surprendre tant d'ennemis.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1851 le prince prit toutes les dispositions que réclamait la circonstance et assigna à chacun sa mission. Deux ou trois amis fidèles, dévoués et énergiques, M. de Persigny, M. de Morny, le général de Saint-Arnaud, s'associèrent résolument à son entreprise. Le 2 décembre, au point du jour, Paris fut mis en état de siège, l'Assemblée nationale fut dissoute, les principaux chefs de tous les

partis furent arrêtés, et le peuple fut convoqué dans ses comices pour approuver la révision de la loi constitutionnelle et ratifier la dictature dont le prince Louis-Napoléon se trouvait investi. Jamais coup de tonnerre ne réveilla aussi brusquement une société endormie sur les bords de l'abîme.

Les partis ne se laissèrent pas déposséder du pouvoir sans résistance. Une lutte meurtrière et de courte durée s'engagea dans les rues de Paris et se termina par la victoire du prince Louis-Napoléon. Plus de trente départements furent le théâtre de soulèvements populaires, et dans plusieurs la démocratie et le socialisme révélèrent leur colère par des excès d'une nature sauvage. Sur tous les points les factieux et les démagogues furent vaincus.

Dans les journées mémorables des 20 et 21 décembre, tous les citoyens se rendirent à leurs comices électoraux, et près de huit millions de suffrages, émis librement et au scrutin secret, adhérèrent au coup d'État et confièrent au prince Louis-Napoléon les destinées de la France. Fort des suffrages du peuple, respecté de toute l'Europe, salué partout comme un libérateur, le prince modifia la constitution, selon le droit que lui avait attribué le plébiscite national, et il donna à la France une organisation qui, sous plusieurs rapports, rappelait les constitutions consulaires promulguées vers le commencement du dix-neuvième siècle. Ce sont, sauf quelques modifications essentielles, les lois fondamentales qui régissent aujourd'hui notre pays.

Durant le cours de l'année 1852, la dictature ayant

cessé avec la crise qui l'avait motivée, le prince Louis-Napoléon gouverna la France avec vigueur, modération et sagesse, et acquit des droits éclatants à la reconnaissance du peuple et aux sympathies du monde civilisé. Après avoir contraint la révolution à rétrograder, il imprima une vive impulsion à tous les ressorts de la prospérité publique ; il ordonna des travaux gigantesques pour renouveler la face de Paris, il développa de tous ses efforts la fortune de la France. Comme pour jouir du spectacle de ces grandes transformations il entreprit à travers les départements de l'est, du sud et du centre, un voyage durant lequel le gouvernement interrogea le vœu national. Sur tous les points, le peuple français se montra disposé à compléter l'œuvre du 20 décembre 1851 et à consacrer entre les mains de Louis-Napoléon l'exercice d'un pouvoir fort et modérateur.

Les comices nationaux furent de nouveau convoqués. Le 21 novembre 1852 tous les citoyens de Paris et de la France déposèrent dans l'urne électorale l'expression de leur volonté, et le 1^{er} décembre le dépouillement des votes constata que plus de huit millions de suffrages avaient acclamé le rétablissement de l'empire.

Le lendemain, 2 décembre, le sénat et le corps législatif se rendirent à Saint-Cloud, où résidait le prince, et lui décernèrent au nom de la nation française le titre d'empereur.

Le règne de NAPOLÉON III avait commencé.

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON III.

(Depuis le 2 décembre 1852.)

L'heure n'est pas venue d'écrire l'histoire du règne de Napoléon III, empereur des Français « par la grâce de Dieu et la volonté nationale. »

Ce règne occupera une grande place dans les annales de notre patrie.

Beaucoup de questions graves aujourd'hui soulevées ne sont pas encore résolues; ni les hommes, ni les choses n'ont dit encore leur dernier mot; mais, en face même des éventualités de l'avenir, le règne de Napoléon III présente dès aujourd'hui ces divers caractères :

La France a repris parmi les nations la place à laquelle Dieu l'a destinée, la première place; c'est elle qui les guide et leur ouvre la marche; chaque fois qu'elle jette dans la balance son nom ou son épée, les peuples s'inclinent et les rois adhèrent; elle tient dans ses mains les clefs de la guerre et de la paix.

Il n'est resté de 1789 que les principes avoués par la raison ou confirmés par l'expérience : la pyramide sociale a été remplacée sur sa base.

Par la paix la France est prospère, et aucune nation ne jouit de la sécurité dont elle est investie; par la

guerre elle a montré qu'elle méritait toujours le nom de « grand peuple » dont elle fut autrefois saluée de la bouche du premier empereur. Les merveilles de son industrie et de ses arts font la jalousie des autres pays ; les gloires de l'Alma, de Sébastopol, de Magenta et de Solférino, ont égalé les gloires du passé et révélé au monde ce que l'avenir pourrait être.

Sur tous les points du globe, en Afrique, dans l'Asie orientale, en Syrie, la France veille aux intérêts des nations chrétiennes et envoie ses fils combattre pour la foi. En Italie, après de douloureuses épreuves qui ont affligé le souverain pontife et consterné toutes les âmes catholiques, c'est encore la France qui seule maintient sous la protection de son épée ce qui reste de la souveraineté temporelle de l'Église et de l'édifice élevé par Pepin et Charlemagne.

Dieu a donné à l'empereur un fils en qui reposent les espérances de la dynastie, et qui, à son baptême, a eu pour parrain le vénérable Pie IX.

Daigne le Tout-Puissant, qui a opéré tant de merveilles par nos pères (*Gesta Dei per Francos*), nous accorder d'être dignes de sa protection et de ne jamais perdre de vue que notre patrie est grande par le dévouement, la foi, le courage et le sacrifice!

DIEU PROTÈGE LA FRANCE!

FIN DU VINGTIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE.

EMPIRE.

NAPOLÉON I^{er}, EMPEREUR.

	Pages.
§ I. Première période de l'Empire. — De l'avènement de l'empereur à la paix de Tilsitt.....	1
Avènement de l'empereur.....	3
Procès de Cadoudal et autres.....	5
Napoléon à Boulogne.....	7
Voyage du pape en France.....	9
Sacre de l'empereur.....	11
Le pape. — Les royalistes.....	15
Napoléon roi d'Italie.....	17
Préparatifs de guerre.....	19
Campagne d'Autriche.....	21
Premières victoires.....	23
Opérations dans la haute Italie.....	25
Bataille d'Austerlitz.....	27
Paix de Presbourg.....	29
Désastre de Trafalgar.....	31
Confédération du Rhin.....	33
Ouverture de la session.....	35
Mort de Pitt.....	37
Rupture avec la Prusse.....	39
Guerre. — Bataille d'Iéna.....	41
Conquête de la Prusse.....	43
Campagne de Pologne.....	45
Bataille d'Eylau.....	47
Quartiers d'hiver.....	49
Bataille de Friedland.....	51
Paix de Tilsitt.....	53
§ II. — Deuxième période de l'Empire. — De la paix de Tilsitt à la campagne de Russie.....	57

	Pages.
Réformes politiques.....	57
Rétablissement de la noblesse.....	59
La Westphalie et la Pologne.....	61
Bombardement de Copenhague.....	63
La Suède. — Le Portugal.....	65
Campagne de Portugal.....	67
Situation de l'Espagne.....	69
Entrevue de Bayonne.....	71
Désastre de Baylen.....	73
Soulèvement de l'Espagne.....	75
Entrevue d'Erfurt.....	77
Guerre dans la Péninsule.....	79
Suite de la guerre.....	81
Napoléon en Italie.....	83
Dissentiment avec le pape.....	85
Rupture avec l'Autriche.....	91
Campagne d'Autriche.....	93
Victoires. — Prise de Vienne.....	95
Bataille d'Essling.....	97
Bataille de Wagram.....	99
L'empereur à Schœnbrunn.....	101
Résistance de l'Allemagne.....	103
Tentatives des Anglais.....	105
Paix de Vienne.....	107
Envahissement des États romains.....	109
Le pape est conduit en France.....	111
Divorce de l'empereur.....	113
L'empereur épouse Marie-Louise.....	115
La Hollande réunié à l'empire.....	119
Nouveaux agrandissements.....	121
Guerre en Espagne.....	123
Suite de la guerre.....	125
Revers en Portugal.....	127
Résultats de la lutte.....	129
L'Europe et la France.....	131
Situation de l'Empire.....	133
Travaux législatifs.....	135
L'empereur et la France.....	137
Gouvernement de Napoléon.....	139

	Pages.
Université impériale.....	141
Monuments et travaux publics.....	143
Caractère de l'empereur.....	147
L'empereur et l'armée.....	149
La cour de Napoléon.....	151
Naissance du roi de Rome.....	153
Concile de Paris.....	155
§ III. — <i>Dernière période de l'Empire. — De la campagne de Russie à l'abdication de Napoléon I^{er}</i>	157
Attitude des puissances.....	159
Préparatifs de guerre.....	161
Campagne de Russie.....	163
Passage du Niémen.....	165
Witepsk et Smolensk.....	167
On marche sur Moscou.....	169
Bataille de la Moskowa.....	171
L'armée entre dans Moscou.....	175
Incendie de Moscou.....	177
Retraite des Français.....	179
Combat de Krasnoë.....	181
Passage de la Bérésina.....	183
L'empereur revient en France.....	185
Conspiration Malet.....	187
Supplice des conjurés.....	189
Fin de la retraite.....	191
Préparatifs militaires.....	195
Prétendu concordat de 1813.....	197
L'Allemagne et la France.....	199
Ouverture de la campagne.....	201
Bataille de Lutzen.....	203
Nouvelles victoires.....	205
Armistice.....	207
Revers en Espagne.....	209
Attitude de l'Autriche.....	211
Congrès de Prague.....	213
Reprise des hostilités.....	215
Suite des opérations.....	217
Bataille de Dresde.....	219
Revers et désastres.....	221

	Pages.
Bataille de Leipsick.....	223
Retraite de l'empereur.....	225
Déclarations de l'empereur.....	227
Défections.....	229
Attitude du Corps législatif.....	231
Adresse du Corps législatif.....	233
Allocution de l'empereur.....	235
L'Espagne et le pape.....	237
La France et l'invasion.....	239
Campagne de France.....	241
L'empereur part pour l'armée.....	243
Champ-Aubert et Montmirail.....	245
Combat de Montereau.....	247
L'empereur et les alliés.....	249
Nouveaux revers.....	251
Suite de la lutte.....	253
On abandonne l'empereur.....	255
Bataille de Paris.....	257
Capitulation de Paris.....	261
Paris au pouvoir de l'étranger.....	263
Acte de déchéance.....	265
Bataille de Toulouse.....	267
Abdication de l'empereur.....	269
Napoléon part pour l'exil.....	271

PREMIÈRE RESTAURATION.

LES BOURBONS.

Louis XVIII.....	273
Avènement de Louis XVIII.....	275
Le lieutenant général du royaume.....	277
Capitulation. — Louis XVIII à Londres.....	279
Déclaration de Saint-Ouen.....	281
Traité de Paris.....	283
Ministres de Louis XVIII.....	285
Portrait de Louis XVIII.....	287

	Pages.
Le comte d'Artois et les princes	289
Embarras de la situation	291
Nouvelles Chambres. — Séance royale	293
La nouvelle Charte	295
Les partis et la Charte	297
Mesures gouvernementales	299
Incidents	303
Difficultés de la situation	305
Affaire du général Excelmans	307
Incidents. — Attitude des partis	309
Funérailles d'une tragédienne	311
Congrès de Vienne	313
Napoléon à l'île d'Elbe	315
Les partis en France	317
Conspirations bonapartistes	319
L'empereur quitte l'île d'Elbe	321
Napoléon en Dauphiné	323
Napoléon reprend la couronne	325

LES CENT-JOURS.

NAPOLÉON I^{er}.

Résistances. — L'Italie	329
Murat. — Difficultés en France	331
État des esprits	333
L'Acte additionnel	335
Résistances des partis	337
Cérémonies du champ de Mai	339
L'empereur commence la guerre	341
Fleurus, Ligny, les Quatre-Bras	343
Bataille de Waterloo	345
Glorieuse déroute	353
L'empereur revient à Paris	355
Abdication de l'empereur	357

NAPOLÉON II.

	Pages.
<i>Suite de la révolution des Cent-Jours. — Gouvernement provisoire</i>	
(du 22 juin au 8 juillet 1815).....	361
Défaillances et défections.....	363
Négociations impuissantes.....	365
Proclamation de Cambrai.....	367
Le gouvernement et les Chambres.....	371
Convention de Saint-Cloud.....	373
Les représentants des Cent-Jours.....	375
Dernier exil de Napoléon.....	377

DEUXIÈME RESTAURATION.

LOUIS XVIII (8 juillet 1815—16 septembre 1824).....	381
Retour du roi. — Nouveau cabinet.....	383
Mesures de réaction.....	385
Dernières luttes. — La Chambre introuvable.....	387
Réactions et meurtres.....	389
Session des Chambres.....	391
Traité de 1815.....	393
Condamnations et supplices.....	395
Proscriptions légales.....	397
Conspiration Didier.....	399
Retour à la modération.....	401
Troubles. — Disette.....	403
Nouveau ministère. — <i>Élections</i>	405
Incidents. — Loi sur l'armée.....	407
Retraite des étrangers.....	409
La Restauration et les partis.....	411
Nouveaux incidents.....	413
Lois sur la presse.....	415
M. de Serres.....	417
Manifestations politiques.....	419
Élections. — Session des Chambres.....	421
On annule l'élection de Grégoire.....	423
Assassinat du duc de Berry.....	425
Changements ministériels.....	427

	Pages.
Sociétés secrètes.....	429
Nouveaux complots.....	431
Naissance du duc de Bordeaux.....	433
Session de 1821.....	435
Napoléon à Sainte-Hélène.....	437
Mort et funérailles de l'empereur.....	441
Révolutions d'Espagne et d'Italie.....	445
Nouvelle session.....	447
Conflits religieux.....	449
La congrégation.....	451
Ministère de M. de Villèle.....	453
Congrès de Vérone.....	455
Guerre d'Espagne.....	457
Nouveaux incidents.....	459
Mort du roi.....	461

CHARLES X.

(Du 16 septembre 1824 au 31 juillet 1830.)

Avènement de Charles X.....	463
Le roi et les libéraux.....	465
La cour. — Les princes.....	467
Loi d'indemnité.....	469
Sacre du roi.....	471
Funérailles du général Foy.....	473
Loi sur le droit d'ainesse.....	475
Projet de loi sur la presse.....	477
Graves incidents.....	479
La Grèce. — Bataille de Navarin.....	481
Elections libérales.....	483
Le nouveau ministère. — M. Cauchois-Lemaire.....	485
Mouvement intellectuel et littéraire.....	487
Les diverses écoles littéraires.....	489
La tribune. — La chaire.....	491
École catholique.....	493
La philosophie. — L'éclectisme.....	495
Matérialisme. — Sectes antisociales.....	497
École historique.....	499

	Pages
La critique. — La poésie.....	501
Béranger. — Prosateurs. — Conteurs.....	503
Peinture. — Sculpture. — Musique.....	505
Influence des littératures étrangères.....	507
Mesures contre les jésuites.....	509
Campagne de Morée.....	511
Ministère Polignac.....	513
On organise la résistance.....	515
Ouverture de la session.....	517
Adresse des 221. — Incidents.....	519
Expédition d'Alger.....	521
Préludes d'un coup d'État.....	523
Ordonnances de juillet.....	525
Protestations et résistances.....	527
Premières émeutes.....	529
Insurrection.....	531
Concessions tardives.....	533
Victoire du peuple.....	535
Le duc d'Orléans recoit le pouvoir.....	537
Charles X abdique.....	539

GOUVERNEMENT DE JUILLET.

LOUIS-PHILIPPE I^{er}, ROI DES FRANÇAIS.

(Août 1830. — Février 1848.)

Déclaration des Chambres.....	543
Louis-Philippe est proclamé roi.....	545
Les partis. — Agitations. — Incidents.....	547
Mort du duc de Bourbon.....	549
Émeute de février. — Saturnales.....	551
Révolution en Belgique.....	553
Événements en Pologne et en Italie.....	555
Ministère du 13 mars.....	557
Agitations et menées anarchiques.....	559
Anniversaires de Juillet.....	561
La Belgique. — Nouveaux conflits.....	563
La pairie. — Insurrection de Lyon.....	565

TABLE.

661

	Pages.
Nouveaux complots.....	567
Invasion du choléra.....	569
Préludes d'une insurrection royaliste.....	571
Guerre civile dans l'Ouest.....	573
Insurrection républicaine.....	575
Combat du cloître Saint-Merry.....	577
Mort de Napoléon II.....	579
Incidents. — Siège d'Anvers.....	581
La duchesse de Berry à Blaye.....	583
Agitations. — Lois répressives.....	585
Insurrections d'avril.....	587
Procès d'avril. — Attentat de Fieschi.....	589
Alibaud. — Blanqui. — Amnistie.....	591
Mariage du prince royal.....	593
Nouveaux incidents.....	595
Expédition contre le Mexique.....	597
Elections. — Insurrection.....	599
Combat de Mazagran.....	601
Question d'Orient. — Affaire de Boulogne.....	603
Retour des cendres de l'empereur.....	605
Fortification de Paris. — Recensement.....	607
Mort du duc d'Orléans.....	609
Progrès et luttes.....	611
Algérie. — Pologne.....	613
Marine. — Travaux publics.....	615
Disette. — Procès et scandales.....	617
Agitation réformiste.....	619
Révolution de février.....	621

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Le gouvernement provisoire.....	625
On gouverne au milieu des orages.....	627
Elections.....	629

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE.

(Du 4 mai au 20 décembre 1848.)

	Pages.
Événement du 15 mai.....	633
Fêtes nationales. — Elections.....	635
Journées de juin 1848.....	637
Constitution républicaine.....	639

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉSIDENTENCE DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON.

(20 décembre 1748 — 2 décembre 1852.)

Expédition de Rome.....	643
Le gouvernement et les partis.....	645
Anxiété et agitation.....	647
Coup d'Etat.....	649

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON III.

(Depuis le 2 décembre 1852).

Résumé du règne.....	651
----------------------	-----

FIN DE LA TABLE.





